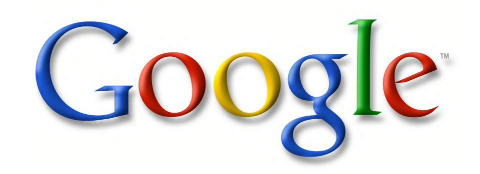
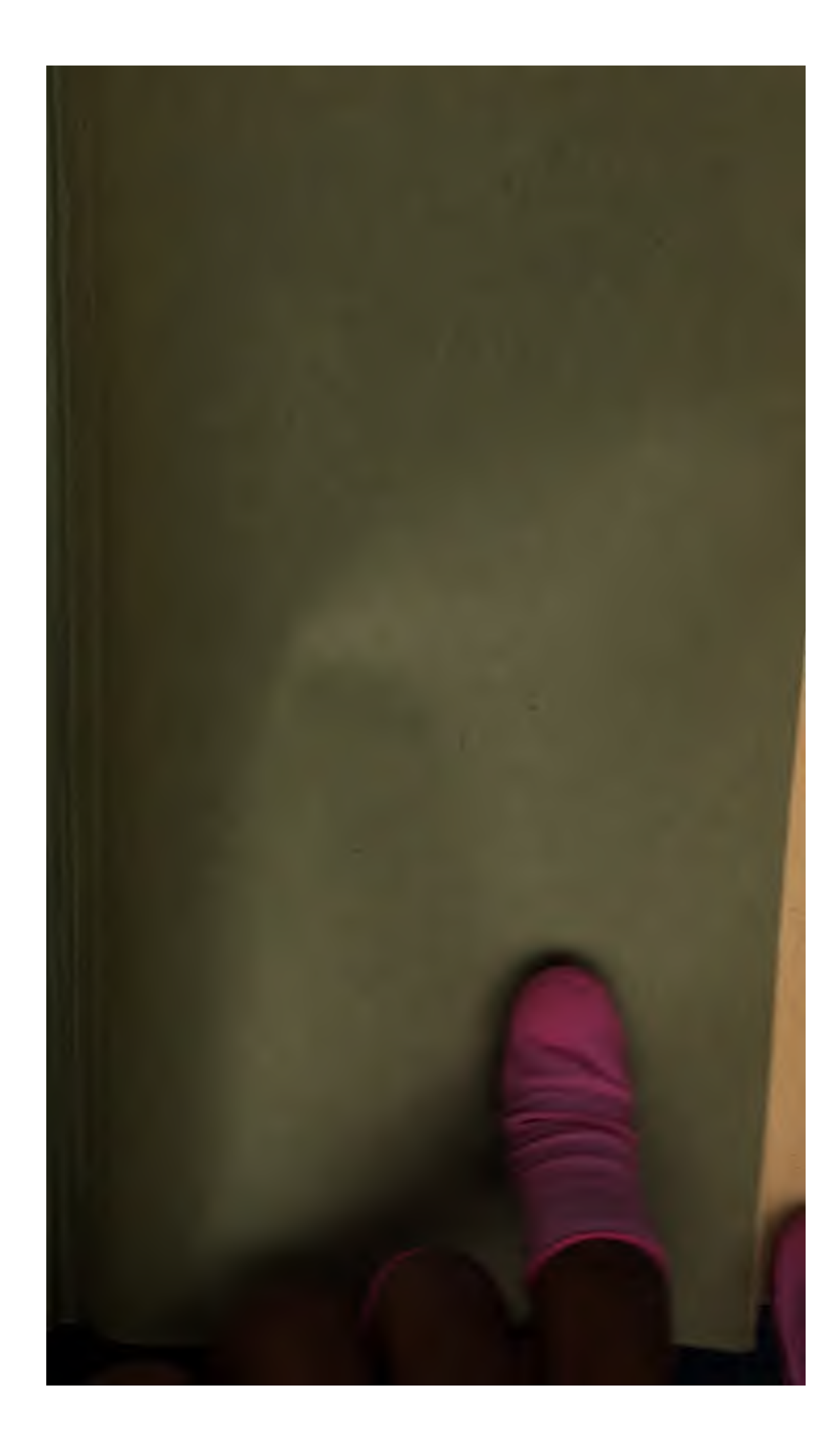




YPL RESEARCH LIBRARIES
433 06819666 0





MANUEL

DE

PATROLOGIE

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI CHEZ LES LIBRAIRES SUIVANTS :

EN FRANCE

Angers,	Barassé.	Le Mans,	Le Guicheux-Gallienne.
—	Lainé frères.	Limoges,	Dilhan-Vivès.
Annecy,	Burdet.	Marseille,	Chauffard.
Arras,	Brunet.	—	Laferrière.
—	Théry.	Metz,	Constant Loïez.
Besançon,	Turbergue.	—	Rousseau-Pallez.
Blois,	Dezairs-Blanchet.	Montpellier,	Malavialle.
Bordeaux,	Chaumas.	—	Séguin.
—	Coderc et Poujol.	Mulhouse,	Perrin.
Bourges,	Dilhan.	Nantes,	Mazeau.
Brest,	Lefournier.	—	Poirier-Legros.
Caen,	Chenel.	Nancy,	Thomas et Pierron.
Carcassonne,	Gadrat.	—	Vagner.
Chambéry,	Perrin.	Orléans,	Blanchard.
Clermont Ferrand,	Servoingt.	Poitiers,	Bonamy.
—	Bellet.	Reims,	Bonnefoy.
Dijon,	Gagey.	Rennes,	Hauvespre.
Lille,	Quarré.	—	Thébault.
—	Béghin.	—	Verdier.
Lyon,	Briday.	Rouen,	Fleury.
—	Girard.	Toulouse,	Ferrère.
—	Josserand.	—	Privat.
—	Perisse frères.	Tours,	Cattier.

A L'ÉTRANGER

Amsterdam,	Van Langenhuysen.	Liége,	Spée-Zelis.
Bois-le-Duc,	Verhoeven.	Leipzig,	Dürr.
Breda,	Van Vees.	Londres,	Burns et Lambert.
Bruges,	Beyaert-Defoort.	Louvain,	Peeters.
Bruxelles,	Goemaere.	Madrid,	Bailly-Baillière.
—	Desbarax et Vivès.	—	Poupart.
—	Devaux et Ce.	Milan,	Besozzi.
Dublin,	Dowling.	Rome,	Merle.
Fribourg,	Herder.	Saint-Pétersbourg,	Wolff.
Genève,	Marc Mehling.	Turin,	Marietti.
Gênes,	Fassi-Como.	Vienne,	Gérold et fils.

BESANÇON, IMPRIMERIE J. BONVALOT.

MANUEL
DE
PATROLOGIE

PAR

LE DOCTEUR ALZOG

PROFESSEUR DE THÉOLOGIE A L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

TRADUCTION DE L'ABBÉ P. BÉLET

PARIS

GAUME FRÈRES ET J. DUPREY, ÉDITEURS

3, RUE DE L'ABBAYE, 3

1867

PRÉFACE.

Persuadé, depuis l'époque où il a débuté dans l'enseignement de la théologie, que la connaissance des œuvres des saints Pères est de la plus haute importance pour le théologien, le docteur Alzog avait conçu depuis longtemps le dessein de travailler à un grand ouvrage de Patrologie. Appelé en 1853 à l'université de Fribourg, il se mit résolument à l'œuvre, impatient de réaliser un projet qui le tenait vivement au cœur et dont il avait jeté les premiers fondements dans les cahiers rédigés pour son cours, mais que ses occupations ne lui avaient pas permis d'exécuter.

Déjà il s'était procuré les ressources nécessaires à son entreprise, lorsqu'un violent mal de tête le força tout-à-coup d'interrompre son travail.

Sur ces entrefaites, le docteur Alzog changea de sentiment; il comprit que ce qu'il fallait surtout aux jeunes candidats de la théologie c'était, non pas une publication volumineuse, mais un *Manuel,* un cours abrégé de Patrologie; ceux qui voudraient approfondir davantage la matière, trouveraient, pensait-il avec raison, toutes les ressources désirables dans les ouvrages de Fessler, de Dupin et surtout de Ceillier, réédité de nos jours avec de nombreuses additions.

Quant aux avantages que procure l'étude des saints Pères, il serait superflu d'y insister. « Les études théologiques, disait M. Busse dans la préface de son *Manuel de la littérature chrétienne,* se trouvent dans la plus triste situation quand le théologien ne joint pas à la connaissance de la sainte Ecriture celle des sources vénérables où il doit puiser les renseignements et les preuves de son savoir théologique sur le dogme, les

institutions, les coutumes et les faits de sa religion. » Aussi le concile national de Petrikow, en 1607, enjoignait-il aux curés et aux prédicateurs « qui pourraient se les procurer, d'avoir à leur usage, outre l'Ancien et le Nouveau Testament, les œuvres de saint Cyprien, saint Athanase, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Chrysostome, saint Hilaire, saint Augustin, saint Jérôme, etc. »

Bossuet, dont personne ne contestera la compétence, ne craignait pas de dire : « Quiconque veut devenir un habile théologien et un solide interprète, qu'il lise et relise les Pères. S'il trouve dans les modernes quelquefois plus de minuties, il trouvera très-souvent dans un seul livre des Pères plus de principes, plus de cette première sève du christianisme, que dans beaucoup de volumes des interprètes nouveaux; et la substance qu'il y sucera des anciennes traditions le récompensera très-abondamment de tout le temps qu'il aura donné à cette lecture. Que s'il s'ennuie de trouver des choses qui, pour être moins accommodées à nos coutumes et aux erreurs que nous connaissons, peuvent paraître inutiles, qu'il se souvienne que dans le temps des Pères elles ont eu leur effet et qu'elles produisent encore un fruit infini dans ceux qui les étudient, parce qu'après tout ces grands hommes sont nourris de ce froment des élus, de cette pure substance de la religion, et que pleins de cet esprit primitif qu'ils ont reçu de plus près et avec plus d'abondance de la source même, souvent ce qui leur échappe et qui sort naturellement de leur plénitude est plus nourrissant que ce qui a été médité depuis. C'est ce que nos critiques ne sentent pas, et c'est pourquoi leurs écrits, formés ordinairement dans les libertés des novateurs et nourris de leurs pensées, ne tendent qu'à affaiblir la religion, à flatter les erreurs et à produire des disputes[1]. »

[1] *Défense de la Trad. et des saints Pères*, P. I, liv. IV, c. XVIII.

En se proposant de renfermer dans un espace relativement restreint tant d'auteurs et d'ouvrages différents, on courait le risque de tomber dans les aridités d'une nomenclature froide et incolore, et, au lieu d'un Manuel à l'usage des jeunes théologiens, de ne composer, à l'exemple du docteur Busse, qu'un répertoire, savant peut-être, mais sec et fastidieux, destiné surtout aux savants de profession.

Au lieu donc de se borner à une simple énumération des ouvrages plus propre à engendrer le dégoût qu'à inspirer l'amour des études patristiques, l'auteur s'est appliqué à dépeindre en traits rapides la vie et la carrière des écrivains dont les œuvres lui ont paru dignes de fixer l'attention.

Ce *Manuel* étant surtout destiné à servir de guide dans l'étude de la Patrologie, il était nécessaire d'y signaler les meilleurs travaux anciens et modernes qui peuvent servir à compléter les notions de ceux qui étudient la littérature chrétienne. Dans ce but, on a indiqué en tête de chaque article les prolégomènes que renferment les meilleures éditions, notamment celles des Bénédictins, sur la vie et les œuvres de l'auteur : c'est presque toujours le meilleur moyen de se familiariser avec l'écrivain que l'on veut étudier. Après avoir énuméré les travaux d'un auteur, on a indiqué les meilleures éditions des traités qui ont été publiés séparément, et, à côté des éditions des œuvres complètes, on a fait connaître les études ou les monographies qui ont été écrites à propos de tel ou tel ouvrage en particulier. Quelquefois, notamment pour les lettres des Pères apostoliques, saint Barnabé et saint Ignace, pour le *Pasteur* d'Hermas, saint Ambroise, Léon le Grand, on a ajouté des remarques sur l'état du texte actuel, afin d'offrir toutes les ressources désirables à ceux qui voudraient faire des recherches approfondies sur l'un ou l'autre auteur.

Comme la Patrologie, surtout dans la période des saints Pères, doit s'occuper des preuves dogmatiques fournies par les écrivains des premiers siècles, il fallait de toute nécessité rapporter aussi complètement que possible les passages qui attestent la doctrine catholique dans les origines du christianisme, c'est-à-dire dans les trois premiers siècles. Dans les quatre siècles suivants, on s'est borné à signaler les doctrines qu'un auteur a développées de préférence ou qu'il a marquées de son cachet personnel. Cette méthode, au surplus, rentrait dans le plan général de ce livre : indiquer le contenu des écrits. d'un auteur, résumer ses vues particulières et marquer l'influence qu'il a exercée sur le présent ou sur l'avenir. A quoi bon citer des doctrines depuis longtemps établies, quand il s'agit d'auteurs qui ne pouvaient pas enseigner autre chose que ce qu'enseigne l'Eglise catholique?

Dans la seconde période, ceux des Pères grecs et latins qui se distinguent à la fois par leur génie et par l'étendue de leurs écrits occupent une place plus large et ont été l'objet d'un soin particulier, d'autant plus que l'excellent travail de Mœhler sur cette période n'a pas été continué. En laissant les grands docteurs s'exprimer eux-mêmes dans de longs passages, en rapportant les pensées magnifiques qui ont embelli leurs écrits et dirigé leurs actions, et qui nous les montrent comme des modèles accomplis du sacerdoce, je visais aussi, dit M. Alzog, à inspirer aux jeunes théologiens, avec l'amour de leurs œuvres, le courage de les étudier.

Dans un travail aussi difficile et dont certaines parties veulent être traitées avec un soin exceptionnel, l'auteur se félicite du concours sérieux que lui a prêté le docteur Kellner de Trèves, auteur d'un ouvrage justement célèbre, publié à Cologne en 1866 sous le titre d'*Hellénisme et christianisme*.

MANUEL
DE
PATROLOGIE.

INTRODUCTION A L'HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE CHRÉTIENNE.

---

§ 1er. Notion et objet de l'histoire de la littérature chrétienne.

Les renseignements que les anciens auteurs ecclésiastiques nous ont transmis sur la littérature chrétienne se bornent à de courtes notices et à l'énumération des ouvrages. Les matières qu'ils traitaient dans leurs écrits se renfermaient le plus souvent dans un cadre restreint et ne tendaient qu'à un but particulier : il s'agissait ou de concourir à quelque recueil de canons ecclésiastiques, ou de coordonner ce qu'on appelait alors des *chaînes* dogmatiques et exégétiques. C'est au dix-septième siècle seulement, et grâce aux travaux de Dupin et de Cave, l'un catholique, l'autre anglican, que l'histoire de la littérature chrétienne s'est constituée à l'état de science proprement dite. Lorsque, à la suite de ces travaux, on a créé en

faveur de la littérature des premiers âges du christianisme ce qu'on a appelé la *Patrologie*, cette science ne présentait encore que des notions fort vagues et ses limites étaient loin d'être fixées. Comme la *Patrologie* ne renfermait que la biographie et l'énumération des écrits de l'auteur, on fut obligé de la compléter par la *Patristique*, qui s'occupait de la partie dogmatique et morale. La *Patrologie*, dans le principe, ne traitait pas seulement des Pères de l'Eglise, mais encore des écrivains ecclésiastiques, et même des hérétiques; et quant à la tâche assignée à la *Patristique*, elle se trouvait remplie en grande partie déjà par les preuves traditionnelles employées dans le dogme et dans la morale. Nous échapperons à ces inconvénients en comprenant sous le titre d'*Histoire de l'ancienne littérature chrétienne* les matières qui rentrent à la fois dans la *Patrologie* et dans la *Patristique*. Notre travail comprendra l'histoire de la littérature chrétienne dans ses origines, dans ses progrès, dans son apogée et dans sa décadence, durant les trois périodes de l'histoire ecclésiastique que nous appellerons, d'après les formes caractéristiques qu'a revêtues successivement la littérature chrétienne : l'ère gréco-romaine, l'ère germano-romaine, l'ère romano-gréco-germaine, ou l'ère patristique, l'ère scolastique et l'ère moderne depuis l'influence des humanistes.

§ 2. Les Pères de l'Eglise, les écrivains ecclésiastiques et les docteurs de l'Eglise.

C'était en Orient une coutume admirablement justifiée, et qui existait aussi jusqu'à un certain point en Occident, d'exprimer les rapports des maîtres et des élèves par les dénominations de pères et de fils ou enfants. On sait qu'Alexandre le Grand donnait le surnom de père à son précepteur Aristote. Cette locution est aussi employée dans l'Ecriture sainte. Elisée appelle Elie son père, et les

disciples du prophète prennent le titre de fils[1]. Dans un sens plus rigoureux, on appelait *Pères de l'Eglise* les écrivains dogmatiques qui, en dehors du corps des évêques, légitimes successeurs des apôtres, passaient pour les témoins de la doctrine transmise par l'antiquité ecclésiastique, qui est indubitablement le plus sûr garant de la doctrine primitive de l'Eglise. Pour conférer le titre de Pères de l'Eglise, on exigeait les conditions suivantes : l'antiquité, l'orthodoxie de la doctrine, la sainteté de la vie et l'approbation de l'Eglise, expresse ou tacite[2]. Dans l'Eglise latine, la série des Pères s'arrêtait à saint Grégoire, pape (mort en 604), et dans l'Eglise grecque à saint Jean Damascène (mort après 754). Enfin, on donnait aux disciples des apôtres qui s'étaient fait par leurs écrits les organes de la doctrine de l'Eglise, le nom de *Pères apostoliques*.

L'Eglise se montrait très-difficile dans la collation de ce titre d'honneur; elle l'a refusé à plusieurs écrivains célèbres qui avaient rendu à l'Eglise de signalés services, tels que Tertullien, Origène, Lactance, Eusèbe, évêque de Césarée, Théodoret, évêque de Cyr, etc., uniquement parce que, malgré leur valeur littéraire et leur piété, ces auteurs n'ont pas constamment et partout expliqué et défendu la doctrine chrétienne selon l'esprit de l'Eglise. On ne leur a donné que le titre d'auteurs ecclésiastiques, *scriptores ecclesiastici*, et on ne les a traités que comme de savants témoins.

Plus tard, les écrivains qui joignirent aux qualités des Pères de l'Eglise l'éminence de la science et se signalèrent dans les luttes de l'orthodoxie, furent appelés docteurs de l'Eglise, *doctores Ecclesiæ*. Il fallait donc, pour jouir de ce titre, réunir les conditions suivantes : une science éminente, une doctrine orthodoxe, la sain-

[1] *IV Rois*, II, 12; *ibid.*, vers. 3-5. Cf. *Ps.* XXXIII, 12; *Prov.*, IV, 10; *Matth.*, XII, 27; surtout *Gal.*, IV, 19; *I Cor.*, IV, 14. — [2] Fessler, *Institut. Patrologiæ*, t. I, p. 26-29.

PROPRIÉTÉ.

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI CHEZ LES LIBRAIRES SUIVANTS :

EN FRANCE

Angers,	Barassé.	Le Mans,	Le Guicheux Gallienne.
—	Lainé frères.	Limoges,	Dilhan-Vivès.
Annecy,	Burdet.	Marseille,	Chauffard.
Arras,	Brunet.	—	Laferrière.
—	Théry.	Metz,	Constant Loïez.
Besançon,	Turbergue.	—	Rousseau-Pallez.
Blois,	Dezairs-Blanchet.	Montpellier,	Malavialle.
Bordeaux,	Chaumas.	—	Séguin.
—	Coderc et Poujol.	Mulhouse,	Perrin.
Bourges,	Dilhan.	Nantes,	Mazeau.
Brest,	Lefournier.	—	Poirier-Legros.
Caen,	Chenel.	Nancy,	Thomas et Pierron.
Carcassonne,	Gadrat.	—	Vagner.
Chambéry,	Perrin.	Orléans,	Blanchard.
Clermont Ferrand,	Servoingt.	Poitiers,	Bonamy.
—	Bellet.	Reims,	Bonnefoy.
Dijon,	Gagey.	Rennes,	Hauvespre.
Lille,	Quarré.	—	Thébault.
—	Béghin.	—	Verdier.
Lyon,	Briday.	Rouen,	Fleury.
—	Girard.	Toulouse,	Ferrère.
—	Josserand.	—	Privat.
—	Perisse frères.	Tours,	Cattier.

A L'ÉTRANGER

Amsterdam,	Van Langenhuysen.	Liége,	Spée-Zelis.
Bois-le-Duc,	Verhoeven.	Leipzig,	Dürr.
Breda,	Van Vees.	Londres,	Burns et Lambert.
Bruges,	Beyaert-Defoort.	Louvain,	Peeters.
Bruxelles,	Goemaere.	Madrid,	Bailly-Baillière.
—	Desbarax et Vivès.	—	Poupart.
—	Devaux et Ce.	Milan,	Besozzi.
Dublin,	Dowling.	Rome,	Merle.
Fribourg,	Herder.	Saint-Pétersbourg,	Wolff.
Genève,	Marc Mehling.	Turin,	Marietti.
Gênes,	Fassi-Como.	Vienne,	Gérold et fils.

BESANÇON, IMPRIMERIE J. BONVALOT.

Elle voyait en eux les organes dont Jésus-Christ et l'Esprit-Saint s'étaient servis pour perpétuer leur action au sein de l'Eglise : *Ut in eis timeas non ipsos, sed illum qui ea sibi utilia vasa formavit et sancta templa construxit,* dit saint Augustin. Le concile de Chalcédoine, en 451, insistait sur l'obligation « d'être fidèle à la croyance des saints Pères et de se servir d'eux comme de témoins pour défendre sa foi : » *Ut sanctorum Patrum fidem servemus, iisque utamur testibus ad nostræ fidei firmitatem.* Et le cinquième concile tenu à Constantinople, en 553, faisait cette solennelle profession de foi : « Nous confessons que nous embrassons et prêchons la foi qui a été donnée dans l'origine aux saints apôtres par notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ, qui a été annoncée par eux dans l'univers entier, qui a été professée et expliquée par les saints Pères : » *Confitemur nos fidem tenere et prædicare ab initio donatam a magno Deo et Salvatore nostro Jesu Christo sanctis Apostolis, et ab illis in universo mundo prædicatam, quam et sancti Patres confessi sunt et explanarunt.* En 680, le sixième concile œcuménique de Cônstantinople énonçait la même doctrine lorsqu'il disait : *Sanctorum et probabilium Patrum inoffense recto tramite iter consecutum, iisque consonanter definiens confitetur rectam fidem.* Enfin, le dernier concile œcuménique, célébré à Trente au seizième siècle, emploie souvent l'une pour l'autre et dans un sens identique les expressions de « doctrine de l'Eglise, » et de « consentement unanime des saints Pères. »

Ce consentement unanime doit se prendre dans le sens que lui donne saint Vincent de Lérins, dans son fameux *Commonitorium :* « Ce que tous ou plusieurs auront confirmé dans un seul et même sens, manifestement, fréquemment, persévéramment, ou ce qu'ils auront reçu, embrassé, transmis par une sorte de consentement tacite des maîtres, tout cela, nous le tenons pour indubitable, pour certain et définitif : » *Quidquid vel omnes, vel plures*

uno eodem sensu manifeste, frequenter, perseveranter, vel quodam consentiente magistrorum concilio, accipiendo, tenendo, tradendo firmaverint, id pro indubitato, certo, ratoque habeatur (Commonit., c. xxxix), conformément à ces deux caractères qu'il assigne à la vraie tradition : l'universalité et la durée : *Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus creditum est.* Il montre dans le même ouvrage, c. XLII, par les actes du troisième concile œcuménique d'Ephèse, comment la preuve traditionnelle doit être présentée.

Voici comment saint Augustin lui-même a développé cette preuve contre Julien, sectateur de Pélage, lib. I, n. 7 : « Voyez, lui disait-il, dans quelle assemblée je vous ai introduit. Voilà Ambroise de Milan, que votre maître Pelage a comblé de tant de louanges; voilà Jean de Constantinople, voilà Basile et tous les autres, dont l'accord si unanime devrait vous toucher. Vous voyez réunis des hommes de tous les temps et de tous les pays, de l'Orient et de l'Occident, et ils n'arrivent point en un lieu où les hommes soient forcés d'aborder, mais à un livre qui puisse aller à tous les hommes. — Quant à celui qui s'eloigne du consentement unanime des Pères, celui-là s'éloigne de l'Eglise : » *Hic est Mediolanensis Ambrosius, quem magister tuus Pelagius tanta prædicatione laudavit. Hic est constantinopolitanus Joannes, hic est Basilius, hic sunt et cæteri, quorum te movere deberet tanta consensio. Hos itaque de aliis atque aliis temporibus atque regionibus ab Oriente et Occidente congregatos vides, non in locum quo navigare cogantur homines, sed in librum qui navigare possit ad homines. — Qui (vero) ab unanimi Patrum consensu discedit, ab universa Ecclesia recedit.* (Cont. Jul., lib. II, n. 37.)

Les Pères de l'Eglise forment donc comme le fleuve de la vie divine dont la source est en Jésus-Christ; ce sont eux qui, avec l'enseignement verbal du ministère infaillible qui réside dans les évêques, perpétuent par

leurs écrits, d'une manière ininterrompue, le dépôt de la doctrine chrétienne; en sorte que leurs ouvrages constituent une partie de la tradition écrite [1] (παράδοσις ἐκκλησιαστική).

« Il faut savoir, dit Bossuet, distinguer les conjectures des Pères d'avec leurs dogmes, et leurs sentiments particuliers d'avec leur consentement unanime. Après qu'on aura trouvé dans leur consentement universel ce qui doit passer pour constant, et ce qu'ils auront donné pour dogme certain, on pourra le tenir pour tel, par la seule autorité de la tradition [2]. » (*Préf. de l'Apoc.*, t. II, p. 319.) C'est à cause de cette importance des Pères, et par conséquent de l'ancienne littérature chrétienne considérée comme deuxième source de la foi, que la première période, la période patristique, mérite d'être traitée avec plus de soins et de détails dans l'étude de la théologie catholique. Dans la seconde et dans la troisième période, au contraire, l'histoire littéraire du christianisme peut se rattacher plus facilement à l'histoire ecclésiastique. Une remarque importante qu'il convient de faire sur les écrits des saints Pères, car elle est d'une haute valeur, c'est qu'ils touchent de près aux mille incidents de la vie pratique; la plupart sont le fruit ou d'une expérience personnelle ou des nécessités de la vie journalière : il s'agissait ou de réfuter des hérétiques, ou d'abolir un abus, ou d'insister sur le sérieux de la vie chrétienne, ou enfin de pousser à quelque grande résolution; tandis que les auteurs des époques suivantes n'ont souvent pris la plume que pour consigner leurs propres réflexions ou pour établir quelque théorie scientifique.

[1] On trouvera de longues explications sur l'importance des saints Pères dans Melchior Canus, *De locis theologicis*, lib. VIII; Noël Alex., *Dissertat.*, 16; Perrone, *Prælect. theol.*, in tract. *De locis theol.*, part. I, sect. 2, et dans son grand ouvrage, tome IX.

[2] Addition du traducteur.

§ 2. Des rapports de l'histoire littéraire du christianisme avec les autres branches de la théologie.

De toutes les branches de la théologie, c'est la dogmatique qui a le plus de rapport avec l'histoire littéraire du christianisme. Obligée qu'elle est de prouver l'origine chrétienne de chaque dogme particulier par la Bible d'abord, puis par la tradition, c'est-à-dire par les écrits des Pères. Une démonstration basée sur les Pères sera d'autant plus rigoureuse qu'elle s'appuiera davantage sur l'histoire de la littérature chrétienne traitée scientifiquement, c'est-à-dire, 1° qu'elle n'invoquera à son secours que les ouvrages authentiques, et 2° qu'elle n'asseoira pas sa preuve uniquement sur les textes isolés, mais sur tout l'ensemble de la doctrine répandue dans les ouvrages des Pères.

L'histoire ecclésiastique trouvera dans l'histoire littéraire du christianisme scientifiquement élaborée, ses sources vraies et authentiques, comme aussi le secret d'interpréter les plus remarquables phénomènes de la science chrétienne. A ceux qui s'occuperont de morale, d'exégèse, de droit ecclésiastique et de pastorale, l'histoire de la littérature chrétienne fera connaître les hommes qui se sont particulièrement adonnés à ces diverses branches. Elle fournira aussi, pour le côté pratique de la vie chrétienne, d'excellents modèles à imiter; car les biographies des plus éminents auteurs du christianisme, notamment celles des écrivains des deux premiers siècles, sont de véritables vies de saints.

Représentants de la tradition chrétienne et de la vie ascétique, les saints Pères ont une valeur à la fois théorique et pratique qui intéresse toutes les époques.

§ 3. Les règles de la critique.

Jamais la critique n'a eu plus d'occasions de s'exercer que sur le terrain qui nous occupe. N'a-t-on pas vu

naître dès les premiers temps de l'ère chrétienne, à côté des Evangiles et des Actes des apôtres par saint Luc, des évangiles et des actes apocryphes? et dans le second et le troisième siècles, une pieuse fraude n'a-t-elle pas attribué aux apôtres jusqu'à quatre-vingt-cinq canons et huit livres de constitutions ?

Il importe donc de rechercher avec soin si les documents qu'on a sous les yeux sont ou authentiques et intacts (*gemina, integra*), ou apocryphes et supposés (*spuria*), ou douteux et incertains (*dubia*); s'ils n'ont pas été falsifiés par des additions ou des retranchements (*corrupta interpolatione sive mutilatione*). Les règles qu'a établies la critique pour résoudre ces questions reposent sur des raisons intrinsèques et sur des raisons extrinsèques. Les premières se tirent principalement des renseignements fournis sur l'auteur et sur ses écrits par l'époque où il a vécu ou par les époques suivantes ; les secondes sont fondées sur l'examen de la doctrine et des sentiments de l'auteur, sur son style, sur son époque, sur le caractère et sur les institutions de son époque[1].

§ 6. Editions des écrivains ecclésiastiques. — Leurs collections.

Dès les premiers temps de l'imprimerie, des libraires à la fois entreprenants et doués d'un vaste savoir, Robert et Henri Estienne à Paris, Aldus Manutius à Venise, Froben, Oporin, etc., à Bâle, s'appliquèrent d'abord à reproduire les saintes Ecritures, les classiques grecs et romains, puis les Œuvres des saints Pères. Le célèbre humaniste Désiré Erasme (mort en 1536) prit une part active à l'édition des saints Pères qui fut publiée à Bâle dans le commencement du seizième siècle. Ce fut donc à Bâle que parurent les premières éditions de la plupart

[1] Fessler, *Institut. Patrol.*, t. I; Héfelé, *Revue de Tubingue*, 1842, p. 437.

des saints Pères : elles étaient loin d'atteindre à la perfection, car elles étaient incomplètes[1] et la correction laissait à désirer.

Ces éditions furent reléguées au second rang par les travaux des bénédictins réformés de Saint-Maur, des oratoriens (Galland), des jésuites (Petau, Canisius, Sirmond, Harduin), et des dominicains (Combéfis et Lequien). Grâce aux ressources que ces religieux trouvèrent dans leurs ordres, au zèle persévérant qu'ils déployèrent sur ce terrain et qui se continue de nos jours, ils surpassèrent tous leurs devanciers. Les excellentes éditions publiées par leurs soins contiennent : 1. la biographie détaillée des saints Pères; 2. une indication de leurs ouvrages plus complète, disposée souvent par ordre chronologique et signalant les écrits apocryphes; 3. le résumé de leur doctrine; 4. l'explication de certains passages difficiles; 5. des tables mieux soignées, car elles sont à la fois alphabétiques et méthodiques : ce sont les seules à consulter pour les travaux scientifiques. La plupart des éditions originales parurent à Paris, et furent réimprimées à Venise.

Cf. Herbst, *Services rendus à la science par les bénédictins de Saint-Maur et les oratoriens* (*Theol. Quart.-Schrift*, 1833-1835). Ces éditions, toutefois, ont encore bien des défauts; les ouvrages y sont incomplets, et la critique qui a présidé à l'établissement du texte laisse à désirer. (Cf. Ang. Maï, *Nova biblioth. Patr.*, t. I, p. XVII, et Valarsi dans la préface de son édition des *Œuvres de saint Jérôme*.)

Outre ces éditions des saints Pères, on a encore publié les collections suivantes :

1. *Maxima bibliotheca veterum Patrum et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum*, etc. Lugd., 1677, 27 vol. in-

[1] On sait que les premières impressions sorties des célèbres ateliers de Mayence, Strasbourg, Rome, Paris, Venise, Augsbourg et Bâle furent appelées *Incunables*. La plupart des bibliographes terminent à l'an 1500 l'époque des *Incunables*; quelques-uns cependant l'étendent jusqu'en 1520, et même jusqu'en 1536. — Voir sur les *Incunables* l'*Encyclopédie* de Ersch et Gruber.

fol. Le premier volume contient la table des ouvrages réimprimés (les ouvrages grecs sont indiqués en latin), et un *index generalis materiarum*. Cette collection s'étend jusqu'au quinzième siècle et ne renferme que des auteurs d'ouvrages peu volumineux.

2. *Bibliotheca veterum Patrum, antiquorumque scriptorum ecclesiasticorum*, de l'oratorien André Gallandi. Venet., 1765, 14 vol. in-fol. Cette collection ne renferme également que des œuvres peu étendues; on y trouve surtout des apologies et un recueil des plus anciennes épigraphes apocryphes. Les ouvrages grecs sont reproduits dans le texte original, avec accompagnement d'une traduction latine, d'excellentes dissertations, de plusieurs corrections de texte, d'explications de passages obscurs et difficiles.

3. J.-S. Assemani *Bibliotheca orientalis Clementino-Vaticana* (recueil de morceaux syriaques, arabes, persans, turcs, hébreux et arméniens), *Romæ*, 1719, 4 vol. in-fol.

4. La plus complète collection des auteurs latins et grecs a paru dans le *Cursus completus Patrologiæ*, éd. Migne, Paris, 1843 et suiv. Les Latins commencent à Tertullien et finissent au pape Innocent III, 217 volumes in-4°. Les Grecs, depuis les Pères apostoliques jusqu'à Photius, occupent 104 volumes. La traduction latine mise en regard n'est guère qu'une réimpression des excellents travaux bénédictins, dont les tomes et les pages sont indiqués; cependant les éditions nouvelles y sont aussi signalées, et on y trouve des corrections de texte, des dissertations et des éclaircissements. Une nouvelle collection des auteurs grecs, déjà fort avancée, doit arriver jusqu'au concile de Florence.

Cette collection des Pères grecs et latins renferme aussi la plupart des morceaux détachés ou des ouvrages récemment découverts appartenant à divers auteurs ecclésiastiques, et reproduits par le théologien anglican

Grabe, dans le *Spicilegium sanctorum Patrum ethære ticorum*, dans les *Reliquiæ sacræ* des deuxième et troisième siècles, de Routh, ainsi que dans les trois collections suivantes du célèbre bibliothécaire du Vatican, Angelo Maï : *Scriptorum veterum nova collectio*, Romæ, 1825-1838, 10 vol. in-4°; *Spicilegium romanum*, Romæ, 1839-1844, 10 vol. in-8°; *Nova Patrum bibliotheca*, Romæ, 1852 et seq., 7 vol. in-4°, et enfin dans le *Spicilegium Solesmense*, du bénédictin français Dom Pitra, Parisiis, 1852 et seq., 4 vol. Le *Spicilegium Liberianum*, de Fr. Liverani, Florent., 1865, n'a pas encore été utilisé dans les collections de Migne.

5. Henr. Canisii *Antiquæ lectiones*, seu *Varia veterum Monumenta*, Ingolst., 1601 et seq., augmentées par Basnage, Amstelod., 1672, 4 vol. in-fol.

6. *Auctarium novum græco-latinæ Patrum bibliothecæ*, Paris, 1648, puis *Auctarium novissimum bibliothecæ græcorum Patrum*, Paris, 1672, ensemble 4 vol. in-fol., par le dominicain Combéfis.

7. *Collectio nova Patrum et scriptorum græcorum*, Paris, 1706, 2 vol. in-fol., par le bénédictin Montfaucon.

8. *Spicilegium veterum aliquot scriptorum*, par le bénédictin L. d'Achéry, Parisiis, 1655-1677, 13 vol. in-4°. *Nova edit.*, Paris, 1783, 3 vol. in-fol.

9. *Thesaurus novus anecdotorum*, par Martène et Durand, Parisiis, 1717, 5 vol. in-fol. Les mêmes ont donné plus tard : *Amplissima collectio veterum Scriptorum et monumentorum historicorum*, etc., Parisiis, 1724-1733, 9 vol. in-fol.

10. *Thesaurus anecdotorum novissimus*, par Pez, Aug. Vind., 1721, 6 vol. in-fol.

11. *Veterum Analecta*, de Mabillon, Parisiis, 1675 et seq., 4 vol. in-8°; editio 2ª, 1723, in-fol. Le même, et Mich. Germain : *Museum Italicum*, ed. 2ª, Parisiis, 1724, 25 vol. in-4°.

12. *Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis*, par J. Alb.

Fabricius, Hamb., 1734-1746, 6 vol. in-8° (augmentée et corrigée par Mansi, Patav., 1754, 3 vol. in-4°). Du même : *Bibliotheca græca,* Hamb., 1705 et seq., 14 vol. in-4°. Editio nova curante G. Ch. Harless, Hamb., 1790-1809, 12 vol. in-4° (incomplet).

13. Petr. Coustant, ord. S. Bened. *Epistolæ rom. Pontificum ab anno Christi* 67 *ad annum* 440. Parisiis, 1721, in-fol. Edit. Schænemann, Gotting., 1796, in-8°.

14. Des éditions portatives d'anciens auteurs ecclésiastiques, reproduites d'après les meilleures éditions, ont été données par Oberthur, *Opera Patrum græcorum,* græc. et lat., Wirceb., 1777-1792, 21 vol. in-8° (Justin, Clément d'Alexandrie, Origène); par Richter, *Opera Patrum latinorum*, ibid., 1780-1791 (Cyprien, Arnobe, Firmin Materne, Lactance, Hilaire, Optat de Milève); insérés de nos jours dans la *Bibliotheca Patrum græcorum* (selecta), Lips., 1826 et seq.; par Gersdorff, *Bibliotheca Patrum latinorum,* Lips., 1826 et seq. Deux ouvrages qui témoignent de l'intérêt que les protestants eux-mêmes attachent à la littérature patristique.

15. Une traduction allemande des Pères de l'Eglise (et non des auteurs ecclésiastiques) commencée à Kempten en 1831, est parvenue au 37° volume in-8°, et comprend jusqu'à saint Ephrem de Syrie inclusivement (sans valeur).

Déjà précédemment, le protestant Rœsler avait publié sous le titre de *Bibliothèque des Pères de l'Eglise,* des extraits traduits en allemand. Ce travail, estimable pour son temps, s'étendait jusqu'aux écrivains qui ont vécu pendant la querelle des iconoclastes, au huitième siècle. Lips., 1776-1786, 10 parties. Tout récemment Œhler a publié en traduction allemande, avec texte original, un choix des Œuvres des saints Pères sous le titre de : *Bibliothèque des saints Pères,* Lips., 1858, tome I-IV.

La plupart de ces collections et d'autres encore sont indiquées dans le catalogue de J.-G. Dowling, intitulé :

Notitia scriptorum SS. Patrum aliorumque veterum ecclesiasticorum monumentorum, quæ in collectionibus anecdotorum post annum Christi 1700 *in lucem editis continentur*. Oxoniæ, 1839 (il y manque le *Spicilége* d'Ang. Maï, sa *Nova Patrum bibliotheca,* et le *Spicilegium Solesmense* de Dom Pitra).

§ 7. Travaux entrepris sur l'histoire de la littérature chrétienne.

Les premiers débuts d'une Histoire de la littérature chrétienne, avec de courtes notices biographiques et l'indication des ouvrages des auteurs, se rencontrent :

1. Dans saint Jérôme, natif de Stridon, en Dalmatie (mort en 420) : *De viris illustribus, seu catalogus de scriptoribus ecclesiasticis*. L'ouvrage, divisé en 135 chapitres, contient 135 écrivains ecclésiastiques, commençant par les apôtres Pierre, Jacques le Mineur, etc., et finissant à l'auteur lui-même, saint Jérôme.

Plus tard, sous le même titre ou sous des titres analogues, mais dans le même esprit, cet ouvrage a été successivement continué par Gennade, prêtre de Marseille (vers 490); par Isidore, évêque de Séville (636); par Ildefonse, archevêque de Tolède (mort en 667); puis, après un long intervalle, par Honorius, prêtre d'Autun (mort en 1120), et Sigebert de Cambrai (mort en 1112); par Henri de Gand, en Flandres (mort vers 1293); par Pierre, religieux du Mont-Cassin, avec un supplément de Placide; par Tritheim, abbé des bénédictins de Sponheim (entre Trèves et Mayence), et ensuite du couvent des Ecossais de Saint-Jacques, faubourg de Wurzbourg (mort en 1516), et enfin par Mire, chanoine de la cathédrale d'Anvers (mort en 1640) jusqu'au milieu du dix-septième siècle. Au commencement du dix-huitième, saint Jérôme, y compris tous ses continuateurs jusqu'à Mire, a été réédité avec des remarques

historiques et critiques par le protestant J. Alb. Fabricius, professeur au gymnase de Hambourg, sous le titre de *Bibliotheca ecclesiastica,* Hamb., 1718, in-fol.

2. Dans l'Eglise grecque, Photius, patriarche de Constantinople (mort en 890), a rédigé un ouvrage semblable sous le titre de : Μυριοβίβλιον ἢ Βιβλιοθήκη, cité ordinairement sous le nom de *Photii Bibliotheca.* Il a été édité en grec et en latin par Hœschel et Schot, Rothomagi, 1653, in-fol.; en grec, par Immanuel Becker, Berol., 1824, 2 vol. in-4°; par Migne, série grecque, tomes CIII-CIV. C'est un mélange bigarré de 280 auteurs chrétiens et païens tels qu'on les lisait alors; ils sont souvent très-bien caractérisés. On y trouve aussi quantité d'extraits d'auteurs dont la plupart des ouvrages sont aujourd'hui perdus.

3. Un ouvrage qui rentre dans le genre de celui de saint Jérôme a été publié au commencement du dix-septième siècle par le cardinal Bellarmin, sous ce titre : *Liber de scriptoribus ecclesiasticis,* depuis les auteurs de l'Ancien Testament jusqu'en 1500, Rome, 1613. On s'en est beaucoup servi et il a eu de nombreuses éditions. Oudin, moine apostat de l'ordre des prémontrés, l'a complété dans son *Supplementum de scriptoribus ecclesiasticis a Bellarmino omissis,* ad annum 1460, Parisiis, 1686.

4. Les travaux des bénédictins de Saint-Maur et des autres ordres religieux ayant développé le goût des études patristiques au delà de toute prévision, les résultats épars des recherches faites par ces savants furent recueillis par N. Le Nourry, bénédictin français, dans son *Apparatus ad Bibliothecam maximam veterum Patrum,* etc. Parisiis, 1703-1715, 2 vol. in-fol.; — par l'abbé Tricalet, en sa *Bibliothèque portative des Pères de l'Eglise,* Paris, 1757-1762, 9 vol. in-8°. Cet ouvrage renferme la vie des auteurs, leurs meilleurs écrits, un aperçu de leur doctrine, et des sentences; — en latin sous

ce titre : *Tricaleti Bibliotheca manualis Ecclesiæ Patrum,* Bassani, 1783, 9 vol.; — par Schramm, bénédictin allemand de Banz : *Analysis fidei Operum sanctorum Patrum et scriptorum ecclesiasticorum,* Aug. Vind., 1780-1795, 18 vol. in-8°; — par un religieux du même monastère, Placide Sprenger : *Thesaurus rei patristicæ, seu dissertationes præstantiores ex* N. Le Nourry, Gallandi, etc., 3 vol. in-4°, Wirceb., 1782-1794; — par Lumper, prieur des bénédictins de Saint-Georges, près de Villingen : *Historia theologico-critica de vita, scriptis et doctrina sanctorum Patrum aliorumque scriptorum ecclesiasticorum trium primorum sæculorum,* 13 vol. in-8°, Aug. Vind., 1783-1799. Ce travail d'élaboration, souvent traité avec indépendance, est parfaitement exécuté.

Outre ces divers ouvrages, l'histoire de la littérature chrétienne a suscité, comme l'histoire ecclésiastique, des travaux qui se distinguent surtout par leur caractère scientifique.

En France.

5. Ellies Dupin, docteur de Sorbonne et professeur de philosophie au collége Royal, a publié une *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques,* contenant l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique, la chronologie de leurs ouvrages, le sommaire de ce qu'ils renferment, un jugement sur leur style et leur doctrine. On trouve à la fin l'indication des conciles, et, pour quelques siècles, le récit des faits qui intéressent particulièrement l'histoire ecclésiastique, jusqu'à son temps (il mourut en 1719). Il compléta son œuvre par la *Bibliothèque des auteurs séparés de la communion de l'Eglise romaine des seizième et dix-septième siècles,* continuée jusqu'au dix-neuvième siècle, par l'abbé Gouget, Paris, 1686 et suiv., 3e éd., 1698, 47 vol. in-8°; Amsterdam, 1693-1715, 19 vol. in-4°. La traduction latine, Paris, 1692 et suiv., 3 vol. in-4°, ne va que jusqu'à saint Augustin et n'est pas exacte.

Dupin a fait preuve de talent et de goût, mais il travaillait trop vite et ne portait qu'un médiocre intérêt aux auteurs du moyen-âge, dont il n'avait pas l'intelligence et qui d'ailleurs souriaient peu aux gallicans. L'oratorien Richard Simon, dans sa *Critique de la Bible de M. Dupin* (Paris, 1730, 4 vol. in-4°), a fait une censure outrée des bévues de Dupin sur les anciens auteurs, et particulièrement sur les écrivains de la Bible.

6. Un ouvrage plus complet et plus exact que son devancier, c'est l'*Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques* du bénédictin Remy Ceillier, Paris, 1729-1763, 23 volumes in-4°. Ce travail s'étend jusqu'à Innocent III et jusqu'à Guillaume, évêque de Paris (mort en 1244). Les matières sont les mêmes que dans Dupin, avec cette différence, indiquée par l'auteur lui-même, vol. XXIII, p. 11 : « Les analyses des auteurs ecclésiastiques font *l'objet principal* de notre ouvrage. » Sa diction est moins agréable que celle de Dupin. La librairie Vivès en a donné, en 1860, une nouvelle édition en 15 vol. in-4°, enrichie d'additions et de notes nombreuses.

7. Nous devons également mentionner ici l'ouvrage qu'a publié Tillemont sur l'histoire de l'Eglise, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique*, ainsi que l'*Histoire littéraire de la France*[1], par la congrégation des bénédictins, Paris, 1733, 20 vol. in-4°.

8. Caillau a donné une sorte d'aperçu général sous le titre d'*Introductio ad sanctorum Patrum lectiones* (vita, opera, præcipuæ editiones, modus concionandi).

9. D'autres ouvrages destinés à un cercle de lecteurs plus étendu ont paru récemment en France : *Etudes sur les Pères de l'Eglise*, par Charpentier : beaucoup de phrases et peu de fond. — *Tableau de l'éloquence chré-*

[1] La maison Victor Palmé, à Paris, en publie actuellement (1867) une nouvelle édition en 12 vol. in-4° sous la direction de M. Paulin Paris, de l'Institut. (*Note du traducteur.*)

tienne au quatrième siècle, par Villemain : beaucoup de rhétorique aussi, avec une plus grande connaissance des détails.

En Allemagne.

En Allemagne, si l'on excepte les ouvrages de Schramm, Sprenger et Lumper mentionnés plus haut, les travaux sur la Patrologie ne sont que des compilations de traités particuliers, provoquées par la commission impériale des études de Vienne, tels que :

10. *Patrologia ad usus academicos*, par Wilhelmus Wilhelm; production misérable, Frib. Brisg., 1775, suivie des travaux également insignifiants de Tobenz, Vienne, 1779, et de Macaire de Saint-Elie, Gratz, 1781.

11. Winter, dans son *Histoire critique des plus anciens témoins du christianisme,* ou *Patrologie,* Munich, 1784 (sur les trois premiers siècles), a fait un effort vers la critique, mais il est tombé dans l'excès.

12. Les *Institutiones patrologicæ* de Wiest, Ingolst., 1795, sont très-superficielles. La *Bibliographie des Pères de l'Eglise,* de Goldwitzer, Landshut, 1828, et sa *Patrologie unie à la patristique*, Nuremb., 1833-1834, 2 vol., sont sans critique et sans valeur.

13. Les ouvrages suivants ne valent pas beaucoup mieux : *Manuel de patrologie,* par Annegarn, Munster, 1839; *Manuel de patrologie,* par Locherer, Mayence, 1839. Par contre l'*Esquisse de l'histoire de la littérature chrétienne*, jusqu'à la fin du quinzième siècle, par Busse, Munster, 1828, 2 vol., est utile à consulter. La *Patrologia generalis* (1er vol.), et la *Patrologia specialis* (2e vol.), en deux parties, sur les cinq premiers siècles, de Permaneder, est trop superficielle et trop informe, par conséquent peu utile. Quant au nouveau travail du vicaire Magon, *Manuel de patrologie,* Ratisb., 1864, 2 vol., il n'atteste aucune connaissance littéraire et scientifique, et est par conséquent rempli de fautes.

Voici les ouvrages les plus marquants publiés dans ces derniers temps :

14. *Patrologie* ou *Histoire de la littérature chrétienne,* de Mœhler, publiée par Raithmayr, Ratisb., 1840. Malheureusement, il n'a paru qu'un seul volume, sur les trois premiers siècles ; *Institutiones patrologicæ*, par Fessler, Œniponte, 1850-1851, 2 vol., jusqu'à Grégoire le Grand ; *Esprit de la tradition chrétienne, où l'on essaie de présenter, selon leur rapport intrinsèque, les œuvres des principaux auteurs, et d'en donner l'intelligence à l'aide de courts extraits,* par Deutinger, Ratisb., 1850-1851, 2 vol. (jusqu'à saint Athanase inclusivement).

15. Quant aux travaux entrepris sur les saints Pères surtout au point de vue philosophique, nous trouvons chez les protestants : l'*Histoire de la philosophie chrétienne*, de Ritter, Hambourg, 1841, 1er et 2e vol.; chez les catholiques : l'*Histoire de la philosophie de l'ère patristique,* par Stœckl, Wurzb., 1858, 2 vol.; la *Philosophie des Pères de l'Eglise*, par Huber, Munich, 1854. L'un et l'autre s'appuient sur Ritter.

Il serait à désirer qu'on nous donnât une Introduction à l'étude des auteurs ecclésiastiques qui entrât plus avant dans le cœur du sujet et qui fût véritablement pratique. Ce qu'on trouve à ce sujet dans le *Petit traité de la lecture des Pères,* par le chartreux Noël Bonaventure, *Argonensis*, Paris, 1688 ; en latin : *De optima methodo legendorum Ecclesiæ Patrum,* Taur., 1742, et Aug. Vind., 1756, in-8°, et dans les ouvrages patrologiques de Permaneder et de Fessler, est trop superficiel et trop indigeste.

Parmi les protestants.

Outre les travaux de Fabricius et de Rœsler, déjà mentionnés, nous citerons encore :

1. *Historia litteraria scriptorum ecclesiasticorum*, jusqu'au quatorzième siècle, par Cave, Lond., 1689;

Basil., 1741 et seq.; édit. 3e, Oxon., 1740, 2 vol. in-fol. Les notices qu'elle renferme, tout en n'ayant souvent qu'un caractère extérieur, sont la plupart rédigées avec soin. Ce sont, du reste, les protestants anglicans qui ont montré le plus d'ardeur pour l'ancienne littérature chrétienne, grâce au trente-quatrième article de leur livre de prières. L'ouvrage de Cave a été continué jusqu'au seizième siècle par H. Wharton et Rob. Gerens.

2. *Commentarius de scriptoribus ecclesiasticis*, Lips., 1722, 2 vol. in-fol., jusqu'au quinzième siècle inclusivement, par Casimir Oudin. Cet ouvrage a d'excellentes parties.

3. *Bibliotheca theologica selecta*, par Walch, à laquelle on a ajouté plus tard : *Bibliotheca patristica*, Ienæ, 1757-1765 et 1770. Editio nova ab J. T. Lebr. Danzio, Ienæ, 1834.

4. Bæhr a composé : 1. *les Poètes et les historiens chrétiens;* 2. *la Théologie chrétienne romaine;* 3. *la Littérature chrétienne et romaine de l'époque carlovingienne*, Carlsr., 1836, 3 vol., *Suppléments* à son *Histoire de la littérature païenne romaine*. Comme philologue, l'auteur se renferme exclusivement dans la partie historique, littéraire et esthétique ; il ne s'occupe point de théologie.

5. A cette classe d'écrivains se rattache, au moins partiellement, le théologien suisse et protestant Bœhringer, par son *Histoire de l'Eglise en biographies*, Zurich, 1842, 2 vol., jusqu'au seizième siècle. Une seconde édition en a paru depuis 1861. Il y a là quantité d'excellentes choses gâtées par un rationalisme fanatique et effréné, et par des bévues.

DE L'INFLUENCE DES LITTÉRATURES GRECQUE & ROMAINE SUR LES ORIGINES DE LA LITTÉRATURE CHRÉTIENNE.

Cf. Mœhler, *Patrologie*, 1er vol., pag. 27-48.

Pour donner une idée exacte des origines et des développements successifs de la littérature chrétienne, il nous semble nécessaire de caractériser, au moins dans ses traits généraux, le génie de la littérature grecque et romaine, son influence sur la littérature chrétienne, puis la différence qui en est résultée entre la littérature chrétienne chez les Grecs et la littérature chrétienne chez les Romains.

§ 8. La langue et la littérature romaine. — La langue et la littérature grecque.

La langue hébraïque n'était guère propre à servir de véhicule à une religion aussi universelle que le christianisme. Comme les langues sémitiques, elle était généralement trop pauvre et marquée d'une empreinte de nationalité trop exclusive. Elle était, de plus, trop allégorique, trop vague, et n'avait jamais été employée aux investigations abstraites de la science. La preuve de cette impropriété a été fournie plus tard par les cabalistes, qui furent obligés de recourir aux images les plus étranges pour donner à leurs pensées une forme trop défectueuse. Dans la suite, il est vrai, le syriaque et surtout l'arabe finirent par se plier aux exigences de la science, mais ce ne fut pas sans une intervention manifeste de la langue grecque : cela est vrai surtout des Arabes mahométans ; c'est la littérature grecque qui leur a donné, à eux et à leur langue, les instruments de la science.

Il était donc très-naturel que les chrétiens se servissent d'abord de la langue grecque, et lui empruntassent le vêtement dont ils avaient besoin pour leurs idées nou-

velles. Par la richesse de ses formes et la flexibilité de son génie, cette langue se prêtait admirablement aux besoins multiples de la théologie chrétienne. Le peuple grec, doué à la fois du talent spéculatif et du sens pratique, joignant à un goût très-vif pour le beau dans la nature un amour ardent pour sa nation, avait formé une littérature d'une richesse incomparable; nous allons y jeter un rapide coup d'œil.

Le dernier écrivain qui ait retracé l'histoire de la littérature grecque, Bernhardy[1], la divise dans les cinq périodes suivantes : 1. Des éléments de la littérature grecque jusqu'à Homère; 2. depuis Homère (950 ans avant Jésus-Christ) jusqu'aux guerres des Perses, ou littérature des différentes tribus; 3. depuis les guerres des Perses (490 ans avant Jésus-Christ) jusqu'à Alexandre le Grand, apogée de la littérature attique; 4. depuis Alexandre le Grand (336-326 avant Jésus-Christ) jusqu'à Justinien : littérature des sophistes, ou fin de la philosophie spéculative et de la littérature païenne chez les Grecs; 5. depuis Justinien (527-566 après Jésus-Christ) jusqu'à la prise de Constantinople (1453), ou littérature byzantine chez les chrétiens.

Dans les différents domaines de cette littérature, le point culminant a été atteint, en philosophie par Platon et Aristote, en histoire par Hérodote, Thucydide et Xénophon, en éloquence par Démosthène et Isocrate, en poésie par Pindare, Eschyle, Sophocle et Euripide. Tous appartiennent à la troisième période. A partir de là, la littérature perd de son éclat, surtout depuis que, à la suite des conquêtes d'Alexandre, le théâtre des grands succès de l'éloquence eut été transporté d'Athènes à Alexandrie, où la littérature grecque allait encore recevoir des Ptolémées une dernière et énergique impulsion.

On ne saurait nier, toutefois, que la langue hébraïque

[1] *Esquisse de la littérature grecque, avec une revue comparative de la littérature romaine*, 2e édit. Halle, 1852, un vol. (en allemand).

n'ait eu sur la littérature chrétienne une influence considérable. Plusieurs siècles déjà avant Jésus-Christ, les Juifs, devenus un peuple commerçant, entretenaient de fréquentes relations avec les nations étrangères, surtout avec les Grecs. Or il était naturel qu'ils se ressentissent de leur contact avec la langue et la civilisation grecque. Non-seulement les nombreuses colonies juives qui s'étaient fixées dans des villes grecques ou seulement grécisées, adoptèrent la langue grecque, mais dans leur patrie même, dans l'ancienne et orthodoxe Judée, les Juifs eurent une peine infinie à détourner les dangers que l'hellénisme faisait courir à leur croyance. Les Juifs et les Syriens qui séjournaient à l'étranger apprirent surtout le grec dans leurs relations extérieures ; et ainsi se forma parmi eux un dialecte vulgaire rempli d'hébraïsmes et conservant les propriétés du dialecte alexandrin. Alexandrie était effectivement le siége principal de l'émigration juive. Ce dialecte, appelé *hellénistique*, y prévalut aussi dans la littérature, et 284 ans avant Jésus-Christ, l'Ancien Testament y fut traduit en grec, par les Septante, dans cette forme hébraïsante ; on écrivit même dans ce dialecte les autres livres de la Bible qui furent composés plus tard, tels que le livre de la *Sagesse* et deux livres des *Machabées*. Plus tard encore, lorsque les deux savants Juifs Philon et Flavius Josèphe, celui-là né vers l'an 20 avant Jésus-Christ, celui-ci 37 ans après Jésus-Christ, écrivirent dans cet idiome, la langue hellénique avait déjà pris une place durable dans la littérature. Les apôtres eux-mêmes et leurs disciples étaient d'autant plus portés à s'en servir que leurs prédications s'adressaient de préférence aux communautés juives hellénisantes des villes où ils pénétraient. C'est là aussi ce qui explique pourquoi dans la suite la littérature grecque chrétienne fut surtout composée dans cet idiome [1], et pourquoi enfin on trouvait si peu de chré-

[1] Winer a fait connaître de nos jours les propriétés de cet idiome

tiens grecs qui écrivissent purement le grec. Outre Alexandrie, il y avait encore trois autres centres importants de littérature hellénistique : c'étaient Antioche, capitale de la Syrie et de la Macédoine, puis Pergame et Tarse.

Quand la littérature chrétienne fit son apparition, la période de fécondité était passée chez les Grecs. En dehors de la cohue des grammairiens, des rhéteurs et des sophistes, on ne voit plus paraître d'historiens qu'à de rares intervalles, tels que Polybe et Diodore de Sicile; seules, les mathématiques, la géographie et l'astronomie fournissent encore des œuvres sérieuses. A la fin cependant on vit surgir encore, sous l'influence incontestable du christianisme, les philosophes néo-platoniciens, qui, au dixième siècle après Jésus-Christ, disparaissent de l'histoire de la littérature grecque, et avec eux l'érudition païenne.

Après les Grecs, ce sont les Romains, si puissants au point de vue matériel et politique, qui jouent le principal rôle dans le christianisme. La littérature romaine se divise communément en cinq périodes[1] : la première commence à la construction de Rome et s'étend jusqu'à Livius Andronicus, environ l'an 515 de Rome, après l'heureuse issue de la première guerre punique : débuts poétiques insignifiants, maigres chroniques, peu de recueils de lois. La seconde période s'étend depuis l'introduction de la littérature grecque et la naissance d'une littérature romaine d'imitation, jusqu'à Cicéron (an 648 de Rome) ou jusqu'à la mort de Sylla (an 676 de Rome).

dans sa *Grammaire de l'idiome du Nouveau Testament*, Leipz, 1852; 6e édit., 1855. Cf. Beelen, *Grammatica græcitatis N. Testam., quam ad G. Wineri librum composuit*, Lov., 1857. *Clavis N. Testam.*, édit. Wahl, Lips., 1829. *Lexica*, de Bretschneider, Lips, 1820. Schirlitz, 1822. Wilke et Loch, Ratisbonne, 1858.

[1] Bæhr, *Hist. de la littér. rom.*, 3e édit., 1844, 4 vol.; 1er vol., p. 28-74. Bernhardy, *Esquisse de la littér. rom.*, 4e édit., Braunschw., 1865.

Ses principaux écrivains sont : Livius Andronicus, Nævius, Ennius, Pacuvius, Attius; parmi les poètes comiques : Plaute, Térence, Cœlius Statius, L. Afranius, S. Tarpilius, Fabius Dossenus, etc., le satirique Lucilius, le poète Lucrèce, Caton le Censeur, etc., outre des annalistes et des orateurs dont les œuvres, comme celles de la plupart des auteurs nommés, ne nous sont point parvenues. La troisième période, surnommée l'âge d'or, comprend le temps qui s'est écoulé depuis Cicéron à la mort d'Auguste (an 16 après Jésus-Christ). Ici, la formation de la langue sur des modèles grecs paraît achevée; malheureusement, la sève nationale et romaine est tarie, et l'on ne voit plus se développer de poésies vraiment patriotiques. En général, et dans toutes les branches de la science, la littérature tourne à la rhétorique et à l'emphase; et comme les Romains ont un goût très-prononcé pour les choses pratiques, ils se portent de préférence vers les sciences d'une application immédiate. Cicéron avouait lui-même que c'était à la philosophie qu'il était redevable de sa gloire et de son talent d'orateur, et que s'il l'avait cultivée, c'était surtout en vue de ce résultat[1].

Les principaux auteurs qui fleurirent dans cette période sont : Varron, Cicéron, J. César (outre Hirtius et Oppius), Cornelius Nepos, Virgile, Horace, Ovide, Catulle, Tibulle, Properce, Tite-Live, Salluste, Vitruve, Laberius, P. Syrus, Cornelius Severus, Manilius, Gratius.

Quatrième période, ou âge d'argent. De nos jours, cette période a été prolongée à juste titre jusqu'à la mort de l'empereur Trajan (117 ans après Jésus-Christ), et même jusqu'au règne d'Antonin le Pieux (138 après Jésus-Christ); elle renferme les auteurs suivants : Phèdre, Quinte-Curce, Velleius Paterculus, Valère Maxime, Celse, Scribonius Largus, les deux Sénèques, Perse, Lucain, Asconius Pedianus, Columella, Palladius, Pomponius

[1] *Tusculan.*, disp. I, § 6.

Mela, Pétrone, Quintilien, les deux Pline, Juvénal, Suétone, Tacite, Fromentin, Flore, Valérius Flaccus, Silius Italicus, Martial, Justin, Aulu-Gelle, Terentianus, Sulpicia. Cependant ces auteurs n'étaient guère qu'un écho des âges précédents. Il est vrai que sous quelques empereurs, tels que Vespasien, Trajan, Adrien, Antonin le Pieux et Marc-Aurèle, on fit beaucoup pour la culture des sciences en instituant des bibliothèques et des écoles publiques, au lieu des établissements privés qu'on avait eus jusque-là, en rémunérant les sophistes et les grammairiens; mais on ne parvint pas à leur donner une nouvelle splendeur; les historiens qui ont suivi Tacite, si l'on excepte Ammien, ne sont que de fades compilateurs, et l'éloquence, après l'extinction de la vie publique, dégénéra comme chez les Grecs en un vain étalage de paroles recherchées et prétentieuses.

La cinquième période s'étend depuis Antonin le Pieux jusqu'à Honorius et à la conquête de Rome par Alaric (410 après Jésus-Christ). Arrivée là, la littérature romaine païenne marche à grands pas vers sa décadence.

§ 9. Des rapports de la littérature païenne avec la littérature chrétienne chez les Grecs et les Romains.

Les langues orientales et les langues celtiques ayant disparu presque complètement de l'empire romain, les deux langues grecque et romaine se présentaient naturellement pour servir de canal à la pensée chrétienne. Mais tandis que le latin n'était parlé que dans le centre et dans le nord de l'Italie, dans la portion occidentale du nord de l'Afrique, dans l'Espagne et la Gaule; non-seulement le grec dominait dans toutes les autres parties de l'empire romain, et, dans plusieurs provinces, existait simultanément avec la langue latine, dans le sud de la Gaule, par exemple; mais c'était lui encore qui défrayait les relations des peuples dans le monde entier:



Græca leguntur in omnibus fere gentibus, latina suis finibus, exiguis sane, continentur, disait Cicéron en son discours *pro Archia poeta*. A Rome même, la langue grecque conservera la prépondérance dans le commerce journalier et dans la littérature jusqu'au commencement du cinquième siècle, circonstance importante pour la patrologie, car nous verrons des hommes tels que saint Clément, Hermas, Hippolyte, Cassius, etc., écrire en grec dans la capitale même de l'empire romain. Minutius Félix et Tertullien, sur la fin du deuxième siècle, sont les premiers auteurs chrétiens qui aient écrit en latin.

C'est à coup sûr par un dessein providentiel que les deux plus illustres peuples de l'antiquité païenne sont parvenus, avant la prédication de l'Evangile, à élever leur langue à un si haut point de perfection. Pour apprécier ce fait à sa juste valeur, il suffit de jeter les yeux sur un ordre de choses entièrement opposé, sur l'état encore barbare des Germains, à qui il fallut un laps de plusieurs siècles pour former une littérature chrétienne.

La religion chrétienne trouva dans ces deux vieilles langues de quoi contenir toute la plénitude de sa nouvelle doctrine, et c'est là qu'elle devait puiser dans la suite des âges les formes qui répondraient le mieux à ses idées; car les termes les plus nécessaires manquaient encore pour exprimer les doctrines et les idées fondamentales qui sont comme le noyau du christianisme; aussi les païens trouvaient-ils ces doctrines nouvelles et étranges. Le christianisme révéla dans cette circonstance l'énergie vitale dont il était doué en imaginant, pour rendre complètement sa pensée, des expressions nouvelles, telles que τριὰς, οὐσία, ὑπόστασις, πρόσωπον, δμοούσιος, θεοτόκος, ἐνανθρώπησις, εὐαγγέλιον, χάρις, μυστήριον, ταπεινοφροσύνη, *trinitas, redemptio, gratia, sacramentum,* etc.

Ce qu'on peut dire de l'idiome hellénistique par rapport à la langue grecque, c'est-à-dire qu'il aida à la formation d'une laugue sans perdre son caractère, peut se

le commencement de l'ère chrétienne jusqu'au quatrième siècle, où elle eut à subir le mauvais goût des rhéteurs, envahit de plus en plus le fond aussi bien que la forme des ouvrages, puis la décadence des arts et des sciences pendant l'émigration des peuples, paralysèrent le développement de la littérature chrétienne. Cependant dans toutes les périodes de cette littérature, chez les Grecs comme chez les Romains, quelques écrivains se rencontrèrent encore qui surent donner à la vérité chrétienne l'élégante parure de l'antiquité païenne.

Quant au domaine qu'embrassait la littérature chrétienne, nous ferons remarquer que les premiers fidèles, dans l'amour et l'intérêt qu'ils portaient aux vérités révélées, s'occupaient surtout à les répandre par la parole et par l'écriture ; de là vient que pendant les trois premiers siècles, leur littérature fut exclusivement religieuse. C'est à partir du quatrième siècle seulement que la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'histoire nationale et militaire, l'histoire naturelle, la jurisprudence, la médecine et d'autres matières encore, entrent dans le programme scientifique des chrétiens.

Sur le latin et le grec des auteurs ecclésiastiques, consulter : Suiceri *Thesaurus eccles. e Patribus græcis,* Amst., 1728 (1682) 2 vol. in-fol. C. Du Fresne, Dom. du Cange, *Glossarium mediæ et infimæ græcitatis,* Lugd., 1688, 2 vol. in-fol. Du même : *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis,* Paris, 1678, 3 vol. in-fol. *Editio auctior studio et opera monach. Bened.,* Paris, 1733 et seq., 6 vol. in-fol., *Cum supplem. monach. ord. S. Bened., P. Carpentarii* (*Glossar. novum ad script. medii ævi,* Par., 1766, 4 vol. in-fol.). Adelungi *Glossar. manuale ad scriptores med. et infim. latin.,* Hal., 1772 et seq., 6 vol. in-8°. Ed. G. Henschel., Par., 1840, 7 vol. in-4°.

Nous indiquerons à leur place respective les glossaires sur le style de chaque auteur en particulier.

§ 10. Différences de la littérature chrétienne chez les Grecs et chez les Romains.

Les mêmes différences que nous avons déjà remarquées dans la littérature païenne chez les Grecs et chez

les Romains, reparaissent dans la littérature chrétienne de ces deux peuples. Un fait qui mérite surtout d'être signalé, c'est que, chez les Grecs, la littérature chrétienne, même en exceptant les travaux des apôtres, est presque d'un siècle plus ancienne que la littérature chrétienne des Latins. Dans les travaux des Grecs devenus chrétiens, ce qui domine c'est le génie spéculatif; chez les Latins, au contraire, c'est l'esprit pratique. Les Grecs traitent leurs sujets surtout au point de vue philosophique; les Latins préfèrent le point de vue oratoire, et cette seule qualité compense largement les brillants avantages de la littérature chrétienne chez les Grecs. Grâce à ce sens profond des choses pratiques, les Latins restèrent davantage sur le terrain de l'orthodoxie et de la réalité, et l'on sait que le christianisme s'appuie beaucoup plus sur la pratique que sur la spéculation.

L'ÈRE PATRISTIQUE.

ÉCRITS DES GRECS, DES ROMAINS ET DES ORIENTAUX.

PREMIÈRE PÉRIODE (1—320). — Les auteurs ecclésiastiques avant le concile de Nicée.

CHAPITRE PREMIER.

LES PÈRES APOSTOLIQUES.

§ 11. Nombre des Pères apostoliques. — Les rares écrits qu'ils ont laissés sont rédigés sous forme de lettres et seulement en grec.

Parmi les Pères apostoliques qui ont été disciples des apôtres on compte : Clément, évêque de Rome; Barnabé; Ignace, évêque d'Antioche; Polycarpe, évêque de Smyrne, l'auteur de la lettre encyclique des fidèles de Smyrne *Sur le martyre de saint Polycarpe;* l'auteur inconnu de l'*Epître à Diognète;* Papias, évêque d'Hiérapolis, et, d'après l'usage traditionnel mais à tort, Hermas, l'auteur du *Pasteur*.

Tous n'ont laissé qu'un petit nombre de monuments écrits, et en voici la raison : Comme le christianisme ne s'annonçait point pour une production de l'esprit humaine, mais pour une révélation divine, et qu'il s'accréditait par des miracles, il réclamait la foi; on n'exigeait point de démonstration : on s'appliquait de toutes ses forces à faire pénétrer dans les habitudes de la vie les grandes vérités du christianisme. Dans les premiers temps de sa propagation, du reste, le christianisme s'adressait surtout à la classe inculte, chez laquelle la recherche scientifique n'était pas un besoin et n'aurait pas trouvé d'écho.

Borné aux simples relations de la vie commune, le mouvement littéraire se révélait sous forme de lettres, où l'on se transmettait les événements de la vie quotidienne, des conseils et des exhortations à persévérer dans la foi et dans la charité, des avertissements à fuir les fausses doctrines. Dans cet état de choses, il est à remarquer que la plupart des épîtres émanées des Pères apostoliques offrent, pour le fond comme pour la forme, de grandes analogies avec les épîtres du Nouveau Testament, dont souvent elles ne font guère autre chose que développer la doctrine. Hermas, dans son *Pasteur*, est le seul qui s'écarte de cette forme épistolaire; du reste, il ne fait point partie des Pères apostoliques.

Nonobstant ces modestes débuts de la littérature chrétienne, il est étonnant, selon la juste remarque de Mœhler, qu'on voie déjà se dessiner dans ces productions les formes diverses que revêtiront plus tard les différentes branches de la théologie. Ce sont, dans l'*Epître à Diognète*, les débuts de l'apologétique chrétienne en face des incroyants (*Demonstratio evangelica*); dans les lettres de saint Ignace, les premières assises de la démonstration catholique vis-à-vis des hérétiques (*Demonstratio catholica*); dans les lettres de Barnabé, l'interprétation allégorique des vérités de l'Ancien Testament dans leur rapport avec le Nouveau; dans les lettres de Clément de Rome, les origines du droit canon; dans la lettre des fidèles de Smyrne, un essai d'histoire ecclésiastique; dans l'ἐξηγήσεις de Papias, les commencements de l'exégèse appliquée au Nouveau Testament, et, un peu plus tard, dans le *Pasteur* d'Hermas, la première tentative d'une morale chrétienne.

L'usage exclusif de la langue grecque dans la littérature chrétienne jusqu'à la fin du deuxième siècle vient, ainsi que nous l'avons montré plus haut, de ce qu'elle était la plus perfectionnée de toutes les langues anciennes, et que c'était elle qui se prêtait le mieux au service de

la religion du *Verbe divin* (λόγος); c'était aussi la langue la plus propagée et la plus connue de cette époque.

La principale édition des Pères apostoliques, celle qui a servi de modèle à toutes les autres, est due à Cotelier (*societatis Sorbon. theologus*) : *Patrum apostolicorum opera vera et suppositicia, una cum Clementis, Ignatii, Polycarpi actis atque martyriis*, Paris, 1672; ed. 2ª *auctior*, par l'arménien Le Clerc. Avec des recherches et des explications nouvelles, dans la *Bibliotheca* de Gallandi et dans Migne, *série grecque*, t. I et II; ed. Jacobson, Oxon. (1830 et 1840); edit. 3ª, 1864; ed. Héfelé, Tubing., 1839, ed. 4ª, 1857; ed. Dressel, Lips. (1857) 1863. Traduits en allemand par Karker, excepté les lettres de Clément, Ignace, Polycarpe, qui ont été traduites et commentées par Vocher, Tub., 1829-1830. De même que Cotelier et Le Clerc avaient reproduit les opinions du dix-septième siècle sur les Pères apostoliques, Hilgenfeld a exposé celles des écrivains modernes (*les Pères apostoliques*, etc. Halle, 1853, en allem.).

§ 12. Saint Clément de Rome.

Voir les *Prolégomènes* de Cotelier, Gallandi, Jacobson, Héfelé et Dressel. — Consulter sur saint Clément : Iren., *Adv. hæres.*, III, III; Tertul., *De præscript. hæres.*, c. XXXII; Clem. Alexandr., *Stromat.*, IV, XVIII; Origen., *De princip.*, II, III; Euseb., *Hist. eccl.*, III, IV, XV, XVI, XXXIV, XXVIII; Epiph., *Hæres.*, XXVII, c. VI; Hieron., *Catal.*, c. XV; Rufin., *Præf. in Clem. Recogn.*; Optat. Milev., *De schism. Don.*, lib. III, c. III; Aug., *Ep.* LIII *ad Generos.*

Des écrivains fort anciens rapportent que le personnage dont saint Paul a fait l'éloge[1] et qu'il a dit avoir travaillé avec lui, est l'auteur d'une lettre aux Corinthiens. Nous ne savons rien de précis sur les détails de sa vie; on suppose seulement, d'après le passage de saint Paul que nous venons d'indiquer, qu'il était d'origine païenne et natif de Philippes. Il est vrai que Tillemont et d'autres auteurs, s'appuyant sur un passage même de sa lettre (« votre père Jacob, — Abraham, » c. IV et XXXI), ont prétendu qu'il était d'origine juive; mais cette opinion ne semble pas admissible. D'après des données plus récentes, basées sur les écritures pseudo-

[1] *Phil.*, IV, 3.

clémentines, Clément aurait été fils d'un sénateur romain. Toutefois l'antiquité chrétienne atteste unanimement qu'il fut évêque de Rome (de 92 à 101, dit Eusèbe, difficilement depuis 68 à 77), et, selon toute probabilité, le successeur de Lin et d'Anaclet, lesquels, ainsi qu'on le croyait autrefois, dirigeaient l'Eglise romaine du temps de saint Pierre et pendant son absence. D'après des renseignements moins anciens et peu autorisés, rapportés par Siméon le Métaphraste (sur le 24 nov.), Clément aurait été sous Trajan banni de Rome et relégué dans la Chersonèse-Taurique[1], où, après une vie de travaux couronnés des plus beaux résultats, il aurait subi le martyre dans les flots de la mer. On lui attribue les ouvrages suivants :

1. Ouvrages certainement authentiques :

La première Epître aux Corinthiens, Ἐπιστολὴ πρὸς Κορινθίους πρώτη, divisée en cinquante-neuf chapitres. Cette lettre, au témoignage d'Eusèbe et de saint Jérôme, était lue dans les Eglises chrétiennes dès la plus haute antiquité. Les efforts tentés récemment pour affaiblir l'authenticité de cette lettre, démontrée par de si puissants témoignages, et pour l'attribuer au martyr Flavius Clément, de la famille de l'empereur Domitien, sont aussi vains que les doutes élevés précédemment sur son intégrité.

Cette lettre fut écrite à l'occasion des disputes qui avaient éclaté parmi les fidèles de Corinthe, et qui existaient déjà du temps de saint Paul. Les Corinthiens avaient poussé l'audace jusqu'à déposer leurs supérieurs ecclésiastiques et à exiger que Clément, évêque de Rome, approuvât leur conduite. Clément, au nom des fidèles de Rome, leur répondit par la présente lettre et leur adressa de vifs reproches sur ce qui s'était passé. Dans le Nouveau Testament, leur dit-il, l'institution de la hiérarchie ecclésiastique n'est pas moins divine que

[1] Aujourd'hui la Crimée. (*Note du trad.*)

sous l'Ancien; il leur montre les tristes conséquences des dissensions et des schismes, et, après de sévères réprimandes (c. XXIX et XLV), il reprend un accent plus affectueux et les exhorte à rétablir la concorde parmi eux. Le ton un peu âpre qui règne dans certains passages de cette lettre l'a fait appeler par saint Irénée une épître « forte, massive » (ἱκανωτάτη). Elle fut sans doute rédigée vers l'an 96, car l'allusion qui y est faite à une persécution violente qui venait d'avoir lieu s'applique mieux à la persécution de Domitien qu'à celle de Néron. Les indications contenues dans les chapitres XL et XLI ne signifient pas absolument que le temple de Jérusalem subsistait encore. Du reste, saint Clément affirme lui-même, au chapitre XLIV, que les successeurs des apôtres avaient déjà institué des prêtres qui, eux-mêmes, « depuis longtemps, » jouissaient d'un crédit universel μεμαρτυρούμενοι πολλοῖς χρόνοις ὑπὸ πάντων.

Parmi les lettres de saint Clément, on considère comme douteuses :

1. *La seconde Epître aux Corinthiens*, Ἐπιστολὴ πρὸς Κορινθίους δευτέρα. Cette lettre, composée de douze chapitres, ne commence et ne finit point avec les formules accoutumées du genre épistolaire et ne roule point sur un sujet précis, ce qui a fait supposer que c'était un fragment d'homélie ecclésiastique. Gallandi, dans ses *Prolégomènes*, a fait de grands efforts pour établir son authenticité par des raisons intrinsèques et extrinsèques. D'autres, prenant le parti opposé et sacrifiant le titre, d'ailleurs insignifiant : Πρὸς Κορινθίους, ont rappelé ce fait consigné dans saint Epiphane[1], qu'il circulait de son temps des *Lettres encycliques de Clément*, renfermant une doctrine antiébionite, et qu'on lisait dans les communautés chrétiennes. C'est là ce qui a fait croire que

[1] *Hæres.*, lib. XXX, c. XV. Cf. Hieron., *Advers. Jovinian.*, lib. I, c. XII.

notre lettre pouvait bien être une de ces lettres circulaires, d'autant plus qu'elle ne portait pas l'adresse des destinataires. Quant à l'absence d'une conclusion, elle s'explique suffisamment par la brusque interruption du texte.

Après une étude plus attentive de cette question, Hagemann a essayé d'établir que ce fragment servait de lettre d'accompagnement au *Pasteur* d'Hermas, avec lequel il présente de nombreuses et grandes analogies[1].

Consulter Hagemann, *Tub. Theol. Quart.-Sch.*, 1861, p. 509-531, et Hilgenfeld, *les Pères apostoliques*, p. 118-121.

2. *Epistolæ II ad virgines, seu de laude virginitatis.* Ces épîtres, en traduction syriaque, ont été découvertes au dix-huitième siècle par Wetstein, et publiées avec une traduction latine. On les trouve aussi dans Gallandi, *Biblioth.*, 1er vol., et dans Migne, série grecque, 1er vol. Beelen en a donné récemment une édition plus correcte, à laquelle on serait tenté de reprocher trop d'appareil critique, Louvain, 1856, in-4°. Elle a été traduite en allemand par Zingerle, Vienne, 1827.

3. Ouvrages évidemment apocryphes :

1. *Epistolæ V decretales;* 2. 85 *Canones apostolorum;* 3. *Constitutiones* (διατάξεις) *Apostolorum, libri VIII.* D'après les nouvelles recherches de Drey sur les constitutions et les canons des apôtres[2], ces huit livres émaneraient des deuxième, troisième et quatrième siècles, et seraient pour l'histoire ecclésiastique de ce temps-là une source importante. 4. *Homiliæ clementinæ XX,* ed. Dressel, Gottingue, 1853, et dans Migne, tome II. La vingtième Homélie et la fin de la dix-neuvième ont été récemment découvertes par Dressel. 5. *Recognitiones,* libri X, dont il n'existe qu'une traduction latine. On les trouve aussi dans Gersdorf : *Bibliotheca Patrum latinorum,* vol. 1er, avec l'*Epitome de actibus, peregrinationibus et prædica-*

[1] *Visio* II, c. IV; voir ce qui sera dit plus loin.
[2] Tubingue, 1832.

tionibus sancti Petri, ad Jacobum Hierosol. episcopum, extrait des deux précédents ouvrages. Ces trois écrits ne sont que des recensions d'un roman religieux et didactique contenant l'histoire de Clément à la recherche de la vraie religion. Rédigés en faveur de la secte ébionite, ils cachent un système gnostique particulier et différent de celui des Alexandrins et des Syriens, avec une forte teinte de judaïsme[1]. Ces ouvrages ont donné lieu aux orthodoxes comme aux hérétiques, de publier, soit à Rome, soit en Syrie, des écrits sous le nom de Clément de Rome.

Doctrine et style de la première Epître aux Corinthiens.

Cette lettre nous présente un bel exemple de la méthode d'enseignement usitée dans les premiers âges du christianisme. Les doctrines et les conseils y sont ordinairement élucidés par des traits historiques ou par de longs passages dont la plupart sont empruntés à l'Ancien Testament confirmé par le Nouveau, et par différents points du dogme catholique :

1. Sur l'inspiration des saintes Ecritures : « Scrutez avec soin, dit-il, les saintes Ecritures, ce sont les vrais oracles de l'Esprit-Saint » (c. XLV).

2. Au chapitre XLII, il énumère successivement les trois personnes de la sainte Trinité : « Dieu, le Seigneur Jésus-Christ et le Saint-Esprit, » et, au chapitre XLVI : « N'avons-nous pas un Dieu et un Christ? L'Esprit qui a été répandu sur nous n'est-il pas un esprit de grâce et une vocation en Jésus-Christ? »

3. Dans l'application qu'il fait à Jésus-Christ du passage de saint Paul aux Hébreux (I, 3; IV, 13), il dit du Christ qu'il est « la splendeur de la majesté divine, » et élevé au-dessus de tous les anges.

4. Il déclare que Jésus-Christ a souffert pour nous, et

[1] Cf. Uhlhorn, *Origine et objet des Homélies et des Récognitions de Clément de Rome*, Gott., 1854.

qu'il possédait la nature humaine dans toute sa plénitude : « C'est pour l'amour de nous, dit-il, que Jésus-Christ Notre-Seigneur a donné son sang pour nous, sa chair pour notre chair, son âme pour notre âme. » « Jetons donc les yeux sur le sang de Jésus-Christ et considérons combien il doit être précieux devant Dieu, puisqu'il a été répandu pour notre salut et qu'il a procuré à l'univers la grâce de la pénitence. » De plus, ce n'est point par notre sagesse, par notre piété, ni par aucune œuvre sainte, mais par la vocation et par la grâce de Dieu, que nous sommes justifiés. S'ensuit-il que nous devons renoncer à la charité ? Non. Hâtons-nous plutôt d'embrasser toutes sortes de bonnes œuvres (c. XXXII et XXXIII).

5. Il inculque les œuvres de la pénitence et la confession des péchés (c. VII, VIII, LI-LVII) ; « car il est meilleur à l'homme de confesser ses péchés que de tomber dans l'endurcissement du cœur » (c. LI). « Vous donc, qui avez été les fauteurs de la révolte, soumettez-vous aux prêtres et acceptez la correction comme une pénitence » (c. LVII).

6. Le dogme de la résurrection des corps est confirmé, ainsi que dans saint Paul, par un grand nombre d'exemples puisés dans la nature, et surtout par le prétendu rajeunissement du Phénix au bout de cinq siècles (c. XXIV-XXVI).

7. L'Eglise, aux yeux de saint Clément, est le corps unique et indivisible du Christ ; il n'est point permis de le lacérer ni de le désunir[1] ; ceux qui demeurent séparés de lui sont voués à la damnation[2]. L'Eglise se compose du clergé et des laïques : « Au pontife su-

[1] Ἵνα τί διέλκομεν καὶ διασπῶμεν τὰ μέλη τοῦ Χριστοῦ, καὶ στασιάζομεν πρὸς τὸ σῶμα ἴδιον; c. XLVI.

[2] Ἄμεινόν ἐστιν ὑμῖν ἐν τῷ ποιμνίῳ τοῦ Χριστοῦ μικροὺς καὶ ἐλλογίμους εὑρεθῆναι ἢ καθ' ὑπεροχὴν δοκοῦντας ἐκριφῆναι ἐλπίδος αὐτοῦ, c. LVII.

prême sont confiées des fonctions particulières ; les prêtres ont reçu une place distincte, et les lévites ont des offices spéciaux à remplir ; le laïque est assujetti aux prescriptions des laïques (c. XL). Saint Clément, il est vrai, emploie encore indistinctement les termes d'évêques et de prêtres (ἐπίσκοποι, πρεσβύτεροι) ; mais il n'en admet pas moins trois ordres hiérarchiques distincts les uns des autres et comprenant les évêques, les prêtres et les diacres (c. XLII et XLIV ; cf., c. XLVII et LVII), qui correspondent aux trois ordres de l'Ancien Testament[1] indiqués au chapitre XL. La hiérarchie n'est point d'origine humaine, mais d'origine divine ; il ne saurait donc être permis de déposer les chefs légitimement appelés et accrédités (c. XXXIX). Ces chefs, au temps de saint Clément, étaient nommés avec le concours des fidèles, συνευδοκησάσης τῆς ἐκκλησίας πάσης, *consentiente universa Ecclesia* (c. XLIV).

8. Enfin, l'invitation faite par les Corinthiens à l'Eglise de Rome, de mettre un terme à leurs dissensions dans un temps où l'apôtre saint Jean vivait probablement encore, de même que la réponse de l'évêque saint Clément, est une preuve décisive de la primauté de l'évêque de Rome sur toute l'Eglise.

Le style de cette lettre semblait à Photius plein de simplicité et de force, et tout-à-fait dans la manière ecclésiastique (*Biblioth.*, cod. 113).

[1] Il est vrai qu'à côté de ἡγούμενοι et de προηγούμενοι (ἐπίσκοποι), on trouve aussi, c. I et XXII, πρεσβύτεροι ; mais il est difficile que dans ces deux endroits πρεσβύτεροι désigne les chefs de l'Eglise ; il s'applique plutôt à des personnes âgées, par opposition aux jeunes personnes, νέοις, mentionnées dans le contexte. — Sur l'explication du difficile passage qui commence le chapitre XLIV concernant les relations des apôtres et des chefs institués par eux : Καὶ μεταξὺ ἐπινομὴν δεδώκασιν (ἀπόστολοι), consulter Nolte dans la *Revue de théolog. cath.*, par Scheiner, Vienne, 1855, p. 448, et Héfelé, *les Pères apostoliques*.

§ 13. L'Epître catholique de saint Barnabé[1].

Voir les *Prolégomènes* de Cotelier, Galandi, Jacobson, Héfelé et Dressel.

La lettre catholique de saint Barnabé (ἐπιστολὴ καθολική) en vingt-deux chapitres, était demeurée jusqu'ici incomplète; le commencement, c'est-à-dire quatre chapitres et demi, n'existait que dans une traduction latine gravement altérée, lorsque Tischendorf découvrit le texte grec complet dans un manuscrit du Sinaï. Ce manuscrit a été reproduit par Dressel, avec des variantes (*Patres apost.*, ed. 2ª, Lips., 1863).

Dès la plus haute antiquité chrétienne, cette lettre avait été attribuée à un personnage souvent mentionné dans les *Actes* et dans les épîtres de saint Paul[2], à Barnabé, compagnon et collaborateur de saint Paul, et qualifié aussi du titre d'apôtre. Originaire de Chypre et connu d'abord sous le nom de Joses, il avait reçu des apôtres le surnom de Barnabé (*Fils de la Consolation* ou *du Discours inspiré*). Comme saint Marc, son cousin et son compagnon, après s'être d'abord séparé de saint Paul, se trouvait de nouveau avec lui en l'an 62[3], on a supposé que Barnabé était déjà mort à cette époque. D'après le calcul de Mazochius, sa mort ne serait arrivée qu'en l'an 76, tandis que, selon les données obscures et incertaines d'actes de martyrs d'une date postérieure (*Acta et Passio Barnabæ in Cypro*), elle aurait eu lieu dès l'an 53, 55 ou 57[4].

Les célébrités scientifiques de l'Eglise au troisième

[1] Clem. Alex., *Strom.*, II, VI, VII, XV, XVII, XX; V, VIII, X, XVII; Orig., *Contra Cels.*, I, LXIII; *De princip.*, III, II; Euseb., *Hist. eccl.*, III, XXV; VI, XIV; Hieron. *Catal.*, c. VI.

[2] *Act.*, IX, 27; II, 12, 25; XIV, 13; XV, 2; *I Cor.*, IX, 6; *Galat.*, II, 1, 13; *Col.*, IV, 10; *Philém.*, 24.

[3] *Coloss.*, IV, 10; cf. *I Pierre*, V, 15; *II Tim.*, III, 11.

[4] Cf. Héfelé, *Lettre missive de Barnabé*, p. 31-37 (en allemand).

siècle, saint Clément d'Alexandrie et Origène, n'hésitent pas à attribuer cette lettre au Barnabé dont nous parlons, sans toutefois la placer au même rang que les écrits des apôtres. Eusèbe lui-même et saint Jérôme n'ont pas révoqué en doute son authenticité ; si le premier l'a classée parmi les ἀντιλεγόμενα, et le second parmi les écritures apocryphes, cela signifie simplement qu'elle n'a point d'autorité canonique, qu'elle ne fait pas partie des écritures canoniques du Nouveau Testament. Saint Jérôme avouait lui-même qu'elle contribuait « à l'édification de l'Eglise, » *ad ædificationem Ecclesiæ.* Dans le manuscrit du Sinaï, au contraire, elle figure parmi les écritures canoniques.

Si favorables que soient ces témoignages extrinsèques, l'authenticité de notre lettre a été contestée, dans les temps modernes, par des catholiques et par des écrivains protestants, notamment par Noël Alexandre et dom Cellier, Hug et Héfelé[1], et l'on a soutenu comme probable qu'elle avait été écrite après coup par un juif christianisant d'Alexandrie, son homonyme. Voici les arguments que l'on invoque : 1. Non-seulement, cette épître n'a pas été insérée au canon du Nouveau Testament, mais elle a été traitée quelquefois d'apocryphe. 2. Dans certain passage, il est dit formellement (c. XVI) qu'elle a été composée après la ruine du temple de Jérusalem (an 70 après Jésus-Christ), alors que l'apôtre Barnabé était sans doute déjà mort. 3. L'auteur, dans l'explication allégorique de quelques passages de l'Ancien Testament, a critiqué et tourné en ridicule des institutions juives dignes de respect. 4. Enfin, cette lettre contient un trop grand nombre d'allégories et de récits fabuleux empruntés à l'histoire naturelle (tels que l'histoire du renard, de la hyène, de la belette), allégories ineptes et par trop étrangères à la simplicité de la diction apostolique.

[1] Héfelé, *l'Epître de Barnabé,* nouvellement examinée et commentée. Tub., 1840.

D'autre part, le fond de cette lettre offre de grandes analogies avec l'épître aux Hébreux ; elle se propose, comme celle-ci, de rattacher définitivement au christianisme les judéo-chrétiens toujours fort entichés de la lettre de l'ancienne loi, en citant et en interprétant les points de l'Ancien Testament qui ont trait à son sujet. Dans ce but, il s'efforce de démontrer que l'Ancien Testament n'était, par son caractère même, qu'une préparation à Jésus-Christ ; puis il commente, d'après le système d'interprétation allégorique usité depuis Philon, les textes qu'il allègue à l'appui de sa thèse [1].

Nous avons déjà répondu plus haut aux deux premières objections. Quant aux difficultés qui font l'objet de la troisième, il est étrange, dirons-nous d'abord, que les anciens théologiens, tels que saint Clément d'Alexandrie, Origène, etc., n'en aient point été frappés, ou du moins qu'ils y aient moins insisté que les modernes. Il nous semble, ensuite, que si l'on y regarde de près, si l'on considère le but que l'auteur avait en vue, on sera moins choqué de certaines particularités. Sur la quatrième difficulté, relative aux excès de l'interprétation allégorique, nous dirons : 1. qu'on en voit déjà des exemples dans l'*Epître aux Galates*, IV, 22-26, et dans plusieurs endroits de l'*Epître aux Hébreux* de saint Paul ; 2. qu'il faut avoir égard aux lecteurs familiarisés avec l'exégèse allégorique et vague de Philon. On remarque en effet, dès l'introduction, que l'auteur a surtout voulu se placer au point de vue de ces sortes de lecteurs : « Je me propose, dit-il, *comme l'un d'entre vous,* de vous offrir quelques courtes explications (c. I) ; puis il ajoute d'un ton légèrement satirique : « Je ne vous écris avec autant de simplicité que pour me rendre intelligible » (c. VI). Et ailleurs : « Passons encore à

[1] Héfelé (*Lettre circul. de Barnabé,* p. 84), après avoir cité l'allégorie outrée dont Barnabé se sert pour expliquer le chiffre 318 (c. IX), en rapporte une autre de Philon plus excessive encore.

une autre méthode d'enseignement et d'instruction » (c. XVIII).

Ces différents endroits s'éloignent tellement de la simplicité qui règne dans la préface (c. I-V) et dans la conclusion (c. XVIII-XXI), où l'on reconnaît si bien la manière et le cachet de l'auteur, qu'on croit entendre, malgré soi, deux voix entièrement différentes, et que Schenkel a cru à une interpolation des passages intermédiaires qui font avec le reste un si étonnant contraste[1].

Enfin, nous croyons pouvoir fortifier encore notre opinion par cette remarque, évidemment satirique, qui termine le chapitre IX, où, après avoir interprété ce passage suivant d'après la méthode d'interprétation allégorique poussée aux dernières limites : « Abraham circoncit trois cent dix-huit personnes de sa maison, » l'auteur ajoute : « Jamais personne n'a reçu de moi une doctrine plus véritable; je sais du reste que vous en êtes dignes; » et à la fin du chapitre X : « Nous qui avons l'intelligence parfaite des commandements, nous vous prêchons les propres pensées du Seigneur. »

Quant aux récits fabuleux d'histoire naturelle, sur lesquels l'auteur insiste si fort, ils ne passaient point pour tels à cette époque ; car ils sont admis comme vrais dans des ouvrages d'histoire naturelle, tels que ceux de Pline et de Clément d'Alexandrie.

On objecte encore contre l'authenticité de cette lettre le passage suivant, où l'auteur dit (c. V) en parlant des apôtres : « Le Seigneur a choisi des hommes souillés de toutes sortes de péchés, » *elegit Dominus homines omni peccato iniquiores*. Mais saint Paul lui-même a tenu un semblable langage[2]. Une telle expression n'est guère explicable que dans la bouche d'un homme apostolique,

[1] Ullmann, *Etudes et critiques*, 1837, p. 652-686.
[2] *I Cor.*, XV, 19; *I Tim.*, I, 13, 14.

qualifié lui-même du nom d'apôtre ; un simple chrétien ne se serait point permis de parler de la sorte.

On voit par là à quoi se réduisent les doutes élevés contre l'authenticité de cette lettre. Nous dirons, de plus, que les parties qui sont écrites dans le goût de l'auteur renferment des passages d'une beauté saisissante et des doctrines d'un haut intérêt.

Passages et doctrine remarquables.

Nous citerons en ce genre le passage suivant, qui est entièrement dans l'esprit de saint Paul [1] : « Les soutiens de notre foi sont la crainte de Dieu et la patience ; nos collaborateurs sont la constance et la persévérance » (c. II, *initio*). Rien de plus magnifique surtout que la description si bien conduite « des voies de la lumière et des voies des ténèbres » (c. XIX, 20).

La divinité de Jésus-Christ est proclamée dans une foule de passages pleins de simplicité et d'éloquence. Dans l'explication allégorique du psaume CI, verset 1 (*Matth.*, XXII, 43-45), l'auteur s'écrie : « Voyez comme David l'appelle son *Seigneur* et le Fils de Dieu, à qui tous les peuples doivent obéir et à qui ils sont redevables de tout » (c. XII). Dans le chapitre V, le Seigneur est le souverain de l'univers, et le soleil l'œuvre de ses mains, et au chapitre VII, « c'est le Fils de Dieu, ce maître et ce juge des vivants et des morts. »

Le but de l'incarnation du Fils de Dieu est décrit avec beaucoup de simplicité et de clarté : « En paraissant lui-même, il se proposait de délivrer des ténèbres nos cœurs déjà dévorés par la mort et voués à l'injustice de l'erreur, et d'établir avec nous par sa parole une alliance nouvelle » (c. X, 4). « Le Seigneur a livré son corps à la destruction, afin que nous fussions sanctifiés par la rémission des péchés... par l'effusion de son sang (c. V) ; afin que ses blessures nous rendissent la vie » (c. VII).

[1] *Eph.*, VI, 14-17.

une autre méthode d'enseignemer' saint Barnabé, est
(c. xviii).
Ces différents endroits s'éloir ation complète : « En
plicité qui règne dans la pr sion des péchés, Jésus-
clusion (c. xviii-xxi), oi me nouvelle, une âme d'en-
nière et le cachet de ransformé nos esprits..., car il
malgré soi, deux La demeure de notre cœur est
Schenkel a cru ié au Seigneur » (c. vi). « Nous
médiaires qu' dans l'eau pleins de péchés et d'ordures,
traste [1]. sommes sortis en portant des fruits. »
Enfin aussi de la résurrection et du jugement : « Jé-
opinir est apparu dans la chair pour affaiblir la mort
ter dit-il, prouver la résurrection des morts..., pour montrer
et pendant son séjour sur la terre qu'après la résurrection
il fera les fonctions de juge » (c. v).

La foi doit avoir la charité pour compagne : « C'est dans l'amour du prochain que réside la grandeur de la foi et l'espérance d'une vie sainte et pure » (c. i). « Chacun recevra selon ses œuvres ; s'il a été bon, il sera précédé de sa bonté ; mauvais, la récompense de sa malice le suivra » (c. iv). « Tous ceux qui me voient et veulent entrer en participation de mon royaume, doivent me conquérir dans la privation et dans les souffrances » (c. vii).

L'auteur, car c'était là le but essentiel qu'il se proposait, insiste principalement sur l'abolition de l'Ancien Testament par le Nouveau.

Comme les épîtres du Nouveau Testament, la lettre de saint Clément renferme une partie dogmatique (c. i-xvii), et une partie parénétique ou morale, c. xviii-xxi. (Cf. Weizsæcker, *Critique de l'épître de Barnabé, reproduite d'après le manuscrit du Sinaï* (en allemand), Tubing., 1863, programme.)

14. Saint Ignace, évêque d'Antioche
(mort en 107 ou 114).

'gomènes de Cotelier, Gallandi, Jacobson, Héfelé

..ommé θεοφόρος, était probablement d'ori-
..nne.

.. après les actes de son martyre, dont l'authenticité a été de nouveau établie de nos jours [1], et d'après la Chronique d'Eusèbe, il était disciple de l'apôtre saint Jean. Consacré évêque d'Antioche par les apôtres, successeur de saint Pierre et d'Evode, il exerça son ministère sous le règne de Domitien avec une vigueur toute apostolique. Lorsque Trajan, enivré des succès de son expédition contre les Scythes, se mit à persécuter les chrétiens, il donna ordre, pendant sa nouvelle expédition contre les Arméniens et pendant son séjour à Antioche, de lui amener Ignace. Le courageux évêque professa héroïquement sa foi en présence de l'empereur, qui le condamna à être déporté à Rome, pour y devenir la pâture des bêtes féroces. Le vaisseau qui le portait aborda plusieurs fois au rivage, et comme la renommée de ses travaux apostoliques et de son courage magnanime s'était répandue au loin, il trouva sur tous les lieux où il mit pied à terre, des délégués envoyés par les communautés chrétiennes pour lui témoigner leur sympathie et lui adresser leurs félicitations. Ce fut dans ces circonstances qu'il écrivait de Smyrne ses lettres *aux Ephésiens*, *aux Magnésiens*, *aux Tralliens*, et *aux Romains*; de Troade, ses lettres *aux Philadelphiens*, *aux Smyrnéens* et à leur évêque, Polycarpe. Il supplie, en termes onctueux et émouvants, les fidèles de Rome de ne lui point ravir la couronne du martyre en intercédant pour lui auprès de l'empereur :

[1] *Martyrium sancti Ignatii*, dans Cotelier, Gallandi et Héfelé, 4e édit., p. 244-253 ; *Prolegom.*, p. LXVIII-LXXIV.

« Je vous écris plein de vie, mais plein du désir de mourir. Mon amour est crucifié; ce qui s'agite en moi, ce n'est point le feu de ce monde, mais l'eau de la vie qui me crie : Viens à mon Père. Je ne suis sensible ni à la nourriture corruptible, ni aux plaisirs de cette vie. Je désire le pain de Dieu, le pain céleste, qui est la chair de Jésus-Christ, le Fils de Dieu. » Le 20 décembre 107 ou 114, Ignace devint la proie des lions dévorants, et ses principaux ossements furent envoyés à Antioche comme de précieuses reliques.

Le texte de ses lettres mentionnées déjà par saint Irénée[1], puis par Origène, Eusèbe, saint Jérôme, a subi aux cinquième et sixième siècles de nombreuses interpolations. A partir de cette époque, il en a circulé deux rédactions, l'une plus longue, l'autre plus courte; la première était la plus connue en Occident. Usher, évêque anglican d'Armagh en Irlande, trouva en 1644 une traduction du texte abrégé, et Isaac Voss, le célèbre philologue de Leyden, découvrit à Florence l'original grec correspondant. Dans cet état de choses, on n'aurait plus songé sans doute à suspecter l'authenticité de ce texte abrégé, si la doctrine qu'il contient, notamment celle de la prééminence de l'évêque de Rome dans l'Eglise apostolique, n'eût embarrassé les protestants. De là viennent les nouvelles attaques dont ces lettres ont été l'objet de nos jours. A cette première cause de discussion, il en faut ajouter une seconde. Parmi les lettres de saint Ignace, il en est trois (celles à Polycarpe, aux Ephésiens et aux Romains), dont l'Anglais H. Tattam a découvert, dans un couvent d'Egypte, une traduction syriaque. Ce texte, plus court encore que les précédents, a été édité par William Cureton, en 1845. Aussitôt après, Bunsen publia : *Les trois lettres authentiques, et les quatre lettres non authentiques*

[1] Iren., *Adv. hæres.*, lib. V, c. XVIII; Euseb., *Hist. eccl.*, lib. III, c. XXXVI; Orig., *Prolegom. in cant. et Homil.* V *in Luc.* Hieron., *Catal.*, c. XVI.

d'Ignace d'Antioche, Hamb., 1847 (en allem.), suivies de : *Ignace d'Antioche et son temps*, Hamb., 1847. Parmi les nombreux adversaires de Cureton et de Bunsen, nous citerons surtout Uhlhorn, Héfelé et Denziger; ces auteurs ont démontré victorieusement que la nouvelle production en langue syriaque n'était autre chose qu'un extrait du texte grec découvert par Voss, fait dans un but ascétique et morale. Hilgenfeld a reconnu lui-même que ce texte portait des traces évidentes d'abréviations et de réductions, qui enlevaient à ces lettres, surtout à la lettre aux Ephésiens, toute saveur et toute énergie [1]. Que si, malgré cela, Dressel [2] croit trouver une nouvelle objection dans ce fait que les formules de salutation sont conservées dans les lettres syriaques, on peut lui répondre, 1. que l'abréviateur a voulu indiquer la source où il avait puisé son travail, et 2. qu'il ne voulait point sacrifier les idées spirituelles exprimées dans ces longues formules, particulièrement dans les deux épîtres aux Romains et aux Ephésiens.

Il reste encore huit autres lettres souvent attribuées à saint Ignace et qui sont indubitablement apocryphes. Cinq sont en grec, et trois en latin. Elles sont intitulées: *Ad Mariam cassobolitanam ; — ad Tarsenses ; — ad Antiochenos; — ad Hieronem, diaconum antiochenum ; — ad Philippenses ; — ad Joannem apostolum ; — ad beatam virginem Mariam.*

Par son caractère, saint Ignace rappela tout-à-fait l'apôtre saint Jean ; amant passionné de Jésus-Christ et porté à la contemplation, il s'est approprié toutes les grandes idées du disciple bien-aimé ; on retrouve chez lui jusqu'à cette formule : « L'amour de l'Eglise vous

[1] *Les Pères apostol.*, p. 225, 279. Cf. *Dictionnaire encycloped. de la théol. cath.*, éd. Gaume. Merœ, *Meletemata ignatiana* (contra Lipsius, etc.), critica de Epistolarum ignatianarum, versione syriaca, commentatio a Hall., 1861. *Tubing. Theol. Quart.-Sch.*, 1863, 2e livr. — [2] *Prolegom.*, p. XXIX.

salue, » c'est-à-dire les fidèles unis entre eux par le lien de l'amour [1], et il donne le nom d'*agape* [2] à la société des fidèles unis par les liens de la charité. Ajoutons qu'il a le premier désigné l'apostolat ou l'épiscopat comme la colonne fondamentale sur laquelle l'Eglise est bâtie. Il n'est donc pas étonnant qu'il soit le premier aussi qui ait employé l'expression d'*Eglise catholique*. « Partout où paraît l'évêque, dit-il, là doit se trouver aussi le troupeau; comme aussi là où est Jésus-Christ, là est l'Eglise catholique [3]. » Jésus-Christ est donc représenté et dans l'apostolat et dans l'épiscopat; et de là vient que, dans toutes ses lettres, saint Ignace rappelle que l'épiscopat est le centre de l'Eglise universelle.

Le style de saint Ignace, à raison de l'abondance accumulée des pensées, est souvent obscur et difficile; ses périodes sont trop longues et trop compliquées.

L'objet de ses lettres, si on excepte l'épître aux Romains, écrite dans les circonstances marquées plus haut, puis l'épître à Polycarpe où prédomine, comme dans les épîtres de saint Paul à Timothée et à Tite, l'esprit pastoral, c'était d'abord de remercier les fidèles de la sympathie qu'ils lui avaient témoignée à Smyrne et à Troade en lui envoyant des délégués, et aussi de les prémunir contre deux hérésies entièrement opposées l'une à l'autre : celle des ébionites, qui soutenaient que Jésus-Christ n'était qu'un pur homme, et celle des docètes, qui ne voyaient en lui que le côté divin et soutenaient que tout ce qui tombait sous les sens n'était qu'apparence trompeuse. A l'exemple de son maître saint Jean, Ignace évite à dessein de les appeler par leur nom, et se contente de dire : τὰ δὲ ὀνόματα αὐτῶν ὄντα ἄπιστα, οὐκ ἔδοξέ μοι ἐγγράψαι (*ad Smyrn.*). Le moyen d'éviter l'hérésie qui lui paraît le plus excellent, c'est de rester attaché à l'évêque

[1] Cf. *Rom.*, c. VII; *Trall.*, c. XIII; *Philad.*, c. XI; *Smyrn.*, c. XII. — [2] *Rom.*, c. I. — [3] *Ad Smyrn.*, c. VIII.

qui est établi de Dieu et qui représente Jésus-Christ. Il ne faut point disputer avec les hérétiques touchant les Ecritures; car, avec les faux-fuyants perpétuels et les objections sans cesse renaissantes, on n'obtient point le résultat que l'on espère. Si on leur dit que la doctrine qu'ils contestent se trouve dans les saintes Ecritures, ils répondent : « Elle y est, » πρόκειται (*ad Philadelph.*, c. VIII).

Importance de la doctrine contenue dans les Lettres de saint Ignace.

La valeur de cette doctrine a été reconnue dès la plus haute antiquité. Saint Polycarpe, écrivant aux Philippiens, leur disait : « Les lettres d'Ignace, que je vous envoie, ont pour objet la foi et la patience, c'est-à-dire, tout ce qui contribue à affermir dans la foi et dans l'amour de Notre-Seigneur. » Eusèbe fait la même déclaration dans son *Histoire ecclésiastique,* livre III, c. XXXVI : « Ignace, dit-il, pour plus de sécurité, a confirmé par des témoignages écrits et par des lettres la tradition des apôtres et la tradition verbale, » comme le prouve surabondamment la lecture de ses écrits.

1. Ignace s'occupe souvent et d'une manière particulière de la sainte Trinité et de la divinité du Saint-Esprit: « Soyez, dit-il, soumis à l'évêque comme à Jésus-Christ, comme les apôtres étaient soumis à Jésus-Christ, au Père et au Saint-Esprit » (*ad Magn.*, c. XIII; *ad Eph.*, c. IX).

2. Il établit la divinité et l'humanité de Jésus-Christ, d'une part contre les ébionites (*ad Magn.*, c. VII, VIII et X; *ad Philadelph.*, c. VI et IX); de l'autre, contre les docètes (*ad Smyrn.*, c. I-V; *ad Trall.*, VI-X, et surtout c. X) : « Ils soutiennent, dit-il, que Jésus-Christ n'a eu que les apparences de la souffrance, eux qui ne sont que des fantômes d'êtres. »

3. L'Eglise, aux yeux de saint Ignace, fondée sur la

Polycarpe, Jésus-Christ, qui a pris nos péchés en son propre corps sur la croix (c. VIII); sa mort expiatoire a été un sacrifice pur et sans tache; car il n'a commis aucun péché, et nulle imposture n'a jamais été dans sa bouche » (c. V).

4. Il exhorte les fidèles à la pratique des vertus chrétiennes, puis il ajoute : « Priez pour tous les saints (les chrétiens), ainsi que pour les rois, les potentats et les princes, pour vos persécuteurs et pour les ennemis de la croix » (c. XII).

5. Enfin, « celui qui nie la résurrection et le jugement futur est le premier-né de Satan » (c. VII).

§ 16. Lettre encyclique de l'Eglise de Smyrne sur le martyre de saint Polycarpe (*Epistola encyclica Ecclesiæ smyrnensis de martyrio Polycarpi*).

Voir les *Prolégomènes* de Cotelier, Gallandi, Jacobson et Héfelé.

Cette lettre, en vingt-deux chapitres, a été rédigée par un nommé Evareste et insérée presque tout entière dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe (liv. IV, c. XV). Elle était adressée « à toutes les communautés de la sainte Eglise catholique en tous lieux, » car les fidèles de Smyrne étaient persuadés que la chrétienté tout entière, unie par la conformité de la vie et de la charité, prendrait une part active au sort de son héroïque évêque Polycarpe. L'auteur dépeint avec une touchante simplicité la persécution qui vient d'éclater, le courage qu'y ont déployé un grand nombre de chrétiens, la chute du Phyrgien Quintus, les divers incidents de la captivité de Polycarpe, sa confession généreuse, la constance qu'il a montrée dans la mort, sa prière où respire la confiance et la résignation, et le soin qu'ont mis les chrétiens à recueillir ses ossements. L'authenticité de cette lettre n'a pas été attaquée; mais on a élevé des doutes sur son intégrité, en présumant non sans motif que le chapitre XVI avait

subi dans la suite des temps une substitution de texte[1], et qu'à la fin du chapitre XXII on avait ajouté ce passage : Ἐγὼ δε πάλιν Πιόνιος... ἀμήν.

Principales doctrines enseignées dans cette lettre.

1. C'est d'abord le conseil donné aux chrétiens de ne point courir au martyre avec une sorte de jactance : « Nous ne louons point, mes frères, ceux qui se présentent d'eux-mêmes : cela est contraire à la doctrine de l'Evangile » (c. IV).

2. Le jour de la mort des martyrs est appelé le jour de leur naissance, *natalitia martyrum*, car c'est alors qu'ils naissent pour le ciel (c. XVIII).

3. Nous rencontrons ici, pour la seconde fois dans la littérature chrétienne, l'expression d'*Eglise catholique.*

4. L'adoration de Jésus-Christ et le culte des saints sont distingués de manière à prévenir toute confusion. « Nous reconnaissons le Christ, nous l'adorons parce qu'il est le Fils de Dieu ; les martyrs, au contraire, nous les aimons comme ils le méritent, comme des disciples et des imitateurs de leur maître, à cause de leur amour invincible pour leur roi et leur seigneur ; car nous désirons aussi devenir leurs compagnons et leurs condisciples. »

5. Sur les reliques des martyrs, on lit le passage suivant : « Nous avons ramassé ses os (de saint Polycarpe), plus précieux que les pierreries et plus purs que l'or ; et nous les avons renfermés dans un lieu convenable (à l'autel). C'est là que nous nous assemblerons

[1] Comme Eusèbe, Rufin et Nicéphore ne disent point en cet endroit qu'une colombe (περιστερὰ) s'échappa du côté de saint Polycarpe, Le Moine a soupçonné que ce mot περιστερὰ devait être joint à ces mots : ἐπ' ἀριστερᾶ (*a sinistra*) ἐξῆλθε πλῆθος αἵματος, ὥστε κατασβέσαι τὸ πῦρ (*effluxit a sinistra tanta sanguinis copia, ut ignem extingueret*). Le docteur Nolte croit qu'il faut lire ainsi : ἐξῆλθε περιστερὰ αἵματος κατὰ πλῆθος (*scintillarum instar sanguis spargebatur versus multitudinem*). Cf. Héfelé, *Patr. apostol.*, ad hunc loc.

avec grande joie, s'il nous est permis (c'est-à-dire si les persécutions ne nous en empêchent pas), et Dieu nous fera la grâce d'y célébrer le jour natal de son martyre, tant en mémoire de ceux qui ont combattu pour la foi que pour exciter ceux qui ont à soutenir un pareil combat » (c. XVIII).

§ 17. Papias, évêque d'Hiérapolis (dans la Petite Phrygie).

Cf. Hieron., *Catalog.*, c. XVIII; Gallandii *Prolegomena,* c. X et p. 816-819; Halloix, *Vita sancti Papiæ* (illustr. Eccles. orientalis scriptor. sæculi primi vitæ et documenta. Duaci, 1633, in-fol.).

Le titre de disciple des apôtres a été souvent décerné à Papias, connu aussi sous le nom de *Presbyter Joannes in Ephesus;* l'antiquité chrétienne le mentionne fréquemment. Saint Irénée l'appelle un disciple de saint Jean et un ami de saint Polycarpe[1]. Suivant une parole d'Eusèbe[2], peu justifiée, il aurait mis plus de zèle que de talent à recueillir de la bouche des apôtres et de leurs disciples la tradition verbale, les discours et les actes de Jésus-Christ. « Très-ancien auteur, mais très-petit esprit, » c'est ainsi que Bossuet lui-même le caractérise[3]. Eusèbe l'a jugé tout autrement, mais c'est précisément dans un endroit de son *Histoire ecclésiastique,* livre III, c. XXXVI, dont l'authenticité est douteuse.

Papias a consigné le fruit de son travail dans les *Explications des discours du Seigneur*, en cinq livres (Ἐξηγήσεις λογίων κυριακῶν), dont il n'existe plus que des fragments cités dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe et dans le traité des *Hérésies* de saint Irénée. Grabe les a recueillis dans son *Spicilegium,* Routh dans ses *Reliquiæ sacræ,* tome I, et Gallandi dans sa *Bibliotheca.* En 1218, si nous en croyons Gallandi, l'église de Nîmes conservait encore l'ouvrage tout entier.

[1] *Adv. hæres.,* lib. V, c. XXXIII. — [2] Euseb., *Hist. eccl.,* III, XXXIX. — [3] Bossuet, *l'Apoc.,* c. XX. (*Addit. du trad.*)

Nous avons là un exemple de la première méthode suivie dans l'interprétation de l'Ecriture. Comme Papias touchait de près à l'ère apostolique, il est singulièrement instructif d'apprendre de sa bouche qu'il préférait la tradition verbale des premiers témoins de Jésus-Christ à la tradition écrite; « car, ajoute-t-il, il me semble que les livres ne fournissent pas le même avantage que la parole vivante : celle-ci se grave plus profondément [1]. »

Une chose digne de remarque au point de vue de l'histoire de l'Eglise, c'est que Papias est probablement le premier auteur chrétien qui ait émis l'opinion que, durant mille ans (*millénarisme*), Jésus-Christ régnerait « dans une Jérusalem terrestre magnifiquement rebâtie, où la gloire de Dieu éclaterait d'une manière admirable, où Jésus-Christ régnerait avec ses martyrs ressuscités [2], » opinion qui avait indubitablement sa source dans une fausse intelligence de saint Matthieu, XXIV, XXIX et XXXIV, de saint Paul, *I Thess.*, V, 2; cf. *II Thess.*, II, 2, et surtout l'*Apocalypse*, XX, 2-4. Ce sentiment a été embrassé par saint Justin, saint Irénée, Tertullien, Lactance, etc.; mais leurs idées, beaucoup plus modérées, n'ont rien de commun avec les superfétations judaïques de l'hérétique Cérinthe.

§ 18. L'auteur inconnu de la Lettre à Diognète.

Voir les *Prolégomènes* dans Gallandi, c. XI; Héfelé et Otto, *Epistola ad Diognet.*, ed. 11ª, Lips., 1862.

Cette lettre remarquable avait été, jusqu'aux temps modernes, classée parmi les écrits de Justin, martyr et apologiste du milieu du deuxième siècle. Tillemont, le premier, a prétendu qu'elle remontait à une époque plus ancienne, puisque l'auteur se qualifie lui-même de disciple des apôtres (c. XI). De nos jours, Otto et

[1] Dans Eusèbe, *loc. cit.* — [2] Cf. Bossuet, *loc. cit.* (*Citat. du traducteur.*)

Hoffmann[1] ont encore essayé de défendre l'ancienne opinion en interprétant largement l'expression de « disciple des apôtres, » et en considérant comme une addition postérieure la dernière partie (c. XI-XII), où se trouve cette expression.

A quoi nous répondons : 1. que le sujet de la lettre n'est pas encore épuisé au chapitre X; 2. que les développements contenus dans les chapitres XI et XII sont au contraire un excellent résumé de l'ensemble et le terminent parfaitement; 3. que le style de la dernière partie concorde de tout point avec ce qui précède, et qu'il serait difficile de coudre à la suite d'un morceau si achevé un lambeau qui s'adaptât à la forme et au fond; 4. que, supposé que l'*amen* ajouté après le chapitre X, dans un seul manuscrit (*Codex Argent.*), fût authentique, on pourrait prouver par des passages analogues de saint Paul et de saint Clément de Rome (*Epist. I ad Cor.*, c. XLIII), que les morceaux de l'Ecriture ne finissent pas toujours par *amen*. De plus, et pour ne citer que ce fait, les opinions de notre auteur sur le judaïsme et le paganisme, analogues à celles de saint Barnabé, diffèrent notablement de celles de saint Justin; car celui-ci trouve dans le judaïsme et le paganisme infiniment plus de coutumes respectables et utiles que le rédacteur de la *Lettre à Diognète*. Enfin, non-seulement le style et le genre d'exposition de notre lettre diffèrent de la manière de saint Justin, mais il y a entre l'un et l'autre un véritable contraste[2].

L'occasion où elle fut écrite est indiquée dans la lettre même. Diognète, un païen illustre (l'auteur l'appelle κράτιστος), puissamment ébranlé par les résultats du christianisme, avait manifesté à l'auteur le désir de savoir pour quelles raisons les chrétiens avaient déserté le judaïsme et le paganisme, quel pouvait être le Dieu

[1] *Programme du gymnase cathol. de Neisse en Silésie*, année 1851.
[2] Voir sur ce sujet les explications détaillées de M. Héfelé dans la *Revue de Tubingue*, p. 460-470, 1864.

qu'ils adoraient maintenant pour qu'ils lui fussent dévoués au point de souffrir pour lui le martyre, de mettre en lui toute leur espérance et de mépriser le monde ? Si tout cela vient de la force de leur religion, pourquoi le christianisme n'est-il pas venu plus tôt ?

Dans sa réponse, l'auteur anonyme commence par prier Diognète de renoncer à tout préjugé, puis il lui dévoile la folie du culte païen, l'imperfection et les pratiques superstitieuses du judaïsme. Comme contraste, il relève l'excellence de la révélation divine proclamée par le christianisme et manifestée dans la vie des fidèles. Il fait de la vie chrétienne une vive et éloquente peinture à l'aide des antithèses suivantes : « Les chrétiens ne résident point dans des villes particulières, ils ne parlent point une langue à part, ils n'ont rien d'étrange dans leur manière de vivre. Ils habitent leur propre pays, mais comme des étrangers ; ils ont les mêmes droits que les citoyens, et ils endurent tout comme des étrangers. Tout pays étranger est leur patrie, et toute patrie leur est étrangère. Ils se marient comme tout le monde et engendrent des enfants, mais ils ne les exposent point. Ils ont une table commune, mais ils n'ont pas la communauté des femmes ; ils vivent dans la chair, mais ils ne vivent point selon la chair ; leur séjour est sur la terre, mais leur conversation est au ciel. Ils aiment tout le monde, et tout le monde les persécute. Ils meurent, mais ils enfantent la vie. Ils sont pauvres, et ils en enrichissent plusieurs. On les couvre de mépris, et ils se vengent par des bénédictions. Leurs mœurs sont irréprochables, et on les punit comme des malfaiteurs. En un mot, ce que l'âme est dans le corps, les chrétiens le sont au milieu du monde. » De tels résultats, conclut l'auteur, ne peuvent émaner que du Créateur de l'univers, qui s'est uni avec les derniers des hommes, ses créatures, ainsi que l'enseigne le christianisme. Cette question : Pourquoi le christianisme

est-il venu si tard? est résolue dans le même sens que par saint Paul, *Rom.*, c. XI, et *Luc.*, XV, 8.

Quoique l'auteur soit inconnu, sa doctrine et la manière dont il la présente montreraient suffisamment, quand même il ne le dirait pas, qu'il était disciple des apôtres (c. XI); car, à l'exemple des autres Pères apostoliques, il appuie sa démonstration sur des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, et surtout sur saint Jean et saint Paul, qu'il commente sans les citer textuellement.

Sa langue, pure et fleurie, prouve, selon la remarque de Photius[1], qu'il était maître de son style; son récit, admirablement coordonné, est relevé par des transitions habiles et par des antithèses frappantes.

Les condamnations à mort de chrétiens, auxquelles il fait de fréquentes allusions, donnent lieu de présumer que notre lettre a été écrite sous le règne de Trajan (98-117).

Cette lettre est la première apologie chrétienne qui ait été opposée au paganisme et au judaïsme. Indiquons maintenant les ressources qu'elle offre à la Patrologie pour la démonstration du dogme catholique.

Vérités importantes contenues dans l'épître à Diognète.

1. Aucun homme ne possède de lui-même la parfaite connaissance de Dieu; on ne l'obtient que par la révélation divine du Verbe (c. V et VIII). « Nous ne sommes point parvenus à cette doctrine par la réflexion ou par la recherche d'hommes curieux, car quel est l'homme qui sût ce que c'est que Dieu avant que lui-même ne fût venu? Ou bien partageriez-vous peut-être les opinions vaines et insensées de ces philosophes dignes de foi (!), dont quelques-uns soutiennent que Dieu est un feu, d'autres de l'eau, d'autres encore que c'est un des éléments que Dieu a créés? » Du reste, quand les hommes ont dû

[1] Photius, *Biblioth.*, cod. 125.

embrasser la religion divine, la connaissance chez eux a dû marcher de pair avec la conduite; car il n'y a point de vie sans connaissance, et il n'y a point de connaissance solide sans vie véritable : ce qui suffirait à le prouver, c'est que, dans le paradis, « l'arbre de la science et l'arbre de vie étaient l'un à côté de l'autre » (c. XII).

2. Divinité de Jésus-Christ. « Jésus-Christ, le fils propre et unique » de Dieu (ἴδιος, μονογενής), le Verbe « immortel » (ἀθάνατος), c. IX, inaccessible à la raison humaine (ἀπερινόητος), le Fils du Dieu tout-puissant et invisible, est élevé de beaucoup au-dessus des anges (c. VII-VIII); c'est lui qui a créé le monde, qui le gouverne et qui un jour le jugera (c. IX).

3. Incarnation du Fils de Dieu. « Celui qui existe depuis le commencement (de toute éternité) est maintenant apparu; il s'est montré au monde sous une forme visible et accessible, et a révélé à ses apôtres les mystères de Dieu » (c. XI). Outre cet enseignement surnaturel, l'incarnation avait encore pour but de nous procurer la rémission de nos péchés par le sacrifice de la croix. Le Fils de Dieu était seul capable d'effacer par un sacrifice expiatoire la dette contractée par l'humanité tout entière, ἐν τίνι δικαιωθῆναι δυνατὸν τοὺς ἀνόμους ἡμᾶς καὶ ἀσεβεῖς, c. IX.

4. Le chapitre VI traite, avec beaucoup de précision et dans un magnifique langage, de l'essence de la nature humaine, de la dualité des éléments et de l'immortalité de l'âme. « Tout en habitant dans le corps, l'âme n'est point du corps ; tout en y étant enfermée, ce n'en est pas moins elle qui maintient l'unité du corps (συνέχει). L'âme, invisible et immortelle, réside dans une tente périssable. L'âme se perfectionne quand elle est mal servie par la nourriture et la boisson ; de même que les chrétiens visités par les persécutions se multiplient journellement. » Au chapitre x, l'auteur mentionne les préro-

[illegible] de Dieu, sa préférence à [illegible] autres créatures. Dieu a donné la raison [illegible] sur toutes les créatures [illegible] une attitude droite, il [illegible] son image et destiné pour le ciel. »

[illegible] justification et la grâce sanctifiante [illegible] deux choses : elle [illegible] la sanctification intérieure, [illegible] saint et incompréhensible, se lève dans le cœur des fidèles (c. XI), affermit (c. VI), renaît continuellement dans leurs âmes (c. XI) et les inonde d'une joie surabondante (c. X). [illegible] Consolante doctrine qui arrache à l'auteur cette exclamation : « O changement admirable et mystère incompréhensible (c. IX) ! » Quant aux hommes vicieux qui n'auront pas été justifiés par le Christ, l'auteur leur prédit à la fin du chapitre X un éternel châtiment (τῷ [illegible]), et non plus seulement τῷ [illegible].

« L'Église, contrairement aux hérésies qui n'ont ni [illegible] ni limites, offre seule une règle de conduite [illegible] et certaine ; elle seule conserve la croyance de [illegible] et la tradition des apôtres, parce qu'elle est [illegible] de la grâce (c. XI). C'est ainsi qu'elle se montre le continuateur de Jésus-Christ, qui est venu au monde « plein de grâce et de vérité. »

« Le dessein que Dieu avait conçu de toute éternité, [illegible] accomplissement plein de sagesse et d'amour, [illegible] dans la suite des temps, le plan divin de [illegible] l'humanité, révèle de la façon la plus [illegible] amour par nature, ὡς τῆς ὑπερβαλ-[illegible] (c. IX).

[illegible] développement de ces différentes [illegible] s'efforçait visiblement d'imiter, [illegible] le style et les idées de saint [illegible] nous en fournit une [illegible] qu'il faut unir la

pratique à la science pour être en mesure de bien comprendre la révélation, il rappelle saint Jean, VII, 17, il fait souvenir de saint Paul lorsqu'il se répand en effusion de joie sur la conversion d'un grand nombre de païens[1].

§ 19. **Le Pasteur de Hermas** (vers 150).

Voir les *Prolégomènes* dans Cotelier, t. I, p. 73-74; dans Gallandi, t. I, c. II; dans Héfelé et Dressel, edit. 2ª.

Les plus anciens auteurs ecclésiastiques, saint Irénée, saint Clément d'Alexandrie, etc., parlent de ce livre remarquable avec un grand respect. Origène dit qu'il est « fort utile, » *valde utilis*, et le « croit même divinement inspiré, » *et, ut puto, divinitus inspirata*, tout en remarquant ailleurs qu'il n'est pas généralement reçu et qu'il est méprisé de quelques-uns. Eusèbe et saint Jérôme ne le jugent pas favorablement; saint Jérôme assure que de son temps il était à peu près inconnu des Latins[2]. La première rédaction a été faite en grec; mais, de nos jours, si l'on excepte quelques fragments, il n'existe plus qu'en une ancienne traduction latine. Une seconde version latine, plus étendue que la première, a été trouvée par Dressel dans la bibliothèque du Vatican et publiée dans son édition des Pères apostoliques. Quant au texte grec récemment produit par le grec Simonides, cet habile falsificateur de documents, et édité à Leipsig par Dindorf et Anger, Tischendorf crut d'abord que ce n'était qu'une traduction du latin provenant, sauf les additions de Simonides, du quatorzième siècle. Ce texte a été réimprimé dans l'édition des *Pères apostoliques* de

[1] *Rom.*, XI, 30, 36.
[2] Iren., *Adv. hæres.*, lib. IV, c. XX; Clem. Alex., *Strom.*, lib. I, c. XVII et XXIX; lib. I, c. I, IX et XII; Tertull., *De orat.*, c. XII; *De pudic.*, c. X et XX; Orig., *Hom.* VIII *in Num.*, *Hom. in* X *Jos.*, et sæpe; Euseb., *Hist. eccl.*, lib. III, cap. III et XXV; Hieron., *Catal.*, c. X; cf. Gallandi, t. I, p. 51-58.

Hermae, Lips., 1857, avec les éclaircissements de Tischendorf. Mais lorsque Tischendorf eut découvert lui-même, dans le *Codex sinaïticus*, l'original grec du premier livre tout entier, et du second livre depuis le chapitre Ier au chapitre IV, il modifia sa première opinion et déclara que le texte de Simonides émanait réellement du texte original, mais qu'il contenait des altérations dues sans doute aux travaux exécutés sur ce livre pendant le moyen-âge[1]. Nous avons donc du *Pasteur* quatre recensions, qui ouvrent un vaste champ à la critique.

Origène et d'autres écrivains ecclésiastiques présument que l'auteur du *Pasteur* est ce même Hermas dont il est question dans l'épître de saint Paul aux Romains, XVI, 14; l'auteur lui-même se donne pour un contemporain du pape saint Clément : « Vous ferez deux copies de ce livre, dit-il, vous enverrez l'une à Clément et l'autre à Grapte (une diaconesse) ; Clément l'enverra à d'autres villes, *car cela rentre dans son ministère*[2]. » Cependant des raisons intrinsèques et extrinsèques nous portent à croire qu'il est dû à la plume d'un jeune Hermas, frère du pape Pie I (142-157), vers le milieu du deuxième siècle, comme M. Héfélé[3] a essayé de le démontrer d'après des données fournies par le *Fragmentum de canone Muratorium* et d'après la seconde lettre de Pie I à Juste, évêque de Vienne[4]. Suivant cette opinion, le second Hermas, usant d'une pieuse fraude, aurait rédigé son livre sous le nom du premier.

Les quelques détails que nous avons sur sa vie nous sont fournis par son ouvrage même. Grec de naissance, il était probablement prêtre et vivait dans le voisinage de Rome. C'est là, sur les bords du Tibre et le long de la route de Campanie, qu'il fut visité par les visions qu'il rapporte dans son livre. Nous y voyons

[1] *Gazette universelle*, 1859, p. 1788. — [2] *Vision* II, c. IV. — [3] *Tubing. theol. Quart.-Schrift*, 1839, p. 169-177. — [4] Récension du *Pasteur* de Hermas, par Jachmann. Leipsig, 1838.

qu'Hermas avait d'abord mené une vie peu édifiante, que le Seigneur lui fit expier. L'ange de la pénitence lui apparaissant sous la forme d'un berger, lui donna des conseils sur la vie morale dont il devait ensuite faire une si belle peinture dans son livre. S'il a donné à ses visions le titre de *Pasteur*, Ποιμὴν, c'est parce que l'ange s'était révélé à lui sous la forme d'un berger[1]. Les deuxième et troisième livres offrent quelques analogies avec l'*Apocalypse;* cependant le côté moral y prédomine, surtout vers la fin[2]. On pourrait même, pour ce motif, le considérer comme le premier traité de morale chrétienne. L'auteur exhorte les chrétiens, tombés dans le relâchement, à revenir à des mœurs plus austères, et il invoque à l'appui de ses conseils les révélations qu'il a reçues sur l'imminence de la persécution et sur la fin prochaine du monde !

Dans les quatre visions qui composent le premier livre, une femme apparaît à l'auteur et lui adresse tour-à-tour des reproches, des avertissements et des instructions. Cette femme devient plus tard le symbole de l'Eglise[3].

Le deuxième livre renferme douze commandements (*mandata*), que l'auteur a également reçus de l'ange de la pénitence. Ces commandements ont pour objet : 1. la croyance en Dieu; 2. la simplicité, l'innocence, l'aumône; 3. la fuite du mensonge et la pénitence imposée à Hermas pour expier sa dissimulation ; 4. la chasteté et la fidélité conjugale ; 5. l'égalité d'humeur et la patience; 6. le bon ange et le mauvais ange ; 7. la crainte de Dieu; 8. la continence ; 9. la confiance en Dieu; 10. la tristesse du cœur, sœur du doute et de la colère ; 11. l'esprit du monde et l'esprit de Dieu ; 12. la répression des mauvais désirs et l'accomplissement des préceptes divins.

Le troisième livre contient dix similitudes, dont la plupart, comme les paraboles de l'Evangile, sont rendues sensibles par des comparaisons empruntées à la vigne,

[1] Livre II, *Proœm.* — [2] *Simil. X.* — [3] *Vis. IV*, c. II-X.

gatives que l'homme a reçues de Dieu, de préférence à toutes les autres créatures. « Dieu lui a donné la raison et l'intelligence, λόγον καὶ νοῦν, l'empire sur toutes les créatures ; il a donné à son corps une attitude droite, il l'a créé à son image et destiné pour le ciel. »

5. A propos de la justification et de la grâce sanctifiante, l'auteur enseigne qu'elle opère deux choses : elle détruit le péché et confère la sanctification intérieure, parce que le Verbe, saint et incompréhensible, se lève dans le cœur des fidèles, s'y affermit (c. VII), renaît continuellement dans leurs âmes (c. XI) et les inonde d'une joie surabondante (c. XI, τίνος οἴει πληρωθήσεσθαι χαρᾶς). Consolante doctrine qui arrache à l'auteur cette exclamation : « O changement admirable et mystère incompréhensible (c. IX) ! » Quant aux hommes vicieux qui n'auront pas été justifiés par le Christ, l'auteur leur prédit à la fin du chapitre X un éternel châtiment (πῦρ τὸ αἰώνιον, et non plus seulement πῦρ τὸ πρόσκαιρον).

6. L'Eglise, contrairement aux hérésies qui n'ont ni consistance ni limites, offre seule une règle de conduite sûre et certaine ; elle seule conserve la croyance de l'Evangile et la tradition des apôtres, parce qu'elle est seule accompagnée de la grâce (c. XI). C'est ainsi qu'elle se montre le continuateur de Jésus-Christ, qui est venu au monde « plein de grâce et de vérité. »

7. Le dessein que Dieu avait conçu de toute éternité, mais dont l'accomplissement plein de sagesse et d'amour, n'a eu lieu que dans la suite des temps, le plan divin de la rédemption de l'humanité, révèle de la façon la plus admirable que Dieu est amour par nature, ὡς τῆς ὑπερβαλλούσης φιλανθρωπίας μία ἀγάπη (c. IX).

On voit aussi, par le dévelppement de ces différentes doctrines, que l'auteur s'efforçait visiblement d'imiter, en les fondant ensemble, le style et les idées de saint Paul et de saint Jean. Sa conclusion nous en fournit une nouvelle preuve (c. XII) ; en disant qu'il faut unir la

pratique à la science pour être en mesure de bien comprendre la révélation, il rappelle saint Jean, VII, 17, il fait souvenir de saint Paul lorsqu'il se répand en effusion de joie sur la conversion d'un grand nombre de païens [1].

§ 19. **Le Pasteur de Hermas** (vers 150).

Voir les *Prolégomènes* dans Cotelier, t. I, p. 73-74; dans Gallandi, t. I, c. II; dans Héfelé et Dressel, edit. 2ª.

Les plus anciens auteurs ecclésiastiques, saint Irénée, saint Clément d'Alexandrie, etc., parlent de ce livre remarquable avec un grand respect. Origène dit qu'il est « fort utile, » *valde utilis*, et le « croit même divinement inspiré, » *et, ut puto, divinitus inspirata*, tout en remarquant ailleurs qu'il n'est pas généralement reçu et qu'il est méprisé de quelques-uns. Eusèbe et saint Jérôme ne le jugent pas favorablement; saint Jérôme assure que de son temps il était à peu près inconnu des Latins [2]. La première rédaction a été faite en grec; mais, de nos jours, si l'on excepte quelques fragments, il n'existe plus qu'en une ancienne traduction latine. Une seconde version latine, plus étendue que la première, a été trouvée par Dressel dans la bibliothèque du Vatican et publiée dans son édition des Pères apostoliques. Quant au texte grec récemment produit par le grec Simonides, cet habile falsificateur de documents, et édité à Leipsig par Dindorf et Anger, Tischendorf crut d'abord que ce n'était qu'une traduction du latin provenant, sauf les additions de Simonides, du quatorzième siècle. Ce texte a été réimprimé dans l'édition des *Pères apostoliques* de

[1] *Rom.*, XI, 30, 36.
[2] Iren., *Adv. hæres.*, lib. IV, c. XX; Clem. Alex., *Strom.*, lib. I, c. XVII et XXIX; lib. I, c. I, IX et XII; Tertull., *De orat.*, c. XII; *De pudic.*, c. X et XX; Orig., *Hom.* VIII *in Num.*, *Hom. in* X *Jos.*, et sæpe; Euseb., *Hist. eccl.*, lib. III, cap. III et XXV; Hieron., *Catal.*, c. X; cf. Gallandi, t. I, p. 51-58.

Doctrine contenue dans le Pasteur *d'Hermas* [1].

1. En théologie, Hermas place en première ligne la doctrine de l'unité de Dieu, qu'il accentue vivement : « Je crois avant tout qu'il existe un Dieu qui a tout créé, tout ordonné et tout tiré du néant. Il renferme tout en lui-même et possède seul l'immensité de l'être; l'esprit n'est pas plus capable de le comprendre que la parole de le définir » (*Mandat. I*).

Il enseigne également la pluralité des personnes divines. S'il dit dans la cinquième *Similitude* (cap. v) que le Père a créé et achevé toutes choses, dans la neuvième *Similitude* (cap. xii) il distingue nettement entre le Fils et le Père : « Le Fils subsiste avant toutes les créatures, et quand il s'agit de tirer le monde du néant, il assistait au conseil de son Père. » C'est aussi la parole du Fils qui a fondé l'Eglise, laquelle n'a qu'un esprit, qu'un corps, qu'une couleur. Il l'a rachetée par ses souffrances, et c'est pour cela que Dieu l'a exalté (*Simil. V*, cap. vi). Quant au Saint-Esprit, sa distinction d'avec le Père et le Fils n'est pas aussi bien marquée, bien qu'il ne soit pas difficile de la reconnaître. D'après la cinquième *Similitude,* le Saint-Esprit serait associé aux conseils du Père avec le Christ. Mais, lorsque l'auteur dit de « l'Esprit saint » (*Mand. X* et *XI*) et de « l'Esprit de Dieu, » qu'il opère diversement dans les fidèles, qu'il leur donne la conviction qu'une vertu divine aide l'homme à vaincre le monde, il n'est pas croyable, comme le veut Mœhler et d'autres avec lui, qu'il ait entendu désigner la troisième personne de la sainte Trinité. D'autre part, ces paroles que nous lisons dans la *Similitude V*, c. v : « Le Fils est le Saint-Esprit, » *Filius autem Spiritus sanctus est,* ne tendent pas à confondre ces deux per-

[1] Cf. Lumper, *Historia critica,* t. I; Dorner, *de la Personne de Jésus-Christ*, 2e éd.; Kikûm, *Doctrine dogm. et orthodoxie du* Pasteur, dans le Programme du collége *Augustinianum* de Gaesdonck.

sonnes divines, ni à les représenter comme identiques; ces termes désignent simplement la nature divine du Christ, de même que δοῦλος, serviteur, désigne sa nature humaine. Nous ignorons, du reste, si ce passage est authentique, car il manque dans le manuscrit latin du Vatican et dans le texte grec de Simonides; peut-être n'est-il qu'une simple glose sur la *Similitude V*, c. VI, ou sur la *Similitude IV*, c. I. Saint Paul lui-même emploie le terme πνεῦμα, « esprit, » dans le même sens (*Hébr.*, IX, 14; *Rom.*, I, 4; *I Tim.*, III, 16).

2. Sur la personne du Christ et sur son œuvre, Hermas est exactement conforme aux textes de la Bible relatifs à ce sujet. D'après ce qui a été dit plus haut (*Similit. V* et *IX*), le Christ est vraiment Dieu, πνεῦμα τὸ ἅγιον, aussi bien que le Père, et vraiment homme, δοῦλος et σάρξ, comme il est dit avec plus de précision encore dans la *Similitude IX*, c. XII : « Le Fils de Dieu est la pierre et la porte; la pierre est ancienne, parce que le Fils de Dieu subsiste avant toute créature, et qu'il assistait aux conseils de son Père lors de la création du monde; la porte est récente, parce qu'on ne l'a vue que dans les derniers temps, afin que ceux qui doivent être sauvés entrent par cette porte dans le royaume de Dieu. » Cette porte, comme on le voit, figure l'avènement de Jésus-Christ en tant qu'homme. Dieu, en paraissant sur la terre, se proposait « de souffrir pour effacer les péchés des hommes, de leur montrer le chemin de la vie en leur donnant la loi qu'il avait reçue de son Père, et de nous encourager par l'exemple d'une vie agréable à Dieu » (*Similit. V*, c. VI).

3. De toutes les questions traitées dans le *Pasteur*, celle de l'*Anthropologie* est la plus développée : l'auteur l'examine sous toutes ses faces. Comme toutes les créatures en général, l'homme est sorti des mains de Dieu *pur et parfait*, « afin de régner sur tout ce qui est ici-bas » (*Mandat. XII*, c. IV). Il pouvait par sa seule

raison, et sans le secours d'une révélation divine, arriver à la connaissance de Dieu par la contemplation de ses œuvres; et si les païens sont damnés (*Similit. IV*), c'est parce qu'ils n'auront pas voulu connaître Dieu leur créateur (cf. *Rom.*, I, 19-21). L'auteur ne dit pas expressément que c'est le péché originel qui a ravi à l'homme sa perfection native, mais il le suppose : « Les hommes, dit-il, ne pouvaient pas entrer dans le royaume de Dieu, avant d'avoir déposé dans l'eau baptismale la *mortalité* de leur vie précédente et reçu le sceau des enfants de Dieu » (*Similit.* X, c. XVI).

Hermas rappelle, en différents endroits, que l'homme jouit de la liberté avant comme après sa justification en Jésus-Christ. Après avoir dit (*Mand. VI*, c. IV) qu'il a été donné à l'homme deux anges qui se disputent l'empire sur lui, — l'empire du bien et l'empire du mal, — il exhorte son lecteur à résister au mauvais ange, qui le tente par le mirage des plaisirs mauvais, et à se confier aux avertissements de son bon ange, ainsi qu'à ses bonnes œuvres, et à lui obéir. Ailleurs, il l'exhorte de nouveau à ne pas craindre Dieu, mais seulement le démon. « Si vous craignez Dieu, dit-il, vous dominerez le démon, car il n'a aucun pouvoir. » Le démon peut bien combattre, mais il ne saurait vaincre. « Si vous lui résistez avec foi, il s'enfuira confondu » (*Mand. XII*, c. V). La théorie de la prédestination, dont l'auteur s'occupe particulièrement dans la *Similitude VIII*, c. VI, ne supprime pas la liberté de l'homme, et n'exclut pas son concours. « Sachez, dit-il, que la bonté et la miséricorde de Dieu est grande et digne de respect : aux uns, le Seigneur a accordé la pénitence, parce qu'il a prévu qu'ils auraient le cœur pur et le serviraient de toutes leurs forces. Quant aux autres, dont il a reconnu la duplicité et l'hypocrisie, il leur a fermé tout retour à la pénitence, de peur qu'ils n'insultassent encore à sa loi par d'horribles blasphèmes. »

Mais tout en accordant que l'homme est libre, qu'il déploie librement ses facultés, Hermas n'en reconnaît pas moins la nécessité d'un secours surnaturel, c'est-à-dire d'une grâce qui l'illumine, le sanctifie et le fortifie. C'est Dieu, dit-il, qui est la cause première de notre justification : « La miséricorde s'est répandue sur vous, afin que vous soyez sanctifiés et purifiés de toute malice et perversité » (*Vis. III*, c. IX). « Je n'ai pu échapper à la bête féroce (la persécution) que par la vertu de Dieu et par sa miséricorde spéciale » (*Vis. IV*, c. II) ; mais cette grâce qui opère en lui la justice, il faut que l'homme la sollicite : « Cessez de prier uniquement à cause de vos péchés ; priez aussi pour obtenir la justice (la sainteté), afin que vous y participiez dans cette maison » (*Vis. III*, c. I). De là cette prière pleine de confiance : « Seigneur, je suis fort dans tous vos commandements, tant que vous êtes avec moi » (*Mand. XII*, c. VI, sub fin.). La foi elle-même, c'est par la grâce que nous l'obtenons : « Vous voyez donc bien que la foi descend d'en haut et vient de Dieu » (*Mandat. IX*). « Quand vous avez appris par la révélation divine qu'il vous avait fait miséricorde et avait renouvelé votre esprit, vous avez déposé vos faiblesses ; votre force s'est accrue et vous avez été fortifiés dans la foi » (*Vis. III*, c. XII). L'ange de la pénitence est aussi envoyé pour affermir dans la foi ceux qui font sincèrement pénitence (*Mandat. XII*, c. VI). La pénitence est un don de la grâce divine : « Le Seigneur a accordé la grâce de la pénitence à ceux dont il a prévu qu'ils le serviraient de tout leur cœur et avec un esprit pur » (*Simil. VIII*, c. VI ; cf. c. XII, et *Simil. IX*).

4. Parmi les sacrements, il n'y a que le baptême qui soit envisagé au point de vue spécial du caractère sacramentel ; la pénitence et le mariage ne sont considérés que sous leurs rapports pratiques.

Nous avons déjà donné une idée (n° 3) de l'importance

et de l'efficacité qu'Hermas attribue au baptême. Le baptême délivre de la mort et du péché, ouvre l'entrée du royaume des cieux, imprime sur l'homme le sceau et le nom du fils de Dieu. Les justes eux-mêmes qui sont morts avant l'avènement de Jésus-Christ ne pouvaient entrer en société avec lui que par le baptême. « C'est par l'entremise des apôtres et des docteurs qu'ils ont reçu la vie et qu'ils ont connu le Fils de Dieu ; ils sont descendus morts dans le tombeau, et ils en sont sortis vivants pour entrer dans la construction de la tour, c'est-à-dire de l'Eglise » (*Simil. IX*, c. xvi).

Mais quand les hommes qui ont été baptisés « oublient les commandements du Dieu vivant, ils tombent dans les plaisirs et les vains amusements, et sont corrompus par l'ange de malice, les uns jusqu'à la mort, les autres jusqu'à l'affaiblissement; les uns sont voués à une ruine éternelle, les autres ne peuvent revenir à la vie que par la pénitence. Quand ils se sont convertis, ils célèbrent Dieu comme un juge équitable qui les a justement visités et corrigés par les souffrances, autant qu'il était nécessaire » (*Simil. VI*, cap. ii et iii). Une fois les péchés complètement effacés par une vraie pénitence, les pénitents sont de nouveau admis par des vierges (par les esprits purs) dans l'édifice de l'Eglise, comme des membres vivants (*Simil. IX*, c. x-xiii).

Contrairement au rigorisme de quelques maîtres d'alors, qui disaient que le péché ne pouvait être effacé que par le baptême, et qu'après lui il n'y avait plus de pénitence possible, l'ange de la pénitence déclare que « personne, eût-il même été séduit par le démon, ne périra, s'il retourne au Seigneur son Dieu » (*Simil. IX*, c. xxxi); les fidèles eux-mêmes reçoivent la rémission des péchés par le pouvoir qu'il m'a transmis. Ils ont donc encore un moyen de faire pénitence; mais s'ils pèchent de nouveau (d'une manière grossière), la pénitence qu'ils feront ne leur servira plus de rien, car

difficilement vivront-ils pour Dieu (*Mandat. IV*, c. III); « la pénitence des justes a ses limites (*Vis. II*, c. II). Persévérez donc dans votre résolution, afin que votre semence ne soit point extirpée à jamais » (*Simil. IX*, c. XXIV).

Dans le mariage, il faut garder la chasteté et n'ouvrir son cœur à aucune pensée d'adultère ou de fornication. Le lien matrimonial est indissoluble tant que les deux époux demeurent en vie, même en cas d'adultère. Si la partie coupable ne fait pas pénitence, la partie innocente peut se séparer; mais elle doit rester dans le célibat, autrement elle romprait elle-même le mariage (*Mandat. IV*, c. I). Quant au mariage après la mort du premier époux, l'auteur enseigne, contrairement à un rigorisme qui perçait à cette époque, que « celui qui le contracte ne pèche point, mais que, s'il reste libre, il acquerra un grand honneur devant Dieu » (*Mandat. IV*, c. IV).

5. Ce qui caractérise le *Pasteur*, ce sont les exhortations de plus en plus pressantes à pratiquer les bonnes œuvres, à tendre à la perfection chrétienne. Il recommande avec de grandes instances la prière, le jeûne, l'aumône, en général les œuvres de charité envers le prochain, et le renoncement à soi-même. « Celui qui observe les commandements vivra; » c'est là une vérité qu'il ne cesse d'inculquer avec une sorte d'emphase à propos de chaque vertu. Il faut même poursuivre au delà de ce qu'exigent les commandements : « Si vous faites plus que ce que les commandements de Dieu demandent de vous, vous arriverez à une dignité plus haute, et vous serez plus honorés devant Dieu qu'auparavant » (*Simil. V*, c. III). La récompense du ciel sera proportionnée aux mérites de la terre. « Ce que vous aurez fait pour le nom du Seigneur, vous le retrouverez dans votre patrie » (*Simil. I*). La plus belle et la plus haute récompense est réservée à ceux qui auront conservé l'innocence, « qui seront restés sans tromperie,

[illegible]

[illegible] dans le boire et dans le [illegible]

6. Hermas rattache souvent ses prédications de la penitence à l'idée de la fin prochaine du monde : nous devons donc dire un mot de sa doctrine sur ce dernier point. A l'exemple de saint Paul, dont il adopte le sentiment exprimé dans la première epitre aux Thessaloniciens (v. 1-6), il croit à l'imminence de la venue de Jesus-Christ : « La fin arrivera dès que la tour sera construite, et elle ne tardera pas à l'être (*Vis. III*, c. VIII, sub fin.); mais elle sera

précédée d'une calamité effroyable, figurée par une bête terrible (cf. *Matth.*, c. XXIV; *II Thess.*, c. II). Hermas est chargé de l'annoncer aux élus, afin qu'ils se tiennent prêts; que, pendant les jours qui leur restent, ils servent Dieu avec un cœur pur et irréprochable (*Vis. IV*). Quant à ceux qui ont péché, ils doivent faire une pénitence sévère, afin qu'ils deviennent des pierres propres à être employées à la tour que l'ange construit, avant que la tour soit achevée ; car dès qu'elle le sera, quiconque n'y sera pas encore placé sera rejeté (*Vis. III*, c. V, et *Simil. IX*, c. XIV et XXVI). Viendra ensuite le jugement de Dieu, suivi immédiatement de la fin du monde : « Voilà que Dieu, qui a créé le monde avec une force invisible et une haute sagesse, qui, dans sa toute-puissance, a fondé sa sainte Eglise et qui l'a bénie, transportera le ciel et les montagnes, aplanira toutes choses devant les élus, afin que tout ce qu'il a promis dans la joie s'accomplisse dans la gloire » (*Vis. I*, c. III). La chair ressuscitera aussi : « Ne croyez pas ceux qui vous disent que ce corps sera anéanti et qu'on peut en abuser pour satisfaire de grossières convoitises; en profanant votre corps, vous profanez en même temps le Saint-Esprit... Tout corps qui sera trouvé pur et sans tache recevra sa récompense » (*Simil. V*, c. VI et VII). Ceux qui auront subi victorieusement l'épreuve verront Dieu éternellement; ils participeront à la joie et à la magnificence du Christ et des anges (*Simil. VIII*, c. III; *IX*, c. XII et XXIX; *V*, c. II; *Vis. IV*, c. III); mais ceux qui se seront détournés du Dieu vivant et qui auront encouru sa colère seront voués au feu et à la damnation éternels (*Vis. III*, c. VI et VII; *Simil. IV*, *VI*, c. II; *VIII*, c. VI).

D'après sa théorie de l'Eglise, figurée par une tour dont les fidèles sont les pierres et Jésus-Christ le fondement, et après ce que l'auteur dit de la pénitence, il est une autre pensée qui domine dans le *Pasteur* : cette pensée, c'est que personne ne peut être véritablement

justifié que dans l'Eglise et par l'Eglise. « Personne n'arrive à Dieu sans passer par le Fils » (la Porte de l'Eglise, IX, c. XII).

Pendant toute la période du moyen-âge on a considéré comme des productions de l'ère apostolique et attribué à Denis, ce membre de l'aréopage dont il est parlé dans les *Actes des apôtres*, XVII, 34, les célèbres ouvrages : *des Noms divins* (περὶ θείων ὀνομάτων), *de la Hiérarchie céleste* (περὶ τῆς ἱεραρχίας οὐρανίας κ. τ. λ.), *de la Théologie mystique* (περὶ μυστικῆς θεολογίας), et d'autres encore. Aujourd'hui il n'est plus douteux que ces écrits remarquables et dont l'influence a été si grande, datent seulement de la fin du cinquième siècle. Nous en parlerons donc quand nous serons arrivés à cette époque. Au surplus, ils n'ont absolument rien de cette simplicité qui caractérise les Pères apostoliques.

LA LITTÉRATURE CHRÉTIENNE, DE 150 A 320.

§ 20. **Progrès de la littérature chrétienne quant au fond et à la forme.**

L'ère apostolique ne nous offre que de rares productions sous forme de lettres. Maintenant le champ de la littérature chrétienne s'agrandit considérablement, soit pour le fond des idées, soit pour la manière dont on les a exprimées. La première impulsion lui vint des attaques que les païens et les juifs dirigèrent contre le christianisme; la seconde, des hérésies à la fois si nombreuses et si diverses qui déchirèrent le sein même de l'Eglise. Les attaques du dehors furent repoussées par toute une phalange d'apologistes grecs et latins; celles du dedans, par un nombre non moins imposant de polémistes, qui se chargèrent de venger la doctrine catholique. Ce double effort donna naissance à la première université chrétienne de philosophie et de théologie, à l'école catéchétique d'Alexandrie, où l'on cultiva largement, outre les études théologiques, l'exégèse et parti-

··itique biblique, occupée alors à fixer le ·anoniques.

›vec leur armée de martyrs, les ·ır des doctrines chrétiennes, la manière de traiter ceux qui a persécution, fournirent aussi ue de nombreux et intéressants

dès la fin du deuxième siècle, les deux ·ius Félix et Tertullien prêtèrent leur littérature chrétienne, et avant eux déjà, le sénateur Apollonius avaient écrit à Rome uestions religieuses.

ıeron., *Catal.*, c. XXXIV et XLII; Euseb., *Hist. eccl.*, lib. V, . et XXIV.

CHAPITRE PREMIER.

LES APOLOGISTES GRECS.

Principale édition des apologistes grecs du deuxième siècle (Justin, Tatien, Athénagore, Théophile et Hermias), par le bénédictin Prudence Maran, Paris, 1742, in-fol.; Gallandi, *Biblioth.*, t. I et II; Otto, *Corpus apolog. christ.*, ed. 2ª, Ienæ, 1847 et seq., 9 vol. Reproduit en grande partie avec l'appareil littéraire dans Migne, sér. gr., t. VI.

Après la *Lettre à Diognète*, écrite par un des disciples des apôtres, au rapport d'Eusèbe et de saint Jérôme, Quadrat, évêque d'Athènes, et Aristide, philosophe athénien, adressèrent à l'empereur Adrien des écrits en faveur du christianisme méconnu et persécuté. Des écrits analogues furent présentés par Méliton, évêque de Sardes, à l'empereur Antonin; par Miltiade et par Apollinaire, évêque d'Hiérapolis, en Phrygie, à l'empereur Marc-Aurèle. Ces apologies, à part quelques fragments, sont aujourd'hui perdues ; celle de Méliton a été

publiée dernièrement en une version syriaque[1], par l'Anglais Cureton, et traduite en allemand par Welte[2]. Comme cette dernière, différente pour le fond comme pour la forme du fragment qui se trouve dans Eusèbe[3], ne renferme que des idées générales sur la confusion que les païens faisaient du vrai Dieu et des créatures, des avertissements à l'empereur de ne se point faire illusion, et de reconnaître, lui et ses fils, le Dieu unique, père de toutes choses, qui n'a point été créé, mais par qui tout subsiste, afin que Dieu le reconnaisse aussi dans l'autre vie, c'est à Justin que nous sommes obligés de demander le premier modèle complet d'une apologie chrétienne.

§ 21. **Justin, philosophe et martyr** (mort en 166).

Voir les *Prolégomènes* dans Maran, Gallandi et Otto, vol. I-V. Dans Migne, série grecque, t. VI. Héfelé, dans l'*Encyclopédie de la théol. cath.*, éd. Gaume, Paris.

Justin, Grec de nation, naquit d'une famille païenne, à Flavia Neapolis (l'ancienne Sichem, aujourd'hui Nablus), vers l'an 100 après Jésus-Christ, et fut élevé dans le paganisme. Poussé vers la philosophie par le désir de s'instruire, ainsi qu'il le raconte dans son *Dialogue avec le juif Tryphon*, c. II-VIII, il fréquenta successivement l'école d'un stoïcien, d'un péripatéticien et d'un pythagoricien, et crut enfin avoir trouvé dans Platon la science véritable. Un jour qu'il se promenait sur le rivage de la mer, plongé dans ses méditations philosophiques, un vieillard entre en conversation avec lui, lui parle de la nécessité d'une révélation divine, des prophètes de l'Ancien Testament et de Jésus-Christ. Cet entretien le détermina à de nouvelles recherches et fut suivi de sa conversion au christianisme (de 133 à 137). Quoique baptisé, il garda cependant le manteau

[1] Londres, 1855. — [2] *Tubing. Quart.-Schr.*, 1862, p. 392-409. — [3] *Hist.*, lib. IV, c. XXIII.

des philosophes, et sans être investi, à ce qu'il paraît, d'aucune fonction ecclésiastique, il prit, dans ses paroles et dans ses écrits, la défense du christianisme contre les païens, les juifs et les hérétiques. A Rome, il le défendit contre Crescent le Cynique, et se consacra à l'enseignement (Tatien fut son disciple); à Ephèse, il discuta avec le juif Tryphon. Il termina sa vie, comme il l'avait pressenti, par la mort du martyre, et fut décapité, probablement en l'année 166, sous le préfet Rusticus, avec six autres chrétiens.

Iren., *Adv. hæres.*, I, XXXI; Tertull., *Adv. Val.*, c. V; *Chron. pasc.*, ed. Dindorf, I, 482. Voir son martyrologe (authentique) dans Maran, p. 585. Voir des détails sur lui dans Eusèbe, IV, XVI-XVIII; saint Jérôme, *Catal.*, c. XXIII; Photius, *Bibl.*, cod. 125.

Ouvrages certainement authentiques de saint Justin.

1. *Première apologie des chrétiens, à Antonin le Pieux,* en soixante-huit chapitres. Son but est d'amener l'empereur à renoncer à la procédure inique suivie contre les chrétiens et à la remplacer par une procédure régulière; de démontrer que les chrétiens ne sont point des malfaiteurs, et qu'il n'est pas permis de les mettre à mort uniquement à cause de leur nom. Justin montre combien sont futiles les accusations des païens lorsqu'ils reprochent aux chrétiens d'être des athées et de se livrer à la débauche dans leurs assemblées religieuses. Pour les anéantir, il développe la morale de l'Evangile, et prouve par les mœurs des chrétiens, surtout par leur chasteté, qu'ils vivent conformément à ses préceptes. « Quant à ceux, dit-il, dont la conduite n'est pas trouvée conforme aux enseignements du Christ, ils ne sont pas chrétiens, quoiqu'ils confessent de bouche sa doctrine » (c. XVI). Après avoir exposé la doctrine des chrétiens, Justin montre les vertus qu'ils pratiquent. « Plusieurs personnes des deux sexes qui ont vécu soixante ou soixante-dix ans, et qui dès leur enfance ont été élevées

dans le christianisme, sont restées pures, et je me glorifie de pouvoir en montrer de telles dans toutes les conditions humaines. Et que dirai-je de la foule innombrable de ceux qui se sont convertis de l'impureté et se sont élevés jusqu'à ce niveau (c. xv)? Dieu nous a avertis de travailler avec patience et douceur à ramener tous les hommes du déshonneur et des mauvais désirs. Nous pouvons prouver que nous l'avons fait sur un grand nombre de ceux qui autrefois vous appartenaient (c. xvi). Les chrétiens sont également de bons et inoffensifs citoyens, occupés d'abord à payer les tributs et les impôts (c. xvii). Mais le crime dont ils méritent le moins d'être accusés, c'est celui d'athéïsme; au lieu d'honorer de prétendues divinités, ils adorent le Père de la vérité et de la justice, le Créateur de toutes choses, aussi bien que son Fils et le Saint-Esprit. Cette véritable manière d'adorer Dieu, c'est Jésus-Christ lui-même qui nous l'a enseignée; c'est pour cela qu'il est né et a été crucifié sous Ponce-Pilate. De là cette autre accusation que les païens intentent aux chrétiens de placer à côté du Dieu éternel, Père de toutes choses, un homme crucifié; mais ils ne comprennent point ce mystère » (c. xiii). Contrairement au christianisme qui a été annoncé par les prophètes, le paganisme est une œuvre satanique, pleine d'immoralité. Ce sont encore les démons qui, ennemis de tout ce qu'il y a de bon dans l'univers, ont persécuté le Christ et ses sectateurs, y compris même les philosophes païens. Saint Justin conclut en déclarant que, dans le culte des chrétiens, il ne se pratique rien d'injuste ni d'immoral, mais que tout se passe d'une façon pieuse et sainte. Il en appelle précisément aux parties du culte qui réunissent les plus grandes assemblées, comme le baptême solennel des adultes et la célébration de l'eucharistie.

A cette apologie se trouve annexé un décret d'Adrien sur le traitement des chrétiens devant les tribunaux,

dont l'authenticité a été révoquée en doute sans raisons suffisantes.

2. *Deuxième apologie en faveur des chrétiens, adressée au sénat romain*, en quinze chapitres. Scaliger et Papebroche estiment que cette apologie servait d'introduction à la première. Suivant eux, elle occupe la première place dans les anciens manuscrits et dans l'édition *princeps*. Tillemont a prouvé que c'était une erreur. Grabe et Boll ont prétendu que cette apologie, n'ayant ni titre ni conclusion, était un appendice ou un fragment de la première, d'autant plus que Justin y fait allusion par trois fois, en se servant de la formule : « comme nous l'avons dit. » Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elle se rattache à la première et qu'elle la complète, en ajoutant aux griefs des païens un fait particulier qui venait de se passer à Rome. Trois chrétiens avaient été injustement condamnés à mort par le préfet Rusticus. Justin en prit occasion pour montrer que les chrétiens n'étaient persécutés que parce qu'ils enseignaient la vérité et pratiquaient la vertu; lui-même ne s'attend à rien autre chose qu'à se voir arracher la vie par ses ennemis et surtout par Crescent, le philosophe cynique. Il répond ensuite à ces questions des païens : Pourquoi ne vous tuez-vous pas vous-mêmes pour aller vers votre Dieu? Pourquoi Dieu ne vous délivre-t-il pas de vos persécuteurs? — La constance des premiers chrétiens, ajoute Justin, prouve qu'ils possèdent la véritable vertu, qu'ils aspirent sérieusement aux biens éternels et que leur vie n'est pas ce que croient les païens. « Pour moi, dit-il, lorsque, étant encore platonicien, je vis conduire les chrétiens à la mort et à tout ce qu'il y a d'affreux, je reconnus qu'il était impossible qu'ils vécussent dans le mal et dans les plaisirs sensuels » (c. XII).

Cette apologie, au dire d'Eusèbe, fut présentée aux empereurs Marc-Aurèle et Lucius Vérus; elle aurait donc été rédigée entre les années 161-166. D'autres auteurs,

Neander et Semisch, et avant eux Valésius, la placent sous le règne d'Antonin le Pieux. Le langage de Justin, dans l'une et l'autre apologies, respire un courage digne d'admiration.

3. *Dialogue avec le juif Tryphon*, divisé en cent quarante-deux chapitres. Ce dialogue est évidemment le résultat d'une conférence que l'auteur eut à Ephèse avec le juif Tryphon, après l'année 139 de Jésus-Christ (cf. c. I et CXX), et qui dura deux jours entiers. Il y examine le caractère obligatoire des lois cérémoniales usitées chez les juifs, notamment de la circoncision, et démontre qu'elles n'obligent pas tous les hommes, attendu qu'elles n'étaient que locales et temporaires. Les prescriptions de la loi n'ont point d'autre valeur que de contribuer à la justice et à la piété. Elles ne sont que des figures de Jésus-Christ, de ses doctrines, de ses actes et de sa vie. « Pour moi, dit-il, j'ai lu qu'il y aurait une loi nouvelle et parfaite, une alliance plus solide que toute autre alliance, et que tous les hommes qui soupirent après l'héritage du Seigneur seraient tenus d'observer » (c. XI). Jésus-Christ a consommé l'ancienne alliance, — il l'a supprimée. Examinant ensuite la personne de Jésus-Christ et son caractère messianique, Justin établit que les prophéties de l'Ancien Testament se sont accomplies en lui et par lui, et qu'en adoptant cette doctrine on n'adopte nullement les divinités fabuleuses du paganisme, puisque l'Ancien Testament lui-même enseigne la pluralité des personnes divines. « Je veux essayer de vous montrer qu'en dehors et au-dessous du Créateur de l'univers, il existe encore un autre Dieu et Seigneur, auquel on donne aussi le nom d'ange » (c. LVI). Or, c'est précisément cette seconde divinité qui est apparue en Jésus, né de la Vierge et mort sur la croix; car « le Père de l'univers a voulu que son Christ se chargeât, en vue du salut des hommes, de la malédiction de tous » (c. XCV). Justin déclare, en finissant,

que « celui qui ne croit pas au Christ ne croit pas davantage aux prédictions des prophètes qui le publient et l'annoncent à tous les hommes » (c. CXXXVI).

Ouvrages douteux de saint Justin.

Ces ouvrages, qu'Eusèbe et Photius attribuent à saint Justin, sont :

1. *Le Discours aux Grecs,* comprenant cinq chapitres. Ce petit écrit traite de l'absurdité et de l'immoralité de la mythologie païenne, et invite les Grecs à la remplacer par la religion des chrétiens, si pure et si sainte. Eusèbe attribue à Justin deux autres discours aux Grecs, dont le second aurait été aussi intitulé : Ἔλεγχος ; il lui donne la première place. Ainsi s'évanouirait l'objection capitale qu'on élève contre le *Discours,* à savoir qu'il n'y est point question de la « nature des démons, » contrairement à ce que dit Eusèbe. Les autres arguments apportés par Otto contre leur authenticité, n'ont aucun fondement.

2. *Discours moral aux Grecs,* composé de trente-huit chapitres. Cet écrit, dit Eusèbe, « traite longuement la plupart des matières qui font l'objet de nos recherches et de celles des philosophes païens, et il explique la nature des démons [1]. » L'auteur y démontre que la vérité, en ce qui concerne les dieux, ou les démons, comme dit Eusèbe, ne peut se trouver ni chez les poètes, ni chez les philosophes païens, car ils sont souvent en contradiction. Beaucoup plus anciennes sont les sources où les chrétiens puisent leurs doctrines, notamment les écrits de Moïse et des prophètes : c'est à eux que les païens ont emprunté tout ce qu'ils ont su de vrai touchant la divinité. L'auteur s'applique surtout à démontrer la doctrine de l'unité divine, qu'il a trouvée dans Orphée, dans la Sibylle, dans Homère, Sophocle, Pythagore et Platon (c. XIV-XXV).

[1] Il est remarquable que ce passage, où il est parlé d'un écrit de longue haleine, μακρὸν κατατείνας τὸν λόγον, a toujours été jusqu'ici attribué au petit discours en cinq chapitres adressé aux Grecs.

Les Egyptiens et les traducteurs alexandrins de la Bible avaient contribué à propager cette connaissance. Cette idée se concilie parfaitement avec ce que nous savons de la doctrine de Justin sur le λόγος σπερματικός, quoique cette doctrine ne soit pas reproduite ici.

Les arguments contre l'authenticité de ce discours ne sont pas sérieux. On a dit, entre autres choses, que les chapitres v et vii contiennent des inexactitudes sur la philosophie platonicienne, et qu'au chapitre viii l'auteur attribue à Hermès une pensée de Platon contraire à ce qui est dit au chapitre x de la seconde *Apologie*. M. Héfelé, qui a développé les plus importants de ces arguments, ne les croit pas décisifs[1].

3. Un autre ouvrage, analogue pour le fond, est intitulé : *De la Monarchie*, en six chapitres. Après une remarque sur l'origine de l'idolâtrie, l'auteur essaie de démontrer, avec des textes souvent interpolés[2], que les plus grands poètes et philosophes païens ont enseigné le monothéisme, et qu'ainsi la doctrine de l'unité et de l'immutabilité de Dieu est la seule admissible. Comme il est rapporté dans Eusèbe que, dans cet écrit, Justin a démontré l'unité de Dieu à l'aide des auteurs païens et de la Bible et qu'on ne trouve ici aucun texte biblique, on en a conclu que ces six chapitres n'étaient qu'un fragment de l'œuvre originale, d'autant plus que l'étendue de l'ouvrage ne répondait pas à l'importance du sujet.

Ouvrages perdus de saint Justin.

Ce sont : 1. un traité du *Psautier*, 2. sur *l'Ame*, 3. un *Aperçu sur toutes les Hérésies*, dont il parle lui-même au chapitre xxvi de sa première *Apologie*[3]. Il est possible

[1] Voir *Dictionn. encyclop. de la théol. cath.*, éd. Gaume.
[2] Il y avait déjà à cette époque divers ouvrages émanés de juifs alexandrins, où l'on faisait professer l'unité de Dieu au plus grand nombre possible de philosophes et de poètes païens.
[3] Cf. Iren., lib. IV, cap. xiv.

que le beau fragment sur la résurrection, en dix chapitres, que saint Jean Damascène nous a conservé sous forme de parallèles, soit tiré de cet *Aperçu*[1].

Le récit, élevé en plusieurs endroits, ne dépasse pas, en somme, le ton de la conversation familière. Le style est souvent incorrect et diffus. L'auteur n'a pas mis à profit sa vaste connaissance des classes païennes. Il n'est pas moins vrai que Justin a fait faire à la littérature chrétienne un progrès sensible, étonnant même, soit par l'étendue de ses écrits, soit par les doctrines qu'il y soutient, soit par l'originalité de ses vues.

Doctrines et opinions particulières de saint Justin.

1. *Dieu* : « Ce titre n'est pas un vain nom, c'est l'image gravée dans la nature humaine d'un être indéfinissable, » ἔμφυτος δόξα[2].

2. Quand on traite de la sainte Trinité, il est nécessaire de sortir des limites ordinaires de la discipline de l'arcane : « Quel homme raisonnable oserait dire que nous sommes des athées?... C'est pour enseigner la véritable manière d'honorer Dieu que Jésus-Christ est né, qu'il a été crucifié sous Ponce-Pilate; c'est lui qui nous a appris qu'il est le vrai Fils de Dieu. Nous l'honorons en seconde ligne, ἐν δευτέρα χώρᾳ, et l'Esprit prophétique en troisième ligne, » ἐν τρίτῃ τάξει[3]. Saint Justin enseigne également, en termes précis, la distinction personnelle du Verbe et du Père, ἕτερος θεός[4].

[1] Sont certainement apocryphes : *Epistola ad Zenam et Serenam*; *Expositio rectæ confessionis* (après le concile de Nicée); *Responsiones ad orthodoxos* (après le concile de Constantinople); *Quæstiones christianæ ad Græcos*, et *Quæstiones græcæ ad christianos*, où il est déjà parlé des manichéens; *Quorumdam Aristotelis dogmatum confutatio*, ignoré de tous les anciens.

[2] *IIe Apol.*, c. VI. Ici, de même que dans les chapitres LXI et LXIII de la *Ire Apologie*, il ne cite point les anges à côté de la Trinité, comme au chapitre VI, *Ire Apologie*; d'où l'ont peut conclure qu'il n'a pas voulu les égaler aux trois personnes divines.

[3] *Ire Apol.*, c. XIII. — [4] *Dial.*, c. LV.

Il est moins explicite sur les relations du Verbe et du Père avant et après la création du monde[1]; car il semble croire qu'il fut engendré une seconde fois lors de la création[2]. En tout cas, cette seconde génération, trop vaguement caractérisée, ne doit point s'entendre dans le sens du λόγος προφορικός de Philon, expression qui n'est pas, du reste, employée par Justin[3].

3. La doctrine du λόγος σπερματικός est particulière à saint Justin. Suivant cette doctrine, le monde, avant Jésus-Christ, n'était pas dépourvu de toute connaissance de la vérité, puisque saint Jean enseigne que le Verbe divin a lui dans les ténèbres et y a répandu des semences de vérité. Ces semences sont éparses dans la philosophie des païens et plus encore dans la loi des juifs. C'est le Verbe qui les a répandues[4]. De là cette haute estime que Justin professe pour la philosophie, surtout pour la philosophie platonicienne, sans méconnaître combien elle diffère du christianisme, et combien celui-ci l'emporte sur toute doctrine humaine. Cette connaissance partielle de la vérité divine a rapproché du christianisme, d'une manière pour ainsi dire invisible, les meilleurs d'entre les païens : « Tous les hommes qui vivent avec le Verbe ou en conformité avec le Verbe, sont chrétiens, quoiqu'on les ait pris pour des païens; tels furent chez les Grecs Socrate et Héraclite »[5].

4. Sur la création Justin pense que Dieu a d'abord tiré du néant une matière informe, qu'il a ensuite ordonnée, *creatio prima et secunda*[6]. Les hommes sont le dernier ouvrage de la création visible[7] et la Providence divine s'exerce par l'intermédiaire des anges[8].

5. En anthropologie, Justin est dichotomiste. Sous le nom de troisième principe, « l'esprit, » il entend proba-

[1] *Dial.*, c. LXI. — [2] *IIe Apol.*, c. VI. — [3] Cf. Schwane, *Hist. des dogm.*, vol. I, p. 94 et suiv. — [4] *Ire Apol.*, c. X; *Dial.*, c. I et II. — [5] *Ire Apol.*, c. XLVI. — [6] *Cohort.*, c. XXII. — [7] *Dial.*, c. V. — [8] *IIe Apol.*, c. V.

blement la vie de la grâce[1]. Il exalte tellement la liberté morale, qu'on a voulu l'accuser de pélagianisme. Quant à l'immortalité de l'âme, elle n'est, selon lui, qu'un don particulier de Dieu, ce n'est point une qualité essentielle de l'âme[2].

6. Sur le péché originel, saint Justin n'a point l'occasion de se prononcer, sinon peut-être dans ce passage, dont le sens est controversé : « Il (Jésus-Christ) s'est assujetti à la naissance et au crucifiement, non parce qu'il y était forcé, mais à cause de la race humaine, vouée depuis Adam à la mort et à la tromperie du serpent, sans parler (παρὰ) de la dette que chacun contracte en péchant personnellement[3] » (*Dial.*, c. LXXXVIII).

7. Sur la Rédemption, Justin enseigne que Dieu sauve par Jésus-Christ « tous ceux qui font des actes dignes de malédiction[4]. » Le Christ ou Messie est le « Dieu humilié[5], » et sa mort est le « mystère du salut[6]. On nous a annoncé que le Christ est roi, prêtre, *Dieu*, Seigneur, envoyé, homme, qu'il est né comme un enfant, et que c'est seulement alors qu'il a été assujetti aux souffrances; qu'il est ensuite retourné au ciel, qu'il reviendra entouré de majesté, et qu'il possède un royaume éternel[7]. » Et ailleurs : « Un seul est frappé, et tous sont guéris; le juste est déshonoré, et les criminels sont rétablis dans leur honneur. Cet innocent subit ce qu'il ne doit pas, et il acquitte tous les pécheurs de ce qu'ils doivent. Car qu'est-ce qui pouvait mieux couvrir nos péchés que sa justice? Comment pouvait être mieux expiée la rébellion des serviteurs que par l'obéissance du Fils? L'iniquité de plu-

[1] *De resurr.*, c. X. Cf. Schwane, *Hist. des dogm.*, t. I, p. 412. — [2] *Dial.*, c. VI.

[3] Ἀλλ' ὑπὲρ τοῦ γένους τοῦ τῶν ἀνθρώπων, ὃ ἀπὸ τοῦ Ἀδὰμ ὑπὸ θάνατον καὶ πλάνην τὴν τοῦ ὄφεως ἐπεπτώκει, παρὰ τὴν ἰδίαν αἰτίαν ἑκάστου αὐτῶν πονηρευσαμένου. Si, comme on peut le faire, on traduit παρὰ par « à cause, » l'allusion au péché originel disparaît.

[4] *Dial.*, c. XCIV. — [5] *Ibid.*, c. LXVIII. — [6] *Ibid.*, c. LXXIV. — [7] *Ibid.*, c. XXXIV.

sieurs est cachée dans un seul juste, et la justice d'un seul fait que plusieurs sont justifiés [1]. »

8. Touchant la nécessité de la grâce, saint Justin s'exprime ainsi : « Si nous avons été créés dans le commencement, cela ne dépendait point de nous. Mais que nous fassions ce qui lui plaît en employant les forces spirituelles qu'il nous donne, c'est ce qu'il nous persuade et nous induit à croire. Et nous croyons de tous les hommes que non-seulement ils ne sont pas empêchés d'embrasser (la foi), mais qu'ils y sont conduits. »

9. Avec Papias, saint Justin partage les opinions des millénaires. Voici comment il s'est exprimé dans le *Dialogue* avec Tryphon : « Je vous ai déjà déclaré que je croyais avec plusieurs autres que la chose arriverait en cette manière qui est connue parmi vous, mais qu'il y en avait plusieurs, *de la pure et religieuse doctrine des chrétiens*, qui n'étaient pas de ce sentiment. » Il croyait donc que ce sentiment qu'il partageait avec plusieurs chrétiens, était tenu pour indifférent dans l'Eglise [2].

10. En matière de culte, Justin sortant des étroites limites de la discipline de l'arcane, traite du baptême, du culte et de l'Eucharistie avec plus de détails que tous ses devanciers.

Sur le baptême : « Ceux qui sont persuadés de la vérité de notre doctrine et qui promettent d'y conformer leur vie, nous leur apprenons à prier, à jeûner et à demander à Dieu la rémission de leurs fautes passées. Ensuite, nous les amenons où est l'eau, et ils sont régénérés comme nous l'avons été nous-mêmes ; car ils sont lavés dans cette eau au nom du Seigneur Dieu, père de toutes choses, et de notre Sauveur Jésus-Christ et du Saint-Esprit [3]. »

« Les prières achevées, nous nous saluons par le baiser, et on présente à celui qui préside aux frères du pain et

[1] *Epist. ad Diog.* (Cit. du trad.) — [2] *Cit. du trad.* — [3] *Ire Apol.*, c. LXI ; cf. LXII et LXIV.

une coupe de vin et d'eau. Il les prend, donne louange et gloire au Père par le nom du Fils et du Saint-Esprit, et lui fait une longue action de grâces, que tout le peuple ratifie en disant : *Amen*. Ceux que nous nommons diacres distribuent ensuite à chaque assistant le pain, le vin et l'eau consacrés par l'action de grâces, et en portent aux absents. » Cela a lieu le jour du soleil (le dimanche), et après que le lecteur a lu les écrits des prophètes et des apôtres, auxquels le président rattache une exhortation [1]. »

Nul ne peut participer à cette nourriture (eucharistique), s'il ne croit la vérité de notre doctrine, s'il n'a été lavé pour la rémission des péchés et la régénération, et s'il ne conforme sa vie aux enseignements du Christ. Car nous ne les prenons pas comme un pain commun ni comme un breuvage ordinaire ; mais de même qu'en vertu de la parole de Dieu, Jésus-Christ incarné a pris la chair et le sang pour notre salut ; de même nous savons que cette nourriture qui, suivant le cours ordinaire, deviendrait notre chair et notre sang, étant consacrée par la prière qui vient de lui, est la chair et le sang de Jésus incarné. Car les apôtres, dans les mémoires qu'ils ont rédigés sous le nom d'évangiles, nous ont transmis que Jésus leur avait commandé ainsi, lorsque prenant du pain et rendant grâces, il dit : « Faites ceci en mémoire de moi ; ceci est mon corps, » et que prenant de même le calice, il rendit grâces et dit : « Ceci est mon sang ; et que c'était à eux seuls qu'était donné ce pouvoir [2]. »

Saint Justin mettait d'autant plus de zèle à défendre la nouvelle doctrine, qu'il en avait ressenti lui-même les salutaires effets. « Nous aimions autrefois la débauche, aujourd'hui la pureté seule fait toutes nos délices. Nous qui employions les arts magiques, nous nous abandonnons uniquement à la bonté de Dieu. Nous cherchions

[1] *Ire Apol.*, c. LXVII. — [2] *Ibid.*, c. LXVI.

surtout les moyens de nous enrichir, et nous mettons nos biens en commun pour les partager avec l'indigent. Nous nous haïssions jusqu'à la mort, nous suivions nos coutumes de ne manger qu'avec nos compatriotes; depuis la venue du Christ nous vivons familièrement ensemble et prions pour nos ennemis. Ceux qui nous persécutent, nous tâchons de les convertir, afin que, vivant selon les préceptes du Christ, ils espèrent du Dieu souverain les mêmes récompenses que nous [1]. »

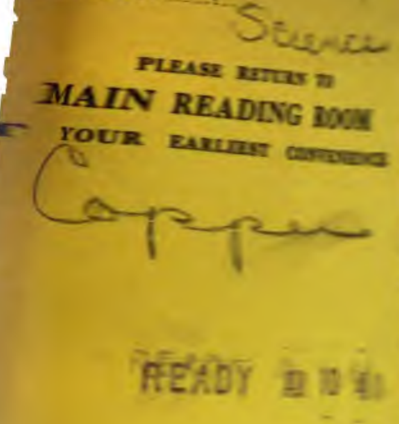
Cf. l'abbé Freppel, *Apologistes chrétiens du onzième siècle*, Ire part. Saint Justin, 1 vol. in-8°. Semisch, *Justin le Martyr*, Bresl., 1840; l'article *Justin*, dans *l'Encyclop.* de Ersch et Gruber. Bœhringer, *Hist. de l'Eglise en biographies.*

§ 22. Tatien l'Assyrien (vers l'an 170).

Voir les *Prolégomènes* de Maran, Gallandi et Otto (t. VI); l'article *Tatien* dans *l'Encyclopédie de la théologie cath.*, édit. Gaume.

Tatien naquit en Assyrie vers l'an 130, et fut élevé dans le paganisme. Il fit de grands voyages, et dans tous les pays qu'il parcourut il chercha à connaître les doctrines religieuses et les mystères qui y étaient répandus. Quoique né barbare, il ne dédaigna point d'étudier la science des Grecs et de se l'approprier. Cependant leur philosophie, leur poésie et leur rhétorique ne le satisfirent point complètement : le culte immoral et absurde des païens, l'ambition et la cupidité des philosophes et des rhéteurs lui inspirèrent même du dégoût. Telles étaient ses dispositions lorsque les saintes Ecritures des chrétiens tombèrent entre ses mains; il reconnut bientôt qu'elles contenaient la vérité où il aspirait. Disciple à Rome de saint Justin, il travailla dans le même ordre d'idées, ce qui lui attira la haine de Crescent, le philosophe cynique, et l'obligea à quitter la ville, afin de ne point devenir, comme Justin, victime de son ressen-

[1] *Ire Apol.*, c. XIV.



éjour à Rome, il avait eu pour

anisme par esprit d'orgueil, il
ous le règne de Marc-Aurèle, une
out en adoptant la doctrine des
alentin, professait des principes
in et le mariage. Ses sectateurs
s, encratites, hydroparastates[1].
nombreux écrits sont perdus,
raité des *Animaux*, qu'il men-
s son *Discours*, c. xv; 2. un
où il explique certains points
Écritures[2]; 3. Περὶ τοῦ κατὰ τὸν
l'*Harmonie des Evangiles*, où ses
lui ont fait omettre la généalogie
qui concerne son origine et sa
t ouvrage, malgré son caractère
eulement répandu chez les tatia-
ez les orthodoxes, et Théodoret,
ait encore obligé, au cinquième
ses églises et de le remplacer
[4].

e lui le *Discours contre les Grecs*,
pitres, écrit vers 170, avant son
ie le paganisme beaucoup plus
Justin; il n'y voit rien que de
gage est aussi très-agressif. La
est indiquée dans ce passage de
avoir connu Dieu et ses œuvres,
re compte de mes principes, sans
culte du vrai Dieu. »

., c. XVI, XXIX, XXXV, XLII; Hippolyt.,
eb., *H. E.* IV, XVI, XXVIII; V, XIII; Iren.,
, *Hær.*, XLVI; Clem. Alex., *Strom.*, III,
II; *Catal.*, c. XXIX.
V, c. XIII. — [3] Clem. Alex., *Strom.*, III,
I, c. XX.

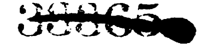
cette doctrine était déraisonnable. Ils honorent encore le Fils et le Saint-Esprit, puis les anges eux-mêmes, mais seulement comme des ministres de Dieu (c. IV-XI). « Quand plusieurs de vos philosophes et de vos poètes, poussés par un besoin irrésistible, ont fait des recherches sur la divinité sans tomber d'accord sur la vérité, lorsque Platon a affirmé que le Créateur était un Dieu non engendré, ces philosophes n'ont point passé pour des athées. Pour nous, au contraire, on ne laisse pas de nous appeler ainsi, quoique notre doctrine ait pour garant le témoignage des prophètes, par qui le Saint-Esprit a parlé. « Serions-nous soucieux de notre perfection morale si nous ne croyions pas que Dieu est le maître du genre humain » (c. XII)? La principale cause pour laquelle on accuse les chrétiens d'athéisme, c'est qu'ils n'offrent point de sacrifices d'animaux. Mais il y a quantité de païens qui n'en offrent pas non plus. Du reste, le Créateur et le père de l'univers n'a pas plus besoin du sang et de la graisse des animaux qu'il n'a besoin de fleurs et de parfums (c. XIII-XVII). Quant à cette objection, que le culte des idoles se rapporte aux dieux eux-mêmes, voici comment Athénagore y répond: D'après les théogonies, les dieux ne sont nés qu'après coup; par conséquent leur théologie tout entière, et plus encore cette opinion qu'ils étaient revêtus d'une forme humaine, n'ont aucun fondement; de là vient qu'on s'est réfugié dans l'interprétation allégorique et physique (c. XVIII-XXII). Il faut donc attribuer aux démons les effets merveilleux que produisent quelquefois les statues des dieux (c. XXIII-XXVII). D'autre part, les divinités païennes ne sont que des hommes divinisés (c. XXVIII-XXX).

Les deux autres accusations sont déjà réfutées par la seule croyance des chrétiens à une vie future et au jugement qu'ils subiront devant un Dieu qui sait tout. Les chrétiens détestent déjà comme criminelle la seule mau-

vaise pensée ; ils tiennent le mariage pour sacré. « Vous trouverez parmi nous quantité de personnes des deux sexes qui, dans l'espérance d'être unies plus étroitement à Dieu, vieillissent dans le célibat » (c. xxxiii). Nos esclaves, sachant que nous ne pouvons pas même souffrir la vue d'un homme tué injustement, ne nous accuseront jamais de tuer et de manger des hommes. « Persuadés qu'il y a peu de différence entre regarder un meurtre et le commettre, nous avons renoncé aux spectacles des gladiateurs » (c. xxxv). Athénagore fait une belle peinture de la moralité des fidèles lorsqu'il ose déclarer que, jusqu'ici, « jamais chrétien n'a été convaincu d'un crime, » et « qu'un chrétien ne saurait être criminel sans mentir à l'Evangile » (c. xii). Il termine en adjurant les empereurs de jeter un regard favorable sur les chrétiens, d'autant plus dignes de leurs bonnes grâces qu'ils prient sans cesse pour la prospérité de l'empire.

Athénagore se place constamment sur le terrain de ses adversaires et se plaît à les réfuter par leurs propres principes. Son écrit se distingue par la beauté de l'ordonnance, par la modération, le calme et la franchise.

Dans son ouvrage sur *la Résurrection des morts*, il réfute les objections élevées contre cette doctrine. Dieu étant la cause de tout ce qui existe, ces objections peuvent se résumer ainsi : ou Dieu ne peut pas ressusciter les morts, ou il n'en a pas la volonté. La première supposition est un non-sens ; la seconde est gratuite, car une telle volonté n'implique rien qui soit injuste ou indigne de Dieu (c. i-x). Il passe ensuite aux preuves directes : 1. l'homme ayant été créé en vue de Dieu et pour contempler à jamais ses divines perfections, ne saurait périr tout entier ; 2. la nature de l'homme, composé d'un corps et d'une âme, demande que son corps, détruit par la mort, soit rétabli ; la résurrection des



morts a, du reste, de nombreuses analogies dans la nature extérieure. Dieu étant juste, il n'est pas convenable que l'âme seule soit récompensée ou punie dans l'autre monde, puisque le corps a participé à toutes ses actions, bonnes ou mauvaises. Enfin le but suprême de l'homme n'est ni l'apathie ni les plaisirs sensibles; il consiste à contempler, dans une autre vie, l'Etre par excellence et à se réjouir à jamais dans sa loi. Or, ce but exige que l'homme soit restauré dans la plénitude de sa nature.

Doctrine et vues particulières d'Athénagore.

1. Dans ces deux traités, Athénagore se rapproche souvent de saint Justin, surtout par son appréciation modéré du paganisme, où il trouve aussi des semences du Verbe divin : « Vos philosophes qui ont recherché les principes des choses s'accordent tous, à leur insu, à reconnaître l'unité de Dieu... Vos poètes et vos philosophes n'ont que des conjectures et se contredisent, parce qu'au lieu de demander la connaissance de Dieu à Dieu même, chacun a voulu la trouver en soi. Nous, au contraire, outre les raisonnements qui ne produisent qu'une persuasion humaine, nous avons pour garants de nos idées et de nos croyances les prophètes, qui ont parlé de Dieu et des choses divines par l'Esprit divin » (*Suppl.*, c. VII).

2. En repoussant l'accusation d'athéïsme, Athénagore développe longuement la preuve rationelle de l'existence et de l'unité de Dieu (c. VIII et IX), puis il s'écrie : « J'ai donc suffisamment prouvé que nous ne sommes point des athées, nous qui reconnaissons un Dieu incréé, éternel, indivisible, impassible, incompréhensible et immense. Il y a plus : nous honorons un Fils de Dieu; mais non à la manière des dieux ridicules de la mythologie; le Fils de Dieu est le Verbe du Père en idée et en efficacité, car

tout a été fait par lui et sur son modèle; parce que le Père et le Fils sont un. »

Quant au Saint-Esprit, qui agit dans les hommes inspirés, nous disons qu'il est une émanation de Dieu, et qu'en découlant de lui il retourne à lui par réflection, comme le rayon du soleil. « Qui ne sera donc étonné qu'on nous fasse passer pour athées, nous qui reconnaissons Dieu le Père, Dieu le Fils et le Saint-Esprit, nous qui voyons dans leur unité la puissance, et dans leur ordre la distinction » (c. x).

On reconnaît de suite à ce langage avec quel soin Athénagore recherche les meilleures expressions pour établir la doctrine de la sainte Trinité, et combien il est plus heureux que Tatien. Pourtant, il y avait à parler de l'union substantielle du Fils avec le Père un danger sérieux auquel il n'a pas complètement échappé : c'était de considérer le Fils comme un simple attribut du Père, et le Saint-Esprit comme une émanation de Dieu. Athénagore comprend très-bien, du reste, l'insuffisance de ses spéculations, et n'attend que de la vie future la connaissance parfaite de ce mystère : « On nous croit pieux (contrairement aux épicuriens) quand nous faisons peu d'estime de cette vie, et que nous aspirons à la vie future uniquement pour connaître Dieu et son Verbe et *la manière dont le Fils est uni au Père,* pour savoir ce que c'est que l'Esprit, quelle est la nature de leur union et en quoi ils diffèrent » (c. XII).

3. En repoussant l'accusation d'athéisme, l'auteur, à l'exemple de saint Justin, parle des anges en même temps que de la Trinité. « Nous savons aussi que Dieu a créé une légion d'anges et de ministres que le Créateur et l'ordonnateur de l'univers a distribués et ordonnés par son Verbe, pour maintenir l'harmonie des éléments dans le ciel, et dans le monde, et dans ce qui s'y trouve » (c. x). Toutefois l'auteur n'entend pas confondre Dieu avec les créatures, car il enseigne ailleurs que Dieu a créé les

anges afin qu'ils veillent sur toutes choses; qu'ils peuvent, comme l'homme, tomber dans le péché, chose impossible à Dieu, comme il est arrivé à quelques-uns qui sont devenus des démons (c. XXIV, XXV).

4. C'est à tort qu'on a accusé Athénagore de montanisme : l'expression exagérée d'adultère honnête dont il se sert pour qualifier les secondes noces (εὐπρεπὴς μοιχεία, c. XXXIII), s'explique par le désir de repousser énergiquement le crime affreux de l'inceste dont on chargeait les chrétiens. Un vrai montanisme aurait appelé les secondes noces un véritable adultère, αἰσχρὰ μοιχεία[1].

5. Si l'essai sur *la Résurrection des corps* n'est pas également réussi dans toutes ses parties, il n'en est pas moins une des plus remarquables expositions de ce dogme si souvent attaqué.

6. Athénagore est heureux de montrer les merveilleux effets que le christianisme exerce sur la vie humaine, où il se révèle, non par des paroles mais par les œuvres. « On trouve parmi nous, dit-il, un grand nombre de personnes qui vieillissent dans le célibat, parce qu'elles espèrent être unies à Dieu d'une façon plus étroite. Si donc nous sommes persuadés que l'état de virginité nous unit plus intimement à Dieu, et que les mauvaises pensées et les mauvais désirs nous en éloignent, combien plus doit-on croire que nous évitons de faire ce dont l'idée seule nous effraie » (*Legatio*, c. XXXIII).

Cf. Kuhn, *Dogmatique*, 2e vol., *De la Trinité*.

§ 24. Théophile d'Antioche (mort en 181).

Voir les *Prolégomènes* de Maran et d'Otto (t. VIII), et la *Synopsis supputationis temporum* de Gallandi, t. II, p. XVI.

Théophile, élevé aussi dans le paganisme, parvint à la connaissance du christianisme et à la foi par la lecture fortuite des écrits des prophètes. Sixième évêque

[1] Cf. Maran, *Prolégom.*, c. XIV, et Héfelé, p. 78.

d'Antioche, il succéda à Eros, probablement en 168. Evêque, il eut de grands combats à soutenir contre les gnostiques; il écrivit contre Marcion et contre Hermogène; mais ces deux livres, de même que les *Catéchèses*, sont perdus. D'autres écrits, tels que : *la Genèse du monde*, des commentaires sur les Evangiles et sur les Proverbes de Salomon, une harmonie sur les Evangiles, ne paraissent pas être de lui. Il mourut sous l'empereur Commode, en 181, si nous en croyons Nicéphore [1].

Ses trois livres *à Autolyque*, composés au commencement du règne de Commode, en 180, furent plusieurs fois interrompus. Ils durent leur origine aux observations moqueuses qu'un païen nommé Autolyque, personnellement connu de l'évêque, s'était permis de faire sur la doctrine des chrétiens à propos de Dieu et de la résurrection.

Dieu, dit Théophile dans le premier livre, ne peut être vu des yeux du corps, ni décrit quant à sa forme; mais nous pouvons, si notre œil spirituel est pur, le voir par ses œuvres, par la manière dont il dirige le monde; nous pouvons le voir aussi dans l'autre monde (c. III-VII). « De même qu'on ne peut voir la figure de l'homme dans un miroir couvert de rouille, ainsi l'homme ne saurait voir Dieu quand le péché est en lui » (c. II). Sur la résurrection, Théophile invoque le témoignage du Dieu qui nous a créés, et signale les analogies que ce dogme rencontre au sein de la nature et jusque dans les fables des païens. « Quoi! s'écrie-t-il, vous croyez que des idoles faites de main d'hommes sont des dieux et opèrent des prodiges, et vous douteriez que Dieu votre Créateur ait le pouvoir de vous rappeler à la vie » (c. VIII)? Certain de l'avenir par le passé et le présent, je crois et j'obéis à Dieu. Obéissez-lui et ne soyez point incrédule, de peur que, incrédule maintenant, vous ne

[1] Voir des détails sur lui dans son livre *Ad Autol.*, I, XVI; II, XXVIII; Euseb., IV, IX, XX, XXIV; Hieron., *Catal.*, c. XXV, et *Epist. ad Algas.*

connaissance précise et suffisante. « Le Père et le créateur de l'univers n'a pas délaissé le genre humain, mais il lui a donné la loi, il lui a envoyé les prophètes pour l'instruire, afin que chacun rentrât en soi-même et ne reconnût qu'un seul Dieu » (liv. II, c. xxxiv). Voilà le Dieu qu'il faut croire.

2. Comme la foi des chrétiens en un Dieu invisible et à la résurrection des morts paraissait choquer Autolyque, Théophile lui répond que la foi n'est pas particulière aux chrétiens, mais qu'elle est la base de tout, dans la vie commune comme dans la science : « Pourquoi ne voulez-vous donc pas croire? Ne savez-vous pas que dans toutes les affaires humaines on commence par la foi? Le laboureur confie sa semence à la terre; il ne moissonnerait rien s'il ne semait pas de confiance. Le malade ne peut être guéri qu'en croyant au médecin; le disciple ne peut s'instruire qu'en donnant sa confiance à un maître » (liv. I, c. viii).

3. Dieu, en soi, est caché; il ne peut ni être renfermé dans une image, ni conçu par l'esprit, ni vu des yeux du corps. Les termes de lumière, puissance, providence, souveraineté, Seigneur, n'expriment pas son essence. Cependant il nous a été manifesté par son Fils. Théophile, tout en se rattachant à saint Jean, i, 1-3, dans son explication des rapports du Père et du Fils, se rapproche beaucoup des idées de Philon sur le λόγος ἐνδιάθετος et προφορικός, du Dieu caché et révélé, comme lui-même s'exprime. Sans être toujours parfaitement clair quand il traite de la personne du Saint-Esprit, cependant il la distingue nettement du Père et du Fils, sous le nom de Sagesse : « Dieu a engendré avec la sagesse le Verbe caché en lui, en le produisant hors de son sein avant la création de l'univers. Lors de la création du monde, les prophètes n'existaient pas encore, il n'y avait que la sagesse de Dieu et son saint Verbe, qui a toujours été avec lui » (liv. II, c. x). Ces paroles : « Créons l'homme, » Dieu

ne les a adressées à personne qu'à son Verbe et à sa sagesse (liv. I, c. VII). Théophile, tout en faisant de l'expression *trinité,* dont il s'est servi le premier, un heureux emploi, n'en considère pas moins les trois jours qui précèdent la création de la lumière comme des figures de « la trinité de Dieu, du Verbe et de la sagesse » (liv. II, c. XV).

4. L'auteur dépeint en ces termes l'influence sociale du christianisme : « Comme la mer, si elle n'était point alimentée par l'affluence des fleuves et des sources, serait depuis longtemps desséchée par les sels qu'elle renferme ; ainsi le monde, s'il n'avait pas eu la loi de Dieu et les prophètes pour répandre sur lui la justice, la douceur, la miséricorde et la doctrine de la vérité, aurait vieilli dans le mal depuis longtemps, et serait étouffé dans la multitude des péchés. Comme il y a dans la mer des îles habitables, pourvues d'eau douce, fertiles, avec des rades et des ports propres à servir de refuge à ceux qui sont battus de la tempête ; de même Dieu a distribué dans l'univers, comme sur une mer orageuse, les différentes églises comme autant d'îles sûres et commodes où se conserve le dépôt de la saine doctrine et où se réfugient tous ceux qui veulent se sauver du naufrage et se dérober aux foudres de la justice divine » (liv. II, c. XIV).

§ 25. Hermias le Philosophe.

Voir les *Prolégomènes* de Maran, Gallandi et Otto (t. IX, cum Meliton. et alior. apolog. fragm.), et l'édition du Διασυρμός de Menzel. Lugd. Batav., 1841.

L'opuscule du philosophe Hermias intitulé : *Les Philosophes grecs raillés,* en dix chapitres, ou *Irrisio gentilium philosophorum,* compte parmi les plus anciennes apologies grecques. La vie d'Hermias nous est complètement inconnue, et l'on n'a que des conjectures sur l'époque où il vécut. A en juger par un passage du discours

de Tatien, c. xxv, qu'il semble avoir eu sous les yeux, et par le tableau animé qu'il fait des erreurs et de la conduite des philosophes, on est autorisé à conclure qu'il vivait dans un temps où les philosophes jouissaient encore de tout leur crédit, c'est-à-dire au troisième siècle. Quelques-uns l'ont confondu avec l'historien ecclésiastique Hermias Sozomène ; mais la différence de style et de méthode suffirait seule pour condamner ce sentiment.

Armé de ce texte de saint Paul : « La sagesse de ce monde est folie auprès de Dieu » (*I Cor.*, III, 19), Hermias passe en revue les diverses erreurs des philosophes païens et les raille avec beaucoup de sel et d'esprit. Voici comment il met en saillie et tourne en ridicule leurs plus grossières contradictions : Si nous leur demandons ce que c'est que l'âme, Démocrite nous dira que c'est un feu, les stoïciens une substance aérienne, Héraclite un mouvement, Hippon une eau reproductive, Critias du sang, Dinarque une harmonie. Les uns croient que c'est une vapeur distillée par les étoiles, les autres un souffle, l'élément des éléments, une unité.

Quelle diversité d'opinions ! Mais s'ils ne s'accordent pas sur la nature de l'âme, peut-être s'entendront-ils sur les autres questions qui la concernent. Eh bien, non. Les uns disent que l'âme ne survit que peu de temps à la mort, les autres qu'elle est immortelle, d'autres qu'elle est mortelle ; ceux-ci la font entrer dans un corps animal, ceux-là la font se résoudre en une fine poussière, d'autres la font émigrer successivement dans trois corps d'animaux, et lui assignent dans chacun un séjour de mille ans. N'est-il pas étrange que des gens qui ne vivent pas un siècle se portent garants pour trois mille ans ! Comment qualifier de telles opinions ? Faut-il les appeler niaiseries, fantômes, extravagances, ou tout cela à la fois ?

Incapables de me dire ce qu'est l'âme, les philo-

sophes peuvent encore beaucoup moins m'enseigner quelque chose de vrai touchant Dieu et le monde. Heureusement, ils sont armés d'un tel courage, — pour ne pas dire stupidité, — qu'ils n'en sont nullement déconcertés.

Si je tombe entre les mains d'Anaxagore, il me dira : Dieu est un être intelligent; il est la source de tout; c'est lui qui ordonne et qui meut ce qui en soi n'a point de mouvement. Mais voici venir Melissus et Parménide, dont le dernier prend la peine de m'expliquer, et de m'expliquer en vers, s'il vous plaît, que ce qui est, est un être éternel, infini et immobile, et uniforme à tout. Je change d'opinions sans m'en apercevoir, et je plante là Anaxagore; aussi bien j'entends Anaximène me crier de tous ses poumons : Oui, je vous le proteste, tout ce qui existe n'est que de l'air; dilaté il devient de l'eau, condensé il devient de l'éther et du feu; par sa vraie nature, l'air est un corps fluide.

Tout-à-coup Protagoras me prenant à part : La limite et la loi de toutes choses, me dit-il, c'est l'homme; ce qui tombe sous les sens est quelque chose; ce qui ne tombe pas sous les sens n'existe pas même dans les formes de la nature.

Mais j'entends Thalès me chuchoter à l'oreille : L'eau est l'élément primitif de toutes choses; tout est composé d'humidité, tout se résout en humidité et la terre nage dans l'eau. Thalès est le plus ancien des Ioniens, pourquoi ne le croirais-je pas?

En face de lui, Platon, le grand, l'éloquent Platon, enseigne que Dieu est le principe de tout ce qui existe, de la matière comme de la forme. Que faire? Ne dois-je point en croire un philosophe qui a construit le char même de Jupiter? Mais j'aperçois derrière lui son disciple Aristote, jaloux de son maître parce que celui-ci a fabriqué le char de Jupiter. Il y a, dit Aristote, deux causes fondamentales : la cause active et la cause

passive. La première est l'éther, qui est incapable de recevoir quelque chose d'une autre cause que lui; la seconde cause se distingue par quatre propriétés : le sec et l'humide, le chaud et le froid. La combinaison et le mélange de ces propriétés produit la variété de tous les êtres.

Je serais presque tenté de lui donner raison; mais j'entends deux philosophes qui le contredisent; c'est à en perdre les yeux et les oreilles. Espérons que Démocrite me tirera d'embarras en m'apprenant que les essences primitives des choses, c'est ce qui est et ce qui n'est pas, l'espace plein et l'espace vide. Le plein opère dans le vide par voie de changement et de transformation. — Combien j'aimerais à rire avec ce bon Démocrite si Héraclite ne me protestait pas, les larmes aux yeux, que le feu, par cela même qu'il a la propriété d'épaissir, d'amincir, d'unir et de séparer, est la cause de tous les êtres.

Je suis saturé, et la tête me tourne comme si j'étais ivre. Que ferai-je? Epicure me supplie en grâce de ne point dédaigner son admirable système des atomes et de l'espace vide, lorsqu'il est interrompu par Pythagore et ses disciples, qui s'avancent dans un silence solennel, comme s'ils avaient de grands mystères à m'apprendre. Et de fait, c'est bien le plus profond de tous les mystères que celui auquel ils m'initient. *Il l'a dit,* le commencement de tout, c'est le monade (l'unité); ses figures et ses nombres divers sont les éléments, et c'est par ces éléments qu'ils expliquent la nature, la forme et la mesure. Pythagore est vraiment le géomètre de l'univers.

C'en est fait désormais. Adieu patrie, femmes et enfants. Je vais prendre la mesure de Pythagore, monter dans l'éther et parcourant toutes les régions de la terre mesurer et compter tout, afin que Jupiter ne soit plus le seul qui sache et connaisse toutes choses. Ce monde parcouru, j'en explorerai un second, un troisième, u

uatrième, un centième, un millième; et ensuite? tout 'est-il pas ténèbres, ignorance, tromperie grossière? 'aut-il que j'énumère encore les atomes dont se composent les mondes, qui sont eux-mêmes innombrables? Ion; je crois qu'il y a quelque chose de meilleur et de lus utile [1].

§ 26. **Clément d'Alexandrie et Origène.**

Pour compléter la littérature apologétique des Grecs, nous devons mentionner encore saint Clément d'Alexandrie et Origène, à raison de leurs apologies, sauf à revenir plus tard sur les autres écrits, beaucoup plus nombreux, où ils se sont principalement appliqués à combattre les hérétiques et à travailler au développement de la science chrétienne.

Sur le terrain de l'apologie, nous devons à saint Clément une *Exhortation aux Gentils*, en douze chapitres [2], rédigée vers l'an 144. Saint Clément lui-même la mentionne au septième livre de ses *Stromates;* Eusèbe et d'autres auteurs en parlent également. Il débute par une belle et poétique comparaison, quoique trop délayée : « Une ancienne fable rapporte qu'Amphion de Thèbes et Arion de Méthymne étaient tellement habiles à chanter que celui-ci attirait les poissons et que l'autre faisait venir les pierres autour de sa ville et en avait formé un rempart. On dit même qu'Orphée, par sa musique, apprivoisait les bêtes féroces. Ces chantres, cependant, tout parfaits qu'ils étaient, n'en ont pas moins amolli les hommes, implanté et affermi l'idolâtrie. Il n'en a pas été ainsi de mon chantre, qui était venu pour renverser en peu de temps l'empire des démons. Il a apprivoisé les plus féroces animaux que nous connais-

[1] Deutinger, *Esprit de la tradition chrétienne*, 1 vol., p. 133.
[2] In opp. Clement. ed. Potter, t. I; Migne, ser. græc., t. VIII. Cf. Le Nourry, *Dissertatio* I *de Cohortatione ad gentes apparatus ad bibl. max.*, t. I, et Migne, ser. græc., t. IX, p. 797 seq.

sions, les hommes; il a apprivoisé les animaux ailés, c'est-à-dire les hommes légers; les animaux rampants, c'est-à-dire les voluptueux; les lions, c'est-à-dire les hommes vindicatifs; que dis-je? il a ébranlé jusqu'à la pierre et au bois, je veux dire les hommes stupides et grossiers; car un homme plongé dans l'ignorance est plus insensible que le bois et la pierre : réalisant ainsi cette parole miséricordieuse du prophète : « Dieu est assez puissant pour susciter des pierres des enfants d'Abraham » (c. I).

Mon chantre, le Verbe divin, plus ancien que tous les chantres du paganisme, s'est toujours intéressé aux hommes, séduits et rendus malheureux par les démons. Il leur a d'abord envoyé des prophètes, puis il est venu lui-même pour les initier à la vraie connaissance de Dieu.

Pour attirer les païens, Clément leur montre d'abord les inepties et les contradictions de leur mythologie, l'obscénité et la cruauté du culte des dieux; il cite les différentes espèces de religions, leur origine; mais il leur montre surtout l'inanité de leurs mystères, et en cela il fait preuve d'une connaissance plus exacte de l'ensemble du paganisme que les précédents apologistes (c. II-IV).

De la religion Clément passe à la philosophie des païens; plusieurs de leurs philosophes ont enseigné de Dieu des choses tout-à-fait absurdes, et les meilleurs eux-mêmes, Platon, Antisthènes, Cléantes et Pythagore, n'ont que des doctrines insuffisantes et contradictoires (c. V-VI). Les poètes ont fait pis encore (c. VII).

Il exhorte ensuite les païens à renoncer à de pareilles erreurs et à revenir au Dieu unique, que leurs poètes et leurs philosophes ont signalé çà et là, mais à qui les prophètes, la sibylle et les saintes Ecritures des Hébreux ont rendu le témoignage le plus précis. C'est là qu'on trouve de solides maximes de conduite, un court chemin

pour arriver au bonheur, sans paroles éblouissantes et flatteuses. L'homme est affranchi des liens du péché, abrité contre de funestes erreurs et conduit sûrement à la félicité promise. Il y a plus : le Verbe de Dieu vous adresse lui-même la parole, afin de vous faire rougir de votre incrédulité, le Verbe de Dieu fait homme, afin que vous appreniez d'un homme comment l'homme peut devenir Dieu.

Croyez-en donc, ô hommes, celui qui est à la fois homme et Dieu. Croyez-en, ô hommes, le Dieu vivant qui a souffert et qui est adoré. Croyez-en, ô vous tous qui êtes hommes, celui qui entre tous les hommes est le seul qui soit Dieu, et recevez le salut en récompense. Le plus beau chant qu'on puisse adresser à Dieu, c'est l'homme immortel, qui est instruit dans la justice et dans le cœur duquel habite la vérité. Puisque le Verbe de Dieu est venu lui-même à nous, nous n'avons plus besoin de fréquenter les écoles de la sagesse humaine qui se trouvent à Athènes, dans le reste de la Grèce et dans l'Ionie. L'univers entier est devenu, grâce à lui, une Athènes et une Grèce. Le soleil de la justice se répand sur l'humanité entière comme le soleil matériel éclaire toutes choses. La mort même, il l'a crucifiée pour en faire jaillir la vie ; il a arraché l'homme à sa perte et l'a transplanté dans une vie impérissable (c. VIII-XI).

Fuyez donc les mauvaises habitudes, les pernicieuses erreurs ; alors le Verbe de Dieu sera votre guide et le Saint-Esprit vous conduira à la porte du ciel. Vous y entrerez, vous verrez Dieu face à face et vous goûterez cette félicité dont nulle oreille n'a entendu parler et que l'esprit de l'homme n'a jamais comprise. L'éternel Jésus, le seul grand prêtre du Dieu unique, prie lui-même pour les hommes et leur adresse cette invitation : Venez à moi et je vous communiquerai tous les biens que je possède ; je vous donnerai l'incorruptibilité, la connaissance de Dieu, moi entier (c. XII).

2. Le travail apologétique d'Origène a un tout autre caractère. Il l'écrivit à l'instigation de son ami Ambroise, d'Alexandrie, en réfutation de l'ouvrage que Celse, philosophe épicurien, avait lancé contre le christianisme un siècle auparavant (vers 150), sous le titre de *Discours véritable.* La défense d'Origène, divisée en huit volumes et intitulée *Contre Celse*[1], est une des meilleures apologies de l'antiquité. Elle fut composée vers l'an 249.

Dans sa dédicace à Ambroise, Origène déclare que c'est à contre-cœur qu'il a entrepris la réfutation de ce livre détestable. « Notre Seigneur et Sauveur s'est tu quand on a rendu contre lui de faux témoignages en justice, convaincu que sa vie et les œuvres qu'il avait faites parmi les Juifs protégeraient beaucoup mieux son innocence contre les témoins et les accusateurs mensongers, que tout ce qu'il pourrait dire pour sa défense. — Pourquoi donc, mon pieux Ambroise, m'avez-vous demandé de réfuter les erreurs et les calomnies de Celse contre les chrétiens et contre la foi de nos fidèles? Est-ce que la chose n'est pas assez forte d'elle-même pour repousser tous ces blasphèmes? Notre doctrine n'est-elle pas plus puissante que n'importe quel écrit pour détruire tous les faux témoignages et enlever à tous les griefs les apparences même de la vérité? Qui est-ce qui nous séparera de l'amour de Dieu? Sera-ce l'affliction ou l'angoisse, la persécution ou la nudité, ou le péril ou le glaive, ainsi qu'il est écrit : *Rien ne pourra jamais nous séparer de l'amour de Dieu qui est en Jésus-Christ notre Seigneur*[2]. »

Il se peut néanmoins que, parmi le grand nombre de ceux qui se nomment chrétiens, il se trouve des « faibles dans la foi[3] » qui auront été ébranlés par des paroles de Celse et de ses affidés. Je me suis donc résolu d'obéir à votre ordre, d'autant que l'Apôtre nous avertit de « prendre garde que personne ne nous surprenne

[1] *Op. Orig.*, par De la Rue, t. I, éd. Bénéd.; Migne, t. XI, sér. gr. — [2] *Rom.*, VIII, 35 et suiv. — [3] *Rom.*, XIV, 1.

par la sagesse mondaine et par de vaines tromperies [1]. »

Origène suit pas à pas son adversaire, ce qui nous permet de mieux apprécier l'ouvrage de Celse, aujourd'hui perdu. Mais cette méthode expose à de fatigantes répétitions et brise l'enchaînement des idées [2]. L'effort principal de Celse est de faire passer Jésus-Christ et les apôtres pour des imposteurs ; il combat chacun des dogmes chrétiens par un rationalisme très-accentué. Il reproche au christianisme de n'exiger que la foi, et aux chrétiens d'avoir sans cesse ces mots à la bouche : *Ne cherche pas, mais crois.*

La foi, répond Origène, serait déjà nécessaire par cette seule raison que la plupart des hommes, absorbés par les soins de la vie matérielle, n'ont ni assez d'intelligence ni assez de loisirs pour examiner ; que la majorité du genre humain, privée de la foi, ne parviendrait jamais à la vérité. Du reste, qu'on examine seulement si notre foi ne s'accorde pas avec les doctrines communes et les opinions que leur nature elle-même nous suggère, si des milliers d'individus n'ont pas été corrigés par elle et tirés de la fange du péché et du vice ; tandis que les prétendus sages, esclaves des passions de leur cœur, tombent dans toutes sortes de folies [3]. Et puis, si nous exhortons certains hommes à croire parce qu'ils ne peuvent rien au delà, il en est d'autres à qui nous nous efforçons, par des questions et des réponses, de donner des convictions solides. Ainsi nous ne disons pas seulement, selon le reproche ironique de notre blasphémateur : Croyez que cet homme injurié, bafoué, puni d'une mort ignominieuse, est le Fils de Dieu ; nous tâchons encore d'appuyer toutes ces affirmations de preuves plus fortes encore que celles que nous avons déjà fournies [4].

Reprenant une à une les accusations et les insultes de

[1] *Col.*, II, 8. — [2] Kellner (*Hellénisme et Christ.*) a réuni dans un ordre systématique les objections de Celse (Cologne, 1865). — [3] I, 9 ; III, 40 et 47. — [4] Lib. VI, c. X.

Celse, Origène examine s'il est vrai que le christianisme ait une origine barbare, c'est-à-dire juive[1]; il venge la personne du Christ, son origine, sa vie et ses souffrances, des reproches que Celse lui adresse par la bouche d'un juif insolent[2]. Il fait de même par rapport à la divinité du Christ et à sa descente du ciel pour racheter l'humanité coupable[3]. Il sied bien aux païens, dit-il ironiquement, avec leur théologie fabuleuse, de railler les doctrines de l'Ancien Testament. Quoi de plus vénérable que les saintes Ecritures, surtout que les écrits de Moïse, plus anciens que tous les monuments littéraires du paganisme! Si Celse y a trouvé des choses qui l'ont choqué, cela prouve simplement qu'il ne les a pas bien comprises.

Arrivant à la création et à l'origine du bien et du mal, Origène s'élève contre les folles idées de Celse sur les animaux soi-disant doués de raison[4]. Il explique la notion des anges, telle qu'elle est présentée dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, la résurrection dernière, la fin du monde, les diverses institutions et coutumes de l'Ancien Testament; il montre enfin le rapport qui existe entre le judaïsme et le christianisme.

Les sixième et septième livres roulent sur différents sujets, et notamment sur la comparaison que Celse avait instituée entre les idées de Platon et les maximes de l'Evangile[5], entre Satan et l'Antechrist, sur le Saint-Esprit et l'Incarnation[6], sur les prophéties[7], sur la connaissance de Dieu[8].

L'auteur termine en passant en revue les pratiques extérieures du christianisme. Celse, qui les trouvait étranges, objectait que les chrétiens n'avaient ni temples, ni autels, ni statues des dieux; qu'ils se retiraient de la vie publique, ne faisaient rien pour le bien de l'Etat, vivaient dans une condition misérable, persécutés, toutes

[1] I, c. I-XXVI. — [2] I, XXVII; II, LXXVIII. — [3] III, IV, XXII. — [4] IV, XXIII-XCIX. — [5] VI, I-XXII. — [6] VI, LXIX-LXXX. — [7] VII, I-XXI. — [8] VII, XXXVI-LII.

choses qui ne donnaient point une idée favorable de la puissance du Dieu qu'ils adoraient[1].

La lecture de ce grand ouvrage apologétique laisse dans l'âme une douce impression. Il est beau de voir Origène, au milieu de tant de persécutions, en butte à de si perfides attaques, non-seulement conserver l'espoir que le christianisme restera triomphant, mais avoir le courage de déclarer à la fin de son ouvrage qu'il se réjouit à la pensée qu'un jour « il sera la seule religion dominante[2]. » Ce qui le confirme dans cette conviction, « c'est qu'il pourrait démontrer par une multitude de miracles que la religion chrétienne est soutenue par une assistance surnaturelle. Il ne se fait point de miracles chez les juifs; parmi les chrétiens, ils ne discontinuent pas; il s'en produit même de temps en temps qui surpassent tout ce qu'on a jamais vu jusque-là. Si nous méritons quelque confiance, nous dirons que nous-mêmes en avons été témoin[3]. » « On voit encore aujourd'hui parmi les chrétiens les traces de l'Esprit qui est descendu autrefois sous forme de colombe. Les chrétiens chassent les démons, guérissent toutes sortes de maladies, prédisent l'avenir quand il plaît au Verbe. Plusieurs même ont été poussés à la foi chrétienne comme malgré eux, parce que, soit dans un songe, soit dans une vision, une certaine vertu divine les avait tellement ébranlés et si profondément changés que non-seulement ils cessèrent complètement de la haïr, mais voulurent encore la défendre au prix de leur vie[4]. »

§ 27. Ecrits interpolés et falsifiés.

J. Alb. Fabricius, *Codex apocryphus N. Test.*, Hamb., 1719, vol. II, tertio vol. auct. ed. 2ª, Hamb., 1743; *Codex apocryph. N. Test.*, op. et stud. J. C. Thilo, t. I, Lips., 1832; Tischendorf, *Acta Apost. apoc.*, Lips., 1851, et *Evang. apocr.*, Lips., 1853.

1. *Evangiles et Actes des apôtres apocryphes*, où l'on a

[1] VIII, LXII; VIII, LXXVI. — [2] VIII, LXVIII. — [3] XI, VIII — [4] I, XLVI.

prétendu combler les lacunes des Evangiles et des Actes des apôtres, et expliquer le merveilleux qu'ils renferment par des récits habiles quelquefois, mais le plus souvent imaginaires et fastidieux. Il y a là quelques pièces d'une haute antiquité, comme le protoévangile de saint Jacques, qui paraît avoir été connu de saint Justin et de saint Clément, et qu'on cite sous le nom d'Origène [1].

2. Les *oracles sibyllins,* prédictions attribuées à des femmes connues des païens sous le nom de *sibylles* (de σιοῦ, dialecte éolien, au lieu de θεοῦ, et de βυλή, au lieu βουλή, pour προφῆτις, qui annonce les desseins de Dieu). Suivant Varron, l'ami de Cicéron, on en comptait dix : celles de Perse, de Lybie, de Delphes, des Cimériens, d'Erythres, des Sabins, de Cumes, de l'Hellespont, des Phrygiens et des Liburnes. Leurs oracles jouissaient d'un grand crédit. Nous le savons entre autres par les exigences de la sibylle de Cumes, qui demanda à Tarquin la somme de neuf cents pièces d'or pour neuf livres d'oracles, somme qu'elle obtint plus tard pour trois livres seulement, les six autres ayant été brûlés [2]. Malgré l'aversion des chrétiens pour les oracles du paganisme, des auteurs estimés, tels que Justin, Théophile d'Antioche, Lactance, saint Jérôme, saint Augustin, etc., n'ont pas craint de dire qu'ils parlaient « sous l'inspiration d'une divinité supérieure, » *summi numinis afflatu ;* aussi leurs prédictions ont-elles été souvent comparées et confrontées avec celles de l'Ancien Testament. L'Eglise elle-même s'est rangée à cette opinion en insérant dans le *Dies iræ* le fameux *Teste David cum sibylla.*

Les oracles des sibylles ont été détruits par divers incendies du temps de Marius et de Sylla; ceux qui avaient

[1] En allemand par Borberg, Stuttg., 1840, 2 vol. Voir les articles de Movers dans l'*Encyclop. de la théol. cath.,* édit. Gaume, intitulés: *Littérature des Apocryphes*, et les *Pseudoépigraphes* de Hofmann, dans la *Réal-Encyclop.* de Herzog, 12e vol.

[2] Cf. Lactant., *De instit.,* lib. I, c. VI.

échappé à ce premier fléau, l'ont été sous Néron. Comme ces oracles annonçaient souvent les destinées futures de l'empire romain, les empereurs essayèrent de les restituer en s'aidant de la tradition verbale et des allégories éparses çà et là ; de leur côté, les apologistes chrétiens les ont souvent invoqués à l'appui de leurs doctrines, notamment pour démontrer que le Sauveur du monde avait été annoncé aux païens aussi bien qu'aux Juifs, et que son apparition réalisait les deux ordres de prophéties. Ceux qui subsistent encore aujourd'hui, augmentés des découvertes d'Angelo Maï, comprennent quatorze livres, ou plutôt douze, car le neuvième et le dixième manquent; ils sont en hexamètres grecs. Du premier au troisième siècle, les juifs et les chrétiens les ont ou amplifiés ou interpolés; et déjà avant Jésus-Christ, les Juifs les avaient altérés dans le sens de leurs idées messianiques [1]. Parmi ces pièces, on remarque surtout le fameux acrostiche : Ἰησοῦς Χριστὸς θεοῦ υἱὸς σωτὴρ σταυρὸς, liv. VIII, 217-250, relatif à « la venue de Jésus-Christ pour le jugement dernier. » La littérature chrétienne l'a souvent cité et commenté [2].

3. Un autre prophète païen cité fréquemment par les apologistes, Hydaspes, aurait également annoncé Jésus-Christ [3]. D'après Lactance, il vivait avant la guerre de Troie; selon d'autres, il était contemporain de Zoroastre. Les oracles qu'on lui attribue sont évidemment interpolés. Les apologistes mentionnent aussi Hermès l'Egyptien, auquel les prêtres de ce pays font honneur de tout leur savoir. On l'a surnommé Trismégiste, à cause de ses trois fonctions, de roi, de prêtre et de docteur. Les écrits publiés sous son nom n'ont pas été rédigés par lui;

[1] Cf. *Oracula sibyllina,* ed. Friedlieb, Lips., 1853, renfermant le résultat de nombreuses recherches historiques, avec des remarques et une traduction en mètres allemands.
[2] Aug., *De civ. Dei,* lib. XVIII, c. XXIII et XXVII.
[3] Justin., *Apol.,* I, c. XLIV; Clem. Alex., *Stromat.,* lib. VI, c. V.

on ne lui attribue que le fond des idées. Les chrétiens citaient principalement le dialogue *Asclepius* (ou λόγος τέλειος), ainsi que le *Pœmander*. Ce dernier se compose de quatorze traités sur toutes sortes de sujets, reliés les uns aux autres. Le premier, véritable système de philosophie, composé d'abord en grec, n'existe plus maintenant qu'en une traduction latine. Les analogies chrétiennes et les citations de l'Ancien Testament, de même que le mot ὁμοούσιος, surtout dans le *Pœmander*, prouvent évidemment que ce morceau a été interpolé par des chrétiens.

Voir l'*Asclepius* dans l'édition *Operum Hermetis*, par Ficin, Venet., 1483, souvent réimprimé. *Hermetis trismeg.* Pœmander, ed. Parthey, Berol., 1854. Mœhler, *Patrologie*, p. 953. Kellner, *Hellénisme et Christianisme*, p. 238.

4. *Testamentum XII patriarcharum*. Habilement rédigé dans l'idiome helléniste, et remarquable par ses descriptions, cet ouvrage peut remonter à la fin du premier siècle ou au commencement du deuxième siècle de l'ère chrétienne. Une citation de saint Paul[1], et la ruine de Jérusalem présentée comme le plus grand châtiment des Juifs, révèlent un auteur chrétien. A l'exemple de Jacob[2] expirant, l'auteur met dans la bouche des douze prophètes, à l'adresse de leurs survivants, des exhortations et des sentences prophétiques conformes au caractère que l'Ancien Testament et la tradition juive leur attribuent. Les prophéties, particulièrement expressives, sur l'apparition du Christ en tant qu'Agneau de Dieu, Sauveur du monde, premier-né, sur sa passion et sa résurrection, sur la rupture du voile du temple, montrent que l'auteur visait à faciliter l'introduction du christianisme parmi les Juifs, comme les sibylles l'avaient fait parmi les païens.

Editeurs : Grabe, dans le *Spicilegium*, tome I; Fabricii *Codex apo-*

[1] *I Thess.*, II, 16. — [2] *Gen.*, c. XLIX.

cryphus, t. I; Gallandii *Biblioth.*, t. I; Migne, sér. grecq., t. II. Voir des extraits dans Deutinger, *Esprit de la trad. chrét.*, 1 vol., p. 40.

ADVERSAIRES DES HÉRÉTIQUES (POLÉMISTES); REPRÉSENTANTS DE LA SCIENCE CHRÉTIENNE PARMI LES GRECS.

§ 28. Saint Irénée, évêque de Lyon (mort en 202).

Voir trois dissertations en tête de l'édition de saint Irénée, par Massuet, Paris, in-folio, 1712; Venet., 1735; les Prolégomènes de l'édition de Stieren, Lips., 1853, 2 vol. L'un et l'autre, complétés en partie, dans Migne, sér. grecq., t. VII.

Saint Irénée naquit dans l'Asie-Mineure, probablement entre les années 135 et 140, car lui-même assure qu'il avait assisté, dès sa première jeunesse, aux leçons de saint Polycarpe parvenu alors aux dernières limites de la vieillesse, et qu'il avait été instruit par lui dans la vérité chrétienne[1]. Selon saint Jérôme, Papias aurait aussi été son maître. On reconnaît à ses écrits que les philosophes et les poètes païens ne lui étaient pas moins familiers que la théologie, *omnium doctrinarum curiosissimum exploratorem*, dit Tertullien[2]. Pendant la cruelle persécution qui sévit sous Marc-Aurèle, il se trouvait dans les Gaules, auprès de Pothin, évêque de Lyon. Pothin et les confesseurs de cette ville l'envoyèrent à Rome, auprès du pape Eleuthère, muni d'un écrit relatif aux montanistes, où il était recommandé comme un fervent « zélateur de la loi du Christ » (177). Quand Pothin eut obtenu la palme du martyre, Irénée fut choisi pour lui succéder (178). Sa sollicitude féconde ne se borna pas aux seules églises de la Gaule; champion infatigable de l'unité de la foi et des traditions apostoliques contre les fausses spéculations des gnostiques, il maintint la paix entre l'Orient et l'Occident en intervenant dans la

[1] Euseb., *Hist. eccl.*, V, xx. — [2] *Adv. Valent.*, c. v.

querelle qui avait éclaté entre le pape Victor et les évêques asiatiques sur la question de la pâque et qui avait failli dégénérer en schisme, vérifiant ensuite la signification pacifique de son nom d'Irénée [1]. « Lien de l'Orient et de l'Occident, saint Irénée, venu de l'Orient, nous avait apporté ce qu'il y avait appris aux pieds de saint Polycarpe, dont il était le disciple ; le plus grand prédicateur de la tradition parmi les anciens, on ne pouvait pas le soupçonner d'avoir voulu innover ou enseigner autre chose que ce qu'il avait reçu des mains des apôtres [2]. » Martyrisé, avec plusieurs fidèles, pendant la persécution de Septime Sévère, il mourut en 202, le 28 juin, d'après le martyrologe romain [3].

De ses écrits, si nous exceptons son grand ouvrage contre les gnostiques, il ne reste guère que des fragments et des titres mentionnés dans Eusèbe et saint Jérôme. Ce sont : une lettre ou traité adressé à Florin de Rome, son ancien condisciple, attaché plus tard à la secte des gnostiques ; — *de la Monarchie,* où il démontre que Dieu n'est pas l'auteur du mal ; — contre le même *Sur le nombre huit,* ou sur les huit éons de Valentin ; — *du Schisme,* à Blasus, prêtre romain, imbu des mêmes idées ; — *de la Science ;* — *de la Prédication apostolique ;* et un recueil de traités sur différents sujets. Saint Irénée avait manifesté l'intention de réfuter Marcion dans un ouvrage spécial : nous ignorons s'il l'a fait. — Quant aux quatre fragments découverts à la fin du dernier siècle dans la bibliothèque de Turin, par Pfaff, chancelier de l'université de Tubingue, avec cette inscription : d'*Irénée,* ils lui appartiennent difficilement.

[1] Euseb., *Hist. eccl.*, V, XXIV, à la fin.

[2] Bossuet, *Défense de la trad. et des saints Pères,* part. II, liv. VIII, c. XVII. (*Addition du trad.*)

[3] Voir des détails sur lui dans : Iren., *Adv. hæres.*, III, III et IV ; Tertul., *De testim. animæ,* c. I ; *Adv. Valent.*, c. V ; Euseb., *Hist.*, V, IV, V, VII, VIII, XX, XXIV ; Hieron., *Catal.*, c. XXXV ; *Ep.* LIII (XXIX) ; Greg. Turon., *Hist. Franc.*, I, XXVII et XXIX.

Nous n'avons donc que son grand ouvrage en cinq livres, intitulé : *Detectio et eversio falso cognominatæ gnosis*, cité ordinairement depuis saint Jérôme sous le nom de : *Adversus hæreses; libri V*. Il n'existe de l'original que les chapitres I-XXI du premier livre et quelques fragments détachés. Mais nous en avons une traduction latine complète et très-littérale, peut-être contemporaine du texte : Tertullien s'en servait déjà.

Le premier livre expose le gnosticisme de Valentin, dont le marcosianisme, qui en dérivait, avait envahi le sud de la Gaule. L'auteur relève jusqu'à seize variations dans la doctrine des valentiniens et montre ses affinités avec les anciennes erreurs de Simon le Magicien. Ces détails sont fastidieux, dit-il; du reste, il suffit d'exposer de telles doctrines pour les réfuter; *victoria adversus eos manifestatio sententiarum eorum*[1]. « Grâce à cette étude approfondie de la gnose, dit Dorner, saint Irénée a pu constituer le trésor de la science chrétienne, et jeter un vaste regard sur l'organisme de la doctrine. »

Le deuxième livre est consacré à la refutation. Irénée fixe le centre de la controverse en prouvant l'unité de Dieu, principe fondamental auquel nul autre ne peut être comparé. Puis il examine chaque point particulier du système de Valentin, le bythos, le plérome, les principaux éons et la doctrine de Valentin sur chacun d'eux; il flagelle surtout de sa verve spirituelle et mordante les étranges contradictions du système des éons et les abus excessifs de l'interprétation allégorique. Déjà, dans le premier livre, en développant la notion du gnosticisme, il avait fait remarquer que si la mer était le produit des larmes versées par Sophia-Achamoth, l'eau douce émanait probablement de sa sueur. Il démontre que la doctrine des gnostiques sur l'éon Jésus est inconciliable avec l'Ecriture. Mais ce qui prouve l'erreur évidente des

[1] Lib. I, c. XXXI.

gnostiques, « c'est qu'ils n'ont jamais été capables, comme les vrais croyants, d'opérer des miracles. » Il termine, en réfutant leur théorie sur la métempsycose, sur la pluralité des cieux et cette assertion que les prophètes de l'Ancien Testament étaient les ministres de différentes divinités.

Au troisième livre, saint Irénée établit que la doctrine des gnostiques n'a rien de commun avec le christianisme annoncé aux apôtres par le Christ, proclamé unanimement dans tous les temps et les lieux par les évêques, successeurs des apôtres. Tantôt c'est la sainte Ecriture qu'ils rejettent comme étant falsifiée, tantôt c'est la tradition. Si on leur cite la tradition telle que les évêques depuis les apôtres l'ont transmise dans leurs Eglises, ils la repoussent, se croyant plus sages que les apôtres et les évêques. Saint Irénée expose ensuite la doctrine des apôtres sur l'unité de Dieu, la génération éternelle du Verbe, la divinité et l'humanité du Christ; il insiste surtout, en face du docétisme des gnostiques, sur la véritable humanité du Christ et sa naissance d'une vierge.

Au quatrième livre, il démontre l'unité de Dieu et les relations du Verbe avec le Père, principalement par l'Ecriture. Il n'y a point contradiction, dit-il, entre l'Ancien Testament et le Nouveau : l'un et l'autre viennent d'un seul et même Dieu, quoi qu'en disent les gnostiques. Les vrais croyants ont donc la même foi que les anciens patriarches et les prophètes, tandis que les gnostiques ont répudié cette véritable tradition : l'absence de martyrs chez eux suffirait à le prouver. En finissant, saint Irénée attaque la doctrine des gnostiques par les différences morales qu'on remarque chez les hommes.

Dans le cinquième livre, il établit derechef que Jésus est né d'une vierge, qu'il a revêtu la nature humaine dans toute sa plénitude, et non pas seulement en apparence; c'est pour cela qu'il a répandu pour nous son vrai sang, que dans l'Eucharistie il peut nous offrir sa véri-

table chair, et qu'il est aussi ressuscité dans notre chair. L'auteur arrive ainsi à démontrer notre résurrection future et à résoudre les objections qu'on y oppose. Après avoir dit que les erreurs qu'il combat sont toutes postérieures au temps des apôtres et de leurs disciples, il termine en élucidant les vérités qui se rapportent à la rédemption.

Sur les éditions de saint Irénée, d'après l'édition *princeps* d'Erasme (Basil., 1526, souvent rééditée), Stieren donne des renseignements développés et exacts dans le tome Ier, p. XXIV-XXXIV, de son édition. Les plus estimées sont celle du bénédictin Massuet, Paris, 1712, in-folio, réimprimée à Venise, 1734, avec les fragments découverts par Pfaff et des éclaircissements; celle de Stieren, Lips., 1853, in-8°, 2 vol. Ces deux dernières ont été réimprimées par Migne, sér. grecq., t. VIII, avec de nouvelles notes critiques et littéraires, et complétées par les *Selectæ annotationes variorum*. Voir dans Massuet *Dissertationes III prævιæ : 1. De hæreticis quos Irenæus recenset; 2. De Iræнei vita et libris; 3. De Irenæi doctrina.*

Doctrines et vues particulières de saint Irénée[1].

1. Nous savons que les saintes Ecritures sont parfaites (*perfectæ*), puisqu'elle émanent (*dictæ*) du Verbe de Dieu et de son Esprit[2]. Pour le Nouveau Testament, Irénée cite les quatre Evangiles, les Actes des apôtres, les treize Epîtres de saint Paul, la première de saint Jean et l'Apocalypse; il fait aussi allusion à l'Epître aux Hébreux, à celle de saint Jacques et à la première de saint Pierre. Il insiste principalement sur l'autorité dont les quatre Evangiles jouissent dans l'Eglise; il les compare aux quatre parties de la terre et aux quatre vents principaux[3]. La vraie et complète intelligence de l'Ecriture ne se trouve que dans l'Eglise[4].

2. La tradition, toujours en vigueur dans l'Eglise,

[1] Cf. Massuet, *De Iren. doctrina;* Lumper, *Hist. theol. critica*, t. III; Mœhler, *Patrol.*, p. 344; Dorner, *la Doctrine touchant la personne de Jésus-Christ*, 2e édit., p. 465.

[2] *De hæres.*, lib. II, c. XXVIII, n. 2. — [3] *Ibid.*, lib. III, c. XI, n. 8. — [4] *Ibid.*, lib. IV, c. XXXVIII, n. 4.

quoique rejetée des hérétiques, est utilisée par l'auteur comme une des sources de la théologie scientifique[1]. La tradition des apôtres est connue dans le monde; il suffit d'ouvrir les yeux pour la reconnaître. « Nous pouvons énumérer les évêques établis par les apôtres dans les Eglises, de même que leurs successeurs, jusqu'à nous. Ceux-ci doivent certainement savoir ce que les apôtres ont enseigné[2]. » Considérant les évêques comme les organes de la tradition, saint Irénée est prêt à établir leur légitime succession dans toutes les Eglises apostoliques. Pour n'être pas trop long, il se borne aux Eglises de Smyrne et d'Ephèse, et surtout à celle de Rome, fondée et érigée par les deux célèbres apôtres Pierre et Paul. « C'est donc dans cette Eglise, et non ailleurs, qu'il faut chercher la vérité, puisque c'est là que les apôtres ont déposé, comme un riche héritage, l'ensemble de la vérité. Quoi donc? Si une dispute éclatait quelque part sur une question insignifiante, ne faudrait-il pas recourir aux plus anciennes Eglises pour savoir à quoi s'en tenir? Si les apôtres ne nous eussent pas laissé les Ecritures, n'aurait-il pas fallu suivre la tradition qu'ils avaient laissée à ceux à qui ils avaient confié les Eglises? ordre qui se justifie par plusieurs nations barbares qui croient en Jésus-Christ sans caractère et sans encre, ayant la loi du Sauveur écrite dans leurs cœurs par le Saint-Esprit, gardant avec soin l'ancienne tradition[3]. » « Ceux qui ont reçu la foi sans les Ecritures, selon notre langage, sont barbares; mais pour ce qui regarde le sens, les pratiques et la conversation selon la foi, ils sont entièrement sages, marchant devant Dieu en toute justice, chasteté et sagesse; et si quelqu'un leur annonce la doctrine des hérétiques, on les verra fermer leurs oreilles et prendre la fuite le plus loin qu'il leur sera possible, ne pouvant seulement souffrir ces blas-

[1] Lib. III, c. II, n. 2. — [2] Lib. III, c. III, n. 1. — [3] Lib. III, c. III. — [4] Lib. III, c. IV, n. 1 et 2.

phèmes ni ces prodiges, à cause, répondront-ils, que ce n'est pas là ce qu'on leur a enseigné d'abord[1]. »

3. La valeur de la tradition apostolique est encore relevée par ce que saint Irénée dit de l'Eglise et de l'impossibilité où elle est de se tromper : « La doctrine de l'Eglise reste uniforme et invariable dans toutes ses parties ; elle est confirmée par les prophètes, les apôtres et tous les disciples. — C'est, en effet, dans l'Eglise que, selon saint Paul[2], Dieu a établi les apôtres, les prophètes et les docteurs, et toutes les autres opérations du Saint-Esprit. Car où est l'Eglise de Dieu, là est aussi l'Esprit de Dieu, et où est l'Esprit de Dieu, là est aussi l'Eglise, là sont les grâces. Or, l'Esprit est vérité ; ceux donc qui se séparent de l'Eglise ne peuvent ni participer au Saint-Esprit, ni prendre sur le sein de cette mère une nourriture vivifiante, ni boire à cette fontaine très-pure qui jaillit du corps de Jésus-Christ. Ils repoussent la foi de l'Eglise de peur d'être séduits, et ils repoussent le Saint-Esprit de peur d'être instruits. Loin de la vérité, ils sont ballottés d'erreur en erreur, et ne peuvent jamais exprimer une opinion inébranlable[3]. » Dans l'Eglise, au contraire, se trouve l'unité de la foi et l'unité de la charité. « Cette foi, l'Eglise, quoique répandue par toute la terre, la conserve avec autant de soin que si elle n'était qu'une seule famille ; elle y adhère comme si elle ne formait qu'une âme et qu'un cœur ; elle la prêche, l'enseigne et la transmet aussi unanimement que si elle n'avait qu'une bouche[4]. » « La voix de l'Eglise retentit par toute la terre, enseignant à tous la même foi au même Père, à son même Fils incarné et au même Saint-Esprit, publiant les mêmes préceptes , établissant la même hiérarchie, annonçant le même avènement du Seigneur, promettant le même salut à l'homme tout entier, à l'âme et au corps. Partout elle prêche la même

[1] Lib. III, c. IV. (*Cit. du trad.*) — [2] *I Cor.*, XII, 28. — [3] Lib. III, c. XXIV, n. 1-2. — [4] I, X, n. 2.

voie du salut, et sa prédication est vraie, uniforme constante[1]. » — « Comme il n'y a qu'un même sol dans tout l'univers, on voit dans toute l'Eglise, depu une extrémité du monde à l'autre, la même lumière la vérité[2]. »

Entre les évêques, que l'auteur appelle encore indis tinctement *episcopi* et *presbyteri*, il considère l'évêque Rome comme le principal représentant de la tradition du gouvernement de l'Eglise : « La sainte Eglise ro maine, la mère, la nourrice et la maîtresse de toutes le Eglises, doit être consultée dans tous les doutes qu regardent la foi et les mœurs, principalement par ceu qui, comme nous, ont été engendrés en Jésus-Christ pa son ministère, et nourris par elle du lait de la doctrin catholique[3]. » Au lieu, dit-il, d'aller demander l'inva riable tradition des apôtres à toutes les Eglises fondée par eux, il suffit de prouver la tradition de l'Eglise ro maine par la succession de ses évêques depuis saint Pierre.

« Quand nous exposons la tradition que la très-grande, très-ancienne et très-céleste Eglise romaine, fondée par les apôtres saint Pierre et saint Paul, a reçue des apôtres et qu'elle a conservée jusqu'à nous par la succession de ses évêques, nous confondons tous les hérétiques, parce que c'est avec cette Eglise que toutes les Eglises et tous les fidèles qui sont sur toute la terre doivent s'accorder à cause de sa principale et excellente principauté, et que c'est en elle que ces mêmes fidèles, répandus par toute la terre, ont conservé la tradition qui vient des apôtres[4]. »

« La foi de l'Eglise, dispersée par toute la terre, est de croire en un seul Dieu Père tout-puissant, et en un seul Jésus-Christ, Fils de Dieu incarné pour notre salut, en un seul Saint-Esprit, qui a prédit par les prophètes toutes les dispositions de Dieu, et l'avènement, la nativité, la

[1] Lib. V, c. xx, n. 1. — [2] Lib. I, c. ii et iii. — [3] Lib. III, c. iii. — [4] Lib. III, c. iii. (*Cit. du trad.*)

ssion, la résurrection, l'ascension et la descente future Jésus-Christ pour accomplir toutes choses[1]. » Nous sistons ici à un progrès dans la théologie. L'auteur ne rle pas seulement de l'unité de nature et de la trinité s personnes (dans le Père, dit-il, se trouvent toujours Verbe et la Sagesse, le Fils et le Saint-Esprit[2]); mais enseigne expressément la coexistence et la consubstantialité du Fils avec le Père, ainsi que leur pénétration et ur cohabitation réciproque (περιχώρησις) : *Semper autem existens Filius Patri, olim et ab initio semper revelat trem*[3]. *Deus autem totus existens mens et totus existens gos, quod cogitat hoc et loquitur, et quod loquitur hoc cogitat. Cogitatio enim omnis ejus logos et logos mens, omnia concludens mens ipse et Pater... In omnibus Pater mmunicans Filio*[4]. Celui qui est engendré devant être même nature que celui qui engendre, il y a contradiction dans la théorie gnostique à admettre qu'il y a des ons subordonnés qui émanent du Dieu suprême : *Necesse t et eum qui ex eo (Patre) est logos... perfectum et impassibilem esse, et eas quæ ex eo sunt emissiones* ejusdem substantiæ cum sint, cujus et ipse, *perfectas et impassibiles, et semper similes cum eo perseverare qui eas emisit*[5].

5. Saint Irénée insiste longuement sur l'incarnation et la personne de Jésus-Christ[6]. Le but de l'incarnation, dit-il, était de rendre à l'homme la qualité d'enfant de Dieu qu'il avait perdue : « Si le Verbe de Dieu s'est fait homme, et si le Fils de Dieu est devenu le Fils de l'homme, c'est afin que l'homme uni au Verbe de Dieu reçût l'adoption des enfants et devînt fils de Dieu; car nous sommes incapables d'arriver à l'incorruptibilité et à l'immortalité tant que nous sommes unis aux objets corruptibles et mortels[7].

[1] Lib. I. (*Cit. du trad.*) — [2] Lib. IV, xx, n. 1. — [3] Lib. II, c. xxx, n. 9. — [4] Lib. II, c. viii, n. 5 et 8. — [5] Lib. II, c. xvii, n. 7. Cf. Schwane, *Hist. des dogmes*, 1 vol., p. 121. — [6] Lib. III, c. xvi-xxiv. — [7] Lib. III, c. xxix, 2-4.

Il fallait que le médiateur de Dieu et de l'homme, par sa parenté avec l'un et l'autre, *per suam ad utrosque domesticitatem*, les ramenât tous deux à l'amitié et à la concorde[1]. Contrairement à tout ce que l'on voit ailleurs, saint Irénée fait vivre Jésus-Christ au delà de quarante ans[2]. Ce qui n'est pas moins intéressant, c'est de l'entendre marquer, dès cette époque, le rôle de Marie dans l'économie de la Rédemption : « Marie, qui était vierge tout en ayant un époux, devint par son obéissance la cause de son propre salut et de celui du genre humain[3]. » « Il fallait que le genre humain, condamné à mort par une vierge, fût aussi délivré par une vierge[4]. »

6. Sur les anges, saint Irénée enseigne qu'ils n'ont pas un corps charnel, mais plutôt éthéré[5], et que les anges déchus ont péché sur la terre avec les filles des hommes[6]. Il est plus exact lorsqu'il parle de leur immortalité, de la félicité éternelle des bons et du châtiment éternel des mauvais anges[7].

7. Dans l'anthropologie, il adopte l'opinion dichotomique, bien qu'il semble aussi çà et là se prononcer pour le sentiment trichotomique, comme lorsqu'il dit que l'homme parfait se compose d'une chair, d'une âme et d'un esprit[8]. « Le corps, dit-il, n'est pas plus fort que l'âme, c'est l'âme, au contraire, qui anime le corps et le gouverne; il est son principe vital. Le corps ressemble à un instrument, tandis que l'âme possède l'intelligence de l'artiste[9]. » Il relève ici avec beaucoup de force la liberté morale : « Dieu a donné à l'homme, aussi bien qu'aux anges, la faculté de choisir le bien comme le mal, afin que ceux qui seraient obéissants possédassent le bien à juste titre; car s'ils le reçoivent de Dieu, ce sont eux qui le conservent... Si quelqu'un ne veut pas obéir à

[1] Lib. III, c. XVIII, n. 7. — [2] Lib. II, c. XXII. — [3] Lib. III, c. XXII, n. 4. — [4] V, c. XIX. (*Cit. du trad.*) — [5] Lib. III, c. XX, n. 4. — [6] IV, XVI, n. 2; V, XX, n. 2. — [7] Lib. III, c. XXIII, n. 3; lib. IV, c. XXVIII, n. 2. — [8] Lib. V, c. VI, n. 1. — [9] Lib. II, c. XXXIII, n. 4.

l'Evangile, il est libre assurément, mais il agit contre ses intérêts[1]. » Il combat avec la même énergie l'homme psychique et l'homme pneumatique des gnostiques : « Ici, nous sommes tous égaux, tous enfants de Dieu; la différence entre le bon et le méchant vient uniquement de la libre détermination de l'homme, qui fait les uns enfants de Dieu, les autres enfants du démon[2]. » Il proclame aussi l'existence du péché originel : « En offensant Dieu dans la personne du premier Adam, et en n'obéissant pas à ses prescriptions[3], nous avons hérité la mort, » *mortem hereditavimus*[4]. « Les hommes ne sont guéris de l'ancienne morsure du serpent qu'en croyant en celui qui, selon la ressemblance de la chair du péché, a été élevé de terre sur l'arbre du martyre[5]. »

8. Parmi les sacrements, saint Irénée traite du baptême, de la pénitence et de l'eucharistie. Le baptême est nécessaire, « car, sans cette eau céleste, nous ne pourrions pas être unis à Jésus-Christ. Par le bain qui doit nous rendre incorruptibles, nos corps lui ont été unis, et par l'esprit nos âmes. Tous deux sont donc nécessaires parce que tous deux développent en nous la vie divine. » Le changement qu'il opère, saint Irénée le compare à l'olivier amélioré par la greffe. Il fait de nous des hommes spirituels et nous confère un nom nouveau, symbole de cet heureux changement[6]. A l'égard de la pénitence, le saint déclare que de son temps on confessait aussi les péchés secrets[7], et que cette confession se faisait quelquefois publiquement[8].

9. Mais c'est principalement sur l'eucharistie qu'il entre dans des détails pleins d'intérêts. L'eucharistie, dit-il, est le corps et le sang du Christ, puisqu'en vertu d'un acte divin précis (ἐπίκλησις) le pain et le vin

[1] Lib. IV, c. XXXIII, n. 4. — [2] Lib. IV, c. XLI, n. 2. — [3] Lib. V, c. XX, n. 2. — [4] Lib. V, c. I, n. 3. — [5] Lib. IV, c. II, n. 7. — [6] Lib. III, c. XVII, n. 1-3. — [7] Lib. I, c. VI, n. 3; lib. I, XIII, 5. — [8] Lib. I, XIII, 7.

deviennent le corps et le sang de Jésus-Christ[1]. De ce changement substantiel du pain et du vin par la consécration, *in quo (scilicet) pane gratiæ auctæ sunt,* il déduit la toute-puissance et la divinité de Jésus-Christ[2], de même qu'il voit dans le corps de Jésus-Christ, en tant qu'il est la nourriture de notre propre corps, un gage de notre résurrection[3]. En comparant l'eucharistie avec l'offrande des prémices dans l'Ancien Testament, il en conclut qu'elle est aussi un sacrifice, sacrifice très-pur prédit en ces termes par le prophète Malachie : En tout lieu, on offre à mon nom la victime et le sacrifice sans tache. « Lorsque le Sauveur appela le calice son sang, il enseigna le sacrifice, *oblatio,* de la nouvelle alliance que l'Eglise a reçu des apôtres et qu'elle offre à Dieu dans le monde entier[4]. » Et ce sacrifice que le Seigneur a ordonné d'offrir, *Verbum Dei quod offertur Deo,* est accepté de Dieu comme un sacrifice pur et agréable, *sacrificium purum et acceptum*[5].

10. Sur les fins dernières, saint Irénée expose, en terminant son livre, des vues personnelles et contraires à la doctrine générale de l'Eglise[6]. Il invoque l'autorité d'Isaïe, d'Ezéchiel et de Daniel, et, dans le Nouveau Testament, celle de saint Matthieu, de saint Paul[7] et de l'Apocalypse; de même que Papias, il est partisan du millénarisme, qu'il considère comme une période de préparation et de purification pour une félicité plus parfaite. Toutefois, « ce royaume où le Christ, après son avènement, régnera avec les justes ressuscités, » il ne l'appelle jamais un règne de mille ans. Il avoue aussi que ce sentiment est contredit par ceux qui passent pour orthodoxes. Il croit que les âmes des justes, au lieu d'entrer au ciel et de voir Dieu face à face aussitôt après leur mort et le jugement particulier, attendent la resurrection

[1] Lib. V, II, 3. — [2] Lib. IV, XVIII, 4. — [3] Lib. V, II, 3. — [4] Lib. IV, I, 11, 17, 5. — [5] IV, XVIII, 1. — [6] V, XXX-XXXVII. — [7] *Matth.,* XXVI, 29; *Rom.,* VIII, 19.

générale dans un lieu intermédiaire. Il n'excepte que les martyrs; « de là vient que, partout et toujours, l'Eglise, dans son amour pour Dieu, envoie d'avance au Père un grand nombre de martyrs[1]. »

11. Nous devons signaler encore comme digne de remarque ce que le saint docteur dit « du but et des limites de la science chrétienne : « Nous ne devons point lui demander un agrandissement du dogme, mais seulement l'explication de certains problèmes difficiles. « S'il est (parmi nous) des hommes qui se distinguent plus ou moins par leur savoir, cela ne vient pas de ce qu'ils ont le droit de changer le fond (de la doctrine révélée), et d'imaginer (comme les gnostiques) en dehors de l'auteur, du créateur et du conservateur de l'univers, un autre Dieu, un autre Christ ou premier-né ; cela vient de ce qu'ils interprètent selon les enseignements de la foi tout ce qui est énoncé dans les paraboles ; de ce qu'ils expliquent et développent ce que Dieu a fait pour le salut du genre humain, pourquoi il a supporté patiemment la chute des anges infidèles et la désobéissance des hommes, pourquoi il a donné plusieurs Testaments et quel est le caractère de chacun, pourquoi le Verbe s'est incarné et a souffert, et n'a paru qu'après un si long temps, pourquoi notre corps mortel sera revêtu de l'immortalité, et notre corps corruptible, de l'incorruptibilité, » etc.; car c'est à ce propos et pour des cas semblables que l'Apôtre s'est écrié : « O profondeur de la richesse, de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables[2] ! »

C'est dans ces bornes que se tenait saint Irénée dans ses explications de la foi chrétienne et sa réfutation du gnosticisme. Quoique très-versé dans les connaissances spéculatives, il préférait généralement la méthode historique, qui est celle du simple fidèle ; attaché sans ré-

[1] IV, XXXIII, n. 9. — [2] Lib. I, c. X, n. 3.

serve aux enseignements de l'histoire et de la tradition apostolique, il lui arrivait quelquefois de qualifier de dangereuse l'application de la philosophie à la théologie. Peut-être les tristes expériences des gnostiques avaient-elles contribué à l'affermir dans cette persuasion. Le vrai gnostique, à ses yeux, c'est le parfait chrétien, qui a reçu l'Esprit de Dieu et sur qui cet Esprit repose [1]; celui qui, exempt de vanité et d'orgueil, a une notion exacte de toute la création et de son auteur, le Dieu tout-puissant; celui qui honore toujours le même Dieu, le même Verbe de Dieu, n'eût-il été révélé que maintenant, toujours le même Esprit qui se répand sur le genre humain depuis l'origine du monde, bien qu'il ait été tout récemment répandu sur nous [2].

Somme toute, nous devons constater depuis Justin un progrès très-sensible dans la littérature chrétienne. Un des grands mérites de saint Irénée est d'avoir exploré à fond les deux sources de la foi, assigné la tâche de la science chrétienne, admirablement saisi et développé la plupart des vérités de la foi, la hiérarchie épiscopale et la prééminence du Saint-Siége. Nous savons, grâce à lui, « que le torrent du dogme et de la morale sacrée, qui depuis Jésus-Christ s'est frayé la voie, avec une force irrésistible, à travers des obstacles de toute nature, est le même que celui qui traverse maintenant l'Église catholique. »

Cf. l'abbé Prat, *Hist. de saint Irénée*; Bœhringer, *Hist. de l'Egl. en biographies*, 2e éd., 1 vol.; Ceillier, éd. 1re, t. II; éd. 2e, t. I; Mœhler, *Patrol.*, p. 330.

§ 20. **Caïus, prêtre romain** (mort vers 220).

La lettre de l'Église de Smyrne sur le martyre de saint Polycarpe, ayant parlé de Caïus comme d'un disciple de saint Irénée, Lumper en a conclu qu'il était originaire de Corinthe et qu'il était allé à Rome avec saint Irénée.

[1] Lib. IV, c. XXXIII, n. 1. — [2] Lib. III, c. XX, n. 2.

Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* le revendiquent au contraire pour leur compatriote. Ce qui est certain, c'est qu'il se trouvait à Rome sous le pape Zéphyrin et qu'il y discuta avec Proclus. Saint Jérôme lui donne le titre de prêtre, Photius celui d'évêque, τῶν ἐθνῶν ἐπίσκοπος. Eusèbe l'a surnommé λογιώτατος ἀνὴρ, à cause des talents qu'il a déployés dans la défense du christianisme ; il le vante surtout comme un fougueux antagoniste des millénaires. On suppose qu'il mourut vers 220.

Il ne reste de ses écrits que des fragments conservés dans Eusèbe, saint Jérôme, Théodoret et Photius.

1. *Réfutation du montanisme*, conservée dans le *Dialogue contre Proclus*, un des coryphées de cette erreur en Orient. Saint Jérôme appelle ce travail *insignis ;* Photius, qui le qualifie de σπουδαῖα, le cite sous le titre de κατὰ Πάτροκλον.

2. Théodoret[1] lui attribue encore le *Parvus Labyrinthus* dirigé contre l'hérésie d'Artémon et de Théodote. Photius l'appelle Γαΐου ποίημα ; on a cru, mais à tort, qu'il s'en trouvait des fragments dans Eusèbe[2] : cet historien déclare lui-même qu'il ne cite que des paroles tirées d'un écrit anonyme contre Artémon.

D'après les *Philosophumena* complétés par de récentes découvertes, et d'après les recherches laborieuses faites sur l'auteur, quelques critiques ont attribué à Hippolyte l'ouvrage *sur l'Univers* ou sur la cause de l'univers, que Photius assigne à Caïus. Déjà précédemment on avait rejeté cette opinion, longtemps accréditée, que Caïus était l'auteur du fragment qui se trouve dans Muratori[3], et qui contient les plus anciens renseignements que nous ayons sur le canon du Nouveau Testament.

Cf. Hug., *Introd. au N. Testam.*, 1er vol., p. 123, et Kirchhofer, *Collection des sources de l'histoire du canon du N. Testam.* Les

[1] *Hæret. fab.*, II, v. — [2] *Hist. eccl.*, V, XXVIII. — [3] *Antiq. ital.*, t. III.

fragments qui ont été attribués à Caïus et qui ont été conservés se trouvent dans Gallandi, *Biblioth.*, t. II; dans Routh, *Reliq. sacr.*, t. II, et dans Migne, sér. grecq., t. X, au commencement avec des Prolégomènes. Cf. Ceillier, t. II; Lumper, part. VII, p. 17; Mœhler, *Patrol.*, p. 617.

§ 30. Hippolyte.

Voir les *Prolégomènes* dans l'édition des Œuvres d'Hippolyte, par Fabricius, Hamb., 1716; Gallandi, *Biblioth.*, t. II, c. XVIII; Migne, t. X.

Ce nom appartient à plusieurs hommes remarquables de l'antiquité, que l'on a souvent confondus ensemble, aussi bien que les renseignements qui les concernent. Celui qui nous occupe passe généralement pour avoir été évêque de *Portus Romanus*. La plupart ont cru qu'il s'agissait de Porto, dans le voisinage de Rome, ou de Aden, ville maritime romaine de l'Arabie. C'est seulement depuis que les *Philosophumena* ont été complétés, et depuis les nombreuses recherches dont ils ont été l'objet, que nous connaissons un peu sa personne et sa vie.

Hippolyte aurait été disciple de saint Irénée, contemporain d'Origène et de l'antitrinitaire Bérylle de Bostra. Fixé ensuite à Rome, il aurait pris une part active aux querelles dogmatiques de ce temps, car il y avait là des représentants de presque toutes les sectes. Mais en combattant les sabelliens et les noétiens, qui soutenaient le patripassianisme, il tomba lui-même dans l'excès opposé, le subordinatianisme. Il défendit aussi le point de vue rigoriste contre la pratique mitigée qui avait prévalu dans le sacrement de pénitence et dont le pape Zéphyrin s'était fait le promoteur.

Convaincu de l'orthodoxie de ses opinions, hautement estimé pour son savoir, après la mort de Zéphyrin il s'éleva en *qualité d'évêque* contre son successeur Caliste, qui lui était personnellement odieux et souleva un schisme, qui heureusement ne s'étendit pas beaucoup. De là lui est venu, comme Dœllinger l'a prouvé sans réplique, la dénomination d'*Episcopus Portus Romani;*

car si des écrivains grecs lui ont donné plus tard le titre d'évêque de Rome, les catalogues des papes et les auteurs occidentaux ne connaissent point de pape sous ce nom. Son schisme peut avoir duré quinze ou seize ans; plusieurs témoignages attestent qu'avant son martyre il se réconcilia avec le Saint-Siége. Selon toute vraisemblance il mourut dans le même temps que le pape Pontien, vers 235, car les martyrologes et les liturgies les citent toujours ensemble. De son vivant, ou immédiatement après sa mort, ses partisans lui érigèrent une statue de marbre d'une grande valeur artistique (c'est le plus ancien exemple que nous avons en ce genre); conservée jusqu'à ces derniers temps dans la bibliothèque vaticane, elle est maintenant au musée de Latran. Son cycle pascal (depuis 223 à 333) et le catalogue (incomplet) de ses écrits, sont gravés sur ce monument.

Plusieurs écrivains ont rendu hommage à ses connaissances : *Nescis*, dit saint Jérôme, *quid in libris ejus primum admirari debeas, eruditionem sæculi an scientiam Scripturarum*[1]. Entre ses ouvrages, nous signalerons surtout :

Travaux d'exégèse.

Contemporain d'Origène, le vrai fondateur de l'exégèse, Hippolyte n'a rien qui rappelle sa méthode et ses procédés. Dans ses commentaires sur la plupart des livres de la Bible, au lieu de poursuivre minutieusement le sens littéral ou le sens allégorique, il procède plutôt par la réflexion et le raisonnement, comme on le voit par les passages cités dans les Chaînes et rapportés par les exégètes postérieurs. Les plus importants sont ses commentaires sur le livre de Daniel et sur l'histoire de Suzanne, qui lui paraît une allégorie de l'Eglise chrétienne. Dans le Nouveau Testament, il s'est principalement occupé de l'Evangile de saint Jean et de son Apocalypse.

[1] Hieron., *Epist.* LXX *ad Magnum.*

Œuvres homilétiques.

Ses homélies sur différents textes de l'Écriture et sur les fêtes de l'Église ont beaucoup d'affinité avec ses travaux sur l'exégèse. Nous n'en possédons non plus que des fragments : l'homélie de la Théophanie, en dix chapitres, est la seule complète. On dit qu'il prononça, en présence d'Origène qui se trouvait alors à Rome, une homélie à la louange du divin Sauveur. L'*Exhortation à Sévérine*, aurait été adressée, selon Döllinger[1], à Julia Aquilia Severa, seconde femme de l'empereur Héliogabale.

Ouvrages dogmatiques et polémiques.

1. *Demonstratio de Christo et antichristo* (dix-sept chapitres), dédiée à un de ses amis nommé Théophile. Dans ce traité, le plus ancien qui existe sur l'antechrist, Hippolyte expose d'abord que le Verbe a révélé depuis longtemps son incarnation aux prophètes, et qu'il est devenu en s'incarnant le ministre de Dieu pour la rédemption de tous. « Il cherche à instruire les ignorants et à ramener dans la droite voie ceux qui se sont égarés. Ceux qui le cherchent dans la foi le trouvent facilement ; ceux qui frappent à sa porte avec des yeux purs et un cœur chaste, il leur ouvre aussitôt. Il désire sauver tous les hommes, les faire tous enfants de Dieu ; il les appelle tous à la virilité parfaite. Car c'est lui, le Fils de Dieu, qui régénère par le Saint-Esprit ceux qui désirent parvenir à l'état d'homme céleste et parfait. »

Considérant l'antechrist comme un être personnel, il cherche à fixer par l'Écriture, son origine, le temps de son arrivée, ses séductions et ses impiétés. Il commente longuement les visions de Daniel et de Nabuchodonosor, et trouve dans les dix cornes et dans les dix doigts des pieds un symbole de l'antechrist. Il emprunte aussi des traits pour son tableau à Isaïe et à l'Apocalypse.

[1] *Hippolyte et Calliste*, p. 24.

L'antechrist, dit-il, se fera passer pour Dieu et persécutera l'Eglise. Il finit en exhortant Théophile à s'abstenir de tout péché. Cependant Hippolyte n'est pas bien sûr que tout cela soit vrai, et il hésite[1].

2. La petite *Démonstration contre les Juifs* (en dix chapitres) semble plutôt détachée du commentaire sur les psaumes que former un travail à part.

3. *Adversus Platonem*, ou *Discours aux Grecs*. Cet écrit, dont il ne reste qu'un fragment, roule sur les idées de Platon touchant l'origine du monde.

4. Il se peut aussi que les dix chapitres *contre l'hérésie de Noët* ne soient qu'un fragment. L'auteur y combat l'hérésie patripassianiste de Noët de Smyrne, et lui oppose sa propre doctrine sur l'incarnation du Fils.

5. *Sur les Charismes*. Plusieurs croient, non sans vraisemblance, que l'écrit touchant la statue d'Hippolyte est le même que celui qui figure dans les *Constitutions apostoliques*[2], et qui développe la pensée de l'apôtre[3]. Seulement, il était peu séant d'y faire parler l'apôtre en son propre nom et à la première personne.

6. *Philosophumena, seu omnium hæresium confutatio*, dix livres. Avant 1842, le premier livre de cet important ouvrage était seul connu, sous le titre de *Philosophumena Origenis*[4]. Depuis, Mynoides Mynas a retrouvé en Grèce les sept derniers livres, dont le manuscrit est conservé à Paris dans la bibliothèque impériale. Cependant les éditeurs E. Miller[5], Dunker et Schneidewin[6] continuèrent de l'attribuer à Origène[7]. Maintenant, après tant

[1] C. I et XXIX. Dœllinger, *Christian. et Eglise.* — [2] Lib. VIII, c. I et II. — [3] *I Cor.*, c. XII. — [4] Orig. *Op.*, t. I, ed. Bened. — [5] Oxon., 1851. — [6] Græce et lat., Gotting., 1859. Migne, sér. grecq., t. XVI, p. 3.

[7] Le Manuscrit de Paris (lib. X, c. XXI) contient cette glose marginale : *'Ωριγένης καὶ 'Ωριγένους δόξα*. Comme elle se rapporte à un passage significatif, la profession de foi de l'auteur, on a soupçonné qu'elle pouvait provenir de quelque copiste qui aurait mal entendu cet endroit. On sait que les copistes se servent du signe $\binom{P}{\omega}$ ὡραῖον

de recherches laborieuses, on a cessé de croire à la paternité d'Origène, de même qu'à celle de Caïus, de Tertullien et de Novatien, alléguée pendant la controverse; et Hippolyte a été généralement admis comme auteur. Ces obscurités viennent sans doute de ce que ce livre était peu connu de l'antiquité, et qu'on n'y faisait guère usage que du dixième livre sans nommer l'auteur, comme a fait Théodoret. Le premier expose les systèmes philosophiques, où l'auteur place le point de départ des hérésies; viennent ensuite les écoles des brahmes indiens, des druides celtiques et d'Hésiode. Le second et le troisième livres font encore défaut. Le quatrième traite de la magie, de l'astrologie et des divers systèmes de superstition ; le cinquième jusqu'au neuvième cite les doctrines de trente-trois hérétiques, parmi lesquels figure le pape Caliste; l'auteur termine par les écoles juives des esséniens, des pharisiens et des sadducéens. Le dixième livre est une longue récapitulation de l'ouvrage, qui se ferme par un coup d'œil sur la propagation du peuple de Dieu en Palestine (plus ancien, dit Hippolyte, que les Chaldéens, les Egyptiens et les Grecs), par la profession de foi de l'auteur, remplie d'erreurs, et par une exhortation à reconnaître le vrai Dieu [1].

Quoique souvent d'accord avec saint Irénée et les

pour appeler l'attention sur des passages particulièrement importants. Ce signe étant aussi employé dans les écrits d'Origène, un copiste aura rendu cette abréviation par 'Ωριγένης au lieu de ὡραῖον. (*Revue autrich. de théol. cath.*, p. 618.)

[1] Voir sur les éditions de Dunker, Schneidewin, Cruice, le docteur Nolte dans la *Revue de Tubingue*, 1861 et 1862, avec différentes corrections; sur celle de l'abbé Cruice, Krauss, dans la *Revue autr. de théol. cath.*, 1862. Ont écrit sur Hippolyte : Moretti, Rome, 1752; Ruggieri, *De Portuensi S. Hippolyti sede dissertatio*, Rome, 1771. Sur l'auteur même : Fessler, Hergenrœther, Dœllinger, Freppel, Le Normant, Cruice, Pitra, de Rossi, Armellini, Wordsword, Bunsen, Baur, Jacobi, Volmar (*Hipp. et ses contemp. de Rome*), Zurich, 1855. Ces travaux ont été appréciés par Dœllinger (*Hipp. et Call.*, ou *l'Eglise rom. dans la prem. moitié du troisième siècle*, Ratisb., 1853); par Hergenrœther, *Hipp. et Novatien*, dans la *Revue autr. de théol. cath.*, 1863.

auteurs grecs qui ont traité des hérésies, Hippolyte fournit souvent des données toutes nouvelles qui facilitent singulièrement l'intelligence des systèmes hérétiques: quelquefois même il les contredit directement; aussi la publication des *Philosophumena* a-t-elle modifié bien des vues et des jugements. Cependant il ne faudrait pas exagérer la valeur de ces données nouvelles[1].

Le cycle pascal d'Hippolyte, gravé sur sa statue, paraît avoir excité une attention particulière; il disait que tous les seize ans Pâques retombait le même jour.

Nous ne sommes pas bien certain que le Σύνταγμα κατὰ πασῶν αἱρέσεων et le Λαβύρινθος[2], de même que le Σμικρὸς λαβύρινθος[3], soient d'Hippolyte; il ne nous semble pas qu'ils aient quelque rapport avec les *Philosophumènes*.

D'autres écrits sont entièrement perdus, tels que: Περὶ θεοῦ (?) καὶ σαρκὸς ἀναστάσεως (*De Deo et carnis resurrectione*); Περὶ τ' ἀγαθοῦ καὶ πόθεν το κακόν (*De bono et unde malum*); d'autres n'ont pas même de titres certains: ᾨδαὶ εἰς πάσας γραφάς (*Odæ in omnes scripturas*); peut-être Πρὸς πάσας τὰς αἱρέσεις (*Adv. omnes hæreses*). Les fragments d'un ouvrage contre *Beron* et *Heliæ* (peut-être Κατὰ Βήρωνος καὶ ἡλικιωτῶν), *Contre Beron et ses contemporains*, sont évidemment apocryphes[4].

Le style d'Hippolyte, un des meilleurs auteurs ecclésiastiques, n'est pas d'un atticisme bien pur; il est parfois guindé[5].

Doctrine d'Hippolyte.

1. Sur la Trinité, il professait le subordinatianisme et se servait de la terminologie usitée avec l'apparition de l'arianisme. Pour lui, le Logos est la raison *impersonnelle* du Père; par un acte de la volonté du Père, il est

[1] Hilgenfeld, dans la *Revue* citée, 1862. — [2] Photius, cod. 38. — [3] Théodoret, *Hæret. fab.*, IV, 5; cf. Euseb., *Hist. eccl.*, V, XXVIII. — [4] Dœllinger, *Hippolyte*, p. 318. — [5] Voir des jugements anciens et nouveaux dans Migne, t. X, p. 381.

devenu une personne distincte, et Fils de Dieu par l'incarnation seulement. Voici peut-être l'expression la plus choquante de toute sa théorie : « Si Dieu avait voulu faire de vous un Dieu, il l'aurait pu; vous en avez une preuve dans le Logos [1]. » Le Saint-Esprit, quoique nommé, n'est point une hypostase particulière; de là vient que le pape Caliste a accusé l'auteur de *dithéisme*, δίθεοί ἐστε [2] !

2. *De l'Incarnation*, il dit en termes clairs et corrects : « Nous savons que le Verbe a pris un corps dans le sein de la Vierge et porté le vieil homme en adoptant une forme nouvelle ; il a parcouru dans sa vie tous les degrés de l'âge, afin de servir de loi à tous les âges [3]. » Il insiste principalement sur l'incarnation du Verbe et sur la réalité de son corps, οὐ κατὰ φαντασίαν ἀλλ' ἀληθῶς γενόμενος ἄνθρωπος [4], et pour dépeindre ses travaux, il compare le Christ avec Adam : « Le Verbe premier-né cherche la première créature Adam, dans le sein de la Vierge; celui qui vit à jamais cherche celui qui est mort par la désobéissance; celui qui est du ciel appelle en haut celui qui est de la terre; celui qui est libre a voulu par la servitude affranchir l'esclave [5]. » C'est pour la même fin qu'il est mort sur la croix, c'est pour racheter l'homme perdu [6].

3. Voici comment il parle de la création : « Dieu n'avait rien qui lui fût contemporain, quand il résolut de créer le monde. Il nous suffit donc de savoir que rien n'était contemporain de Dieu, qu'il n'existait que lui [7]. »

4. « L'Eglise est un vaisseau en pleine mer, ballotté par les flots, mais qui ne périt point, car il est dirigé par un pilote habile, Jésus-Christ. Avec le trophée de la croix du Christ, l'Eglise triomphe de la mort; et avec ses autres moyens dont elle dispose, elle conquiert le

[1] *Philosoph.*, X, XXXIII. — [2] IX, XII. — [3] *Ibid.*, X, XXXIII. — [4] *Cont. Noet.*, c. XVII. — [5] *Serm. de cant. magn.*, ap. Theodoret., *Dial. II*; Migne, t. X, p. 866. — [6] *De Christo et Antich.*, c. IV. — [7] *Philosoph.*, X, XXXII; *Cont. Noet.*, X.

monde[1]. L'Eglise, est aussi une chaste épouse à laquelle les hérétiques osent faire violence[2]. » Les ministres de l'Eglise sont les évêques, les prêtres et les diacres. Comme saint Irénée, notre auteur donne aussi le nom de prêtres aux évêques[3].

5. Hippolyte a quelques beaux passages sur le baptême et l'Eucharistie : « Le Logos est descendu vers l'homme pour le laver dans l'eau et dans l'Esprit ; il l'a régénéré à l'incorruptibilité de l'âme et du corps, en lui inspirant l'esprit de vie et en le revêtant d'une armure impénétrable. Celui qui descend avec foi dans ce bain de la régénération, renonce au mal et se dévoue à Jésus-Christ. Il sort du baptême, resplendissant, comme le soleil des rayons de la justice[4]. »

Eucharistie: « Chaque jour son corps précieux et immaculé est consacré et offert sur la table mystique et divine en souvenir de cette première table à jamais mémorable où fut célébré le mystérieux et divin repas. » Dans le commentaire de ces mots : *Venite, comedite panem meum*, il représente l'Eucharistie comme sacrifice : « Il a donné sa chair divine à manger, et son sang précieux à boire pour la rémission des péchés[5]. »

La législation de l'Eglise sur le mariage ressort nettement de l'accusation intentée à Caliste par Hippolyte, d'avoir outrepassé les bornes de la modération[6].

6. A ceux qui niaient la résurrection des morts, il disait : « Si vous croyez avec Platon que Dieu a fait l'âme immortelle, vous devez croire aussi qu'il a le pouvoir de ranimer le corps et de lui conférer l'immortalité ; rien n'est impossible à Dieu[7]. » Sur ce point, comme d'autres auteurs avant et après lui, l'auteur est millénaire.

7. Dans son rigorisme outré, Hippolyte reprochait au

[1] *De Christo et Antich.*, LIX. — [2] *P. Susan. Dan.*, XIII, 15, 22. — [3] Dœllinger, *op. cit.* — [4] *Hom. in Theoph.*, VIII et X. — [5] *Fragm. in Prov.*, IX, 1 ; Migne, sér. gr., t. X. p. 626. — [6] Dœllinger, *op. cit.* — [7] *De causa universi*, c. II et III.

pape Caliste d'offrir à tous les pécheurs la rémission de leurs péchés. Mais ici, comme à propos du Logos, c'est la doctrine du pape qui est restée orthodoxe ; de là les honneurs qui furent rendus à son tombeau dans les catacombes.

Voir dans Dœllinger (*Hippolyte*, p. 111), la justification du pape Caliste contre les accusations d'Hippolyte. Cf. Ceillier, éd. 1re, t. II, p. 316 ; éd. 2e, t. I, p. 607 ; Mœhler, *Patrol.*, p. 58.

§ 31. L'Ecole catéchétique d'Alexandrie.

Eusèbe, *Hist.*, V, x ; Guerike, *De schola quæ Alex. floruit catech.*, Halle, 1824 ; dans un sens presque opposé sous le même titre, Hasselbach, Stettin, 1826. Jules Simon, *Hist. de l'école d'Alex.*, Paris, 1845. Redepenning, *Vie et doctrine d'Orig.*, Bonn, 1841, p. 57.

L'école d'Alexandrie, dont les origines sont controversées parmi les savants, parce qu'elle a été citée sous des noms divers, a exercé une influence considérable sur les progrès et principalement sur le caractère scientifique de la littérature chrétienne [1].

Eusèbe ayant dit de cette institution qu'il nomme διατριβὴ τῶν πιστῶν, διδασκαλεῖον τῶν ἱερῶν λόγων et διδασκαλεῖον τῆς κατηχήσεως, qu'elle existait à Alexandrie, « selon une ancienne coutume, » et saint Jérôme l'ayant fait remonter jusqu'à Jean-Marc, le fondateur de la chrétienté de cette ville, il est croyable qu'elle ne fut d'abord destinée qu'à l'instruction élémentaire des nouveaux chrétiens. Centre de l'érudition juive et païenne, foyer d'opinions philosophiques et d'hérésies nombreuses, Alexandrie sentit bientôt le besoin d'une institution scientifique qui fournirait aux clercs et aux laïques chrétiens des moyens de défendre leur croyance contre les attaques des païens et des juifs, et contre les subtilités des hérétiques. Pour répondre à ces besoins multiples, on s'appliqua surtout à l'étude de l'Ecriture sainte et à l'exégèse. Grâce à ces efforts et à la direction d'hommes libres, cet établisse-

[1] Redepenning, p. 57, note 1.

ment théologique, qu'on continua d'appeler l'école catéchétique d'Alexandrie, prit un caractère accentué, une direction précise, qui provoqua bientôt, sur le terrain de la théologie scientifique, de nombreuses dissidences.

Pantène passe pour en avoir été le premier chef. Né en Sicile, suivant une indication de Clément d'Alexandrie [1], partisan, dans sa jeunesse, des doctrines stoïciennes [2], converti ensuite par un disciple des apôtres, il s'appliqua avec ardeur à l'étude de l'Ecriture [3], jusqu'au moment où il fut nommé chef de cette école. Sa réputation de philosophe, de théologien et d'exégète se répandit au loin. Du fond des Indes (s'agit-il des Indes proprement dites, ou de l'Arabie du sud?) on exprima le désir d'entendre l'Evangile de sa bouche. Il s'y rendit avec l'agrément de Démétrius son évêque, et on prétend qu'il y trouva l'évangile de saint Matthieu en hébreu [4]. De retour à Alexandrie, il continua ses travaux jusqu'en 212, suivant saint Jérôme; selon d'autres indices, il n'aurait déjà plus été là vers 202. On lui doit, outre ses leçons verbales, plusieurs commentaires sur l'Ecriture sainte, dont il ne reste que de maigres fragments [5].

Il eut pour successeur, au troisième siècle, Clément d'Alexandrie, qui parle souvent de lui avec admiration, Origène, Héraclas, Denis le Grand, Pierius (le jeune Origène), Théognoste et Pierre le martyr; au quatrième siècle, Didyme l'Aveugle et Rhodon, avec lesquels s'éteignit cette remarquable institution.

§ 32. **Clément d'Alexandrie** (mort vers 217).

Cf. *Notitia hist.-litterar. in Clem. Alex.*, in Fabric. *Bibl. græca*, ed. Harless, t. VII, et Potter, Préface de son édition des *Œuvres de Clément*, Paris, 1715; réimprimés tous deux, avec les *Testimonia veterum de Clemente*, dans Migne, sér. gr., t. VIII.

Titus-Flavius Clemens, né vraisemblablement à

[1] *Strom.*, I, I. — [2] Hier., *Catal.*, c. XXXVI; Euseb., *Hist.*, V, X. — [3] Photius, *Cod.*, 118. — [4] Hier., *Ep.* LXX *ad Magn.* — [5] Halloix, *Vita*

Athènes, avait parcouru durant le cours de ses études littéraires tous les systèmes philosophiques et religieux, sans y trouver l'entière satisfaction qu'il y cherchait. Ce bonheur ne lui échut que lorsqu'il entendit les leçons de Pantène, chef de l'école d'Alexandrie. Désormais, « il passa du culte criminel du paganisme à la foi au divin Rédempteur et à la rémission des péchés. » Chrétien et prêtre de l'école d'Alexandrie, il conserva cependant le goût des études philosophiques, et, comme Justin, il retint de la philosophie païenne, de Platon surtout, tout ce qui lui parut compatible avec le christianisme.

Nommé successeur de Pantène par l'évêque Démétrius, il accrut encore la renommée de l'école d'Alexandrie. Obligé de prendre la fuite en 202, lors de la persécution suscitée par Septime-Sévère, il passa quelque temps à Flaviades en Cappadoce auprès de l'évêque Alexandre, son ami, qu'il suivit à Jérusalem, lorsqu'Alexandre fut nommé coadjuteur de l'évêque Narcisse. Clément retourne-t-il à Alexandrie? Nous l'ignorons. Mort dans une haute vieillesse, vers 217, on lui a gardé un souvenir reconnaissant [1]. Dans l'Eglise orientale, il a été souvent qualifié de *saint*, et en Occident Usuard l'a inséré dans son martyrologe. Toutefois il ne figure pas dans la nouvelle édition du martyrologe romain, publié en 1751 sous Benoît XIV; les raisons en sont indiquées dans la bulle *Postquam intelleximus*, que ce savant pape a placée en tête.

De ses écrits nous possédons les suivants : l'*Avertissement aux Grecs* [2]; le *Pædagogue* (trois livres), sorte d'introduction à la morale chrétienne; les *Stromates*, ou *Tapisseries* (sept livres), examen approfondi des vérités

Pantæni, p. 851; Ceillier, 2e éd., t. I, p. 235-239; Tillemont, t. III, p. 170; Mœhler, *Patrol.*, p. 399.

[1] Voir des détails sur lui dans son *Pédagogue*, II, x; dans ses *Stromates*, I, I; Eusèbe, *Hist.*, VI, I, III, VI, XI, XIV; *Præpar. Evang.*, II, III; Epiph., *Hæres.*, XXXII, VI; Hieron., *Catal.*, c. XXXVIII; Photius, *Codex*, 109-111. — [2] Voir plus haut, § 26.

de la foi, et enfin : *Quel riche sera sauvé? Quis dives salvetur?* en quarante-deux chapitres.

Ce dernier écrit, plein d'attraits, est un commentaire pratique de ce texte évangélique : « Il est difficile aux riches d'entrer dans le ciel[1]. » On y trouve aussi la belle légende de l'apôtre saint Jean courant à la recherche d'un jeune homme égaré dans une troupe de brigands[2]. La conclusion de Clément est que le riche ne doit pas désespérer de son salut, que la richesse peut même lui servir de moyen pour l'opérer, que tout dépend (comme le disait plus tard saint Jérôme) si on en est le maître ou l'esclave ; que la perte du riche ne vient point de ses richesses, mais des dispositions avec lesquelles il les a possédées.

Le plus considérable de ses écrits perdus sont les *Adumbrationes*, explication de certains passages de l'Ecriture et de quelques apocryphes : ouvrage plein d'erreurs théologiques, au dire de Photius, et rédigé probablement à l'époque de sa conversion. D'autres ouvrages perdus traitaient du *jeûne*, de l'*abstinence*, de la *calomnie*, de la *patience ;* il reste quelques débris de ses traités sur l'*âme* et sur la *Providence*. On regrette surtout la perte de *De Paschate* et *De Canone ecclesiastico,* qui roulent l'un et l'autre sur la fête de Pâques.

Le style de Clément est imagé, tour à tour obscur et diffus ; peu logique dans sa méthode, il change souvent de sujet sans transition.

En essayant de poser les fondements de la science de la foi, Clément a pris une place considérable dans la littérature chrétienne; de là l'intérêt particulier qui s'attache à son *Pédagogue* et à ses *Tapisseries*, et à ses vues sur les rapports de la philosophie avec le christianisme et la règle de foi. Il y a là, de plus, une richesse d'érudition qui devient quelquefois accablante.

[1] *Matth.*, XIX, 21-24. — [2] En grec, par Lindner, dans *Biblioth. Patr. eccles. select.*, Lips., 1862.

Le *Pédagogue* est destiné à l'instruction des catéchumènes. Cette idée de saint Paul, que la loi avait servi de pédagogue pour nous mener à Jésus-Christ, utilisée déjà dans le *Pasteur* d'Hermas, est reprise ici dans un sens spirituel. Le vrai pédagogue, le maître de la vie chrétienne, c'est le Christ lui-même, qui nous aide à la fois comme Dieu et comme homme. Clément oppose sa morale sublime aux mœurs corrompues des païens, qu'il dépeint quelquefois avec une grande crudité de langage.

Les *Stromates* expliquent au point de vue philosophique et religieux les rapports de la philosophie chrétienne avec la philosophie grecque et le judaïsme[1]. « Le fondement de la connaissance parfaite, c'est la foi, l'espérance et la charité, et le devoir de la foi, c'est de faire pénitence de ses péchés[2]. » Les livres III et IV traitent du mariage, de la virginité, du martyre ; le livre V, de la foi, comme le plus sûr chemin pour arriver à la vérité ; les livres VI et VII, de la vie du vrai gnostique opposée à celle des hérétiques. Voici comment l'auteur résume son travail à la fin du livre VII : « Qu'on ne s'étonne point du désordre qui règne dans ces explications ; nous les avons disposées ainsi, à la façon des Grecs, afin qu'on soit forcé de les lire plus attentivement et d'en extraire avec soin ce qu'ils ont de bon. » Clément ayant annoncé une suite, dont le commencement cité par Photius concorde avec ce qui en existe encore, on doit considérer le livre VIII comme authentique, malgré tout ce qui a été dit du contraire. C'est l'exposition d'un système dialectique d'après la logique d'Aristote et la méthode de Platon, entreprise dans le but d'exciter les chrétiens à l'étude de la philosophie, afin qu'ils ne soient pas inférieurs aux païens.

Convaincu que toute bonne pensée vient de Dieu, Clément attribue à l'influence du Verbe divin avant l'incarnation tous les bons éléments de la philosophie

[1] Liv. Ier. — [2] Liv. II.

païenne[1] : « Avant l'apparition du Verbe, les Juifs ont eu la loi, et les Grecs la philosophie[2]; » de là le nom de « Moïse attique » qu'il donne à Platon[3]. La philosophie est le premier degré pour arriver à Jésus-Christ et à sa doctrine parfaite. L'étudier est le meilleur moyen de culture intellectuelle ; c'est par là seulement qu'on peut amener les païens au christianisme ; « car on inspire surtout de la confiance quand on joint la connaissance des choses à la réfutation. » La philosophie est un solide boulevard contre les attaques des hérétiques. Elevée par la foi chrétienne jusqu'à la gnose véritable, elle remplit le gnostique de délices et le purifie de ses passions. « La gnose lui enlève ses passions psychiques, le sanctifie et le soustrait aux vices ; c'est le cas surtout d'appliquer cette parole : « Vous êtes lavés. » Le parfait gnostique est celui qui a blanchi dans l'étude des saintes lettres, « celui dont la vie n'est que paroles et actions conformes à la tradition du Seigneur. » Ainsi, tout en appliquant aux chrétiens lettrés le terme vague et captieux de *gnostique*, Clément l'entend aussi dans un autre sens. La gnose, dit-il, n'est pas le privilége d'une classe particulière (les soi-disant spirituels) ; c'est un don analogue au don de la science que le Seigneur accorda à Pierre, à Jean, à Jacques et à Paul.

Après avoir frayé les voies à la théologie, la philosophie, dit Clément après Aristote, doit lui rendre les offices d'une servante, *ancilla theologiæ*. « La philosophie des Grecs, tout en portant le même nom, diffère de la nôtre soit par l'étendue des connaissances, soit par l'évidence des preuves ; car nous sommes enseignés de Dieu, et c'est par son Fils que nous connaissons les saintes Ecritures[4]. » « Il faut donc emprunter la sagesse à la philosophie grecque comme on cueille des roses parmi

[1] D'après *Jean*, I, 4-5, 9-10. — [2] Lib. IV, V, § 41. — [3] *Strom.*, I, XXII, à la fin. — [4] *Strom.*, I, XX.

des épines. » En philosophie, Clément avoue lui-même qu'il est éclectique.

Pour que la science révélée demeure intacte dans la croyance traditionnelle de l'Eglise, Clément veut que la philosophie soit édifiée sur le fondement de la gnose chrétienne, de la foi ecclésiastique, d'après ce principe : *Fides præcedit intellectum*[1]. Ce principe, valable seulement pour le gnostique chrétien et non pour l'incroyant, est aussi nécessaire que fécond en conséquences ; car, dès que le chrétien admet que Jésus-Christ est Dieu et un maître infaillible, il serait absurde de subordonner son adhésion au christianisme à une démonstration scientifique : il suffit que Dieu ait répondu aux questions décisives. La foi infaillible de l'Eglise est pour nous le *criterium* de la vérité ; en adhérant fermement à la doctrine divine et en la gravant dans sa conduite, le chrétien, selon la promesse du Christ, arrive à reconnaître qu'elle est divine[2]. Aussi « la foi n'est pas moins nécessaire à la vie spirituelle du gnostique que la respiration à la vie sensible. » « Ces deux choses, la foi et la science, sont inséparables. Pas de foi sans la science et pas de science sans la foi[3]. »

Le but de la science n'est donc pas d'ajouter à la foi, mais de la développer et de l'affermir : « La foi est la connaissance résumée des choses essentielles ; la gnose, c'est la ferme démonstration de ce qu'on a appris par la foi ; comme elle est édifiée sur la foi par la doctrine du Seigneur, la foi devient ainsi une connaissance inébranlable. » Le simple fidèle adhère à la foi uniquement parce qu'elle vient de Dieu ; le théologien, parce qu'elle est nécessaire et forme un tout harmonieux.

[1] Par le mot *foi*, Clément entend tantôt la doctrine même, tantôt l'adhésion à cette doctrine, adhésion qui est à la fois naturelle et surnaturelle. Par son côté surnaturel, « la foi est une force pour le salut et une puissance pour la vie éternelle. » *Strom.*, II, XII.

[2] *Jean*, VII, 17. — [3] *Strom.*, I, I. Lib. VIII.

Cette théorie sur les relations de la foi et de la science, Clément n'y est pas toujours resté fidèle; non-seulement il a fait servir la philosophie à l'explication de la théologie, mais il l'a confondue quelquefois avec celle-ci; il le dit lui-même au début des *Stromates* : « Ces livres contiendront les vérités chrétiennes mêlées aux doctrines philosophiques, ou plutôt couvertes et cachées par celles-ci, comme l'écorce cache le noyau du fruit; » passage qui, dans la suite, l'a fait accuser de platonisme.

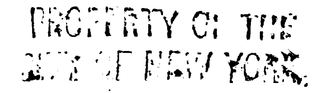
Doctrine de Clément d'Alexandrie.

Le but pratique que Clément dit s'être proposé dans son grand ouvrage ne permet pas d'y chercher un ordre systématique; en revanche, on y trouve quantité de beaux passages sur les doctrines de l'Eglise, ses institutions, ainsi que sur la vie ascétique [1].

1. Il rejette les livres apocryphes et n'admet que quatre évangiles; il cite tous les autres livres canoniques du Nouveau Testament, à l'exception de l'épître à Philémon, de l'épître de saint Jacques et de la seconde de saint Pierre. Il a aussi des textes de la plupart des livres de l'Ancien Testament, et même des livres deutérocanoniques : Esther, Tobie, Sagesse, Ecclésiastique, Maccabées. Quand il emprunte aux apocryphes, il ne marque point leur rapport avec les livres canoniques, dont il atteste l'inspiration par diverses formules.

2. La sainte Trinité est proclamée à la fin du *Pédagogue* dans la prière suivante : « Regardez vos enfants d'un œil propice, divin Pédagogue; Fils et Père, qui n'êtes qu'un Seigneur, donnez à ceux qui vous obéissent d'être remplis de la ressemblance de votre image, et de vous trouver selon leur pouvoir un Dieu et un juge favorable; faites que tous, tant que nous sommes, qui vivons dans votre paix, étant transférés à votre cité immortelle, après avoir traversé les flots que met le péché entre

[1] Permaneder, *Patrol. special.*, t. II, les a groupés avec soin.



elle et nous, nous nous assemblions en tranquillité par votre Esprit-Saint, pour vous louer et vous remercier nuit et jour jusqu'à la fin de notre vie[1]. » C'est donc à tort qu'on l'a accusé de sabellianisme ou de subordinatianisme; les obscurités de son style s'expliquent en grande partie par la discipline de l'arcane[2].

3. Il est surtout intéressant de l'entendre parler de l'Eglise : « Maintenant je ne nomme pas le lieu, mais l'assemblée des élus de l'Eglise[3]. » La véritable Eglise, dit-il, est celle qui est la plus ancienne et qui a précédé toutes les hérésies; Eglise une comme Dieu est un; Eglise *catholique*, où l'on trouve la pleine vérité, et non chez les hérétiques[4], lesquels sont tous postérieurs aux apôtres et n'ont avec eux aucun rapport. C'est par eux, au contraire, que les saintes Ecritures ont été ou mutilées, ou rejetées, ou faussement interprétées; car ils ont renié la tradition de l'Eglise (orientale)[5]. Leurs maîtres n'ont que des opinions, tandis que nous avons la tradition divine transmise par les apôtres et leurs disciples : « Pour nous, celui-là seul est un (vrai) gnostique qui a blanchi sur les saintes Ecritures, qui conserve la règle dogmatique des apôtres et de l'Eglise, qui vit selon l'Evangile, qui puise dans le Seigneur, dans la loi et les prophètes, les preuves dont il peut avoir besoin[6]. »

4. Si les confesseurs de la foi meurent en si grand nombre, comparativement aux hérétiques, Clément l'attribue à la visibilité de l'Eglise : « Les uns disent que le martyre consiste dans la vraie connaissance, les autres que c'est un suicide de confesser Dieu au péril de sa vie; selon d'autres, c'est la crainte qui inspire de pareils sophismes. Quant à l'Eglise catholique, elle exige de ses membres, tout en désapprouvant qu'ils aillent s'offrir eux-mêmes, qu'ils confessent ouvertement devant

[1] Cf. *Pædag.*, I, VI; *Strom.*, V, XIV. (*Cit. du trad.*) — [2] Huber, *Philos. des Pères de l'Egl.*, p. 140. — [3] *Strom.*, VII, V. — [4] *Ibid.*, XV, XVII, XXVII. — [5] *Ibid.*, XVI. — [6] *Ibid.*, XVI; cf. c. XVII.

l'autorité leur foi au Dieu vivant, qu'ils la défendent de leur mieux, et, s'il le faut, qu'ils la scellent de leur sang[1]. »

5. DES SACREMENTS. — *Le baptême.* « Nous voyons se réaliser précisément ce qui a été figuré par le Seigneur. Baptisés, nous sommes éclairés; éclairés, nous recevons l'adoption des enfants; adoptés, nous devenons parfaits; parfaits, nous devenons immortels. Cette opération a différents noms : grâce, illumination, ablution. Grâce, en tant que nous sont remises les peines dues au péché; illumination, parce qu'il nous est donné de voir cette sainte et salutaire lumière par laquelle nous connaissons Dieu[2]. »

La pénitence. « Ce qui est fait est passé, et ne saurait n'avoir pas été fait. Aussi, en remettant les péchés commis avant la *foi*, le Seigneur ne fait point qu'ils n'aient pas été commis, mais il fait comme s'ils ne l'avaient pas été. » Il en est autrement des péchés commis après le baptême, et qui sont proprement la cause pour laquelle Dieu punit l'homme. « Il faut savoir, en effet, que ceux qui tombent dans le péché après le bain (baptismal) ne doivent plus seulement être avertis, mais châtiés. Ce qui a été fait avant est remis; ce qui a été fait après doit être effacé par l'expiation[3]. » Et alors même que le pécheur fait pénitence et est pardonné, on doit lui faire sentir sa faute, puisqu'il n'y a pas de nouveau bain pour le laver de ses péchés[4]. Pour des fautes très-graves, on ne doit imposer qu'une fois la pénitence publique. Aussi la vrai pénitence consiste à ne plus pécher[5].

Cette expiation se continue dans le purgatoire; car si les justes, à proportion de leurs mérites, entrent dans un lieu de repos, il n'en est pas ainsi de ceux qui ne sont pas entièrement purs. Quand un chrétien, par une

[1] *Strom.*, IV, VII, X. — [2] *Pædag.*, I, VI. — [3] *Strom.*, IV, XXIV, à la fin. — [4] *Ibid.*, II, XIII. — [5] *Ibid.*, IV, XII, à la fin.

longue pénitence, s'est débarrassé de ses fautes, il passe de là à un châtiment plus sévère, bien qu'il soit mieux là qu'où il était précédemment. — Cependant, alors même que les peines y ont cessé et que l'expiation est accomplie, il lui reste la tristesse de n'avoir pas été jugé digne d'entrer dans la même bergerie que les autres, ce qui exige la vraie connaissance et l'amour de Dieu[1]. Le bon chrétien doit donc (dans ses prières) garder un souvenir compatissant à ceux qui, après la mort, ont encore des peines à souffrir, et qui, maintenant, confessent leurs péchés dans la douleur[2].

Eucharistie. L'Eglise appelle ses enfants et les nourrit de son lait, — *l'enfant devenu Verbe.* — Le Verbe est tout pour l'enfant : il est son père, sa mère, son maître, son nourricier. Mangez ma chair, dit-il, et buvez mon sang. — Cette nourriture toute particulière, c'est le Seigneur qui vous l'offre; il vous présente sa chair, il répand son sang; rien ne manque plus à l'accroissement de l'Eglise. O mystère incompréhensible[3] ! Le sacrifice de Melchisédech est la figure du sacrifice eucharistique[4].

Si Clément préfère la virginité, cette anticipation de notre état futur, le mariage ne lui semble pas moins sacré dans son but. « L'Ecriture, dit-il, ne permet pas aux mariés de se séparer, et elle établit cette loi : Vous ne quitterez point votre femme, si ce n'est pour adultère ; mais elle croit que c'est adultère à ceux qui sont séparés, de se remarier tant que l'un des deux est en vie[5]. »

6. Il décrit avec transport les avantages de la vie religieuse et ascétique. La prière étant un commerce, un entretien avec Dieu[6], contribue beaucoup plus à la perfection que la société des hommes vertueux. « Ceux qui sont le plus versés dans la connaissance de Dieu et qui lui répondent par leur vertu, doivent aussi prier

[1] *Strom.*, lib. VI, c. XIV, et IV, XXV. — [2] *Ibid.*, VII, XII. — [3] *Pédag.*, I, VI. — [4] *Strom.*, IV, XXV, à la fin. — [5] *Ibid.*, II, XXIII. (*Cit. du trad.*) — [6] *Strom.*, VII, VII.

davantage, afin que le bien leur devienne habituel; le mercredi et le vendredi, ils doivent joindre le jeûne à la prière. » Uni à la société des fidèles, « le gnostique prie avec les anges, auxquels il ressemble déjà; — même quand il prie seul, il est entouré du chœur des saints[1]. » « Sa vie entière doit être un hymne et une louange à Dieu[2]. »

7. Sur la nécessité, les avantages et le prix de la science, Clément a de magnifiques passages : « Celui qui veut atteindre à la gnose sans philosophie, sans dialectique et sans étude de la nature ressemble à celui qui, sans avoir cultivé la vigne, voudrait récolter du raisin[3]. » A la gnose se joint la charité, qui est sa plénitude[4]. Le gnostique est l'homme parfait au point de vue moral; car l'occupation des choses intellectuelles l'éloigne des objets sensibles, et la gnose purifie l'âme. Mais lorsque Clément va jusqu'à faire de son gnostique un être passif, une monade semblable à Dieu[5], il s'éloigne de la pensée catholique et tombe évidemment dans le stoïcisme.

L'importance de Clément dans l'histoire littéraire du christianisme consiste, selon nous, en ce qu'il est le premier en Orient qui ait tenté d'établir en face de la philosophie païenne une philosophie chrétienne indépendante. Saint Irénée avait reculé devant cette tâche.

Editeurs de ses Œuvres : Sylburg, Heidelb., 1592; l'anglican Potter, Oxon., 1715, 2 vol.; réimprimé par Migne avec de nouvelles recherches, sér. gr., t. VIII et IX. Edition portative d'Oberthür, gr. et lat. (*Collect. Patr. græc.*, t. IV-VI); de Klotz, grecq., Lips., 1831, 4 vol., très-incorrecte. Cf. Tillemont, t. III; Ceillier, t. II, ed. 2ª; Reinkens, *De Clemente Alex., homine, presbytero, philosopho, theologo*, Vratisl., 1850; Mœhler, *Patrol.*, p. 430.

[1] *Strom.*, VII, XII. — [2] *Ibid.*, VII. — [3] *Ibid.*, I, IX. — [4] *Ibid.*, VII, X. — [5] *Ibid.*, IV, XXIII.

§ 33. **Origène** (mort en 254).

Cf. Dan. Huetii *Origeniana*, Paris, 1668-1769; De la Rue, *Op. Orig.*, t. IV; Migne, ser. gr., t. XVII; Héfelé, dans l'*Encycl. de la théol. catholique*, éd. Gaume.

Né à Alexandrie, vers 185, de parents chrétiens et nourri des principes de la foi, il n'est pas étonnant qu'Origène ait voulu, dès sa jeunesse, partager le martyre de son père Léonide. Arrêté dans son dessein, il protesta par écrit « qu'il ne changerait jamais de sentiment par égard pour ses proches. » Ses maîtres en théologie furent Pantène et Clément, puis le néoplatonicien Ammonius Sakkas, dont les leçons, fréquentées en compagnie de Longin et de Plotin, eurent sur lui une prodigieuse mais funeste influence[1]. Chef de l'école d'Alexandrie dès l'âge de dix-huit ans (203), très-versé dans la littérature grecque, doué de talents remarquables, relevés par le goût de la piété, il montra tant de profondeur dans ses leçons sur l'Ecriture, que ses auditeurs « le croyaient inspiré du Saint-Esprit, d'où émanent les prophètes. » Plusieurs de ses auditeurs l'affectionnaient à un tel point que, si l'on en croit saint Grégoire le Thaumaturge, ils disaient de lui : « C'est l'âme de David fondue avec l'âme de Jonathas. » Préludant à son cours de théologie par des leçons qui embrassaient tout le domaine de la philosophie, psychologie, dialectique, physique, géométrie, astronomie, philosophie morale, histoire de la philosophie, il captiva une foule de jeunes païens. Le cours de théologie se terminait par l'étude complète de l'Ecriture sainte.

Parmi ses disciples, nous citerons le martyr Plutarque, évêque d'Héraclée, Hérais et peut-être aussi Potamienne. Plusieurs se distinguèrent comme martyrs dans la persécution de Sévère, qui, en Egypte, fut poussée avec une grande énergie par le proconsul

[1] V. Krüger, *Revue de théol. histor.*, de Illgen, 1843, t. I.

Aquila (203). Origène les avait souvent excités au martyre au péril de sa vie[1].

Origène vivait en véritable ascète. Malheureusement, son zèle et son austérité le poussèrent à un acte que lui-même déplora dans la suite. Une fausse interprétation de l'Evangile le détermina à se mutiler lui-même pour tuer les passions dans leur germe et échapper aux méchants propos des païens touchant ses relations avec les femmes, dont plusieurs recevaient ses leçons. Cette action, qu'il dissimula d'abord, lui valut plus tard toute sorte de désagréments. Désireux de faire connaissance avec la plus ancienne Eglise, il fit le voyage de Rome dans les premières années du troisième siècle; mais il retourna bientôt à Alexandrie pour y reprendre son enseignement. Il se chargea, avec l'aide d'Héraclas, de la première division des catéchumènes. C'est à cette époque que furent composés ses grands travaux sur l'Ecriture sainte. Son ami Ambroise, qui était riche, l'aida de ses ressources; il lui donna sept notaires pour écrire sous sa dictée, sept copistes et des filles qui transcrivaient ses travaux en la plus belle écriture. Grâce à ces secours, il put commencer son grand ouvrage biblique, les *Hexaples*, pour lesquels il se mit à l'étude de l'hébreu.

En 215, il fit le voyage d'Arabie pour y instruire un général désireux de se convertir. L'année suivante, il fuyait de nouveau Alexandrie afin d'échapper aux embûches de Caracalla, et se rendait à Jérusalem auprès de son ami l'évêque Alexandre, et de Théoctiste de Césarée. Retourné à Alexandrie, il fut bientôt appelé à Antioche pour initier au christianisme la mère d'Alexandre Sévère, Julie Mammée. Vers 228, il fut délégué en Grèce pour apaiser des divisions qui venaient d'y éclater. Il s'y rendit, avec des recommandations écrites de l'évêque

[1] Cf. Eusèbe, *Hist.*, VI, c. II, III, VI, VIII, XIV, XXXVI; Hieron., *Catal.*, c. LIV; Photius, *Cod.*, 8.

celle des Septante, celle de Théodotion. Quand certains livres avaient différentes versions, il les ajoutait encore, de sorte que son ouvrage avait souvent huit, quelquefois neuf colonnes; de là le nom d'*octaple* et *enneaple*. Il indiquait par des signes les passages qui variaient dans les diverses traductions[1]. D'autres travaux préparatoires moins importants furent ses recherches sur les noms propres de la Bible, sur les poids et mesures des Hébreux.

Origène procédait par des scolies, des commentaires et des explications pratiques semées d'exhortations morales. Ce travail forme les sept huitièmes des œuvres encore existantes.

Dans les Hexaples et les Octaples, Origène apparaît comme le fondateur de l'interprétation philologique et grammaticale; mais il ne la considère que comme un moyen; à ses yeux, la suprême mission de celui qui étudie la Bible consiste à approfondir le sens mystique et allégorique, en quoi il a surpassé de beaucoup son maître Clément. Ce système d'interprétation, il le justifie par le caractère inspiré de l'Ecriture[2], par l'exemple de saint Paul[3] et par les contradictions qu'offrirait le sens littéral[4]. Il avoue cependant que « les passages historiques sont plus nombreux dans l'Ecriture que les passages uniquement spirituels ou allégoriques[5]. »

Travaux apologétiques et polémiques.

1. Nous avons déjà parlé (§ 26) de ses huit livres *Contre Celse*, composés à la prière de son ami Ambroise d'Alexandrie.

[1] Ce que les Septante avaient de plus que l'hébreu était marqué d'obélisques ou de petites broches; ce que l'hébreu avait en plus était désigné par des astérisques. Il est douteux qu'il se soit servi d'autres signes.

[2] Il convient de croire qu'il n'y a pas dans l'Ecriture un seul iota d'où la sagesse divine soit absente. *Hom. in Ex.*, I, IV.

[3] *Gal.*, IV, 21; *I Cor.*, XVI, 1-4; *Col.*, II, 16-17; *Hebr.*, VIII, V, etc. — [4] *Gen.*, IX, 21-28; XIX, 30-38; XXXVIII, 8. — [5] *De princip.*, IV, XIX.

2. Les *Philosophumena (confutatio omnium hæresium)* qu'on lui a longtemps attribués, appartiennent certainement à Hippolyte.

3. Le dialogue *De recta in Deum fide contra Marcionitas* n'est pas non plus d'Origène; Théodoret l'attribue à Adamantius, ce qui explique peut-être son insertion dans les œuvres d'Origène.

Travaux dogmatiques.

Les ouvrages dogmatiques perdus sont les Στρωματεῖς (dix livres); *de la Résurrection; du Libre Arbitre; de la Pâque*. Du *De principiis* nous n'avons que la version latine, trop souvent remaniée, de Rufin d'Aquilée. Cependant il reste quelques passages de l'original, notamment dans la *Philocalie,* où saint Basile et saint Grégoire de Nazianze ont recueilli les plus beaux passages, et dans la lettre de l'empereur Justinien à Mennas, patriarche de Constantinople. Cet ouvrage, composé à Alexandrie avant 231, lui valut bien des inimitiés, à cause des nombreuses erreurs qu'il contenait, comme l'attestent unanimement Méthode, Eustathe, Théophile, Epiphane, saint Jérôme et Photius. Rufin, son apologiste, le reconnaît lui-même; car, tout en imputant ces erreurs aux hérétiques, il les corrigea dans sa traduction, et les tempéra à l'aide des autres écrits d'Origène. L'ouvrage traite de Dieu, de la Trinité et des anges (1er liv.); du monde, du Dieu de l'Ancien Testament, du bien et du mal, de l'incarnation et de la résurrection (2e liv.); du libre arbitre, des tentations, de la fin du monde (3e liv.); de l'inspiration, de l'interprétation et de l'intelligence de la sainte Ecriture (4e liv.).

La démonstration de la foi chrétienne suivant ce principe : *Fides præcedit intellectum,* y est plus complète que dans Clément d'Alexandrie. Tandis que Clément se borne dans ses *Stromates* à indiquer le but, Origène essaie de coordonner en système, en face des théories des gnos-

tiques, les enseignements positifs du christianisme. « Si quelqu'un, dit-il dans sa préface, veut enchaîner et ordonner en système ces doctrines que je lui présente, il prendra pour principes des propositions certaines et indubitables, afin de juger de la vérité des autres et de faire un tout de ce qu'il voudra établir par l'Ecriture ou par des conclusions théologiques. »

Traités pratiques. — Lettres.

1. *Traité de la prière.* Dans cette explication du Pater, composée pour son ami Ambroise, Origène examine à fond la nature, les qualités, le lieu et le temps de la prière. « La nature humaine n'est pas suffisante à chercher Dieu en quelque façon que ce soit, ni même à le nommer, si elle n'est aidée de celui qu'elle cherche[1]. »

2. *Exhortation au martyre.*

3. De sa vaste correspondance, il ne reste que la *Lettre à Julien d'Afrique*, sur l'authenticité de l'histoire de Suzanne dans Daniel. On n'a que des fragments des lettres suivantes : 1. Justification de ses études philosophiques; 2. plaintes sur l'altération de ses écrits; 3. lettre à Grégoire le Thaumaturge sur l'emploi de la philosophie grecque dans l'explication de l'Ecriture et dans la théologie : « Il faut, dit-il, l'employer comme ces riches trésors que les Juifs avaient emportés d'Egypte et qu'ils consacrèrent à l'ornementation du temple, au lieu d'en faire des idoles, comme avaient fait les Israélites dans le désert, et comme font encore les hérétiques. »

Système d'Origène.

Le système d'Origène, notamment dans le *De principiis*, renferme quantité de doctrines captieuses ou évidemment erronées, qui ont provoqué aux quatrième et cinquième siècles les querelles de l'origénianisme, amené

[1] Cit. du trad.

la condamnation de ses écrits[1], et partagé de nos jours le sentiment des savants.

Déjà sur la Trinité il s'était énoncé d'une façon incorrecte en appelant le Fils une *création*[2] du Père, expression qui sentait fort le subordinatianisme. On peut croire cependant qu'il n'a voulu désigner qu'un rapport de dépendance entre le Père et le Fils, d'autant plus qu'il s'énonce ailleurs en termes irréprochables.

On lui reproche aussi ses opinions sur les rapports de Dieu avec le monde. Selon lui, la bonté de Dieu et sa force créatrice ne sauraient rester en repos : il faut qu'il les manifeste incessamment en créant de toute éternité. Par là, il semble se rapprocher des gnostiques, bien qu'il n'admette pas avec eux que la matière émane de Dieu. Lorsqu'il ajoute, en développant cette pensée, que Dieu a créé de toute éternité autant de mondes qu'il en pouvait créer et gouverner, il met des bornes à la toute-puissance divine.

Il croit que les âmes humaines existaient avant d'être unies au corps; que, dans le principe, tous les êtres spirituels, anges, démons, âmes humaines, étaient identiques. S'ils diffèrent maintenant, c'est parce qu'une partie s'est détournée de Dieu. L'âme du Christ n'est pas exceptée de cette loi : si elle a été unie à Dieu, c'est parce qu'elle l'a mérité. Jésus-Christ n'a pas été seulement le rédempteur des hommes, mais encore du monde entier, et cette œuvre, il la continue dans le ciel.

Les âmes déchues sont destinées à se purifier et à se spiritualiser de plus en plus dans leur union avec le corps; si, à la mort, elles ne sont pas entièrement pures, elles seront exilées dans de nouveaux corps. Origène enseignait donc la métempsycose, de même qu'il nie l'éternité des peines. Les démons eux-mêmes finiront par

[1] Voir sur les *Quinze anathématismes* contre Origène l'*Histoire des conciles* de Héfelé, 2e vol., p. 768. Cf. Alzog, *Hist. de l'Égl.*, 8e édit., § 113 et 122. — [2] Huet, *Origen.*, II, II, n. 22.

devenir bons et obtiendront miséricorde ; quand tout sera purifié, tout sera de nouveau uni à Dieu, et Dieu sera tout en tout. Dans ce système, on le voit, il n'y a point de place pour le dogme ecclésiastique de la résurrection. Origène croit aussi que les anges sont revêtus d'un corps.

De nos jours, Vincenzi[1] a vainement essayé d'expliquer ou d'adoucir ces erreurs en disant que les écrits d'Origène ont été falsifiés, que ses erreurs sont corrigées par d'autres passages orthodoxes, que la haine de ses ennemis a exagéré ses défauts. La vérité est que, dans la première période de sa vie, Origène était imbu des idées de Platon, et que, plus tard, il modifia plusieurs de ses opinions.

Origène, comme plusieurs écrivains religieux de son temps, était très-versé dans la philosophie des Grecs, notamment de Platon, et le néoplatonisme[2], repris avec élan par deux de ses contemporains, Ammonius et Plotin, dut exercer sur lui une puissante influence. Génie éminemment spéculatif, enclin à surfaire la valeur des arguments philosophiques et rationnels, trop prompt à passer de la philosophie à la théologie, Origène courait grand risque de se fourvoyer la première fois qu'il tenterait de réduire en système la doctrine chrétienne, dans un temps surtout où bien des points, non encore fixés par l'Eglise, restaient soumis à la libre discussion[3]. L'essentiel, toutefois, est que, dans ses ouvrages subséquents, nommément dans son écrit *Contre Celse,* il se soit exprimé en termes très-orthodoxes, même sur les points où il s'était hasardé et trompé. On s'explique ainsi qu'il ait été accusé par des hommes tels que

[1] *In S. Greg. Nyss. et Orig. scripta et doctr., nov. recens.*, Romæ, 1864. — [2] Cf. Michelis, *Hist. de la philos.*, Braunsberg, 1865, p. 132.

[3] Les hérétiques, dit Rufin, avaient falsifié les Œuvres d'Origène. Origène lui-même, saint Jérôme et l'auteur anonyme du *Prædestinatus* (lib. I, c. XXII), ayant fait la même déclaration, nous pouvons y ajouter foi.

Méthodius et saint Jérôme, et justifié par des autorités également impartiales et compétentes, comme Grégoire le Thaumaturge et Pamphile[1]. Cependant, il ne fut jamais formellement hérétique et se montra toujours attaché à la doctrine de l'Eglise : « Tandis que plusieurs croient que leurs opinions sont conformes à Jésus-Christ, et que quelques-uns ont des idées contraires à la croyance des ancêtres, il faut maintenir intacte la prédication ecclésiastique transmise des apôtres par ordre de succession et conservée dans l'Eglise jusqu'à ce jour. Il faut tenir uniquement pour vrai ce qui ne s'écarte en rien de la tradition ecclésiastique et apostolique[2]. « Pour nous, dit-il en parlant du dogme de la résurrection, nous restons inébranlable dans la doctrine de Jésus-Christ[3]. »

1. Origène démontre l'origine surnaturelle du christianisme par la rapidité de son extension et par le nombre prodigieux des miracles et des prophéties. Sa défense de la vie de Jésus-Christ contre Celse est également traitée au point de vue historique[4].

2. Origène soutient, en divers endroits, contre les railleries des païens, que la foi est nécessaire à tous, même aux savants; mais, à l'exemple de Clément, il exagère quelquefois la valeur de la science : « Ceux qui ont reçu le don de la gnose, ou sagesse, ne vivent plus dans la foi, mais dans la claire vision; les hommes spirituels n'habitent plus dans le corps, mais dès ici-bas ils sont auprès du Seigneur[5]. »

3. Sur la Trinité et sur le Verbe : « Nul n'est immuable, sans commencement ni fin, nul n'est créateur de toutes choses que le Père avec le Fils et le Saint-Esprit. Examinons de quel puits mystérieux la sagesse

[1] Voir les *cinq propositions* d'Halloix, S. J., dans Vincenzi, 1er vol., *Prolog.*, p. XI-XIII, pour l'appréciation d'Origène.
[2] *De princip.*, I, II, V. — [3] *Cont. Cels.*, V, XXII. — [4] Voir les preuves au § 26, n. 22. — [5] T. XIII, *In Joan.*, c. LII.

nous apprend qu'il n'y a qu'une fontaine. Il me semble que la connaissance du Père non engendré en est un, et que la connaissance de son Fils unique en est un autre; car le Fils est autre que le Père, comme il le dit lui-même dans l'Evangile. On peut regarder comme un troisième puits la connaissance de l'Esprit-Saint; car il est autre que le Père et le Fils, suivant cette parole de l'Evangile : Le Père vous enverra un autre Paraclet, l'Esprit de vérité. La distinction des trois personnes revient donc à la pluralité des puits, mais ces puits n'ont qu'une source ou fontaine, car la substance et la nature de la Trinité est une[1]. »

4. Divinité et passibilité de Jésus-Christ : « Il a tout fait, non à cause de lui, mais à cause du genre humain et des créatures raisonnables[2]. » « C'est parce qu'il est le sacrifice qu'il devient notre Sauveur par l'effusion de son sang, en nous remettant nos péchés passés; et cette rémission, par le moyen de la foi, devient personnelle à chaque fidèle[3]. »

5. Lorsque Celse attaque l'éternité des peines, Origène, loin de l'accuser de mal comprendre la doctrine chrétienne, lui répond : « Ceux qui sont infidèles à Jésus-Christ tomberont dans le feu éternel, qui est d'une autre nature que celui dont nous nous servons. Car le feu dont se servent les hommes (remarquez l'expression) n'est pas *éternel;* il ne dure pas même longtemps, mais s'éteint bientôt. Il est éternel, au contraire, ce feu dont parle Isaïe, lorsqu'il dit à la fin de ses prophéties : Leur ver ne mourra point, et leur feu ne s'éteindra jamais[4]. »

6. Sur la résurrection : « Qu'on le croie bien, nous ne sommes pas de ceux qui, tout en se disant chrétiens, rejettent ce dogme attesté par l'Ecriture; » et il ajoute, après avoir expliqué le texte de saint Paul, *I Cor.*, XV, 36 : « Nous admettons donc dans toute son étendue la

[1] *In Exod.* (*Substit. du trad.*) — [2] *Cont. Cels.*, VII, XVII; II, IX-XXXIV. — [3] *Comment. in Ep. ad Rom.*, lib. III, n. 8. — [4] *Comm. in Matth.*, n. 72.

doctrine de l'Eglise et la promesse du Christ, et nous soutenons qu'elle est possible[1]. »

7. Dans le commentaire sur l'Epître aux Romains, il combat la doctrine de Basilide sur la métempsycose; mais lui-même, outre l'opinion dichotomique et trichotomique, en admet une troisième selon laquelle l'âme, une dans sa substance, se composerait de diverses parties[2]. Il ne dit pas laquelle de ces opinions il choisit, et laisse au lecteur le soin de se décider[3].

8. Ses idées sur l'Eucharistie, souvent enveloppées d'interprétations allégoriques et mystiques, et voilées pour des raisons de discipline, ne sont pas sans quelque difficulté. Il voit dans la Pâque des Juifs une figure de Jésus-Christ. Dans les paroles de l'institution, il trouve un sens mystique et symbolique, et dans la communion un symbole du festin nuptial céleste. Ailleurs, il se rapproche davantage de la précision dogmatique : « Ne vous étonnez pas si le Christ est lui-même le pain et s'il mange le pain avec nous; la parole de Dieu est toute-puissante[4]. » « Si vous montez avec lui pour célébrer la Pâque, il vous donnera à la fois le pain de bénédiction, son corps, et vous offrira son sang[5]. » « Ne craignez-vous pas de recevoir le corps du Christ en vous approchant de l'Eucharistie[6] ? » « Dans l'Eucharistie, nous sommes véritablement nourris de la chair du Christ[7]. » « Vous qui avez accoutumé d'assister aux mystères, vous savez avec quelle précaution et quel respect vous recevez le corps du Seigneur, de peur qu'il n'en tombe la moindre parcelle[8]. » Il est donc nécessaire de se purifier le cœur, afin d'éviter le châtiment de Judas[9]. Sur l'acte même de la consécration, il s'exprime ainsi : « Rendant grâces au Créateur de toutes choses, nous

[1] *Cont. Cels.*, V, XXII. — [2] *De princip.*, III, IV. — [3] Schwane, *Hist. des dogm.*, 1er vol., p. 448. — [4] *Comm. in Matth.*, n. 86. — [5] *In Jerem.*, *hom.* XVIII, n. 13. — [6] *In Ps.*, *hom.* II, n. 6. — [7] *In Num.*, *hom.* VII, n. 3. — [8] *In Exod.*, *hom.* XIII, n. 3. — [9] *In ps.* XXXVII, *hom.* II, n. 6.

mangeons avec prière et actions de grâces les pains offerts, devenus par la prière un corps sacré qui sanctifie ceux qui le reçoivent avec pureté[1]. »

Dans Origène, l'Eucharistie en tant que sacrifice ne peut se déduire que de la comparaison établie entre les sacrifices païens et les pains de proposition de l'ancienne loi[2].

9. Il établit un certain rapprochement entre la pénitence et l'extrême-onction. Dans la deuxième homélie sur le Lévitique, il se fait l'objection suivante : « La condition des anciens semble avoir été meilleure que la nôtre, puisque les pécheurs offraient plusieurs sortes de sacrifices pour la rémission de leurs péchés. » Il répond : « Un chrétien pour qui Jésus-Christ est mort doit être soumis à une discipline plus sévère ; cependant, afin que vous ne trouviez pas là une cause de désespoir, mais plutôt un encouragement à la vertu, on vous a appris quels sacrifices on offrait sous la loi pour les péchés ; entendez maintenant par combien de moyens les péchés sont remis sous l'Evangile. » Et après avoir cité le baptême, le martyre, l'aumône, le pardon, la conversion du prochain, l'amour de Dieu, il ajoute : « Il y a encore un quatrième moyen, bien que dur et pénible, c'est la rémission des péchés par la pénitence, quand le pécheur arrose son lit de ses larmes, quand il s'en nourrit nuit et jour et ne rougit pas de confesser ses péchés à un prêtre et de lui en demander la guérison. » Et comme la qualité du prêtre aide beaucoup aux dispositions des pénitents, Origène veut qu'on choisisse pour médecin spirituel celui qui convient le mieux à l'état de l'âme, *qui se prius et eruditum medicum ostenderit et misericordem*. On s'ouvrira à lui sans réserve, et on s'abandonnera tout entier à sa direction[3]. Origène voit dans la rémission des péchés l'accomplissement de cette parole de saint Jacques :

[1] *Cont. Cels.*, VIII, XXXIII. — [2] Probst, *Origène sur l'Euchar.* Revue de Tubing., 1864. — [3] *Hom.* II *in ps.* XXXVII, n. 6.

« Quelqu'un d'entre vous est-il malade, qu'il appelle les prêtres de l'Eglise : ils prieront sur lui et l'oindront d'huile au nom du Seigneur, et la prière de la foi le sauvera, et s'il a des péchés ils lui seront remis. »

10. Sur la prière : « Il est impossible de bien prier ou d'enseigner à prier sans la grâce divine. » « Nous ne savons point comment nous devons prier, dit saint Paul, mais c'est l'Esprit de Dieu qui prie en nous avec des gémissements inexprimables[1]. » « Que ferai-je donc? Je prierai d'esprit et je prierai d'intelligence[2]; » car notre intelligence ne saurait prier, si elle n'écoute en quelque sorte prier avant elle l'Esprit « qui scrute tout, même les profondeurs de Dieu. » Cette faiblesse de la nature était bien sentie de ce jeune homme qui, quoique instruit dans la synagogue, disait à Jésus-Christ : « Seigneur, apprenez-moi à prier[3]. »

11. Intercession des saints : « Ce n'est pas seulement le grand pontife (Jésus-Christ) qui prie avec ceux qui prient véritablement, mais encore les anges, qui, dans le ciel, ont plus de joie de la pénitence d'un pécheur, que de quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. Les saintes âmes de ceux qui sont morts intercèdent aussi auprès de Dieu pour les fidèles par leurs puissantes prières[4]. » A leur tour, les fidèles qui sont sur la terre les honorent, mais d'un culte qui diffère de l'adoration qu'ils rendent à Dieu[5].

La meilleure édition d'Origène est celle des bénédictins Charles et Vinc. De la Rue, Paris, 1783, 4 vol. in fol.; réimprimée in-8° par Oberthür, *Collect. Patr. græc.*, t. VII-XXI; ed. Lommatzsch, Berol., 1832, 25 vol., avec l'*Orat. paneger.* de Greg. le Thaum., l'*Apologie* de Pamphile, la *Philocalie*. Les *Origeniana* de Huet; dans Migne, sér. gr., t. XI-XVII. Cf. Tillemont, t. III; Ceillier, t. II; Thomasius, *Origène, append. à l'hist. des dogm.*, Nurnb., 1837; Redepenning, *Origène, sa vie et sa doctrine*, Bonn, 1841, 2 vol.; Mœhler, *Patrol.*,

[1] *Rom.*, VIII, 26. — [2] *I Cor.*, XIV, 15. — [3] *De orat.*, cap. II. — [4] *De orat.*, c. XII, *initio*; *Contr. Cels.*, VIII, XXXIV. — [5] *Contr. Cels.*, V, IV.

p. 485; Dorner, *Hist. des progrès de la doct. sur la personne du Christ.*

§ 34. Amis et ennemis d'Origène.

1. Grégoire le Thaumaturge (Théodore) naquit à Néocésarée, dans le Pont, de parents nobles, mais païens. Comme il se rendait à Béryte, en Phénicie, pour y étudier le droit, il passa par Césarée. Captivé par les prévenances d'Origène dont il avait fait la connaissance, il demeura auprès de lui avec son frère Athénodore, et étudia pendant cinq ans la théologie et la philosophie, sauf une interruption nécessitée par la fuite d'Origène en Cappadoce, sous la persécution de Maximin, pendant lesquels Grégoire continua ses études à Alexandrie, où il est probable qu'il reçut ensuite le baptême.

Avant son départ, Grégoire prononça le *Panégyrique d'Origène*[1], où il expose la manière dont son maître enseignait la philosophie et la théologie[2]. Grégoire s'est illustré lui-même par son ardeur pour la science et sa reconnaissance envers son père spirituel, avec lequel il s'était identifié; de même qu'Origène, devinant la future grandeur de son élève, s'était senti puissamment attiré à lui. S'adressant directement à Origène, Grégoire l'interpelle ainsi à la fin de son discours : « Pour vous, père bien-aimé, levez-vous et que votre prière accompagne notre départ. Tant que nous avons été auprès de vous, vous nous avez conduits au salut par vos saintes doctrines. Remettez-nous, recommandez-nous, ou plutôt rendez-nous à Dieu qui nous a conduits à vous. » Ce discours, dont on a beaucoup vanté le style, pèche par l'abondance des paroles. Après son départ, Grégoire demeura en relation avec Origène, comme l'atteste la lettre citée page 162.

Nommé, après une longue résistance, évêque de Néocésarée, par Phédime, évêque d'Amasée et métropolitain du Pont, il manifesta le don des miracles à un si haut

[1] Ed. Bengel, græc. et lat., Stuttg., 1722. — [2] Voir plus haut, § 33.

degré que ses contemporains eux-mêmes lui décernèrent le titre de thaumaturge. Il mourut en 270.

De ses productions littéraires nous possédons encore : 1. Le *Symbole* ou *Exposition de la foi,* œuvre authentique, malgré tout ce qui a été dit de contraire, grandement estimée et souvent citée dans les conciles. Pour le fond, c'est un commentaire fort exact du dogme de la Trinité. « Dans la Trinité, dit-il, il n'y a rien de créé ou de subordonné, rien d'ajouté qui n'y ait été auparavant. Jamais le Fils n'a manqué au Père, ni au Fils l'Esprit; mais la Trinité une et unique est toujours immuable et invariable; 2. *Methaphrasis in Ecclesiasten;* 3. *Epistola canonica,* dix canons où sont indiquées les peines qu'on doit imposer aux pénitents; l'édition de Voss en contient un onzième qui manque dans les manuscrits grecs : c'est une explication en forme d'appendice ajouté plus tard[1]. Nous omettons les écrits notoirement apocryphes.

II. Jules l'Africain, de Nicopolis, en Palestine, était également en commerce épistolaire avec Origène et avec son successeur à Alexandrie, Héraclas. Origène et saint Jérôme estimaient ses connaissances dans l'Ecriture, et Sozomène[2] le compte parmi les historiens ecclésiastiques. Des cinq livres de sa *Chronographie,* chronique religieuse et profane qui commence à la création du monde et finit en l'an 221 après Jésus-Christ, il ne reste que des fragments conservés par Eusèbe[3] et saint Basile[4]. Eusèbe et les historiens postérieurs ont souvent utilisé cet estimable ouvrage. Dans une *Lettre à Origène,* il conteste l'authenticité de l'histoire de Suzanne, soutenue par Origène dans la lettre précédemment citée. La *Lettre à Aristide* a pour objet d'accorder les deux généalogies de Jésus-Christ en saint Matthieu et saint Luc[5].

[1] *Œuvres compl.,* éd. Gérard Voss. Mayence, 1604; Paris, 1620-1622, in-fol.; Gallandi, t. III; Migne, sér. gr., t. X. — [2] *Hist. eccl.,* I, XXI. — [3] *Demonstr. evang.,* lib. VIII, c. II; *Præpar. evang.,* lib. X, c. X. — [4] *De Spiritu sanct.,* c. XXIX. — [5] Euseb., *Hist.,* VI, XXXI.

Eusèbe, Photius et Suidas lui attribuent encore quatorze, dix-neuf et même vingt-quatre livres de mélanges sur la médecine et l'histoire naturelle. Dupin présume qu'ils sont d'un auteur moins ancien, Sexte Africain, attendu que les auteurs ecclésiastiques de cette période ne traitent que des sujets religieux : mais peut-être Jules les a-t-il écrits avant sa conversion. Ruinart prétend que Jules rédigea aussi les actes du martyre de sainte Symphorose et de ses sept fils; ce point n'est pas suffisamment établi[1].

III. Pamphile, né à Béryte d'une famille considérable, étudia à l'école d'Alexandrie, sous Pierius, appelé le jeune Origène. D'Alexandrie il alla à Césarée, où il fut ordonné prêtre par l'évêque Agapius. Il fit là le plus noble emploi de sa fortune en fondant la célèbre bibliothèque de Césarée, qui contenait un nombre prodigieux de manuscrits et de traductions de la Bible, et les œuvres d'Origène. Elle fournit à Eusèbe les moyens d'écrire son histoire ecclésiastique d'après les sources; de là l'intimité qui s'établit entre lui et Pamphile, dont il prit le nom : *Eusebius Pamphili*. Plus tard, saint Jérôme puisa aussi dans les trésors de cette bibliothèque. Sous Maximin, Pamphile subit la prison et la torture, et fut martyrisé (309). Pendant sa captivité, il composa avec Eusèbe une apologie d'Origène, en six livres; le premier seul a été conservé dans la version latine défectueuse de Rufin, qui ne l'attribue qu'à Eusèbe[2]. Déjà auparavant, Pamphile avait procuré une nouvelle édition des Septante d'après les Hexaples d'Origène. On lui attribue aussi la division des *Actes des apôtres* en quarante chapitres, division qui fut propagée par Euthalius, diacre d'Alexandrie (deuxième moitié du cinquième siècle), lequel avait largement compulsé la bibliothèque de Césarée[3].

[1] Voir les fragments dans *Origenis opera*, éd. De la Rue, t. I; Gallandi, *Bibl.*, t. II; Migne, sér. gr., t. X. — [2] *Orig. opera*, t. IV; Gallandi, t. IV; Migne, t. X et XVII, sér. gr. — [3] Mœhler, *Patrol.*

IV. Denys, auquel ses contemporains ont donné le surnom de *Grand*, à cause des services qu'il a rendus à l'Eglise et à la science, et que saint Athanase appelle « le docteur de l'Eglise catholique, » était de noble extraction. Converti par Origène, il étudia la théologie avec une telle ardeur qu'il succéda à Héraclas dans la direction de l'école d'Alexandrie, et fut promu, en 247, au siége épiscopal de cette ville, qu'il occupa pendant dix-sept ans. Dans l'une et l'autre fonctions, il combattit avec un égal succès les ennemis intérieurs et extérieurs de l'Eglise. Parmi ces derniers se trouvaient Sabellius, Paul de Samosate et le millénaire Nepos. Le mot de ποίημα, dont il se servit pour exprimer les relations du Verbe avec le Père, donna lieu à des malentendus et à des reproches, dont il se purgea dans son Ἔλεγχος καὶ ἀπολογία, adressé au pape Denys sous forme de lettre. Il mourut en 264.

Ses nombreux écrits mentionnés au *Catalogue* de saint Jérôme, c. LXIX, sont perdus, sauf de légers fragments recueillis dans la *Bibliothèque* de Gallandi, t. III, dans Routhe, t. II; dans Migne, t. X, sér. gr. Nous n'avons de complet que les *Lettres à Novatien*, dont il blâme durement les tendances schismatiques (Euseb., *Hist.*, VI, XLV, et VII, VIII) et l'*Epître canonique* sur la discipline pénitentiaire, adressée à Basilide, évêque de Lybie. Cfr. Mœhler, *Patrol.*, p. 224, avec l'exposé de sa doctrine.

V. Origène eut pour adversaire Méthodius, évêque d'Olympie, en Lycie, puis de Tyr, en Phénicie. Il souffrit le martyre à Chalcis, dans Célé-Syrie, en 303, sous la persécution de Dioclétien, ou, ce qui est plus vraisemblable, sous Maximin, en 311. Voici les ouvrages qu'il a laissés : *Bouquet des vierges*, sur l'excellence de la virginité. Cet écrit, par l'élévation des pensées et la poésie du style, rappelle Platon, à qui l'auteur a emprunté son titre. Dix vierges y font tour à tour l'éloge de la virginité [1]. Nous n'avons de ses autres ouvrages que des fragments dans

[1] Voir des extraits dans l'*Esprit de la tradit. chrét.*, par Deutinger, 2 vol.

saint Epiphane[1] et Photius[2]. Ce sont : *du Libre Arbitre* et *de l'Origine du mal*, contre la théorie platonico-gnostique, que la matière est éternelle et la source du mal. Le mal, dit-il, vient de l'abus de la liberté et de la désobéissance. *De la Résurrection* et *des Créatures*, tous deux contre Origène. Le premier établit le dogme de la résurrection des corps contre ceux qui prétendent que nos corps ne sont que des tuniques de peau dont Dieu revêtit nos premiers parents; le second combat les idées d'Origène sur l'origine du monde.

Partout, Méthodius s'efforce de faire prévaloir le réalisme chrétien. Imitateur du style de Platon, dont il a de fréquentes réminiscences, « il ne lui emprunte rien que la forme[3]. »

Nous n'avons non plus que des fragments de la *Réfutation de Porphyre*, des commentaires sur la *Genèse* et sur le *Cantique des cantiques*. On a supposé que le traité *des Créatures* n'était qu'un extrait de la *Réfutation*.

Les *Homélies* pour la présentation du Seigneur au temple (ou *De Simeone et Anna*), pour le dimanche des Rameaux et la Passion, sont apocryphes.

Voir le *Symposion* avec tous les fragments réunis et les Prolégomènes dans Gallandi, t. III; Migne, t. XVIII, sér. gr.; *Methodii opera omnia*, ed. Jahn, Halle, 1865 (en grec seulement); 2e partie : *Methodius platonizans, seu platonismus S. Patr. Eccles. græc. S. Methodii exemplo illustrat.* Malgré les éloges que nous devons à Ritter pour sa collection soigneuse des textes que Méthodius a empruntés à Platon, nous ne considérons pas moins comme fictive l'influence que Platon aurait exercée sur Méthodius. L'auteur s'attribuerait volontiers le mérite d'avoir révélé le premier le platonisme exagéré des Pères de l'Eglise. Cf. Tillemont, t. V; Ceillier, t. III; Mœhler, *Patrol.*, p. 780.

[1] *Hæres.*, LXIV. — [2] Photius, cod. 234-237. — [3] Ritter, *Hist. de la philos.*, 2e vol.

TRAVAUX HISTORIQUES DU IIe ET DU IIIe SIÈCLES.

§ 35. Actes des Martyrs et Mémoires d'Hégesippe.

Cf. Permaneder, *Patrologia specialis*, t. I, p. 273-303, 681-692.

1. Outre les nombreux renseignements sur les martyrs, qui remontent aux actes du martyre de saint Ignace, ce témoin héroïque des temps apostoliques, et qui ont été poursuivis ensuite avec de grands développements, on avait encore autrefois les *Calendaria martyrum*, qui, à raison de leur destination ecclésiastique, ne donnaient que le nom des martyrs de chaque jour. En y ajoutant quelques détails sur leur vie et sur leur mort, on fit ce qu'on appelle les *Martyrologes*, ou, comme disaient les Grecs, les Ménologes, mêlés encore de bien des éléments apocryphes. Le plus célèbre Ménologe grec, composé au neuvième siècle par ordre de l'empereur Basile, fut édité en 1717 sous ce titre : *Menologium jussu Basilii imperatoris* (sæc. IX) *græce collectum, nunc primum græc. et lat. ed. Cardinal. Hannibal Albani,* Urbini, 1727, 3 vol. in-fol. Chez les Latins, saint Jérôme, au dire de Cassiodore, est l'auteur du plus ancien martyrologe.

Chez les Grecs, Siméon Métaphraste, et, en Occident, Jacques de Voragine dans la *Légende dorée,* ayant écrit les vies des saints et des martyrs suivant les traditions populaires, avaient enregistré bien des détails erronés ou peu acceptables. De là, pour Ruinart[1] et pour les Bollandistes[2], la nécessité de les soumettre à une sévère révision. Le martyrologe romain, le seul qui fût universel et qui s'étendît à toute l'Eglise, était défectueux à bien des égards.

[1] *In acta primorum martyrum sincera et selecta,* Amsterd., 1713 et ailleurs. — [2] *Acta sanctorum per menses digesta.*

[2] Edité par Baronius sur l'ordre de Grégoire XIII, en 1586. Edition augm. par Hérab. Rosweid, S. J. Nouv. éditions à Malines, 1846, Ratisbonne, 1847 et 1858.

2. Nous n'avons plus le travail, en cinq livres, composé au deuxième siècle par Hégésippe. Suivant Eusèbe, qui le cite souvent mot à mot[1], l'auteur aurait appartenu à la première génération qui succéda aux apôtres. Saint Jérôme[2] confirme ce sentiment par l'expression de *vicinus apostolorum*. Pour mieux s'assurer de la doctrine traditionnelle des apôtres, il avait entrepris de grands voyages et avait longtemps séjourné à Rome, ce qui donne un grand prix à ses documents. Le terme d'ὑπομνηματισάμενος, dont Eusèbe qualifie sa méthode, et ce passage de saint Jérôme : *Omnes a passione Domini usque ad suam ætatem* ecclesiasticorum actuum *texens historias*, font supposer que son ouvrage était intitulé : Ὑπομνήματα τῶν ἐκκλησιαστικῶν πράξεων.

Cf. Jess, *Valeur historique d'Hégésippe* (Niedner, *Rev. de théol. hist.*, 1865, p. 1).

CHAPITRE II.

AUTEURS LATINS.

La réimpression la plus complète est celle de Migne, sér. lat., t. I-VI. Cf. Bæhr, *Littérat. chrét. rom.*, 2 vol., Carlsr., 1836.

§ 36. Minucius Félix ; son dialogue *Octavius* (vers 166).

Nous plaçons Félix en tête de la littérature chrétienne, contrairement à l'usage général des historiens, qui assignent le premier rang à Tertullien. On ignore s'il était originaire d'Afrique ou d'Italie ; le premier semble plus probable. Il était encore païen quand il arriva à Rome, où il exerça la profession d'avocat, qu'il poursuivit après sa conversion. C'était probablement sous le règne d'Antonin et de Marc-Aurèle ; et son *Octavius* ou *Dialogus christiani et ethnici disputantium*, date sans doute de l'an 166 ; or, Tertullien ne publia son *Apologétique* qu'entre 197 et 199.

[1] *Hist.*, IV, XXII. — [2] *Catal.*, II et XXII.

Dans le siècle dernier, Rœsler disait dans sa *Bibliothèque des Pères de l'Eglise :* « Je dois l'avoüer, plus j'avance et moins je suis convaincu que l'*Octave* soit une imitation de l'*Apologétique* de Tertullien. » Russwurm, dans son édition d'Hambourg (1864), Meier[1] et Niebuhr[2] s'étaient, à raison du style, prononcés pour l'ère des Antonins[3]. Le Suisse Muralt, éditeur de l'*Octave*[4], après avoir, dans son *Commentatio de Felicis ætate,* comparé notre dialogue avec l'*Apologétique,* a prouvé irréfragablement l'antériorité de l'*Octave.* Plusieurs autres signes intrinsèques confirment cette opinion. Ce passage, par exemple : *Id etiam Cirtensis nostri testatur oratio* (c. IX), rappelle évidemment un auteur qui écrivait du temps de Fronto, ou peu de temps après. Nous trouvons, nous, d'autres arguments dans la grande simplicité du style, dans l'absence des citations bibliques, remplacées par des textes, des arguments, des passages parallèles tirés du *De natura deorum* et du *De fato* de Cicéron. De plus, le style de l'*Octave* est tellement supérieur au style âpre et souvent incorrect de l'*Apologétique,* que Muralt a dit avec raison : *Majore etiam quam Lactantius jure christianus Cicero dici poterit Minucius.*

Le païen Cécilius et le chrétien Octave s'étant rencontrés près de l'idole de Sérapis, se provoquèrent à un duel littéraire et prirent Félix pour arbitre du débat. Cécilius commence et apporte à la défense du paganisme ce ton passionné, cet esprit haineux qui distinguent les accusateurs vulgaires du christianisme, et qu'on trouverait à peine dans Celse[5]. Après une interlocution, Octave

[1] *Commentat. de Min. Felice,* Tur., 1824. — [2] *Opuscules,* II, 56. — [3] Aug. Maï, d'accord avec ces auteurs, a supposé (d'après les chapitres IX et XXXI de l'*Octave*) que le Cœcilius du dialogue est le même que celui qui est nommé dans la lettre de Fronto (*Op. Front.,* Rom., 1823, p. 336). Cf. van Hoven, *Ep. ad Gerhard Meermann de ætate Min. Felic.,* in ed. Lindner., § 14. C. Rœren, *Minuciana,* Progr. v. Bedbourg, 1859. — [4] Avec une préface d'Orelli, Turic., 1836. — [5] Voir surtout c. VIII-XI.

commence la défense du christianisme avec un calme, une dignité et une force de conviction remarquables[1]. Il démontre qu'il n'y a qu'un Dieu, créateur du ciel et de la terre; qu'il est absurde de persévérer dans l'ancienne superstition populaire; que le christianisme est une institution divine éminemment salutaire, et que les accusations lancées contre lui n'ont point de fondement. Octave avait fini de parler, et les deux amis écoutaient encore. Après un moment de silence, Cécilius s'écria : « Je félicite mon cher Octave et moi-même; nous avons triomphé l'un et l'autre : lui de moi, moi de l'erreur. » Puis ils s'en retournèrent joyeusement.

Cet intéressant dialogue est avant tout une réfutation des attaques et des erreurs du paganisme; ce n'est point une démonstration de la doctrine chrétienne, et à cet égard l'*Apologétique* de Tertullien marque un véritable progrès, ce qui est une nouvelle preuve de la date que nous leur assignons.

La meilleure édition de Minucius est la seconde de Lindner (Langensalza, en 1773, avec indication complète des anc. édit.). Mentionnons aussi celle d'Œhler, Lips., 1847; de Kayser, Paderb., 1863; Migne, t. III, sér. lat.; de Lübkert, en latin et en allem., avec introd. et remarq.; Leipz., 1836.

§ 37. **Tertullien** (mort vers 240).

Cf. *Vita Tertull.* et *Prolegom. in opera Tert.*, de Pamelius, Le Nourry, etc., Migne, sér. lat., t. I; Œhler, *Opera Tertull.*, t. III.

Quintus Septimius Florens Tertullien, païen, naquit vers 160, probablement à Carthage. Il joignait à des talents exceptionnels une grande fermeté de caractère. Son père, centurion romain, le fit élever dans les lettres; mais, original comme il l'était, il n'en fut pas moins son propre maître et se voua à l'étude du droit romain et à l'éloquence judiciaire. La constance des martyrs et l'évidence de la vérité le tirèrent du bourbier où il croupissait,

[1] C. XVI-XXXVIII.

et, parvenu déjà à la maturité de l'âge, il n'hésita plus à embrasser le christianisme (après 190). Ordonné prêtre à Carthage ou à Rome (il est sûr du moins qu'après sa conversion il séjourna quelque temps à Rome), il donna à l'Eglise occidentale un écrivain éminent et l'un de ceux qui eurent la plus longue influence, en la défendant victorieusement contre les attaques des païens, des juifs et des hérétiques[1].

La vigueur morale qu'il a déployée dans cette lutte s'était élevée jusqu'à une sorte de stoïcisme chrétien, et c'est là probablement la cause de son passage au montanisme (vers 202[2]). Désormais, il réalisa dans sa vie et dans ses travaux ce que Montan et ses prophètes annonçaient en termes obscurs et mystiques. On suppose[3] qu'il retourna encore au catholicisme, car peu de temps après, saint Cyprien témoignait une grande estime pour ses écrits; l'Eglise elle-même les honore d'une façon particulière, et, à part ses vues montanistes, elle en a fait un grand usage[4]. Tertullien mourut à un âge avancé, vers 240 (et suivant quelques-uns vers 220).

Son style se ressent de la raideur et de l'âpreté de son caractère, et nul écrivain n'a mieux justifié que lui ce proverbe : *Le style, c'est l'homme*. Rarement aussi on trouvera réunis ailleurs une impétuosité aussi vive, une dialectique aussi claire et aussi puissante, une éloquence aussi victorieuse, unie à tant de sel et de causticité.

[1] Voir des détails sur lui dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, II, II; III, XXIII, XXXV; Hieron., *Ep.* LXXXIII *ad Magnum; Catal.*, c. LIII.

[2] Nunc per Paracletum justitia componitur in maturitatem (*De virg. veland.*, c. I. — [3] Aug., *De hæres.*, c. LXXXVI.

[4] Voici des preuves certaines de son montanisme. Il loue les prophéties de Montan, de Maximille et de Priscille, il approuve la pratique de laisser les femmes prêcher et baptiser; il condamne absolument les secondes noces, la fuite dans la persécution, la communion accordée à ceux qui sont tombés, sans parler de ses sorties contre les catholiques. Sur la difficulté de séparer les écrits de la période montaniste des écrits de la période catholique, voir Hesselberg, *Vie et écrits de Tertull.*, Dorpat, 1848; cf. Uhlhorn, *Fundam. chronol. Tertull.*, Gotting., 1852.

Si le *latin carthaginois* des Africains était déjà rude et peu intelligible, le latin de Tertullien, qui s'efforçait de rendre les idées chrétiennes et ses vues originales par des expressions nouvelles et forcées, devait présenter souvent d'étranges obscurités. *Tertullianus creber est sententiis*, dit saint Jérôme, *sed difficilis in eloquendo*[1].

On ne peut mieux caractériser l'influence, bonne ou mauvaise, de Tertullien et de son époque sur les époques suivantes, qu'en le comparant à Origène, ainsi que l'a fait Vincent de Lérins, au chapitre XXIV de son *Commonitorium* : « Comme Origène chez les Grecs, on peut le regarder chez les Latins comme le prince de nous tous. Où trouver, en effet, un homme plus docte que lui, plus versé dans les choses divines et humaines? Son merveilleux génie embrasse toute la philosophie, toutes ses sectes, tous ses auteurs, toutes leurs disciplines, tous les événements et toutes les sciences. Il a presque autant d'idées que de mots, et toutes ses idées sont des victoires. »

Ses ouvrages, qui embrassent tous les horizons de la vie chrétienne, y révèlent de grandes connaissances en histoire, en jurisprudence, en philosophie, en physique et en archéologie. Tertullien savait aussi le grec, mais ses ouvrages en cette langue, de même que plusieurs de ses écrits latins, sont perdus.

Sa carrière littéraire s'étend de 196 à 230; malheureusement, et c'est un point qu'il ne faut pas oublier quand il traite du dogme, il n'a composé comme catho-

[1] Pour aplanir les difficultés de langage qu'offre la lecture de Tertullien, Schütz et Winterdorf ont joint à leur édition de Tertullien un *index latinitatis Tertulliani*. De nos jours Ritter (*Revue* de Bonn, par Braun et Achterfeld, 8e livr.) et Hildebrand (*Annales archéol.* de Iahn, 1845) ont publié des travaux sur le caractère des auteurs d'Afrique, et surtout de Tertullien. C. Englhardt, *Tertullien écrivain* (*Rev. hist. et theol.* de Illgen, 1852). Nous devons aussi à Tertullien les termes de *substance, trinité, satisfaction, sacrement,* qui ne tardèrent pas à passer, avec un sens précis, dans la langue de l'Eglise.

lique que la moindre partie de ses écrits. Voici les ouvrages qui appartiennent indubitablement à la période montaniste : *Ad Scapulam, De corona, De fuga in persecutione, Scorpiace, De exhortatione castitatis, De monogamia, De pudicitia, De jejunio, De virginibus velandis, Adversus Marcionem, Adversus Valentinianos, Adversus Praxeam, De carne Christi, De resurrectione carnis, De anima*. Parmi ses autres ouvrages les uns datent évidemment de la période catholique, les autres on ne sait trop à quelle période les rattacher.

Ses écrits se partagent en trois classes : ouvrages apologétiques, ouvrages dogmatiques et ouvrages pratiques.

Ouvrages apologétiques.

1. Le plus important et le plus riche en pensées est son *Apologétique* adressée au sénat romain, et rédigée de 197 à 199. L'auteur y montre combien les païens sont ignorants du christianisme. On condamne, dit-il, ce qu'on ne connaît point, et on ne veut pas le connaître afin de n'être pas forcé de l'approuver : « La curiosité humaine ne languit que lorsqu'il s'agit du christianisme; on aime à ignorer ce qu'autres se réjouissent de connaître » (c. I). Se plaçant au point de vue du droit, Tertullien montre l'injustice des traitements qu'on inflige aux chrétiens. D'une part, on les traite de criminels, on leur impute le meurtre, l'inceste, etc.; et d'autre part, on les laisse libres dès qu'ils déclarent qu'ils ne veulent plus être chrétiens : *Torquemur confitentes, et punimur perseverantes, et absolvimur negantes, quia nominis prælium* (c. II). N'est-il pas absurde de punir les chrétiens uniquement à cause de leur nom? Vous nous accusez de toutes sortes de crimes, et c'est chez vous qu'ils abondent. Il est vrai, le culte de vos dieux est autorisé par les lois, mais ces dieux sont de pures fictions, et de telles lois n'obligent point. Les chrétiens ne sont pas coupables

envers l'empereur, parce qu'ils refusent de lui sacrifier et de l'appeler un dieu, ce qui est une misérable flatterie! Du reste, nous prions pour lui, nous lui sommes fidèles, nous ne conspirons point contre sa personne, comme le font souvent ceux qui l'appellent un dieu. Il dépeint ensuite les assemblées et la conduite des chrétiens, et compare leur doctrine avec celle des philosophes, dont les païens ont une si haute opinion. Dans cette comparaison, tout à l'avantage des premiers, Tertullien est beaucoup plus sévère envers la philosophie que les précédents apologistes. D'après ce principe que « toute âme est naturellement chrétienne » (c. XVII), il établit que le christianisme répond à tous les bons instincts de l'homme, qu'il le dirige et satisfait à ses besoins. Quant aux persécutions, si elles font souffrir l'individu, elles sont utiles à la société chrétienne : *Sanguis martyrum semen christianorum; plures efficimur quoties metimur a vobis*[1] (c. L).

2. Les deux livres *Aux Nations*, adressés à toute la société païenne, reproduisent avec plus de détails et de preuves la plupart des pensées et des arguments de l'*Apologétique*. Cet ouvrage, l'un des plus difficiles et des plus obscurs de Tertullien, ne nous est parvenu que par fragments[2].

3. Le *Témoignage de l'âme* est le développement de cette pensée de l'*Apologétique*, que dans leurs moments de surprise les païens invoquent le Dieu unique, et non les dieux, qu'ils regardent le ciel et non le capitole : témoignage involontaire de l'âme à la doctrine de l'unité de Dieu. Ces témoignages de l'âme en faveur du christianisme, il aime mieux les invoquer que les écrits des philosophes et des poètes; car « ils sont d'autant plus vrais qu'ils sont plus simples, d'autant plus simples qu'ils sont plus vulgaires, d'autant plus vulgaires qu'ils sont plus

[1] Ed. Haverkamp, *cum Comment.*, Lugd. Bat., 1718; éd. Kayserberg, Paderborn, 1865.
[2] Édité à part avec l'*Apologétique*, par Œhler, Lips., 1849.

communs, d'autant plus communs qu'ils sont plus naturels, d'autant plus naturels qu'ils sont plus divins » (c. v). Ce témoignage de l'âme atteste également que le Dieu unique est bon et la source de tout bien, qu'il récompense la vertu et punit le crime ; il prouve l'existence des démons et l'immortalité de l'âme. Cette conviction de l'âme ne vient d'aucune écriture ; elle est plus ancienne que la lettre, de même que l'homme est antérieur au philosophe et au poète ; car elle existe chez tous les peuples. Témoin de la vérité, l'âme est aussi responsable de l'erreur, et un jour elle se trouvera sans réplique devant le trône de Dieu. « Vous avez, ô mon âme, proclamé Dieu et vous ne l'avez pas cherché ; vous avez détesté les démons, et vous les avez adorés ; vous avez invoqué le jugement de Dieu, et vous avez agi comme s'il n'y en avait point ; vous avez connu les peines de l'enfer, et vous ne les avez pas évitées ; vous avez su le nom des chrétiens, et vous avez persécuté les chrétiens[1]. »

4. L'écrit *A Scapula* est une exhortation à un proconsul d'Afrique de ne pas s'attirer la colère de Dieu par sa cruauté, et de remplacer les tortures infligées aux chrétiens par la simple décollation.

5. *Contre les Juifs,* Tertullien argumente souvent à la manière de Justin dans son *Dialogue avec le Juif Tryphon.* Son principal but est de prouver que les plus remarquables prophéties de l'Ancien Testament se sont réalisées en Jésus-Christ.

Ouvrages dogmatiques et polémiques contre les hérétiques.

1. Dans les *Prescriptions contre les hérétiques,* Tertullien établit que les hérétiques ne peuvent pas se servir contre nous des saintes Ecritures, puisqu'elles ne leur appartiennent pas. « Qui êtes-vous ? s'écrie-t-il, que faites-vous

[1] Edition séparée, par Lindner, Lips., 1862. Cf. Héfelé, *Append. à l'Hist. de l'Eglise,* 1 vol.

Ouvrages pratiques.

1. Dans l'écrit adressé *Aux martyrs* (rédigé vers 19
Tertullien console les chrétiens captifs et les exhorte à
persévérance : « Le chrétien, dit-il, même hors de
prison, renonce au siècle, et en prison, il renonce à
prison même[1]. »

2. Dans les *Spectacles*, il discute cette question pr
tique très-importante alors, si les chrétiens peuvent
sister aux spectacles des païens : « Je ne veux point
part à leur joie parce qu'ils seront exclus de la mienne[2].

3. Le traité *de l'Idolâtrie* instruit les chrétiens à s'ab
tenir de toute participation au culte des païens, et le
apprend comment ils doivent se comporter dans toute
les conditions de la vie en face des idoles et de leur
ministres ; car « le crime de l'idolâtrie est tout le sujet du
jugement[3]. » Il leur défend toute industrie et tout emploi
qui pourrait les conduire à y participer.

4. La *Couronne* et la *Fuite dans la persécution*, rédigées dans la période montaniste, traitent des sujets analogues. Dans le dernier, Tertullien prétend, contrairement à la déclaration formelle de Jésus-Christ[4], qu'il n'est point permis de fuir pendant la persécution. Voici l'origine du premier écrit. Septime-Sévère distribuait des récompenses à son armée. Un chrétien refusa d'approcher avec une couronne de laurier sur la tête, comme c'était la coutume, pensant que c'était une superstition. On découvrit qu'il était chrétien et on le mit en prison. Plusieurs blâmèrent cet excès de zèle. Tertullien, au contraire, le défendit avec une merveilleuse éloquence, et poussa le rigorisme jusqu'à interdire aux chrétiens l'état militaire.

Nous aimons mieux l'entendre dans le *Scorpiaque* (remède contre les scorpions) soutenir contre les gnos-

[1] *Cit. du trad.* — [2] *Cit. du trad.* — [3] *Cit. du trad.* — [4] *Matth.* x, 23.

et Ecclesiæ? quid hæreticis cum christianis? Nostra institutio de porticu Salomonis est, qui et ipse tradiderat Dominum in simplicitate cordis esse quærendum (c. VII). Il ne laisse pas cependant de faire lui-même un grand usage de la philosophie, et surtout de la dialectique.

2. Le *Traité du baptême*, à la fois dogmatique et pratique, doit son origine à cette assertion du caïnites, secte d'ailleurs inconnue, que le baptême d'eau n'est pas absolument nécessaire au salut. Après une longue considération sur l'usage de l'eau dans la création et sous l'ancienne loi, l'auteur arrive à la question capitale, et traite du baptême de saint Jean, du baptême de sang, des cérémonies usitées dans le baptême, de la validité du baptême des hérétiques, du baptême des enfants, de la préparation au baptême et de différentes questions pratiques.

3. Ses autres travaux dogmatiques appartiennent à la période montaniste; ce sont : les cinq livres *Contre Marcion* (an 207 ou 208), sur l'unité de Dieu, sur le Créateur du monde et la vraie humanité du Christ; *Contre les Valentiniens*, où il fait de nombreux emprunts à saint Irénée; *Contre Hermogène*, peintre de Carthage, qui soutenait la doctrine de l'émanation; *Contre Praxéas*, en défense de la Trinité contre l'hérésie patripassianiste. Tertullien lui reproche d'avoir fait à Rome deux œuvres diaboliques, d'avoir pratiqué la prophétie (montaniste) et introduit l'hérésie (des patripassiens) : « Il a chassé le Saint-Esprit et crucifié le Père. » Dans le traité *Sur la chair du Christ* (comme dans celui *Contre Marcion*), il combat le docétisme avec plus d'énergie et de détail qu'il n'avait fait jusque-là. « Aucun auteur avant lui, dit Dorner, n'a pénétré dans le fait de l'incarnation avec autant d'amour, d'admiration et de perspicacité. » Dans le traité *de l'Ame*, il combat cette opinion d'Hermogène que l'âme a son origine dans la matière.

fornication à ceux qui auront accompli leur pénitence » (c. I). Le titre d'*apostolique* qu'il donne à ce pape (c. XXI), montre assez que ce passage ne se rapporte point à Optat, évêque de Carthage.

7. Tertullien a souvent traité du *mariage* et des questions qui s'y rattachent. L'écrit orthodoxe adressé à *sa Femme* est une sorte de testament où il l'exhorte à ne se point remarier après sa mort, parce qu'il désapprouve les secondes noces et qu'elle pourrait aisément tomber entre les mains d'un païen qui exposerait sa foi à plus d'un danger. Dans le traité sur l'*Ornement des femmes*, il s'élève contre le luxe et les parures du sexe. « Le Saint-Esprit étant descendu en nous pour y demeurer comme dans son temple, la gardienne de ce temple c'est la chasteté, qui en est la sacristine[1]. » Dans les *Exhortations à la chasteté* et le traité *de la Monogamie*, tous deux montanistes, il rejette ouvertement les secondes noces; de même dans le traité sur le *Voile des vierges*, où il veut que les vierges ne paraissent jamais à l'église sans être voilées.

8. Dans l'opuscule *Sur le jeu*, il défend la pratique des montanistes contre celle des psychiques ou catholiques.

9. Dans le traité *De pallio*, il se justifie d'avoir, quoique chrétien, gardé le manteau des philosophes, ce qui ne l'empêche pas de censurer avec ironie le luxe, la débauche et la corruption des païens. Les allusions fréquentes et souvent obscures à des pratiques de cette époque rendent cet écrit difficile à comprendre, et font le désespoir des archéologues et des commentateurs[2].

Ouvrages perdus : *de l'Extase*, ouvrage polémique en sept livres, dirigé contre Apollonius et le pape Soter, et favorable au montanisme; *du Paradis, de l'Espérance des fidèles, Contre Appelles, des Vêtements d'Aaron, de la*

[1] *Cit. du trad.* — [2] Edité par Salmasius, avec notes. Lugd. Bat., 1656.

Circoncision, des Animaux purs et impurs, de la Virginité, des Inconvénients du mariage. Il publia aussi en grec quelques-uns de ses ouvrages, notamment : *du Baptême, des Spectacles, du Voile des vierges, de la Couronne.* D'autres écrits, tels que : diverses poésies, des traités sur *la Trinité,* sur *la Nourriture des Juifs,* sur *les Définitions de la foi et des dogmes ecclésiastiques*, lui sont injustement attribués.

Doctrines et textes pratiques importants.

Tertullien, ainsi qu'on a pu le voir par le titre de ses écrits, traite *ex professo* plusieurs questions dogmatiques. Dans une telle abondance, nous devons nécessairement nous borner à l'essentiel.

1. Preuve de prescription. Comme saint Irénée, il coupe court à toutes les objections des hérétiques, et surtout aux arguments qu'ils veulent tirer de l'Ecriture et des traditions apostoliques, en prouvant que l'Eglise a la priorité de possession, de même qu'en jurisprudence la preuve de prescription suffit à établir le droit de propriété. Il établit ensuite la succession des évêques, surtout dans les principales Eglises, pour montrer quelle a été la « prédication de Jésus-Christ. » « Ce que les apôtres ont prêché, c'est-à-dire ce que Jésus-Christ leur a révélé, je le prescris ; on ne saurait le prouver autrement que par les Eglises que les apôtres ont fondées, qu'ils ont d'abord instruites de vive voix et ensuite par leurs lettres. Il est donc clair que toute doctrine qui s'accorde dans la foi avec la doctrine de ces Eglises apostoliques et matrices doit être tenue pour vraie, puisque les Eglises l'ont reçue des apôtres, les apôtres de Jésus-Christ, Jésus-Christ de Dieu. Nous avons donc seulement à démontrer que notre doctrine vient des apôtres, et que, par une suite nécessaire, toutes les autres doctrines sont fausses[1]. » C'est donc aux hérétiques de prouver par quel apôtre ou

[1] *De præscript.,* XXI.

quel homme apostolique leur Eglise a été fondée[1]. Parmi les Eglises d'institution apostolique, Tertullien cite celles de Rome, de Corinthe, de Philippes et de Smyrne[2].

2. Pour fournir cette preuve, les hérétiques devraient établir que les apôtres n'ont annoncé et transmis qu'une certaine doctrine; car l'Eglise est formée par la tradition unique d'une seule profession de foi, que Tertullien appelle *sacrement, règle de foi;* il donne par trois fois une formule[3] qui s'accorde presque littéralement avec notre Symbole des apôtres.

3. Cette tradition est le fondement de l'unité de l'Eglise: « Les apôtres (après avoir prêché et fondé des Eglises en Judée) ont fondé des Eglises en chaque ville, d'où les autres ont pris la semence de la doctrine et la prennent tous les jours à mesure que les Eglises se forment; c'est pourquoi on les compte aussi parmi les Eglises apostoliques comme en étant les filles, et toutes ensemble elles ne font qu'une même Eglise, la première venant des apôtres et étant la source de toutes les autres. Elles sont donc toutes les premières, toutes apostoliques, puisqu'elles apparaissent toutes comme ne formant qu'une Eglise[4]. »

4. Tertullien est le premier des Latins qui ait employé le mot Trinité : « *Œconomiæ sacramentum unitatem in trinitatem disponit, tres non statu sed gradu. Unus Deus ex quo et gradus isti, et formæ, et species in nomine Patris, Filii et Spiritus Sancti deputantur*[5]. Il entend donc par Trinité non-seulement une triple activité, mais un mouvement de Dieu. Quand il parle des rapports du Verbe avec le Père, il est non-seulement très-obscur, mais quelquefois captieux. Il s'exprime plus correctement dans l'*Apologétique*[6].

[1] *De præscript.*, c. XXXII. — [2] C. XXXVI. — [3] *Ibid.*, c. XIII; *Adv. Prax.*, c. II; *De virg. vel.*, c. I. — [4] *De præscript.*, c. XX. — [5] *Adv. Prax.*, c. II.

[6] Hunc (Λόγον) ex Deo prolatum dicimus, et prolatione genera-

En soutenant que Dieu est un être corporel, Tertullien a émis une opinion inconnue jusque là dans la littérature chrétienne : *Quis negabit Deum corpus esse, etsi Deus spiritus est? Spiritus enim corpus sui generis in sua effigie*[1]. Il est vrai que par corps il entend une substance, car non-seulement il confond ces deux expressions : *incorporatum esse* et *substantia carere,* mais il dit encore : *omne quod est, corpus est sui generis. Nihil est incorporale nisi quod non est*[2].

5. Il n'est pas étonnant que Tertullien ait soutenu que l'âme était quelque chose de corporel (une substance éthérée) : *Nos animam corporalem profitemur*[3], et ait enseigné avec les stoïciens le traducianisme et le génératianisme sous sa forme la plus grossière[4].

Nous devons surtout à Tertullien de magnifiques passages sur la hiérarchie, les sacrements et la vie chrétienne.

6. « Le droit de donner le baptême appartient au souverain prêtre, à l'évêque, puis aux prêtres et aux diacres, mais non sans l'autorité de l'évêque, pour l'honneur de l'Eglise et le maintien de la paix. Les laïques peuvent aussi le donner en cas de nécessité; car ce qu'on a reçu on peut le donner de la même manière qu'on l'a reçu. Quand il n'y a ni évêque, ni prêtre, ni diacre, on appelle les laïques[5]. » Nous voyons que dès ce temps les évêques, d'après *Matth.*, XVI, 18, s'attribuaient le pouvoir des clefs, et Tertullien se plaint que les hérétiques choisissent trop légèrement leurs évêques, leurs prêtres, leurs diacres et leurs lecteurs[6]. Comme montaniste, il

tum, et idcirco Filium Dei et Deum dictum *ex unitate substantiæ.* Nam et Deus spiritus. — Manet integra et indefectata materiæ matrix, etsi plures inde traduces qualitatum mutueris. Ita et quod de Deo profectum est, Deus est, et Dei filius, et *unus ambo* (c. XXI).

[1] *Adv. Prax.,* c. VII. — [2] *De carne Chr.,* c. X. Cf. Schwane, *Hist. des dogm.;* Dorner, *op. cit.* — [3] *De resur. carn.,* c. XVII ; *De anima,* c. V. — [4] Cf. Schwane, *op. cit.,* et : *Théorie de l'âme par Tertullien,* dans le *Catholique,* ann. 1865. — [5] *De bapt.,* c. XVII. — [6] *De præscr.,* c. XL.

enseigne le sacerdoce général, même des laïques, attendu que tous les pneumatiques sont prêtres[1].

7. Dans l'administration du baptême, il insiste fortement sur l'emploi de l'eau pour que la grâce puisse opérer[2], posant ainsi la base de la doctrine théologique de l'*opus operatum*, où les protestants ne voient qu'une opération magique. Il admet aussi la validité du baptême de sang, et rapporte les cérémonies baptismales usitées de son temps[3]. Quant au baptême des enfants, il ne l'admet pas en règle générale, à cause du danger des rechutes.

8. « Celui qui a établi le châtiment par le jugement a promis aussi par la pénitence la rémission de tous les péchés, charnels ou spirituels, réels ou seulement volontaires[4]. » Cette parole : « Vaut-il mieux être damné en restant caché que d'être absous publiquement[5] ? » prouve que l'aveu est nécessaire pour la validité de l'absolution ; l'un et l'autre sont nettement exprimés dans ce passage : *In quantum non peperceris tibi, in tantum tibi Deus, crede, parcet. Plerosque tamen hoc opus* (*delicta confitendi*) ut publicationem sui *aut fugere aut de die in diem differre præsumo*, pudoris *magis memores quam salutis: veluti illi qui in partibus verecundioribus corporis contracta vexatione, conscientiam medentium vetant et ita cum erubescentia sua pereunt*[6].

9. *Confirmation.* « Sortis de l'eau, nous sommes oints de l'huile[7], » puis, « on nous impose la main, qui par la bénédiction appelle et invite le Saint-Esprit..... Ensuite cet Esprit si saint descend du Père sur les corps purifiés et sanctifiés[8]. »

10. *Eucharistie.* Les fidèles du temps de Tertullien avaient grand soin de ne point laisser tomber les saintes espèces à terre ; preuve qu'ils ne les prenaient pas pour

[1] *De exhort. cast.*, c. X ; cf. Dœllinger, *Hipp. et Call.* — [2] *De bapt.*, c. I-IX. — [3] C. VII, VIII, XIX. — [4] *De pœnit.*, c. IV. — [5] *Ibid.*, c. X. — [6] *Ibid.* — [7] *De bapt.*, c. VII. — [8] *Ibid.*, c. VIII.

un pur symbole[1]. S'il emploie ailleurs[2] l'expression de « figure du corps de Jésus-Christ, » cela signifie, d'après le but général de son ouvrage, qui était de combattre le docétisme de Marcion, que « le pain est la forme extérieure sous laquelle paraît le vrai corps de Jésus-Christ[3]. » Il parle aussi en divers endroits du sacrifice qu'on offre dans l'Eglise sous le nom d'Eucharistie[4].

11. Après avoir révélé le danger des unions entre fidèles et infidèles, où l'épouse peut être empêchée dans ses pratiques religieuses, Tertullien dépeint les avantages du mariage chrétien : « L'Eglise en forme le nœud, l'oblation le confirme, la bénédiction y met le sceau, les anges en sont les témoins, le Père céleste le ratifie. L'un et l'autre époux font retentir les psaumes et les hymnes, et rivalisent dans le chant des louanges de Dieu[5]. »

12. Celui qui recherche la vérité arrive, par la connaissance du christianisme, à son but naturel : *Nobis curiositate opus non est post Christum Jesum, nec inquisitione post Evangelium. Cum credimus, nihil desideramus ultra credere. Hoc enim prius credimus, non esse, quod ultra credere debeamus*[6]. « Qu'y a-t-il de commun entre Athènes et Jérusalem, l'académie et l'Eglise? » Il désapprouve aussi ceux qui, sans mission, veulent scruter les Ecritures : *Fides, inquit (Christus), tua te salvum fecit,* non exercitatio Scripturarum. *Fides in regula (fidei) posita est; habet legem et salutem de observatione legis, exercitatio autem in curiositate consistit, habens gloriam solam de peritiæ studio*[7]. Cependant, tout en voulant exclure la spéculation et la science, Tertullien les emploie souvent bien au delà du cercle immédiat de la foi, et va plus loin que saint Irénée. Par là, du moins,

[1] *De bapt.*, VIII. — [2] *De coron.*, c. III. — [3] *Adv. Marc.*, III, XIX; IV, CXL. — [4] Cf. Dœlling., *Eucharist.*; Mœhler, *Patrol.* Cf. *De coron.*, c. III; *De cult. fem.*, II, XI; *Ad uxor.*, II, VIII; *Ad Scap.*, II; *De monog.*, X; *De exhort. cast.*, II, cf. Schwane, *op. cit.* — [5] *Ad uxor.*, II, VIII, IX. — [6] *De præscript.*, c. VII. — [7] *Ibid.*, c. XIV.

il a posé chez les Latins les premières bases de la science catholique.

13. Son traité sur l'*Oraison dominicale* est un des premiers et des plus intéressants. Il est aussi sobre de paroles que riche de pensées ; c'est un abrégé de l'Evangile. Dans cette prière, la sagesse divine a tout disposé avec un ordre parfait : après les choses du ciel, elle a aussi trouvé une place pour les choses de la terre. Mais cette prière veut être dite d'un cœur pur et paisible, *ab omni omnino confusione animi libera esse debet orationis intentio, de tali spiritu emissa, qualis est Spiritus ad quem mittitur*[1]. Nous y voyons que les chrétiens d'alors élevaient en priant les mains au ciel, et se mettaient à genoux, le dimanche excepté[2], jour consacré à la joie et où l'on s'abstenait de travail[3]. Dans l'exhortation à la prière qui termine cet opuscule, le ton s'élève sensiblement : « Nous obtenons tout de Dieu par la prière. Dieu a-t-il jamais rien refusé à la prière faite en esprit et en vérité ? Déjà dans l'Ancien Testament la prière délivrait du feu, des bêtes féroces, de la faim, et cependant elle n'avait point encore reçu sa forme de Jésus-Christ, car Jésus-Christ ne lui a donné de force que pour le bien ; avant lui, elle obtenait des plaies, battait des armées, arrêtait les pluies fécondes. Quant à la prière du Christ, son pouvoir se borne à rappeler les âmes des défunts des voies de la mort, à renouveler ceux qui sont tombés, à guérir ceux qui sont malades, à chasser les démons, à ouvrir les prisons, à briser les chaînes des innocents. Elle efface aussi les péchés, bannit les tentations, calme les persécutions, console les âmes abattues, réjouit les cœurs magnanimes, nourrit les pauvres, dirige les riches, relève ceux qui sont tombés, soutient ceux qui chancellent, maintient ceux qui sont debout. La prière est le rempart de la foi, une défense et une arme contre l'homme qui nous épie de tous côtés. Ne

[1] *De orat.*, c. XII. — [2] C. XVII. — [3] C. XXIII.

sortons jamais désarmés : le jour, souvenons-nous de la station ; la nuit, des veilles. Prions aussi tous les anges; chaque créature prie, les animaux domestiques comme ceux de la forêt. Les oiseaux prennent leur essor vers le ciel, et, à défaut de mains, étendent leurs ailes en forme de croix; leur chant ressemble à une prière. Que dire encore de l'obligation de la prière? *Le Seigneur lui-même a prié*[1] *!* »

14. Tertullien énumère aussi quantité de cérémonies usitées dans le culte public et dans l'administration des sacrements; il parle surtout du signe de la croix : *Ad omnem progressum atque promotum, ad omnem aditum et exitum, ad vestitum et calceatum, ad lavacra, ad mensas, ad lumina, ad cubilia, ad sedilia, quæcumque nos conversatio exercet, frontem crucis signaculo terimus*[2]. Il traite du jeûne usité chez les catholiques, et dit que dans les calamités les évêques ont droit de prescrire un jeûne universel[3]. Le jeûne est un moyen d'arriver à la vertu : cette patience du corps, dit-il, recommande nos prières et aide à nos supplications; elle ouvre les oreilles du Christ, de Dieu, bannit la sévérité et provoque la douceur[4].

15. L'*Apologétique*[5] contient une belle peinture de l'union et de la concorde qui régnaient parmi les fidèles; aussi les païens eux-mêmes ne pouvaient s'empêcher de s'écrier : « Voyez comme ils s'aiment ! » Tertullien, comparant la charité des chrétiens avec la bienfaisance des païens : « Notre charité, disait-il, donne plus sur la rue que votre piété dans les temples[6]. » Le traité *Ad uxorem*, II, IV, décrit les vertus et les bonnes œuvres qui doivent être l'ornement d'une femme chrétienne.

16. Il nous reste à mentionner les idées de Tertullien sur l'état chrétien. Contrairement à la théorie païenne, qui faisait de l'empereur une divinité, Tertullien se con-

[1] Cap. XXVII. — [2] *De coron.*, c. III. — [3] *De jejun.*, c. II et XIII. — [4] *De patient.*, c. XIII. — [5] C. XXXIX. — [6] *Ibid.*, XLII.

tente de dire qu'il est institué de Dieu et le premier après lui : *Colimus ergo et imperatorem sic, quomodo et nobis licet, et ipsi expedit, ut hominem a Deo secundum, et quidquid est, a Deo consecutum, solo Deo minorem*[1].

Ayant reçu sa puissance de Dieu, l'empereur n'est soumis qu'à Dieu seul. Nous sommes donc tenus de l'honorer, de l'aimer, de prier pour lui, afin de vivre sous lui dans la paix et la sécurité. Il ne nous est permis de haïr personne, à plus forte raison l'empereur[2]. A son tour, l'empereur ne doit jamais forcer ses sujets à honorer les faux dieux ; s'il le fait, ses sujets ont le droit de lui résister[3]. Tertullien en déduit le droit de professer librement le christianisme, d'autant plus que toutes les accusations odieuses portées contre lui sont fausses : *Humani juris et naturalis potestatis est unicuique, quod putaverit colere; nec alii obest aut prodest alterius religio. Sed nec religionis est cogere religionem, quæ sponte suscipi debeat, non vi*[4].

Le *Tertullianus prædicans omnibus anni dominicis et festis, singulisque quadragesimæ feriis*, par Mich. Vivien, ed. 8ª, Avenn., 1855 (augmenté de passages des saints Pères), offre une collection des meilleures et des plus belles pensées de Tertullien.

Operum omn., ed. princeps, de Beatus Rhenanus, Basil., 1521, in-fol.; ed. Nic. Rigaltius, Par., 1634 et auctius 1641 ; ed. Semler et Schütz, Hal., 1770, 6 vol. in-8° ; Migne, sér. lat., t. I-II. Edit. portatives : Oberthür, *Bibl. Patr. lat.*, t. I-II ; Gersdorf, *Bibl. selecta*, t. VIII-IX; la meilleure par Fr. Œhler, Lips., 1851-54, 3 vol. in-8°. Cf. Tillemont, t. III; Ceillier, t. II, 1re et 2e éditions ; Mœhler, *Patrol.;* Bœringer, *Hist. de l'Eglise;* Stœckl, *Philosophie de l'ère patristique.*

[1] *Ad Scap.*, c. II; *Apol.*, c. XXX. — [2] *Apol.*, c. XXXIII, XXXVI; *Ad Scap.*, II. — [3] *Apol.*, XXVIII, XXXIV. — [4] *Apol.*, XXIV; *Ad Scap.*, II; cf. Dieringer, *Doctrina Tertull. de republ. et de offic. ac jurib. civium Christ.* Bonnæ, 1850.

§ 38. Saint Cyprien

(Thascius Cæcilius, mort en 258).

Cf. *Vita et passio S. Cæc. Cypr.*, par le diacre Pontius ; *Prolégomènes*, de Maran, dans son édit. de saint Cyprien ; dans Migne, sér. lat., t. IV.

Thascius Cyprien naquit au commencement du troisième siècle d'une famille notable, probablement à Carthage. Homme de talent et élevé avec le plus grand soin, il embrassa la carrière de rhéteur et la remplit avec tant d'éclat, qu'il devint la gloire des païens de cette ville. Enflé de ses succès, attiré vers les jouissances mondaines par son immense fortune, il fut préservé de l'abîme et converti en 246, par Cécilius, prêtre catholique, dont il prit désormais le nom, dit saint Jérôme. « Ce qui me semblait autrefois difficile, impossible même, sur la mer orageuse de ce monde : renaître à une vie nouvelle dans un bain salutaire, déposer le vieil homme, et, tout en conservant le même corps, être régénéré de cœur et d'esprit, j'ai eu la joie de l'expérimenter en moi-même. » Méprisant les railleries des païens qui l'avaient surnommé κόπρος, *Stercus*, il prouva son changement de vie en critiquant sans ménagement la superstition païenne, *De vanitate idolorum*. Il fut ordonné prêtre un an après, et, en 248, nommé malgré lui successeur de Donat, évêque de Carthage. Il s'acquitta de sa charge avec une telle distinction, que saint Augustin l'a appelé l'*évêque catholique*, le *martyr catholique* par excellence. Ce cri de mort : Cyprien aux lions! poussé sous la persécution de Dèce, en 250, le décida à prendre la fuite, selon le conseil du Sauveur lui-même[1], acte qui donna lieu à bien des malentendus. Quoique absent, il ne laissa pas toutefois de s'intéresser à son troupeau. Retourné à Carthage en 251, quand l'orage

[1] *Matth.*, x, 23.

fut passé, la multiplicité de ses travaux d'évêque ne l'empêcha pas de tenir de nombreux synodes sur la manière de recevoir ceux qui étaient tombés pendant la persécution, sur le schisme de Novatien et de Félicissime et sur le baptême des hérétiques, à propos duquel un violent débat s'éleva entre lui et le pape Etienne. Ce qu'il a écrit pour d'autres dans les traités *De bono patientiæ* et *De zelo et livore* aura sans doute contribué à le ramener lui-même dans la bonne voie. Demeuré à Carthage pendant la persécution de Valérien, il déclara ouvertement « qu'il était chrétien et évêque, » et fut exilé à Kurubis. Un an après, on lui annonçait sa sentence de mort : « Cyprien, ennemi des dieux de Rome, sera décapité. » « Dieu soit loué ! » répondit-il. Quand on apprit à Carthage qu'il avait subi le martyre (14 sept. 258), ce cri de douleur s'exhala de toutes les poitrines : « Allons mourir avec lui ! »

Dans ses nombreux écrits, Cyprien avait pris pour modèle Tertullien, mais en observant ce principe de saint Jérôme : *Admiramur ingenium, damnamus hæresin.* Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer ses traités : *De vanitate idololorum, De oratione dominica, Testimoniorum adv. Judæos libri II, De habitu virginum,* avec ceux-ci de Tertullien : *Apologeticum, De oratione, Contra Judæos, De virginibus velandis.* Seulement la dialectique âpre et blessante de Tertullien est remplacée chez son imitateur par une diction attrayante et par un grand esprit de conciliation. Dans ses conseils aux vierges chrétiennes, Tertullien passe souvent les bornes de la délicatesse, tandis que Cyprien est à la fois chaste de pensées et de style. Tertullien incline toujours au rigorisme ; Cyprien ne prend conseil que de la sagesse et de la modération.

Ouvrage d'une tendance apologétique.

1. *A Donat* (néophyte), *Traité de la grâce de Dieu,* cité

aussi sous le titre de lettres. Saint Cyprien, qui l'écrivit immédiatement après sa conversion, y dépeint, non sans une certaine emphase, l'état malheureux où il vivait autrefois, sa conversion, son baptême, dont il relève les salutaires effets, en les opposant aux horreurs du paganisme. Il y exhorte à persévérer dans la foi.

2. Dans le *Traité de la vanité des idoles*, il montre que les idoles ne sont pas des dieux, il expose le monothéisme chrétien et développe historiquement les principaux dogmes du christianisme. Cet ouvrage est extrait en grande partie de l'*Octave* de Minucius et de l'*Apologétique* de Tertullien.

3. Dans les trois livres des *Témoignages contre les Juifs*, rédigé pour un nommé Quirin, il traite, à l'aide de textes bibliques dont le choix laisse à désirer, de la personne du Christ et du caractère transitoire du judaïsme. Le troisième livre, d'une date postérieure, roule sur des questions de morale et de discipline.

4. L'écrit *A Démétrien* peut aussi servir à la défense du christianisme. Composé en 253 sous le règne de Gallus, et adressé à un païen notable, il a pour but de démontrer que ce n'est pas aux chrétiens, mais aux païens, qu'il faut imputer les malheurs de l'empire.

Les autres traités roulent sur la morale et le dogme.

5. L'opuscule *Sur le maintien des vierges* exhorte les vierges consacrées à Dieu par une chasteté perpétuelle à aimer la simplicité des vêtements. Le *Traité de la mortalité* a pour but de combattre la crainte de la mort, qui pendant la peste avait envahi un grand nombre de chrétiens. Dans l'*Exhortation au martyre*, composée vers 252, Cyprien prépare les chrétiens à une persécution imminente.

6. Dans le *Traité de l'unité de l'Eglise*, ou *De simplicitate prælatorum*, écrit en 251 pour éclairer quelques confesseurs romains qui s'étaient laissés séduire au schisme de Novatien et de Novat, il développe la notion de l'unité

de l'Eglise, « en dehors de laquelle il n'y a point de salut ; » car « celui-là ne peut avoir Dieu pour père qui ne reconnaît pas l'Eglise pour sa mère. »

7. Dans le traité *des Laps*, il trace les principes suivant lesquels on doit admettre à la communion ceux qui ont apostasié pendant la persécution ; il s'élève contre l'excessive indulgence des confesseurs.

8. Le *Traité de la prière*, ou explication du *Pater*, est l'ouvrage qu'on admire le plus. On y trouve d'excellentes remarques sur chaque invocation.

9. Citons encore ses *Traités des bonnes œuvres et de l'aumône ; de la patience ; de l'envie et de la jalousie*. Dans ces deux derniers, écrits vers 256, le principal but de saint Cyprien est de montrer combien l'envie, la jalousie et l'impatience sont funestes à l'Eglise et contraires à l'esprit d'unité.

Lettres.

Ces lettres, au nombre de quatre-vingt-une y compris celles qui ne sont pas de lui, fournissent de curieux détails sur l'état de la société religieuse, sur les coutumes du temps, sur l'histoire ecclésiastique en Afrique et à Rome.

On lui attribue encore un grand nombre d'écrits, dont les suivants : *De spectaculis, De laude martyrii, De disciplina et bono pudicitiæ* sont très-douteux; ceux-ci: *Ad Novatianum de spe veniæ non neganda ; Exhortatio ad pœnitentiam ; De aleatoribus ; De singularitate clericorum ; De XII abusionibus sæculi ; Oratio de laude martyrii*, sont certainement apocryphes. Il en est d'autres où ce caractère est encore plus saillant.

Le traité *De rebaptismate*, placé ordinairement parmi les écrits de saint Cyprien, est dirigé contre lui et contre son opinion sur la nécessité de rebaptiser les hérétiques. Il fut sans doute composé de son vivant [1].

[1] Galland., *Bibl.*, t. III.

Doctrine de saint Cyprien.

L'Eglise, les sacrements, la vie chrétienne, tels sont les points sur lesquels les écrits de saint Cyprien offrent le plus de ressources.

1. L'Eglise est une, et les évêques sont le lien de son unité : « Sachez-le, l'évêque est dans l'Eglise, et l'Eglise est dans l'évêque[1]. » Les évêques forment un tout dont la chaire de saint Pierre est le centre, selon ce qui est dit en saint *Matthieu*, XVI, 18 : « C'est sur un seul qu'il bâtit son Eglise... et quoiqu'après sa résurrection il donne à tous ses apôtres une puissance pareille, toutefois, pour manifester l'unité, il a institué une chaire et posé l'origine de l'unité en la faisant descendre d'un seul[2]. » Dans le passage suivant, il indique où se trouve le centre de l'unité après la mort de Pierre : *Navigare audent* (hæretici) *ad* Petri cathedram *et* Ecclesiam principalem, *unde unitas sacerdotalis exorta est ; a schismaticis et profanis litteras ferre, nec cogitare eos esse* Romanos, *quorum fides Apostolo prædicante laudata est, ad quos perfidia habere non possit accessum*[3]. » Communiquer avec le pontife romain, c'est communiquer avec l'Eglise catholique[4]. Comment saint Cyprien entendait le mot de primauté, nous le savons de Firmilien, évêque de Césarée, qui disait du pape Etienne : *Per successionem Petri cathedram habere se prædicat*[5]. On trouve encore ailleurs des preuves de la primauté de l'Eglise romaine[6]. Les évêques doivent être un, afin de représenter l'unité de l'Eglise : *Quam unitatem tenere firmiter et vindicare debemus maxime* episcopi qui in Ecclesia præsidemus, *ut episcopatum quoque ipsum unum atque indivisum probemus...* Episcopatus unus est, *cujus a singulis in solidum pars tenetur*[7]. C'est par leur succession légitime qu'ils sont unis aux apôtres et au Christ : *Inde* (*a Petro*) *per*

[1] *Ep.* LXIX. — [2] *De unit.*, c. III. — [3] *Ep.* LIX. — [4] *Ep.* LVI *ad Antonian.* — [5] *Ep.* LXXV. — [6] *Ep.* XLV, LXVII, LXVIII. — [7] *De unit.*, c. IV.

sans avoir accompli la pénitence légale, « fait violence au corps et au sang du Seigneur[1]. » Suivant Rettberg, saint Cyprien considère surtout l'Eucharistie comme un sacrifice : *sacrificium, sacrificii dominici sacramentum, sacrificium verum et plenum*. Voici le résumé de sa doctrine eucharistique : Le sacrifice de Melchisédech est la figure du sacrifice chrétien, vrai et parfait sacrifice substitué à celui des juifs. Le Christ l'a institué en offrant le pain et le vin, son corps et son sang. L'objet de ce sacrifice, c'est le Christ lui-même s'offrant à son Père ; le prêtre, en le réitérant, tient la place du Christ. Il est offert en mémoire du Seigneur et de sa passion[2]. L'épître [illegible], à Cécile, appelée par saint Augustin *liber de sacramento calicis*, traite tout entière du sacrifice de la messe. Saint Cyprien dit qu'il s'offrait aussi pour les défunts *sacrificium dormitionis*[3], et il recommande de s'y souvenir de ceux d'entre les vivants qui ont contribué par leur argent à la délivrance des captifs. Le mélange de l'eau et du vin représente l'union des fidèles avec Jésus-Christ : les fidèles sont l'eau, Jésus-Christ est le vin[4].

En communiant, les fidèles reçoivent respectueusement dans leurs mains le corps de Jésus-Christ, et l'emportent chez eux pour le prendre avant les repas, dans les dangers, en voyage. On communie aussi les enfants.

En parlant de la prière, notre auteur imite servilement Tertullien ; comme lui, il appelle le *Pater* « un abrégé de la doctrine céleste. » Sobre de paroles, pleine d'esprit et de force, telle doit être la prière : « Peut-il y avoir une prière plus spirituelle que celle que le Christ nous a donnée, lui qui nous a envoyé le Saint-Esprit ! Quand nous la récitons, nous devons nous y appliquer de tout notre cœur, bannir toute pensée terrestre et charnelle

[1] [illegible] — [2] Dœllinger, *l'Euch. dans les trois* [illegible] — [3] Ep. [illegible] — [4] Ep. LXIII, 13. Voir Dœllinger, *op. cit.* [illegible]

C'est pour nous rappeler que toutes nos pensées doivent être au Seigneur que le prêtre dit aux fidèles : *Les cœurs en haut !* à quoi les fidèles répondent : *Nous les élevons au Seigneur*. Avec Tertullien, il recommande de prier incessamment, à l'exemple du divin Sauveur : « Si celui qui était sans péché a prié, à plus forte raison les pécheurs le doivent-ils. S'il priait toute la nuit et sans relâche, combien plus devons-nous veiller la nuit dans de fréquentes oraisons. »

En morale, Cyprien se complaît surtout dans le martyre et la virginité : « Heureuse notre Eglise, s'écrie-t-il, si glorifiée de nos jours par le sang illustre des martyrs ; blanche autrefois par les œuvres des frères, elle est rouge maintenant du sang des martyrs ; ni les lis ni les roses ne lui manquent plus ! » Ce qui caractérise le martyre, ce n'est pas la souffrance, mais la cause, *non pœna sed causa facit martyrum*.

Lactance, au livre V de ses *Institutions*, a dit de son style : *Erat ingenio facili, copioso, suavi, et, quæ sermonis maxima est virtus, aperto, ut decernere non queas utrum ornatior in eloquendo, an facilior in explicando, an potentior in persuadendo fuerit.*

Saint Cyprien mérite cet éloge pour ses ouvrages *A Démétrien, A Donat, Sur l'unité de l'Eglise* et *l'Oraison dominicale;* mais il est souvent trop délayé et surchargé d'épithètes ; bien différent de Tertullien, dont l'expression est toujours concise et la pensée abondante.

Avec saint Ignace et saint Irénée, saint Cyprien est celui qui a développé avec le plus de précision et de clarté la notion catholique de l'Eglise ; de là le rang considérable qu'il occupe dans la littérature chrétienne.

Ses œuvres complètes (y compris les écrits douteux ou certainement apocryphes ordinairement cités sous son nom), ont été éditées par Erasme, Bâle, 1520 ; Pamelius, Antw., 1568 ; Rigault, Par., 1648 ; Fell. Oxon., 1682 ; avec les travaux préparatoires de Baluze, la meilleure édition est celle du bénédictin Maran, Paris, 1726 ; à Venise, 1728 ; Migne, sér. lat., t. IV-V. Edition portative, par Oberthür,

Bibl. Patr. lat., Wirceb., 1782, 2 vol. in-8°; par Goldhorn, *Bibl. select.*, Lips., 1838, 2 vol. Traités séparés : *Ad codic. mss. vetustiss. fidem*, par Krabinger, *Libri de cath. Eccl. unit.*; *De lapsis et habitu virginum*, Tub., 1853; *Ad Donat.*; *De orat. dom.*; *De mortal.*; *De oper. et eleem.*; *De bono patient. et de zelo et liv.*, Tub., 1859 (corrections du texte nombreuses et estimables). — Cf. Tillemont, t. IV ; Ceillier, t. III ; 2e ed., t. II : Mœhler, *Patrol.*; Rettberg, *Cyprien, sa vie et ses œuvres*, Gœtt., 1831 ; Reithmeier, *Hist. de saint Cyprien*.

§ 39. **Novatien**, schismatique romain.

Nous n'avons que des renseignements douteux sur la patrie et l'éducation scientifique du prêtre romain Novatien (souvent nommé et confondu avec Novat, prêtre de Carthage). Il se peut que la philosophie stoïcienne, à laquelle il s'était peut-être adonné, ait eu quelque influence sur le rigorisme avec lequel il voulait qu'on traitât les laps. Ce qui est certain, c'est que, possédé du démon dès le temps de son catéchuménat, guéri par des exorcistes chrétiens, atteint plus tard d'une maladie grave, il fut baptisé avant la fin de son catéchuménat, sans toutefois recevoir la confirmation. Ce baptême[1], selon l'ancienne pratique, l'excluait du sacerdoce. Il fut cependant ordonné prêtre par le pape Fabien ou l'un de ses successeurs, probablement à cause de son savoir et de ses bonnes qualités, malgré la résistance du clergé et du peuple. Cette résistance n'était que trop justifiée. Séduit par le schismatique Novat, récemment arrivé d'Afrique, il se mit à calomnier le pape Corneille, l'accusant de recevoir avec trop de facilité ceux qui étaient tombés dans la persécution de Dèce ; il se posa ensuite comme antipape (252), après avoir été, dit-on, sacré évêque en état d'ivresse par trois évêques d'Italie[2].

Lorsque Corneille eut été reconnu pape légitime, notamment par saint Cyprien et saint Denis d'Alexandrie,

[1] *Baptismus clinicorum.* — [2] Voir des détails sur lui dans Philostorge, *Hist. eccl.*, VIII, XV ; Euseb., VI, XLIII ; Corn., *Ep. ad Fab.*, *ep. Antioch.*; Cypr., *Ep.* XLI, XLII, XLIX, LII, LIII, etc.

Novatien fut excommunié par un concile de Rome et un autre de Carthage. Il poussa jusqu'à l'hérésie ses idées rigoristes sur le sacrement de pénitence et sur la nature de l'Eglise. Sa secte se propagea à Constantinople, en Asie, en Afrique, dans les Gaules et l'Espagne. Ces hérétiques orgueilleux se donnèrent eux-mêmes le nom de *cathares* (purs), et répandirent le bruit que leur chef Novatien avait été martyrisé sous Valérien[1]. Tillemont en doute. Malgré diverses persécutions, il subsista des restes de cette hérésie jusqu'à la fin du sixième siècle, où elle était encore combattue par Euloge, évêque d'Alexandrie.

Cette carrière militante explique la perte de la plupart des nombreux écrits que saint Jérôme[2] attribue à Novatien. Parmi ces écrits, on a conservé :

1. *Liber de Trinitate,* ou *Regula fidei,* que saint Jérôme appelle un abrégé de l'ouvrage de Tertullien contre Praxéas, et qu'on éditait autrefois avec les écrits de ce dernier. Malgré les traits généraux qui le rapprochent du livre de Tertullien, il en diffère souvent dans le détail. Il affaiblit les idées de Tertullien sur les rapports du Fils avec le Père, et ne traite du Saint-Esprit que d'une manière superficielle; il n'emploie pas le mot de *Trinité,* si fréquent dans Tertullien. Ce n'est donc point un extrait du livre contre Praxéas. Sa doctrine a beaucoup plus d'affinité avec celle d'Hippolyte, dont il était peut-être un partisan. Son principal objet est de combattre deux classes de monarchiens, ceux qui tiennent le Christ pour un pur homme, *homo nudus et solitarius,* et ceux qui, le reconnaissant pour Dieu, ne distinguent point sa nature divine de celle du Père[3].

2. On attribue encore à Novatien : *De judaicis cibis,* contre ceux qui persistaient à suivre l'ancienne loi touchant les repas.

[1] Euseb., *Hist.,* IV, XXVIII. — [2] *Catal.,* c. LXX. — [3] Hagemann, *l'Eglise romaine et son infl. sur la discipl. et le dogme.* Frib., 1864.

3. *Epistola cleri Romani ad Cyprianum,* où il dit être d'accord avec saint Cyprien sur le traitement des laps, c'est-à-dire qu'avant la tenue du concile et le rétablissement de la paix, aucun ne sera reçu dans l'Eglise, sinon *in articulo mortis*. Cette pièce, réimprimée parmi les lettres de saint Cyprien, LIV, passe pour apocryphe.

Cf. Galland. *Bibl.,* t. IV; Migne, t. III, sér. lat.; Tillem., t. III; Ceillier, t. III, et 2e ed., t. II ; Mœhler, *Patrol.;* Dorner, *op. cit.*

§ 40. **Arnobe** (mort après 325).

Dissertatio prævia, par Le Nourry, dans Migne, t. V, p. 366.

Né à Sicca, dans l'Afrique proconsulaire, Arnobe s'illustra vers la fin du troisième siècle comme maître d'éloquence et champion du christianisme. Saint Jérôme[1] assure qu'il se convertit à la suite d'une vision. L'évêque, avant de lui conférer le baptême, lui ayant demandé un témoignage public de sa sincérité, Arnobe répondit (après 303) par la publication de ses *Disputes contre les gentils* (liv. VII), où il n'est pas tout-à-fait à la hauteur de son sujet, dit saint Jérôme. Versé, comme Clément d'Alexandrie, dans les mystères du paganisme, il les expose beaucoup mieux que n'importe quel apologiste; il les réfute plutôt qu'il ne défend le christianisme. A l'exemple de Tatien et d'Athénagore, il montre l'inanité des efforts de ceux qui essaient de purifier le paganisme par l'interprétation allégorique de ses mythes. Mais s'il repousse victorieusement les crimes imputés aux chrétiens, il est trop peu versé dans leur doctrine, et sa théologie, comme son anthropologie, est entachée de graves erreurs.

Il répond d'abord à ceux qui imputent aux chrétiens les fléaux naturels et les guerres qui désolent l'empire, et qui les accusent d'adorer un Dieu crucifié. Au second livre, il signale les divers motifs pour lesquels il faut

[1] *Catal.,* c. LXXIX. — V, XXXII-XXXIX.

croire à Jésus-Christ et à ses promesses : la propagation merveilleuse du christianisme, les martyrs, les miracles; il traite ensuite de la nature et de l'immortalité de l'âme, et résout quelques objections, celle-ci entre autres : Pourquoi le christianisme est-il venu si tard? *Christianus ergo ni fuero,* dit-il en cet endroit, *spem salutis habere non potero* (II, LXV). Dans les livres III, IV et V, il analyse la mythologie païenne, dont il dévoile les absurdités et les turpitudes. Aux livres VI et VII, il répond à cette question : Pourquoi les chrétiens n'ont point de temples et d'idoles, et n'offrent point de sacrifices? Il montre combien les pratiques du paganisme, les sacrifices d'animaux et la divination sont criminels et insensés. — La diction d'Arnobe est fleurie et animée.

A la manière vague dont il parle de Dieu, du monde et de l'homme, on a pu le croire plus orthodoxe qu'il ne l'est réellement. Son dualisme est tel, que non-seulement il traite de sacriléges ceux qui font Dieu auteur de la nature et de l'homme (XI, XLVI), mais qu'il semble nier la nature supérieure de l'âme, en la plaçant entre le monde sensible et le monde suprasensible, et en lui donnant pour auteur une puissance inférieure à Dieu (II, XXXI).

Cependant, il ne croit pas moins que la foi chrétienne soit la seule admissible : « Cessez donc, ô hommes, de ruiner vos espérances par de vaines recherches, et de compter plus sur vos opinions que sur la doctrine chrétienne, lorsqu'elle contrarie vos idées. Quand il y va du salut de nos âmes, il faut, dit Epictète, croire sans preuve rationnelle » (II, LXXVIII).

Editeurs : Salmasius, Lugd., 1651 ; Oberthür, *Op. Patr. lat.*, t. V; Orelli, Lips., 1816; Hildebrand, Halle, 1844 ; Œhler, Lips., 1846. Cf. Mœhler, *Patrol.;* sur ses erreurs, Stœckl : *Hist. de la phil. de l'ère patrist.;* Wœrter, *Théorie de la grâce et la liberté.*

§ 41. Lactance Firmin (mort vers 330).

Dissertationes, par Le Nourry, Lestocq, etc., dans Migne, t. VI et VII.

Né en Italie, selon toute vraisemblance, Lactance fit ses études en Afrique, sous le rhéteur Arnobe. Son *Symposion*, recueil de cent devises dont chacune a six hexamètres, décida Dioclétien, vers 301, à l'appeler à Nicomédie en qualité de rhéteur. Contrarié d'avoir si peu d'auditeurs, et privé, malgré tous ses travaux, des plus nécessaires moyens de subsistance, il sentit le besoin d'acquérir une sagesse plus élevée. Vers 330, Constantin l'envoya à Trèves, pour faire l'éducation de son fils Crispus, à qui les intrigues de sa belle-mère Fausta préparaient une fin si malheureuse (325). On croit qu'il mourut à Trèves vers 330. Comme chrétien, nous lui devons les ouvrages suivants :

1. Les *Institutions divines* (sept livres), dont chaque livre porte un titre spécial. L'auteur se proposait de faire connaître aux lettrés la vraie philosophie, au vulgaire la vraie religion, en se servant surtout d'arguments puisés dans la raison, dans la tradition païenne et dans la philosophie religieuse. Il cite rarement l'Ecriture. Dans le premier livre, il établit l'unité de Dieu, créateur du monde, par les philosophes et les poètes païens, par les oracles, Hermès Trismégiste et les sibylles. Quant aux divinités païennes, la seule distinction des sexes suffit pour montrer leur inanité; les dieux supérieurs n'ont rien de grand et offrent d'innombrables contradictions. Passant aux dieux inférieurs, aux héros, il établit l'origine de leur culte par quelques exemples, tel que celui de César. Après avoir dit que les dieux sont la personnification des passions humaines, il rappelle en terminant les pratiques scandaleuses et risibles de leur culte, les sacrifices humains et les impostures qui accompagnent

tous ces actes. Dans le deuxième livre, *sur l'Origine de l'erreur*, il dit que, dans leurs détresses, les païens invoquent souvent, non point Jupiter ni les dieux en général, mais le Dieu unique et véritable. Quant aux prétendus miracles opérés par les faux dieux, Lactance, comme les autres apologistes, les attribue aux démons, dont l'empire sur les hommes date de la chute et va s'affermissant de jour en jour. Au troisième livre, *de la Fausse Sagesse*, il passe en revue les trois branches de la philosophie, physique, logique et morale, les systèmes de Pythagore, de Socrate, de l'académie d'Arcésilas, de Cicéron, etc, systèmes contradictoires et qui ne décident point les grandes questions qui intéressent l'humanité. Du reste, les doctrines de la philosophie ne sont accessibles qu'à un petit nombre, tandis que le christianisme fructifie dans tous les hommes.

La partie positive commence avec le quatrième livre, *de la Vraie Sagesse*. La vérité, vainement poursuivie par les philosophes, Dieu l'a révélée par les prophètes, antérieurs aux plus anciens auteurs grecs. L'organe de cette révélation, c'est le Fils de Dieu, « engendré avant tous les siècles selon l'Esprit, et dans le temps selon la chair, figuré par les prophètes, né d'une vierge, soumis aux souffrances afin de donner aux hommes un parfait modèle de toutes les vertus. » Dans le cinquième livre, après avoir mentionné quelques adversaires du christianisme qui lui ont donné la première idée de son travail, Lactance traite du culte du vrai Dieu et de l'observation de ses commandements, qui sont pour l'homme la condition de son perfectionnement et de son progrès, contrairement au paganisme qui, en divinisant toutes les passions, devait corrompre même les hommes naturellement bons. Les païens méprisent la vraie justice et veulent forcer les chrétiens à retourner au culte des idoles. Le sixième livre, *du Vrai Culte*, fait voir que la véritable manière d'honorer Dieu, c'est l'innocence et la

vertu : les païens, qui ne s'occupent que du dehors, ne les connaissent point; mais ils ont pressenti que la vraie connaissance de Dieu et l'union avec lui ne pouvaient se trouver que dans le christianisme. L'auteur combat les idées des païens sur le souverain bien et sur la morale. Celui-là, dit-il, honore Dieu d'un culte parfait, qui observe bien tous ses commandements. Le septième livre, *de la Vie bienheureuse,* roule sur l'immortalité de l'âme, la résurrection des corps, l'éternité des récompenses et des châtiments futurs. Ce grand ouvrage, écrit entre 316 et 322, est dédié à Constantin. Lactance en fit lui-même un abrégé, où il introduisit plusieurs modifications[1].

2. Dans le traité *de l'Ouvrage de Dieu,* antérieur aux *Institutions* et dédié à son disciple Démétrien, l'auteur essaie de prouver l'unité et la puissance de Dieu par l'organisme du corps humain et les facultés de l'âme.

3. Le traité *de la Colère de Dieu* justifie l'emploi du mot *colère,* qui, appliqué à Dieu, scandalisait si fort les philosophes païens, bien qu'il signifie simplement que Dieu, ne pouvant être insensible au bien ni au mal, doit à sa justice de récompenser l'un et de punir l'autre. Il résout les objections qu'on peut élever contre cette doctrine, et termine par une vive exhortation à la piété, afin qu'on ne trouve point en Dieu un maître terrible, mais un Père compatissant. Cet opuscule forme le complément des *Institutions*[2].

4. L'*Ouvrage sur la mort des persécuteurs, au confesseur Donat,* que saint Jérôme[3], avec plus de raison peut-être, intitule : *de la Persécution,* manquait dans les anciennes éditions de Lactance ; la première édition en a été faite à Paris, en 1679, par Baluze, sur un très-ancien manuscrit de la bibliothèque de Colbert. Comme le manuscrit porte le titre *Lucii Cæcilii,* Le Nourry a prétendu qu'il

[1] Hieron., *Catal.,* c. LXXX. La première édition est de Pfaff. Paris, 1712. — [2] Cf. *Instit.,* II, XVIII. — [3] *Catal.,* c. LXXX.

n'était pas de Lactance. Lestocq a soutenu victorieusement le contraire, en prouvant que d'autres manuscrits de Lactance portaient aussi ce nom de Cæcilius, et que le style était bien celui de Lactance. Cet ouvrage, composé vers 315, après la mort de Licinius, décrit la fin tragique que Dieu a réservée aux persécuteurs des chrétiens et à ceux qui les imitent, pendant que le christianisme triomphe à mesure qu'on cherche à l'étouffer. Cet ouvrage, dont la fidélité historique est généralement reconnue, complète heureusement l'histoire des persécutions chrétiennes, surtout des dernières.

5. On lui attribue encore un petit poème *Sur la Passion du Seigneur*. — Ses lettres, mentionnées par le pape Damase[1], sont perdues, de même que son *Itinéraire*, ou voyage d'Afrique à Nicomédie.

Nous avons parlé plus haut de son *Symposion*.

Outre les arguments qui lui sont communs avec les autres apologistes, Lactance s'est surtout occupé de la théodicée et de la providence. En psychologie, il combat expressément Arnobe et se déclare en faveur du créatianisme, *serendarum animarum ratio uni ac soli Deo subjacet*[2]. Il a rendu moins de services à la théologie chrétienne : constamment inexact, peu versé dans le dogme, l'expression juste lui manque et il tombe dans plus d'une erreur, ce qui faisait dire à saint Jérôme : *Utinam tam nostra confirmare potuisset quam facile aliena destruxit!* Quand il parle du Verbe, il tombe dans le subordinatianisme[3], et saint Jérôme l'accuse d'avoir nié, *errore judaico*, la personnalité du Saint-Esprit. Ailleurs, il s'exprime dans la terminologie accoutumée[4]. Lactance était surtout grand partisan des millénaires[5].

Il est d'autant plus parfait sous le rapport du style. On l'a comparé de bonne heure, pour la pureté et l'éloquence de sa diction, avec Cicéron qu'il imite à dessein,

[1] *Ep.* I *ad Hieron.* — [2] Cf. *De opif. Dei*, c. XVII-XX. — [3] *Inst. divin.*, II, IX; IV, VI. — [4] *Ibid.*, IV, XII. — [5] *Ibid.*, IV, XII; VII, XXI.

et dont il partage aussi les défauts : philosophie superficielle, style un peu déclamatoire et prolixe. *Lactantius*, dit saint Jérôme, *quasi quidam fluvius eloquentiæ Tullianæ*.

Principale édition, par Lebrun et Lenglet-Dufresnoy, Paris, 1748, 2 vol. in-4° ; Galland., *Bibl.*, t. IV; la plus complète par Edouard de S.-Xav., Rom., 1755. Edit. portat., par Oberthür, *Patr. lat.*, 2 vol., avec de nombreux textes parallèles de Cicéron, par Bunemann, Leips., 1739; par Fritzsche, Leips., 1842, 2 vol.; Migne, sér. lat., t. VI et VII. Cf. Stœckl, *Philos. de l'ère patrist.*, p. 249 ; Wœrter, *loc. cit.*

§ 42. Corneille, Etienne et Denis, évêques de Rome.

Epistolæ romanorum Pontificum, par P. Coustant, Paris, 1721.

Outre les ouvrages grecs écrits à Rome par les auteurs déjà mentionnés (Hermas, Hippolyte, Caïus), il nous reste à citer quelques productions grecques et latines dues aux trois papes placés en tête de ce paragraphe.

1. Corneille (251-252), originaire de Rome, a écrit plusieurs lettres à saint Cyprien, évêque de Carthage, et à Fabien, évêque d'Antioche, sur l'hérétique Novatien qu'il avait excommunié [1]. C'est le pape Corneille qui a dit : *Unus Deus, unus Christus, unus episcopus*. « Un Dieu, un Christ, un évêque [2]. » « Lorsque les factieux entreprenaient de diviser l'épiscopat, dit Bossuet sur ce passage, une voix commune de toute l'Eglise et de tout le peuple fidèle s'élevait contre cet attentat sacrilége par ces paroles remarquables [3]. »

2. Etienne (253-257) écrivit aux évêques des Gaules à propos du schisme soulevé à Arles par Marcien, et plusieurs lettres sur la validité du baptême des hérétiques, à Firmilien, évêque de Césarée, à saint Cyprien. Il n'en reste que des fragments [4].

[1] Dans Coustant et Gallandi, *Bibl.*, t. III ; Routh, t. III ; Migne, sér. lat., t. VII. — [2] *Epist. ad Cypr.* — [3] *Cit. du trad.* Cf. Bossuet, *Orais. funèb. du P. Bourgoins.* — [4] Dans saint Cyprien, *Ep.*, n. 73 et 75 ; Eusèbe, *Hist.*, VII, v.

3. Denis (259-269) adressa 1. aux églises d'Egypte une lettre encyclique contre les sabelliens, où nous lisons ce remarquable passage sur la sainte Trinité : « La sainte et admirable unité ne doit pas être partagée en trois dieux, ni la dignité et la grandeur suréminente du Seigneur ravalées par (le terme de) ποίημα; mais il faut croire à Dieu Père tout-puissant, et à Jésus-Christ, son Fils, et au Saint-Esprit, et que le Verbe est uni au Dieu de l'univers ; » 2. une lettre à Denis d'Alexandrie, où il le blâme d'avoir employé le terme ποίημα en parlant de Jésus-Christ; 3. une lettre à l'Eglise de Césarée pour consoler les fidèles des maux que leur avait attirés l'invasion des Barbares[1].

Ces trois hommes, identiques par leurs caractères généraux, offrent cependant des différences considérables quant à leur caractère personnel et à leur tendance.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF.

Les auteurs que nous avons étudiés jusqu'ici, malgré la différence des esprits et des opinions, ont une communauté de vues qu'il est impossible de méconnaître : tendre à un même but par la liberté et la variété, tel est le trait distinctif de l'ancienne littérature chrétienne. Les Pères et les écrivains de ce temps ne croyaient pas que la science chrétienne fût définitivement constituée; ils pensaient, au contraire, qu'on y avançait progressivement sous la double influence de l'Esprit d'en haut et des efforts personnels. S'il arrivait qu'on s'éloignât de la tradition une et immuable, l'Eglise s'en apercevait bientôt, et en des termes plus ou moins doux ou sévères, se hâtait de rappeler dans la bonne voie les esprits fourvoyés.

[1] Galland., *Bibl.*, t. III; Rœssler, *Bibl. des Pères de l'Egl.*, 2 vol., p. 281.

DEUXIÈME PÉRIODE.

LA LITTÉRATURE CHRÉTIENNE, DE L'AN 320 A LA FIN DU VII[e] SIÈCLE.

§ 43. Progrès de la littérature chrétienne.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL.

La paix accordée à l'Eglise, la faveur même qu'elle obtint de l'Etat, aidèrent au progrès de la science chrétienne. Le Seigneur, en lui accordant le don de la science, comme il lui avait donné au temps des persécutions le don de la foi, suscita aux quatrième et cinquième siècles un nombre si prodigieux d'écrivains ecclésiastiques, que cette période reçut le nom de *siècles des Pères de l'Eglise*.

Ce mouvement fut particulièrement accéléré par les doctes écoles d'Alexandrie, Césarée, Antioche, Edesse, Nisibe, Rinocorura, par les derniers efforts de la polémique païenne, et, en Orient, par les nombreuses hérésies des ariens, des nestoriens, des monophysites et des monothélites, par les controverses d'Origène, Photin, Apollinaire, et par l'affaire des trois chapitres; dans le nord-ouest de l'Afrique, par le donatisme; en Occident, par l'hérésie de Pélage. Au rationalisme croissant des hérétiques les moines opposèrent le véritable esprit chrétien[1].

La décadence de la littérature chrétienne à la fin du cinquième siècle, et surtout aux sixième et septième siècles, s'explique à la fois par la situation extérieure et par les embarras intrinsèques de l'Eglise; en Orient par l'humeur conquérante, les passions sensuelles et adulatrices de l'islamisme; en Occident et en Afrique, par

[1] *La littérat. chrét. et le monach.*, par Mœhler (*Feuil. hist. et politiques*, t. VII).

les invasions des Germains. Outre les disputes et les scissions innombrables qui déchirèrent le sein de l'Eglise, outre les subtilités fastidieuses des sectaires, les empereurs grecs exercèrent sur la foi un despotisme complet. C'était plus qu'il ne fallait pour perdre l'ancien monde et étouffer insensiblement la littérature chrétienne chez les Grecs et chez les Romains.

Cette période est encore remarquable par la disparition soudaine de la langue grecque à Rome et en Occident depuis Constantin. Il paraît que, sous le pape Zosime (417), on ne possédait pas même à Rome le texte grec des canons de Nicée, et en 430, le pape Célestin mandait à Nestorius qu'il n'avait pas répondu plus tôt à ses lettres, parce qu'il n'avait pas de traducteur latin[1].

Progrès de la littérature chrétienne.

Non-seulement le champ de la littérature s'agrandit considérablement, mais le progrès se relève encore en ce que les diverses branches de la théologie sont traitées séparément. Nous allons citer ses principaux représentants dans ces diverses catégories.

1. L'Histoire ecclésiastique a été fondée par Eusèbe, évêque de Césarée. Ce Père de l'histoire de l'Eglise, comme on l'a surnommé, eut pour continuateurs Philostorge, Théodore, lecteur de Constantinople, Evagre, avocat d'Antioche. On vit paraître ensuite, chez les Latins : Rufin, continuateur et traducteur d'Eusèbe, Cassiodore (*Histor. tripart.*), Sulpice-Sévère (le Salluste chrétien), Paul Orose; parmi les hérésiographes : Epiphane, évêque de Salamine, Théodoret, évêque de Cyr, et Jean Damascène chez les Grecs; Philastrius, évêque de Brescia, et Augustin chez les Latins. Citons enfin les actes des conciles et les collections des canons, chez les Grecs par Jean Scholastique, patriarche de Constantinople; chez les Latins par Denis le Petit. Saint Jérôme,

[1] Dœllinger, *Hippolyte*, etc.

en rapportant dans son catalogue les travaux de ces divers auteurs, a inauguré l'histoire littéraire du christianisme.

2. L'apologétique, chez les Latins, a été traitée dans le sens d'Arnobe et de Lactance, par Firmin Materne, de Sicile, et par Commodien, probablement son contemporain; chez les Grecs, par Cyrille d'Alexandrie, qui a réfuté Julien à la façon d'Origène contre Celse; Grégoire de Nazianze l'a fait aussi partiellement[1]. L'apologétique gagne en étendue dans la *Préparation* et la *Démonstration évangélique* d'Eusèbe, et atteint à son apogée dans saint Athanase[2] chez les Grecs, et dans saint Augustin chez les Latins[3].

3. L'exégèse, au milieu des opinions divergentes sur l'inspiration des Ecritures et la méthode d'interprétation, a été largement cultivée dans les écoles rivales d'Alexandrie, d'Antioche et d'Edesse, d'une part par Athanase, Didyme, Cyrille d'Alexandrie, Hilaire, Augustin; d'autre part par Diodore de Tarse, Théodore de Mopsueste, Théodoret, Ephrem le Syrien, mais surtout par saint Chrysostome chez les Grecs, et saint Jérôme chez les Latins, qui ont tenu le milieu entre ces deux écoles. Ce dernier perfectionna aussi la critique biblique. Aux exégètes succédèrent, avec Procope de Gaza, les collections de travaux d'exégèse, extraits des commentaires et des homélies des meilleurs exégètes anciens, désignés par le nom de *Chaînes*. On publia aussi d'excellents guides pour l'explication et la lecture de la Bible. A l'exemple du donatiste Tychonius, en ses *Regulæ VII ad investigandam intelligentiam sacrarum Scripturarum*[4], saint Augustin traita ce sujet avec plus de détails dans son livre de la *Doctrine chrétienne*, et Cassiodore dans son *Institutio divinarum litterarum*.

4. Toutefois, c'est la polémique contre les hérésies qui

[1] *Invectivæ II in Jul. apost.* — [2] Lib. II *contr. Gent.* — [3] *De civ. Dei.* — [4] Galland., *Bibl.*, t. VIII.

a ouvert le plus vaste champ à la littérature chrétienne; aussi les plus éminents auteurs ecclésiastiques sont-ils en même temps ceux qui ont écrit des hérésies.

Plusieurs Pères, après le malheureux essai d'Origène dans le *De principiis*, se sont appliqués à réduire la doctrine chrétienne en système, notamment, chez les Grecs, Grégoire de Nysse dans son Λόγος κατηχητικὸς ὁ μέγας, et Jean Damascène dans son Ἔκθεσις, ou *Exposition de la foi orthodoxe;* chez les Latins, saint Augustin dans : *De doctrina christiana; Enchiridion de fide, spe et charitate;* Fulgence de Ruspe : *De ecclesiasticis dogmatibus.*

5. Saint Ambroise est le seul qui traite *ex professo* de la morale chrétienne, dans son *De officiis* (lib. III), opposé à la morale païenne du *De officiis* de Cicéron. Sans cela, la morale ne paraît guère que dans les sermons et les homélies.

6. La théologie pratique occupe une large place. Ce sont : 1. des ouvrages sur le sacerdoce, par Ephrem le Syrien, saint Grégoire de Nazianze et saint Chrysostome, en Orient; par saint Ambroise, saint Jérôme et saint Grégoire le Grand chez les Latins; 2. les instructions catéchétiques de Cyrille de Jérusalem et de saint Chrysostome[1], de saint Ambroise et de saint Augustin[2]; 3. des homélies et des sermons innombrables.

7. La poésie religieuse est aussi cultivée par de nombreux poètes. Les plus remarquables sont, chez les Grecs : Ephrem le Syrien, Grégoire de Nazianze, Synésius, Amphilogue, l'ami de saint Basile, Jean Damascène; outre ceux-ci, moins connus : Nonnus de Panopolis en Egypte, Paul le Silentiaire, sous Justinien Ier, et Grégoire le Pisidien. Chez les Latins : l'Espagnol Juvence, dont saint Jérôme a dit : *Non pertimuit Evangelii majestatem sub metri leges mittere;* saint Ambroise, les papes

[1] Deux catéchèses, *Ad illuminandos* (aux catéchumènes). — [2] *De catech. rudib.*

Damase et Grégoire le Grand, sans compter les nombreux essais de Prudence de Saragosse, de Paulin de Nole, de Cœlius Sedulius, de Prosper d'Aquitaine, de Sidoine Apollinaire dans les Gaules, de Claudien Mamert, prêtre de Vienne, de Vénance Fortunat, dans la haute Italie, etc.

8. Le progrès de la littérature chrétienne est surtout remarquable en ce qu'elle fait entrer dans son domaine la philosophie, l'interprétation des classiques grecs et latins, l'histoire nationale et militaire, et jusqu'à la jurisprudence, la médecine et les sciences naturelles. La défense faite aux chrétiens par Julien d'apprendre et d'enseigner les lettres, passait, dit saint Augustin, pour le comble de l'insulte et de la cruauté, et Apollinaire en prit occasion pour faire servir les classiques grecs d'enveloppe à des idées chrétiennes [1].

La lecture de ces ouvrages, si divers par le fond et la forme, où toutes les questions pratiques sont abordées, principalement dans les lettres, qui sont fort nombreuses, loin d'être pénible et fatigante, est souvent pleine de charme, de sel et de critique; parfois même le langage y prend une singulière vivacité [2].

[1] Alzog, *Program. de litterar. græcarum atq. rom. studiis cum theol. Christ. conjungendis.* Frib., 1857.

[2] Voir l'ouvrage : *Carmina e poetis christianis excerpta,* édition classique, in-12. Le même traduit en français sous ce titre : *Les poètes chrétiens depuis le quatrième jusqu'au quinzième siècle ;* morceaux choisis, traduits et annotés par Félix Clément, 1 vol. in-8°. Paris, Gaume, 6 fr.

LA LITTÉRATURE CHRÉTIENNE DE 320 A SAINT AUGUSTIN, 430,

DANS LES CONTROVERSES ARIENNES, DONATISTES, PÉLAGIENNES, ETC.

Cf. Villemain, *Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle.*

CHAPITRE PREMIER.

ÉCRIVAINS ORIENTAUX.

§ 44. **Eusèbe, évêque de Césarée** (mort vers 340).

Cf. *Prolegom. de vit. et script. Euseb.*, par Valesius; Fabricius, in *Bibl. græc.*, ed. Harless, t. VII, dans Migne, sér. gr., t. XIX.

Eusèbe naquit en Palestine entre 260 et 270 et fut instruit par Pamphile, à Césarée en Palestine, siége d'une riche bibliothèque. Uni d'une étroite amitié à Pamphile dont il avait adopté le nom, il partagea volontairement la disgrâce de son ami emprisonné sous Domitien. Après le martyre de Pamphile (309), Eusèbe, obligé de prendre la fuite, se réfugia à Tyr, et de là en Egypte, où il resta quelque temps prisonnier. Vers 314, il fut nommé évêque de Césarée en remplacement d'Agapius.

Le premier des théologiens, si l'on regarde à l'étendue du savoir, Eusèbe manquait de clarté et de rigueur dogmatique; d'abord partisan des ariens, il se décida pourtant à signer la profession de foi de Nicée (325). Craignant, après la décision de ce concile, que son crédit ne diminuât auprès de ses ouailles, il s'ouvrit à eux dans un écrit où il présenta la question sous un point de vue erroné et favorable à sa cause. Il déclare à plusieurs reprises que c'est par l'empereur plutôt que par le concile qu'il a été renseigné, et que c'est à cause de lui qu'il a adopté le terme d'ὁμοούσιος [1]. Evêque courtisan

[1] Mœhler, *Athanase le Grand.*

dans plus d'une circonstance, il a nui considérablement à sa renommée.

Admis dans l'intimité de Constantin, il est fort possible qu'il ait eu quelque part aux décrets de ce prince contraires aux orthodoxes; car il participa lui-même aux mesures dont ils furent l'objet, en présidant le synode d'Antioche, où Eustathius fut déposé (330), en assistant à celui de Tyr (335), où saint Athanase subit le même sort. Il refusa le siége d'Antioche qui lui fut offert et mourut à Césarée vers 340. Faible de caractère, il mérite cependant des éloges pour sa piété et pour les services qu'il a rendus à l'Eglise.

Travaux historiques.

1. *Histoire ecclésiastique* (dix livres). Elle commence à l'incarnation de Jésus-Christ et raconte l'histoire de l'Eglise jusqu'à l'année 324. Elle fut vraisemblablement composée avant le concile de Nicée (325), car l'auteur y donne à la fin de grands éloges à Crispus, fils de Constantin, ce qu'il n'eût pas osé faire avant son exécution.

2. La *Chronique* (deux livres) est un abrégé de l'histoire du monde depuis la création jusqu'en 325, avec des tables chronologiques où la chronographie de Jules l'Africain est très-souvent utilisée. Nous avons de la *Chronique* des fragments grecs et deux versions : l'une est de saint Irénée, l'autre est une version arménienne éditée pour la première fois à Milan en 1818 par le docte Zohrab, et traduite en latin par Maï, beaucoup mieux par Aucher[1].

3. *Vie de Constantin*. 4. *Panégyrique* du même, prononcé le trentième anniversaire de son règne : ces deux ouvrages sont très-laudatifs.

[1] Armen.-lat., avec fragm. grecs. Venet., 1818; avec : *Samuelis Aniensis tempor. ratio et D. Petavii recensio opusculor. chronol. veter. script.*; Migne, sér. gr., t. XIX.

5. *Sur les martyrs de Palestine*, ou plutôt *de son temps*; contenant des renseignements sur un grand nombre de martyrs de la persécution dioclétienne. Cet ouvrage est considéré à tort comme un appendice au septième livre de l'*Histoire de l'Eglise*[1].

6. Les *Actes de saint Pamphile et de ses compagnons* ne sont qu'un extrait de la *Vie de saint Pamphile*, perdue. Sont également perdus : un recueil d'actes de martyrs, une description de l'Eglise de Jérusalem et un écrit sur la fête de Pâques.

Ouvrages apologétiques.

1. *Préparation évangélique* (quinze livres). Dans les six premiers livres Eusèbe justifie, par la critique de la théodicée et du culte grecs, romains, phéniciens et égyptiens, les chrétiens d'avoir échangé la religion de leurs pères contre le christianisme. Dans les livres VII-XV, il étudie le judaïsme, sa religion, son histoire, ses institutions, qu'il compare avec le paganisme, pour montrer que les chrétiens ont eu raison de lui donner la préférence. C'est la description du monde avant Jésus-Christ et une préparation à l'ouvrage suivant[2].

2. *Démonstration évangélique* (vingt-deux livres, dont il ne reste que les dix premiers). Eusèbe y démontre que les chrétiens n'ont pas embrassé leur religion aveuglément et sans examen (c. I). En montrant le lien qui existe entre le christianisme et le judaïsme, le caractère provisoire de ce dernier, il établit le droit qu'ont les chrétiens de se servir des Ecritures juives. Du troisième au dixième livre, il explique les prophéties relatives à Jésus-Christ[3].

3. Les Ἐκλογαὶ προφητικαί, en quatre livres, roulent sur des sujets analogues ; ce sont le plus souvent des expli-

[1] Dans Migne, excepté l'*Histoire eccl.*, t. XX, sér. gr. — [2] Ed. Vigerus, S. J., Par., 1628 ; Gaisford, Oxon., 1843, 4 vol.; Migne, sér. gr., t. XXI. — [3] Ed. Montacutius, Par., 1628 ; Gaisford, Oxon., 1852, 2 vol.; Migne, sér. gr., t. XXII.

cations allégoriques de l'Ancien Testament[1]. Les cinq livres de la *Théophanie,* conservés en une version syriaque, sont un extrait et un complément de la *Préparation* et de la *Démonstration* [2].

4. L'opuscule *Contre Hiéroclès* montre avec beaucoup de verve et de perspicacité que le mage et le philosophe Apollonius de Tyane ne saurait soutenir la comparaison établie entre lui et le Christ par Hiéroclès.

Nous avons mentionné l'*Apologie d'Origène* (trois livres), qu'il compósa de concert avec Pamphile.

Ouvrages dogmatiques et polémiques.

1. Deux livres *Contre Marcellus,* justement accusé de sabellianisme, bien qu'avec une animosité visible.

2. Les trois livres de *Théologie ecclésiastique* sont également dirigés contre Marcellus. Le mot théologie est pris ici dans le sens de *sermo de Filio Dei ejusque natura divina;* car l'auteur y prouve par la Bible l'existence de la personne du Fils de Dieu[3].

3. L'opuscule *Sur la solennité pascale* traite du caractère figuratif de la Pâque juive, réalisée dans le Nouveau Testament. On y lit ce beau passage sur l'Eucharistie : « Les adhérents de Moïse ne sacrifiaient qu'une fois l'an, le quatorzième jour du premier mois, vers le soir; dans la nouvelle alliance, nous célébrons la Pâque tous les dimanches, nous sommes continuellement rassasiés du corps du Seigneur et nous participons sans cesse au sang de l'Agneau » (c. VII).

4. *Quatorze opuscules* n'existent qu'en latin; les plus importants sont : *De fide adversus Sabellium; De resurrectione; De incorporali anima; Quod Deus Pater incorporalis sit*[4].

[1] Ed. Gaisford, Oxon., 1842. — [2] Ed. Lee, Lond., 1842. Voir dans Maï d'importants fragm. grecs, *Bibl. nov. Patr.,* t. IV. — [3] Gaisford, Oxon., 1852, a édité ces deux traités avec celui *Contre Hiéroclès.* — [4] Tous se trouvent dans Migne, sér. gr., t. XXIV.

Ouvrages d'exégèse.

Ces ouvrages sont ou des prolégomènes ou des commentaires. 1. De ses *Topiques*, ou description de la Palestine et de Jérusalem, il ne reste que le catalogue alphabétique des noms de lieux cités dans la Bible. 2. *Canons évangéliques*, sorte d'harmonie des évangiles. 3. *Questions évangéliques* (trois livres) : solution des contradictions apparentes des évangiles. 4. Commentaires sur les *Psaumes* et *Isaïe* : la plupart sont conservés. De ses commentaires sur le Cantique des cantiques et sur saint Luc, il ne reste que des fragments. La méthode allégorique y prédomine[1].

Importance d'Eusèbe dans l'histoire de la littérature chrétienne.

1. Sa valeur consiste surtout dans ses travaux historiques, qui lui ont valu le surnom de *Père de l'histoire ecclésiastique*. Son histoire contient sans doute bien des invraisemblances, des exagérations, des erreurs, mais au fond elle est digne de confiance, car elle s'appuie sur les documents et les auteurs anciens, et sur les pièces officielles. Quand les sources lui manquent, il l'avoue ouvertement[2]. Sa *Chronique*, on l'a dit depuis longtemps et à juste titre, « a été pendant des siècles la source de toute la chronologie historique du monde grec, latin et oriental ; partout traduite, continuée, résumée, elle a servi de base à toute espèce de livres. » Quant à ses travaux élogieux sur Constantin, ils sont une preuve frappante, malgré leurs mérites, de sa faiblesse de caractère, mais non de son égoïsme. Constantin l'ayant invité, pendant son séjour à Césarée, à demander quelque faveur pour son Eglise : « Mon Eglise n'a besoin d'aucune faveur, répondit-il ; cependant comme je désire vivement écrire la vie des martyrs, je vous prie de mettre les

[1] Migne, sér. gr., t. XXIII et XXIV. — [2] Cf. *Hist. eccl.*, IV, xxxv.

archives publiques à mon service. » Cette prière lui fut accordée[1].

2. Ses œuvres apologétiques, malgré toute leur valeur, sont moins importantes. Les renseignements de la *Préparation* sur les anciennes mythologies sont pour le philologue et le théologien un vrai trésor littéraire.

3. Ce qui satisfait le moins, ce sont ses explications dogmatiques sur la question vitale du temps, la divinité de Jésus-Christ : elles nuisent singulièrement à sa réputation, et la faiblesse de caractère devient ici de la mauvaise foi. Malgré les qualifications hyperboliques qu'il adresse au Christ, il retombe souvent dans le subordinatianisme et dans la terminologie des ariens[2]. Son style, loin d'être toujours clair et coulant, est souvent dur, laborieux et ampoulé.

Migne est le seul qui ait donné une édition complète d'Eusèbe. Nous avons signalé plus haut les meilleures éditions de ses ouvrages détachés. La principale édition de l'*Histoire ecclésiastique*, faite à la demande de l'épiscopat français, par Henri de Valois, renferme les continuateurs d'Eusèbe, Paris, 1655, in-fol., 3 vol., avec de nombr. correct. du texte et de savantes dissertations; augmentée et mieux ordonnée, par Reading, Cantabr., 1720; avec consultation d'anciens manuscrits, par Stroth, Halle, 1779, 1 vol. La plupart des améliorations du texte de Valois et des notes, y compris de nouvelles vues, sont de Heinichen, en son édition de l'*Hist. eccl.*, Lips., 1827, in-8°, 3 vol., de la *vie* et du *panégyrique* de Constantin, *ad sanctor. cœlum oratio*, Lips., 1829. Burton a fait une nouvelle révision du texte de l'*Histoire*, Oxon., 1838, in-8°, 2 vol., ainsi que Lœmmer, gr. et lat., Scaphus., 1859. Edition portat. de Schwegler, Tub., 1853. Cf. Tillem., t. VIII; Dupin, *Biblioth.*, Par., 1698, t. II; Ceillier, t. IV; ed. 2ª, t. III; Semisch, *Réal-Encyclop.* de Herzog, t. IV.

[1] Hieron., *Ep. ad Chromat. et Heliod.* Cf. Héfelé, *Dict. de l'Encycl. cath.*, éd. Gaume. — [2] Voir les témoignages des anciens pour ou contre son orthodoxie après 325, dans Dupin, t. II, part. I, p. 59.

§ 45. Saint Athanase, archevêque d'Alexandrie (mort en 373).

Cf. *Proleg. de vita et scriptis S. Athan.*, ed. Bened., op. Athan. : *Vita S. Athan.*, incerto auctore, et *Elogia Veterum* in Migne, ser. gr., t. XXV; Héfelé, *Hist. des Conciles*, 1er vol., p. 260.

Contrairement à Eusèbe, Athanase se montra le plus héroïque adversaire de l'arianisme et mérita le surnom de *Grand* et de *Père de l'orthodoxie*. Il naquit de parents chrétiens à Alexandrie, probablement entre 296 et 298. Frappé de la précision avec laquelle le jeune Athanase imitait les cérémonies religieuses, l'évêque Alexandre se chargea de l'élever dans sa propre maison, et l'initia à la théologie en lui faisant étudier les œuvres d'Origène. Athanase partagea ensuite pendant quelque temps la solitude de saint Antoine, où il puisa, avec le goût de l'ascétisme, le véritable esprit ecclésiastique.

En 319, l'évêque Alexandre le promut au diaconat et lui témoigna une confiance sans borne. Athanase la justifia par sa fameuse apologie, par le zèle et le succès avec lesquels il lutta contre l'arianisme. Il se distingua surtout au premier concile œcuménique de Nicée (325) où l'avait emmené Alexandre, à qui il succéda sur le siége d'Alexandrie. Archevêque, il défendit envers et contre tous la divinité du Christ contre les diverses fractions de l'arianisme. Exilé cinq fois par les empereurs Constantin, Constance, Julien et Valence, rien ne put fléchir son courage héroïque. Chaque fois qu'il rentrait, le peuple, malgré les plus odieuses calomnies répandues sur lui, l'accueillait avec transport. « Les églises étaient dans la jubilation, et partout on offrait à Dieu des sacrifices d'actions de grâces. » Partout où il allait, les évêques se relayaient pour lui faire cortége. Sa vie, ses combats, son génie servirent plus au triomphe du christianisme que toute la puissance de Constantin. Tous ceux qui ont écrit sa vie jusqu'à Mœhler, ont été, malgré eux, ses

apologistes. Athanase mourut le 2 mai 373, quand l'arianisme penchait vers son déclin, et que la divinité de Jésus-Christ sortait victorieuse de tant d'assauts.

Dans une existence aussi tourmentée, il n'en a pas moins composé de nombreux ouvrages, qui nous le montrent aussi grand dans la science que dans la pratique des affaires. Tous, à quelques exceptions près, ont pour but la défense de l'Eglise et de sa doctrine.

Ouvrages apologétiques.

Réfutation du paganisme et défense du christianisme : 1. *Discours contre les Grecs;* 2. *Discours sur l'incarnation du Verbe de Dieu*[1]. Ces deux ouvrages sont sans doute antérieurs à la querelle de l'arianisme, car ils n'en font aucune mention, bien que le sujet s'y prêtât. Il a élevé l'apologétique à l'état de science par la manière méthodique dont il l'a traitée ; dans sa défense contre le christianisme, il se place à son propre point de vue, dans le dogme de la rédemption. Contre les Juifs, il établit la divinité du christianisme par les prophéties[2].

Ouvrages polémiques contre les ariens, les macédoniens et les apollinaristes sur la Trinité et l'Incarnation.

1. *Expositio fidei;* 2. *In verba :* Omnia mihi tradita sunt a Patre meo; 3. *Epistola encyclica ad episcopos;* 4. *Epistola encyclica ad episcopos Ægypti et Lybiæ,* contre les machinations des ariens; 5. *Orationes IV contra arianos,* qu'on place souvent avant le quatrième ouvrage.

Dans sa cause personnelle, Athanase écrivit pour réfuter d'odieuses calomnies : 6. *Apologie contre les ariens,* citée à tort dans les anciennes éditions sous le titre de *Seconde apologie* ou *Collection de monuments,* car elle a été écrite avant les traités suivants ; elle est dirigée contre les calomnies relatives à Mélèce, Ischyras et Arsène ; 7. *Apologie à l'empereur Constantin;* 8. *Apologie de sa fuite.*

[1] Migne, sér. gr., t. XXV. — [2] Drey, *Apologét.,* 1er vol., Mayence.

Contre les macédoniens (pneumatomaques) et les apollinaristes, il a composé : 9. *De l'Incarnation du Verbe de Dieu et contre les ariens;* 10. *Quatre lettres à Sérapion, évêque;* 11. Le *Traité de la Trinité et du Saint-Esprit,* en latin seulement, a beaucoup d'analogie avec le traité précédent et avec les lettres ; 12. Deux livres contre les apollinaristes, l'un sur l'*Incarnation de Notre-Seigneur* contre Apollinaire, l'autre sur l'*Avénement salutaire de Jésus-Christ.* Peut-être faut-il y joindre encore : 13. Le *Grand sermon sur la foi,* dont Maï[1] a donné un nouveau fragment. 14. *Lettres à Epictète, évêque de Corinthe, à Adelphius, évêque et confesseur, et à Maxime, philosophe.*

Ouvrages historico-dogmatiques.

1. *Lettres sur les décrets du concile de Nicée* (perspecta Eusebianorum calliditate) ; 2. *Du Sentiment de Denis, évêque d'Alexandrie,* comme quoi il était opposé à l'hérésie arienne; 3. *Histoire des ariens, aux moines* (jusqu'en 357); 4. *Lettre à Sérapion sur la mort d'Arius;* 5. *Des Conciles d'Ariminum en Italie et de Séleucie en Isaurie;* 6. *Lettres aux principaux évêques d'Afrique;* 7. *Tome* (lettre synod.) adressé *aux Antiochiens* en réfutation du schisme de Mélèce; 8. *Lettre à Rufinien.* Les trois dernières contiennent entre autres choses les décrets du concile d'Alexandrie (362) sur la réintégration de ceux qui sont tombés dans l'arianisme.

Nous devons encore comprendre dans cette catégorie : 9. La *Vie de saint Antoine,* écrite pour les moines de la Gaule, excellent modèle de la vie religieuse, où ils apprendront ce qu'ils doivent faire et éviter, et comment, quoique séparés de la société, ils peuvent lui être utiles. Cette excellente biographie d'un homme aussi remarquable par son génie que par sa force morale, produisit dans toutes les classes sociales les plus salutaires effets[2].

[1] *Nov. Bibl. Patr.,* t. II, p. 583; Migne, sér. gr., t. XXVI, p. 1292.— [2] Cf. Aug., *Confess.,* lib. VIII, c. XIV et XXIX.

« Ces deux noms (Athanase et Antoine) furent bientôt confondus ensemble et représentèrent les deux directions extrêmes du christianisme : la science et la simplicité de la foi[1]. »

10. Les *Lettres festivales,* découvertes récemment en langue syriaque, précisent et modifient en bien des points la chronologie de l'histoire de l'arianisme[2].

Ouvrages d'exégèse et de morale.

Outre les textes de la Bible sur la Trinité et l'Incarnation souvent commentés par Athanase, nous citerons :

1. *Lettre à Marcellin sur l'interprétation des Psaumes,* exhortation à l'étude des Psaumes, où l'on trouve réuni, sur la divinité et l'humanité du Christ, tout ce qui est épars dans les autres livres de l'Ecriture, sous une forme proportionnée à toutes les situations du cœur humain.

2. *Expositions sur les Psaumes,* toujours précédées d'un *argument* qui indique le contenu des Psaumes, où l'auteur trouve une quantité innombrable de figures et de prophéties relatives à Jésus-Christ. Un autre *argument* découvert plus tard et mis en tête de l'édition bénédictine est une courte introduction sur la liaison des Psaumes, sur leurs auteurs, sur l'esprit avec lequel il les faut lire. Cette même édition contient, à la fin des Expositions, des *fragments* sur les Psaumes dont Fleckmann a été le premier éditeur.

3. *Interprétation des Psaumes,* ou *Titres des Psaumes,* paraphrase avec de courtes explications littérales souvent défectueuses.

4. Enfin, l'édition bénédictine renferme des fragments exégétiques tirés des citations d'auteurs postérieures, sur Job, le Cantique des cantiques, saint Matthieu et saint Luc[3].

[1] Mœhler, *Athan.,* 2e éd. — [2] Editées en syriaque, par Cureton, Lond., 1838. Cf. Ang. Mai, *Nov. Bibl.,* t. VI, en syriaq. et en lat. — [3] Voir dans Migne, t. XXVII, sér. gr., tous les travaux d'exégèse.

Parmi les œuvres morales et ascétiques sous forme de lettres, nous devons mentionner spécialement la *Lettre au religieux Draconce, qui fuyait l'épiscopat;* il l'invite, par des exemples tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, à revenir et à recevoir l'épiscopat; la lettre au religieux Amunis (souvent classée parmi les lettres canoniques des Pères) sur les souillures involontaires de l'esprit et du corps, sur le mariage et le célibat, sur les controverses inutiles.

Le symbole *Quicumque*, cette formule si précise du dogme de la Trinité, attribuée à saint Athanase, est d'une époque plus récente, car la seconde partie renferme déjà les symboles des deuxième et troisième conciles œcuméniques (431 et 451). Les latinismes trahissent du reste une origine latine[1].

On lui attribue encore de nombreux écrits, dont les uns sont douteux, les autres évidemment apocryphes[2].

Mœhler caractérise ainsi l'ensemble de sa carrière littéraire : « Rarement méthodique, il écrivait souvent dans le feu de la persécution, rapidement, au péril de sa vie, quand il trouvait de nouveaux arguments contre les ariens ou qu'il y était contraint par les circonstances extérieures. Il était souvent obligé de se répéter, et il avait, du reste, pour principe qu'il est des vérités qu'on ne saurait trop dire[3]. » Ces paroles manquent de justesse et ne s'appliquent point aux deux *Discours contre les païens*, aux quatre *Discours contre les ariens*, ni aux quatre *Lettres à Sérapion*. Photius, un des plus grands critiques, dit Bossuet, « admire partout, non-seulement la grandeur des pensées et la netteté de l'élocution, mais encore, dans l'expression et dans le style, l'élégance avec la grandeur, la noblesse, la dignité, la beauté, la force, toutes les grâces du discours..., à quoi il faut ajouter, dans les matières épi-

[1] Voir la *diatribe*, dans l'éd. bénéd., t. II; Migne, t. XXVIII, à la fin. — [2] Migne, t. XXVIII. — [3] Mœhler, *Athan.*, préf., p. x.

neuses et dialectiques, l'habileté de ce Père à laisser les termes de l'art pour prendre, en vrai philosophe, la pureté des pensées avec tous les ornements et la magnificence convenable[1]. »

Doctrines et vues particulières de saint Athanase.

Saint Athanase a traité de la plupart des dogmes ecclésiastiques. « Il prouve, dit Dupin, l'existence de Dieu, la création du monde et la Providence, dans ses livres contre les gentils. Il établit la Trinité des trois personnes divines et l'unité de nature et de substance presque dans tous ses ouvrages; mais il explique ce mystère avec beaucoup de simplicité; il ne veut point qu'on s'amuse à disputer sur des termes. Il parle admirablement de la chute du premier homme, des peines du péché, de la nécessité et des effets de l'incarnation du Fils de Dieu. Il explique ce mystère d'une manière qui combat également toutes les erreurs des hérétiques sur cette matière; car il enseigne contre les paulianistes que le Verbe s'est uni à l'humanité; contre les valentiniens, qu'il a pris un corps semblable au nôtre dans le ventre d'une vierge; contre les ariens et les apollinaristes, qu'il a pris une âme et un esprit; contre les nestoriens, que la divinité est unie dans une même personne avec l'humanité, de sorte que la Vierge peut être appelée mère de Dieu; contre les eutychiens, que les deux natures subsistent dans une même personne avec leurs propriétés, sans confusion, sans mélange, sans changement. Il a cru l'âme spirituelle et immortelle; il ne fait point de difficulté d'assurer comme une chose certaine que les saints sont heureux et avec Jésus-Christ. Il parle de l'efficacité du baptême, il *discute* celui des hérétiques; il reconnaît que l'Eucharistie est le corps et le sang de Jésus-Christ. Il loue la virginité et

[1] Bossuet, *Déf. de la Trad. et des SS. PP.*, part. I, t. IV, c. XII. (*Cit. du trad.*)

la préfère au mariage, quoiqu'il ne le croie pas défendu. Il reconnaît l'Ecriture sainte pour la règle de la foi, et y joint la tradition et l'autorité des saints Pères. Il remarque que la foi est toujours la même, qu'elle ne change point, et que les conciles ne font que déclarer qu'elle est la doctrine de l'Eglise. Il enseigne que l'âme de Jésus-Christ est descendue aux enfers.

« Pour ce qui regarde la discipline de son temps, on peut remarquer dans ses ouvrages qu'on donnait en ce temps-là la communion sous les deux espèces aux laïques, que les prêtres seuls consacraient, qu'on offrait l'Eucharistie sur un autel de bois, qu'on cachait les mystères aux catéchumènes et aux païens, que les fidèles s'assemblaient dans les églises, qu'il y avait quantité de moines qui étaient soumis à leur évêque, et qu'on en faisait quelques-uns évêques. » Il traite des rapports des fidèles avec leur évêque, que « le peuple et le clergé choisissaient. Les évêques faisaient leurs visites dans leurs diocèces; l'Eglise de Rome était considérée comme la première (car c'est toujours à Rome qu'Athanase demandait protection pour sa personne et ses droits), on jeûnait pendant le carême et on célébrait la fête de Pâques en grande solennité. »

Il y a peu de principes de morale dans ses ouvrages, et ceux qui s'y rencontrent ne sont point traités dans toute leur étendue.

Nous nous contenterons ici de résumer ses grandes thèses contre les païens, les ariens, les pneumatomaques et les apollinaristes, de montrer comment il a défendu le christianisme en face des païens et des hérétiques, et comment il s'est comporté en face de l'immixtion despotique des empereurs dans les questions dogmatiques.

Dans la première apologie, Athanase combat le paganisme par l'histoire même de son origine : l'oubli du Verbe divin, à l'image duquel l'homme avait été créé. Cet oubli, voilà ce qui a plongé l'homme dans les choses

extérieures, dans les plaisirs sensuels, dans l'idolâtrie, dans la servitude du péché. L'humanité ne peut sortir de là qu'en revenant au Verbe; et il prouve, dans son second discours *(De Incarn.)*, qu'elle peut y revenir. Le Verbe est apparu en Jésus-Christ; ses miracles attestent qu'il est le souverain de la nature, et son caractère démontre qu'il est saint et l'égal de Dieu; quant à la divinité du christianisme, elle se révèle par ses effets dans l'homme et ses progrès dans le monde; car ce ne sont point les paroles, mais les faits, qui démontrent la vérité du christianisme. « Qui ne voit le miracle? Pendant que les sages de la Grèce sont incapables de persuader l'immortalité de l'âme à quelques hommes de leur voisinage, le Christ seul, par de simples paroles et par des hommes ignorants, a déterminé sur toute la surface de la terre un nombre d'hommes incalculable à mépriser la mort, à penser à l'immortalité, à dédaigner les biens périssables, à s'occuper de l'éternité, à fouler aux pieds la gloire humaine et à n'aspirer qu'au ciel. Quel baume a si bien enlevé les maladies de l'âme, que les impudiques deviennent chastes, que les assassins quittent le glaive et que les timides deviennent courageux ? Qui a contraint les barbares à déposer leur férocité et à vivre en paix, sinon la foi de Jésus-Christ et le signe de la croix ? Le Sauveur, en apprenant aux hommes ce que les dieux n'ont pu leur apprendre, prouve sa divinité. Que si son ouvrage est divin, pourquoi les païens refusent-ils de le reconnaître pour leur maître ? De même que celui qui veut voir le Dieu invisible, le reconnaît et le saisit dans ses œuvres; de même celui qui ne voit pas le Christ peut le connaître et le distinguer par les œuvres de son Incarnation, que ces œuvres soient d'un homme ou d'un Dieu. Chaque fois que vous regarderez l'œuvre du Christ, vous verrez la divinité du Père et vous serez ravis en admiration. »

Les fins diverses et les conséquences de l'Incarnation

peuvent, d'après les écrits de saint Athanase, se résumer ainsi : Dieu est venu 1. pour restituer à l'homme la notion obscurcie de Dieu, 2. détruire le péché, 3. raviver en lui l'idée de l'immortalité, 4. anéantir l'idolâtrie et briser l'empire de Satan, 5. remplacer la crainte servile de Dieu par la confiance filiale, 6. restaurer l'union de l'homme avec Dieu par le Saint-Esprit, 7. ramener toutes choses à leur origine.

Dans sa lutte contre les idées exclusives et la religiosité superficielle de l'arianisme, Athanase déploie une profondeur, une onction et une dialectique remarquables; de là cette clarté, cette variété, cet air de conviction qui règnent dans sa démonstration de la divinité du Christ et du Saint-Esprit, et du mystère de la sainte Trinité.

En plaçant le point de départ de l'arianisme dans cette idée que « le Christ est la première des créatures, et dans cette maxime philosophique de Philon, que le Dieu saint, infini, ne peut entrer en contact avec le monde créé et fini, » il en révèle la contradiction intrinsèque; c'est-à-dire que le Dieu parfait ne peut rien créer d'imparfait, et que cependant il peut créer un être, le Fils. Si la création ne peut être produite immédiatement de Dieu, comment le Fils de Dieu peut-il être créé par la nature pure et increée de Dieu? Saint Athanase appuie sa démonstration sur cette idée fondamentale : « Celui qui sépare le Fils de l'essence et de l'éternité du Père, confond le Fils avec les créatures[1]. »

Comme les ariens, pour établir leur subordinatianisme, en appelaient aux textes de la Bible qui leur semblaient favorables[2], Athanase posa en principe que « les doctrines de l'Ecriture sont identiques à celles de l'Eglise, » que c'est l'Eglise qui donne l'intelligence et la vie à la lettre morte de l'Ecriture, et qu'il faut rejeter toute explication contraire à la doctrine de l'Eglise.

[1] *Epist. ad episc. Ægypt.* — [2] *Luc.*, II, 30, 43 ; *Matth.*, XXVI, 39 ; XXVII, 46 ; *Jean*, XIV, 28 ; *Phil.*, II, 6-11 ; *Prov.*, VIII, 22.

L'Ecriture, expliquée d'après l'ensemble du contexte, démontre incontestablement l'identité de nature entre le Père et le Fils, et justifie le terme d'*homoousios*. Il montre aussi l'absurdité et la fausseté de la plupart de leurs explications, principalement sur la *production* du Fils. Faut-il l'entendre humainement, cette génération de Dieu? Non, car Dieu n'est pas comme les hommes et les hommes ne sont pas comme Dieu. Si l'Ecriture emploie les mêmes expressions lorsqu'elle parle de Dieu que lorsqu'elle parle de l'homme, les hommes clairvoyants doivent faire attention à ce qu'ils lisent, afin de n'avoir pas sur Dieu des pensées humaines, et sur l'homme des pensées divines. Il montre que la conséquence de ce passage : *Tout m'a été remis par mon Père*, est directement contraire à celle qu'en déduisent les ariens; car si le Fils, en tant que créature, fait partie du tout, il ne peut être l'héritier du tout.

Il prouve enfin l'insuffisance de la Rédemption selon la théorie arienne : « Quand même les crimes auraient cessé quelque temps, le péché et la mortalité ne seraient pas moins restés dans l'homme tels qu'ils étaient chez les premiers hommes. Si le Christ n'était pas Fils de Dieu, notre salut ne serait pas fondé en lui de toute éternité et pour toute l'éternité. Il nous faut un sauveur qui soit naturellement notre maître, afin que nous ne redevenions pas, par la rédemption, esclaves de quelque idole [1]. Ainsi notre salut ne pouvait être fondé en aucun autre que dans le Seigneur, qui est de toute éternité et par qui les temps ont été faits. Nulle créature ne pouvait opérer la rédemption, puisque les anges ont péché et que les hommes ont refusé d'obéir. »

Après la consubstantialité du Fils, Athanase démontre contre les semiariens la divinité du Saint-Esprit; « car après avoir nié la divinité du Verbe, ils faisaient les mêmes outrages à son Esprit. » Quelques-uns allaient

[1] *Orat. contr. Arian.*, c. XVI.

même jusqu'à dire « qu'il était non-seulement une créature, mais encore un de ces esprits investis de quelque ministère et placé à un degré seulement au-dessus des anges. » Athanase établit sa divinité par sa nature et par ses œuvres. « Le Fils est en lui et il est dans le Fils. » Il est un avec le Fils, comme le Fils avec le Père ; lui aussi, par conséquent, est un avec le Père. « Quand on nomme le Père, son Verbe y est aussi, et dans le Fils, l'Esprit. — Où est la lumière, là est aussi l'éclat ; et où est le rayon, là est aussi son effet, et la grâce qui répand l'éclat. » Si le Saint-Esprit n'était pas vrai Dieu, il ne figurerait pas avec le Père et le Fils dans la formule du baptême. De là ce mot de saint Paul : « La grâce de Notre-Seigneur et l'amour de Dieu et la communion du Saint-Esprit soit avec vous[1]. » Les grâces qu'on reçoit ont leur source dans la sainte Trinité : le Père les envoie par le Fils dans le Saint-Esprit[2]. Athanase enseigne encore que le Saint-Esprit procède du Fils, que le Fils est la *source* du Saint-Esprit[3], que le Saint-Esprit est le principe sanctificateur, le sceau, l'onction ; que par lui nous devenons tous participants de Dieu.

Ainsi le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne forment qu'un seul et même Dieu. Il y a en Dieu unité parfaite, non-seulement de l'essence, mais encore des personnes qui se rapportent naturellement à un seul principe ; car s'il y avait en Dieu deux principes premiers, l'unité n'y régnerait pas dans toute sa perfection possible, puisque tout se rapporterait à deux, et pas à un. Mais, comme la fécondité de la nature divine en multipliant les personnes, rapporte enfin au Père seul le Fils et le Saint-Esprit qui en procèdent, tout se trouve primitivement enfermé dans le Père comme dans le tout[4].

Malgré tous ses efforts cependant, Athanase avoue qu'il ne saurait pénétrer ce sublime mystère, et il s'écrie

[1] *II Cor.*, XIII, 13. — [2] *Ep.* I *ad Serap.*, c. XXX ; cf. *Ep.* III *ad Serap.*, t. VI. — [3] *De Incarn.*, c. IX. — [4] Saint Athanase commenté par Bossuet.

avec saint Paul : « O profondeur de la richesse, de sagesse et de la science de Dieu ! » Et ailleurs : « Pl j'écrivais pour scruter la divinité du Verbe, plus science s'éloignait de moi ; je la sentais s'éloign d'autant plus que je croyais l'avoir mieux saisie. — que j'écrivais était moindre que l'ombre, si petite soit-el de la vérité dans mon esprit. » Il ne donne point ouvrage comme une exposition complète de la divini du Verbe, mais comme une simple réfutation de l'i piété des ennemis du Christ.

C'est avec la même sagacité profonde qu'il réfute l apollinaristes, selon lesquels le Christ n'était pas u homme parfait, la raison humaine étant remplacée e lui par le Verbe, suivant ce qui est dit en saint Jean : « Le Verbe s'est fait chair. » Athanase leur fait voir qu ce mot *chair* doit s'entendre, comme en saint Paul, d l'homme tout entier, que le Fils de Dieu a pris la form d'un esclave, et que ces mots, *le Christ a prié*, ne se rapportent ni à sa divinité, ni à son corps pris à part. Il réfute les objections qu'on tire de l'impeccabilité du Christ, du crucifiement de *Dieu*, de la nécessité d'admettre deux fils en Jésus-Christ et quatre personnes en Dieu. Il faut absolument, dit-il, que Jésus-Christ ait pris la nature humaine dans sa plénitude, autrement la rédemption n'a pas de sens. Puisque le péché vient précisément de la nature raisonnable de l'homme, cette nature doit aussi se trouver dans le Christ, afin que le Christ puisse l'affranchir du péché et devenir notre modèle. C'est dans ce sens que le Seigneur a dit : « Si le Fils vous délivre, vous serez véritablement libres. » A cette objection capitale, que la doctrine catholique admet deux Fils, dont l'un est une créature et reçoit l'adoration, il répond que dans le Christ l'humanité n'est pas adorée en tant qu'humanité, mais à cause de son union avec le Verbe incréé. Au lieu de séparer en deux la divinité et l'humanité, on doit adorer un Christ unique et complet.

Nous n'adorons point une créature à la façon des païens des ariens; nous adorons le maître des créatures, le rbe de Dieu incarné[1]. »

Dans tous ces combats, aussi bien que dans les affaires clésiastiques, Athanase n'a jamais invoqué le bras culier; toujours, au contraire, il a protesté solennellement contre l'immixtion des empereurs dans les questions dogmatiques : « Qui oserait, dit-il, donner le nom concile à une assemblée présidée par l'écuyer de empereur, assisté d'un satellite, où l'on introduit des crétaires impériaux au lieu de diacres? — Quel synode it-ce que celui qui s'est terminé par l'exil ou la mort, gré de l'empereur? Dans quel canon est-il prescrit ne l'écuyer de l'empereur commandera en matières clésiastiques et promulguera par un édit le jugement s évêques? Si cela a lieu par les menaces de l'empereur, à quoi servent donc les évêques? A-t-on jamais en entendu de semblable? Quand un décret de l'Eglise t-il jamais reçu sa validité de l'empereur? Bien des onciles ont été tenus avant nous, jamais les Pères n'y nt sollicité le suffrage de l'empereur, et jamais l'empereur ne s'y est mêlé des affaires ecclésiastiques, placées hors de sa sphère[2]. »

Dans toutes ces controverses, Athanase n'apporte que des sentiments de paix : « Tous ceux qui veulent avoir la paix avec nous et quitter la secte arienne, appelez-les, recevez-les comme un père reçoit son enfant. Ne condamnez, ne rejetez pas inconsidérément ce qu'ils disent. Exhortez-les à éviter entre eux les discussions, les vaines disputes de paroles, à vivre dans l'union et la piété. Peut-être le Seigneur, prenant pitié de nous, réunira ce qui est séparé, et tous nous n'aurons plus qu'un seul chef, Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

« Quand on embrasse dans leur ensemble les travaux

[1] *Ep. ad Adelph.*, c. VII; cf. *Adv. Apollin.*, I. VI. — [2] *Hist. ancien.*, c. L, LI.

de saint Athanase, dit Bœhringer, on doit reconnaître qu'il a été le héros de son siècle. Quoiqu'il eût la figure petite et que son corps décharné n'eût rien d'apparent, sa présence exerçait sur les esprits un charme irrésistible, sur ceux-là même qui lui étaient hostiles, entre autres Constantin et Constance. » Saint Grégoire de Nazianze a dit de lui, dans son panégyrique : « Il réunissait en lui la nature de deux pierres précieuses : pour ceux qui le persécutaient, il était un diamant; pour ceux qui étaient séparés de lui, un aimant. »

Suivant Origène, nul d'entre les Grecs n'a exercé, dans le sens vraiment orthodoxe, une influence aussi féconde et aussi durable sur les docteurs suivants que saint Athanase.

Avant 1601 on n'avait que des éditions latines des œuvres de saint Athanase; Vicent., 1482, Basil. (Erasme), 1527, 1556, gr. et lat. Heidelberg, 1601, ex offic. Commelini, in-fol., t. II. La meilleure des éditions modernes est de Montfaucon, Paris, 1698, in-fol., 3 vol.; emendatior et quarto volum. aucta (avec appareil littér.) par Justiniani (episc. Patâvin.), Patav., 1777, in-fol.; 4 vol.; réimpr. par Migne avec plusieurs pièces nouvel., sér. gr., t. XXV-XXVIII. Biographies, *Orat.* XXI Greg. Naz.; Gottfried Hermant, Par., 1671, 2 vol. in-4° : Mœhler, *Athan. le Gr.* Cf. Tillem., t. VIII; Dupin, t. II; Ceillier, t. IV; Bœhringer, *Hist. de l'Egl. en biogr.*; Voigt, *Doctrine d'Athan.*, Brême, 1861; Dorner, *Dévelop. de la doct. sur la personne du Christ.*; Stœckl, *Hist. de la philos. de l'ère patristique.*

§ 46. Saint Ephrem le Syrien (mort après 379).

Cf. Assemani *Bibl. orient.*, et *Prolegom.* de l'édit. rom. de ses œuvres.

Les anciens monuments, difficiles à démêler sur ce point, font naître saint Ephrem au commencement du quatrième siècle (vers 306), à Nisibe, en Mésopotamie. D'après ses propres *confessions*, ses parents auraient été chrétiens; quelques auteurs soutiennent le contraire.

Saint Jacques, évêque de Nisibe, l'instruisit en vue de l'état ecclésiastique, le plaça à la tête de l'école qu'il dirigeait, et l'emmena avec lui au premier concile (325) de Nicée. L'empereur Jovien ayant cédé Nisibe aux

Perses, qui étaient venus l'assiéger de nouveau, Ephrem l'aurait quitté dès 338, et se serait rendu à Edesse, en Syrie, où il aurait accompli la plupart de ses travaux : de là son surnom de *Syrien*. Ses relations avec les solitaires de ce pays le décidèrent à entrer en religion et à donner à son ardeur pour l'étude un but à la fois plus élevé et plus pratique.

A Edesse, Ephrem illustra et affermit l'*école syrienne* de théologie, dont il fut peut-être le fondateur, et établit un nouveau système d'explication de la Bible, qui tenait comme le milieu entre les exagérations allégoriques des alexandrins et l'interprétation grammatico-historique des antiochiens.

Ephrem entreprit deux voyages, l'un à Césarée en Cappadoce, pour visiter l'archevêque saint Basile, l'autre auprès des solitaires d'Egypte, à l'adresse desquels ses écrits contiennent des exhortations. On a cru généralement qu'il n'était que diacre de l'Eglise d'Ephèse; mais les Bollandistes, Pagi et d'autres, se fondant sur d'anciens documents et sur ses écrits, ont présumé qu'il était prêtre. Il mourut après 379, car il prononça encore cette année là le panégyrique de saint Basile.

La science remarquable et l'activité merveilleuse qu'il a déployées dans des temps si calamiteux lui ont valu les surnoms de *prophète des Syriens*, *colonne de l'Eglise*, *bouche éloquente*, et, comme poète, celui de *harpe du Saint-Esprit*. Saint Chrysostome l'appelle « l'aiguillon des lâches, la consolation des affligés, le maître de la jeunesse, le guide des pénitents, un glaive contre les héré tiques, l'asile des vertus et la demeure de l'Esprit-Saint. » Au lit de la mort, il exhortait encore une dame illustre à ne se pas faire porter en litière par des esclaves, « puisque, selon l'Apôtre, Jésus-Christ est le chef de tout homme. » Saint Jérôme[1] rapporte qu'en Orient quelques-uns de ses discours étaient lus pendant l'office

[1] Hieron., *Catal.*, c. CXV.

après la lecture de la Bible; peut-être en fut-il de même en Occident, où plusieurs de ses écrits furent traduits de bonne heure en latin, et insérés sans doute dans d'anciens homiliaires[1].

Les ouvrages qui restent de lui, les uns en grec et traduits probablement de son temps, les autres en syriaque, remplissent six volumes in-folio de l'édition romaine. Il voyait dans cette fécondité, comme il le dit dans son testament, l'accomplissement d'un rêve qu'il avait eu étant enfant, d'après lequel il était venu à sa langue une vigne chargée de fruits et de feuilles, et qui se développait de plus en plus.

Ses ouvrages contiennent des explications sur toute la Bible, des hymnes animées d'un feu tout oriental et d'une véritable valeur poétique; des exhortations, des homélies et des traités, un notamment sur le sacerdoce; ses confessions et son testament, où il témoigne de son érudition hébraïque et profane, attestée, du reste, par l'éloge de saint Grégoire de Nysse.

Doctrine de saint Ephrem.

Malgré la prédominance de la partie morale et ascétique, les travaux dogmatiques sont loin d'être absents. Contre les sabelliens et les ariens, il explique les dogmes de la Trinité, de la divinité et de l'humanité du Christ, l'union hypostatique des deux natures. Il qualifie la sainte Vierge de mère de Dieu, dont la virginité est toujours restée inviolable. Il parle de la nécessité du baptême et de la confession des péchés, et voit dans l'Eucharistie la présence réelle du corps de Jésus-Christ, que nous devons recevoir avec foi et innocence, puisque les anges eux-mêmes tremblent en sa présence. Il avait une telle dévotion envers les saints anges gardiens, qu'il mourut en prononçant ces paroles : « Je vous salue, ange conducteur qui séparez l'âme du corps et la con-

[1] Assem., in *Op. Ephr.*, t. I, p. XI.

duisez dans les demeures qu'elle pourra de nouveau habiter jusqu'au jour de la résurrection. » Nous apprenons de lui qu'on se servait des reliques des saints pendant les offices divins et qu'il s'y faisait des miracles. Il traite aussi de l'invocation des saints, surtout de la sainte Vierge, et de la prière pour les défunts. Il nous apprend encore qu'on conservait dans les églises et les oratoires les images des martyrs. Il combat l'erreur des millénaires, et entend les mille ans de l'*Apocalypse* dans le sens d'éternité. Il décrit fort longuement la vie monastique [1].

Les extraits suivants témoignent avec quel sérieux il envisageait la vie chrétienne et sacerdotale : « Un jour, dès l'aurore, m'étant levé, j'étais sorti avec deux de nos frères de la ville d'Edesse la bien-aimée. J'avais levé les yeux au ciel comme vers un miroir limpide qui réfléchit l'éclat des astres sur la terre. Saisi d'admiration, je disais : Si tout cela resplendit d'une telle gloire, combien les justes et les saints, qui font la volonté de Dieu, brilleront-ils d'une plus ineffable lumière à l'heure où viendra le Seigneur ! Soudain s'offrit à ma mémoire ce terrible avènement du Christ. Mes os en tremblèrent, et, frissonnant du corps et de l'âme, je pleurai et je dis en gémissant : Dans quel état serai-je surpris, moi pécheur, à cette heure menaçante?... Les martyrs montreront leurs blessures, les solitaires leurs vertus; qu'aurai-je à montrer, moi, que ma torpeur et ma négligence? » Sa dernière prière montre quel humble sentiment il avait de lui-même : « Ne me déposez pas dans vos monuments; cette pompe ne convient ni à la pénitence d'un pécheur, ni à l'humilité d'un chrétien, moins encore à la perfection d'un diacre. Je vous défends d'allumer des flambeaux autour de mon corps pour l'honorer; il vaut mieux qu'ils brûlent dans le sanctuaire. La bienséance chrétienne interdit qu'un cadavre, qui bientôt pourrira

[1] Cf. Dupin, *Bibl.*, t. II, part. II, p. 157.

dans la terre, soit entouré de plus de cierges qu'il n'en faut pour éclairer plusieurs autels... J'implore aussi vos prières : c'est le plus agréable et le plus doux parfum que vous puissiez pour moi faire monter vers Dieu. »

Il commence ainsi son traité sur le sacerdoce : « Miracle suprenant, puissance indicible, mystère redoutable du sacerdoce! Je demande à genoux, au milieu des larmes et des soupirs, de pouvoir méditer sur cette richesse du sacerdoce; je dis richesse pour ceux qui savent le conserver dignement et saintement. C'est un bouclier éclatant et sans pareil, une muraille impénétrable, un solide et inébranlable fondement, qui atteint de la terre jusqu'au ciel. Mais pourquoi célébrer la dignité sacerdotale? Elle surpasse la prière, la science et toute conception. C'est elle, je crois, qui faisait dire à saint Paul : *O profondeur de la richesse, de la sagesse et de la science de Dieu!* »

Ce qui reste de ses œuvres a été édité par P. Benedictus, S. J., et Assemani, Rome, 1732, in-fol., 6 vol., dont trois en syriaque et en lat. (t. I et II, *Exegetica*), et 3 en gr. et en lat. L'*Editio Oper. Congr. Mechit.*, Venet., 1836, 4 vol., contient de plus une explication des Evangiles en une traduction arménienne, et le Comment. sur les Epîtres de saint Paul (excepté la lettre à Philémon). Cf. Tillemont, t. VIII; Ceillier, t. VIII; 2ª ed., t. VI; Rœdiger dans : *Real-Encycl.* de Herzog, t. IV.

§ 47. Saint Cyrille, évêque de Jérusalem (mort en 386).

Dissertat. Cyrillian., de Touttée, dans Migne, sér. gr., t. XXXIII.

Cyrille naquit vraisemblablement vers 315 (on ne sait où), et fut élevé à Jérusalem; il paraît avoir passé sa jeunesse dans la vie religieuse. En 334 ou 335, il fut promu au diaconat par Macaire, évêque de Jérusalem, et en 345 au sacerdoce par Maxime, successeur de Macaire. Il ne fut jamais chargé de l'enseignement du ministère des catéchumènes ni de la prédication. En 351, il succéda à Macaire, grâce surtout à l'influence des

ariens, d'Acace et de Patrophile; de là les tracasseries et les ennuis qui traversèrent son épiscopat. Il ne tarda pas à avoir de violents démêlés avec son métropolitain, Acace de Césarée, arien opiniâtre, sur la prééminence que le concile de Nicée avait accordée à l'Eglise de Jérusalem. Acace était d'autant moins disposé à respecter ce titre d'honneur qu'il était un des adversaires de ce concile. Il fit tant que Cyrille fut déposé par un concile (358) et chassé de Jérusalem. Rétabli par le concile de Séleucie (359), Acace parvint à le chasser une seconde fois (360).

Réintégré par Julien avec les autres évêques exilés, il anéantit par ses prières les tentatives de l'empereur pour rétablir le temple de Jérusalem. Acace revint à la foi orthodoxe en 363, au concile d'Antioche, et mourut en 366. Quoique débarrassé de cet ennemi, Cyrille n'en fut pas moins exilé derechef en 367, par l'empereur Valens, et eut beaucoup à souffrir des ariens. Il ne rentra à Jérusalem qu'après la mort de Valens (378). Il rétablit l'ordre et la paix dans son Eglise, et réconcilia une foule d'hérétiques et de schismatiques. Il assista au deuxième concile œcuménique de Constantinople, où il fit reconnaître la prééminence de son Eglise sur celle de Césarée, expliqua son orthodoxie et la régularité de son ordination faite par Acace ; il y fut loué pour la fermeté de sa conduite. Saint Eusèbe rendait hommage à l'état florissant de l'Eglise de Jérusalem, bien que, des trente-cinq années de son épiscopat, il en eût passé seize en exil. Cyrille mourut le 18 mars 386.

1. Son principal ouvrage sont les *Catéchèses*, mentionnées déjà par saint Jérôme [1]. Ce sont des instructions sur l'ensemble des vertus chrétiennes, faites à Jérusalem par saint Cyrille avant son épiscopat [2]. Les catéchumènes étaient partagés en deux classes, les *écoutants*, qui assistaient à l'office jusqu'à l'offertoire et étaient instruits par un catéchiste ; les *compétents*, qui devaient

[1] *Catal.*, CXII. — [2] Suivant Touttée, elles commencèrent en 347.

être baptisés à Pâques ou à la Pentecôte. Entre les catéchèses de Cyrille, précédées d'une introduction (*procatéchèse*), les dix-huit premières, données pendant le carême aux *compétents*, embrassent toute la doctrine chrétienne; les cinq dernières ont été adressées aux néophytes pendant la semaine sainte, et traitent du baptême, de la confirmation, de l'eucharistie et de la liturgie, que la discipline de l'arcane ne permettait pas d'expliquer auparavant : « Depuis longtemps, dit-il, je désirais vous entretenir de ces mystères spirituels et célestes, et vous préparer un festin de doctrines plus parfaites : mais j'ai cru devoir attendre jusqu'à ce moment [1]. » Ces *catéchèses*, qui portent le nom spécial de mystagogiques, forment un tout avec les dix-huit autres. Les doutes élevés par les protestants contre leur authenticité ne sont inspirés que par un intérêt dogmatique. Moins fondées encore sont les objections contre l'ensemble de l'œuvre.

2. Nous devons encore à saint Cyrille quelques écrits moins importants : 1. une *Homélie sur saint Jean*, v. 2-16, commençant par ces mots : « En quelque lieu que Jésus-Christ paraisse, là est le salut; » 2. une *Lettre à Constantin* sur une croix lumineuse qu'on vit au ciel, à Jérusalem, le jour où il prit possession du siége épiscopal; il la termine en invitant l'empereur à « glorifier la sainte, consubstantielle (?) Trinité de notre vrai Dieu; » 3. un abrégé de la liturgie de saint Jacques [2]; 4. l'homélie sur la circoncision du Seigneur est apocryphe [3].

Doctrine de saint Cyrille de Jérusalem.

La doctrine des catéchèses est d'une haute importance; on y désirerait seulement plus de précision sur la sainte Trinité. Cependant nous ne le classerons point, avec saint Jérôme, Rufin, Socrate, Sozomène, parmi les ariens; il était plutôt, au dire de saint Athanase [4], du parti qui

[1] *Catech.*, XIX. — [2] Voir l'avertissement et la Catéchèse XXIII dans l'éd. des Bénédictins. — [3] *Luc*, II, 22. — [4] *De syn.*, c. XII.

adhérait à la doctrine de Nicée, mais qui réprouvait le terme d'ὁμοούσιος, parce qu'il servait de manteau au sabellianisme[1]. Il donna lieu à ce soupçon au commencement de son épiscopat, en n'entrant pas franchement dans le parti des orthodoxes.

Les catéchèses sont le plus ancien et le plus vaste ouvrage en ce genre que nous ayons de l'antiquité; il importe donc de les résumer brièvement, pour qu'on en connaisse le fond et qu'on puisse apprécier la méthode catéchétique usitée à cette époque.

La procatéchèse et la 1re catéchèse indiquent aux catéchumènes la manière de se comporter pendant les instructions : « C'est le temps de confesser les fautes que vous avez commises en paroles ou en actions, le jour ou la nuit. » La 2e roule sur le péché et la pénitence; la 3e sur la nécessité du baptême pour obtenir la rémission des péchés; la 4e explique ces articles de la foi dans l'ordre du symbole; la 5e traite de l'excellence, des effets et de la nécessité de la foi : elle sert de transition à la partie du symbole relative aux catéchumènes. La terminologie de ce symbole tient le milieu entre le symbole des apôtres et celui de Nicée. Les autres catéchèses ont pour objet les articles particuliers; la 6e, l'unité de Dieu; la 7e, la paternité et la filiation divines; la 8e, la Providence; la 9e, la création; la 10e, Jésus-Christ et sa dignité; la 11e, la divinité du Verbe et sa génération éternelle; la 12e, l'incarnation; la 13e, la mort et la passion du Christ; la 14e, sa résurrection; la 15e, son second avènement; la 16e, le Saint-Esprit, son excellence, ses opérations dans l'Ancien Testament; la 17e, ses opérations dans le Nouveau Testament; la 18e, la résurrection de la chair. Là se terminait la préparation des catéchumènes au baptême. Ils récitaient ensuite le symbole.

[1] Cf. Touttée, *Diss.* III, c I-III. Il n'emploie qu'une fois le mot d'ὁμοούσιος, et encore dans un passage suspect. *Ep. ad Const.*, c. VIII. Cf. Touttée, *in hunc loc.*

Cyrille y joignit une courte instruction sur les articles 10 et 12, sur l'Eglise et la vie éternelle.

Partout le catéchiste se met au point de vue de ses auditeurs, placés entre le paganisme et le christianisme. L'apologie se mêle constamment à l'exposition de la doctrine, qu'il présente sous forme d'homélie et qu'il aime à relever par des récits bibliques.

Les catéchèses mystagogiques initient à l'intelligence du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie, y compris les cérémonies qui les accompagnent.

1. Saint Cyrille a sur le péché originel une grande variété d'expressions, comme lorsqu'il dit : « l'homme pécheur, notre race perdue[1], etc. »

2. Il distingue deux sortes de foi, la foi proprement dite et la foi qui se révèle par des miracles[2]. « La première, la foi dogmatique, consiste dans l'assentiment de l'esprit à une vérité, et contribue au profit de l'âme. » « Conservez, dit-il aux catéchumènes, la foi que vous avez reçue de l'Eglise et qui est attestée par l'Ecriture sainte. Mais parce que tous ne peuvent lire l'Ecriture, les uns à cause de leur ignorance, les autres à cause de leurs travaux, nous avons résumé en peu de paroles tout ce qu'on est obligé de croire, afin que nulle âme ne périsse par ignorance. Que cette foi soit votre viatique pendant toute votre vie; n'en acceptez jamais d'autre, dussions-nous la changer nous-même, et enseigner le contraire de ce que nous enseignons maintenant[3]. »

3. L'Eglise est appelée catholique parce qu'elle est répandue par toute la terre, parce qu'elle enseigne universellement et sans erreur tout ce que les hommes doivent savoir, dans les choses visibles et invisibles, terrestres et célestes; parce qu'elle soumet au vrai culte tout le genre humain, princes et sujets, savants et ignorants; parce qu'elle guérit universellement tous les

[1] *Catech.*, XIII, 15; *ibid.*, 8. — [2] *I Cor.*, XII, 8; *Catech.*, V, X, XI. — [3] *Ibid.*, c. XII.

péchés, soit du corps, soit de l'esprit, et possède universellement toutes les vertus[1]. » Il explique ensuite le mot d'Eglise, et avertit ses auditeurs de ne point participer aux réunions religieuses des hérétiques. Ces mots du symbole : *Et la sainte Eglise catholique,* ont pour but de vous faire éviter leurs conventicules impurs et de vous retenir toujours attachés à l'Eglise catholique dans laquelle vous avez été régénérés[2]. »

4. Dans la 4e catéchèse[3], il cite le canon de l'Eglise de Jérusalem, et il ajoute : « Apprenez aussi de l'Eglise quels sont les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, et ne lisez aucun de ceux qui sont apocryphes. »

5. Sur la personne de Jésus-Christ, il enseigne clairement les deux natures : « Le Christ était *double,* homme en tant que visible, Dieu en tant qu'invisible[4]. Il n'a pas été crucifié pour ses propres péchés, mais afin de nous délivrer des nôtres[5]. Il a vraiment souffert pour tous les hommes[6]. Il est descendu dans les enfers pour y délivrer les justes[7]. »

6. Bien que l'auteur insiste vivement sur la liberté de l'homme, c'est à tort que quelques-uns l'ont accusé de semi-pélagianisme : « L'âme, dit-il, a son libre arbitre; le démon peut bien la tenter, mais de la forcer contre son propre gré, il n'en a pas le pouvoir[8]. »

7. Dans les sacrements, il explique surtout les cérémonies du baptême[9]. Au sujet de la confirmation, qu'il appelle la grâce du Christ et du Saint-Esprit, il mentionne, outre l'onction principale du front, une autre onction sur le nez, les oreilles et la poitrine : « Pendant qu'on oint le corps de cette huile visible, l'âme est sanctifiée par l'Esprit saint et vivifiant[10]. »

Voici comment il s'exprime sur l'Eucharistie : « Comme le pain et le vin de l'Eucharistie, avant l'invocation de

[1] *Catech.,* XVIII, XXIII. — [2] *Ibid.,* XXIV. — [3] C. XXXV, XXXVI. — [4] IV, IX. — [5] IV, X. — [6] XIII, IV. — [7] IV, XI. — [8] IV, XXI. Cf. Touttée, *Dissert.* III, c. VII. — [9] *Cat.,* XIX et XX. — [10] XXI, III.

l'adorable Trinité, sont du pain et du vin communs, mais qu'après cette invocation le pain devient le corps du Christ et le vin le sang du Christ, ainsi [1], » etc. Rien de plus complet et de plus solide que ce qu'il dit de la transsubstantiation dans la 22e *catéchèse* : « Puisque le Seigneur a parlé lui-même et a dit du pain : *Ceci est mon corps,* qui oserait encore douter? Et puisqu'il a assuré et dit lui-même : *Ceci est mon sang,* qui jamais en doutera, disant que ce n'est pas son sang? — Ne les considérez donc pas comme un pain et un vin communs; car c'est le corps et le sang de Jésus-Christ, selon l'assurance du Seigneur : que si les sens ne vous en persuadent pas, la foi vous en rendra certain. Ne jugez pas la chose par le goût; mais, assuré par la foi, tenez pour certain que vous avez reçu le corps et le sang de Jésus-Christ. — Autrefois, à Cana en Galilée, il changea l'eau en vin, et nous ne croirions pas qu'il a changé le vin en sang? » La 23e *catéchèse* est une explication complète de l'Eucharistie comme sacrifice, et de la communion. L'auteur y énumère les principales parties de la liturgie de Jérusalem, c'est-à-dire de la messe des fidèles (les catéchumènes connaissaient depuis longtemps les parties précédentes, la messe des catéchumènes) : lavement des mains, baiser de paix, *sursum corda,* préface, consécration, mémoire des vivants et des morts, *Pater,* préparation à la communion (*sancta sanctis*), communion, actions de grâces. Voici le passage relatif à la consécration : « Sanctifiés par ces cantiques spirituels, nous prions le Dieu de bonté d'envoyer le Saint-Esprit sur les dons offerts, afin qu'il fasse du pain le corps de Jésus-Christ, et du vin son sang; car tout ce que touche le Saint-Esprit est sanctifié et transmuté. » Après avoir parlé de la mémoire des vivants et des morts, il ajoute : « Nous offrons aussi à Dieu, de la même manière, des prières pour les défunts, quoique pécheurs nous-mêmes;

[1] *Cat.,* XIX, c. VII.

au lieu de tresser des couronnes (comme les païens), nous offrons le Christ immolé pour nos péchés, afin que celui qui est si bon et si miséricordieux leur devienne favorable aussi bien qu'à nous. » On recevait le corps du Seigneur dans le creux de la main droite, que l'on soulevait de la main gauche; puis on recevait le calice : « Quand vous approchez pour communier, il ne faut pas venir les mains étendues ni les doigts ouverts; mais, soutenant de la main gauche comme d'un trône votre main droite, où doit reposer un si grand roi, vous recevez le corps de Jésus-Christ dans le creux de cette main en disant : *Amen.* »

Editions des œuvres de saint Cyrille, par Prévot, Paris, 1608; la meilleure, par Touttée, continuée par Maran, Par., 1720; réimprimée à Venise, 1763; ed. Reischl et Rupp, Monach., 1848, 2 vol. in-8°; Migne, sér. gr., t. XXXIII. Cf. Tillem., t. VIII; Dupin, t. II; Ceillier, t. VI; 2e éd., t. V; Plitt, *De Cyril. Hieros. orationibus quæ exstant catech.*, Heidelb., 1855.

§ 48. **Diodore, évêque de Tarse** (mort vers 390); **Théodore, évêque de Mopsueste** (mort en 428); **Ecole d'Antioche.**

L'école que les prêtres Dorothée (vers 290) et Lucien avaient fondée à Antioche, là même où dès le deuxième siècle l'évêque Théophile avait rendu à l'Eglise et à la science de signalés services, eut pour principaux représentants Diodore de Tarse et Théodore de Mopsueste, qui rappellent Clément et Origène à Alexandrie. Ce furent eux proprement qui assurèrent la célébrité de cette école, et lui imprimèrent une direction contraire à celle d'Alexandrie. Ces deux écoles différaient principalement sur l'inspiration et l'explication de la Bible, sur l'emploi de la philosophie dans la théologie, sur les termes dogmatiques à employer pour exprimer les rapports de la nature divine et de la nature humaine dans le Christ.

Né au quatrième siècle d'une famille notable d'An-

tioche, Diodore reçut à Athènes et à Antioche une excellente instruction scientifique et théologique. A Antioche, il lut les ouvrages et assista aux leçons du célèbre Eusèbe d'Emèse[1]. Il montra tant d'ardeur pour l'ascétisme, que les plus grandes austérités ne répondaient point à son idéal de perfection, et qu'au dire de saint Chrysostome[2], son corps décharné n'offrait plus qu'une ombre de la forme humaine, ce que l'impie Julien considérait comme un châtiment des dieux de l'Olympe.

A ces goûts scientifiques et ascétiques, Diodore joignit comme prêtre un zèle infatigable et une intrépidité à toute épreuve contre tous les ennemis de la foi qui agitaient Antioche et qui par des moyens divers tendaient à un but commun. Habile à distribuer l'enseignement, il compta parmi ses plus illustres disciples Théodore de Mopsueste et saint Chrysostome.

Dans le schisme mélécien, provoqué par la déposition de Mélèce, évêque d'Antioche, Diodore resta fidèlement attaché à ce pontife, dont il partagea quelque temps la persécution, les dangers et la fuite. Nommé évêque de Tarse par Mélèce revenu de l'exil, il assista au deuxième concile œcuménique de Constantinople (381), qui l'institua métropolitain de la Cilicie, tandis qu'en cette même année un décret impérial lui décernait le titre de « boulevard de l'orthodoxie de Nicée. » « Martyr vivant, » comme l'appelait saint Chrysostome, il mourut en 390.

Ouvrages de Diodore.

De ces ouvrages, au nombre de plus de soixante, énumérés par Suidas[3], par le métropolitain nestorien Ebed-Jesu[4] et par Fabricius[5], il ne reste que de légers débris.

1. Ses écrits apologétiques, polémiques et dogmatiques sont dirigés contre les païens, les juifs, les manichéens,

[1] Hier., *Catal.*, CIX. — [2] *Orat. in Diod.* — [3] Cf. Ed. Bernardy, t. I. — [4] *Bibl. orient.*, t. III, p. 1377. — [5] Fabric., *Bibl. græc.*, ed. Harless, t. XIX.

les ariens, Photin, Sabellius, Marcellus, les apollinaristes, etc. Dans ce nombre, les fragments de ses deux principaux ouvrages: *Contre les synousiastes*[1], et sur *le Saint-Esprit*[2], sont surtout remarquables, en ce que, dans la lutte contre Apollinaire, le rapport des deux natures en Jésus-Christ est présenté dans le sens du nestorianisme, qui devait éclater plus tard.

Dans le traité *du Destin*, qui n'existe plus, l'auteur avait établi la preuve cosmologique de l'existence; dans le Περὶ οἰκονομίας[3], il s'élève contre l'éternité des peines de l'enfer; « la punition, dit-il, devant être surmontée par la grandeur de la miséricorde divine. »

2. Dans ses commentaires sur la plupart des livres de l'Ecriture, il combat la méthode allégorique d'Alexandrie, et défend la méthode grammatico-historique, dont il a posé les bases dans le traité annexé au commentaire des Proverbes. Il y tient trop peu de compte de l'élément surnaturel et prophétique. Les vingt-trois fragments exégétiques sur l'Exode, publiés récemment par dom Pitra[4], sont d'une authenticité douteuse et insignifiants quant au fond.

Théodore de Mopsueste naquit aussi à Antioche vers 350, d'une famille distinguée. Il y assista aux leçons du sophiste Libanius et du philosophe Andragathius. En théologie, où il eut pour condisciple saint Chrysostome, il fut formé par Diodore, l'évêque Flavien et Cartérius. Saint Chrysostome le détermina à entrer dans le sacerdoce.

Par l'éclat de ses leçons, Théodore fut le principal représentant de l'école d'Antioche, dont la réputation croissante attira des élèves distingués: tels que Jean, qui fut évêque d'Antioche, et peut-être aussi Théodoret et Nestorius. L'Eglise de Syrie lui a donné le titre hono-

[1] Dans Marius Mercator, ed. Baluze, p. 349, et Leont. Byzantinus, *Contr. Nest. et Eutych.*, I, III; Migne, sér. gr., t. LXXXVI. — [2] Photius, *cod.* 102. — [3] Assemani, *Bibl.*, t. III. — [4] *Spicil. Solesm.*, t. I.

rifique d'*Interprète par excellence*. Vers 392, il se rendit auprès de son maître Diodore, évêque de Tarse, et fut nommé ensuite évêque de Mopsueste.

La position équivoque[1] qu'il prit dans la querelle de Pélage, et qu'il accentua davantage dans la dispute nestorienne, analogue à celle-là, a tellement nui à sa gloire, qu'il fut condamné, quoique mort en 428, par le cinquième concile œcuménique (553), ainsi que Théodoret, évêque de Cyr, et Ibas d'Edesse, dans l'affaire des Trois Chapitres.

Ouvrages de Théodore de Mopsueste.

Il ne s'est conservé que peu de ses nombreux écrits.

1. En dogme, il a composé quinze livres *Sur l'Incarnation* (contre les ariens et les apollinaristes); vingt-cinq livres contre l'ultra-arien Eunome, où il défend les traités que saint Basile avait écrits contre lui; quatre livres *Contre Apollinaire*, dont il combattit les erreurs sur les rapports des deux natures en Jésus-Christ, pour tomber lui-même dans l'extrême opposé, en séparant complètement les deux natures et en n'admettant qu'une union morale et extérieure. — Dans tous ses écrits, Théodore exhale sa mauvaise humeur contre la philosophie, surtout contre la philosophie platonicienne.

2. Plus nombreux sont ses travaux d'exégèse sur la plupart des livres de l'Ecriture. Ennemi déclaré du procédé allégorique des alexandrins, il écrivit, dit-on, contre Origène, pour établir sa méthode grammatico-historique, un traité intitulé : *De allegoria et historia*, où il poussa ses principes rationalistes jusqu'à nier que les anciennes prophéties s'appliquassent à Jésus-Christ. Photius, tout en vantant ses connaissances bibliques et la fécondité de ses pensées, lui reproche d'être trop diffus, d'avoir un style embarrassé et obscur.

On en voit des preuves dans ce qu'il dit des fins der-

[1] Wœrter, *le Pélagianisme*, etc. Frib., 1866.

nières : pour lui, l'avenir n'est pas seulement le souvenir, la restauration de l'état actuel, mais encore sa plénitude et son couronnement. Il croyait que dans sa condition primitive, l'homme était naturellement sujet à la mort, condition imparfaite d'où il ne sortirait qu'après avoir atteint sa plénitude.

Entre tous ses écrits nous n'avons de complet que le *Commentaire sur les douze petits prophètes*, édité partiellement et pour la première fois d'après un manuscrit de Vienne, par Weynern, Berol., 1837 ; complet, par A. Maï (*Nov. collect.*, t. VI, et *Nov. Bibl.*, t. VII); les *Fragments sur le Nouv. Test.*, par Fritzsch, Turici, 1847; voir dans Migne des extraits des ouvrages dogmatiques, sér. gr., t. LXVI; Pitra, *Spicileg. Solesm.*, t. I; cf. Tillem., t. XII ; Ceillier, t. VIII, et Mœller dans *Real-Encycl.*, de Herzog, t. XV.

Les trois amis saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Grégoire de Nysse.

Ce qu'avaient fait saint Athanase pour la doctrine et saint Antoine pour la vie religieuse fut maintenu et développé dans l'Eglise orientale par les trois Cappadociens Basile, Grégoire de Nazianze et Grégoire de Nysse, qui ont transmis à leurs successeurs l'esprit qui avait animé leurs ancêtres. Voici en quels termes saint Grégoire de Nazianze s'exprime dans une lettre sur la liaison qui s'établit de bonne heure entre lui et saint Basile : « Nous aspirions tous deux à la science avec une égale ardeur, mais sans rivalité ni jalousie. Cependant notre principal effort, notre but suprême, c'était la vertu. Nous travaillions à prolonger notre amitié, en nous préparant une éternité bienheureuse et en détachant de plus en plus nos cœurs des choses terrestres. La parole de Dieu était notre guide; nous nous servions mutuellement de maîtres et de gardiens, et j'oserais dire, si je le pouvais sans vanité, que l'un était la règle de l'autre. »

§ 49. Saint Basile.

Voir la préface de l'édition Gaume (3 vol. in-4° en six parties), avec la *notice* de la *Biblioth.* de Fabricius, ed. Harless, t. IX.

Saint Basile naquit vers 330 d'une riche et pieuse famille de Césarée, en Cappadoce. Les dernières années de son enfance furent dirigées par son père, rhéteur à Néocésarée, dans le Pont. D'un autre côté, sa mère Emmélie et son aïeule Macrine, disciple de saint Grégoire le Thaumaturge, ne négligèrent rien pour assurer son éducation religieuse et pour le former à la piété. « Je n'oublierai jamais, disait plus tard saint Basile en parlant de son aïeule Macrine, les profondes impressions que faisaient sur mon âme encore délicate les discours et les exemples de cette vénérable femme. » Il fit ses études à Césarée en Cappadoce, à Constantinople et à Athènes. Dans cette dernière ville, il eut pour condisciples Grégoire de Nazianze et l'empereur Julien, qui y étudiait aussi dans le même temps. Il quitta Athènes vers 359 et rentra dans le Pont, où, entouré de ses pieux parents, il renonça à toutes les idées mondaines et se décida pour la vie ascétique. Il alla visiter les colonies monacales établies en Syrie, en Palestine et en Egypte (360-361). Après son retour, il se débarrassa de son patrimoine et vécut dans la solitude religieuse avec sa pieuse mère et sa sœur Macrine, non loin du village d'Amesi, dans le Pont. Grégoire de Nazianze alla se joindre à lui pour partager ses études et vivre dans son intimité. Plus tard, Grégoire de Nysse, le plus jeune des frères de saint Basile, s'associa à leurs travaux.

Promu au sacerdoce presque malgré lui par l'évêque Eusèbe, vers 364, il succéda à ce dernier (370) sur le siége archiépiscopal de Césarée. Mais il lui fallut vaincre bien des difficultés avant d'être généralement accepté dans son diocèse. A partir de ce moment, il se montra le

défenseur invincible de la foi de Nicée, surtout contre l'empereur Valens et ses deux préfets Commode et Démosthènes. Valens déclara un jour, après une discussion mémorable, « qu'il n'avait jamais entendu un évêque lui parler avec autant de fermeté. » Il y eut même un moment où l'empereur s'inclina devant lui : c'était à Césarée, le jour de l'Epiphanie (372). Basile déploya la même grandeur d'âme dans plusieurs calamités sociales. En organisant la vie cénobitique, il a exercé une influence si durable, que les basiliens, auxquels il a donné son nom, sont restés jusqu'à ce jour le premier des ordres religieux en Orient. Basile mourut le 1er janvier 379.

Ouvrages de saint Basile.

Parmi ses ouvrages, nous mentionnerons surtout :

1. *Oratio ad adolescentes, quomodo possint ex gentilium libris fructum capere,* cité communément sous le titre : *De legendis gentilium libris*. Ce traité se rapproche beaucoup de celui de Plutarque : *Comment il faut lire les poètes;* il est probable que saint Basile, déjà évêque, le composa pour les membres de sa famille qui fréquentaient les écoles païennes de Césarée. Voici en quels termes il en indique le but dans son introduction : « Ne vous étonnez point si je crois avoir découvert aussi quelque chose d'utile pour vous, qui fréquentez journellement l'école et qui conversez avec les sages de l'antiquité au moyen des livres qu'ils ont laissés. Je voudrais vous conseiller de ne point confier sans réserve à ces hommes le gouvernail de vos pensées, comme s'il s'agissait du gouvernail d'un navire, de ne les pas suivre partout où ils veulent vous conduire, mais d'accepter d'eux ce qui vous est utile, tout en sachant ce qu'il faut rejeter. Notre meilleur guide vers notre destinée véritable (le ciel), ce sont les saintes Ecritures, qui nous instruisent par des mystères. Mais puisque votre jeunesse ne vous permet pas d'en approfondir le sens,

nous voulons y préluder en nous appliquant à des ouvrages qui n'en diffèrent pas absolument, à l'exemple de ceux qui s'exercent dans l'art de la guerre, afin que cet exercice nous profite quand il nous faudra lutter sérieusement. Persuadés que nous sommes destinés au plus grand des combats, nous devons nous y préparer en conversant avec les poètes, les historiens, les orateurs, tous les hommes enfin qui peuvent contribuer à la culture de notre âme. C'est seulement quand nous serons habitués à regarder pour ainsi dire le soleil dans l'eau, que nous pourrons lever les yeux vers la lumière même. S'il y a quelque parenté entre les ouvrages païens et les ouvrages chrétiens, la connaissance des premiers doit être profitable; s'il n'y en a point, l'enseignement qui résultera de leur comparaison pourra contribuer à nous affermir dans l'étude des ouvrages chrétiens. Moïse, si réputé chez tous les hommes pour sa haute sagesse, arriva, dit-on, à la connaissance de la vérité en s'appliquant aux sciences des Egyptiens. »

Dans ses conseils sur la littérature païenne, l'évêque se place évidemment au point de vue des idées et de la morale chrétiennes; il suppose comme un point admis qu'elle est utile, nécessaire même, au développement de toutes les facultés intellectuelles et à la formation du goût. Son dessein est d'enseigner à la jeunesse les moyens d'étudier les auteurs païens sans péril pour leur âme, de les utiliser dans la science sacrée et dans la vie chrétienne. La pauvreté du fond pouvait, dans des éditions spéciales, être corrigée par des passages analogues empruntés aux œuvres des Pères, tel que le panégyrique d'Origène par saint Grégoire le Thaumaturge.

Voir Dœrgens, *S. Basile et les étud. class.*, Leip., 1852; éd. Dübne et Lefranc, Paris, 1843; ed. gr. et germ., Lotholz, Iéna, 1857; gr. e germ., Wandinger, Munich, 1858.

2. Ses deux principaux ouvrages de polémique dogmatique sont: *Libri V, quibus impii Eunomii apologeticu*

evertitur[1] et *Liber de Spiritu sancto ad Amphilochium, Iconii episcopum*[2].

Le premier écrit est dirigé contre Eunome, évêque de Cyzique, en Mysie, partisan outré de l'arianisme et dont le subordinatianisme allait jusqu'à prétendre qu'il y a une différence absolue entre celui qui engendre et celui qui est engendré, et que le Christ, quoique supérieur à la création, est tout-à-fait dissemblable au Père, ἀνόμοιος, quant à la substance, ἀνόμοιος κατ' οὐσίαν καὶ κατὰ πάντα : de là le nom d'*Anoméens* donné à ses partisans. Rationaliste prononcé, il s'inquiétait peu de la doctrine de l'Ecriture et de l'ancienne croyance de l'Eglise sur le Fils et sur ses relations avec le Père, et il combattait le mystère de la sainte Trinité par des arguments empruntés à la dialectique. Théodoret lui reprochait à juste titre de transformer la théologie en une dispute de mots[3]. Saint Basile, se plaçant au point de vue d'Eunome, s'élève contre l'expression de *non-engendré,* qu'on ne trouve point dans l'Ecriture. Il demande à son adversaire pourquoi il ne donne pas à Dieu le nom de Père, et s'il veut être plus sage que le Sauveur. Entrant dans le détail, il prouve que l'attribut de *non-engendré,* qui est, selon Eunome, l'attribut divin le plus essentiel, n'est qu'une propriété de Dieu, et, qui plus est, une propriété toute négative, qui n'exprime pas son essence. Contrairement à ce qu'enseigne ce rationaliste impie et hérétique, il soutient qu'il est impossible d'avoir de Dieu une connaissance parfaite; car la raison atteste que Dieu existe, si elle ne dit pas ce qu'il est. C'est par le même genre d'arguments qu'il rejette le sens inexact qu'Eunome attache au terme *engendré,* en établissant une opposition entre le Père et le Fils. Ce mot, dans sa véritable acception, signifie : l'union naturelle du Père et du Fils. Mais sa principale preuve contre Eunome lui

[1] Edition Gaume, t. Ier. — [2] Edition Gaume, t. III. — [3] *Hæret. fab.*, IV, III.

est fournie par ces paroles de saint Jean : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. » Par ces deux termes : le *Verbe* et *était*, l'Évangéliste a fermé la porte à cette hérésie. Quant à l'élément religieux intéressé dans cette controverse, saint Basile assure avec saint Athanase que « celui qui sépare le Fils d'avec le Père, qui l'exclut complètement de la société du Père, se ferme le chemin de la science. Si le Fils est une créature, il ne nous représente pas la nature du Père ; car on ne peut connaître la nature de celui qui engendre que par la nature de celui qui est engendré. »

Le second ouvrage, *du Saint-Esprit*, est dirigé contre cette fraction de semi-ariens qui, pendant la grande dispute de l'arianisme, arrivèrent, par une conséquence nécessaire, à nier la consubstantialité du Saint-Esprit après avoir nié celle du Fils, et reçurent le nom d'*ennemis du Saint-Esprit* (πνευματομάχοι). La consubstantialité du Saint-Esprit était une des questions dont on s'était le moins occupé jusque-là. Ici encore, cependant, saint Basile pouvait se rattacher à saint Athanase, et il trouvait en même temps l'occasion de se prononcer sans réserve en faveur de la divinité du Saint-Esprit, qu'il avait moins accentuée précédemment, dans l'espoir de ramener les ariens au dogme catholique et de prévenir des soupçons odieux, pour ne pas dire des persécutions.

Saint Basile raconte lui-même en commençant quelle a été l'occasion de son travail : « Comme je priais dernièrement avec le peuple et que je me servais pour louer Dieu de cette double formule : « avec le Père et le Saint-Esprit, » et : « par le Fils dans le Saint-Esprit, » quelques assistants m'accusèrent d'user d'expressions non-seulement nouvelles et étrangères, mais encore contradictoires. » Saint Basile démontre que ces deux formules sont également usitées dans l'Écriture (n. 6), qu'il y est dit du Père : « par lequel, » du Fils et du Saint-Esprit :

« duquel » (n. 7-12); il réfute ceux qui disent que le Fils n'est pas avec le Père, mais après le Père, qu'il ne faut pas dire du Fils : « avec lequel, » mais « par lequel » (n. 13-21). Puis il démontre la consubstantialité du Saint-Esprit, en expliquant ce qu'il faut entendre par *Saint-Esprit*. Voici les principales propositions qu'il démontre : « Le Seigneur lui-même, dans la formule du baptême, a réuni le Père, le Fils et l'Esprit ; or, ce qui est uni dans le baptême l'est sous tous les rapports ; il n'est pas uni pour une chose et séparé pour une autre. Dans cette force vivifiante qui élève notre nature de la corruption à l'immortalité, la force de l'Esprit est comprise dans celle du Père et du Fils. » Et ailleurs : « Il est impossible que ce qui diffère en nature soit égal en efficacité ; si l'efficacité du Père, du Fils et de l'Esprit ne diffère sous aucun rapport, il s'ensuit nécessairement qu'il y a unité de nature. » De là saint Basile tire cette conclusion : « Comme le nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit est prononcé de la même manière (nous confessons que) : le rapport qui existe du Fils au Père, existe aussi du Fils au Saint-Esprit, selon l'ordre traditionnel des paroles usitées dans le baptême. Mais si l'Esprit est au même niveau que le Fils, et le Fils au même niveau que le Père, il est évident aussi que l'Esprit est égal au Père » (n. 43). Il faut donc rendre à l'Esprit le même honneur qu'au Père et au Fils (n. 48), d'autant que l'Ecriture l'appelle « Dieu » et « Seigneur » (n. 52), que dans la Bible les expressions « avec l'Esprit » et « dans l'Esprit » sont identiques (n. 60), et qu'enfin la tradition tout entière se sert invariablement de cette formule : « A Dieu le Père, et au Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec le Saint-Esprit, honneur et puissance soit dans les siècles des siècles » (n. 72). Saint Basile termine en jetant un coup d'œil rapide sur les querelles et les fourberies des hérétiques, sur les attaques dirigées contre sa personne, « plus redoutables, dit-il, qu'une

guerre générale et déclarée; » il trace là un tableau effrayant de la situation de l'Eglise de son temps, « où l'on avait transplanté la borne fixée par les Pères, ébranlé la pierre fondamentale et le boulevard des dogmes » (n. 76-77).

3. Parmi ses travaux exégétiques, les *Homélies sur l'Hexaméron,* sont les plus connues; elles faisaient déjà l'admiration de ses contemporains. « Quand je lis l'*Hexaméron*, disait saint Grégoire de Nazianze, et qu'avec lui je suis transporté au trône du Créateur, je comprends alors toute l'économie de son œuvre créatrice; je comprends mieux que je n'aurais pu le faire par mes réflexions, l'auteur sublime et admirable de l'univers. » Mais ce qui est encore plus surprenant, c'est la foule des auditeurs qui se pressent dans les églises grandioses construites par l'évêque, et qui se montrent si sensibles à ses instructions : ce sont, comme il s'exprime lui-même, des hommes simples et sans culture, des artisans et des ouvriers, obligés de travailler pour gagner leur pain de chaque jour. Saint Basile savait, du reste, les préparer d'avance à un pareil enseignement; il les charmait en leur développant les miracles de la création par des images sensibles, par des peintures physiques en rapport avec ce qu'ils avaient journellement sous les yeux. « Il est des villes, s'écrie l'orateur, qui, depuis le lever du jour jusqu'au soir, repaissent leurs regards du spectacle de mille jeux divers; elles ne se lassent pas d'entendre des chants dissolus qui font germer la volupté dans les âmes... Et nous, que le Seigneur, le grand artisan des merveilles, appelle à la contemplation de ses ouvrages, nous lasserons-nous de les regarder, ou serons-nous paresseux d'entendre les paroles de l'Esprit-Saint? Ne nous presserons-nous pas plutôt autour de ce grand atelier de la puissance divine, et, reportés en esprit vers les temps antiques, ne saurons-nous pas embrasser d'un regard

-e de la création, selon les enseignements e a donné à son serviteur Moïse[1]? » — ns la sérénité de la nuit, portant des exprimable beauté des astres, vous r de toutes choses; si vous vous lui qui a semé le ciel de telles s le soir, vous avez étudié les ie, et si vous vous êtes élevé, ibles, à l'être invisible, alors vous êtes bien préparé, et vous pouvez prendre place e magnifique amphithéâtre; venez : de même que, prenant par la main ceux qui ne connaissent pas une ville, on la leur fait parcourir, ainsi je vais vous conduire, comme des étrangers, à travers les merveilles de cette grande cité de l'univers. » Elevant ensuite leurs regards du spectacle du monde visible à la contemplation des vérités éternelles, il continue : « Si les choses visibles sont si belles, que seront les invisibles? Si l'immensité des cieux dépasse la mesure de la pensée humaine, quelle intelligence pourra pénétrer dans les profondeurs de l'éternité[2]? » S'il désespère de pouvoir décrire ce soleil périssable et pourtant si beau, « comment dépeindre dans tout son éclat le Soleil de la justice divine? » En se reconnaissant incapable d'apercevoir la beauté de l'Océan tel qu'il parut aux yeux de son Créateur, sa pensée se porte aussitôt vers quelque chose d'incomparablement plus beau : « Que si l'Océan est beau et digne d'éloges devant Dieu, combien n'est pas plus beau le mouvement de cette assemblée chrétienne, où les voix des hommes, des enfants, des femmes, confondues et retentissantes comme les flots qui se brisent au rivage, s'élèvent au milieu de nos prières jusqu'à Dieu lui-même[3]? » A cette éloquence si persuasive et si populaire, Basile sait allier aussi la science de l'orateur

[1] *Homil.* IV, init.; cf. *Hom.* I. — [2] *Homil.* VI, init. — [3] *Homil.* IV, n. 7.

formé aux écoles d'Athènes. Sans doute l'Hexaméron contient plus d'une erreur de physique, commune, du reste, à toute l'antiquité; mais il contient aussi quantité de vues justes et excellentes, à côté des plus magnifiques descriptions, comme l'a fait remarquer de nos jours Alexandre de Humboldt[1].

Treize Homélies sur les Psaumes 1, 4, 14; 28 et 29; 32 et 33; 44, 48; 59, 61, 114 et 115. Garnier en a porté le jugement suivant : « Si l'on compare entre eux les discours *sur l'Hexaméron* et *sur les Psaumes,* je ne nierai point que les premiers étaient chez les anciens beaucoup plus célèbres que les derniers; mais j'accorderai difficilement qu'ils soient plus utiles. Pour l'éloquence et la variété du récit, je souffrirai qu'on préfère l'Hexaméron; mais si on regarde au fruit et au résultat, il n'en serait plus de même. »

Commentarius in Isaiam prophetam. On a prétendu quelquefois que ce commentaire sur les seize premiers chapitres d'Isaïe n'était pas de saint Basile, mais les critiques les plus autorisés s'accordent à le lui attribuer.

4. Nous connaissons son activité par les discours qu'il a prononcés en différentes fêtes et sur les sujets les plus variés, sous les titres de *discours, homélies, sermons,* ainsi que par la liturgie qui porte son nom ou celui de sa métropole. Les premiers appartiennent aux plus beaux monuments de l'antiquité grecque chrétienne : « Celui qui veut devenir un parfait orateur, disait Photius, n'a besoin ni de Platon ni de Démosthènes, s'il prend Basile pour modèle. Autant sa langue est abondante et belle, autant il déploie de force et de variété dans ses arguments » (*Cod.* 141). Saint Basile est le premier qui ait transporté l'éloquence mondaine de son temps sur le terrain du christianisme. Quant à la liturgie de saint Basile, elle était fort estimée et trouva une grande vogue en Orient.

[1] *Cosmos,* t. II, p. 29.

›scétiques et morales jointes aux deux
(la grande et l'abrégé) forment une
› ses œuvres[1]. Par ces deux règles,
omplètement la vie cénobitique,
.s l'Eglise grecque, et il a fourni
. odèle des institutions monastiques.
.age le plus éloquent de l'activité univer-
..nt Basile nous est fourni par les trois cent
.-six *Lettres* que nous avons de lui; trois sont
.pelées *Canoniques,* parce qu'elles déterminent la manière et le temps de la pénitence publique. Cette correspondance est d'un style si remarquable, qu'un rhéteur païen, Libanius, n'hésitait pas à donner à son ancien élève la préférence sur lui pour l'élégance et le bon goût qui distinguent son style épistolaire.

On lui attribue encore d'autres ouvrages; mais ils ne sont pas authentiques[2].

Doctrines dogmatiques et morales de saint Basile.

Outre les doctrines déjà relevées dans l'analyse de ses écrits, nous insisterons principalement sur les points suivants :

1. La nécessité de la tradition ecclésiastique, à côté des saintes Ecritures, pour s'approprier et pour maintenir le vrai christianisme. « Je tiens pour conforme à l'esprit des apôtres d'adhérer aux traditions qui ne sont pas contenues dans l'Ecriture, et saint Paul[3] lui-même nous y exhorte[4]. Parmi les dogmes et les doctrines conservés dans l'Eglise, les uns nous sont venus par l'enseignement écrit, les autres par la tradition apostolique. Les uns et les autres sont également efficaces pour la piété, et quiconque connaît un peu par expérience l'économie de l'Eglise ne contredira point cette vérité. » (Suit l'énumération de quelques exemples[5].)

[1] Edit. Gaume, t. II. — [2] *Appendice*, éd. Gaume, t. II et III. — [3] *II Thess.*, II, 14. — [4] *De Spiritu sancto,* n. 71. — [5] *Ibid.*, n. 66.

2. A propos de la Trinité, dont il a traité longuement, saint Basile fait la remarque suivante : « Ne prenez mes paroles que comme un exemple et une ombre de la vérité, et non comme la vérité des choses. » Il soutenait, en effet, contre Eunome, qu'on ne pouvait pas arriver à la parfaite connaissance de Dieu. « La nature humaine ne peut pas en cette vie atteindre les mystères divins; chacun, il est vrai, y fait des progrès incessants; mais il restera au-dessous de l'excellence de son objet jusqu'à ce que l'Etre parfait vienne faire cesser cette connaissance partielle. — Que personne ne croie donc avoir atteint le plus haut sommet de la science : plus on fait de progrès dans la connaissance, plus on sent sa faiblesse. De là vient qu'Abraham et Moïse s'humilièrent profondément lorsqu'il leur fut donné de voir Dieu, l'un en reconnaissant qu'il n'était que cendre et poussière, l'autre en avouant qu'il avait la voix faible et la langue pesante. »

3. Sur les merveilleux effets du baptême et sur ceux qui le différaient : « O prodige ! vous êtes renouvelé sans être refondu, vous êtes transformé sans être brisé, vous êtes guéri sans éprouver de douleur, et vous n'appréciez pas cette grâce ! Si vous étiez asservi à un homme et qu'on vous offrît la liberté, quelle ne serait pas votre hâte et votre empressement ! Et maintenant qu'esclave non plus de l'homme, mais du péché, le hérault vous appelle à la liberté pour vous affranchir de l'esclavage, pour faire de vous un frère des anges, et vous instituer par la grâce enfant de Dieu et héritier des richesses de Jésus-Christ, vous dites que le temps n'est pas encore venu pour vous de recevoir ce présent ! O honteuses et interminables affaires ! »

4. Dans le sacrement de l'Eucharistie, saint Basile reconnaît le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ. « Qu'on s'approche dignement de ce festin sacré si l'on croit fermement ces paroles de Notre-Seigneur : *Ceci est*

...vré pour vous. Si l'âme a foi en ...e la majesté et la gloire du Fils ...é humble et obéissant jusqu'à ...e nous, elle se sentira éprise ... pour son Fils. Tels doivent être ...s et les dispositions de celui qui veut ...ain et au calice[1]. »

...rement de pénitence est traité par saint Basile ...utes ses parties essentielles : contrition, confession ...atisfaction. « Le juge aura pitié de vous et vous fera ...articipant de toutes ses miséricordes, mais à une condition seulement : c'est qu'après avoir péché, vous soyez humble et contrit, que vous pleuriez vos œuvres mauvaises, que vous confessiez sans honte vos crimes secrets et suppliiez vos frères[2]. Et comme la manière de se convertir doit correspondre à la manière dont on a failli, il est nécessaire de confesser ses péchés à ceux qui ont reçu la dispensation des mystères de Dieu ; il faut faire aussi de dignes fruits de pénitence[3], c'est-à-dire des œuvres de justice opposées aux péchés qu'on a commis[4]. »

6. Le culte des saints est attesté et recommandé dans la lettre CXCVII^e (n. 2), adressée à saint Ambroise, évêque de Milan : « Votre zèle pour le bienheureux évêque Denis témoigne de votre grand amour pour le Seigneur, de votre vénération pour vos prédécesseurs et de votre zèle pour la foi ; car les sentiments affectueux que l'on montre pour de fidèles collaborateurs se rapportent au maître qu'ils ont servi ; honorer ceux qui ont combattu pour la foi, c'est montrer évidemment qu'on est animé du même zèle pour la foi[5]. » « Tout ainsi que les abeilles sortent de leurs ruches quand elles voient le beau temps, et parcourant les fleurs de quelques belles campagnes, s'en reviennent chargées de cette douce liqueur que le ciel y verse tous les matins avec la rosée ; de même, aux

[1] *Regul. brev.*, 172. — [2] *Homil. in ps.* XXXII, n. 3. — [3] *Regul. brev.*, 288. — [4] *Regul.* 287. — [5] Cf. *Epist.* CCLII et CCLVII.

jours illustrés par la solennité des martyrs, nous accourons en foule à leurs mémoires pour y recueillir comme un don céleste l'exemple de leurs vertus[1]. »

7. Sur la morale chrétienne et l'ascétisme, les travaux de saint Basile ne sont pas moins considérables; ils ont eu une grande influence. S'il parle souvent de l'importance de la science et de la nécessité d'exposer la foi d'une manière intelligible, il insiste avec plus de force encore sur le côté moral et religieux. « Quand je lis dans saint Paul que « la charité ne meurt point, » je m'étonne que les hommes s'appliquent avec tant de soins aux objets passagers, qu'ils les aiment avec tant de passion, tandis qu'ils n'ont aucun souci de ce qui est durable, la charité, et contrarient même ceux qui s'y adonnent. » — « Laissez donc là les recherches curieuses, les vains combats de paroles, et contentez-vous de la parole des saints et du Seigneur lui-même; songez à vous rendre dignes de votre vocation céleste, et menez une vie conforme à l'Evangile, dans l'espérance de la vie éternelle. » De même qu'en pratique il sacrifie tout à l'amour du prochain et déploie dans le soulagement des maux physiques une activité infatigable, de même dans ses discours, il apparaît comme le plus intrépide champion de la charité envers le prochain dans une époque difficile et malheureuse, où l'aumône semble plus nécessaire encore et la prodigalité plus coupable. « Dilatez et élevez vos âmes, criait-il aux riches, et non pas vos murs. Que votre maison soit plus ou moins spacieuse, elle vous rendra le même service. — Les pauvres assiégent vos portes, et par des plaintes touchantes implorent votre compassion; et vous répondez avec dureté que vous ne sauriez satisfaire à tant d'exigences. Mais je vois rien qu'à votre main la preuve de votre mensonge. Ce diamant qui orne votre doigt témoigne, quoique muet, contre vous. Combien de malheureux consolerait le prix

[1] *Homil.* VIII, n. 1. (*Addit. du trad.*)

de ce diamant! » En même temps qu'il humilie les riches et met à nu leur orgueil, il relève le pauvre à ses propres yeux en lui rappelant qu'il est créé à l'image de Dieu et qu'il a été racheté par le Dieu-homme. « Souvenez-vous des biens que vous avez déjà reçus, et de ceux qui vous sont encore assurés par les promesses divines. Réjouissez-vous de ce que vous possédez, sans vous affliger de ce que vous n'avez point. »

Le plus beau triomphe de saint Basile est d'avoir éveillé le sentiment chrétien en faveur des esclaves, et flétri le trafic des hommes autorisé par les lois. Le tableau vivant et historique du désespoir d'un père obligé pour vivre de vendre un de ses enfants, est d'un effet indescriptible[1].

L'ascétisme est encore un des objets qui ont le plus occupé le saint docteur, l'ascétisme, qu'il appelle un effort « pour devenir semblable à Dieu, pour mortifier la sensualité de la chair, vivre surtout par l'âme et non par le corps, car autant le ciel est éloigné de la terre, les choses terrestres des choses célestes, autant il y a de différence entre l'âme et le corps. » Saint Basile, qui en avait fait lui-même l'heureuse expérience, place le point culminant de l'ascétisme dans la vie monacale, « cette vie anticipée des anges. » Aussi les descriptions qu'il en trace sont aussi vraies qu'attrayantes.

On le voit, saint Basile occupe une place éminente soit qu'on le considère comme théologien, comme prédicateur ou comme fondateur d'ordre. Pour compléter sa physionomie, nous devons signaler encore sa belle et noble carrière épiscopale, où il nous a laissé un modèle qui ne sera pas atteint de longtemps. Il défendit victorieusement la confession de Nicée contre les arguties des ariens et le despotisme de Valens; il prévint la décadence de la discipline ecclésiastique au milieu des querelles de l'arianisme, soutint ses droits de métropolitain

[1] *Homil. in Luc.*, XII, 18, n. 4, édition Gaume, t. II, p. 60.

contre Anthime, évêque de Tyane, qui, après la
velle distribution de la Cappadoce, prétendait
mêmes droits archiépiscopaux que lui. La plupart
mesures qu'il adopta en matière de discipline ecclé
tique et de liturgie ont été conservées dans l'E
orientale. Sans parler de ses controverses ecclésiasti
des attaques incessantes dont il était personnelle
l'objet, quelle ardeur infatigable n'a-t-il pas mise au
vice de la paix religieuse, sur son propre terri
comme dans les régions les plus reculées !

Pour étouffer le schisme de Mélèce à Antioch
s'empressa d'appeler à son secours saint Athanase
pontife de Rome; mais il n'obtint de Rome qu'un
concours, et ses efforts n'eurent pas plus de succès
ceux qu'il tenta pour resserrer les liens qui unis
l'Orient et l'Occident, pour renouveler les lois de
cienne charité, ramener à la première vigueur la
des ancêtres, ce céleste et salutaire présent du Ch
qui s'est altéré dans le cours des âges. — Quoi de
désirable, en effet, que de voir des hommes, sépar
une si grande distance, ramenés par le lien de l'a
à l'unité des membres dans le corps de Jésus-Chri
Partout où saint Basile paraît et agit, dit Bœhringe
impose le respect, parmi la jeunesse d'Athènes com
parmi les prêtres de Césarée, dans le monastère com
sur le siége épiscopal.

Oper., ed. græc., Basil., 1532; Venet., 1551 (singulièrement
mentée); græc. et lat., ed. Fronton le Duc et Morel, S. J.,
et augmentée, 1638, 3 vol. ed. Combefis, Paris, 1679, 2 vol.
La meilleure édition est celle des Bénédictins, reproduite
MM. Gaume, 3 vol., divisés en six parties. Sur l'authenticité et
terpolation de plusieurs traités, voir Sinner, Paris, 1839, 3 vol
6 fasc.; sur les passages incriminés par la censure ecclésiasti
Alb. Jahn, *Animadvers. in S. Basil. Op., supplem. ed. Garnier*
Bern., 1842; Migne, ser. gr., t. XXIX-XXXII. Biographies : Greg.
Orat. in laud. Bas. Max.; G. Hermant, *Vie de S. Bas. et Grég.*
Naz., Par., 1574, 2 vol. in-4°. Cf. Tillem., t. IX; Dupin, t. II; Ceil
t. VI; ed. 2ª, t. IV; Klose, *Basile le Grand, d'après sa vie et sa*

rius, Strals., 1835; Bœhringer, *Histoire de l'Eglise en biographies*, I, part. III, p. 152-274.

§ 50. Saint Grégoire de Nazianze (mort vers 390).

Cf. *Præfat. gener. in Opera Greg. Naz.; Vita Gregor. ex ejus scriptis.* grec, a Greg. presbyt.; *Testimonia veterum* et *Præfat. aliorum* in l'éd. Bened.; Migne, t. XXXV, sér. gr.

Grégoire naquit vers l'an 329, à Arianze, village de la ppadoce (le 9 mai 300, d'après les Bollandistes).

Son père, qui avait appartenu jadis à la secte syncré- e des *Hypsistariens*, était entré dans le sacerdoce rès sa conversion et avait été promu au siége épisco- de Nazianze. Après avoir reçu une éducation reli- use très-soignée, due principalement à sa mère, sainte nne, le jeune Grégoire fréquenta d'abord les écoles de sarée, capitale de la Cappadoce, où il fit la connais- nce de saint Basile; puis il alla compléter son instruc- n à Alexandrie et à Athènes. Ce fut dans cette dernière le, où saint Basile habitait depuis longtemps, que les ux jeunes hommes conclurent cette amitié qui devait ur toujours enchaîner leurs destinées.

Après de vastes et solides études sur la grammaire, rhétorique, les mathématiques, la philosophie et la ésie, sans même oublier la médecine, Grégoire, par- nu à l'adolescence, quitta Athènes, reçut le baptême ns sa patrie, et y fit la promesse de consacrer sa ience uniquement au service de Dieu, et de « prendre ur épouse l'ascétisme. » Sur les instances réitérées de int Basile, il s'unit à lui pour mener en commun la e érémitique dans une campagne située près du Pont, ils « se vautrèrent dans les privations, » cultivèrent science et passèrent ainsi les plus beaux jours de leur istence. Ce fut là que leurs efforts réunis produi- rent les *Philocalies*, œuvre méritoire tirée des livres d'Origène. Quoique résolu, comme Basile, à demeurer étranger aux controverses religieuses de son temps, il

n'en fut pas moins, par la force des circonstances, de même que son ami Basile, un des plus remarquables défenseurs de la foi de Nicée touchant la divinité de Jésus-Christ. « Il a mérité parmi les Grecs le surnom de théologien, dit Bossuet, à cause des hautes conceptions qu'il a de la nature divine[1]. » Il partage ce titre avec saint Jean l'Evangéliste. Son père, vieillard qui occupait le siége épiscopal de Nazianze, ayant souscrit par faiblesse de caractère un symbole de Nicée rédigé par les ariens sous une forme équivoque, son fils alla le trouver et arrêta l'opposition qui le menaçait en le décidant à faire publiquement une profession de foi orthodoxe. Calmes désormais, les fidèles et le pasteur n'en désirèrent que plus vivement d'avoir Grégoire pour évêque. Grégoire refusa. Une fête survint; pendant l'office public, le vieillard s'approche inopinément de son fils et lui confère l'onction du sacerdoce (361). Grégoire, se jugeant indigne d'une si haute distinction, s'échappe par la fuite et retourne auprès de son ami Basile, dans cette solitude de Pont qui lui était devenue si chère. Mais les insistances chaque jour plus pressantes des fidèles et de ses parents le déterminèrent, en 362, à aller secourir son père. Ce fut alors qu'il prononça ce célèbre discours *sur la fuite* (περὶ φυγῆς), où il justifie à la fois son départ et son retour, et traite de la sublimité, de l'excellence et des devoirs du sacerdoce, sans oublier l'immense responsabilité qu'il impose[2].

Sur ces entrefaites, en 364, Basile était entré lui-même dans le sacerdoce et était devenu, vers 370, métropolitain de Césarée. Une querelle de juridiction ayant éclaté entre Grégoire et l'évêque Anthime, de Tyane, Basile contraignit Grégoire à se faire sacrer évêque de Sasime, diocèse limitrophe nouvellement créé. Mais lorsqu'il connut l'état déplorable de ce nouveau

[1] Bossuet. (*Citation du trad.*)
[2] Edit. grecq. à part, par Alzog, avec des notes. Frib., 1858.

diocèse, le site peu avantageux de ce siége épiscopal, il refusa de l'administrer; pendant longtemps, chaque fois qu'il parlait de ce diocèse, il s'exhalait en plaintes amères contre saint Basile. Cependant, il trouvait aussi pour l'excuser de généreuses paroles : « Mon ami, disait-il, était tellement habitué à ne considérer en toutes choses que le côté spirituel et divin que, partout où il croyait découvrir les intérêts de Dieu, il les préférait aux devoirs de l'amitié, qui, du reste, lui étaient si sacrés. »

Rappelé une seconde fois de la solitude par les tendres supplications de son père, il retourna à Nazianze en 372, et y resta désormais en qualité de coadjuteur, jusqu'à la mort du vieillard, déployant la plus salutaire activité soit par son zèle à défendre la foi, soit par le dévouement dont il fit preuve pendant une sécheresse effroyable. En 369, la mort lui ravit son jeune frère Césaire, excellent jeune homme, qui avait été autrefois médecin de la cour de Constantinople. Un peu plus tard, ce fut le tour de sa sœur Gorgonie, si tendrement aimée et que la mort surprit dans de touchants entretiens sur la vie future. En 374, son père les suivit dans la tombe. Sa pieuse mère, sainte Nonne, parvenue à une haute vieillesse, ne tarda pas à les y rejoindre. Dans le sentiment de ce vide immense joint à la faiblesse de sa santé, Grégoire se persuada qu'il était incapable de remplir les fonctions d'évêque de Nazianze. Il se retira donc dans la solitude de Séleucie, où la nouvelle de la mort de saint Basile alla le surprendre et assombrir ses jours : « Vous me demandez, écrivait-il, comment je me porte? — Très-mal. Je n'ai plus Basile, je n'ai plus Césaire, mon frère selon la chair et selon l'esprit, et je puis dire avec David : Mon père et ma mère m'ont délaissé. Mon corps est maladif, les années s'accumulent sur ma tête, les inquiétudes se multiplient; — l'Eglise n'a point de pasteurs capables. »

Telles étaient ses dispositions d'esprit lorsque, sous le

Trinité des personnes. Les discours xxvii-xxxi, dirigés contre les eunomiens et les macédoniens, et appelés *théologiques*, sont les plus célèbres. Grégoire « y défend avec une force invincible, dans sa manière précise et serrée, la théologie des chrétiens sur le mystère de la Trinité[1]. »

Sous forme apologétique, nous avons les *deux Discours contre l'empereur Julien*, cités ordinairement sous le titre de *Invectivæ contra Julianum imperatorem*. Cet homme abominable, qu'il avait connu à Athènes, lui inspirait une si vive répulsion qu'il avait prononcé ce mot prophétique : « Quelle calamité se prépare le peuple romain! »

Maintenant que Julien, devenu maître absolu, manifeste ouvertement sa haine et son mépris pour le christianisme, et les applique avec une sacrilége arrogance afin de renverser le christianisme, Grégoire, plein de zèle pour la maison de Dieu, s'élève contre lui avec un accent amer et indigné. Comme savant et comme théologien, il combattit surtout ce fameux édit en vertu duquel Julien interdisait aux chrétiens le culte des lettres grecques. « Quiconque a le sentiment des joies de l'étude et de la science, dit-il, partagera certainement mon indignation. Sans réfléchir, je sacrifie volontiers tous les autres avantages : richesses, naissance, gloire; la science est à mes yeux d'une valeur plus haute et plus réelle. A quoi songeait donc cet homme, dont l'insensibilité n'avait d'égal que sa haine irréconciliable contre le christianisme? Quel était donc son dessein quand il voulait nous fermer les canaux de la science[2]? »

Une autre apologie toute personnelle est celle de *la fuite*, dont nous avons parlé plus haut[3]. Le rapport de ce traité sur le sacerdoce avec les ouvrages analogues de saint Chrysostome et de saint Grégoire le Grand est parfaitement marqué dans l'avertissement dont il est

[1] Bossuet. (*Cit. du trad.*) — [2] *Orat.* iv *contr. Jul.; prior invectiva*, c. xcvi-cv. — [3] *Orat.* ii, ed. Bened.

précédé dans l'édition bénédictine : « Saint Chrysostome, dans les six livres *Sur le sacerdoce*, et saint Grégoire le Grand, dans les quatre livres *de la Sollicitude pastorale*, ont tellement puisé dans cet excellent ouvrage, ils ont si bien exprimé celui qu'ils semblent avoir pris pour modèle, qu'ils ne paraissent guère avoir fait autre chose que développer et amplifier ce qui avait été dit par le Théologien avec plus de netteté, de concision et de vigueur. » Pour saint Grégoire de Nazianze, le sacerdoce est « l'art des arts et la science des sciences, » ch. XVI; il exige les plus hautes qualités, il implique les plus graves dangers et assume la plus lourde responsabilité. « Il faut être pur avant de purifier les autres; il faut être rempli de la sagesse avant de l'enseigner aux autres; il faut être une lumière pour pouvoir éclairer autrui; il faut s'être approché de Dieu si l'on veut conduire les autres à lui; il faut s'être sanctifié soi-même, quand on veut sanctifier les autres, les conduire, les conseiller. »

Une autre partie de ces discours renferme les *Sermons pour les fêtes du Seigneur*, pour les *fêtes des saints et des martyrs*, ou les discours d'occasion, d'installation, d'adieu, de condoléance; sur l'amour du prochain, le soulagement des pauvres, etc. Il faut signaler aussi, à raison de leur caractère exceptionnel, les discours funèbres qu'il a prononcés sur son frère Césaire, sur sa sœur Gorgonie, sur son père, en présence de saint Basile, et sur saint Basile lui-même; il inaugurait ainsi dans la littérature chrétienne une nouvelle forme d'éloquence qu'il a marquée d'une empreinte originale.

Les discours de saint Grégoire de Nazianze occupent la plus grande place dans ses écrits, car il est surtout célèbre comme orateur chrétien. Il avait montré, dès sa jeunesse, une prédilection marquée pour la rhétorique,

[1] Dans Migne, sér. grecq., t. XXXV, p. 405.
[2] Cf. Charpentier, *Étud. sur les SS. Pères*, p. 324. Greg. de Naz., *Sermons des fêtes* (en allem.), Soest, 1865.

où il avait trouvé la plus douce jouissance. « Mon seul désir, avait-il dit un jour, mon unique amour, était l'éloquence; je la rencontrai en Orient, en Occident et dans Athènes, cet ornement de la Grèce. Je m'y appliquai longtemps et avec ardeur; cependant je finis par la déposer aux pieds du Christ, et je la subordonnai à la grande parole de Dieu, bien supérieure à toutes les doctrines inconstantes et passagères des hommes. » Cependant, il lui arrive assez souvent, même dans ses plus beaux discours, de viser à la recherche, à l'effet et autres artifices propres aux rhéteurs de son temps. Aussi, malgré son titre honorable de *théologien*, est-il inférieur à saint Anathase et à saint Grégoire de Nysse pour l'originalité des vues et le développement des idées scientifiques.

2. Ses poésies, tour à tour biographiques, historiques, dogmatiques et morales, et dont les sujets se prêtaient peu aux formes de la poésie, ne sont le plus souvent qu'une versification délayée et fort prosaïque; on n'y surprend aucun de ces élans poétiques qu'on remarque dans ses discours. On y constate la diminution des forces qu'amène la vieillesse. Les meilleurs et les plus attrayants de ces morceaux sont les plus courts, les gnomes, les vers didactiques, et surtout, quoique assez long, le *De vita sua*, sous une forme légèrement satirique.

3. Deux cent quarante-deux *Lettres*, très-importantes pour l'histoire contemporaine, rédigées avec précision, clarté et agrément. La lettre à Evagre (243[e]) est apocryphe. Les objections qu'on a faites contre l'authenticité du *Testament* (*Exemplum testamenti*), ne sont pas suffisamment justifiées.

Doctrines et particularités de saint Grégoire de Nazianze.

1. Comme saint Basile, saint Grégoire de Nazianze faisait grand cas des auteurs païens. Voici en quels termes il s'en exprimait dans son panégyrique de saint

Basile : « Il est un point sur lequel je crois que tous les hommes qui pensent sagement sont unanimes : c'est que la culture scientifique est le plus excellent de tous les biens terrestres, je ne parle point de cette culture plus noble, de celle qui nous appartient en propre (à nous chrétiens), mais aussi de cette culture extérieure » et païenne, « que le vulgaire des chrétiens, jouet d'une opinion erronée, méprise comme une séduction, un danger et une apostasie. »

2. Le dogme de la Trinité est de toutes les doctrines théologiques celle que saint Grégoire a traitée le plus souvent et avec plus de détails. « La plus haute connaissance, dit-il, est la connaissance du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » C'est pourquoi « nous devons commencer tous nos discours par la vertu de la sainte Trinité. » Dans le passage suivant, il explique admirablement l'unité de la nature divine et la distinction des personnes : « Que cette profession de foi soit le guide inséparable de votre vie : une seule divinité et puissance qu'on trouve unie en trois et qui comprend trois choses, non d'essence et de nature différentes, non augmentées par quelque addition ni amoindries par quelque soustraction, égales sous tous les rapports, les mêmes dans tous les sens, comme dans le ciel la grandeur et la beauté; — l'union infinie de trois infinis; Dieu, si on les considère chacun en soi, en tant que Père, Fils et Saint-Esprit, de sorte que chacun conserve son caractère personnel; — Dieu tous trois quand on les considère ensemble, l'un à cause de l'égalité d'essence (consubstantialité), l'autre à cause de l'unité de la nature et du principe (monarchie). A peine ai-je conçu l'un en esprit que les trois m'enveloppent déjà de leur clarté; à peine commencé-je à distinguer les trois, que je suis aussitôt ramené au tout. Si je considère l'un des trois, je le tiens pour le tout; mon œil est rempli, et cependant le reste m'a échappé. Je ne puis embrasser la grandeur de

le monde sensible, ordre parmi les anges, ordre d[ans] les astres et dans leur mouvement. — Le désordre, [au] contraire, c'est la ruine du monde physique comme [du] monde social. — Le même ordre est également néc[es]saire à l'Eglise. Il consiste en ce que les uns sont éta[blis] pour être brebis, les autres pour être pasteurs ; ceu[x-ci] pour commander, ceux-là pour obéir, — en vue [de] l'harmonie et de la prospérité de tout. » Dans l'or[ga]nisme corporel, les membres ne sont pas séparés [les] uns des autres, mais ils forment tous un même co[rps] pour le maintien de la paix et de l'harmonie : « il en [est] de même dans le corps général de Jésus-Christ[1]. »

Saint Grégoire désigne le sacrement de l'ordre d[ans] les termes les plus explicites : « L'onction et l'Esprit [sont] de nouveau descendu sur moi[2], » dit-il, en parlant de [sa] consécration comme évêque de Sasime ; et il décrit [au] long le rite de la consécration épiscopale[3]. Il ensei[gne] aussi positivement que Pierre, cette colonne de l'Egli[se,] a transmis sa primauté à l'Eglise de Rome, dont l'évê[que] « préside à tout l'univers chrétien et forme le lien [de] l'unité catholique[4]. »

4. La vie cénobitique, dont il fait la description [et] l'éloge, il l'appelle « la philosophie par excellence[5], » d[e] même que saint Grégoire de Nysse la qualifie de « philo[-]sophie d'en haut, » et saint Nil, de « philosophie divine. »

Opera omnia græc., ed. Basil., 1550 ; *lat.*, Basil., 1550 et 1571 ; de beaucoup préférable : *græc. et lat.*, ed. Billius (et Morellus), Paris, 1609, in-fol., 2 vol., et Paris, 1630 ; la meilleure, du bénéd. Clémencet, Par., 1778, 1 vol. in-fol. (arrêtée par la révolution) ; t. II, par Caillou, Paris, 1840 ; Migne, sér. grecq., t. XXXV-XXXVIII. Cf. Tillemont, t. IX ; Ceillier, t. VIII, edit. 2, t. V. Hergenrœther, *le Dogme de la Trinité divine selon Grég. de Naz.*, Ratisb., 1850 ; Ullmann, *Grég. de Naz. le Théol.*, Darmst., 1825 ; Bœhringer, 1 vol., 2e part., p. 357.

[1] *Orat.* II, n. 3. — [2] *Orat.* IX, n. 1-3. — [3] *Orat.* X, n. 4. — [4] *Carm. advers. episc.*, Migne, t. XXXV, p. 120. — [5] *Orat.* II *de fuga*, c. et VII.

§ 51. Saint Grégoire de Nysse (mort vers 395).

Notitia ex Fabric. Bibl. græc., ed. Harless, t. IX ; *Prolegomena* ed. Morellianæ, dans Migne, ser. gr., t. XLIV.

Grégoire de Nysse, frère puîné de saint Basile, naquit plusieurs années après 330, et probablement le jour anniversaire de Basile. Il ne paraît pas qu'il ait fréquenté les célèbres écoles de ce temps; il étudia sous la direction de Basile et prit des leçons privées. Souvent, dans la suite, nous l'entendrons[1] donner à celui-ci le nom de Père et de Maître, avec lequel il rivalisa, ainsi que son frère Pierre, dans la vie cénobitique[2]. Lui aussi s'était consacré au service de l'Eglise; il était déjà parvenu au degré de lecteur, lorsqu'il échangea cet état contre celui de rhéteur et se maria avec Théosébie, qui mourut prématurément. Cependant les représentations de Basile et les vifs reproches de Grégoire de Nazianze, ses deux amis, le ramenèrent à l'état ecclésiastique : « On prétend, lui disaient-ils, que le démon de l'ambition vous entraîne dans une fausse route sans que vous vous en aperceviez, et que vous préférez le nom de rhéteur à celui de chrétien[3]. » Il s'appliqua désormais à l'éloquence chrétienne et à l'étude du dogme. En 371, il fut consacré évêque de Nysse, située dans la province de son frère Basile. Attaqué, sous l'empereur Valens, par le gouverneur Démosthènes, sous prétexte qu'il administrait mal les biens de l'Eglise, il fut en même temps déposé et banni (375) par les évêques ariens, qui prétendaient que son élection avait été invalide. Après que l'empereur eut succombé dans une bataille contre les Goths, Jovien lui permit de retourner auprès de son troupeau (378). En 379, de terribles épreuves fondirent sur lui :

[1] In *Hexaem.*, et *Ep.* x. — [2] Socrate, *Hist. eccl.*, IV, xxvi. — [3] *Ep.* xxxvii.

la mort lui ravit son frère Basile et sa sœur Macrine, qu'il aimait tendrement et qui jouissaient d'une grande influence.

Le rôle considérable qu'il remplit au deuxième concile œcuménique de Constantinople (381) lui a souvent fait donner le titre de *Père des Pères*. Ce fut lui qui prononça l'oraison funèbre de Mélèce, évêque d'Antioche, mort pendant le concile. Après la clôture de l'assemblée, l'empereur le qualifia, dans une lettre-circulaire, de « colonne de l'orthodoxie catholique. » Mais ce qui lui fit le plus d'honneur, ce fut d'être délégué par le concile en Arabie et à Jérusalem, pour remédier à divers désordres, dont la plupart étaient probablement occasionnés par les menées des apollinaristes. Autant il avait aspiré vers les « sanctuaires de la miséricorde, » Bethléem, le mont des Olives, le Golgotha, le tombeau du Sauveur, qu'il visita avec une pieuse émotion, autant il éprouva de résistance de la part des fidèles, divisés entre eux et soulevés contre leur vénérable évêque, Cyrille de Jérusalem. Il se plaignait amèrement de l'inanité de ses efforts : « Tandis que l'univers entier s'est uni dans la vraie profession de la Trinité, il est à Jérusalem des hommes qui montrent contre leurs frères une haine qu'ils ne devraient avoir que contre le démon, contre le péché et contre les ennemis déclarés du Sauveur. »

Les dernières nouvelles que nous ayons de lui nous apprennent qu'il parut encore trois fois à Constantinople : en 383, où il prononça probablement son discours sur la divinité du Fils et du Saint-Esprit ; en 385, où il fit les oraisons funèbres de la princesse Pulchérie et de l'impératrice Flacille ; en 394, où il assista à un concile en vue d'apaiser les querelles de quelques évêques arabes, puis à la consécration d'une église. Outre ses nombreuses controverses avec les hérétiques, il eut beaucoup à souffrir du successeur de son frère Basile, Helladius, archevêque de Césarée, qui leur portait à tous

deux une haine que les plus généreux procédés furent impuissants à étouffer.

Ouvrages de saint Grégoire de Nysse.

1. Sur l'exégèse, *Explication apologétique sur l'héxaméron,* composée à la demande de son frère Pierre. « Pourquoi exiger encore, lui dit-il, une nouvelle explication après le *divin* traité de notre Père et Maître sur le même objet, et puisque tous ceux qui l'ont lu l'admirent autant que les écritures mêmes de Moïse ? » Il veut pourtant essayer, soit pour défendre ce traité et dissiper les malentendus qu'il avait provoqués, soit pour le compléter. De là le titre d'apologie.

Ce travail se poursuit dans le *De opificio hominis* (trente chapitres), composé également à la prière de son frère Pierre, à qui il est dédié. Saint Grégoire y combat la doctrine d'Origène sur la préexistence des âmes.

De vita Mosis seu de perfectione virtutis. L'auteur écrivit cet opuscule à la demande du jeune Césaire, pour lui servir d'introduction à la perfection chrétienne. C'est un traité à la fois théorique et pratique, où la doctrine est appuyée d'exemples empruntés à la vie de Moïse, cet homme privilégié de Dieu.

Libri duo in Psalmorum interpretationem, où l'on explique le but, l'ordre et le partage des Psaumes. Le but est de conduire à la vertu dans tous les états et dans tous les événements de la vie, d'élever l'esprit des choses de la terre aux choses du ciel, et de pousser l'homme au plus haut degré de perfection. Grégoire trouve dans les cinq divisions qu'il adopte pour les Psaumes tous les degrés qu'on doit parcourir pour arriver à être parfait. Quant à l'ordre, Grégoire montre qu'il n'est nullement historique. Les psaumes I-LVIII sont les seuls qu'il ait commentés avec quelque détail. Il termine par un discours sur le psaume VI, en forme d'appendice.

Accurata expositio in Ecclesiasten Salomonis (*hom.* VIII).

Le commentaire finit au chapitre III, verset 13. Ces explications, pleines de simplicité et de naturel, sont par cela même très-utiles et très-attrayantes.

Homiliæ XV *in Cantica canticorum.* Ici, au contraire, saint Grégoire a poussé jusqu'à l'excès l'interprétation allégorique, entraîné sans doute par la nature du sujet.

Parmi ses commentaires sur l'Ancien Testament, on doit encore classer l'*Epistola de Pythonissa, ad Theodosium episcopum*, Περὶ τῆς ἐγγαστριμύθου, explication du chapitre XXVIII, vers. 8 et suiv. du premier livre des Rois, où il est dit que ce n'est pas l'âme de Samuel, mais un démon déguisé en prophétesse, qui apparut à Saül.

Commentaires sur le Nouveau Testament : *Homiliæ* V *de oratione dominica.* Après des explications générales sur la nécessité et la vraie méthode de la prière, son excellence et ses avantages, l'auteur éclaircit avec beaucoup de soin et un grand charme chacune des demandes du *Pater*[1]. Le même éloge convient à ses *Huit homélies sur les béatitudes*, dans le sermon de la montagne.

Le commentaire sur ce texte de saint Paul : *Quando sibi subjecerit omnia, tunc ipse quoque Filius subjicietur ei qui sibi subjecit omnia,* où les erreurs d'Origène se montrent à découvert, est justement tenu pour apocryphe[2].

2. *Ouvrages dogmatiques.* Le plus étendu est un traité polémique contre Eunome : *Libri XII contra Eunomium.* Saint Grégoire y explique la doctrine catholique de la consubstantialité du Fils et du Saint-Esprit, en même temps qu'il rectifie les altérations commises dans les écrits analogues de feu son frère Basile, qu'il venge des attaques dirigées contre sa personne par Eunome. Photius préfère cet écrit aux réfutations de Théodore et de Sophronius, pour la beauté de la forme et la richesse des pensées.

[1] Krabinger en a donné une édition séparée. Landshut, 1840.

[2] Voir ses ouvrages d'exégèse dans Migne, t. XLIV, sér. gr. L'*Epistola de Pythonissa* se trouve seule au tome XLVe, p. 107.

Antirrheticus adversus Apollinarem (cinquante-neuf chapitres), autre traité également excellent, où l'auteur insiste avec force sur cette idée principale : Notre salut vient de ce que le Christ a adopté la nature humaine dans toute sa plénitude, esprit, âme et corps; c'est à cette condition seulement qu'il pouvait être notre parfait modèle et nous racheter. Ce premier écrit est complété par un traité plus court, adressé à *Théophile, évêque d'Alexandrie, contre Apollinaire.*

Les trois autres traités suivants, récemment découverts par Angelo Maï, ont également un caractère polémique : *Sermo adversus Arium et Sabellium; Adversus pneumatomachos Macedonianos*[1]; *Electa testimonia adversus Judæos*[2]. On doute de leur authenticité.

Un traité d'une nature moins polémique et le meilleur ouvrage de l'auteur sur le dogme, est la *grande Catéchèse* (quarante chapitres), sur la manière d'instruire les païens (les athées eux-mêmes), les Juifs et les hérétiques pour les amener au christianisme. Saint Grégoire part de ce principe fondamental que celui qui enseigne doit se placer constamment au point de vue de son adversaire, et surtout commencer la discussion en s'appuyant sur les vérités rationnelles dont on est convenu. Par le fond du sujet et dans l'intention de l'auteur, cet ouvrage est la démonstration philosophique de toute la doctrine de l'Eglise, et le plus heureux essai d'un traité méthodique, malgré cette division arbitraire : de la Trinité et de la création du monde, de la rédemption, de l'application de la rédemption au moyen des sacrements, de la récompense et de la peine éternelle[3].

D'autres parties du dogme sont traitées dans les ouvrages suivants : *Quod non putandum sit tres deos dici*

[1] *Nova collectio*, t. VIII, p. 2; Migne, t. XLV, à la fin. — [2] *Græc. et lat.*, ed. Zacagnius, in *Collectan. monum. vet. Eccl. græc.*, Romæ, 1698, p. 288; Galland., *Bibl.*, t. VI; Migne, t. XLV, p. 193. Cf. Ceillier, t. VIII; ed. 2ª, t. VI. — [3] Edition séparée, par Krabinger, grecq. et lat., Munich, 1838.

oportere; — Ad Simplicium, tribunum, de Fide, seu de Patre, Filio et Spiritu sancto; — *Contra fatum, disputatatio cum ethnico philosopho; — Adversus ethnicos de Deo trino, ex communibus notionibus; — De differentia essentiæ et hypostaseos, ad Petrum fratrem; — Macrinia, sive de anima et resurrectione,* écrit immédiatement après la mort de sa sœur Macrine. Il met dans la bouche de sa sœur mourante des explications théologiques sur l'âme, la mort, la résurrection et le renouvellement de toutes choses[1]; — *De infantibus qui præmature abripiuntur, ad Hierium, Cappadociæ præfectum.*

3. *Ouvrages pratiques et ascétiques.* A la première classe appartiennent les discours: *Contra eos qui differunt baptismum; — Exhortatio ad pœnitentiam; — Contra usurarios sive feneratores,* et *contra fornicarios*, sur *I Cor.*, VI, 18; — *De pauperibus et beneficentia; — Cum episcopus ordinatus esset.*

Nous avons en outre de nombreux discours pour les fêtes, discours funèbres, discours de consolation; sur la Nativité du Seigneur, la Résurrection et l'Ascension du Sauveur, sur la Pentecôte, sur le meurtre des enfants de Bethléem; un panégyrique de saint Etienne; un discours sur la Chandeleur, sur la mère de Dieu et le juste Siméon; panégyriques d'Abraham, des quarante martyrs, de Grégoire le Thaumaturge, de saint Ephrem, du martyr Théodore, de son frère saint Basile; les oraisons funèbres du patriarche Mélèce, de la princesse Pulchérie et de l'impératrice Flacille, de sa sœur Macrine; à quoi il faut ajouter encore: *Non esse dolendum de mortuis, qui ex hac vita ad sempiternam transierunt.*

L'élément ascétique domine surtout dans les ouvrages suivants: *Quid nomen professiove christianorum sibi velit, ad Harmonium; — Liber de perfectione et qualem oporteat esse christianum, ad Olympium monachum; — Sum-*

[1] Edition séparée, grecq. et lat., par Krabinger, Leips., 1837; en grec et en allem., par Œhler, Leips., 1858.

maria descriptio veri scopi vitæ asceticæ. Parmi ces traités, il en est un d'une importance particulière, c'est celui *de la Virginité.* Saint Grégoire, envisageant tour à tour son sujet dans l'acception restreinte et dans le sens large du mot virginité, décrit la vie supérieure de l'âme et sa destinée. Ce qui s'est passé corporellement dans le sein de Marie, dit-il, s'accomplit spirituellement dans l'âme virginale. Et il ajoute : « C'est la virginité qui fait que Dieu ne refuse pas de venir vivre avec les hommes : c'est elle qui donne aux hommes des ailes pour prendre leur vol du côté du ciel ; et étant le lien sacré de la familiarité de l'homme avec Dieu, elle accorde par son entremise des choses très-éloignées par nature. » « Les vierges ont en la chair quelque chose qui n'est pas de la chair, et qui tient de l'ange plutôt que de l'homme [1]. »

La virginité lui apparaît comme le dépouillement total des objets matériels et terrestres, et le plus sûr moyen d'atteindre au but suprême de l'ascétisme, la vision de Dieu, l'union et la société avec lui. Néanmoins, tout en reconnaissant dans la virginité proprement dite un plus haut degré de perfection, il n'a garde de ravaler le mariage, « puisqu'il a été sanctifié par la bénédiction divine et qu'il a son fondement dans la nature humaine. »

Le caractère de la piété et du véritable esprit religieux est également expliqué dans une instruction adressée à un religieux : *Epistola de iis qui adeunt Hierosolymam, seu de sacris et religiosis peregrinantibus,* où l'auteur, critiquant les abus de ces fréquents voyages, remarque que « ce qui plaît à Jésus-Christ, ce n'est pas d'avoir été à Jérusalem, mais d'y avoir vécu saintement. »

4. Parmi les *Lettres,* au nombre de vingt-six, les suivantes, y compris celle qui précède, méritent surtout d'être signalées : *Epistola canonica ad Letoium, episcopum Melitines,* sur la discipline ecclésiastique, sur les apostats et autres grands pécheurs ; *Epistolæ ad sorores*

[1] *Addit. du trad.*

Eustathiam et Ambrosiam, filiamque Basilissam. Elles complètent les instructions de saint Grégoire sur la vie spirituelle. Les autres n'intéressent que les controverses dogmatiques et l'histoire ecclésiastique contemporaines.

Doctrines et vues particulières de saint Grégoire de Nysse.

Les adversaires innombrables que Grégoire eut à combattre et ses essais pour réduire la doctrine de l'Eglise à un ordre systématique, supposent que ce saint docteur, de même que saint Cyrille, a embrassé une grande étendue de matières, où il est nécessaire de recueillir les traits caractéristiques de sa doctrine. En théologie, il penche plus visiblement du côté d'Origène que ses amis de Cappadoce, tout en tenant compte des progrès et de la forme plus accentuée de la foi chrétienne, afin d'éviter les erreurs de son célèbre devancier. Il rejette surtout d'une manière non équivoque l'influence doctrinale de Platon, et déclare qu'il n'admet pas d'autre base et d'autre règle de la science que l'enseignement de l'Eglise [1]. Séparée de la foi, la science n'est selon lui qu'une vaine et stérile spéculation [2]. Si, malgré cela, on trouve que ses théories ne s'accordent pas pleinement avec le dogme ecclésiastique, il faut se rappeler l'explication qu'il a donnée lui-même, c'est que, dans ces sortes de questions, il n'a pas voulu établir un dogme, mais seulement énoncer une opinion, οὐ γὰρ δόγμα τὸν λόγον ποιούμεθα ὥστε ἀφορμὴν δοῦναι τοῖς διαβάλλουσιν [3]. Du reste, plusieurs critiques pensent que ses écrits ont été altérés par les origénistes.

1. Dans le système de saint Grégoire, la doctrine de l'unité de Dieu dans la trinité des personnes occupe le point culminant ; c'est de beaucoup celle qu'il a le plus développée. Il trouve la preuve rationnelle de l'existence

[1] *De anima et resurr.*, Migne, t. XLVI, p. 49; cf. *Ibid.*, p. 108. — [2] *De vita Mosis.* — [3] *Hexaem.*, lib. I, Migne, t. XLIV, p. 68.

de Dieu dans l'idée innée de l'Etre suprême, puis dans la sage et harmonieuse ordonnance du monde. Selon lui, l'unité de Dieu résulte de la notion même de l'être parfait ; « car il est impossible de concevoir deux êtres absolument parfaits. »

Suivant saint Grégoire, c'est par la faculté de connaître que l'homme démontre le mieux l'origine divine de son âme ; on constate chez lui un effort plus marqué encore que dans saint Grégoire de Nazianze pour établir l'existence de la Trinité par la nature de l'homme, dans lequel *l'âme, l'intelligence* et *l'esprit* ne constituent qu'un tout indivisible. Il va même jusqu'à dire que cette preuve tirée de la connaissance de nous-mêmes est la plus sûre et la plus solide.

Saint Grégoire a fixé le sens encore incertain alors des termes οὐσία et ὑπόστασις dans les trois écrits intitulés : *De differentia essentiæ et hypostasis; — Quod non sunt tres Dii*, et : *De Deo trino ex communibus notionibus*. Il n'emploie le mot οὐσία que pour désigner la substance, tandis qu'il se sert indistinctement de ὑπόστασις et de πρόσωπον pour exprimer la personne. La même nature divine, dit-il, existe dans chaque personne, chaque personne est Dieu, et cependant il n'y a pas trois dieux. L'unité la plus étroite existe aussi entre les trois personnes divines. Le Père n'opère jamais rien sans le concours du Fils, ni le Fils sans le concours du Saint-Esprit. Toute opération de Dieu dans les créatures émane du Père, passe par le Fils et se termine dans le Saint-Esprit. Il trouve que cette démonstration du dogme de la Trinité, en même temps qu'elle réfute le monothéisme glacé des Juifs et le polythéisme païen, aide à les concilier [1].

2. Contrairement à la théorie de l'émanation, qui avait encore de nombreux apologistes, et à l'encontre du dualisme, selon lequel le monde aurait été formé d'une matière éternelle, saint Grégoire enseigne positivement

[1] Cf. Dorner, *Entwicklungsgeschichte*, etc.

que le monde a été tiré du néant, signe manifeste de la toute-puissance, de la bonté et de la sagesse de Dieu. Toutes les créatures se ressemblent en ce qu'elles sont passées du non-être à l'être, et qu'en vertu même de leur origine elles sont sujettes au changement et à la variation. La créature est spirituelle ou corporelle, visible ou invisible. Saint Grégoire traite ici à fond de la doctrine des anges[1].

3. Il traite aussi fort longuement de l'homme et surtout de l'âme. Nous avons déjà remarqué qu'il combat énergiquement l'opinion d'Origène sur la préexistence des âmes, et celle de la métempsycose, qui en découle. L'homme, dit-il, naît *en même temps* quant à son corps et à son âme. Sur l'origine de l'âme, il semble moins incliner vers le créatianisme que vers le génératianisme, car il affirme que la semence de l'âme humaine n'est ni une âme corporelle, ni un corps inanimé, mais « un être vivant et animé, engendré par des corps animés et vivants[2]. »

4. *Incarnation* et *Rédemption*. C'est pour anéantir le péché et la mort et pour faciliter à l'homme le retour à sa beauté primitive, que le Fils de Dieu s'est fait homme et s'est offert lui-même pour nous en sacrifice : la réalisation de ce sacrifice a commencé dès la dernière cène. Vrai Dieu et vrai homme, il s'est immolé lui-même, comme notre seul grand Pontife, en sacrifice de rédemption : « Il a offert son âme pour notre âme, son corps pour notre corps, afin que la mort fût détruite dans l'un et l'autre, et que tous deux fussent rétablis dans leur première magnificence[3]. »

5. *Sacrements*. Saint Grégoire s'est surtout occupé du baptême, de la confirmation, de l'Eucharistie et de l'ordre ; il établit la croyance de l'Eglise en s'appuyant

[1] Cf. Kleinkeidt, *Greg. Nyss. Doctrina de angelis*, Frib., 1860. — [2] Cf. Mœhler, *Greg. Nyss. doct. de hominis nat. cum Origen. comparata*, Hallæ, 1854. — [3] *Orat. in Christ. resurr.*

sur l'Ecriture, puis sur la tradition, qu'il appelle « un héritage qui nous est venu des apôtres par l'entremise des saints, » *velut hæreditas quædam per successionem ex apostolis per sanctos ad nos sequentes transmissa*[1]. « L'Eglise, dit-il, a ses décisions, ou plutôt sa foi, laquelle est plus ferme et plus certaine que toute explication. »

6. Sa théorie des fins dernières offre plus d'une prise à la critique, notamment lorsqu'il dit de la vie future « qu'elle n'est point un lieu, mais un certain état de l'âme, » lorsqu'il nie l'éternité des peines, sous prétexte que tout mal doit disparaître. Il se trompe aussi dans ce qu'il dit de la résurrection[2]. Déjà le patriarche Germain de Constantinople (713-770) avait essayé, dans son Ἀνταποδοτικὸς ἢ ἀνόθευτος[3], de réfuter diverses accusations de ce genre et de venger Grégoire des erreurs origénistes qu'on lui imputait ; le moine Barsanuphius[4] et de nos jours Louis Vincenzi[5] se sont proposé le même but.

Si, par l'ensemble de ses travaux, saint Grégoire est évidemment inférieur à saint Basile dans ce qu'il dit du gouvernement de l'Eglise, il est également inférieur à Grégoire de Nazianze sur le terrain de l'éloquence ; en revanche, il les surpasse tous deux par le développement scientifique des grands problèmes de théologie et de philosophie, comme par l'ordonnance systématique, et ce n'est pas à tort qu'après Origène on l'a placé au premier rang des auteurs ecclésiastiques grecs pour la fécondité des vues. Photius[6] lui reconnaît un style élevé et agréable, une grande richesse de pensées, relevées par des exemples explicatifs.

Opera omnia S. Greg. Nyss., d'abord en latin, Colon., 1537; Basil.,

[1] *Orat.* III *contr. Eunom.* — [2] *De anim. et resurr.* — [3] Voir des fragments dans Phot., *cod.* 233. — [4] Montfaucon, *Bibl. Coisliana*, Paris, 1715, in-fol., p. 397, et Fabricii *Bibliothec. græc.*, t. IX, p. 124. — [5] *In S. Greg. Nyss. et Orig. scripta et doct. nova recensio*, Rome, 1864, 1 vol. — [6] *Biblioth.*, cod. 6.

1571, et Paris, 1573. Plus complet et mieux soigné, par Fronton Duc, Paris, 1603; du même, ed. gr. et lat., avec un appendice J. Gretser, S. J., Par., 1618; ed. 11ª, Paris, 1638, encore très-insuffisant. Pour une meilleure édition complète, on trouvera de précieux secours dans les éditions critiques des ouvrages publiés à part mentionnés plus haut, et dans les divers morceaux édités par Angelo Mai (*Nova collect.*, t. VII et VIII, et *Nova Bibl.*, t. V, réimprimés dans Migne, sér. gr., t. XL-XLIV. Cf. Tillemont, t. XIV; Dupin, t. II, part. II; Ceillier, t. VIII, ed. 2ª, t, VI; Rupp, *Vie et opinions de Grégoire de Nysse*, Leips., 1834. Bœhringer, *Hist. ecclés. en biograph.*, 1 vol.; Ritter, *Histoire de la philos. chrét.*, 2 vol.; Stœckl, *Hist. de la philos. de l'ère patristiq.*; Hubner, *Philosophie des Pères de l'Eglise*, p. 185.

L'Eglise d'Occident, qui enviait peut-être à l'Eglise orientale ses trois grandes lumières de la Cappadoce, eut la joie de pouvoir leur opposer trois hommes non moins remarquables; nous avons nommé saint Ambroise, saint Augustin et saint Jérôme.

§ 52. Didyme l'Aveugle (mort en 394).

Notitia, de Fabricius; *Bibl. græc.*, t. XVIII. *Commentarii de Didymo*, lib. II, et : *Epistola*, de Mingarelli, dans son édit. *Oper.*: Migne, sér. grecq., t. XXXIX.

Didyme, né à Alexandrie en 309, perdit la vue dès l'âge de quatre ans. Ce malheur ne l'empêcha point de cultiver les sciences et de devenir un des plus savants hommes de son temps.

« Il acheva d'apprendre à lire au moyen de caractères mobiles qui lui servaient à composer des mots et des phrases. Il sut bientôt ce que les clairvoyants pouvaient savoir, et bien plus qu'ils ne savaient : l'étude était devenue la seule condition de sa vie. Assidu aux leçons des professeurs les plus célèbres, il étudia tout : grammaire, rhétorique, poésie, philosophie, mathématique et jusqu'à la musique, qui faisait alors partie de cette dernière science. Nul n'interprétait mieux Platon, nul ne parlait si bien d'Aristote. Ce qu'on citait surtout comme une

ırveille, c'est qu'étant aveugle, il sut résoudre les pro-
›mes les plus compliqués de la géométrie sur des
ʒures qu'il n'avait jamais vues. Dans la science sacrée,
s prodiges surpassaient tout cela. Didyme savait par
æur les deux Testaments, de manière à en réciter, rap-
rocher, commenter les textes avec la sûreté de mémoire
ıe ses travaux exégétiques réclamaient[1]. »

Aussi, comme il se plaignait à saint Antoine du sort
ont il était affligé : « O Didyme, s'écria le saint, ne par-
ez pas ainsi ! Ne vous plaignez pas du lot que le ciel vous
fait. Si Dieu vous a refusé les yeux du corps, qui sont
ommuns à tous les hommes, et même aux animaux les
lus immondes, aux serpents, aux lézards, aux mouches,
il vous a donné les yeux des anges pour le contempler
face à face[2]. » Didyme était laïque et dirigeait avec distinction l'école catéchétique d'Alexandrie. De nombreux auditeurs se pressaient autour de lui ; d'autres se sont formés par la lecture de ses écrits, tels que saint Jérôme, Rufin, Pallade, Isidore de Péluse, etc. Il mourut en 394, ou, d'après Tillemont, en 399.

Ses travaux roulent sur le dogme et sur l'exégèse.

Travaux dogmatiques de Didyme.

1. Ses *trois livres de la Trinité,* son principal ouvrage, rédigés après 379, ont été découverts par Mingarelli ; on a prouvé qu'ils étaient identiques avec l'ouvrage que les anciens lui attribuent sous ce titre[3]. Le premier livre, auquel manquent les six premiers chapitres, et qui renferme plusieurs autres lacunes, démontre l'inanité des objections ariennes contre le dogme de la Trinité (c. VII-XVII). Il traite ensuite de l'unité de Dieu, de la consubstantialité et de la trinité des personnes, qu'il établit par de nombreux passages de l'Ecriture ; de la consubstantia-

[1] Ed. Thierry, *Revue des Deux-Mondes,* 1er mai 1865 (*Cit. du trad.*). — [2] Socrate, *Hist. eccl.*, lib. IV, cap. XXV. — [3] Socrate, *Hist. eccl.*, lib. IV, cap. XXV ; Cassiod., *Hist. trip.*, lib. VIII, cap. VIII.

lité du Fils (c. XVIII-XXXVI). Le deuxième livre s'occupe de la divinité, de la procession et de la personnalité du Saint-Esprit (c. VI-IX), de ses effets dans le baptême, dans les apôtres et dans l'Eglise. Au troisième livre, Didyme démontre, dans l'introduction, comment les passions troublent la raison et éloignent de la connaissance de Dieu (c. I), puis il résume brièvement, sous la forme de cinquante-cinq syllogismes, les points principaux du dogme de la Trinité (c. II) et consacre le reste de son traité (c. III-XLII) à élucider les textes de la Bible dont différents hérétiques abusaient contre la divinité de Jésus-Christ.

2. Le traité *du Saint-Esprit*, connu seulement par la version latine de saint Jérôme, était, au dire de ce Père, fréquemment usité et copié chez les Latins. Il examine, dans un style coulant et lumineux, la doctrine du Saint-Esprit, sa personnalité, sa divinité, mais surtout son opération dans les prophètes et dans les saints. Par le fond des idées, il se rapproche beaucoup de l'ouvrage précédent.

Le livre *Contre les manichéens* combat les doctrines manichéennes sur le principe du mal. Il réfute d'abord, par des arguments rationnels, leurs opinions sur les deux principes bon et mauvais, puis leurs idées sur le bien et le mal dans le monde moral, notamment sur la dépravation inhérente à la matière et au corps.

Les ouvrages suivants, dont nous ignorons le contenu, mais qui avaient probablement un caractère dogmatique, sont perdus : Πρὸς φιλόσοφον, Περὶ ἀσωμάτου, *contra Arianos libri II, sectarum volumen*, Περὶ προνοίας καὶ κρίσεως. Les plus célèbres de ses ouvrages perdus étaient : les Ὑπομνήματα εἰς τὰ περὶ Ἀρχῶν Ὠριγένους, où il essayait de justifier le *De principiis* d'Origène, ce qui lui valut quantité d'attaques et de soupçons.

Ouvrages d'exégèse.

Ils étaient fort nombreux. Les plus complets que nous ayons sont d'abord ses remarques sur les Psaumes, dont plusieurs ont été retrouvées par Maï [1]; puis les Commentaires sur Job, sur les Proverbes et sur la plupart des Epîtres des apôtres [2].

Outre les sujets dogmatiques sur lesquels il a spécialement écrit, il en a traité plusieurs autres. Dans un passage, il dit positivement que le Saint-Esprit procède aussi du Fils, c'est dans le Traité *du Saint-Esprit* (cap. XXXIV) où il fait dire au Verbe : « Il procède du Père et de moi, car il subsiste et il parle, et cela il le tient du Père et de moi. » *Ex Patre et ex me est, hoc enim ipsum quod subsistit et loquitur, a Patre et me illi est* [3]. Mais dans son ouvrage *de la Trinité*, il ne lui rend témoignage qu'indirectement, lorsqu'il dit que « le Fils possède tout ce qu'a le Père, excepté d'être Père, » il possède donc aussi la spiration; au livre II, chapitre V, il appelle le Saint-Esprit une image du Fils. Didyme attribue principalement au Saint-Esprit la sanctification de l'homme et la distribution de la grâce: «Tous les hommes imaginables n'ont pas été enrichis par le Saint-Esprit.... Ceux-ci sont les seuls qui le possèdent d'une manière permanente avec le Père et le Fils, et sont éclairés et spiritualisés par sa divine lumière; éclairés, ils deviennent, autant qu'il est possible, semblables à celui qui les éclaire, ils participent à sa lumière et à son nom, et reçoivent le contrepoison de la grâce divine qui leur arrive sans obstacle. Alors ils volent sur les ailes de celui qui apparut un jour sous la forme d'une colombe, ils échappent à leurs propres pensées, évitent les embûches du démon, et re-

[1] *Nova Biblioth. Patr.*, t. VII. — [2] Cf. Lücke, *Quæstiones ac Vindiciæ Didymianæ*, Gotting., 1829. — [3] Cf. c. XXXVII.

nonçant aux objets inconstants et périssables de ce monde, ils contemplent sa magnificence [1]. »

Les citations suivantes achèveront de caractériser sa théorie de la grâce. « L'excellence » de la création « consiste en ce qu'elle participe de la bonté de Dieu, qu'elle lui est attachée par l'obéissance et par l'amour [2]. » Cette question : « Pourquoi Dieu permet-il que des justes comme David tombent quelquefois dans le péché? » est résolue ainsi : « Ils seraient tentés, s'ils ne péchaient jamais, d'attribuer leur vertu à leurs propres forces, et non à la coopération de Dieu. En leur enlevant cette haute opinion, la grâce divine ne les empêche pas [3] de pécher, afin qu'on voie éclater tout ensemble et la faiblesse naturelle de l'homme et l'assistance qu'il reçoit de Dieu [4]. »

La confirmation est appelée par Didyme σφραγὶς Χριστοῦ ἐν μετώπῳ et χρίσμα [5]. Il la distingue du baptême. Il qualifie la messe de ἀναίμακτος λατρεία [6], et il ajoute que Dieu a placé dans ses églises sacrées, dans ses maisons de prières, comme dans les autres cieux [7], ses biens à jamais inépuisables. » Faisant allusion à la discipline de l'arcane, il parle de la pâque tant désirée que nous célébrons journellement par la participation du corps et du sang de Jésus-Christ [8]. Quoique saint Jérôme ait été, à cause d'Origène, un adversaire de Didyme, et bien qu'il l'accuse d'avoir enseigné la préexistence de l'âme, il rend cependant hommage à la pureté de sa doctrine sur la Trinité, et à la profondeur de son savoir; il reconnaît qu'il parle de la Trinité en bon catholique : *Didymus certe in Trinitate catholicus est* [9]. Son style est simple et sans ornements, clair et agréable.

[1] *De Trin.*, lib. II, c. XX. — [2] *Ibid.*, I, XVIII.
[3] C'est évidemment par bévue que la particule οὐ manque dans le texte des éditions de Mingarelli et de Migne; autrement ce passage dirait le contraire de ce qu'il doit signifier.
[4] *Expos. in Ps.* L, vers. 1. — [5] *De Trin.*, II, XII. — [6] *Ibid.*, I, XXV. — [7] On suppose qu'il faut lire ἱεροῖς ou οἴκοις, au lieu de οὐρανοῖς. — [8] *Ibid.*, III, XXI. — [9] *Adv. Ruf.*, lib. II.

Opera, ed. Combefis, dans l'*Auctuar. noviss.*, t. II, et dans les *Leçons* de Canisius, ed. Basnage, t. I. Cf. Galland., *Bibl.*, t. VI. Mingarelli, *De Trinit.*, Bonon., 1769; Migne, sér. grecq., t. XXXIX. Cf. Tillemont, t. X, et Ceillier, t. VII, ed. 2[a], t. V.

§ 53. **Macaire l'Aîné ou l'Egyptien** (mort en 390), **et autres auteurs qui ont écrit sur l'ascétisme et la vie cénobitique.**

Entre les anciens écrivains qui ont porté le nom de Macaire, nous devons signaler surtout Macaire le Grand, qu'on a surnommé l'Egyptien, pour le distinguer d'un jeune contemporain surnommé l'Alexandrin ou le Citadin. Il s'appelait aussi Macaire l'aîné. Il ne faut pas non plus le confondre avec saint Macaire, ami et disciple de saint Antoine, supérieur du monastère de Pispir.

Macaire l'Egyptien naquit en l'an 300 et arriva en 330 dans le désert de Scète, où l'on conserve encore de nombreux souvenirs de lui et de son homonyme. Il y vécut jusqu'en 390 dans l'ascétisme le plus rigoureux[1]. Il passait pour un grand thaumaturge, et les autres religieux l'avaient en si haute vénération, que dès l'âge de quarante ans, ils l'appelèrent le « jeune vieillard, » parce qu'il égalait en perfection les moines à cheveux blancs. Nous savons par un passage de Palladius qu'il était prêtre.

Ses ouvrages sont : 1. Cinquante *Homélies spirituelles*, exhortations adressées aux moines, où il traite de la vie ascétique, de la perfection chrétienne et de ses degrés, des difficultés et des tentations qu'on y rencontre.

2. *Sentences* sur les objets de la vie ascétique, sur les expériences qu'elle fournit ; les réponses de Macaire aux demandes de ses disciples ont été probablement recueillies par ces derniers[2]. Gœrrès, parlant de l'influence

[1] Ce calcul résulte de l'*Historia ad Lausum*, c. XIX. Comparer la fin avec les chapitres I et VII du commencement. — [2] Migne, t. XXXIV, p. 231.

que ces homélies ont exercée plus tard sur les développements de la mystique, dit « qu'on y trouve déjà toutes les formes de la mystique avec ses nuances les plus délicates[1]. »

3. Deux ou trois lettres circulaires aux moines, et une courte prière, le tout édité pour la première fois en 1850, par H.-J. Floss.

Les sept *Opuscules ascétiques*, dont Poussines a donné en 1683 une première édition, ne sont point de Macaire, mais une compilation de ses homélies faite par Siméon Logothète[2].

4. Quant à l'autre Macaire, surnommé l'Alexandrin, prêtre et religieux de Nitrie, on ne peut lui attribuer sûrement que trois petites sentences[3] et un court traité intitulé : *Sermo de exitu animæ justorum et peccatorum.*

5. Nous devons aussi à d'autres moines de l'Egypte, des sermons, des règles monastiques, des sentences et des lettres sur la vie ascétique et la vie monacale. Nous en avons de Orsiesius, abbé de Tabennèse, mort vers 380; de Sérapion, évêque de Thmuis, mort en 359 (il existe encore de lui un petit écrit *contre les manichéens*); de Pacôme, abbé de Tabennèse, mort en 348 ; d'Antoine le Grand, mort en 356 ; d'Isaïe et de Marc l'Ermite. Dans la suite, le plus important écrivain parmi eux, fut Evagre du Pont, né vers 350, et mort en 399 comme moine d'Egypte. Plusieurs de ses écrits sont perdus; il ne reste que son *Monachus, seu de vita activa,* et quelques autres traités ascétiques peu étendus.

6. Les œuvres de Palladius, évêque d'Hélénopolis, très-importantes pour l'histoire des ordres religieux au quatrième siècle, sont une des principales sources à consulter quand on veut étudier cette matière. Palladius,

[1] Préface des œuvres de H. Suso, éd. de Diepenbrock, Ratisb., 1837. Lindner, *Symbolæ ad hist. theolog. myst. de Macario,* Lips., 1846. — [2] Cf. Galland., *Bibl. Patr.,* t. VII, p. 161. — [3] Migne, t. XXXIV, p. 263.

moine et ascète lui-même depuis 388, et depuis 401 évêque d'Hélénopolis, connaissant personnellement un grand nombre d'ermites et d'ascètes de l'un et de l'autre sexe, consigna par écrit, en 421, sous le titre de : *Historia Lausiaca, continens vitas sanctorum Patrum,* tout ce qu'il avait vu ou entendu sur les ermites de l'Egypte, de la Lybie, de la Thébaïde, de la Cyrène, de la Mésopotamie, de la Palestine, de la Syrie, de Rome et de la Campanie ; il raconte surtout leurs miracles avec une prédilection marquée. On trouve de nouveaux renseignements dans sa très-vaste collection de *Sentences des Pères,* et dans l'*Histoire des moines égyptiens,* ou *Paradis* [1]. Mentionnons aussi les différentes règles monastiques qu'on attribue aux Macaires ou à d'autres supérieurs d'ordres [2].

Voir la collection de ces divers ouvrages, avec les recherches qu'ils ont provoquées, dans Migne, sér. grecq., t. XXXIV ; Galland., *Biblioth.,* t. VII ; Holstenius, *Cod. reg. monach.,* t. I, p. 19 ; P. Possinus, *Thesaurus ascetic.,* Tolosæ, 1684 ; Floss, *Macarii Ægyptii Epistol., homil. locos,* etc., *cum vitis Macariorum Ægyptii et Alexand.,* Colon., 1850 ; Tillemont, t. VIII ; Ceillier, t. VII. Les auteurs des écrits mentionnés au nº 5 se trouvent dans Migne, sér. grecq., t. XLX, p. 867 et suiv; ceux de Marc, *ibid.,* t. LXV.

§ 54. **Saint Epiphane** (mort en 403).

Vita S. Epiph., de Polybius, év. de Rhinocorura, Migne, t. XLI.

Epiphane, né vers 310, dans un village de Palestine, non loin d'Eleuthéropolis, passa, dans le but de s'instruire, une partie de sa jeunesse en Egypte, où il résista vaillamment aux séductions des gnostiques qui tâchaient de l'attirer dans leur parti. Il embrassa ensuite la vie monastique, qui était alors dans tout son éclat, et établit près de son village natal un couvent qu'il dirigea pendant plus de trente années. En 367, sa réputation de sainteté le fit nommer évêque de la métropole de Salamine, dans l'île de Chypre. Evêque, il fut chargé par

[1] Migne, série grecq., t. LXV. — [2] Migne, t. XXXIV, p. 967.

l'empereur de travailler à éteindre le schisme d'Antioche, et entreprit à cette occasion le voyage de Rome en 382. Mais sa principale sollicitude était la vie monastique et la pureté de la foi chrétienne, où il déploya souvent un zèle excessif qui lui faisait dépasser le but. Doué, il est vrai, d'un savoir étendu (il parlait cinq langues), il péchait par le défaut de pénétration et de connaissance des hommes : de là certaines démarches irréfléchies et peu mesurées.

Les erreurs d'Origène lui semblaient très-préjudiciables à la foi chrétienne ; il les considérait même comme ce qui avait été imaginé de plus absurde avant et après lui, et comme la véritable source de l'arianisme. Dès qu'il s'agissait d'Origène, son ardeur ne connaissait point de bornes. Ce fut lui qui, dans un voyage en Palestine, en 394, provoqua la querelle de l'origénisme, en s'élevant contre Jean, évêque de Jérusalem, très-attaché à Origène. Bientôt après, Théophile d'Alexandrie, esprit rusé et vindicatif, abusa de l'aversion d'Epiphane contre Origène pour décréditer saint Chrysostome. A force de lui répéter qu'il était nécessaire d'empêcher l'introduction de l'origénisme dans la capitale, où s'étaient réfugiés des moines partisans de cette doctrine, les quatre frères *longs*, il le décida à faire le voyage de Constantinople : c'était en 402. Epiphane, convaincu que saint Chrysostome favorisait l'origénisme, y déploya une grande hostilité contre lui. Il s'aperçut plus tard qu'on l'avait trompé. Chrysostome lui ayant demandé d'un air surpris : « Sage Epiphane, est-il vrai que vous ayez parlé contre moi? » il lui fit cette réponse un peu embarrassé : « Athlète du Christ, sois éprouvé et triomphe. » Puis il quitta l'éclat faux et trompeur de Constantinople ; car « il avait hâte, » disait-il, en prévision sans doute de sa mort prochaine.

En effet, le vaisseau qui l'emmenait ne le conduisit pas vivant jusqu'à l'île de Chypre. Accablé de vieillesse, il était immobile, rappelant à deux prêtres fidèles dont il

:tait accompagné les épreuves de sa vie, ses luttes contre es sectes diverses. Une tempête s'étant élevée vers le soir, il resta longtemps dans l'abattement et dans le si- .ence, le livre des évangiles placé sur son cœur. Puis s'é- :ant ranimé, il fit apporter des charbons et de l'encens, le fit brûler par ses prêtres, pria longtemps avec eux, leur dit adieu en les embrassant, et expira lorsque la tempête s'apaisait. Ses restes, ramenés à Salamine, y furent ensevelis avec de grands honneurs; et son nom demeura célèbre dans l'Orient et consacré dans les deux Eglises [1]. »

OEuvres de saint Epiphane.

1. *Contre les quatre-vingts hérésies,* ou Πανάριον, en trois livres. Cette « boîte aux remèdes, » ainsi qu'il l'appelait, doit son existence à la prière de deux religieux. Leur lettre et sa réponse, où il fait une revue sommaire de son sujet, précèdent le premier livre. Le *Panarion* lui-même est l'histoire des doctrines de quatre-vingts hérésies, dont les matériaux sont empruntés à saint Irénée et à Hippolyte, qu'il cite souvent mot à mot. L'auteur a surtout imité le second; comme lui, il mentionne les écoles philosophiques des Grecs et les sectes juives qui s'éloignent de la révélation; comme lui enfin, il termine par une profession de foi. Il donne quantité de renseignements qu'on ne trouverait point ailleurs, ce qui assure à son travail une valeur durable, d'autant qu'il est encore le plus complet. Il est regrettable que la critique y soit souvent absente. — L'*Exposition de la foi,* travail fort étendu (trente-un chapitres), forme l'appendice du précédent ouvrage. Lipsius a fait connaître les

[1] Villemain, *Tableau de l'éloq. chrét. au IVe siècle.* (Cit. du trad.) Cf. Eberhard, *Participation d'Epiphane à la controverse contre Origène,* Trèves, 1859, et L. Vincenzi, *In Greg. Nyss. et Origen. scripta et doctrinam nova recensio,* t. III.

sources d'Epiphane, et publié des tables comparatives pour aider à la critique de ces sources [1].

2. L'auteur a rédigé lui-même un abrégé de son livre sous le titre de : *Récapitulation*.

3. L'*Anchorat* fut écrit en 374, un an avant le *Panarion*, à la prière de deux prêtres et d'un magistrat de Suedri, en Pamphylie. Il est dit dans les lettres qui lui servent de préambule, qu'une portion des adversaires du Saint-Esprit s'étant rapprochée de l'Eglise, il s'agissait maintenant de les instruire convenablement. Comme il n'y avait là personne qui fût en état de le faire, on s'adressa à l'homme le plus marquant et le plus rapproché, pour lui demander des instructions. Epiphane répondit par son Exposition de la foi chrétienne, *Anchora*, où il explique longuement les dogmes de la Trinité et de l'Incarnation, de la résurrection, du jugement et de la vie éternelle, mais en y mêlant bien des éléments étrangers à son sujet, tels que la réfutation d'erreurs païennes et manichéennes, de longs commentaires sur certains objets mentionnés dans la Bible, etc.

4. Nous avons encore de lui quelques *Excursions bibliques*, 1. dans le traité *des Mesures et des Poids*, très-utile pour les études d'introduction à l'Ancien Testament. Il y explique les signes critiques et grammaticaux, parle des traductions et rapporte une foule d'autres détails précieux pour la science de l'herméneutique. Il traite enfin des mesures et des poids dans les quatre derniers chapitres (XXI-XXIV) ; 2. dans les *Douze pierres précieuses*, explication des noms, de la figure et des propriétés des douze pierres précieuses qu'Aaron portait sur ses habits pontificaux, entremêlées d'interprétations morales et allégoriques. Nous n'avons de cet écrit qu'une traduction latine et un ancien extrait en grec.

5. Deux lettres d'Epiphane, traduites en latin, sont mêlées aux lettres de saint Jérôme.

[1] Vienne, 1865.

Ouvrages douteux ou apocryphes.

De prophetis eorumque obitu et sepultura ; — Sept *homélies ; — Tractatus de numerorum mysteriis ;* le *Physiologue*, recueil de notices merveilleuses sur les propriétés et les énergies naturelles de divers animaux, et sur les applications morales qu'on en peut faire.

Enfin, on attribuait jadis à saint Epiphane un long *Commentaire sur le Cantique des cantiques*, parce que la traduction latine, seule connue pendant longtemps et un peu différente du texte, le lui attribuait. Mais après la publication du texte grec par M. A. Giacomelli, il est devenu évident qu'il émane de Philon, évêque de Carpasium en Chypre, ami et évêque suffragant d'Epiphane [1].

Epiphane a le style prolixe, quelquefois enjoué ; il manque de méthode. Mais il faut louer son érudition, son amour de la vie monastique et ascétique.

Opera S. Epiph., græc. et lat., ed. Dion. Petavius, Par., 1622, in-fol., 2 vol.; Œhler, Berol., 1859 et seq.; en grec seulement, par Dindorf, Lips., 1860 et seq.; Migne, ser. grec., t. XLI-XLIII. Philonis Carpasii *Enarratio in Canticum canticorum*, ed. Giacomellus, Romæ, 1772. Gallandius, t. IX, in appendice ; Migne, ser. grecq., t. XL ; cf. Tillemont, t. X ; Ceillier, t. VIII, ed. 2ª, t. VI ; Doucin, *Hist. de la vie de S. Epiph.*, Paris, 1720.

§ 55. **Saint Jean Chrysostome** (mort en 407).

Voir la *Préface* de ses œuvres dans le premier vol. de l'édition Gaume (26 vol. gr. in-8°) ; la *Vie de saint Chrysostome*, etc., même édit. (tom. XIII, pars prior).

Jean, surnommé le Constantinopolitain, à cause de la position officielle qu'il occupa à Constantinople, et Chrysostome ou Bouche d'Or, à raison de son aptitude exceptionnelle pour l'éloquence, était né en 347, dans la

[1] Voir sur Philon, Polybius, *Vita S. Epiph.*, c. XLIX. *Epiphanii Epist. ad Joann. Hieros.*, c. II.

ville d'Antioche. Fils d'un père illustre, Sécundus, qui occupait le poste élevé de « maître des milices d'Orient, » il appartenait également, du côté de sa pieuse mère Anthuse, à une famille illustre et considérée. Veuve dès l'âge de vingt ans, sa mère se consacra tout entière à son éducation et jeta dans son jeune cœur ces semences de piété dont l'influence s'étendit sur toute sa carrière et sur tous ses travaux religieux[1]. Sa première culture scientifique lui fut donnée par le rhéteur Libanius et par le philosophe Andragathius, sans préjudice de sa foi. L'admiration qu'excitaient ses progrès avait fait désirer à Libanius de l'avoir un jour pour successeur, et ce célèbre rhéteur se plaignait amèrement que « les chrétiens le lui eussent ravi par un sacrilége. »

Chrysostome, après avoir plaidé quelque temps dans le barreau, renonça au tumulte des affaires publiques, malgré les perspectives brillantes qui s'ouvraient devant lui, pour se vouer à la vie solitaire et contemplative et s'appliquer à l'étude des saintes lettres, à l'exemple de Basile, cet ami de jeunesse auquel il était étroitement lié. Mélèce, le pieux évêque d'Antioche, développa les germes précieux de cette rare intelligence, et après l'avoir initié aux vérités chrétiennes, le baptisa vers 369, et au bout de trois ans lui conféra le degré de lecteur. Ce vénérable pontife ayant abdiqué ses fonctions vers 370, et d'autres siéges étant devenus vacants autour d'Antioche pour les mêmes motifs, plusieurs cités tournèrent leurs regards vers Chrysostome et son ami Basile. Ils s'étaient réciproquement promis de se soustraire à une semblable élection. Cependant saint Basile finit par céder aux instances de son ami, dans l'espoir que celui-ci en ferait autant. Saint Chrysostome ayant refusé par humi-

[1] Le païen Libanius, faisant allusion aux vénérables mères des grands docteurs de l'Eglise, Nonne, Anthuse, Monique, etc., s'écriait : « O Dieu de la Grèce, quelles femmes se trouvent parmi ces chrétiens ! » (*Note du trad.*)

lité, on en vint à des explications en suite desquelles Chrysostome rédigea son célèbre opuscule *du Sacerdoce*, pour justifier son pieux stratagème.

Vers le même temps, Chrysostome ayant perdu sa sainte mère Anthuse, se retira dans la solitude auprès des moines fixés autour d'Antioche, où il se félicitait « d'avoir échangé ce port assuré contre les flots d'une mer tumultueuse. » Associé à d'autres hommes travaillés des mêmes goûts, tels que Théodore, depuis évêque de Mopsueste, et Maxime, il s'adonna à la vie ascétique sous la direction du savant abbé Diodore, qui fut plus tard évêque de Tarse, et de Carterius, jusqu'en 380. A cette époque se rattachent ses premiers écrits : contre les ennemis de la vie cénobitique, laquelle lui paraît supérieure à l'empire ; l'apologie de la virginité ; deux lettres à Théodore, qui avait momentanément déserté la solitude et songeait à se marier. Sa santé affaiblie le contraignit de retourner à Antioche, où il reçut le diaconat des mains de l'évêque Mélèce, revenu de l'exil ; après la mort de Mélèce, il fut ordonné prêtre par l'évêque Flavien, qui lui confia, à cause de son grand âge, la charge de prédicateur dans son église.

Une insurrection provoquée par une taxe que l'empereur avait établie pour célébrer le cinquième anniversaire de son fils Arcadius, venait d'éclater à Antioche (387) : on renversa les statues de l'empereur et celles de l'impératrice. Ce fut là, pour Chrysostome, l'occasion de déployer l'énergie de son caractère et la mâle austérité de sa science chrétienne. Tandis qu'une députation, ayant Flavien à sa tête, se hâtait vers Constantinople pour fléchir la colère de l'empereur, Chrysostome prononçait devant le peuple d'Antioche, effrayé et abattu, ces *fameuses homélies sur les statues*, où il console, ranime et censure tour-à-tour son auditoire consterné, et où éclatent avec la sagesse du pasteur, la science du théologien et l'éloquence brillante de l'orateur chrétien. Douze années

plus tard, sa puissante parole obtint à Antioche les mêmes résultats, d'une part, contre les menées des hérétiques et des sectaires, de l'autre contre le paganisme et la superstition des mœurs, et surtout contre la passion des jeux du cirque et des comédies.

C'est de sa période d'action à Antioche que datent ses meilleurs travaux d'exégèse : les Commentaires sur la Genèse, sur les évangiles de saint Matthieu et de saint Jean, sur la plupart des épîtres de saint Paul, outre de nombreuses homélies.

Contre ses vœux et ses prévisions, l'empereur Honorius le nomma, en 397, patriarche de Constantinople, après la mort de Nectaire. Chrysostome reçut la consécration des mains de Théophile d'Alexandrie, qui devait bientôt après le précipiter de son siége.

Lorsque Chrysostome, avec une énergie croissante, renouvela dans la résidence impériale les anciennes attaques contre les anoméens et les novatiens, et qu'il s'en prit à la fois au peuple, aux grands et à la cour ; lorsque, nouveau Jean-Baptiste, il critiqua sans ménagement les opinions hétérodoxes du puissant ministre Eutrope et de l'impératrice Eudoxie ; lorsqu'on le vit agir vigoureusement contre certains évêques indignes de son ressort, on fit les derniers efforts pour le perdre.

Tous les partis hostiles se groupèrent autour d'Eudoxie, blessée au vif dans son orgueil, et d'Eutrope. Ils tâchèrent surtout de gagner à leurs criminels desseins Théophile d'Alexandrie, jaloux du poste éminent qu'occupait Chrysostome. Ils y parvinrent d'autant plus facilement que Théophile, chargé de graves accusations, devait se justifier en présence de Chrysostome, dans un concile tenu à Constantinople. Il ajourna son voyage, et sur ces entrefaites abusa de la confiance de saint Epiphane pour décréditer Chrysostome, en le représentant comme un origéniste. Il arriva ainsi, chose incroyable, que Théophile arrivant à Constantinople assuré de l'ap-

pui de l'impératrice, y parut non plus en accusateur, mais en juge. Chrysostome, qu'on avait chargé de griefs ridicules, fut déposé au concile *du Chêne* (403), après avoir justement refusé d'y comparaître. Lorsque, en vertu du décret de déposition, l'empereur Arcadius, prié d'expulser violemment saint Chrysostome de son siége patriarcal, le fit conduire, au mois de septembre 403, en Bithynie, à la faveur de l'obscurité du soir, une fermentation extraordinaire éclata parmi le peuple, qui se souvenait alors de tous les bienfaits qu'il avait reçus de son père et de son pasteur. Le retour du patriarche fut réclamé au milieu des malédictions et des menaces proférées contre les auteurs de cet attentat, et arraché à l'empereur. Chrysostome fut ramené dans son église au milieu d'une indescriptible allégresse.

Humiliés à ce point et obligés de fuir, les ennemis du patriarche épiaient le moment favorable de se venger et d'exécuter leur complot avec le concours de l'impératrice; ils y comptaient d'autant plus qu'Eudoxie avait été tout récemment humiliée et aigrie par un discours du patriarche *sur Hérodiade*. Cette fois encore, on eut recours à Théophile pour consommer le forfait; mais n'osant comparaître à Constantinople, il conseilla par écrit d'appliquer à Chrysostome le quatrième canon du concile d'Antioche (341) employé autrefois contre Athanase, et en vertu duquel un évêque déposé par un concile ne pouvait être réintégré que par un concile. On adopta ce parti, et le patriarche dut reprendre la route de l'exil. Chrysostome implora le secours de l'évêque de Rome, Innocent Ier, qui s'intéressa vivement à ses malheurs. Toutefois, ses ennemis ne réussirent pas moins, à force d'imposture et de calomnies, à le faire exiler par Arcadius (c'était en 404, après la Pentecôte); et pour lui enlever tout espoir de retour, ils lui firent donner l'archidiacre Arsace pour successeur. Pendant ses courses à travers la Bithynie, la Phrygie, la Galatie, la Cappadoce, la

Cilicie et l'Arménie, le saint patriarche, d'une complexion délicate, épuisé, fut en proie à toutes les douleurs physiques, et essuya en plus d'un endroit les mauvais traitements d'un clergé hostile et prévenu. A Constantinople, on décida encore le faible Arcadius à ordonner que l'illustre exilé serait déporté de Cucuse, en Arménie, où il poursuivait activement l'œuvre de la conversion des Goths commencée à Constantinople, à Pityus en Colchide, situé aux extrêmes limites de l'empire, sur la rive orientale de la mer Noire. Le généreux athlète succomba à tant de fatigues avant d'avoir atteint le terme de son voyage, et mourut le 14 septembre 407, en prononçant ces paroles de Job : « Béni soit le Seigneur en toutes choses ! » Cédant aux instantes prières des fidèles émus de tant de souffrances, Théodose II fit ramener à Constantinople le corps du saint pontife. L'Hellespont était en feu, les rues de la ville éclairées par des flambeaux, quand les restes mortels de saint Chrysostome furent ramenés triomphalement et inhumés dans l'église des Apôtres. L'empereur, agenouillé devant son cercueil, implorait de ses parents, de sa pieuse mère surtout, l'oubli des injustices et des tourments infligés à ce fidèle pasteur.

Ouvrages de saint Chrysostome.

De tous les Pères grecs, Chrysostome est celui qui a laissé le plus d'ouvrages. Ce sont : des *explications de l'Ecriture sainte,* des *sermons,* des *traités de dogme et de controverse,* de *morale et d'ascétisme,* des *lettres* [1].

Commentaires sur l'Ecriture sainte.

Ces commentaires embrassent la majeure partie de ses travaux littéraires ; ils occupent près de neuf volumes de l'édition Gaume (ou bénédictine), et s'étendent à la

[1] 13 volumes en 26 parties, édition Gaume.

plupart des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Quoique présentés sous forme d'homélies, ils donnent cependant, dans la première partie, des explications très-exactes sur les mots, sur les particules elles-mêmes et sur les choses. Le sens est solidement établi d'après le contexte et l'esprit général des saintes Ecritures. La seconde partie est réservée aux exhortations morales et ascétiques. Cette méthode déjà employée par saint Ephrem le Syrien, concilie les deux procédés contraires d'Antioche et d'Alexandrie ; elle n'étend pas l'inspiration aux mots eux-mêmes, comme le faisaient les alexandrins, mais uniquement aux vérités dogmatiques et morales ; et, contrairement à l'école d'Antioche, elle ne bannit pas absolument la recherche du sens allégorique ; seulement elle se garde de l'exagérer et ne le croit pas essentielle dans l'explication de l'Ecriture.

Parmi les commentaires sur l'Ancien Testament, on a toujours préféré les suivants : soixante-sept *Homélies* et neuf *Sermons sur la Genèse*[1], *Expositions sur les Psaumes* III-XII, XLI-XLIX et CVIII-CL[2] ; cinq *Sermons sur Anne*, et trois *Homélies sur David et Saul*[3] ; *Commentaire sur le prophète Isaïe*, c. I-VIII, 10 ; six *Homélies* sur ce texte : « J'ai vu le Seigneur[4] ; » deux *Homélies sur l'obscurité des prophéties*. — L'authenticité, ou du moins l'intégrité du *Commentaire sur le prophète Daniel* est révoquée en doute[5].

Parmi ses explications sur le Nouveau Testament, on tient en grande estime les quatre-vingt-dix *Homélies sur saint Matthieu*, et particulièrement sur le sermon de la montagne[6]. Moins heureuses sont les quatre-vingt-huit *Homélies sur saint Jean*[7] et les cinquante-cinq *Homélies sur les Actes des apôtres*[8]. Les meilleures sont incontestablement les *Homélies sur toutes les épîtres de*

[1] Tom. IV. — [2] T. V. — [3] T. IV. — [4] *Is.*, c. VI, 1. — [5] Cf. Montfaucon, in ed. Gaume, *ad hunc lib.*; Maï, *Collect. nov.*, t. I, p. XXXIII (à partir d'Isaïe, tome VI). — [6] T. VII. — [7] T. VIII. — [8] T. IX.

saint Paul[1], que saint Chrysostome lisait avec une prédilection particulière. Voici en quels termes il s'exprime dès le début de l'homélie qui sert d'introduction à l'épître aux Romains: « Si j'entends autrement certains endroits de saint Paul, je ne le dois pas à l'excellence et à la pénétration de mon esprit, mais à la lecture incessante de ses écrits et à l'amour ardent que je lui porte. En entendant lire ses écrits deux fois par semaine, souvent même trois et quatre fois, quand nous célébrons la mémoire des martyrs, je me réjouis au son de cette trompette spirituelle, je tressaille, je brûle de désir..., et il me semble que je le vois présent. »

On a souvent attaqué l'authenticité de la *Synopsis Veteris et Novi Testamenti, quasi commonitorii* (commentarii brevis[2])?

Discours religieux.

1. *Dogmatiques et polémiques.* Douze *Homiliæ contra Anomœos, seu de incomprehensibili, id est, de incomprehensibili Dei natura.* La plupart ont été prêchées à Antioche avant l'épiscopat du saint docteur; les dernières sont de l'évêque de Constantinople. Les huit *Homélies contre les Juifs sur la divinité de Jésus-Christ* (quod Christus sit Deus) datent de sa période sacerdotale à Antioche[3]. L'*Homélie sur la résurrection des morts* roule sur la démonstration de ce dogme fondamental du christianisme[4].

A cette catégorie, nous pouvons ajouter encore :

Les vingt et une *Homélies sur les statues, au peuple d'Antioche*[5], car on y trouve, à côté d'exhortations morales, plusieurs grandes vérités dogmatiques développées d'une façon originale.

Deux *Catéchèses* (*ad illuminandos*), où prédomine l'élément moral. Elles sont adressées aux catéchumènes et aux néophytes.

[1] T. IX-XII. — [2] T. VI. — [3] T. I. — [4] T. II. — [5] T. II.

La *Liturgie de saint Chrysostome* occupe une place importante parmi les liturgies orientales[1].

2. *Homélies pour les fêtes du Seigneur,* et *Panégyriques des saints.*

Homélie pour la nativité de Notre-Seigneur, de l'année 386; *Homélie sur le baptême de Jésus-Christ et sur l'Epiphanie;* deux *Homélies sur la trahison de Judas; Homélie sur le cimetière et la croix;* deux *Homélies sur la croix et le larron; Homélie sur la résurrection, le saint et grand jour de Pâques; Homélie sur l'ascension du Seigneur;* deux *Homélies sur la Pentecôte.*

Entre les *Panégyriques des saints,* celles de son apôtre favori méritent la préférence :

Sept *Homélies sur les louanges de l'apôtre saint Paul,* prononcées à Antioche; sur plusieurs saints de l'Ancien Testament : Job, Eléazar, les Maccabées et leur mère; sur des saints du Nouveau Testament : d'abord *trois Homélies sur les martyrs* en général, savoir : *Sermon des saints martyrs; Homélie sur les martyrs,* et *Homélie sur tous les saints martyrs.* Viennent ensuite d'autres homélies sur des martyrs particuliers : Julien, Barlaam, Juvence, Maxime, etc.; puis sur les saints évêques de l'Eglise d'Antioche : Ignace, Babylas (et aussi contre Julien et les Gentils), Philogon, Eustathe et Mélèce, sur le prêtre et martyr Lucien; une *Homélie à la louange de Diodore, évêque de Tarse;* une *Homélie à la louange de Théodose le Grand.* L'*Encomium sancti Gregorii illuminatoris,* et plusieurs homélies sont donnés pour apocryphes ou comme interpolés dans l'*avertissement* qui les précède dans l'édition Gaume, t. XII, p. 1065.

3. *Discours moraux* pour exciter à la plupart des vertus chrétiennes, détourner des vices grossiers et des mauvaises habitudes, comme la fréquentation du cirque et du théâtre. On y trouve également cinq homélies *sur la prière* et une *sur la pénitence.* Les *Sermones de conso-*

[1] T. XII, édition Gaume.

latione mortis n'ont été conservés qu'en latin, de même que : *Sermones aliquot de terræ motu*, à l'occasion de fréquents tremblements de terre.

Traités moraux et ascétiques.

Le plus connu et le plus divulgué sont les six livres de son traité *du Sacerdoce;* nous avons dit plus haut à quelle occasion ils ont été écrits. L'auteur, dans un langage magnifique, diffus et déclamatoire en certains passages, décrit l'excellence et la sublimité du sacerdoce, les devoirs et les responsabilités qui y sont attachés; il recommande instamment de les inculquer à tous ceux qui aspirent à l'ordination sacerdotale, dont lui-même se jugeait indigne.

Appuyé sur saint Jean[1], il considère le sacerdoce comme la plus grande preuve d'amour envers Jésus-Christ; il est d'autant plus magnifique qu'il est utile à une foule innombrable d'hommes, puisque le prêtre, tenant la place de Dieu, dispense aux hommes les richesses du salut. Quand il compare la dignité sacerdotale avec la dignité royale, il trouve que la première l'emporte autant sur la seconde que l'âme est plus excellente que le corps. « Quand vous voyez le Seigneur immolé et étendu sur l'autel, le prêtre incliné sur la victime et priant, tous les assistants couverts de ce sang précieux, pouvez-vous croire que vous êtes encore ici-bas parmi les hommes[2]? Mais aussi plus la dignité est élevée, plus la responsabilité est lourde; elle serait trop lourde même pour les épaules des anges. Quelle pureté surtout et quelle crainte de Dieu ne doit pas avoir le prêtre pour offrir le redoutable sacrifice, recevoir dans ses mains le Maître de l'univers, pendant que les anges se tiennent autour de lui, que le chœur des Vertus célestes acclame le Seigneur et environne l'autel pour honorer la victime! Que ne doivent pas être, je le

[1] XXI, 16. — [2] T. III, I.

demande, les mains qui font un tel office, la langue qui prononce de telles paroles (celles de la consécration)! Combien doit être pure et sainte, plus pure que toutes choses, l'âme destinée à recevoir un tel esprit! Il faut donc que le prêtre l'emporte en vertu sur tous les autres, de même que Saül était au-dessus de tout le peuple d'Israël. Et quels écueils, et quels orages n'a-t-il pas à éviter! « L'âme du prêtre est assaillie par plus de vagues et d'orages que l'Océan lui-même. » Il doit connaître les choses de la vie humaine autant que ceux qui sont le plus mêlés au monde, et en être en même temps plus dégagé que les solitaires qui vivent dans les montagnes. Quelle vigilance, quelle connaissance des âmes, quelle science théologique ne faut-il pas pour instruire et diriger tous les états, chacun selon ses besoins! « Le même mode ne convient pas pour gouverner tous les esprits, pas plus que les médecins ne prescrivent le même remède à tous les malades. » — Que lui sert-il de bien combattre les Grecs, si les Juifs le volent, ou de vaincre les uns et les autres, s'il se laisse piller par les manichéens? Pour cela, le prêtre doit posséder à un haut degré la force de la parole. « En dehors des œuvres, nous n'avons qu'un instrument, qu'un moyen de salut, la parole et la doctrine; elles nous tiennent lieu de médecine, de feu, de fer : veut-on brûler ou couper, c'est là ce qu'il faut employer; si cela ne sert à rien, tout le reste est inutile. » Cependant, malgré tous les soins qu'il donne au fond et à la forme de sa prédication, le prêtre ne doit point se laisser séduire aux applaudissements de la multitude. Il doit posséder le don de la parole et mépriser la louange. En travaillant ses discours, il ne doit songer qu'à plaire à Dieu. Et quelle n'est pas la responsabilité du prêtre, obligé de répondre non-seulement de ses propres fautes, mais encore de celles d'autrui!

Exhortatio ad Theodorum lapsum, libri II; — *Adver-*

sus oppugnatores vitæ monasticæ, libri III, auquel est annexé, dans l'édition Gaume, la *Comparaison du roi et du moine; — De compunctione ad Demetrium monachum, libri III; — Ad Stagirium ascetam a dæmone vexatum, de Providentia, libri III; — De virginitate; — Ad viduam juniorem* et *De non iterando conjugio, libri II; — Adversus eos (clericos) qui habent virgines subintroductas,* et *Quod regulares feminæ viris cohabitare non debeant*[1]; — *Liber, quod nemo læditur a se ipso,* et *Liber ad eos qui scandalisati sunt ob adversitates*[2].

Lettres.

L'édition Gaume en contient deux cent quarante-trois ; elles donnent d'importants renseignements sur la vie et les travaux de saint Chrysostome, et sur l'histoire ecclésiastique contemporaine.

Doctrine et particularités de saint Chrysostome.

La seule énumération de ses œuvres laisse deviner dans quelle large mesure il a dû s'occuper des différentes parties du dogme et de la morale chrétienne. L'éducation qu'il avait reçue à l'école d'Antioche et la tournure naturelle de son génie lui donnaient peu de goût pour l'exposition spéculative des vérités dogmatiques. Il les aborde surtout par le côté pratique. Son importance n'est pas dans le dogme, mais dans la morale ; il sait admirablement personnifier les vertus chrétiennes, il les embellit et les recommande puissamment par les exemples qu'il emprunte à l'Ancien et au Nouveau Testament.

1. Aussi sa théodicée n'offre rien de particulier. Ce qui l'intéresse avant tout, c'est qu'on donne un sens divin aux expressions humaines qu'on applique à Dieu et à ses attributs : « Ne vous arrêtez point à l'imperfection des termes, mais expliquez-les d'une manière digne de Dieu. Quand vous entendez dire que Dieu engendre, ne

[1] Tous ces traités dans le tome I. — [2] T. III.

songez point à un partage, mais à une communauté d'essence ; ces expressions et beaucoup d'autres, Dieu les a empruntés à nous, et nous les avons empruntées à lui, — pour notre honneur. »

Sur la Trinité, il s'en tient à cette formule de l'Eglise : unité de l'essence, diversité des personnes, qu'il explique par des textes de l'Ecriture. Il entre d'autant moins dans l'exposition spéculative de cette doctrine, que partout, mais surtout en face des subtilités des anoméens, il insiste énergiquement sur la nécessité de foi. « Si l'homme est incapable de comprendre les choses terrestres qui l'environnent, s'il ignore comment il est né, comment il se nourrit et se développe, à plus forte raison ne peut-il comprendre les choses supra-terrestres, surtout la nature divine, qui surpasse toute conception. »

2. Dans l'anthropologie, au contraire, et dans la doctrine de la rédemption, il entre dans de nombreux et longs éclaircissements ; il est souvent original, surtout dans sa diction. Il enseigne que dans l'origine l'homme était immortel, même quant à son corps ; « car s'il eût été mortel, il n'aurait pas été condamné à la mort comme à un châtiment. » Ces mots : *Dieu a créé l'homme à son image et à sa ressemblance,* ne doivent pas s'entendre d'une égalité de nature, mais d'une ressemblance de pouvoir. Nous devons ressembler à Dieu par la douceur, par la miséricorde, par toute sorte de vertus ; nous devons régner sur nos pensées, sur nos désirs déraisonnables et mauvais, et les soumettre à l'empire de la raison. » Le point de vue pratique, comme on le voit, reparaît aussitôt dans le cours de ses explications. La chute et ses conséquences spirituelles et corporelles sont surtout traitées avec de grands détails.

3. Quand saint Chrysostome aborde la personne de Jésus-Christ et l'œuvre de la rédemption, il a grand soin de ne pas séparer les deux natures, la « parfaite nature divine et la nature humaine, » contrairement à ce qu'on

avait coutume de faire dans l'école d'Antioche : « Etre conçu par une mère et reposer dans son sein, c'est là, dit-il, un attribut de l'humaine nature ; mais être conçu par une mère qui n'a jamais été reconnue, cela passe la nature humaine en magnificence. » Voilà pourquoi le Christ possède à la fois la nature divine et la nature humaine. « Si la forme divine est un Dieu parfait, la forme d'esclave est aussi un esclave parfait. — Gardons-nous de les confondre aussi bien que de les séparer. Quand je dis *un*, je dis union des deux, je ne dis pas mélange, ou changement d'une nature en l'autre. » Et comme les anoméens invoquaient les textes de l'Ecriture où le Christ se déclare lui-même et est déclaré par les apôtres inférieur au Père, Chrysostome répond qu'ils ont fait cela pour quatre raisons : 1. pour convaincre les hommes à venir que le Christ a véritablement pris la nature humaine, et non pas un corps fantastique ; 2. à cause de la faiblesse de leurs auditeurs ; 3. pour leur enseigner l'humilité ; 4. pour nous empêcher de croire que cette union sublime et ineffable qui a lieu dans la Trinité, ne constitue qu'une personne divine.

4. La rédemption a eu trois avantages : 1. elle a détruit les maux et les peines de la première chute ; 2. elle nous a rendu les biens que nous avions perdus, en sorte que maintenant le Christ est libre tout en étant dans la servitude, ce qui vaut mieux que la première liberté ; 3. le Christ nous a promis des biens plus excellents que ceux que nous avions dans le commencement et avant la chute. — La victoire est parfaite, rien ne manque plus à notre triomphe.

5. L'*Eglise* est une avec le Christ. « De même que le corps et la tête constituent un homme, de même le Christ et l'Eglise ne font qu'un. » L'Eglise est donc unique par toute la terre, parce qu'elle n'a qu'un maître qui est commun à tous. Elle est fondée par le Saint-Esprit, qui est venu sous forme de langues de feu, afin de purifier de

ses souillures le monde qui avait été désuni par la confusion des langues[1]. »

6. Sur les sacrements, considérés comme signes sensibles de la grâce invisible, saint Chrysostome enseigne que « le Christ ne nous y donne rien de sensible, mais seulement des choses spirituelles sous des éléments visibles. » — « Si vous étiez sans corps, il aurait pu vous communiquer ses dons d'une manière tout incorporelle; mais votre âme étant unie à votre corps, il vous donne les choses spirituelles sous des formes sensibles[2]. » Il dit en parlant des effets des sacrements : « C'est par les sacrements que le Christ s'unit aux fidèles. »

7. L'Eucharistie, saint Chrysostome le répète en divers passages, est « le corps et le sang du Christ, » — « un sacrifice saint et redoutable. » — « Ne regardons pas à ce qui est devant nous, mais demeurons fermement attachés à la parole du Christ. Sa parole est infaillible, tandis que nos sens sont sujets à l'illusion. Et puisqu'il a dit : *Ceci est mon corps,* soumettons-nous et considérons-le avec les yeux de notre esprit. » Aussi exhorte-t-il les fidèles, de toute la puissance de son âme, à se bien préparer à la réception du corps et du sang de Jésus-Christ : « J'exposerais plutôt ma vie, dit-il, que de donner le corps du Seigneur à un indigne ; » — car « s'il n'est personne qui osât recevoir un roi avec irrévérence, ni même toucher son vêtement avec des mains impures, comment pouvons-nous traiter avec tant d'irrévérence le corps de l'Homme-Dieu, qui est au-dessus de tout, ce corps pur et immaculé qui est uni à la nature divine, et par qui nous avons la respiration et la vie ? Ah ! je vous en prie, ne nous précipitons pas nous-mêmes dans la mort, mais approchons-nous de lui avec respect et une grande pureté. Et quand vous le verrez là étendu, dites-vous : Grâce à ce corps, je ne suis plus cendre ni poussière, je ne suis plus un captif, mais un affranchi. Par lui, j'es-

[1] *Hom.* II *in Pent.; Hom.* XXXV *in I Cor.* — [2] *Hom.* LXXXIII *in Matth.*

père la vie éternelle, la condition des anges, le commerce de Jésus-Christ. Ce corps percé d'épines et flagellé, la mort n'a pu le retenir. Devant lui, le soleil s'est voilé de ténèbres quand il l'a vu suspendu à la croix. — Voilà ce corps qui a été inondé de sang, percé d'une lance et qui a ouvert pour l'univers entier deux sources de salut d'où l'eau et le sang ont jailli. — Voulez-vous encore éprouver sa vertu d'une autre manière : interrogez cette femme affligée d'un flux de sang et qui toucha, non pas sa personne, mais seulement la frange de son habit. Interrogez la mer qui le porta sur ses vagues. Demandez aux mauvais esprits d'où vient que leur puissance a été brisée, à l'enfer ce qui lui a ravi sa victoire : ils ne vous nommeront pas autre chose que ce corps crucifié. Demandez aussi à la mort : D'où vient que ton aiguillon est émoussé et ta force abattue? autrefois si redoutable à tous, comment es-tu devenue douce même aux enfants? Et elle sera contrainte d'en attribuer la cause à ce corps. En effet, dès qu'il fut attaché à la croix, les morts ressuscitèrent, les sépulcres s'ouvrirent et les morts revinrent à la vie. Et ce corps, il ne l'a pas seulement livré à nos embrassements, mais, pour nous prouver toute l'intimité de son amour, il nous l'a encore donné à manger. Mais aussi, plus le bienfait est grand, plus grand sera notre châtiment, si, par notre indifférence ou par nos sentiments impurs, nous nous rendons indignes d'un tel bienfait. »

8. Les explications aussi développées qu'attrayantes sur les rapports de la liberté et de la grâce, servent de transition entre le dogme et la morale, qui est le véritable terrain de saint Chrysostome.

9. Parmi les différents moyens de salut, saint Chrysostome recommande surtout la prière : « Un roi, dans son vêtement de pourpre, a moins d'éclat que n'en donne à l'homme en prière son entretien avec Dieu. Si, en présence de toute l'armée, des généraux et des princes, un

homme s'avance et s'entretient en particulier avec le prince, il attire aussitôt sur lui tous les regards et acquiert par là une plus grande considération. Ainsi en est-il de celui qui prie. Réfléchissez, en effet, à l'importance de cette action : un homme, en présence des anges, des archanges, des séraphins, des chérubins et de toutes les puissances célestes, ne craint pas d'approcher en toute joie et confiance le Roi des rois, et de s'entretenir avec lui ! Quel honneur peut égaler celui-là ? Mais ce n'est pas seulement un honneur, c'est encore un grand profit que nous retirons de la prière, avant même d'avoir reçu ce que nous demandons.

En effet, sitôt qu'un homme élève ses mains au ciel et invoque le Seigneur, il déprend son cœur de toutes les choses terrestres et s'élève en esprit dans la vie future. Il ne pense plus qu'aux affaires du ciel, et pendant qu'il prie, si toutefois il prie bien, il n'a rien de commun avec la vie d'ici-bas. Si sa colère s'enflamme, elle est facilement apaisée par la prière. De même qu'au lever du soleil, toutes les bêtes féroces prennent la fuite et se cachent dans leurs repaires, de même, quand la prière sort de notre bouche et de nos lèvres comme un rayon du soleil, et que notre âme est illuminée, toutes les pensées impures et animales disparaissent et se cachent, pourvu que nous priions avec ferveur, avec un esprit attentif et une âme vigilante. La prière est un port au milieu de la tempête, une ancre au sein des flots tumultueux ; pour celui qui chancelle, c'est un soutien, pour le pauvre un trésor, pour les riches un gage de sécurité, un préservatif contre les maladies et une garantie de la santé. — La prière est le refuge de la douleur, la source de la gaîté, une cause de joie incessante, la mère de la vraie sagesse. — « Cependant, je ne parle pas d'une prière faite du bout des lèvres, mais d'une prière qui sort du fond du cœur. Comme les arbres qui ont de profondes racines résistent aux assauts des vents mille

fois répétés, ainsi la prière qui jaillit des profondeurs de l'âme, ayant de vigoureuses racines, s'élève tranquillement dans les hauteurs et n'est troublée par l'orage d'aucune pensée. De là, cette parole du prophète : « Du sein de l'abîme, j'ai crié vers vous, ô mon Dieu. »

Mais la prière qui monte le plus haut est celle qui s'élève d'un cœur oppressé, mais fervent ; de même que les eaux qui traversent la plaine et qui se répandent au loin ne peuvent s'élever dans les airs, tandis que, contenues et poussées dans des canaux, elles s'élancent dans l'air plus rapides qu'une flèche ; ainsi l'âme humaine, tant qu'elle jouit d'une grande liberté, se dissout en quelque sorte. Si, au contraire, elle est opprimée par le malheur, elle envoie au ciel de pures et harmonieuses prières, et c'est ce qui fait dire au prophète : « Dans ma détresse, j'ai crié vers le Seigneur, et il m'a exaucé[1] ! »

Tout bien pesé, nous trouvons que la qualité qui domine au milieu des œuvres si diverses de saint Chrysostome, c'est une éloquence douce et gracieuse, quoique dans le goût du temps, une exégèse assez méthodique, et un zèle vigoureux, couronné souvent de grands succès, pour la discipline ecclésiastique.

Omnia opera, edit. emend. et aucta, 26 vol. in-8°, 2 col., ap. Gaume, fratres. Cette édition, qui est la reproduction de celle de Montfaucon, est la meilleure : 400 fr. — Edit. Salvilius, Etonæ, 1612, in-fol., 8 vol.; græc. et lat., ed. Fronto Ducæus et Morellus, Par., 1609-1633, in-fol., 12 vol., recus. Paris, 1636. Venet., 13 vol. in-fol. Cf. Tillemont, t. XI; Dupin, t. III, p. 1 ; Ceillier, t. IX, ed. 2ª, t. VII ; Neander, *Jean Chrysostome et l'Eglise à son époque, surtout l'Eglise d'Orient*, 3e éd., Augsb., 1848, 2 vol. ; Héfelé, *Postilles de saint Chrysostome*, soixante-quatorze sermons tirés de ses Œuvres, 3e édit., Tubing., 1857.

[1] *Orat. de incomprehens., contra anom.*, V.

§ 56. **Synésius, évêque de Ptolémaïs** (mort vers 414).

Cf. *Notitia historica ex Petavii notis ad Synes. Opera. Notitia litteraria* ex Fabricii Bibl. græc., t. IX ; et l'article *Synésius* de Krabinger dans le *Dictionn. encyclop. de la théol. cath.*, éd. Gaume.

Synésius, issu d'une famille noble et illustre, naquit à Cyrène, dans la Pentapole égyptienne, entre 370 et 375. Il fit ses études à Alexandrie, fut initié aux mathématiques et à la philosophie (néoplatonicienne) par les leçons d'Hypatie, cette fille spirituelle du mathématicien Théon, cette femme en manteau de philosophe, à laquelle il donne encore dans sa dernière lettre les noms de mère, de sœur et d'institutrice, et qui fut assassinée dans une insurrection populaire (415). La force remarquable d'éloquence où il atteignit après ses premières années d'études, décida ses concitoyens à l'envoyer à Constantinople, quoique très-jeune encore, porter une couronne d'or à l'empereur Arcadius (390). Il attendit un an avant d'obtenir audience. Il y prononça un discours *sur la royauté*[1], qui, malgré sa franchise et sa hardiesse, fut mieux accueilli que la couronne. Après avoir passé à Constantinople trois années malheureuses et tourmentées, il retourna à Cyrène, mêlant au goût des lettres et des sciences la passion de la chasse et de l'agriculture. Cependant, au milieu de ses travaux philosophiques, la solitude lui pesait[2], et comme on ne cessait de lui répéter de toutes parts « qu'il devait aller à Athènes, » il s'y rendit enfin ; mais le désenchantement ne se fit pas attendre. « De tant de magnificences, disait-il, les Athéniens n'ont plus que le nom, la philosophie elle-même les a quittés ; c'est l'Egypte qui est maintenant le foyer de la philosophie, dont les semences y ont été répandues par Hypatie[3]. » Il résida de nou-

[1] Edition grecq. et allem., par Krabinger, Munich, 1825. — [2] *Ep.* CI. — [3] *Ep.* CXXXVI.

vécut à Alexandrie depuis 402 jusqu'au commencement de 404. De cette époque date probablement sa conversion, après laquelle l'archevêque d'Alexandrie, Théophile, l'unit à une femme dont il eut trois fils.

Retourné dans la Cyrénaïque, où il se livra derechef à ses occupations favorites, la voix du peuple et du clergé le demanda, quoique marié, pour évêque de Ptolémaïs (409). Synesius repoussa d'abord ces offres, d'une part à cause de la loi du célibat ; car « il ne voulait ni se séparer de sa femme, ni vivre furtivement avec elle comme un adultère ; » d'autre part, parce qu'il ne croyait pas encore que ses opinions sur la préexistence de l'âme, l'éternité du monde et la résurrection des morts fussent en harmonie avec la doctrine de l'Église. Cependant les fidèles espéraient que la grâce divine, qui déjà avait opéré en lui de si grandes choses, achèverait son ouvrage, et, en lui montrant la pleine vérité, lui donnerait la force de se résigner. Cet espoir ne fut point déçu[1].

Promu à l'évêché de Ptolémaïs, et investi par Théophile de la juridiction métropolitaine sur la Pentapole, Synesius, malgré la difficulté des temps, remplit fidèlement sa charge et obtint de grands succès. Il réconcilia les partis religieux, maintint la discipline ecclésiastique, notamment en face des cruautés du gouverneur Andronique. Il mourut probablement en 414, attristé par les fréquentes incursions des Barbares dans sa patrie, que ni son courage militaire, ni ses connaissances mathématiques et stratégiques, ni surtout la mort de ses trois fils ne purent sauver. La mort de cet homme éloquent termine l'histoire de la Pentapole lybienne, où le christianisme avait pénétré de bonne heure[2], et dont les monuments grandioses font encore aujourd'hui l'étonnement du voyageur.

[1] Cf. Evagr., *Hist. eccl.*, I, XV. — [2] *Act.*, II, 10 et 13, 1 ; *Marc.*, XV, 21.

Travaux littéraires de Synésius.

De ses nombreux travaux littéraires, nous possédons seulement :

1. Cent cinquante-cinq Lettres (cent cinquante-six avec le supplément de Possinus). Elles témoignent de la richesse de son génie, de sa grandeur d'âme, de son activité universelle et de ses progrès dans les idées chrétiennes; on y trouve aussi de nombreux détails sur la situation politique et religieuse du temps. — Nous avons cité plus haut son *Discours sur la royauté.*

2. Traités : *Dio, vel de ipsius vitæ instituto; De insomniis.* Pétau trouve que l'esprit païen domine encore entièrement dans l'une et l'autre : *Liber de somniis,* dit-il, *merum cultorem deorum redolet, neque vel pilum christiani habet nominis... nec aliud de Dione judicium est.* L'*Eloge de la calvitie* (*calvitii enconium*) est évidemment une satire dirigée contre les sophistes[1]; *Ægyptius seu de providentia*[2]. Dans la lettre cinquième, Synésius exhorte les prêtres de son diocèse à ne rien négliger pour expulser la secte des eunoméens qui s'était glissée dans son diocèse. *De doro astrolabii dissertatio.*

3. Homélies et sermons. De ses deux homélies, nous n'avons que des fragments. Nous n'avons également que deux sermons sous le titre de *Catastasis* (1. *dicta in maximam barbarorum excursionem;* 2. *Constitutio, seu Elogium Anysii).*

4. Hymnes. *Hymni decem, lyrico carminis genere.* Les cinquième, sixième et neuvième attestent nettement les vues orthodoxes de Synésius, car il y invoque le Fils de la Vierge et chante un hymne à la Trinité, *animarum medico, medico corporum, Patri simul excelso, Spirituique sancto.*

[1] Edit. grecque et allemande, par Krabinger, Stuttg., 1834.
[2] En grec et en allemand, par Krabinger, Solisb., 1835.

Photius a dit d'une partie de ses écrits que « le style en est sublime et grandiose, mais qu'il incline vers la diction populaire (d'autres écrivent *poétique*). Ses lettres sont pleines de charme et de douceur, avec des pensées fortes et abondantes : » *Stylus ille sublimis quidem et grandis, sed qui ad popularem* (alii *poeticam*) *simul dictionem inclinet. Epistolæ venustate et dulcedine fluentes cum sententiarum robore et densitate.*

Contenu des écrits de Synésius.

Les écrits de Synésius offrent fréquemment le mélange d'idées païennes et chrétiennes, exprimées dans un style tout païen et avec les formes du néo-platonisme[1]. En général, la période chrétienne offre plus d'un ouvrage qui demande à être apprécié au même point de vue que diverses productions de la renaissance au quinzième siècle. On trouverait, surtout en Italie, même chez les plus hauts dignitaires de l'Eglise, un pareil amalgame d'expressions païennes et chrétiennes, malgré l'incontestable orthodoxie de ceux qui s'en sont servis. Du reste, dans les écrits que Synésius a composés comme prêtre et comme évêque, on remarque un progrès sensible vers la foi chrétienne. « L'enthousiasme un peu fanatique disparaît insensiblement devant la précision dogmatique, et la fantaisie du poète finit par se confondre avec la croyance de l'évêque. » Déjà, avant son épiscopat, il écrivait à un certain Jean qui, après une vie orageuse, voulait se retirer dans la solitude du cloître : « Je loue tout ce que vous ferez pour l'amour du ciel; — je me réjouis donc avec vous que vous soyez heureusement arrivé au but où je touche à peine après de si longs efforts. Priez pour moi, afin que pareil bonheur m'échoie, que je retire quelque profit de mes travaux philosophiques, et que je n'aie point consumé inutilement ma vie dans les livres. » La plus touchante

[1] Cf. Huber, *Philosophie des Pères de l'Eglise*, p. 315.

expression de ses sentiments religieux se trouve dans le chef-d'œuvre de son éloquence, la première catastasis, qu'il termine ainsi, en faisant allusion à la ruine prochaine de Ptolémaïs : « Il approche le jour de la tempête, ce jour où les prêtres, en présence des dangers qui les menaceront, devront se réfugier dans le temple de Dieu. Pour moi, je resterai à mon poste dans l'église ; je placerai devant moi les vases sacrés, j'embrasserai les colonnes du sanctuaire qui soutiennent la table sainte ; j'y resterai vivant, j'y tomberai mort ; je suis ministre de Dieu, et peut-être faut-il que je lui fasse l'oblation de ma vie ; Dieu jettera quelques regards sur l'autel arrosé par le sang du pontife. » Cependant, peu de temps auparavant, dans le même discours, ses souvenirs païens s'étaient réveillés, et il les mêlait à ses pensées chrétiennes avec une touchante naïveté : « O Cyrène, s'écriait-il, dont les registres publics font remonter ma naissance jusqu'à la race des Héraclides ! Tombeaux antiques des Doriens, où je n'aurai pas de place ! Malheureuse Ptolémaïs, dont j'aurai été le dernier évêque ! Je ne puis en dire davantage ; les sanglots étouffent ma voix. »

Opera omnia, ed. H. Turneb., Paris, 1555 ; græc. et lat., ed. D. Petavius, Par., 1612 ; augmentées des *Œuvres* de Cyrille de Jérusalem, éd. 1633. La meilleure édit. est celle de 1640 ; ad codd. mss. fidem recognovit et annot. crit. adjecit Krabinger, Landesh., 1850 (tom. I, ne contient que les discours et des fragments d'homélies) ; Migne, sér. gr., t. LXVI. La meilleure reproduction des Hymnes se trouve dans le *Sylloge poetarum græcor.*, de Boissonade, Paris, 1825, t. XV. On trouve de nouveaux secours pour la critique si nécessaire du texte dans les *Observationes criticæ in Synes. epist.*, ed. Kraus, Solisb., 1863. Cf. Tillemont, t. XII ; R. Ceillier, t. X ; ed. 2ª, t. VIII ; Clausen, *de Synesio philosopho, Lybiæ Pentap. metropolita*, Hafn., 1831 ; Toussaint, *Etudes* (société littér. de l'univ. de Louvain, 1840, vol. 4) ; Druon, *Etudes sur la vie et les œuvres de Synésius*, Paris, 1859 ; Dr Kraus, *Etudes sur Synésius de Cyrène* (*Revue trim. de Tub.*, 1865, livr. 3 et 4 ; 1866, livr. 1re). Ce travail fournit des renseignements sur la vie et les écrits de Synésius, sur son sacre, sur ses progrès dans la foi chrétienne et donne l'énumération complète des ouvrages qui ont paru sur Synésius.

§ 57. Ecrivains secondaires de cette époque.

Asterius, Nemesius, Nonnus et Proclus.

I. Saint Astérius, métropolitain d'Amasée, dans le Pont, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle. Il reste encore vingt et une de ses homélies recueillies par Photius[1]; on y trouve plusieurs panégyriques de martyrs et de saints.

Ses œuvres ont été éditées par J. Brontius, Antwerp., 1615; Combefis, dans son *Auctuarium*, les a augmentées de six homélies, Paris, 1648; Migne, sér. gr., t. XL.

II. Némésius. Tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il fut évêque d'Emèse en Phénicie, probablement vers le commencement du cinquième siècle. On lui doit un traité philosophique *Sur la nature de l'homme*, passablement étendu et qui n'est pas sans importance. Il y traite de la physiologie et de la psychologie, et y critique les opinions des anciens en bon philosophe. S'il incline fortement vers le néo-platonisme et s'il soutient la préexistence des âmes, il n'en dit pas moins ailleurs, au point de vue chrétien, une foule d'excellentes choses, par exemple, lorsqu'il parle de la dignité de l'homme et de son rang dans l'ensemble de la création, de l'immortalité de l'âme et de la liberté.

Ses œuvres ont été éditées à Anvers, 1565; dans l'*Auctuarium Bibl. Patr.*, Paris, 1621; Oxon., 1671; Migne, ser. gr., t. XL. Cf. Ritter, *Hist. de la philos. chrét.*, 2e vol., p. 461.

III. Nonnus de Panopolis, auteur de poésies profanes (les *Dionysiaca*), a fait aussi, en vers hexamètres, une description poétique de l'Evangile de saint Jean, sous le titre de : Μεταβολὴ τοῦ κατὰ Ἰωάννην ἁγίου εὐαγγελίου [2].

IV. Proclus, d'abord secrétaire d'Atticus, patriarche de Constantinople, fut promu par lui au diaconat et à la prêtrise, et nommé sous son successeur évêque de

[1] *Biblioth.*, cod. 271. — [2] Migne, sér. gr., t. XLIII.

Cyzique; mais il fut empêché de prendre possession de son siége par un contre-parti qui voulait établir un autre évêque. Plus tard, en 434, il devint patriarche de Constantinople, et comme tel combattit avec zèle le nestorianisme. Il mourut en 447. Nous avons de lui un grand nombre de lettres et d'écrits synodaux, vingt-cinq homélies pour les fêtes du Seigneur et de différents saints. Parmi ces dernières se trouve le fameux discours prononcé contre Nestorius, où il revendique le titre de mère de Dieu, que Nestorius refusait à la sainte Vierge.

Editeurs de ses œuvres : Combéfis, *Auctuarium*, t. I; Gallandi, *Bibl.*, t. IX; Migne, sér. gr., t. LXV.

CHAPITRE II.

AUTEURS LATINS.

§ 58. Commodien (Gazæus).

Gennade[1] est le premier qui ait fait mention de Commodien, dont il apprécie parfaitement la valeur littéraire. On a conclu de la ressemblance de son style avec celui des auteurs africains qu'il était né en Afrique. Le surnom de Gazæus, qu'il avait pris lui-même, a fait supposer à quelques-uns qu'il était né à Gaza en Palestine; mais il est probable que ce mot gaza, ou *trésor*, est une simple allusion au trésor de vérités qu'il trouva dans le christianisme après sa conversion. On n'est point d'accord sur le temps où il vécut; suivant les uns, il serait postérieur à Lactance, dont il aurait adopté les opinions millénaires; il aurait donc vécu au début du quatrième siècle, sous le pape Sylvestre (314-335); les autres croient qu'il écrivait vers 267-270, parce qu'il dit dans un endroit « qu'il s'est écoulé 200, et non encore 300 ans, depuis l'introduction du christianisme[2]. » Mais ce passage peut s'entendre d'une introduction postérieure à

[1] *De script. eccles.*, c. XV. — [2] *Instr.*, XVII, 2.

[illegible]

[illegible] en [illegible] des trois [illegible]

[illegible], que Commodien était [illegible] ouvrage (*Adversus Paganos*) assigné [illegible] *De mortib. persecut.* de Lactance, c. x et xi.

à Paulin de Nole par Muratori. De nos jours, dom Pitra lui a attribué, avec assez de vraisemblance, le *Carmen apologeticum adversus Judæos et gentes,* intitulé dans le manuscrit : *Tractatus sancti Episcopi.* Ce *carmen*, qui a beaucoup d'analogie avec les *Institutiones,* a été découvert dans un manuscrit du huitième siècle, rapporté d'Italie en Angleterre (Middle Hill), et réimprimé dans le *Spicilegium Solesmense*, tomes I et IV, avec des prolégomènes et des éclaircissements. Pitra présume que le titre, incomplet dans le manuscrit, pouvait être celui-ci : *Commodiani, episcopi africani, carmen apologeticum adversus Judæos et gentes.* Il croit que les deux ouvrages sont du commencement du troisième siècle.

Découvertes par le jésuite J. Sirmond, les *Instructiones* ont été éditées par N. Rigault, Tulli Leucorum, ap. Belgrand, 1650 ; *editio repetita per Priorium,* avec les œuvres de saint Cyprien, Par., 1666 ; avec des dissertations par Dodwell et Schurzfleisch, Viteb., 1750 ; ed. Davidius, avec l'*Octavius* de Min. Félix, Cantabr., 1712 ; ed. Œhler, dans la *Bibl. Patr. eccles. latin.*, de Gersdorf, vol. XIII, avec Min. Félix, Materne, et le *Poème de Paulin contre les païens.* Cf. Lumper, p. XIII, 390-407 ; Ceillier, t. IV, ed. 2ª, t. III.

§ 59. **Firmicus Maternus.**

D'après les renseignements fournis par son ouvrage, il était probablement originaire de Sicile, où il remplissait, comme païen, une charge importante. Ses *Huit livres de mathématiques et d'astronomie,* respirent encore tout-à-fait l'esprit païen[1]. Après sa conversion, il rédigea, vers l'an 348, le livre intitulé : *De errore profanarum religionum libellus ad Constantium et Constantem Augustos.* La différence d'esprit qui règne dans ces deux ouvrages, le style plus correct du second ont fait soupçonner qu'ils n'étaient pas du même auteur. Ce petit traité apologétique se distingue en ce qu'il parle non-seulement de la religion des Grecs et des Romains, mais encore de celle

[1] Ed. Venet., 1501, et Basil., 1551.

des peuples barbares. Materne mit au service du christianisme un zèle infatigable; son ardeur inconsidérée le poussa jusqu'à demander aux empereurs Constance et Constant, de faire disparaître par la violence les derniers vestiges du paganisme, parce qu'il est écrit au Deutéronome : « Après la destruction du temple, la puissance de Dieu nous a élevés plus haut[1]. » A part cette singularité, sa polémique ne renferme rien qui n'ait été dit par Arnobe, Lactance et saint Cyprien; seulement elle est encore plus aggressive contre le paganisme que celle de Lactance. Sa diction est souvent uniforme et diffuse.

En matière dogmatique, on trouve dans Materne un éclatant hommage au dogme de l'Eucharistie; il dit, en faisant allusion au chapitre VI de saint Jean : « Nous buvons le sang immortel du Christ; ce sang du Christ se mêle au nôtre et nous confère l'immortalité. »

Ed. Galland., in *Bibl.,* t. V; Migne, sér. grecq., t. XII. Edit. Oberthür, renfermant Arnobe (*Patr. lat.,* t. V); ed. Münter, Hafniæ, 1826; ed. Œhler, *loc. cit.,* vol. XIII; ed. Bursian, Lips., 1856.

§ 60. **Marius Victorinus l'Africain** (mort entre 370 et 382).

La colonne que lui avait érigée Rome païenne pour reconnaître ses talents de rhéteur (354), ne l'empêcha pas d'embrasser le christianisme dans une haute vieillesse (avant 361), « au grand étonnement de Rome et à la joie de l'Eglise. » Saint Augustin a fait un récit touchant de sa conversion, où il trouvait un motif de s'affermir dans la sienne[2]. Victorin a composé plusieurs écrits en reconnaissance des grâces qu'il avait reçues dans l'Eglise. En voici la nomenclature :

1. *Liber ad Justinum manichæum contra duo principia manichæorum, et de vera carne Christi.* 2. *De verbis Scripturæ :* Factum est vespere et mane dies unus. *Cœperitne a vespere dies, an a matutino?* 3. *Liber de gene-*

[1] *Deut.,* XIII, 6-10. — [2] *Confess.,* lib. VIII, c. II et seq.

ratione divina ad Candidum arianum : réfutation d'un petit traité de Candide encore existant. 4. *De* ὁμοουσίῳ *recipiendo*. Plus importants sont ses *Quatre livres contre Arius*, bien qu'ils renferment de grandes obscurités et des vues contraires à l'enseignement catholique[1]. Ils ont été composés vers 365. 5. Les *Commentaires sur l'épître aux Ephésiens*, livres II, et *sur l'épître aux Galates*, livres II, outre les *Petits commentaires* de Victorin, évêque de Petau, en Steiermark, sur l'*Apocalypse*, sont les premiers débuts de l'exégèse biblique en latin. 6. Trois hymnes *sur la Trinité*.

Le *De physicis*, ou mieux : *Adversus physicos* (contre les physiciens qui attaquaient la doctrine de l'Ecriture sur la création) est douteux. Le *Carmen* de VII *fratribus Maccabeis*, est certainement apocryphe.

Ses œuvres ont été rééditées par Gallandi, *Biblioth.*, t. VIII, et par Ang. Maï, *Nova Collect. veter. script.*, t. III ; Migne, sér. lat., t. VIII. Cf. Ceillier, t. VI ; ed. 2ᵃ, t. IV.

§ 61. **Saint Hilaire de Poitiers** (mort vers 366)[2].

Voir la *Préface générale* et la *Vie* dans l'éd. de Coustant, augm. par le docte Scip. Maffei. *Vita S. Hilarii*, par Fortunat.

Saint Hilaire naquit vers 320 d'une famille noble de Poitiers, où, malgré le luxe effréné et la corruption des mœurs, les sciences, notamment la grammaire et la rhétorique, étaient plus florissantes qu'en aucune autre partie de l'empire romain. Après une étude approfondie du latin, sa langue maternelle, il acquit une connaissance complète de la langue grecque. Mécontent, dégoûté même du paganisme et de sa philosophie, il se tourna vers la lecture de la Bible, et cette fréquentation le

[1] Cf. Hionym., *Catal.*, 101. — [2] La librairie Gaume publie en ce moment une nouvelle édition des œuvres complètes de S. Hilaire, d'après les manuscrits les plus authentiques, l'édition des Bénédictins (1693) et l'édition de Vérone (1730). La révision du texte est confiée à un excellent philologue, M. F. Dübner. (*Note du trad.*

d'ὁμοούσιος. Nous avons donc ici une discussion toute pacifique, puisqu'elle a pour but de réconcilier des esprits séparés seulement par l'obscurité de leurs idées.

2. Cet écrit ayant été attaqué par Lucifer de Cagliari, comme trop indulgent, saint Hilaire se justifia dans l'*Apologetica ad reprehensores libri de synodis responsa*, et s'expliqua avec plus d'exactitude.

3. L'ouvrage *Contra Constantium imperatorem*, *liber unus*, rédigé avant la mort de Constance, mais publié seulement après, est écrit avec une grande précision. L'auteur y accuse Constance d'avoir ruiné la foi et l'Eglise, sous prétexte de rétablir l'unité de croyance. A cette tactique déloyale il préfère ces temps de persécution ouverte, où du moins l'on ne trompait pas les chrétiens sur l'objet de leur croyance et ne leur enlevait pas le mérite du martyre. « Maintenant, s'écrie-t-il, je dois à Jésus-Christ de rompre le silence » (c. III). Il rappelle à Constance les violences exercées contre les chefs de l'orthodoxie, et justifie la confession de Nicée : « Je te dénonce, ô Constance, ce que j'aurais dit à Néron, ce que Dèce et Maximin auraient entendu de ma bouche : Tu combats contre Dieu, tu es acharné contre l'Eglise, tu persécutes les saints, tu détestes les prédicateurs du Christ, tu détruis la religion : tu es le tyran non des choses humaines, mais des choses divines. Tu es le précurseur de l'antechrist, dont tu commences les mystères d'iniquité [1]. »

4. Le *Liber II ad Constantium*, est un court mémoire sur des questions d'orthodoxie, destiné à être remis à l'empereur. Saint Hilaire l'ayant écrit précédemment, à une époque où il en espérait encore quelque résultat, y traitait ce prince avec plus de douceur. C'est dans ce livre qu'on lit cette belle et généreuse parole : « Si un pareil moyen (la contrainte) était employé à l'appui de la vraie foi, la sagesse épiscopale s'y opposerait et dirait :

[1] C. IV-VII.

Dieu est le Seigneur de tout, il n'a pas besoin d'un hommage forcé, il ne veut pas d'une profession de foi arrachée[1].

5. *Contra Auxentium*. Dans ce traité, Hilaire cherche à démasquer Auxence, évêque intrus et arien de Milan, qui, par considération pour l'empereur Valentinien, cachait son arianisme sous des formules ambiguës.

6. On attribue encore à saint Hilaire quinze *Fragments historiques*, ou morceaux détachés de son livre contre Valens et Ursace. Mais il n'y a guère que le premier, le second tout au plus, qui soit certainement authentique. Sur les autres, l'opinion des critiques est partagée.

Ouvrages dogmatiques.

Dans les douze livres *Sur la Trinité,* son plus grand et son plus important ouvrage, saint Hilaire expose, d'après la Bible, le « mystère de la foi évangélique, » la génération éternelle du Fils unique dans l'unité de l'essence divine, et réfute les objections des ariens. Du Saint-Esprit, il n'en parle qu'en deux endroits, ce qui a fait supposer qu'autrefois ce traité avait un autre titre, celui-ci peut-être : *De fide adversus arianos.* Il l'écrivit pendant son exil.

Ouvrages exégétiques.

Saint Hilaire est, parmi les latins, le premier exégète marquant. Nous avons de lui : 1. un *Commentaire sur l'Evangile de saint Matthieu,* écrit vers 355. La forme en est allégorique ; il n'y est pas tenu compte du texte grec ni des ouvrages d'Origène. 2. *Traités sur les Psaumes,* composés après son retour de l'exil. Sont authentiques les traités sur les psaumes I, II, IX, XIII, XIV, LI-LXIX, XCI, CXVIII-CL; apocryphes les traités sur les psaumes XV, XXXI, XLI. Les autres sont perdus.

Contrairement à la méthode suivie dans ses autres

[1] C. II.

écrits, et particulièrement dans le livre sur la Trinité, où il avait adopté l'explication grammaticale et historique, l'auteur préfère ici, alors qu'il ne s'agit plus de démontrer à des hérétiques un dogme par l'autorité de la Bible, la méthode typique et allégorique, qui sert mieux à l'édification. On s'aperçoit aussi qu'il est plus familiarisé avec la langue grecque et avec les exégètes, et l'on reconnaît l'influence du commentaire d'Origène sur les Psaumes, déjà remarquée par saint Jérôme : *In quo opere imitatus Origenem, nonnulla etiam de suo addidit* [1].

D'autres de ses ouvrages sont également perdus, notamment un petit livre contre un médecin païen, Dioscore, un ouvrage liturgique *Sur les Mystères* et le livre *des Hymnes*. De même que le Psautier dit de saint Ambroise n'est certainement pas de lui, il est également très-douteux que l'explication des épîtres de saint Paul, découverte par dom Pitra [2], soit authentique, aussi bien que les deux homélies sur les commencements du premier et du quatrième évangiles, trouvées par A. Maï [3]. Il en faut dire autant des hymnes qu'on lui attribue et de la lettre à sa fille Abra [4].

Doctrine de saint Hilaire.

1. L'enseignement de saint Hilaire a pour but principal l'exposition du dogme chrétien, qu'il exprime de la manière la plus complète dans le passage suivant : Le Père et le Fils « sont un, non par le mystère de l'économie du salut, mais par une génération substantielle, car Dieu, en engendrant son Fils de lui-même, ne dégénère point en lui, » il ne produit point un être subordonné.

Sur le Saint-Esprit, il enseigne qu'il est une personne distincte et unie aux deux autres personnes [5]. Quant à

[1] *Catal.*, c. c. — [2] *Spicil. Solesm.*, t. I. — [3] *Nova Bibl. Patr.*, t. I. — [4] Reinkens, *Hilarius*, p. 272 et suiv. — [5] *De Trinit.*, lib. II, c. XXIX.

comment il s'exprime à la fin de son
elle Dieu lui-même : *Quod ex te*
sanctus Spiritus tuus est, etsi
, sed tamen teneo conscientia.
Trinité est incompréhen-
rler; si saint Hilaire ose
s hérétiques l'ont forcé
imble et infirme pa-
oit point le parfait : »
ctum, neque quod ex alio
toris sui potest intelligentiam
. La connaissance humaine n'est
sure de ce qui est possible et connais-
i toute incrédulité est-elle une folie : *Omnis*
fidelitas stultitia est, quia imperfecti sensus sui
pientia, dum omnia infirmitatis suæ opinione mode-
ir, putat effici non posse quod non sapit. Causa enim
fidelitatis de sententia est infirmitatis, dum gestum esse
quis non putat, quod geri non posse definiat [1].

3. Dieu a revêtu ses vérités révélées de certaines expressions qui s'adaptent au sujet aussi convenablement que le permettent les bornes du langage humain. Il faut en maintenir le sens véritable : « Dieu a dit qu'il faut baptiser les nations au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. La forme de la foi est donc certaine, mais le sens en est incertain pour les hérétiques. Il ne faut donc rien ajouter aux préceptes [2]. » Et plus loin : *Immensum est autem quod exigitur; incomprehensibile quod auditur, ut ultra præfinitionem Dei sermo de Deo sit. Posuit naturæ nomina Patrem, Filium, Spiritum sanctum. Extra significantiam sermonis est, extra sensus intentionem, extra intelligentiæ conceptionem, quidquid ultra quæritur; non enuntiatur, non attingitur, non tenetur.*

4. Il parle surtout, dans un beau et lumineux langage, de la nécessité d'une révélation et de l'obligation

[1] *De Trinit.*, III, XXIV. — [2] *Ibid.*, lib. II, c. V.

l'origine même du christianisme. Comme il est fait allusion dans d'autres passages de cet écrit à des faits survenus au commencement du cinquième siècle, et que les badinages littéraires ne conviennent guère à une époque de persécutions, on peut admettre peut-être que son apologie fut écrite vers 411.

Ses *Instructiones adversus gentium deos pro christiana disciplina per litteras versuum primas,* sont partagées en deux livres et en quatre-vingts chapitres. C'est la division adoptée par Etienne Baluze, d'après un ancien manuscrit de Saint-Albin d'Angers[1]. Dans le premier livre, l'auteur dévoile aux païens l'absurdité de l'idolâtrie, et les exhorte à embrasser le christianisme. Il s'efforce ensuite d'attirer les Juifs à la religion chrétienne, et traite en particulier de l'antechrist, qui est, dit-il, apparu en Néron. Dans le deuxième livre, après avoir parlé du dernier jugement et de la résurrection, il adresse, dans un langage affectueux et brûlant de zèle, des instructions aux catéchumènes, aux fidèles, aux clercs, aux chrétiens entachés de différents vices. Ce traité renferme différentes erreurs sur le système millénaire, la chute des anges et l'antechrist. Ses idées sur la Trinité manquent de précision. Commodien se complaît dans les jeux de mots. Il écrivit en vers rhythmiques, poésie populaire usitée chez les Romains et qu'on trouve déjà avant lui.

Ce qui lui appartient en propre, ce sont, outre plusieurs expressions africaines inusitées, les *acrostiches.* Le contenu des chapitres est indiqué par les lettres initiales de chaque vers. La préface elle-même est traîtée en acrostiches. A la fin, c'est-à-dire au quatre-vingtième chapitre, intitulé *Nomen Gazæi,* les lettres initiales, en allant du dernier vers au premier, forment ces trois mots : *Commodianus mendicus Christi.*

Gallandi a prétendu, sans succès, que Commodien était l'auteur d'un autre ouvrage (*adversus Paganos*) assigné

[1] Cf. Baluze, sur le *De mortib. persecut.* de Lactance, c. X et XI.

à Paulin de Nole par Muratori. De nos jours, dom Pitra lui a attribué, avec assez de vraisemblance, le *Carmen apologeticum adversus Judæos et gentes,* intitulé dans le manuscrit : *Tractatus sancti Episcopi.* Ce *carmen*, qui a beaucoup d'analogie avec les *Institutiones,* a été découvert dans un manuscrit du huitième siècle, rapporté d'Italie en Angleterre (Middle Hill), et réimprimé dans le *Spicilegium Solesmense*, tomes I et IV, avec des prolégomènes et des éclaircissements. Pitra présume que le titre, incomplet dans le manuscrit, pouvait être celui-ci : *Commodiani, episcopi africani, carmen apologeticum adversus Judæos et gentes.* Il croit que les deux ouvrages sont du commencement du troisième siècle.

Découvertes par le jésuite J. Sirmond, les *Instructiones* ont été éditées par N. Rigault, Tulli Leucorum, ap. Belgrand, 1650 ; *editio repetita per Priorium,* avec les œuvres de saint Cyprien, Par., 1666 ; avec des dissertations par Dodwell et Schurzfleisch, Viteb., 1750 ; ed. Davidius, avec l'*Octavius* de Min. Félix, Cantabr., 1712 ; ed. Œhler, dans la *Bibl. Patr. eccles. latin.*, de Gersdorf, vol. XIII, avec Min. Félix, Materne, et le *Poème de Paulin contre les païens.* Cf. Lumper, p. XIII, 390-407 ; Ceillier, t. IV, ed. 2ª, t. III.

§ 59. **Firmicus Maternus.**

D'après les renseignements fournis par son ouvrage, il était probablement originaire de Sicile, où il remplissait, comme païen, une charge importante. Ses *Huit livres de mathématiques et d'astronomie,* respirent encore tout-à-fait l'esprit païen [1]. Après sa conversion, il rédigea, vers l'an 348, le livre intitulé : *De errore profanarum religionum libellus ad Constantium et Constantem Augustos.* La différence d'esprit qui règne dans ces deux ouvrages, le style plus correct du second ont fait soupçonner qu'ils n'étaient pas du même auteur. Ce petit traité apologétique se distingue en ce qu'il parle non-seulement de la religion des Grecs et des Romains, mais encore de celle

[1] Ed. Venet., 1501, et Basil., 1551.

lucifèrien. En 363, Lucifer retourna à Calaris et mourut en 371. Son schisme lui survécut encore quelque temps; et en 384, un prêtre de ce parti, nommé Faustinus, adressait encore sous le titre : *De Trinitate, seu de fide contra Arianos*, un écrit à l'impératrice Placidie, où il défendait son parti et accusait ses adversaires, surtout le pape Damase. D'autres écrits de Lucifer, qui ont mérité les éloges de saint Athanase, sont, outre quelques lettres : 1. *De non conveniendo cum hæreticis, ad Constantium imperatorem*, où il démontre, par l'autorité de l'Ecriture, qu'il ne pouvait, au concile de Milan, se réunir aux ariens, comme le voulait l'empereur; 2. *De regibus apostaticis ad Constantium imperatorem.* L'occasion et l'objet de cet écrit sont indiqués dans ces paroles du commencement: « Puisque vous osez dire que vous seriez mort depuis longtemps si votre foi n'était point intacte et les mesures que vous prenez contre nous agréables à Dieu, j'ai éprouvé le désir de vous soumettre l'histoire de quelques rois à qui vous ressemblez dans l'apostasie et la cruauté, afin de détruire l'opinion qui consiste à dire : Si la foi d'Arius, c'est-à-dire la mienne, n'était pas la foi catholique, et si en persécutant la foi de Nicée je n'étais pas agréable à Dieu, aujourd'hui mon empire ne serait certainement plus florissant. 3. *Pro sancto Athanasio ad Constantium imperatorem, libri II.* L'auteur, dans ce livre, démontre qu'il n'est pas permis de rejeter la vraie foi en condamnant Athanase. Constance, étonné de la franchise et de la violence de cet écrit, le fit remettre à son auteur. Lucifer, non content de s'en déclarer l'auteur, justifia encore sa conduite dans un nouvel écrit intitulé : 4. *De non parcendo in Deum delinquentibus, ad Constantium imperatorem.* C'est le devoir des évêques, dit-il, de ne se point taire par crainte des hommes, en présence des fautes et des erreurs des princes. 5. Son dernier écrit : *Moriendum esse pro Filio Dei, ad Constantium imperatorem*, poursuit le même but; il y montre un désir ardent de subir la mort du martyre. Suivant Coleti, ces divers écrits furent rédigés de 356 à 360.

Editeurs : J. Tilius, Paris, 1586; la meilleure édition est de Coleti, Venet., 1775; avec des Prolégomènes, dans Migne, sér. lat., t. XIII.

III. Pacien, après un mariage heureux, fut à cause de la sainteté de sa vie, promu au siége épiscopal de Barcelone en 370, et resta à la tête de cette Eglise jusque vers l'an 391. C'est à son fils, *Dexter Paciani*, que saint Jérôme dédia son *Catalogue des écrivains ecclésiastiques.* Nous avons de Pacien : trois lettres à Sempronius contre les novatiens; *Parænesis ad pœnitentiam*, douze chapitres; *Sermo de baptismo*, sept chapitres. C'est dans la première lettre à Sempronius qu'on lit ces célèbres paroles : « Mon nom, c'est chrétien; mon surnom, c'est catholique : » *Christianus mihi nomen, catholicus cognomen.*

§ 62. Saint Optat de Milève.

Cf. Dupin, *Prolegomena, historia Donatistarum et geographia sacra Africæ,* dans son édition.

Optat était évêque de Milève, en Numidie. Tout ce qu'on peut dire de précis sur le temps où il vivait, c'est qu'il écrivit contre les donatistes vers 370, et qu'il existait encore à l'époque du pape Sirice et sous le règne de Théodose.

Son traité *du Schisme des donatistes contre Parménien*, en sept livres, et d'abord en six seulement, le septième ayant probablement été ajouté plus tard, lorsqu'il révisa son travail, était une réplique aux détestables écrits de Parménien, évêque donatiste de Carthage [1]. Je commencerai, dit-il, 1. par faire l'histoire du schisme et de son origine [2] : « Né de la colère, il a été nourri par l'ambition et affermi par l'avarice [3]; » 2. je montrerai quelle est l'Eglise et où elle est; 3. je prouverai que nous n'avons pas demandé de soldats et que nous ne sommes point coupables des crimes qu'on dit avoir été commis par ceux qui ont voulu procurer la réunion; 4. s'il est vrai que les catholiques soient de grands criminels; 5. du baptême; 6. sur diverses pratiques liturgiques des donatistes, non justifiées et offensantes pour les catholiques, comme de laver les autels sur lesquels les catholiques avaient célébré, etc. Le septième livre examine à quelles conditions on doit recevoir les donatistes qui reviennent à l'Eglise.

L'ouvrage de saint Optat, d'une étendue commune, est infiniment estimable; outre les notices historiques qu'il contient, il expose avec beaucoup de clarté, de précision et de justesse plusieurs points essentiels de la doctrine catholique, et donne une foule de détails pratiques d'une grande valeur. Il dit, en parlant de l'Eglise

[1] Cf. Lib. I, n. 6. — [2] Lib. I, n. 7. — [3] Lib. I, 19.

visible, sur l'unité de laquelle il insiste en divers endroits[1] : « Que devient donc la propriété de ce nom de catholique, puisque l'Eglise est appelée catholique par la raison qu'elle est répandue partout? Si comme vous le prétendez, elle est renfermée dans un étroit espace (comme la secte donatiste), que devient le mérite du Fils de Dieu[2]? » Il énumère cinq caractères de l'Eglise, qu'il présente sous l'emblême d'une chaire, d'un ange, d'un esprit, d'une source et d'un sceau. Il dit du premier : « Vous ne pouvez nier que vous ne sachiez que la chaire épiscopale a été donnée à Rome, premièrement à Pierre, en laquelle a été assis Pierre, le chef de tous les apôtres, qui a été pour cela appelé Céphas; c'est dans cette chaire que l'unité devait être gardée par tous les fidèles, afin que les autres apôtres ne pussent pas s'attribuer la chaire, et que celui-là fût tenu pour pécheur et pour schismatique, qui élèverait une autre chaire contre cette chaire singulière[3]. » Sous la figure de l'ange, il entend les évêques des Eglises particulières : ils sont au-dessus des prêtres, et les prêtres au-dessus des diacres. L'Eglise n'en est pas moins sainte pour renfermer des pécheurs dans son sein[4].

De l'homme, saint Optat enseigne qu'étant naturellement faible et imparfait, il a besoin de la grâce : *Est Christiani hominis quod bonum est velle, et in eo quod bene voluerit currere; sed homini non est datum perficere, ut post spatia, quæ debet homo implere, restet aliquid Deo, ubi deficienti succurrat, quia ipse solus est perfectio*[5].

Trois choses sont nécessaires à la validité du baptême : *Prima species est in Trinitate, secunda in credente, tertia in operante.* Les deux premières, l'opération de Dieu et la foi dans celui qu'on baptise, sont indispensables. L'indignité du ministre ne nuit pas à la validité du sacrement, car « les sacrements sont saints par eux-mêmes et non par les hommes[6]. » Si la foi est nécessaire,

[1] Lib. II, n. 1. — [2] *Ibid.* — [3] III, 1. — [4] VII, 2. — [5] II, 20. — [6] V, 4.

c'est seulement aux adultes; le baptême des enfants est aussi valide.

Optat reconnaît clairement la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, où nous devons lui offrir nos adorations. Il mentionne divers usages qui se rattachent au sacrifice : on l'offre sur un autel, on y emploie des calices, qu'il appelle « des porteurs du sang du Christ; » l'Eglise l'offre sur toute la surface de la terre.

Il traite aussi des cérémonies usitées dans la pénitence publique, de la virginité, qu'il appelle *consilium et spiritale nubendi genus,* du culte des reliques.

Son style, comme on l'a vu lorsqu'il caractérise le donatisme, est vigoureux et expressif; mais il manque d'élégance et d'harmonie; ses expressions sont un peu acerbes, quoique modérées encore si on les compare au langage des donatistes. Les interprétations allégoriques semblent déplacées dans un ouvrage de discussion dogmatique. Pour juger de son mérite, il suffit de savoir que saint Augustin renvoie au travail d'Optat contre Parménien ceux qui désirent connaître à fond la querelle donatiste. Fulgence le place à côté de saint Augustin et de saint Ambroise.

Operis S. Optat., prim. ed., Mogunt., 1549 ; Paris, 1569, et mieux 1631, cum observ. et not. Albaspinæi; la meilleure, de Dupin, Par., 1700; Amstel., 1701 et Antw., 1702; dans Oberthür, cum not. select., Wirceb., 1790, 2 vol.; Galland., *Bibl.,* t. V; Migne, sér. lat., t. XI; cum litter. apparat., par Dupin et autres. Cf. Tillem., t. VI; Ceillier, t. VI; ed. 2ª, t. V.

§ 63. **Saint Zénon de Vérone** (mort vers 380); **Philastre de Bresse** (mort vers 387).

Voir les dissertations et les Prolégomènes de Ballerini et de Bonacchi sur Zénon, et la préface de Galeardi sur Philastre, dans Migne, sér. lat., t. XI.

I. En l'absence de données suffisantes sur la vie de Zénon, on ignore s'il naquit en Grèce, en Syrie, ou, à

[illegible] de sa [illegible] [illegible], en Afrique. Huitième évêque de Vérone à partir de 362, sous l'empereur Julien, il défendit persévéramment la doctrine orthodoxe contre l'arien Auxence, évêque de Milan, maintint la discipline ecclésiastique, convertit un grand nombre de païens, donna lui-même des preuves d'une charité peu commune aux prisonniers païens et aux victimes de la guerre, et mourut vers 380 en qualité de confesseur.

De ses travaux littéraires, inconnus de l'antiquité chrétienne, nous possédons seize discours (traités) longs et quatre-vingt-sept courts : on les trouve parmi les nombreux écrits que lui attribuent les premières éditions de Venise (1508) et de Vérone (1516). Les frères Ballerini les croient authentiques; mais tous les doutes ne sont pas dissipés. Les discours, dont les uns sont fort courts, les autres morcelés, ont été, selon les Ballerini, recueillis de ses papiers après sa mort. On a souvent discuté de nos jours sur la valeur dogmatique de ces discours : Dorner, s'appuyant sur Pétau, pense que l'auteur, servant de transition entre Tertullien, Hippolyte et Denis de Rome, vivait dans le troisième siècle.

Éditions des Ballerini, Vérone, 1739; Aug. Vind., 1758; Gall., *Bibl.*, t. V; Migne, t. XI; Tillem., t. IV; Ceillier, t. VI; Fessler, t. I; Schütz, *Zenon., ep. Veron., doctrina christ.*, Lips., 1854; Zandzewski, *Zeno, Veron. episc.*, Ratisb., 1862; Herzog, *Real-Encycl.*, t. XVIII.

II. Philastre naquit en Espagne ou en Italie dans l'époque agitée de l'arianisme naissant. Pendant ses lointaines missions, il combattit avec une égale ardeur les ariens, les païens et les juifs; les mauvais traitements ne purent ralentir son prosélytisme. On dit qu'il s'opposa vigoureusement à la promotion d'Auxence sur le siége de Milan. Nommé lui-même évêque de Bresse, il mourut vers 387, après une carrière féconde en résultats.

Evêque, il continua de combattre contre l'hérésie, et composa, à l'exemple de saint Epiphane, son livre *des Hérésies*, en se servant de l'ouvrage grec de son devan-

cier. Saint Augustin s'étonne que Philastre, beaucoup moins savant et moins exact que saint Epiphane, ait compté un bien plus grand nombre d'hérésies; saint Epiphane en avait cité quatre-vingts; à ce nombre Philastre en ajoute soixante-seize. Il n'avait pas une notion exacte de l'hérésie. Cet ouvrage, « lu avec prudence, » dit Bellarmin, peut rendre des services; il a toujours été estimé et il l'est encore.

Première édition du livre *des Hérésies,* par J. Sichardus, Basil., 1528, souvent réimpr.; cum notis Fabricii, Hamb., 1721, in-8°; avec des additions aux notes de Fabr., ed. Galeardus, Brix., 1738, et Aug. Vind., 1757, in-4°; cum *Vita Philastrii per Gaudentium, ejus succes.,* et la description de six nouv. hérés., d'après un manusc. du couv. de Corbie; avec de nouv. supplém., dans Gallandi, *Bibl.,* t. VII; Migne, t. XII, sér. lat.; Œhler, *Corpus hæreseolog.,* Berol., 1856, t. I; Tillem., t. VIII; Ceillier, t. VI, 2ª ed., t. V.

§ 64. **Saint Ambroise, évêque de Milan** (mort en 397).

Vita S. Ambrosii, a Paulino, ejus notario; autre Biographie tirée de ses écrits dans les Prolégomènes de l'éd. bénéd., avec une excellente indication des dates pour sa vie et ses œuvres.

Ambroise, fils d'un préfet de la Gaule, naquit vraisemblablement à Trèves entre 335 et 340. Sa famille comptait parmi ses aïeux un grand nombre de consuls et de hauts fonctionnaires. Après la mort de son père (vers 350), il fut, très-jeune encore, conduit à Rome avec sa mère, sa sœur aînée Marcelline, et son jeune frère Satyre, pour y continuer ses études.

Entré dans le barreau, il plaida des causes avec tant d'éclat, qu'il fut nommé procurateur de la Ligurie et de la province Æmilia. Milan fut le siége de sa résidence. L'évêque de cette ville, Auxence, toujours attaché à l'arianisme, étant venu à mourir (374), les catholiques et les ariens furent unanimes pour le demander comme évêque, après qu'un enfant se fut écrié à l'église : *Ambroise, évêque!* Ambroise, encore catéchumène, ré-

sista d'abord par des moyens désespérés, mais il céda enfin à la volonté de Dieu qui se révélait avec une telle évidence. Baptisé par un évêque orthodoxe, huit jours après il était sacré évêque sans avoir reçu aucune instruction théologique. Mais Dieu, qui l'avait appelé à ce ministère sublime, par sa grâce y suppléa; les fidèles de Milan admirèrent en lui l'idéal de l'évêque, l'Eglise un des plus habiles et des plus courageux défenseurs de sa croyance et de ses droits, les malheureux un protecteur dévoué et infatigable. Il entra en fonctions dans la maturité de l'âge, en appliquant sa fortune à des œuvres de bienfaisance. Consacrant à l'érudition théologique, sous la direction de Simplicien, qui lui succéda, tous ses instants de loisir, il étudia les écrivains de la Grèce, Clément, Origène, Didyme et surtout saint Basile, celui de tous qu'il a le mieux imité dans ses écrits comme dans le gouvernement de son Eglise.

Parmi les grandes œuvres de son épiscopat, nous mentionnerons sa lutte persévérante contre l'arianisme dans laquelle il assura la nomination d'un évêque catholique à Sirmium et élimina (381) cinq évêques ariens. Il résista deux fois, au risque de perdre la vie ou d'aller en exil, aux injonctions de la cour, qui lui ordonnait de céder les églises catholiques aux ariens. « Qu'on nous les enlève par force, répondait-il, je ne résisterai pas; mais je ne les livrerai jamais; je ne livrerai pas l'héritage de Jésus-Christ; je ne livrerai pas l'héritage de nos pères, l'héritage de Denis qui est mort en exil pour la cause de la foi, l'héritage d'Eustorge le confesseur, l'héritage de Mirocles et des autres évêques fidèles, mes prédécesseurs [1]. » Dans cette lutte, il était soutenu par son peuple, qui le mettait à l'abri des violences et des avanies.

Il résista avec la même énergie et le même succès aux instances que le rhéteur Symmaque faisait auprès

[1] *Epist.*, lib. I, ep. XXI. (*Substit. du trad.*)

des empereurs pour replacer dans la salle des séances du sénat la statue de la déesse Victoria, enlevée par les empereurs Constance et Gratien.

De même qu'à Trèves (381) il avait refusé d'admettre à la communion Maxime, le meurtrier de Gratien, tant que Maxime n'eut pas expié son crime par la pénitence, il fit de même à l'égard de l'empereur Théodose, qui, en 390, s'était souillé du sang de sept mille Thessaloniciens, dont plusieurs étaient complètement innocents, jusqu'à ce que ce prince se fût soumis à la pénitence publique. Plus d'une fois aussi, dans des circonstances graves, les souverains éprouvèrent les heureux effets de sa puissante intervention.

Un autre mérite de saint Ambroise est d'avoir conquis à l'Eglise celui qui devait être son plus grand docteur, saint Augustin. Enfin, en protestant contre la peine de mort invoquée contre Priscillien par des *hommes d'Eglise*, il se rendit d'autant plus vénérable à ses adversaires, que dès le début de son pontificat il avait toujours intercédé en faveur des condamnés à mort. Il mourut le 4 avril 397. L'Eglise de Milan a honoré la mémoire de son grand évêque en conservant jusqu'à nos jours la liturgie qui porte son nom.

Ouvrages de saint Ambroise.

Saint Ambroise a déployé en littérature la même activité que dans les œuvres pratiques. L'enseignement étant à ses yeux un devoir essentiel du sacerdoce, il instruisait son peuple tous les jours de dimanches et de fêtes, *quum jam effugere non possimus officium docendi quod nobis refugientibus imposuit sacerdotii necessitas*[1]. Il s'y sentit obligé dès le commencement de son pontificat, « bien que, transporté soudainement des tribunaux et des emplois de la vie civile au sacerdoce, je fusse obligé d'enseigner ce que je n'avais pas appris, d'ap-

[1] *De offic.*, I, II.

prendre et d'enseigner en même temps[1]. » Il ne prêcha d'abord que ce qu'il avait trouvé dans l'Ecriture sainte par un travail assidu et ce qui lui avait été révélé par celui qui, étant le véritable Maître, est le seul qui n'ait pas besoin d'apprendre ce qu'il enseigne à tous[2].

Ses travaux littéraires ont pour but la réfutation ou plutôt la comparaison du paganisme avec le christianisme : ils roulent sur la controverse dogmatique, l'exégèse, la morale, l'ascétisme, sans parler de ses lettres et de ses hymnes.

1. La première occasion de combattre le paganisme lui fut offerte sous les empereurs Gratien (382), Valentinien II et Théodose, lorsque Symmaque voulut relever l'autel de la Victoire dans le sénat romain. Dans ses lettres à Valentinien[3], il réfute les accusations de Symmaque qui imputait aux chrétiens la désertion des dieux du paganisme et la ruine du sénat : « Ce n'est pas aux dieux, dit-il, mais à sa vaillance, que Rome doit l'empire du monde. » A cette objection, qu'il y a plusieurs chemins pour arriver à Dieu, il répondait : « Venez et entrez sur la terre dans la céleste milice ; c'est là que nous vivons et combattons. Que j'apprenne les mystères du ciel par les témoignages du Dieu qui l'a créé, et non par celui de l'homme qui ne se connaît pas. » On disait aussi que les dieux se vengeaient par les calamités publiques qui désolaient l'empire, de la désertion de leur culte. Saint Ambroise s'étonne que les dieux aient attendu que leur culte fût aboli pour se venger des offenses qu'on leur a faites. En exhortant l'empereur à ne point céder à ces suggestions, il lui montre que le paganisme est tout l'opposé du christianisme. Ici, c'est le vrai Dieu, source de tout salut ; là, ce sont de faux dieux, avec l'erreur et l'imposture. Le vrai Dieu doit être préféré à tout, et l'on ne fait tort à personne en donnant la préférence au Très-Haut. Votre foi lui appartient ; et comme

[1] *De offic.*, c. IV. — [2] *Ibid.*, c. III. — [3] *Epist.* XVII et XVIII.

vous ne pouvez forcer personne à honorer Dieu malgré lui, que la même chose vous soit permise à vous. Il n'est rien de plus grand que la religion, de plus sublime que la foi, surtout pour un empereur. De même que tous le servent, il doit, lui, servir son Dieu et la vraie foi. « Si aujourd'hui, ce qu'à Dieu ne plaise, un empereur païen érigeait un autel aux idoles, et voulait forcer les chrétiens d'assister aux sacrifices des ministres des idoles, s'il portait cet ordre en plein sénat et en présence des chrétiens qui y forment une si grande majorité, est-ce que tout chrétien ne considérerait pas cette démarche comme une persécution? Mais que penserait-il d'un empereur chrétien qui commettrait un tel sacrilége? Voilà pourtant, ô empereur, le crime dont vous vous rendrez coupable en signant le décret qu'on vous propose. Du reste, si vous commandiez cela, il n'est pas un évêque qui le supportât ou qui y fût indifférent. Vous pouvez venir à l'église, mais aucun évêque n'y sera pour vous recevoir ; ou s'il y est, ce sera pour vous résister et refuser votre offrande. » Interpellant ensuite l'empereur : « Que répondriez-vous, lui dit-il, à votre frère Gratien, si, du fond de sa tombe, il vous disait : Je me console de mes malheurs parce que j'ai remis l'empire entre tes mains, et que je me survis dans les institutions que j'ai établies en faveur d'une religion immortelle. Mon assassin n'a pu m'enlever que la vie; mais toi, en supprimant mes ordres, tu as fait plus que celui qui a porté les armes contre moi. Choisis entre les deux : si tu signes volontairement, tu condamnes ma foi; si tu cèdes à la violence, tu trahis ton frère. » Ambroise l'emporta[1].

Saint Ambroise nous offre une intéressante comparaison de la morale chrétienne avec la morale païenne, dans son *De officiis ministrorum*, où il imite visiblement

[1] Cf. Schmieder, *Griefs de Symmaque et réponses de S. Ambroise*, Halle, 1790; Villemain, *De Symmaque et de S. Ambroise*, tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle.

de jeter un coup d'œil sur le *De officiis* publié à part par Krabinger. Cf. Tillem., t. X; Dupin, t. II; Ceillier, t. VII, 2e éd., t. V; Silbert, *Vie de saint Ambr.*, Vienne, 1841.

§ 65. Sulpice Sévère (mort après 406).

Cf. *Dissertat.* in op. *Hieron.*, de Prato, et Prolegomena ad Sulpic., Galland., *Bibl.*, t. VIII.

Sévère, surnommé Sulpice, naquit vers 363 d'une famille noble de l'Aquitaine. Après avoir fréquenté l'école des rhéteurs de Bordeaux, il se consacra à l'étude du droit. Ses succès comme avocat le firent appeler le palmier de l'éloquence et lui donnèrent pour épouse la fille d'un proconsul de Trèves. Veuf de bonne heure, il se retira dans l'Aquitaine pour s'y consacrer à la vie érémitique, encouragé par sa pieuse belle-mère, Bassula, et par l'exemple de son ami Paulin qui, ayant été guéri miraculeusement d'une maladie d'yeux par saint Martin de Tours (392), avait distribué aux pauvres son immense patrimoine. On ignore s'il entra dans les ordres; il passa le reste de sa vie dans les pratiques de la piété et dans la culture des lettres chrétiennes.

Ses débuts dans les lettres datent probablement de l'époque où, à la prière de sa belle-mère, il était allé rendre visite à saint Martin (393) et avait conçu le dessein de transmettre à la postérité la vie de cet illustre pontife, dont il recueillit les matériaux dans de fréquentes visites. Selon de Prato, il serait mort peu de temps après l'an 406. Cette étrange nouvelle donnée par Gennade, que, « dans sa vieillesse, Sévère s'était laissé séduire au pélagianisme et s'était imposé pour pénitence de se taire pendant toute sa vie[1], » a été sans doute imaginée pour expliquer sa subite disparition.

Ouvrages de Sulpice Sévère.

1. *Vie de saint Martin,* composée pendant les sept der-

[1] *De script. eccl.,* c. XIX.

nières années de la vie du saint, et publiée après sa mort. Outre les miracles notoires, Sulpice, imbu de l'esprit crédule de son temps, rapporte quantité d'autres faits merveilleux, « mais de telle sorte qu'on reconnaît facilement le fond naturel des événements, lequel fond n'exclut pas l'influence surnaturelle [1]. »

2. *Histoire sacrée,* depuis l'origine du monde jusqu'au premier consulat de Stilicon (400 ans après Jésus-Christ), composée entre 400 et 403 ; chef-d'œuvre de concision et d'élégance, qui a fait appeler Sulpice le Salluste chrétien [2]. On y trouve à la fin des détails précieux et exacts sur Priscillien [3]. Bernays a dit de cette histoire « qu'elle est un des ouvrages qui sont appelés à remplir la tâche gigantesque qui incombe à l'humanité et qui consiste à concilier la Bible avec la civilisation grecque et romaine [4]. » C'est aussi à cette fin qu'on l'employait souvent autrefois dans les écoles savantes.

3. *Ses Dialogues* entre Gallus et Posthumianus (405) ; le premier sur les vertus des moines d'Orient ; le second et le troisième sur celles de saint Martin et des moines d'Occident, complètent la Vie de saint Martin.

4. *Lettres à Paulin,* évêque de Nole; au prêtre Eusèbe, *Contra æmulos virtutum beati Martini ;* au diacre Aurélius, *De obitu et apparitione beati Martini;* à sa belle-mère, *Quomodo beatus Martinus ex hac vita ad immortalitatem transierit.*

D'autres lettres (Migne, append., ser. lat., t. XX, p. 223) sont considérées comme apocryphes par les meilleurs critiques; cf. Fessler, t. II.

L'*Historia sacra* parut pour la première fois à Bâle en 1556; cum comment. Sigonii, Bon., 1581; Francof., 1592. Severi *Opera,* emend. et illustr. Giselin, Antw., 1574; Par., 1575. La meilleure, de Jér. de Prato, Véron., 1741, in-4°, t. II, sans les lettres; avec les lettres,

[1] Reinkens, *Martin de Tours, Thaumat., moine et évêq.,* Bresl., 1866. — [2] Ita brevitati studens, ut pœne nihil gestis subduxerim. *Lib. I,* c. I. — [3] Editée à part par Dübner, Par. 1851. — [4] *Chronol. de Sulp. Sévère,* Berl., 1861.

Gall., *Bibl.*, t. VIII; Migne, sér. lat., t. XX. Cf. Tillem., t. XII; Dupin, t. II, part. III; Ceillier, t. X; ed. 2ª, t. VIII.

§ 66. Rufin, prêtre d'Aquilée (mort en 410).

Cf. *Rufin. Vit. lib. II; notitia ex* Schœnemanni *Bibl. Patr. lat.*, dans Migne, sér. lat., t. XXI.

Rufin (Tyrannius) naquit vers 345 à Julia Concordia, près d'Aquilée. Il vécut, n'étant encore que catéchumène, dans un couvent d'Aquilée où, après son baptême (370), il reçut probablement le diaconat; de là son surnom d'*Aquilée*. Depuis longtemps, il s'y était lié d'une étroite amitié avec saint Jérôme, et lorsque celui-ci partit pour l'Orient (373), il quitta son pays et se rendit d'abord en Egypte, où il rencontra la spirituelle et pieuse Mélanie, qui séjournait depuis quatre ans dans ce berceau de la vie érémitique, consacrant à Dieu son veuvage et ses richesses aux pauvres, dont souvent elle nourrissait jusqu'à cinq cents par jour. Il s'attacha à elle d'une amitié indissoluble et l'accompagna dans ses voyages. Rufin se sentit également attiré par les moines du désert de Nitrie, et par les savantes leçons de l'aveugle Didyme, chef de l'école d'Alexandrie.

D'Egypte, Rufin alla en Palestine, où il dirigea plusieurs années les ermites du mont des Olives, de même que Mélanie y était à la tête d'un couvent de femmes. Il resserra les nœuds qui l'unissaient à saint Jérôme, lequel séjournait habituellement à Jérusalem avec la vénérable Paula, et, avant même son arrivée à Jérusalem, l'avait recommandé comme un homme d'une vertu exemplaire.

Cependant Rufin demeura à Jérusalem, captivé par l'évêque de Jérusalem, comme lui partisan fanatique d'Origène. Il reçut de ses mains l'onction sacerdotale (390).

Grâce aux agitations qu'un certain Aterbius avait

excitées contre Origène, et en suite desquelles on reprocha à Jean et à Rufin, voire même à saint Jérôme, d'être ses admirateurs, bien que celui-ci eût désapprouvé ses erreurs, il arriva qu'en 394 saint Epiphane prêcha contre Origène en présence de Jean et de Rufin, et, contrairement aux saints canons, conféra les ordres à Paulinien, frère de saint Jérôme. Dans la querelle qui surgit ensuite entre les deux évêques, Rufin prit le parti de Jean et Jérôme celui d'Epiphane. Une rupture qui allait éclater entre les deux amis fut prévenue par Mélanie, et la réconciliation eut lieu en 397.

Peu de temps après, Rufin accompagna en Italie Mélanie, dont la jeune nièce, qui portait son nom, se proposait, ainsi que son aïeule, de vivre dans la continence parfaite avec le consentement de son mari. A Rome, Rufin traduisit l'apologie d'Origène, par Pamphile et Eusèbe, puis le *De principiis* d'Origène, en s'autorisant du jugement favorable qu'en avait autrefois porté saint Jérôme. Il omit ou modifia dans sa traduction plusieurs passages scabreux, et essaya, dans un épilogue, de prouver que les hérétiques y avaient fait de nombreuses altérations[1].

A Rome, ce travail fit sensation; dès que saint Jérôme en fut informé, une violente dispute littéraire s'ensuivit entre les deux. Rufin, obligé par le pape Anastase de donner des éclaircissements, n'évita l'excommunication que par une profession de foi orthodoxe, et vécut désormais presque constamment à Aquilée. Les invasions des Goths sous Alaric le contraignirent de prendre la fuite. Il voyagea en Sicile avec la jeune Marcella (nièce de Mélanie), et avec son époux Pinian, et mourut à Messine (410).

Mérite littéraire de Rufin.

1. Son mérite est d'avoir, par ses nombreuses traduc-

[1] Sur la méthode arbitraire de Rufin, voir S. Jérôme, *Ep. ad Avit.*

[illegible] avec plusieurs ouvrages grecs, divers écrits de Josèphe Flavius, l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, nombre d'ouvrages d'Origène, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, d'Evagre du Pont, les *Recognitiones clementinae*, les Maximes de Sixte le pythagoricien, qu'il attribua faussement au pape de ce nom, plusieurs règles monastiques, etc. Sa traduction de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe est la plus importante et celle qui a eu le plus de vogue dans la suite. Les premières éditions de Rufin reparaissent ici; il omet plusieurs passages du huitième livre, laisse de côté tout le dixième, réduit les dix livres à neuf, et poursuit en deux livres l'histoire ecclésiastique depuis l'origine de l'arianisme jusqu'à la mort de Théodose le Grand : Socrate, jugeant ce travail insuffisant, ne voulut point le prendre pour base de sa continuation[1].

Une autre traduction de Rufin est l'*Historia monachorum*, seu *liber de vitis Patrum* (trente-trois chapitres): vies de trente-trois saints du désert de Nitrie : *Narrationes ex*, disait le premier éditeur, Rosweid, *sunt ex graecis, ut opinor, translatae*[2].

2. Ouvrages personnels : *Apologia adversus Hieronymum lib. II*, à laquelle on a donné à tort le nom d'*Invectives*. Rufin y réfute en termes violents et peu charitables les reproches que lui faisait saint Jérôme. La réponse de ce dernier, en deux livres, suivis d'un troisième, est vive, mais décente et mesurée : « Quelle édification pour des spectateurs, s'écriait saint Jérôme, que de voir deux vieillards se quereller, d'autant plus qu'ils veulent passer tous deux pour orthodoxes!

[1] La meilleure édit. est de Th. Cacciari, ad cod. Vatic., Rome, 1740, in-4°, 2 vol. Sur le reproche exagéré fait à Rufin par Valésius et Huet (*Declar. interpr.*), d'avoir usé de trop de liberté dans l'élaboration d'Eusèbe, voir : *Dissertat. de vita, fide et Eusebiana ipsa Rufini translatione*, ed. Cacciari, et Kimmel, *De Rufino Euseb. interprete*, Ger., 1838.

[2] Antw., 1618, souv. réimpr.

Donnons-nous plutôt la main et unissons nos cœurs[1]. »

Apologia ad Anastasium, Romanæ urbis episcopum, où il fait cette déclaration : *Origenis ego neque defensor sum neque assector, neque primus interpres.*

De benedictionibus Patriarcharum (lib. II), écrit à la prière de Paulin (de Nole?); suivant Gennade[2], Rufin y explique le chapitre XLIX de la Genèse dans le sens historique, moral et mystique.

Le meilleur travail de Rufin est son *Exposition* ou *Commentaire du Symbole des Apôtres*, rédigé à la demande de l'évêque Laurent. Très-estimé de l'antiquité, il est encore utile pour l'histoire des dogmes.

L'authenticité des *Commentaires* sur les soixante-quinze premiers psaumes, sur Osée, Joël et Amos, de la *Vie de saint Eugène* et du *Traité de la foi*, etc., est douteuse.

Opera, ed. De la Barre, Par., 1580, in-fol.; la meilleure, de Valarsi, Vérone, 1745 (un seul vol., incomplète); Migne, sér. lat., t. XXI. Cf. Tillem., t. XII; Dupin, t. III, part, I; Ceillier, t. X; ed. 2[a], t. VIII.

§ 67. **Saint Jérôme** (mort en 420).

Cf. *Proleg.* ed. bened., et de l'édition de Vallarsi et de S. Maffei, meilleure encore que la première.

Jérôme (Sophrone-Eusèbe) naquit entre 340 et 342 (difficilement en 331), à Stridon en Dalmatie. Il fut élevé à Rome par le célèbre grammairien Donat, et peut-être par le rhéteur Victorin. Le baptême, « ce vêtement du Christ et de l'innocence, » il le reçut certainement des mains du pape Libère; mais il le profana bientôt « dans les sentiers scabreux de la jeunesse, où sa chasteté essuya plus d'un naufrage » qu'il pleura amèrement dans la suite. Pour compléter ses études, il se mit à

[1] Cf. Buse, *Jérôme et Rufin* (*Revue scientif. et artist.* de Bonn, • ann.) — [2] *De script. eccl.*, c. XVII.

voyager, passa quelque temps à Trèves, où l'éclat de la cour, dont il fut un instant ébloui, lui fit envisager la vie par son côté sérieux et prendre la résolution de se consacrer sans partage au service de Dieu.

Après ce voyage dans la Gaule, il est probable qu'il se rendit à Aquilée, auprès de son ami Rufin, pour lequel il avait transcrit à Trèves le commentaire sur les Psaume et le traité des Synodes, de saint Hilaire de Poitiers. Epris d'amour pour la vie religieuse, il s'attacha étroitement à Rufin, ainsi qu'à Chromace, Eusèbe, Jovin, Chrysogone et Nicéas. A la suite d'une commotion dont nous ignorons les détails, il quitta Aquilée avec Evagre, prêtre d'Antioche, Héliodore, Innocent et Nicéas, et entreprit son premier voyage en Orient (372). Ils traversèrent, avec de grandes fatigues, le Pont, la Bithynie, la Galatie, la Cappadoce, la Cilicie, au milieu d'un été brûlant, et, entrés en Syrie, ils trouvèrent enfin la ville d'Antioche (373). Innocent mourut quelques jours après. Jérôme, depuis l'automne jusqu'au printemps, fut éprouvé par diverses maladies. Ce fut alors sans doute qu'il promit au Christ de renoncer à la lecture de ses auteurs favoris, Térence, Plaute, Virgile, Cicéron et Quintilien, que Rufin lui reprocha dans la suite avec autant d'indélicatesse que de mauvais goût. Il prit aussi des leçons d'exégèse auprès d'Apollinaire, si estimé avant ses erreurs, et, séduit à la vie monastique par un pieux vieillard de la contrée, Malchus, il se retira dans le désert de Calchis, sur la côte orientale de la Syrie, où il vécut quatre ou cinq années dans l'ascétisme le plus rigoureux.

Tout en gagnant sa vie par le travail de ses mains, il s'appliquait avec ardeur à l'étude, particulièrement de la langue hébraïque, aidé par un Juif converti. C'est là aussi qu'il écrivit la vie du premier ermite, saint Paul de Thèbes, outre différentes lettres à Héliodore pour lui reprocher sa désertion : « Que fais-tu dans le siècle, lui

dit-il, toi, plus grand que le siècle? » Retourné à Antioche, il fut, malgré sa résistance, ordonné prêtre (479) dans un temps où cette Eglise était déchirée par le schisme de Mélèce. Jérôme prit le parti de Paulin, et rédigea son *Dialogue entre un lucifèrien et un orthodoxe*. Quittant de nouveau Antioche, il passa quelque temps à Constantinople pour y recevoir les leçons de Grégoire de Nazianze sur l'interprétation de l'Ecriture. Après avoir terminé sa traduction de la Chronique d'Eusèbe et divers travaux d'exégèse, il se rendit à Rome sur la demande du pape Damase, avec Paulin, évêque d'Antioche, et Epiphane, évêque de Salamine, pour assister à un concile touchant le schisme de Mélèce (382).

A Rome, il traduisit en latin deux homélies d'Origène sur le Cantique des cantiques, et le traité de Didyme sur le Saint-Esprit, rédigea sa controverse contre Helvidius, et, sur l'invitation du pape Damase, consacra ses grandes connaissances en linguistique et son génie critique à la révision de la version italique de la Bible. Il réunit autour de lui un grand nombre de personnes attirées vers la vie religieuse, surtout des femmes, des veuves, des vierges de haute naissance et d'un grand esprit, dont les plus remarquables sont Marcella, Principia, Asella, Mélanie, Paula, Eustochium, Fabiola et Félicité[1]. Sur leur demande, il rédigea plusieurs traités ascétiques, ainsi que des lettres, où il commente des passages et quelquefois des livres entiers de la Bible.

Après la mort de son protecteur, le pape Damase, Jérôme quitta Rome (385) avec son frère Paulinien et le prêtre Vincent, et entreprit son second voyage en Orient après avoir reçu l'assurance qu'il y serait suivi de Paula et de sa sœur Eustochium. Paula le rejoignit effectivement à Antioche, d'où ils allèrent ensemble dans la Terre-Sainte en traversant la Cœlé-Syrie et la Phénicie. Après avoir visité les lieux saints et satisfait leurs goûts

[1] Reinkens, *les Ermites de saint Jérôme*, Schaffh., 1864.

scientifiques, ils visitèrent l'Egypte, où Jérôme assista avec un vif intérêt aux leçons de l'aveugle Didyme, et parcoururent les stations monastiques de la Nitrie. Rentrés dans la Terre-Sainte, ils se fixèrent au berceau du christianisme, à Bethléem, où s'élevèrent bientôt deux couvents, l'un d'hommes, pour saint Jérôme, Paulinien, Vincenti et leurs amis ; l'autre de femmes, pour Paula, Eustochium et les nombreuses vierges de toute condition qui se groupèrent insensiblement autour de ces nobles romaines. Saint Jérôme, tout en se consacrant aux œuvres de l'ascétique, déploya une activité infatigable, surtout dans l'explication de la Bible et dans les controverses religieuses de son temps; il suffit de rappeler les noms d'Origène, Nestorius, Pélage, Jovinien, Vigilance, Helvidius. Il mourut le 30 septembre 420, et fut inhumé à Bethléem. Plus tard ses restes furent transportés à Rome.

Ouvrages de saint Jérôme.

1. Saint Jérôme est surtout renommé dans l'Eglise occidentale pour ses travaux sur l'Ecriture sainte, auxquels il se prépara par des traités dont la plupart sont traduits du grec ; ce sont :

Liber de nominibus hebraicis, seu de interpretatione nominum hebraicorum, dans lequel il traduisit en latin le livre du juif Philon qui porte le même titre. Il y explique les noms propres des deux Testaments, non d'après le sens étymologique, mais d'après la méthode allégorique de Philon. Ses explications sont souvent forcées et tout-à-fait inexactes. *Liber de situ et nominibus locorum hebraicorum,* traduction libre de l'ouvrage d'Eusèbe sous le même titre : *Transtulimus,* dit-il, *relinquentes ea quæ digna memoria non videntur, et pleraque mutantes.* Il y consigne les témoignages des anciens sur le même sujet. *Liber hebraicorum quæstionum in Genesim,* avec des remarques sur les passages difficiles de la Genèse. L'auteur

y compare l'ancienne version latine avec le texte hébreu et les Septante, et la rectifie en plusieurs endroits avec l'aide du Juif Bar-Anina et d'un autre savant versé dans l'hébreu et le chaldaïque : travail unique en son genre, fort estimé alors et jugé indispensable dans la littérature grecque et romaine de cette époque.

Après ces travaux préparatoires et les commentaires que nous citerons encore, saint Jérôme pouvait entreprendre la révision complète de l'ancienne version latine. Il commença en traduisant lui-même en latin les deux Testaments d'après les textes hébreux et grecs[1]. Pendant que les Goths, au dire de Sunnia et Fretella[2], lui savaient gré de ses travaux, les « Grecs demeuraient assoupis, » et saint Augustin lui écrivait que sa version, différente en bien des points de l'ancienne traduction, profondément enracinée dans le peuple, excitait plus d'un mécontentement[3]. Cependant, après avoir conseillé d'éviter ces sortes d'écarts en ce qui concerne l'Ancien Testament, saint Augustin reconnut plus tard qu'il était utile de s'éloigner des Septante.

Commentaires. Saint Jérôme y préluda par sa traduction des deux homélies d'Origène *Sur le Cantique des cantiques.* « Origène, dit-il, ayant surpassé tous les interprètes dans tous les livres de l'Ecriture, s'est surpassé lui-même dans l'interprétation du *Cantique.* » Il y faut joindre le *Commentaire sur l'Ecclésiaste,* commencé à Rome pour Blésilla, et achevé à Bethléem pour Paula

[1] Sous le titre de *Bibliotheca divina,* dans Valarsi, t. IX-X; Migne, t. XXVIII-XXIX. — [2] Ep. CVI, al. CXXXV.

[3] Nam quidam frater noster episcopus, cum lectitari instituisset in ecclesia cui præest interpretationem tuam, *movit quiddam longe aliter abs te positum* apud Jonam prophetam, *quam erat omnium sensibus memoriæque inveteratum, et tot ætatum successionibus decantatum.* Factus est tumultus in plebe, maxime Græcis arguentibus et inflammantibus calumniam falsitatis, ut cogeretur episcopus, Judæorum testimonium flagitare. — Quid plura? Coactus est homo velut mendositatem corrigere, volens, post magnum periculum, non remanere sine plebe (inter Hieron. *Epist.,* n. 104).

et Eustochium, *ut in morem commentarioli obscura que dissererem, ut absque me posset intelligere q gebat.*

Vinrent ensuite les commentaires plus étendus s quatre grands et sur les douze petits prophètes saint Matthieu, sur les Epîtres aux Galates, aux siens, à Tite, à Philémon : saint Jérôme y suit la mé grammatico-historique, sans rejeter la méthode a rique d'Origène. Son dessein est « d'élever un spirituel sur le solide fondement de l'histoire[1] (l littéral ou historique), en tenant le milieu entre toire et l'allégorie, comme entre Scylla et Charyb Une correspondance animée s'établit entre lui et Augustin sur le verset 14, c. II, de l'Epître aux Gal Ses commentaires sont très-inégaux, et plusieurs trop hâtés par le défaut de temps; ils manquent so de solidité et de profondeur. Il disait lui-même : *D quodcumque in buccam venerit.*

On doute de l'authenticité du *Comment. in lib. Job,* du *Bre Psalterium;* du *Liber in expositione Psalm., et Præfat. de lib.* de l'*Explan. in ps.* XLI et CXVII, de *l'Expos.* IV *Evang.*, attribue presque unanimement à Pélage les *Comm. in Ep. S.* excepté celui de l'Epître aux Hébreux.

2. *Travaux polémiques et dogmatiques.* Nous déjà cité l'*Apologie contre Rufin,* où il oppose çà et ton passionné et violent de Rufin, un langage non âpre et blessant, ce qui faisait dire à saint Augu « Quel est l'ami qu'il ne faille craindre comme s'il devenir un ennemi, si ce que nous déplorons a pu é entre Rufin et Jérôme[4]? » — *Dialogue contre les riens, ou altercation entre un lucifèrien et un ortho* nous en avons déjà marqué l'objet. — *Livre contr vidius,* sur la perpétuelle virginité de Marie, contre qui égalent le mariage à la virginité et préte

[1] *Præf., lib. VI Comment. in Is.* — [2] *Comm. in Nahum,* c
[3] Cf. Mœhler, *Jérôme et Aug.,* Mélanges, t. I, p. 1-18. — [4] inter *Ep.* Hieron.

qu'après la naissance du Sauveur, Marie a eu d'autres enfants. — *Contre Jovinien,* sur le même sujet. Des amis en ayant trouvé certaines expressions trop vives, l'auteur se justifia dans son *Apologie à Pammaque*[1]. — *Livre contre Vigilance* (vers 406), où règne la même âpreté de langage contre Vigilance, qui attaquait le culte des martyrs, des reliques, etc. A ceux qui lui reprochaient son ton virulent, saint Jérôme répondait : *Hæreticis nunquam peperci; hostes Ecclesiæ mihi quoque hostes*[2]. Sur la fin de sa vie (vers 415), il s'attaqua aussi aux pélagiens dans *trois Dialogues,* où un certain Atticus défend la doctrine de l'Eglise contre l'hérétique Critobule; cette lutte lui valut d'être littéralement assiégé dans son couvent de Bethléem. L'ordination de son frère Paulinien par Epiphane (vers 399) le détermina à écrire *contre Jean de Jérusalem,* dont il combattit les vues origénistes.

Mentionnons encore sa traduction latine déjà citée du *Livre du Saint-Esprit,* par Didyme[3].

3. *Ouvrages historiques.* Traduction latine de la *Chronique* d'Eusèbe, qu'il continua à Constantinople en 381, et conduisit de l'an 325 à l'an 378[4]. — Le *De viris illustribus*, seu *De scriptoribus ecclesiasticis*, chef-d'œuvre de biographie concise et exacte, indique les ouvrages des plus remarquables écrivains ecclésiastiques, depuis les apôtres jusqu'à l'auteur. C'était le premier essai de ce genre chez les catholiques; saint Jérôme en avait trouvé la plupart des matériaux dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe. — *Vie de saint Paul, premier ermite;* — *Vie de saint Hilarion* et *Vie de saint Malchus*[5]. — Le *Martyrologe de saint Jérôme*, précédé de sa correspondance avec Chromace et Héliodore, quoique très-ancien, n'est pas de lui[6].

[1] *Ep.* XLVIII; cf. XLIX, L. — [2] *Prol. dial. adv. Pelag.* — [3] Voir dans Valarsi, t. II; les ouvrages polémiques; Migne, sér. lat., t. XXIII. — [4] T. VIII; Migne, t. XXVII. — [5] Migne, t. XXIII. — [6] C. Fessler, t. II, p. 194.

4. Entre les cent cinquante lettres publiées par Valarsi[1], cent seize seulement sont de lui; les autres lui ont été adressées, ou bien elles ont été ajoutées pour l'intelligence du sujet. Ces lettres, si importantes pour la vie de l'auteur et les événements contemporains, ont été rangées par Valarsi dans les cinq classes suivantes : Lettres 1 à 18 (ann. 370-381); lettres 19 à 45 (de Rome jusqu'en 385); lettres 46 à 95 (de Bethléem); lettres 96 à 144 (de 401 jusqu'à sa mort, en 420); lettres dont la date ne peut être rigoureusement fixée.

Parmi ces lettres, il en est plusieurs qui sortent des bornes ordinaires d'une correspondance et sont de véritables traités. Les lettres bibliques expliquent des noms, des personnages, des objets mentionnés dans l'Ecriture, et montrent quel profit on peut tirer de sa lecture[2]; les autres sont d'une nature dogmatico-polémique, morale et ascétique, historique et familière. Celles qui roulent sur la Bible sont de beaucoup les plus nombreuses. On estime surtout les lettres au pape Damase et à saint Augustin, de même que les lettres morales et ascétiques. Il y faut joindre : la *Lettre à Népotien sur la vie des clercs et des moines*, la *Lettre à Océan sur les vertus d'un évêque*, les conseils sur la perfection chrétienne et la vie monastique, adressés à des amis et à des amies, telles que Paula et ses filles Eustochium, Marcella, Fabiola, Asella, etc. Comme on lui faisait remarquer qu'il louait la virginité aux dépens du mariage, il répondait naïvement : *Laudo nuptias, laudo conjugium, sed quia mihi virgines* generant. *Plus honorantur nuptiæ quando quod de illis nascitur plus amatur*[3].

Parmi les lettres dogmatico-polémiques, nous devons citer encore les lettres quinze et seize au pape Damase : *An tres hypostases in Deo dicendæ sunt;* la lettre cent vingt-six à Marcellin et à Anasphychie, sur l'origine de l'âme, *hortans ut reliqua petant ab Augustino;* la lettre

[1] Migne, t. XXII. — [2] *Ep.* LIII *ad Paulinum.* — [3] *Epist.*, XXII, c. XX.

cent quarante-six à Evangèle, *quid sit discriminis inter episcopum, presbyterum et diaconum*[1].

Ses *nombreux ouvrages perdus* sont partagés en deux classes dans Valarsi[2] : ouvrages réellement perdus, et ouvrages qu'on croit perdus, mais dont l'existence est encore douteuse[3].

Doctrine de saint Jérôme. Son importance.

1. L'Ecriture, dont toutes les parties sont inspirées et promulguées par le Saint-Esprit, contient les mystères de Dieu sur la création et la rédemption. Mais il faut l'entendre dans le sens de l'Eglise, spirituellement. Si on l'entend d'une manière charnelle, « c'est le démon qui parle par l'Ecriture, et toutes les hérésies en sortent; l'Evangile du Christ devient l'Evangile de l'homme, ou, ce qui est pire encore, du démon[4]. » Quoique ramassée dans un étroit espace, l'Ecriture contient un fond inépuisable : *Quantum dilatatur in sensibus, tantum in sermone constringitur*[5]. Aussi la véritable vie consiste-t-elle à l'étudier : « Que peut être la vie sans l'étude de l'Ecriture sainte, qui nous fait connaître le Christ, la vie de ses fidèles[6] ? »

2. Il y a sans doute une connaissance naturelle de Dieu[7], basée sur la considération de la grandeur et de la beauté du monde; mais elle se limite au Père : le Fils et les mystères de la Rédemption ne peuvent être connus que par la révélation[8]. Si, dans l'Ancien Testament, la Trinité divine a été tantôt manifestée plus clairement, tantôt cachée sous des figures, Jésus-Christ est le seul qui ait vraiment révélé ce mystère aux hommes[9]. Père, Fils et Saint-Esprit sont trois personnes ou hypostases dans une seule substance ou divinité. Les trois sont

[1] *S. Hieron. Epist. select.*, Vesont., 1839. — [2] T. I, *præf.*, Pars altera, n. 15-33. — [3] Migne, t. XX, p. XVII-XXXVIII. — [4] *Comm. in Jerem.*, XXIX, 8; *in Gal.*, I, 11. — [5] *Comm. in Eccl.*, XII, 12. — [6] *Epist.* XXX *ad Paulam*. — [7] *Comm. in Gal.*, I, 16; *in Tit.*, I, 10. — [8] *In Gal.*, III, 2. — [9] *Prolog. in Genes.*

également éternels ; il faut donc rejeter le subordinatianisme d'Origène et plus encore celui d'Arius, ainsi que le faux monarchianisme de Sabellius et de Photin [1]. Le Saint-Esprit a la même nature que le Père et le Fils [2], contrairement à ce qu'ont enseigné Macédonius, Eunome et d'autres hérétiques.

3. Saint Jérôme traite longuement de l'homme et de la Rédemption, surtout dans sa polémique contre le pélagianisme [3].

4. Voici comment il parle des rapports que les fidèles doivent avoir avec l'Eglise : « Quiconque se sauve, se sauve dans l'Eglise; quiconque se tient hors de l'Eglise du Seigneur ne peut être (parfaitement) pur. Cela est vrai non-seulement des Juifs et des païens, mais encore et surtout des hérétiques [4]. Les assemblées de ces derniers ne sont point des Eglises du Christ : (*Sicut*) *una Eva mater cunctorum viventium, et* una *Ecclesia parens omnium christianorum... quam hæretici in plures Ecclesias lacerant, quæ juxta Apocalypsin* [5] synagogæ magis diaboli *appellandæ sunt quam Christi conciliabula* [6].

5. Les deux passages suivants sur la hiérarchie ont donné lieu de croire que saint Jérôme contestait la prééminence de l'évêque sur le prêtre : *Idem est presbyter quod et episcopus* [7], et : *Quid facit, excepta ordinatione, episcopus, quod non faciat presbyter* [8]? On voit, cependant, dans ce dernier passage qu'il reconnaît la supériorité de l'évêque dans un point essentiel, l'ordination; et voici, du reste, comment il termine cette même lettre: *Ut sciamus traditiones apostolicas sumptas esse de Veteri Testamento; quod Aaron et filii ejus atque levitæ in templo fuerunt, hoc sibi episcopi et presbyteri et diaconi*

[1] *Ep.* XVIII *ad Damas.*, c. IV; *Comment. in Zach.*, IV, 12; *in Is.*, LXV, 16; *in Eph.*, IV, 5; *Ep.* LXV *ad Princip.* — [2] *In Is.*, LXIII, 10; *in Amos*, IV, 12. — [3] Voir les textes groupés dans Wœrter, *Rapports de la grâce et de la liberté*, p. 649. — [4] *Comm. in Joel*, III. 3; *in Ezech.*, VII, 19; *Ep.* LXIII *ad Ocean.*, c. IX. — [5] II, 9. — [6] *Comm.* CXXXIII *ad Agaruch.*, c. XII. — [7] *Comm. in Tit.*, c. I. — [8] *Ep.* CXLVI *ad Evang.*

vindicent in Ecclesia. Il va jusqu'à dire : *Ecclesiæ salus in* summi sacerdotis dignitate *pendet, cui si non exsors quædam et* ab omnibus eminens detur *potestas, tot in Ecclesia efficientur schismata quam sacerdotes* [1].

Mais c'est à l'Eglise romaine qu'appartient le premier rang : elle est la *chaire de Pierre*, l'arche du salut, le roc qui supporte tout : *Quicumque extra hanc domum agnum comederit profanus est* [2]. Et voici la raison de cette prééminence de Pierre : *Propterea inter duodecim unus eligitur, ut, capite constituto, schismatis tollatur occasio* [3]. L'Eglise romaine est donc la règle de la foi et de la doctrine [4]. Saint Jérôme explique ainsi le titre de clerc donné aux ministres de l'Eglise : *Si enim* κλῆρος *græce, sors latine appellatur : propterea vocantur clerici, vel quia de sorte sunt Domini, vel quia ipse Dominus sors, id est pars clericorum est. Qui autem vel ipse pars Domini est, vel Dominum partem habet, talem se exhibere debet ut et ipse possideat Dominum, et possideatur a Domino. Qui Dominum possidet et cum propheta dicit : Pars mea Dominus* [5].

6. Sur les fins dernières, saint Jérôme enseigne, contrairement aux Grecs, que ce qui se fera pour tous au jour du Seigneur, a lieu pour chaque individu le jour de sa mort, et non pas seulement au jugement universel : *Diem autem Domini, diem intellige judicii, sive diem exitus uniuscujusque de corpore. Quod enim in die judicii futurum est omnibus, hoc in singulis die mortis impletur* [6]. Nous ignorons si le passage suivant s'applique au purgatoire : *Inter mortem autem et inferos hoc interest : infernus, locus in quo animæ recluduntur, sive in refrigerio sive in pœnis, pro qualitate meritorum* [7]. Il ne rejette pas moins expressément cette opinion attribuée à Origène,

[1] *Adv. Lucif.* — [2] *Ep.* XV et XVI *ad Damas.* — [3] *Adv. Jovin.*, I, 26. — [4] *Ep.* XLVI *ad Marcel.*, c. XI ; *Ep.* LXIII *ad Theoph.*, c. II. — [5] *Ep.* LII *ad Nepot.*, c. V. — [6] *Comm. in Joel*, c, II. — [7] *Comm. in Os.*, II, 14 ; cf. Valarsi, *ad h. l.*

que tous les êtres, y compris le démon, seront régénérés[1]. Quant au règne de mille ans, il le qualifie d'opinion judaïque ridicule et indigne d'un chrétien[2].

La haute valeur de saint Jérôme a toujours été reconnue, malgré quelques jugements injustes et malveillants. Valarsi[3] a recueilli, dans les différentes époques, les témoignages honorables qui lui ont été rendus. Saint Augustin dit qu'il était le lien de l'Orient et de l'Occident, « à cause qu'étant célèbre par la connaissance non-seulement de la langue latine, mais encore de la langue grecque et même de l'hébraïque, il avait passé de l'Eglise occidentale dans l'orientale pour y mourir à un âge décrépit dans les Lieux-Saints et dans l'étude perpétuelle des livres sacrés[4]. » « Les hérétiques le haïssent, poursuit Sulpice Sévère, parce qu'il ne cesse de les attaquer; les clercs, parce qu'il censure leur vie et leurs crimes; mais tous les bons l'admirent et l'affectionnent. » Ce qu'il y avait de trop passionné dans son langage et d'excessif peut-être dans ses mortifications extérieures, ne venait que de l'excès même de son amour de Dieu et de l'Eglise. Il est indubitablement un des plus doctes Pères de l'Eglise latine, et ses travaux comptent parmi les plus intéressants et les plus variés de la littérature chrétienne. Pourtant, il serait exagéré de dire avec Erasme : *In Hieronymo quæ phrasis, quod dicendi artificium! quo non christianos modo omnes longo post se intervallo reliquit, verum etiam cum ipso Cicerone certare videtur. Ego certe, nisi me sanctissimi viri fallit amor, cum hieronymianam orationem cum ciceroniana confero, videor mihi nescio quid in ipso eloquentiæ principe desiderare*[5]. Loin d'être l'égal de Cicéron, il n'est pas même aussi pur et aussi classique que Lactance. Mais, pour la puissance et la force du style, il est incomparable.

[1] *Comm. in Is.*, XIV, 20; XXVII, 1; LXVI, 24, etc. — [2] *Præf. comm. in Is.*, et LXVI, 23. — [3] *Selecta Veter. Testimon.*, t. I. — [4] *Cit. du trad.* — [5] *Ep. ad Gerebrard.*

Opera, ed. Erasm., Basil., ap. Froben., 1516 et seq., in-fol., 9 vol.; Marian. Victorius Reatin., ep., Rom., 1565, in-fol., 9 vol.; ed. bened. (Poujet et Martianay), Par., 1693-1706, in-fol., 5 vol. La meilleure édition, de Valarsi, Véron., 1734, in-fol., 12 vol.; 1766, in-4°, 11 vol. Voir dans Migne, t. XXX, p. 902, l'ordre dans lequel se succèdent les ouvrages dans les anciennes éditions. Cf. Tillemont, t. XII; Dupin, t. II, part. 3; Ceillier, t. X, ed. 2ª, t. VII; Collombet, *Hist. de S. Jér.*; Bæhr, *Théol. chrét. rom.*, p. 165; Fessler, t. II, p. 131; Zœckler; *Jérôme, sa vie et ses œuvres d'après ses écrits*, Gotha, 1865.

§ 68. Saint Augustin (mort en 430).

Augustini (S.), Hipponens, episc., *Opera omnia*, post Lovaniens. theologorum recensionem castigata, denuo ad manuscr. cod. Gallic., Belg., etc., necnon ad edit. antiquior. et castigatior., op. et stud. monach. ord. S. Bened. — *Edition* Gaume, 22 vol. gr. in-8° à deux colonnes.

Aurèle Augustin naquit à Tagaste en Numidie (354). Son père, qui y exerçait les fonctions de curiale, ne se convertit qu'à la fin de ses jours; sa mère Monique, était née dans le christianisme et compte parmi les plus illustres chrétiennes de l'antiquité. Augustin fut instruit à Madaure et à Carthage. Admirablement doué au point de vue intellectuel et moral, élevé avec le plus grand soin par sa pieuse mère, devenue veuve de bonne heure, Augustin tomba néanmoins, sous le double rapport de l'intelligence et du cœur, dans les plus grands écarts. A dix-huit ans, il eut à Carthage un fils auquel il donna le nom d'Adéodat. Ramené à des pensées plus sérieuses par la lecture de l'*Hortensius* de Cicéron[1], il s'appliqua avec ardeur à l'étude de la philosophie, et son premier traité *De apto et pulchro*, composé à l'âge de vingt-six ans, lui valut beaucoup de gloire. Toutefois, ce ne fut qu'après un sévère examen de tous les systèmes philosophiques, y compris celui des manichéens, auxquels il fut attaché depuis l'âge de dix-neuf ans jusqu'à l'âge de vingt-huit, qu'il trouva dans les leçons chrétiennes de saint Ambroise

[1] *Confess.*, III, IV.

la vérité et les grâces nécessaires à une vie plus parfaite. Il quitta la carrière de rhéteur qu'il avait remplie à Rome (383) et à Milan (384) avec un grand succès, et suivi de quelques amis, se retira dans la villa de Cassiaciacum (386). C'est là qu'il posa en quelque sorte les bases de ses futurs travaux en philosophie et en théologie, par ses ouvrages *Contre les académiciens, de la Vie heureuse, de l'Ordre*, et plus tard par les *Soliloques* et le traité *de l'Immortalité de l'âme*. La veille de Pâques, en 387, saint Ambroise lui administrait le baptême, ainsi qu'à son fils et à son ami Alype, maître de grammaire dans sa ville natale et converti par Augustin. Ainsi s'accomplissait cette parole prophétique de l'évêque à sainte Monique : « Il est impossible qu'un fils pleuré avec de telles larmes périsse jamais. » Augustin a, du reste, dépeint dans un tableau inimitable les luttes qu'il dut soutenir pour secouer pleinement le joug des passions mondaines, et trouver ailleurs que dans les séductions des sens la paix où aspirait son âme inquiète et déchirée.

Bientôt après, il retourna en Afrique avec ses amis; mais ayant perdu à Ostie sa mère qui le protégeait de ses ferventes prières, il résolut d'aller passer quelque temps à Rome. Il y écrivit *De moribus Ecclesiæ catholicæ, De moribus manichæorum, De quantitate animæ* et *De libero arbitrio*; mais il ne publia ces deux derniers ouvrages qu'en Afrique. A la fin de l'année 388, il se retira avec ses amis dans une campagne qu'il possédait près de Tagaste, résolu de se consacrer à l'étude et aux exercices de la piété, après avoir distribué aux pauvres une partie de sa fortune. Il y composa, *De musica, De magistro, De vera religione, De Genesi, contra manichæos*. La réputation qu'il se fit par ces nouveaux ouvrages, fut cause que pendant un séjour à Hippone, l'évêque de cette ville, Aurèle, l'ordonna prêtre malgré sa résistance, et lui confia le ministère de la prédication, que son grand âge l'empêchait de remplir. On peut juger du crédit qu'il

jouissait dès cette époque par l'explication qu'il fit du symbole en présence des évêques réunis en concile général à Hippone en 393, et qui devint plus tard le traité *De fide et symbolo*. Successeur d'Aurèle sur le siége d'Hippone, vers 395, il se révéla non-seulement comme un des plus remarquables évêques de son temps, mais comme le plus grand docteur de tous les siècles. En continuant le régime claustral qu'il avait commencé, il fit de sa demeure épiscopale une sorte de couvent où il vécut en commun avec son clergé; aussi l'a-t-on considéré comme l'instituteur des séminaires et de la vie canonique des clercs. La force de génie, le zèle infatigable qu'il déploya dans ses luttes verbales ou écrites contre les donatistes, les manichéens et les pélagiens, unis à la sainteté de sa vie et à l'éloquence de sa parole, ont fait de lui le docteur de l'Eglise le plus influent et le plus universel; car, on l'a dit avec justice, le plus grand théologien du moyen-âge, saint Thomas, n'a été que « le meilleur interprète de saint Augustin. » Ecoutons le père Garnier : « J'augmenterai plutôt que de diminuer les éloges de ce Père, que je regarde comme le plus grand de tous les esprits, comme celui où l'on trouve le dernier degré de l'intelligence dont l'humanité est capable, un miracle de doctrine, celui dont la doctrine nous montre les bornes dans lesquelles se doit renfermer la théologie, l'apôtre de la grâce, le prédicateur de la prédestination, la bibliothèque et l'arsenal de l'Eglise, la langue de la vérité, le foudre des hérésies, le siége de la sagesse, l'oracle des treize derniers siècles, l'abrégé des anciens docteurs et la pépinière où ceux qui ont suivi se sont formés. Il developpe les mystères de la prédestination et de la grâce comme s'il les avait vus dans l'intelligence et dans la pensée de Dieu même[1]. » Après une carrière si bien remplie, Augustin mourut avant que les barbares

[1] Steph. Dechamps, *De hæres. jans.*, lib. III, disp. I.
(*Addition du trad.*)

eussent ravagé son pays et son siége épiscopal, le troisième mois de l'invasion (28 août 430). Augustin fut le dernier grand homme de l'Afrique; après lui commença la barbarie.

Ouvrages de saint Augustin.

Pour faciliter la revue de ses ouvrages, les premiers éditeurs de saint Augustin les ont partagés en un certain nombre de catégories, d'après la similitude des sujets. De toutes les classifications qui ont été tentées, celle des bénédictins est encore la meilleure[1]. Ils ont eu l'heureuse idée de mettre en tête deux ouvrages qui sont la meilleure introduction à sa vie et à ses écrits : les *Rétractations* et les *Confessions*.

1. Les *Rétractations* (deux livres), écrites sur la fin de sa vie, vers 427, sont l'examen critique de tous ses écrits, dont il marque le but spécial: le premier livre a été écrit avant son épiscopat, le second pendant. Le but de cette révision était de mieux préciser certaines doctrines, d'en corriger et rétracter d'autres, d'éclaircir certains points demeurés obscurs. En exerçant sur lui-même cette critique inexorable, saint Augustin voulait prévenir les fausses conséquences qu'on pouvait tirer de certains passages contradictoires en apparence ou en réalité, tout en initiant le lecteur à sa méthode et aux progrès successifs qu'il avait faits dans le christianisme et dans la science. « Ce n'est pas moi, disait-il, mais la lumière de l'éternelle vérité, que je désire voir briller devant le monde. »

[1] Le tome 1er contient tous les ouvrages de la première époque, alors que saint Augustin était encore laïque, outre les *Rétractations* et les *Confessions;* le 2e vol. contient les *Lettres;* le 3e, les *travaux d'exégèse;* le 4e, les *Homélies;* le 5e, les *Sermons;* le 6e, les *Œuvres morales;* le 7e, la *Cité de Dieu;* le 8e, les controverses *contre les manichéens*, les *priscillianistes* et les *ariens;* le 9e, *contre les donatistes;* le 10e, *contre les pélagiens* avec des appendices renfermant les écrits douteux ou apocryphes; le 11e, les *Tables*.

2. Ecrites vers l'an 400, ses *Confessions*, prodige d'humilité qu'on ne comprendra jamais, nous ouvrent sur sa vie tout entière de vastes perspectives. Elles commencent par cet hymne touchant : *Magnus es, Domine, et laudabilis valde. Fecisti nos ad te, et irrequietum est cor nostrum, donec requiescat in te.* C'est la peinture assez fidèle des années de son enfance, de ses égarements et de ses combats. « Augustin n'a rien voulu taire : il a proclamé à la face de l'univers tout entier le mal qu'il a fait, dit et pensé. Il n'excuse rien, mais il avoue sa faute et en demande pardon à Dieu. Il n'est donc pas étonnant que tous ceux qui aspirent sérieusement à mener une vie sainte et agréable à Dieu, aient toujours reçu de ce livre, unique en son genre, la plus profonde impression; qu'ils en aient fait le gardien de leur vie et l'aiguillon de leur conscience [1]. » La différence de ce livre avec les *Pensées sur ma vie,* de Hagemann, et surtout les *Confessions* de Rousseau, prouve combien il est inimitable. Rousseau parle en parfait naturaliste, Augustin en chrétien consommé. — Les trois derniers livres contiennent des réflexions sur le récit biblique de la création [2].

Dans l'énumération suivante, nous n'aurons en vue que les ouvrages principaux.

Ouvrages philosophiques.

Ils ont été rédigés, les uns avant son baptême, les autres avant son ordination.

1. *Contre les académiciens* (trois livres), écrits vers 386, en forme de dialogue, contre l'impossibilité prétendue d'arriver à la connaissance de la vérité : *Scripsi ut argumenta eorum quæ multis ingerunt veri inveniendi*

[1] Ch. de Raumer, préf. de son éd. des *Confess.* — [2] En français par L. Moreau, 6e éd. avec le texte latin, in-8°. Le même ouvr., traduct. française seule, in-12; traduction couronnée par l'Académie; chez Gaume. — Edit. critique, par Pusey, Oxon., 1838; éd. de Raumer, d'après les notes de Pusey. Stuttg., 1856.

desperationem, et prohibent cuiquam rei assentiri et omnino aliquid tanquam manifestum certumque sit, approbare sapientem, cum iis omnia videntur obscura et incerta, ab animo meo, quia et me monebant, quantis possem rationibus amoverem[1].

2. *De la Vie heureuse,* adressé à un savant de Rome, Manlius Théodore, pour établir que « le bonheur ne réside que dans la connaissance de Dieu. »

3. Traité *de l'Ordre* (deux livres), en forme de dialogue. Saint Augustin se demande si l'ordre providentiel qui règne dans le monde s'étend aussi au mal[2]; et comme il suppose que ses jeunes lecteurs ne sont pas préparés à de si difficiles questions, il termine en traitant de l'ordre qui doit régner dans les études : *Ad discendum necessarie dupliciter ducimur :* auctoritate *atque* ratione. *Tempore auctoritas, re autem ratio prior est. Aliud est enim quod in agendo anteponitur, aliud quod pluris in appetendo æstimatur. Itaque, quamquam bonorum auctoritas imperitæ multitudini videatur esse salubrior,* ratio vero aptior eruditis[3].

4. Les *Soliloques* (deux livres) sont de la même époque et aussi en forme de dialogue : *Me interrogans mihique respondens, tanquam duo essemus*[4]. Le premier livre montre dans quelles dispositions il faut être pour comprendre la vérité; le second traite de la vérité et de l'erreur, et prouve que la vérité ne meurt jamais, ce qui est un argument en faveur de l'immortalité de l'âme[5].

5. Le traité *de l'Immortalité de l'âme* devait servir de conclusion au précédent. Saint Augustin en était peu

[1] *De Trinit.,* lib. XV, n. 12. — [2] Lib. I, n. 28-29; lib. II, 2-21. — [3] Lib. II, n. 26. — [4] *Retract.,* I, n. 4. — [5] Les *Soliloques* ne doivent pas être confondus avec un autre ouvrage du même titre, souvent attribué à saint Augustin et publié avec des méditations qu'on lui a également attribuées. Cet ouvrage est probablement d'un théologien du moyen-âge. Ed. Sommalius, Aug. Vind., 1755; ed. Westhoff, Colon., 1855.

content; il le trouvait vague dans ses déductions, obscur dans ses termes, et regrettait sa publication prématurée.

6. Le *De quantitate animæ*, commencé à Rome et achevé en Afrique, s'occupe de la constitution et de l'excellence de l'âme, et démontre qu'elle est immatérielle.

7. Le traité *du Maître*, dialogue entre lui et son fils, rappelle le *Pédagogue* de Clément d'Alexandrie, et montre que Jésus-Christ est le seul maître véritable et parfait.

8. Citons encore le traité *de la Musique* (six livres), sur le caractère général de cet art, sur le mètre, la prosodie et le rhythme, sur l'influence que la musique exerce sur l'âme humaine : il est probable qu'il servit de modèle aux études de la musique comprises dans le plan tracé par le *quadrivium* au moyen-âge. Il en faut dire autant des écrits perdus sur la grammaire, la dialectique, la rhétorique, la géométrie, l'arithmétique et la philosophie. Ce dernier ouvrage, saint Augustin lui-même le déclare, n'avait été qu'ébauché[1].

Ouvrages purement dogmatiques.

1. Le traité *de la Vraie Religion*, quoique rédigé contre les manichéens (vers 390), roule plutôt sur le dogme en général. La vraie religion, dit saint Augustin, consiste dans la connaissance de l'unité et de la trinité divine : on ne la trouve ni chez les philosophes et les Juifs, ni chez les hérétiques et les schismatiques, mais seulement dans l'Eglise[2], à laquelle les hérétiques eux-mêmes donnent le nom de catholique : *Velint, nolint enim ipsi quoque hæretici et schismatum alumni, quando non cum suis, sed cum extraneis loquuntur, catholicam nihil aliud quam* catholicam *vocant*[3]. Nous y arrivons, avec l'aide de Dieu, par une double voie, l'autorité et la raison : *Ipsa quoque animæ medicina, quæ divina providentia et ineffabili beneficentia geritur, gradatim distincteque pulcher-*

[1] *Retract.*, I, VI. — [2] N. 1-2. — [3] N. 12.

rima est. Distribuitur enim in auctoritatem *atque* rationem. *Auctoritas fidem flagitat et rationi præparat hominem. Ratio ad intellectum cognitionemque perducit*[1]. C'est ainsi seulement que nous sommes conduits à Dieu et unis à lui : *Religet ergo nos religio uni omnipotenti Deo*[2].

2. Le *Livre du symbole et de la foi,* excellente explication du Symbole des apôtres, fut d'abord rédigé en vue du synode général d'Hippone (393), et réduit en livre à la demande de ses amis : *Quam disputationem in librum contuli, in quo de rebus ipsis ita disseritur, ut tamen non fiat verborum illa contextio, quæ tenenda memoriter* competentibus *traditur*[3].

3. *De fide rerum quæ non videntur* (un livre, vers 399), sur la nécessité de la foi. Il y a quantité de choses après Dieu, que nous croyons sans les avoir vues. De là cette exhortation : *Vos autem qui hanc fidem habetis, vel qui nunc novam habere cœpistis, nutriatur et crescat in vobis*[4].

4. *Manuel à Laurent,* sur la foi, l'espérance et la charité (vers 421). Cet abrégé de la science chrétienne, l'un des meilleurs écrits de saint Augustin, résume l'ensemble de ses vues dogmatiques[5].

5. *De agone christiano* (vers 396). Cet opuscule, analogue au précédent, indique comment il faut éviter le mal et pratiquer la doctrine chrétienne, dont il offre un court abrégé.

6. Le *Livre de la foi et des œuvres* (vers 413) réfute divers écrits adressés à saint Augustin, où l'on soutenait que la foi sans les œuvres suffit pour le salut.

A ces traités se rattachent les deux grands ouvrages dogmatiques suivants :

7. *De la Trinité* (quinze livres). Quoique composé à l'occasion des ariens, cet ouvrage s'en tient presque toujours au point de vue général du sujet. Les sept

[1] N. 45. — [2] N. 113. — [3] *Retract.,* I, XVII. — [4] N. 11. — [5] Edité à part par Krabinger, Tubing., 1861.

premiers livres présentent la doctrine d'après l'Ecriture sainte et réfutent les objections tirées de la raison. Dans les huit derniers, on montre que l'homme peut, jusqu'à un certain point, s'élever à l'intelligence de ce mystère par l'étude de la création et de la nature humaine. Saint Augustin trouve dans l'esprit humain une foule d'analogies. La preuve suivante, qui rappelle saint Grégoire, est celle qui a eu le plus de succès auprès de la postérité : *Sic enim in homine invenimus Trinitatem :* mentem, *et notitiam qua* se novit, *et* dilectionem *qua se diligit* (*memoria, intellectus, voluntas, caritas*). *Sed* hæc tria ita sunt in homine, ut non ipsa sint homo. — *Et una persona, id est singulus quisque homo,* habet illa tria in mente. *Quapropter singulus quisque homo, imago est Trinitatis in mente.* Trinitas vero illa, *cujus imago est,* nihil aliud est tota quam Deus, nihil aliud tota quam Trinitas [1]. Toutefois, saint Augustin avoue lui-même que ce ne sont là que d'imparfaites images; car ce ne sont point des sujets, mais seulement des facultés qui constituent le sujet, c'est-à-dire la personne; en Dieu, au contraire, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont pas comme des facultés dans une personne, ils sont eux-mêmes des personnes indissolublement unies [2].

8. *Cité de Dieu* (vingt-deux livres), commencée en 413 et terminée vers 426. La cité de Dieu, ce sont les fidèles de l'ancienne et de la nouvelle alliance. Saint Augustin traite de son origine, de ses luttes continuelles contre l'empire de Satan, de la protection que Dieu ne cessera de lui accorder jusqu'à la fin des siècles. L'auteur, dans son travail, a constamment en vue cette objection des païens, que les grandes calamités, la ruine dont l'empire est menacé par l'émigration des peuples, sont une suite de l'adoption du christianisme et de l'abandon des dieux. La réfutation de ce dernier grief, entreprise

[1] XV, VII, n. 11. — [2] XV, XXIII, n. 42. Cf. Gangauf, *Doctrine spéculat. de saint Augustin sur la Trinité divine*, Augsb., 1866.

par Orose, prêtre d'Espagne, à la demande d'Augustin, n'ayant pas satisfait celui-ci, il se mit lui-même à l'œuvre, et écrivit un livre qui est à bien des égards le chef-d'œuvre de la littérature patristique.

La *Cité de Dieu* est à la fois une apologie, une histoire des dogmes et une philosophie de l'histoire. Aux vastes commentaires de Louis Vivès sur ce grand ouvrage[1], Reinkens[2] a joint de nos jours une excellente analyse des principales pensées de saint Augustin sur l'histoire du monde. « Augustin, dit-il, par la puissance de son génie, a créé une philosophie de l'histoire à la lumière des idées chrétiennes, c'est-à-dire au point de vue de la révélation. Telle est l'impression qu'il a produite que, pendant plus de mille ans, il n'a eu que des imitateurs. Il est vrai que son argumentation s'appuie souvent sur l'autorité divine d'une façon qui n'est nullement scientifique, et que le fil du dogme est mêlé à tout le tissu de l'ouvrage; mais on aperçoit partout son regard divinatoire, et dans l'appréciation des faits historiques son talent de critique le conduit souvent à une méthode véritablement scientifique. Joignez à cela le don artistique merveilleux qui éclate dans l'ordonnance des matières et qui assure à cet ouvrage une valeur impérissable. »

Le traité *de la Divination des démons,* contre les païens (composé entre 406 et 411), a aussi un caractère dogmatique. Il traite des arts divinatoires des païens, et montre la différence qui existe entre les prophéties des démons, que Dieu permet quelquefois, et les oracles des prophètes.

Ouvrages polémiques.

Son opuscule *des Hérésies à Quodvultdeus* (quatre-vingt-huit chapitres, vers 429, depuis Simon le Magicien

[1] Basil., 1822, in-fol., *cum comment.* L. Vivis et L. Coquæi, Paris, 1656, et Hamb., 1661, t. II, in-4°; éd. stéréop., Lips., 1825; Colon., 1852, t. II, in-8°. — [2] *Philos. de l'hist. de saint Aug.,* Schaffh., 1866.

jusqu'à Pélage) nous fournit une première preuve de la sollicitude que lui inspiraient les plus funestes ennemis de l'Eglise, les hérétiques[1]. Sans entrer dans les détails, il caractérise parfaitement les origines et les idées principales des hérésies qu'il cite. Mais ce fut surtout contre les trois grandes hérésies suivantes qu'il déploya les ressources de sa polémique :

1. *Contre les manichéens*. Attaché lui-même à cette secte pendant neuf ans, il n'en connaissait que mieux les erreurs et les dangers, et il la combattit ensuite avec d'autant plus d'énergie. Ses principaux ouvrages contre les manichéens sont : *De moribus Ecclesiæ catholicæ* et *De moribus manichæorum* (388) ; *De utilitate credendi* (vers 391), et *De libero arbitrio* (trois livres) ; *De Genesi contra manichæos* (deux livres, vers 389) ; *Contra Faustum manichæum* (trente-trois livres, 404) ; *Contra Adimantum* (vers 394) ; *Liber contra epistolam manichæi quam dicunt* Fundamenti ; *Acta seu disputatio contra Fortunatum*, sur une discussion publique qu'il eut à Hippone, vers 392, avec Fortunat, qui soutenait que la nature du mal était éternelle comme celle de Dieu ; *De actis cum Felici* (deux livres, vers 404), sur le même objet[2].

Dans ces ouvrages, saint Augustin réfute en détail, et souvent avec un brillant succès, les erreurs fondamentales des manichéens. Il repousse surtout avec force leur prétention vaniteuse d'être seuls en possession de la vérité. La vérité, leur dit-il, ne vient que du Fils de Dieu, sous la garantie de l'Eglise ; et il énonce à ce propos ce principe essentiel du catholicisme : *Evangelio non crederem, nisi me commoveret Ecclesiæ auctoritas*[3]. Il réfute aussi leur théorie des deux principes empruntés au parsisme, la théorie des deux âmes humaines, selon laquelle l'homme ne serait pas libre d'opter entre le bien et le mal. Augustin se montre ici le plus zélé et le

[1] Edition Gaume, t. VIII. — [2] Voir ces ouvrages dans l'édition Gaume, t. VIII. — [3] *Contr. Ep. fundam.*, c. V.

donnant au mot grâce un double sens. *De nuptiis et concupiscentia* (419), en réponse à ce reproche des pélagiens, que la doctrine de saint Augustin sur le péché originel portait atteinte au sacrement de mariage. *Contra duas epistolas pelagianorum,* adressé, vers 420, à Boniface Ier, auprès duquel Julien d'Eclane et les évêques pélagiens cherchaient à se justifier et accusaient saint Augustin. Dans les *Six livres contre Julien le pélagien,* il s'attaque directement à ce dernier, qui faisait entrer le pélagianisme dans une phase nouvelle, celle du semipélagianisme. Les deux premiers livres établissent que les plus célèbres d'entre les anciens Pères sont formellement antipélagiens. Les quatre livres suivants sont une longue et sévère critique de l'ouvrage de Julien. Saint Augustin, peu de temps avant sa mort, commença contre lui un nouveau travail qu'il n'acheva point; de là son titre d'*Opus imperfectum contra Julianum.*

Contre les semipélagiens saint Augustin écrivit le traité *de la Grâce et du libre Arbitre* (vers 427), en réponse aux doutes des religieux d'Adrumet, qui craignaient qu'il ne détruisît le libre arbitre et la coopération de l'homme à son propre salut. Il acheva de dissiper ces doutes dans le *De correptione et gratia,* où il a le plus nettement exprimé sa doctrine antipélagienne, et développé avec une grande vigueur de logique sa théorie de la prédestination, qui devait être si sévèrement interprétée dans la suite. Comme les conséquences qu'il en déduit avaient fort mécontenté les moines de la Gaule, entre autres Cassien, il écrivit son traité *de la Prédestination des saints,* suivi *du Don de la persévérance,* où il expose sa doctrine et adoucit ses vues.

« Ces deux derniers livres, écrits dans sa dernière vieillesse, sont comme le testament de ce Père, et ont je ne sais quelle autorité plus grande, tant à cause qu'ils ont été travaillés avec une extrême application et une

longue méditation de cette matière, qu'à cause aussi que l'erreur de ceux contre qui il écrivait était plus subtile, ils ont été composés avec plus de pénétration[1]. » Voici comment il définit la prédestination : *Prædestinatio sanctorum est præscientia et præparatio beneficiorum Dei, quibus certissime liberentur, quicumque liberantur. Cæteri autem ubi, nisi in massa perditionis justo divino judicio, relinquuntur?* Et il marque ainsi le rapport de la prédestination et de la grâce : *Inter gratiam et prædestinationem hoc tantum interest, quod prædestinatio est* gratiæ præparatio, *gratia vero ipsius prædestinationis* effectus[2].

Dans ces écrits, la doctrine de saint Augustin est en opposition directe avec celle des pélagiens et des semi-pélagiens sur l'état du premier homme avant et après la chute, sur la mort et sur le péché originel. Contre la suffisance orgueilleuse des pélagiens, il défend l'existence et la nécessité de la grâce concomitante avec d'autant plus de vigueur qu'il en avait lui-même senti douloureusement le besoin. Avec l'Eglise, il divise la grâce en grâce habituelle ou sanctifiante, et en grâce actuelle, et cette dernière en grâce prévenante, concomitante et subséquente.

On ne peut nier que saint Augustin ait parlé de l'efficacité de la grâce (qu'on croirait irrésistible) et de la prédestination en des termes d'une singulière énergie, soit en se servant de passages bibliques captieux[3], soit en pressant trop la notion de la grâce, soit par le souvenir de ses propres égarements. Ses expressions ont été souvent mal interprétées jusqu'à nos jours : au cinquième siècle, par Lucile, prêtre de la Gaule; au

[1] Suarez, *Proleg.*, lib. VI, c. VI; rapporté par Bossuet. (*Cit. du trad.*)
[2] *De don. persev.* n. 35. L'*Hypomnesticon* ou *Hypognosticon* (lib. VI) *contra Pelagianos et Cœlestinianos*. souvent attribué à saint Augustin, est probablement de Marius Mercator ou d'un autre ami inconnu de saint Augustin. — [3] *Jean*, XV, 5; *I Cor.*, IV, 7; XII, 8; *II Cor.*, III, 5; *Rom.*, IX, 10-16.

neuvième siècle, par le moine Gottschalk ; au seizième, par les réformateurs, et au dix-septième par Jansénius. Toutefois, saint Augustin n'a contesté ni la liberté de l'homme, ni sa coopération à la grâce dans l'œuvre du salut, et il n'a pas enseigné la double prédestination au salut et à la damnation. Ces bévues et ces malentendus viennent de ce qu'on n'a pas distingué les écrits de saint Augustin contre les diverses fractions du pélagianisme, et, en ce qui concerne le libre arbitre, de ce qu'on n'a interprété sa doctrine à l'aide de ses ouvrages contre les manichéens.

Aux écrits dogmatiques et polémiques appartiennent encore : *Lib. contr. serm. Arianor.* de 418 ; *Collat. cum Maximino, arian. episc.*; *Contra eumdem.* — *Lib. ad Oros. contra Priscillan.* et *Origenist.* — *Adv. Judæos.* Ed. Gaume, t. VIII.

Ouvrages d'exégèse.

Saint Augustin y préluda par le traité *de la Doctrine chrétienne* (quatre livres, vers 397), excellent guide pour ceux qui veulent étudier et lire avec fruit l'Ecriture sainte, et en découvrir les différents sens. Il complète ce que saint Jérôme avait omis dans sa lettre cent une à Pammaque. Saint Augustin sentait vivement le besoin d'un dictionnaire de la Bible[1]. A mesure qu'il avance, son travail d'exégèse et d'herméneutique devient peu à peu un corps systématique de la doctrine chrétienne; aussi a-t-il servi de modèle à la disposition des Sentences de Lombard, au moyen-âge. On trouve des explications plus ou moins longues de l'Ancien et du Nouveau Testament dans les écrits suivants : *De Genesi ad litteram liber imperfectus*, contre les manichéens (393) ; *De Genesi ad litteram* (douze livres) ; *Locutionum libri VII* et *LXXXII quæstionum in Heptateuchum* (Moïse, Josué et les Juges), sur les expressions et les tournures qui s'éloignaient de la langue de son temps et du texte grec et hébraïque;

[1] Lib. I, c. XVII, n. 23.

Enarrationes in psalmos, cent cinquante explications dont quelques-unes ont été dictées et le plus grand nombre adressées au peuple sous forme de sermons ; *De consensu Evangelistarum* (quatre livres, vers 400) : tentative artificielle et avortée pour concilier les différences apparentes ou réelles des Evangiles ; *Quæstionum evangelicarum* (deux livres, vers le même temps) sur quarante-sept passages de saint Matthieu et cinquante et un de saint Luc ; *De sermone Domini in monte* (deux livres); *Tractatus* (124) *in Evang. Joann.; Tractatus* (10) *in epist. I Joann.* (vers 416); *Expositio quarumdam* (84) *propositionum ex epist. ad Rom.; Expositio inchoata epist. ad Rom.; Expositio epist. ad Galat.* Si la partie philologique (saint Augustin était peu versé dans l'hébreu et dans le grec) et la méthode exégétique laissent beaucoup à désirer, l'interprétation des textes dogmatiques et l'intelligence de l'Ecriture sont dignes de toute estime : « S'il me fallait, dit Luther, opter entre ces deux choses : comprendre l'Ecriture sainte comme l'ont comprise saint Augustin et les Pères, en admettant même que saint Augustin n'a pas toujours bien saisi les mots et les lettres hébraïques, et comprendre certains mots et certaines lettres des Juifs, mais sans avoir l'intelligence de saint Augustin et des Pères, je sais bien ce que je choisirais : j'enverrais au diable les Juifs avec leur intelligence et leurs lettres, et, sans leurs lettres, j'irais au ciel avec l'intelligence de saint Augustin. »

Ouvrages moraux et ascétiques.

Ces ouvrages sont la plus pure production de son intelligence éclairée par la grâce divine, de son âme inondée de reconnaissance et aspirant de toutes ses forces vers la perfection chrétienne. Ces qualités éclatent surtout dans les *Confessions* et les *Soliloques,* ainsi que dans ses vues dogmatiques à propos des pélagiens. Viennent ensuite : *De sacra Scriptura speculum* (428), explication de maximes tirées de l'Ecriture ; *Liber de*

mendacio : dans quelles circonstances le mensonge officieux peut être permis (395), et *Contra mendacium* (420), contre ce principe des priscillianistes : *Jura, perjura, secretum prodere noli.* Saint Augustin condamne formellement le dessein d'un catholique qui voulait se donner pour priscillianiste, afin de découvrir leurs mystères; *Liber de patientia,* mentionné dans la lettre 231, n. 7; *De continentia* (vers 395); commentaire du psaume CXLI, 3 et 4, pour exhorter les chrétiens à la continence, contrairement aux manichéens qui attribuaient leurs débauches au mauvais principe qui agissait en eux. Dans le *De bono conjugali,* il défend la sainteté du mariage contre Jovinien, et indirectement contre les manichéens. Les traités *De sancta virginitate* et *De bono viduitatis* célèbrent les avantages de la virginité. Dans le *De adulterinis conjugiis* (deux livres), saint Augustin démontre, d'après *I Cor.*, VII, 10, que les époux séparés ne peuvent point se remarier. Dans le *De opere monachorum,* il tonne contre la dissolution des moines, fruit de la paresse, de l'orgueil et du vagabondage; sur l'obligation du travail manuel, en s'appuyant sur l'Evangile et l'exemple de saint Paul : *Qui non vult operari non manducet.* C'est dans cette occasion qu'il a écrit ces paroles mémorables : « Si j'ai trouvé difficilement des hommes meilleurs que de bons religieux dans de bons couvents, je n'en ai point vu de pires que de mauvais moines. » Le *De cura mortuorum* (vers 421), à son ami l'évêque Paulin, de Nole, traite surtout de l'utilité de la prière pour les défunts.

Ouvrages pratiques du ministère ecclésiastique.

1. Trois cent soixante-quatre sermons, non compris deux cent trente et un qui sont douteux ou apocryphes[1], et plusieurs autres récemment découverts et publiés par Maï[2]. La véritable éloquence chrétienne, dit saint

[1] Edition Gaume, t. V. — [2] *Nov. Bibl. Patr.*, t. I.

Augustin, a pour but et pour mission de faire *ut veritas pateat, ut veritas placeat, ut veritas moveat;* les discours d'un prêtre doivent être pleins de l'Ecriture sainte. « Celui qui veut parler sagement doit parler le langage de l'Ecriture; et plus il est lui-même pauvre d'expressions, plus il doit être riche des termes de l'Ecriture, afin que, dans sa pauvreté d'élocution, l'autorité de paroles graves lui donne plus de poids. » Saint Augustin n'ayant pas révisé ses sermons ni ses lettres, comme il avait fait pour ses traités scientifiques, on les a disposés fort diversement. La meilleure distribution, celle des Bénédictins, les partage en quatre classes : *Sermones de Scripturis* (183); *Sermones de tempore* (88); *Sermones de sanctis* (272-340); *Sermones de diversis* (341-364). Quoique saint Augustin ait eu comme orateur une assez grande réputation, et que le manichéen Secundus l'ait appelé *summus orator et Deus pœne totius eloquentiæ*, ses sermons n'en sont pas moins la plus faible partie de ses écrits.

2. *De catechizandis rudibus, liber unus,* composé vers 400, à Carthage, sur la demande du diacre Deo-Gratias. Excellent manuel pour l'enseignement de la religion[1].

Lettres.

L'édition bénédictine en contient deux cent soixante-dix, y compris celles qui ont été adressées à saint Augustin; elles sont rangées en quatre classes par ordre chronologique : 1. avant son épiscopat (an 386 à 395); 2. de 396 à 410; 3. de 411 à 430; 4. lettres dont la date ne peut être fixée. Toutes fournissent des renseignements importants sur sa vie et sur l'histoire de son temps. Quelques-unes sont des traités scientifiques. Quant au fond, elles sont, ou dogmatico-polémiques, ou

[1] Edité à part, par Roth, *Fundamenta artis catecheticæ; S. Aug., lib. de catech. rud., et Gersonis tract. de parvulis trahend. ad Christ.*, Mogunt., 1865.

morales, ou de condoléance, ou familières. Voici les plus remarquables :

Lettres à Paulin et *à Sixte,* auxquelles saint Augustin renvoie à la fin du livre *du Don de la persévérance,* pour établir que depuis ses premiers écrits sur les pélagiens il a toujours suivi les mêmes principes[1].

Lettre à Vital. « Elle ne le cède à aucune de celles de saint Augustin, dit le père Garnier, et, en découvrant le sacré mystère de la grâce prévenante, elle donne douze règles où la doctrine catholique sur cette matière est contenue[2]. »

Lettre Volusien. Saint Augustin, dit Bossuet, fait sentir l'esprit dont l'Ecriture est remplie, en dix ou douze lignes de sa lettre à Volusien, plus qu'on ne pourrait faire en plusieurs volumes[3].

Dans l'édition bénédictine, les nombreux écrits perdus, douteux ou apocryphes, sont accompagnés d'excellentes remarques[4].

Place exceptionnelle de saint Augustin dans la littérature chrétienne.

L'immensité de ses œuvres et la multiplicité de ses écrits de controverse ne nous permettent pas d'exposer complètement sa doctrine, disposée presque toujours dans un ordre systématique. Après l'analyse que nous avons faite de ses traités, nous nous bornerons à relever les points les plus caractéristiques.

1. Les ouvrages philosophiques de sa première période nous offrent une preuve irrécusable de ses progrès intellectuels, depuis son scepticisme académique jusqu'à sa pleine adhésion aux vérités chrétiennes. Tout homme, dit-il, qui aspire à la vérité doit la chercher dans son propre esprit : « Ne vous répandez pas au dehors; rentrez en vous-même : c'est dans l'intérieur de l'homme

[1] *Cit. du trad.* — [2] *Déf. de la trad.* (Cit. du trad.) — [3] *Ibid.*, part. I, livr. IV, c. XVI. (*Cit. du trad.*) — [4] Cf. Fessler, t. II, p. 431.

que réside la vérité[1]. » Dans le monologue suivant, il montre que le scepticisme est inadmissible : « Toi, qui veux te connaître, sais-tu si tu existes ? — Je le sais. — D'où le sais-tu ? — Je l'ignore. — Te sens-tu simple ou multiple ? — Je l'ignore. — Sais-tu qui te meut ? — Je ne sais. — Sais-tu si tu penses ? — Je le sais[2]. — Il est donc certain que tu existes, car si tu n'existais pas tu ne pourrais pas te tromper[3]. » La conscience prise comme point de départ pour arriver à la connaissance philosophique marque une des phases de l'histoire de la philosophie. En poursuivant son examen, saint Augustin découvre deux sources de connaissance : l'autorité et la raison, dont l'une correspond à la foi, l'autre à la science. « Le commencement de l'intelligence, c'est la foi ; le fruit de la foi, c'est l'intelligence. *Initium sapientiæ fides, fides fructus intellectus.* Ceux qui ne peuvent parvenir à l'intelligence mettent leur salut en sûreté par la simplicité de leur foi[4]. » Tout ce que l'homme connaît ici-bas, il le connaît par ces deux voies[5]. Dans le développement de ses idées philosophiques, saint Augustin a parfaitement apprécié et utilisé Platon, Aristote et le néoplatonisme[6].

2. Voici le jugement qu'il porte de la philosophie païenne : « Ce que les philosophes, tel que Platon, ont enseigné de vrai et de conforme à la foi, le chrétien n'a pas à le craindre. Employons-le plutôt à notre usage, comme en étant les légitimes possesseurs. Les Egyptiens n'avaient pas seulement des fardeaux et des idoles détestés et rejetés par le peuple d'Israël, ils avaient aussi

[1] *De ver. relig.*, c. XXXIX, n. 72 — [2] *Soliloq.*, II, I. — [3] *De lib. arb.*, II, III, n. 7. — [4] *Contr. Ep. Man.*, n. 5. (*Addit. du trad.*) — [5] *De util. cred.*, c. II ; *De Magistro*, c. II.

[6] Saint Augustin dit de *Plotin* : « Os illud Platonis, quod in philosophia purgatissimum est et lucidissimum, dimotis nubibus erroris emicuit, maxime in *Plotino*, qui platonicus philosophus ita ejus similis judicatus est, ut simul eos vixisse, tantum autem interest temporis, *ut in hoc ille revixisse putandus sit* (contr. Acad., III, XVIII, n. 41).

des vases d'or et d'argent, des vêtements et d'autres ustensiles précieux, que le peuple de Dieu, en sortant d'Egypte, appropria à un meilleur usage, non de sa propre autorité, mais par ordre de Dieu. Il en est de même des païens : ils ont des fables et des superstitions, de lourds fardeaux que les chrétiens doivent abhorrer et réprouver; mais ils ont aussi des arts libéraux qui peuvent concourir au service de la vérité, des règles morales utiles à bien des égards et contenant sur le culte du Dieu unique bien des vérités, qu'ils n'ont pas puisées en eux-mêmes, mais tirées de cette source de vérité qui se répand partout sous la conduite de Dieu[1]. » — « Un bon et vrai chrétien reconnaît que la vérité, en quelque lieu qu'il la trouve, appartient à son Maître. »

3. La sagacité philosophique de saint Augustin éclate surtout dans la manière profonde et juste avec laquelle il scrute les dogmes ecclésiastiques, théologie, anthropologie, œuvre de la rédemption, notamment dans les quinze livres *de la Trinité* et dans la *Cité de Dieu*. Le but de tous ses travaux était : *Ut ea quæ fidei firmitate jam tenes, ea rationis luce conspicias*[2], mais en partant toujours de ce principe : *Fides præcedit intellectum*. La foi prépare la raison à mieux saisir la vérité, non point en ce sens qu'après avoir accompli cette tâche elle devienne superflue et se confonde avec la science : elle doit toujours rester la base de toute connaissance supérieure et ne jamais disparaître[3].

4. Ses sentiments orthodoxes sur la tradition, l'autorité de l'Eglise et du Saint-Siége sont exprimés dans les célèbres textes qui suivent : « Ce qui est admis de toute l'Eglise et qui, sans avoir été défini par les conciles, a été observé de tout temps, il faut croire qu'il a été transmis par l'autorité apostolique[4], » telles que : la célébration de la fête de Pâques, de l'Ascension, de la

[1] *De doctr. christ.*, II, LX. — [2] *Ep.* CXX *ad Crescent.*, n. 2. — [3] *Soliloq.*, I, VII. — [4] *De baptismo*, IV, XXIV, n. 31.

Pentecôte, la validité du baptême des hérétiques et des enfants : *Disputare contra id quod universa Ecclesia sentit insolentissimæ infamiæ est*[1]. Quant à l'autorité de l'Eglise, il disait aux manichéens « qu'il ne croirait pas à l'Evangile si l'autorité de l'Eglise ne l'y déterminait ; » et sur le pouvoir du Souverain Pontife, il écrivait à propos de la controverse pélagienne : *Roma locuta est, causa finita est; utinam aliquando error finiatur*[2].

Voici avec quel enthousiasme il exprimait sa reconnaissance d'appartenir à l'Eglise catholique : *In Ecclesia catholica, ut omittam* sincerissimam sapientiam, *multa sunt alia quæ in ejus gremio me justissime teneant. Tenet* consensio *populorum atque gentium, tenet* auctoritas *miraculis inchoata, spe nutrita, caritate aucta, vetustate firmata; tenet ab ipsa* sede Petri Apostoli, — *usque ad præsentem episcopatum* successio; *tenet postremo* ipsum catholicæ nomen, *quod non sine causa inter tam multas hæreses sic ista Ecclesia sola obtinuit. Apud vos autem, ubi nihil horum est quod me invitet ac teneat, sola personat veritatis pollicitatio*[3].

5. Malgré l'ardeur infatigable avec laquelle saint Augustin combattait les hérétiques, il ne les considérait pas moins comme quelque chose de providentiel : *Utamur etiam isto providentiæ beneficio,* et il les considérait comme relativement utiles : *Prosunt enim Ecclesiæ hæreses non verum docendo, sed ad verum quærendum catholicos excitando*[4]. « Nous avons appris, dit-il, que chaque hérésie apporte à l'Eglise des difficultés particulières, contre lesquelles on défend plus exactement les Ecritures divines que si l'on n'avait point eu de pareille nécessité de s'y appliquer[5]. »

Avant la naissance des hérésies, il ne faut pas exiger des Pères la même précaution dans leurs expressions que si les matières avaient déjà été agitées, « parce que

[1] *Ep.* CXVIII. — [2] *Serm.* CXXXII, n. 10. — [3] *Contr. ep. fundam.*, c. IV. — [4] *De ver. relig.*, c. VIII. — [5] *De dono persev.*, c. XX, (*Cit. du trad.*)

la question n'étant point émise et les hérétiques ne l
faisant pas les mêmes difficultés, ils croyaient qu'on
entendait dans un bon sens, et ils parlaient avec plus
sécurité [1]. »

« Les disputes des hérétiques font paraître dans
plus grand jour et comme dans un lieu plus éminent
que pense l'Eglise et ce qu'enseigne la saine doctrine

« Plusieurs choses étaient cachées dans les Ecritur
les hérétiques séparés de l'Eglise l'ont agitée par
questions ; ce qui était caché s'est découvert, et o
mieux entendu la vérité de Dieu... Ceux qui pouvai
le mieux expliquer les Ecritures ne donnaient point
solution aux questions difficiles pendant qu'il ne s'éle
aucun calomniateur qui les pressât. On n'a point tr
parfaitement de la Trinité avant les clameurs des arie
ni de la pénitence avant que les novatiens s'élevass
contre, ni de l'efficacité du baptême avant nos reba
seurs. On n'a pas même traité avec la dernière exa
tude les choses qui se disaient de l'unité du corps
Jésus-Christ, avant que la séparation qui mettait
faibles en péril obligeât ceux qui savaient ces vérit
les traiter plus à fond, et à éclaircir entièrement tou
les obscurités de l'Ecriture. Aussi, loin que les erre
aient nui à l'Eglise catholique, les hérétiques l'ont aff
mie, et ceux qui pensaient mal ont fait connaître ce
qui pensaient bien. On a entendu ce qu'on croyait a
piété [3]. »

Il ne veut pas que l'Etat sévisse contre les donati
par la peine de mort, bien que ceux-ci l'eussent invoq
les premiers. Malgré les violences et les meurtres q
exerçaient sur les catholiques, « cherchant l'union d
la guerre, et la paix dans la violence, » saint Augu
n'en déclare pas moins « qu'il faut les soumettre à
discipline salutaire, les corriger et non les tuer. » « N

[1] Lib. I, *Contr. Jul.*, c. VI, n. 22. (*Addit. du trad.*) — [2] *Conf.*, VIII, c. XIX. (*Cit. du trad.*) — [3] *In ps.* LIV. (*Cit. du trad.*)

devons pas rendre le mal pour le mal; nous n'avons int à combattre avec le glaive, mais avec la parole de eu, ce glaive de l'esprit. » « Il faut rappeler les hérétiques plutôt par des témoignages de charité que par s contestations échauffées[1]. » Quand l'Eglise invoquait bras séculier contre la fureur des circellions, Augustin sait : « Elle a demandé secours à l'empereur chrétien, on pas tant pour se venger que pour se garantir. Si elle e l'avait pas fait, au lieu de louer sa patience, il faurait justement blâmer sa négligence. — Cela est si peu ne persécution, que si nous ne faisions pas ce qui peut ervir à les effrayer et amender, nous leur rendrions éritablement le mal pour le mal. »

6. Si dans sa lutte contre les pélagiens il s'est exprimé n termes un peu sévères sur la valeur morale des actes e ceux qui n'ont pas été régénérés par la grâce divine, n'a garde cependant de ne leur attribuer aucune vertu aturelle, et surtout d'appeler les vertus des païens des *ices brillants*, car c'est lui-même qui a écrit dans la *ité de Dieu :* « Dieu a montré dans ce magnifique empire romain tout ce que peuvent les vertus civiles sans véritable religion, afin que l'on sût, quand celle-ci iendrait s'y ajouter, que les hommes sont devenus cityens d'un autre état qui a pour roi la vérité, pour loi amour, et l'éternité pour durée[2]. »

Pour caractériser en quelques mots l'œuvre littéraire e saint Augustin et son importance dans la littérature hrétienne, nous dirons qu'il fut, dans les premiers iècles, un des plus éminents évêques, et dans tous les iècles le plus grand docteur de l'Eglise. Inférieur à saint érôme pour l'érudition, il le dépasse par son génie créateur et original. Il a fermé l'ère de la spéculation chrétienne pendant la période patristique, et ses écrits sont s plus vastes que nous ayons des écrits *conservés* des ints Pères. En disant adieu à l'ancien monde, il a

[1] *In Joan.*, tr. VI, n. 15. (Cit. du trad.) — [2] *De civit.*, II, XIX.

laissé aux Germains, tout imprégnés de l'esprit chrétien, un levain généreux, et aux siècles futurs une mine inépuisable d'idées pour l'édification d'une science colossale. Et cependant, tant de lauriers recueillis dans le champ de la littérature n'ont pu étouffer dans son âme ce cri admirable d'humilité : *Quæ vera esse perspexeris tene, et Ecclesiæ catholicæ tribue, quæ falsa respue, et mihi, qui homo sum, ignosce*[1].

Ordre dans lequel il faut lire ses ouvrages.

« A l'égard de saint Augustin, dit Bossuet, je voudrais le lire à peu près dans cet ordre : les livres *de la Doctrine chrétienne;* le premier : théologie admirable. Le livre *De catechizandis rudibus; De moribus Ecclesiæ catholicæ; Enchiridion ad Laurentium; De spiritu et littera; De vera religione; De civitate Dei* (ce dernier, pour prendre comme en abrégé toute la substance de sa doctrine). Mêlez quelques-unes de ses épîtres : celles *à Volusien, ad Honoratum, De gratia Novi Testamenti,* ainsi que quelques autres. Les livres *De sermone Domini in monte,* et *De consensu Evangelistarum*[2]. »

Style de saint Augustin apprécié par Bossuet.

Saint Augustin « a des digressions, mais, comme tous les autres Pères, quand il est permis d'en avoir, dans les discours populaires, jamais dans les traités, où il faut serrer le discours, ni contre les hérétiques. Il a des allégories, comme tous les Pères, selon le goût de son siècle, qu'on a peut-être poussé trop avant, mais qui dans le fond était venu des apôtres et de leurs disciples. Les pointes, les antithèses, les rimes mêmes, qui étaient encore du goût de son temps, sont venues tard dans ses discours. Erasme, qui sans doute ne le flatte guère, cite les premiers écrits de saint Augustin comme des mo-

[1] *De vera relig.,* c. XX. — [2] *Lecture des Pères pour former un orateur.* (Cit. du trad.)

dèles, et remarque qu'il a depuis affaibli son style pour s'accommoder à la coutume et suivre le goût de ceux à qui il voulait profiter. Mais après tout, que ces minuties sont peu dignes d'être relevées! Un savant homme de nos jours dit souvent qu'en lisant saint Augustin on n'a pas le temps de s'appliquer aux paroles, tant on est saisi par la grandeur, par la suite, par la profondeur des pensées. En effet, le fond de saint Augustin, c'est d'être nourri de l'Ecriture, d'en tirer l'esprit, d'en prendre les plus hauts principes, de les manier en maître et avec la diversité convenable. Après cela qu'il ait ses défauts comme le soleil a ses taches, je ne daignerais ni les avouer, ni les nier, ni les excuser ou les défendre. Tout ce que je sais certainement, c'est que quiconque saura pénétrer sa théologie aussi solide que sublime, gagné par le fond des choses et par l'impression de la vérité, n'aura que du mépris ou de la pitié pour les critiques de nos jours, qui, sans goût et sans sentiment pour les grandes choses, ou prévenus de mauvais principes, semblent vouloir se faire honneur de mépriser saint Augustin qu'ils n'entendent pas[1]. »

Opera, ed. Amerbach, Basil., 1506, in-fol., t. XI; ed. Erasm., Basil., 1529, in-fol., t. X; ed. stud. theol. Lovaniens., Antw., 1577, in-fol., t. X : les trois souv. réimpr.; la meilleure édition est celle des Bénédictins, reproduite par MM. Gaume, 22 vol. gr. in-8°. — Sur les différends qu'elle a soulevés : Tassin, *Hist. des savants de Saint-Maur*, Franckf., 1773, un vol., p. 467. Cf. Tillem., t. XIII, Ceillier, t. XII, 2ª ed., t. IX; Stolberg, *Hist. de la relig.*, part. XIV et XV, append.; Kloth, *S. Augustin*, Aix-la-Ch., 1840, 2 vol.; Poujoulat, *Vie de saint August.*; Bindemann, *S. Aug.*, Berl., 1844, 2 vol.; Bœhringer, 1 vol.; Ritter, *Hist. de la philos.*, 2 vol.; Stœckl, *op. cit.*; Huber, *op. cit.*; Michelis, *Hist. de la phil.*, p. 151.

[1] *Défense de la tradition et des SS. Pères*. (Citation du traduct.)

CHOIX DE TEXTES TIRÉS DE SAINT AUGUSTIN [1].

Ame.

« Le véritable mouvement de l'âme est de rappeler ses esprits des objets extérieurs au dedans de soi, et de soi-même s'élever à Dieu » (*De quant. anim.*, n. 55).

« L'âme qui s'est éloignée de la source de son être ne connaît plus ce qu'elle est. Elle s'est embarrassée dans toutes les choses qu'elle aime, et de là vient qu'en les perdant elle se croit aussitôt perdue elle-même » (*De Trinit.*, lib. VI, n. 7).

« Il y a deux sortes de vie en l'âme, l'une qu'elle communique au corps, et l'autre dont elle vit elle-même. L'âme est la vie du corps, Dieu est la vie de l'âme » (*Tract.* XIX *in Joann.*, n. 12; *Serm.* CLXI, n. 6).

« Celui-là possède le tout qui tient la partie dominante; en toi, la partie qui est la plus noble, l'âme, est celle qui domine. Dieu, tenant ce qu'il y a de meilleur, c'est-à-dire ton âme, par le moyen du meilleur il entre en possession du moindre, c'est-à-dire du corps » (*Serm.* CLXI, n. 6).

« Le vice de notre nature n'a pas tellement obscurci dans l'âme humaine l'image de Dieu, qu'il en ait effacé jusqu'aux moindres traits » (*De Spirit. et litt.*, n. 48).

« Quand l'âme possède ce qu'elle aimait, comme les honneurs, les richesses, elle se l'attache à elle-même par la joie qu'elle a de l'avoir, elle se l'incorpore en quelque façon, si je puis parler de la sorte; cela devient comme une partie de nous-même et comme un membre de notre cœur » (*De lib. arb.*, lib. I, c. XV).

« Les larmes sont le sang de notre âme » (*Serm.* CCLI, n. 7).

[1] Ces extraits ont été insérés par le traducteur.

Amour de Dieu et du prochain.

« Si un père et un époux mortel doit être craint et aimé, à plus forte raison notre Père qui est dans les cieux et l'Epoux qui est le plus beau de tous les enfants des hommes, non selon la chair, mais par sa vertu; car de qui est aimée la loi de Dieu sinon de ceux qui l'aiment lui-même? Et qu'a de triste pour de bons fils la loi d'un bon père » (*Serm.* XXXI)?

« Vous devez aimer Dieu de tout votre cœur, en sorte que vous rapportiez toutes vos pensées, toute votre vie et toute votre intelligence à celui de qui vous tenez toutes les choses que vous lui rapportez » (*De doct. christ.*, lib. I).

« Si Dieu venait en personne et vous disait de sa propre bouche : « Péchez tant que vous voudrez, contentez-vous; que tout ce que vous aimez vous soit donné; que tout ce qui s'oppose à vos desseins périsse; qu'on ne vous contredise point; que personne ne vous reprenne ni ne vous blâme; que tous les biens que vous désirez vous soient donnés avec profusion; vivez dans cette jouissance non pour un temps, mais pour toujours, je vous dirai seulement que vous ne verrez jamais ma face : mes frères, d'où vient le gémissement qui s'élève parmi vous à cette parole, si ce n'est que cette crainte chaste, qui demeure aux siècles des siècles, a déjà pris naissance en vous » (*In ps.* CXXVII)?

« Mon Dieu, que la flamme de votre amour brûle tout mon cœur, qu'elle ne laisse rien en moi qui soit pour moi, rien qui me permette de me regarder moi-même, mais que je brûle, que je me consume tout entier pour vous; que tout moi-même vous aime, et que je sois tout amour, comme étant enflammé par vous » (*In ps.* CXXXVII).

« Je ne demande point les félicités de la terre; je sais les désirs qu'inspire le Nouveau Testament; je ne de-

mande point mon salut temporel; vous m'avez appris ce que je dois demander; c'est de psalmodier avec les anges, d'en désirer la compagnie et l'amitié sainte et pure dont Dieu est le lien, de désirer les vertus : voilà les vœux qu'il faut faire expressément; et vous n'avez rien à désirer davantage, parce que la vertu comprend tout ce qu'il faut faire, et la félicité tout ce qu'il faut désirer » (*In ps.* CXXXII; *De civit. Dei,* IV, XXI).

« Chacun chante ce qu'il aime. Les bienheureux chantent les louanges de Dieu; ils l'aiment parce qu'ils le voient, et ils le louent parce qu'ils l'aiment » (*In ps.* CXLV, n. 3).

« Celui-là ne se réjouira jamais comme citoyen dans la plénitude de la joie, qui ne gémira comme voyageur dans la ferveur de ses désirs » (*Serm.* XXXIV, n. 6).

« J'appelle la charité le mouvement de l'âme qui tend à jouir de Dieu pour Dieu même, et du prochain pour Dieu » (*De doct. christ.*, lib. III, c. X).

« Dieu veut que nous l'aimions, non par le désir qu'il a d'avoir de nous quelque chose, mais afin que ceux qui l'aiment reçoivent de lui le bien et la récompense éternelle, qui n'est autre que celui qu'ils aiment » (*De doct. christ.*, lib. I, c. XXIX).

« On n'aime pas ce qu'on ignore, mais quand on aime ce qu'on a commencé à connaître un peu, l'amour fait qu'on le connaît plus parfaitement » (*Tract.* XCVI *in Joann.*, n. 4).

« Ceux qui aiment Dieu se soumettent à sa loi non par la crainte de la peine, mais par l'amour de la justice; non effrayés par ses menaces, mais charmés par sa beauté et par sa droiture » (*Serm.* XI *in ps.* CXVIII).

« Nous devons toujours la charité, et c'est la seule chose de laquelle, encore que nous le voudrions, nous ne laissons pas d'être redevables ; car on la rend lorsqu'on aime son prochain, et en la rendant on la doit toujours parce qu'on ne doit jamais cesser de l'aimer » (*Ep.* CXCII).

« Jamais vous ne donnez sincèrement la charité, si vous n'êtes aussi soigneux de l'exiger que vous avez été fidèle à la rendre » (*Ibid.*, n. 2).

Les deux amours.

« L'un est « l'amour de soi-même poussé jusqu'au mépris de Dieu; » l'autre est « l'amour de Dieu poussé jusqu'au mépris de soi-même » (*De civit. Dei*, XIV, XXVIII).

Baptême.

« On ne fait autre chose dans le baptême des petits enfants que de les incorporer à l'Eglise, c'est-à-dire de les unir au corps et aux membres de Jésus-Christ » (*De peccator. mer. et remiss.*, liv. III, c. IV).

« Jésus-Christ est mort une seule fois, mais il meurt pour chacun de nous, lorsqu'en quelque âge que ce soit nous sommes baptisés en sa mort, et c'est alors que sa mort nous profite » (*Contr. Jul.*, lib. VI, c. V).

Bonheur, récompense éternelle.

« On n'est jamais malheureux quand on a ce qu'on veut et qu'on ne veut rien de mal » (*De Trin.*, lib. XIII, c. V).

« La béatitude est une joie qui naît de la jouissance de la vérité, » *gaudium de veritate* (*Conf.*, lib. X, c. XXIII).

« Dieu sera toutes choses à tous les esprits bienheureux, parce qu'il sera leur commun spectacle, il sera leur commune joie, il sera leur commune paix » (*In ps.* LXXXIV, n. 10).

« Autres sont les biens que Dieu abandonne pour la consolation des captifs, autres ceux qu'il a réservés pour faire la félicité de ses enfants » (*In ps.* CXXXVI, n. 5).

« Celui qui ne gémit pas comme voyageur ne se réjouira pas comme citoyen » (*In ps.* CXLVIII, n. 4).

Châtiment du péché.

« Le désordre n'est pas dans la peine, mais la peine, c'est l'ordre du crime » (*Ad Honorat.*, ep. CXL, n. 4).

« Ne vois-tu pas que, pendant l'hiver, l'arbre mort et l'arbre vivant paraissent égaux; ils sont tous deux sans fruits et sans feuilles. Quand est-ce qu'on les pourra discerner? Ce sera lorsque le printemps viendra renouveler la nature, et que cette verdure agréable fera paraître dans toutes les branches la vie que la racine tenait fermée » (*In ps.* CXLVIII, n. 16).

Connaissance de soi-même.

« Il vaut mieux savoir ses défauts que de pénétrer tous les secrets des Etats et de savoir démêler toutes les énigmes de la nature » (*De Trin.*, lib. IV, n. 1).

» Prends courage, âme raisonnable, et considère combien tu vaux. Si tu parais vile et méprisable à cause de la mortalité qui t'environne; apprends aujourd'hui à t'estimer par le prix auquel te met la sagesse même » (*In ps.* CII, n. 6; *Enarr. II in ps.* XXXII, n. 4).

Conversion; grâce.

« Quoi! tu ne pourras pas ce qu'ont pu ceux-ci et celles-là? Est-ce que ceux-ci et celles-là le peuvent par eux-mêmes, et non pas par leur Seigneur leur Dieu? Leur Seigneur leur Dieu m'a donné à eux (et veut que je sois de leur nombre); pourquoi est-ce que tu t'appuies sur toi-même, et que par là tu demeures sans appui? Jette-toi entre les bras de Dieu; ne crains rien : il ne se retirera pas, afin que tu tombes; jette-toi sur lui avec confiance et il te guérira » (*Conf.*, lib. VIII, c. XII).

Compelle, « forcez, contraignez, ne marque pas une violence qui nous fasse faire le bien malgré nous, mais une toute-puissante facilité de faire que de non-voulants nous soyons faits voulants, *volentes de nolentibus*.....

Quand vous entendez le prêtre de Dieu lui demander à l'autel qu'il force les nations incrédules à embrasser la foi, ne répondez-vous pas *Amen?* Disputerez-vous contre cette foi? Direz-vous que c'est errer que de faire cette oraison, et exercerez-vous votre éloquence contre ces prières de l'Eglise » (*Ep. ad Vital.*, c. CCXVII)?

« Dieu agit tellement en nous que nous consentons si nous voulons; et si nous ne voulons pas, nous faisons que l'opération de Dieu ne peut rien sur nous et ne nous profite point » (*Ibid.*).

« C'est par sa volonté propre qu'on abandonne Dieu et qu'on mérite d'être abandonné. Qui ne le sait pas? Aussi c'est pour cela qu'on demande qu'on ne soit point induit en tentation, afin que cela n'arrive point; et si l'on est exaucé dans cette prière et que ce mal n'arrive point, c'est que Dieu ne l'aura pas permis, étant impossible qu'il n'arrive rien que ce qu'il veut ou ce qu'il permet. Il peut donc, et tourner au bien les volontés, et les relever du mal, et les diriger à ce qui lui est agréable, puisque ce n'est pas en vain qu'on lui dit : Seigneur, vous nous donnez la vie en nous convertissant » (*De dono persever.*, c. VI).

« Si je n'ai pas péri à jamais dans l'erreur et dans le mal, ce sont les larmes de ma mère qui me l'ont obtenu » (*Ibid.*, c. XX).

« Si Dieu est assez puissant pour opérer, soit par les anges bons ou mauvais, ou par quelque autre moyen que ce soit, dans le cœur des méchants dont il n'a pas fait la malice, mais qu'ils ont ou tirée d'Adam ou accrue par leur propre volonté, peut-on s'étonner s'il opère par son esprit dans le cœur de ses élus tout le bien qu'il veut, lui qui a auparavant opéré que leurs cœurs de mauvais devinssent bons » (*De grat. et lib. arb.*, c. XXI)?

« On ne doit désespérer de la conversion d'aucun de ceux à qui Dieu prolonge la vie par sa patience, parce que, comme dit l'Apôtre, il ne le fait point pour autre

dessein que pour les amener à la pénitence » (*De catechizandis rudibus*).

« Dieu a envoyé son Fils pour sauver les hommes des peines éternelles, s'ils ne sont point ennemis d'eux-mêmes et qu'ils ne résistent point à la miséricorde de leur Créateur » (*Ibid.*).

« Que nul ne pense pouvoir commettre tous les jours, et racheter autant de fois par des aumônes ces crimes horribles qui excluent du royaume des cieux ceux qui s'y abandonnent. Il faut travailler à changer de vie, apaiser Dieu par des aumônes pour les péchés passés, et ne pas prétendre qu'on puisse en quelque sorte lui lier les mains et acheter le droit de commettre impunément le péché » (*Enchirid.*, c. LXX, n. 19).

« Il faut changer en un usage plus saint les membres de ce corps, afin qu'ayant servi à l'impureté de la convoitise, ils servent maintenant à la grâce de la charité » (*Serm.* CLXI, n. 6).

« Il vaut mieux pour notre salut que le Seigneur n'accomplisse pas si précipitamment les désirs de son malade, afin qu'il assure mieux sa santé; car il nous assiste en différant, et le délai même est un secours » (*Serm.* CLXIII, n. 7).

« La voie du salut exclut premièrement ceux qui s'égarent, elle exclut en second lieu ceux qui retournent en arrière et qui, sans sortir de la voie, abandonnent les pratiques de la piété qu'ils avaient embrassées; elle exclut enfin ceux qui s'arrêtent et qui, croyant avoir assez fait, ne songent pas à s'avancer dans la vertu » (*Serm. de cant. nov.*, n. 4).

« Cette voie veut des hommes qui marchent toujours, » *ambulantes quærit* (*Ibid.*).

« Cessez de discourir avec vos passions et avec vos faiblesses » (*In ps.* CXXXVI, n. 21).

« Qu'ils viennent seulement ces bourreaux qui ont mis la main sur Jésus-Christ; qu'ils viennent boire par

la foi ce sang qu'ils ont répandu par la cruauté, et ils trouveront leur rémission même dans le sujet de leur crime » (*Serm.* LXXVII, n. 4).

« On ne va pas à Dieu avec des pas, mais avec des désirs ; et y aller, c'est le vouloir, et le vouloir fortement, et non pas tourner et agiter de çà et de là une volonté languissante » (*Confess.*, lib. VIII, c. VIII).

Dieu, auteur de tout bien.

« Il ne peut se présenter aucun bien ni à nos sens, ni à notre intelligence, ni en quelque matière que ce soit à notre pensée, qui ne nous vienne de Dieu » (*I Retract.*, c. IX).

« Si l'on dit que la bonne volonté vient de Dieu, à cause que c'est Dieu qui a fait l'homme, sans lequel il n'y aurait point de bonne volonté, on pourra, par la même raison, attribuer à Dieu la mauvaise volonté, qui ne serait pas, non plus que la bonne, si Dieu n'avait pas fait l'homme; et ainsi, à moins d'avouer que non-seulement le libre arbitre dont on peut bien et mal user, mais encore la bonne volonté dont on n'use jamais mal, ne peut venir que de Dieu, je ne vois pas qu'on puisse soutenir ce que dit l'Apôtre : *Qu'avez-vous que vous n'ayez point reçu?* Que si notre libre arbitre, par lequel nous pouvons faire le bien et le mal, ne laisse pas de venir de Dieu, parce que c'est un bien, et que notre bonne volonté vienne de nous-mêmes, il s'ensuivra que ce qu'on a de soi vaudra mieux que ce qu'on a de Dieu, ce qui est le comble de l'absurdité, que l'on ne peut éviter qu'en reconnaissant que la bonne volonté nous est donnée divinement » (*De pecc. mer. et rem.*, c. CXVIII).

« Dieu fait beaucoup de bien dans l'homme que l'homme ne fait pas; mais l'homme n'en fait aucun que Dieu ne lui fasse faire » (*Ad Bonif.*, c. VIII).

« Le Saint-Esprit a prévu que nul homme ne serait fidèle à la grâce autant qu'il faudrait, ni ne déploierait

autant les forces de sa volonté qu'il est nécessaire pour en profiter dans toute son étendue; le Saint-Esprit a prévu que tout homme serait pécheur, faible et imparfait jusqu'à la fin de sa vie » (*De pecc. mer.*, c. xxxix).

Écriture sainte.

« Seigneur, que vos Écritures soient toujours mes chastes délices, que je ne me trompe pas, que je ne trompe personne en les expliquant. Vous, Seigneur, à qui appartient le jour et la nuit, faites-moi trouver dans les temps qui coulent par votre ordre un espace pour méditer les secrets de votre loi. Ce n'est pas en vain que vous cachez tant d'admirables secrets dans les pages sacrées. Seigneur, découvrez-les-moi, car votre joie est ma joie et surpasse toutes les délices : donnez-moi ce que j'aime, car j'aime votre Écriture, et vous-même m'avez donné cet amour ; ne laissez pas vos dons imparfaits, ne méprisez pas cette herbe naissante qui a soif de votre rosée. Que je boive de vos eaux salutaires depuis le commencement de votre Écriture, où l'on voit la création du ciel et de la terre, jusqu'à la fin, où l'on voit la consommation du règne perpétuel de votre cité sainte » (*Conf.*, lib. XI, c. II).

« Je vous confesse mon ignorance ; car à qui pourrais-je mieux la confesser qu'à celui à qui mon ardeur enflammée pour l'Écriture ne déplaît pas ? Encore un coup, donnez-moi ce que j'aime, puisque c'est vous qui m'avez donné cet amour. Je vous le demande par Jésus-Christ, au nom du Saint des saints ; et que personne ne me trouble dans cette recherche » (*Ibid.*, c. XXII).

« Je m'attachai avec ardeur et avidité au style vénérable de votre Esprit-Saint, surtout dans les épîtres de saint Paul ; et vos saintes vérités s'incorporaient à mes entrailles quand je lisais les écrits du plus petit de vos apôtres, et je regardais vos ouvrages avec frayeur » (*Ibid.*, VII, XXI).

« Superbe que j'étais, je cherchais dans les Ecritures ce qu'on n'y pouvait trouver que lorsqu'on est humble. Aussi je me fermais à moi-même la porte que je croyais m'ouvrir. Que vous êtes heureux, peuples catholiques, vous qui vous tenez petits et humbles dans le nid où votre foi se doit former et nourrir : au lieu que moi, malheureux, qui croyais voler de mes propres ailes, j'ai quitté le nid et je suis tombé avant de pouvoir prendre mon vol. Pendant que, jeté à terre, j'allais être écrasé par les passants, la main miséricordieuse de mon Dieu m'a relevé et m'a remis dans ce nid » (*Serm.* LI, n. 6).

Eglise.

« Je crois que cette partie du monde vous doit suffire, où Dieu a voulu couronner d'un très-glorieux martyre le premier de ses apôtres » (*Contr. Jul.*, lib. I, c. IV).

« C'est en vain que vous en appelez aux évêques d'Orient, puisqu'ils sont sans doute chrétiens et que leur foi est la nôtre, parce qu'il n'y a dans l'Eglise qu'une même foi » (*Ibid.*).

« L'Eglise a péri, dites-vous ; elle n'est plus sur la terre. — Voilà ce que disent ceux qui n'y sont point : parole impudente. Elle n'est pas, parce que vous n'êtes pas en elle ! C'est une parole abominable, détestable, pleine de présomption et de fausseté, destituée de toute raison, de toute sagesse, vaine, téméraire, insolente, pernicieuse » (*In ps.* CI, n. 8).

« Où sont ceux qui disent que l'Eglise est périe dans le monde, elle qui, loin de tomber, ne peut pas même pencher pour peu que ce soit, ni jamais être ébranlée ; elle est prédestinée pour être la colonne et le soutien de la vérité » (*Serm.* II, n. 5 ; *Serm.* I, n. 17).

« C'est là qu'on écoute et qu'on voit : celui qui est hors de l'Eglise n'entend ni ne voit ; celui qui est dans l'Eglise n'est ni sourd ni aveugle » (*In ps.* XLVII, n. 7).

« Il faut souffrir les contredisants dans les choses qui ne sont pas encore bien examinées ni pleinement décidées par l'autorité de l'Église. C'est là que l'erreur se peut tolérer; mais elle ne doit pas entreprendre d'ébranler le fondement de l'Église » (*Serm.* XIV *de Verb. apost.*).

Endurcissement.

« Dieu endurcit, non en donnant la malice, mais en ne donnant pas la miséricorde » (*Epist.* CXCIV *ad Sixt.*).

« Dieu incline la volonté d'un pécheur déjà mauvaise par son propre vice à ce péché plutôt qu'à un autre, par un juste et secret jugement. Il agit dans le cœur des hommes pour incliner, pour tourner leur volonté où il lui plaît, soit au bien selon sa miséricorde, soit au mal selon leur mérite, par un jugement quelquefois connu, quelquefois caché, mais toujours juste » (*De gratia et libero arbitrio*, c. XX, XXI).

« Il est bien au pouvoir de l'homme de faire un péché; mais qu'il arrive par sa malice un tel ou un tel effet, cela n'est pas au pouvoir de l'homme, mais en celui de Dieu, qui divise les ténèbres et qui sait les mettre en leur rang » (*De praedest. Sanct.*, c. XVI).

Éternité.

« Le temps est une faible imitation de l'éternité » (*In ps.* IX, n. 7).

« Là, nous n'aurons plus aucun vice ni dont il nous faille secouer le joug, ni dont il nous faille effacer les restes, ni dont il nous faille combattre les attraits trompeurs » (*De civ. Dei*, lib. XXII, c. XXIV).

« Alors, ô mon Dieu, vous nous vivifierez, vous nous renouvellerez, vous nous donnerez la vie de l'homme intérieur, et nous invoquerons votre nom, c'est-à-dire nous vous aimerons. Après nous avoir pardonné avec bonté tous nos péchés, vous vous donnerez vous-même

pour être la récompense parfaite de ceux que vous aurez justifiés » (*In ps.* LXXIX).

Homme.

« Dieu a formé l'homme avec l'usage de son libre arbitre ; animal terrestre, mais digne du ciel, s'il sait s'attacher à son Créateur » (*De civit. Dei,* lib. XXII, c. I).

« Ne soyons pas vils à nous-mêmes, nous qui sommes si précieux au Père qu'il nous achète au Calvaire du sang de son Fils ; et encore n'étant pas content de nous le donner une fois, il nous le verse tous les jours sur ses saints autels » (*Serm.* CCXVI, n. 3).

« Dieu a donné ce précepte à l'homme de régir ses inférieurs et d'être lui-même régi par la puissance suprême » (*In ps.* CXLV, n. 5).

Jésus-Christ.

« Le voilà celui qui est Dieu et homme, c'est-à-dire la force et la faiblesse ; celui qui a été vendu et qui nous rachète, qui, attaché à la croix, distribue les couronnes et donne le royaume éternel; infirme qui cède à la mort, puissant que la mort ne peut retenir, couvert de blessures et médecin infaillible de nos maladies ; qui est rangé parmi les morts et qui donne la vie aux morts, qui naît pour mourir et qui meurt pour ressusciter, qui descend aux enfers et ne sort point du sein de son Père » (*Epist.* LXXIX *ad Justin.*).

« Quelque part que je voie mon Sauveur, sa beauté me semble charmante. Il est beau dans le ciel et il est beau dans la terre, beau dans le sein de son Père, beau entre les bras de sa mère. Il est beau dans les miracles, il ne l'est pas moins parmi les fouets. Il a une grâce non pareille soit qu'il nous invite à la vie, soit que lui-même il méprise la mort. Il est beau jusque sur la croix, il est beau même dans le sépulcre. Que les autres en pensent ce qui leur plaira, mais pour nous autres croyants,

partout où il se présente à nos yeux, il est toujours beau en perfection » (*In ps.* XLIV, n. III).

« Jésus règne partout, Jésus est adoré partout. Devant lui la condition des rois n'est pas meilleure que celle des moindres esclaves. Scythes ou Romains, Grecs ou Barbares, tout lui est égal, il est égal à tous, il est roi de tous; il est le Seigneur et le Dieu de tous » (*In ps.* XLIV, 23).

« Le règne de notre prince, c'est notre bonheur; qu'il daigne régner sur nous, c'est clémence, c'est miséricorde; ce ne lui est pas un accroissement de puissance, mais un témoignage de sa bonté » (*Tract.* LI *in Joann.*, n. 4).

« Jésus-Christ ne quitte point qu'on ne le quitte, » *non deserit nisi deseratur* (*In ps.* CXLV, n. 9).

« Celui-là est un véritable disciple de Jésus-Christ et de l'Evangile qui s'approche de ce divin Maître non pour entendre ce qu'il veut, mais pour vouloir ce qu'il entend » (*Confess.*, lib. X, c. XXVI).

« Jésus-Christ a aimé notre âme, toute laide qu'elle était par ses crimes; mais il l'a aimée, afin de l'embellir par les bonnes œuvres » (*In Joann., tract.* X, n. 18).

« Il nous a aimés dans le temps que nous lui déplaisions, mais c'était afin de produire en nous ce qui était capable de lui plaire » (*Ibid., tract.* CII, n. 5).

Liberté.

« Il y a deux sortes de libertés : la première, c'est de pouvoir ne pécher pas; la seconde et la plus parfaite, c'est de ne pouvoir plus pécher » (*De corr. et grat.*, c. XII).

Mort.

« Notre âme est contrainte de quitter son corps par une juste punition de ce qu'elle a abandonné Dieu par une dépravation volontaire » (*De Trin.*, lib. IV).

« Dieu a caché le dernier jour, afin que nous prenions garde à tous les jours » (*Serm.* XXXIX, n. 1).

« Ce que le pécheur a fait à la loi, à laquelle il ne laisse point de place en sa vie, la loi de son côté le fait au pécheur en lui ôtant la vie à lui-même » (*Ep.* CII, n. 24).

Mortification.

« Il y a des maux qui nous blessent, et il faut que la patience les supporte ; il y a des maux qui nous flattent, et il faut que la tempérance les modère » (*Contr. Jul.*, lib. V).

« La chair qui convoite contre l'esprit ne peut être vaincue sans péril, ni modérée sans contrainte, ni régie par conséquent sans inquiétude » (*De civ. Dei*, lib. XIX, c. XXVII).

« De peur que la vertu ne nous enfle, Dieu veut qu'elle se perfectionne dans l'infirmité » (*Contr. Julian.*, lib. IV, c. II, n. 11).

Paix et concorde.

« Combien sont doux les médecins pour faire prendre à leurs malades les remèdes qui les guérissent ! Dites à nos frères : Nous avons assez disputé, assez plaidé ; enfants par le saint baptême du même Père de famille, finissons enfin nos procès, vous êtes nos frères : bons ou mauvais, voulez-le, ne le voulez pas, vous êtes nos frères. Pourquoi voulez-vous ne le pas être ? Il ne s'agit pas de partager l'héritage ; il est à vous comme à nous : possédons-le en commun tous deux ensemble. Pourquoi vouloir demeurer dans le partage ? le tout est à vous. Si cependant ils s'emportent contre l'Eglise et contre vos pasteurs, c'est l'Eglise, ce sont vos pasteurs qui vous le demandent eux-mêmes : ne vous fâchez jamais contre eux ; ne provoquez point de faibles yeux à se troubler eux-mêmes ; ils sont durs, dites-vous, ils ne vous écoutent pas ; c'est un effet de la maladie. Combien

en voyons-nous tous les jours qui blasphèment contre Dieu même? Il les souffre, il les attend avec patience. Attendez aussi de meilleurs moments; hâtez ces heureux moments par vos prières. Je ne vous dis point: Ne leur parlez plus; mais quand vous ne pourrez leur parler, parlez à Dieu pour eux, et parlez lui du fond d'un cœur où la paix règne » (*Serm.* CCLVII, n. 4).

Pauvres et riches.

« Le fardeau des pauvres, c'est de n'avoir pas ce qu'il faut; le fardeau des riches, c'est d'avoir plus qu'il ne faut » (*Serm.* CLXIV, n. 9).

Pécheurs.

« Il y en a qui sont dans la maison de Dieu, et qui ne sont pas la maison de Dieu; il y en a qui sont dans la maison de Dieu, et qui sont eux-mêmes la maison de Dieu » (*De bapt. contr. don.*, lib. VII, n. 99).

« Il n'est rien de plus misérable que la félicité des pécheurs; elle entretient une impunité qui tient lieu de peine et fortifie cet ennemi domestique, la volonté déréglée » (*Ep.* CXXXVIII, *ad Marcel.*).

« O herbe rampante, oserais-tu te comparer à l'arbre fruitier pendant la rigueur de l'hiver, sous le prétexte qu'il perd sa verdure (par les afflictions) durant cette froide saison, et que tu conserves la tienne (par les prospérités)? Viendra l'ardeur du grand jugement qui te dessèchera jusqu'à la racine, et fera germer les fruits immortels des arbres que la patience aura cultivée » (*In ps.* XLVIII, *serm.* 2).

« Ingrats et insensés, parce qu'ils sont déréglés, ils voudraient détruire la règle et souhaitent qu'il n'y ait ni droit ni justice » (*Tract.* XC *in Joan.*).

« Ceux qui ne veulent pas faire ce que Dieu veut, Dieu en fait ce qu'il veut » (*Serm.* CCXIV, n. 3).

« Les pécheurs sont ennemis de Dieu par la volonté de

lui résister, et non par le pouvoir de lui nuire » (*De civ. Dei*, lib. XII, c. III).

« Il ne faut pas se persuader que cette lumière infinie et cette souveraine bonté de Dieu tire d'elle-même et de son sein propre de quoi punir les pécheurs ; il se servira de leurs péchés mêmes qu'il ordonnera de telle sorte que ce qui a fait le plaisir de l'homme coupable deviendra l'instrument d'un Dieu vengeur » (*Enarr. in ps.* VIII, n. 16).

« C'est dans le cœur que les pécheurs s'élevaient contre Jésus-Christ ; c'est dans le cœur qu'il les abaisse et les fait tomber » (*In ps.* XLIV, n. 16).

« Vous devez croire que Jésus-Christ vous a remis tous les péchés où sa grâce vous a empêchés de tomber » (*De sanct. virg.*, n. 42).

« Les méchants ne sont dans le monde que pour se convertir ou pour exercer la patience des bons » (*In ps.* XLIV, n. 4).

« Demandez-vous à Dieu de l'argent? le voleur en a ; une femme, une nombreuse famille, la santé du corps, les dignités du siècle ? Considérez que beaucoup de méchants possèdent ces biens. Est-ce pour cela seulement que vous servez Dieu ? Vos pieds chancelleront-ils et croirez-vous servir Dieu en vain, lorsque vous voyez dans ceux qui ne le servent pas tous ces biens qui vous manquent ? Ainsi il donne toutes ces choses aux méchants mêmes, et il se réserve lui seul pour les bons » (*In ps.* LXXIX, n. 14).

Plaisirs des sens.

« Les voluptés corporelles peuvent-elles sembler désirables, elles que Platon a nommées l'appât et l'hameçon de tous les maux? En effet, quelles maladies et de l'esprit et du corps ! Quel épuisement et des forces et de la beauté de l'un et de l'autre ! Quelle honte, quelle infamie, quel opprobre n'est pas causé par les voluptés,

desquelles plus le transport est violent, plus il est ennemi de toute sagesse ! Car qui ne sait que les grandes émotions des sens ne laissent aucun lieu à la réflexion ni à aucune pensée sérieuse? Et qui serait l'homme assez brutal qui voulût passer toute sa vie parmi ces emportements des sens émus, parmi ces enivrements des plaisirs? Qui serait l'homme de sens rassis qui ne désirerait pas plutôt que la nature ne nous eût donné aucun de ces plaisirs corporels qui dégradent l'âme de sa dignité et de sa grandeur naturelles » (Cicéron, Hortens.). « Voilà ce qu'a dit celui qui n'a rien su de la première institution ni de la dépravation de notre nature, ni de la félicité du paradis, ni des joies éternelles qui nous sont promises, qui n'a point appris que la chair convoite contre l'esprit. Je vous conjure que la philosophie chrétienne, qui est la seule véritable philosophie, ne soit ni moins grave, ni moins honnête, ni moins chaste, ni moins sérieuse, ni moins tempérée que la philosophie des païens » (Lib. IV, *Contr. Jul.*, n. 7).

« Vous ne savez où vous pousseront ces flatteurs. Voyez les buissons hérissés d'épines qui font horreur à la vue : la racine n'en est pas piquante, mais c'est elle qui pousse les pointes perçantes qui déchirent et ensanglantent les mains » (In ps. LII, n. 3).

« Celui qui ne sent point le combat de la chair contre l'esprit est déjà vaincu : il a donné les mains à l'ennemi, qui règne sans résistance » (Serm. XXX, n. 4).

Prédestination.

« Celui-là pourra croire que la vérité de cette prédestination et de cette grâce n'a pas toujours fait partie de la foi de l'Eglise, qui osera dire que l'Eglise n'a pas toujours prié, ou n'a pas toujours prié avec vérité soit afin que les infidèles croyent, soit afin que les fidèles persévèrent ; mais si elle a toujours demandé ces biens comme étant des dons de Dieu, elle n'a jamais pu

croire que Dieu les ait pu donner sans les connaître ; et par là l'Eglise n'a jamais cessé d'avoir la foi de cette prédestination, qu'il faut maintenant défendre avec une application particulière contre les nouveaux hérétiques » (*De don. pers.*, c. XXIII).

« Je m'étonne que les hommes aiment mieux se fier à leur propre faiblesse qu'à la fermeté de la promesse de Dieu. Je ne sais pas, dites-vous, ce que Dieu veut faire de moi. Quoi donc ! Savez-vous mieux ce que vous voulez faire de vous-même ? Et ne croyez-vous pas cette parole de saint Paul : *Que celui qui croit être ferme prenne garde à ne pas tomber*. Puis donc que l'une et l'autre volontés, celle de Dieu et la nôtre, nous sont incertaines, pourquoi l'homme n'aimera-t-il pas mieux abandonner sa foi, son espérance et sa charité à la plus forte, qui est celle de Dieu, qu'à la plus faible, qui est la sienne propre » (*De prædest. SS.*, c. XI) ?

« Le modèle le plus éclatant de la prédestination et de la grâce est le Sauveur même. Par quel mérite ou des œuvres ou de la foi, la nature humaine qui est en lui a-t-elle obtenu d'être ce qu'elle est, c'est-à-dire unie au Verbe en unité de personne » (*Ibid.*, XV) ?

Prière.

« Prions, non pour obtenir que les richesses, ou les honneurs, ou les autres choses de cette nature, incertaines et passagères, nous arrivent; mais afin que nous ayons celles qui nous peuvent rendre bons et heureux » (*De ord.*, lib. II, c. XXII).

« O Dieu, créateur de l'univers, accordez-moi premièrement que je vous prie bien, ensuite que je me rende digne d'être exaucé, et enfin que vous me rendiez tout-à-fait libre » (*Soliloq.*, I, I).

« Je vous prie, ô Dieu, vous par qui nous surmontons l'ennemi, de qui nous avons reçu de ne point périr à jamais, par qui nous séparons le bien du mal, par qui

nous fuyons le mal et nous suivons le bien, par qui nous surmontons les adversités du monde et ne nous attachons point à ses attraits. Dieu, enfin, qui nous convertissez, qui nous dépouillez de ce qui n'est pas, et nous revêtissez de ce qui est, c'est-à-dire de vous-même » (*Solil.*).

« Voulez-vous prier dans un temple, recueillez-vous en vous-même, priez en vous-même » (*In Joan.*, xv, n. 25).

« Il ne faut point douter que les prières de la sainte Église, le sacrifice salutaire et les aumônes que font les fidèles pour les âmes de nos frères défunts, ne les aident à être traitées plus doucement que leurs péchés ne méritent. Car nous avons appris de nos pères, ce que l'Église universelle observe, de faire mémoire dans le sacrifice de ceux qui sont morts en la communion du corps et du sang de Jésus-Christ, et en même temps de prier et d'offrir ce saint sacrifice pour eux. »

Rédemption.

« Jésus-Christ ôte le péché, et parce qu'il nous le pardonne lorsque nous y sommes tombés, et parce qu'il nous aide à n'y tomber plus, et parce qu'il nous conduit à la vie bienheureuse où nous ne pouvons plus y tomber jamais » (*Contr. Jul., op. imp.*, lib. II).

Souffrances.

« Dieu nous a fait voir dans le grain principal, qui est Jésus-Christ, comment il traiterait tous les autres » (*Serm.* CCCLXI, n. 10).

« Jésus-Christ a été livré au dernier supplice par trois sortes de personnes : premièrement par son Père, secondement par ses ennemis, troisièmement par lui-même » (*Tract.* VII *in ep. Joan.*, n. 7).

« Le royaume qui n'était pas de ce monde a dompte

le monde superbe non par la fierté d'un combat, mais par l'humilité de la patience » (*In ps.* XLIV, n. 16).

Tradition.

« Je vous appelle devant ces juges (les anciens docteurs), qui ne sont ni mes amis, ni vos ennemis, que je n'ai point gagnés par adresse, que vous n'avez point offensés par vos disputes; vous n'étiez point au monde quand ils ont écrit ; ils sont sans partialité, parce qu'ils ne vous connaissaient pas ; ils ont conservé ce qu'ils ont trouvé dans l'Eglise; ils ont enseigné ce qu'ils ont appris ; ils ont laissé à leurs enfants ce qu'ils ont reçu de leurs pères » (*Contr. Jul.*, lib. II, c. x).

« Une chose qui se trouve partout sans qu'on en voie l'origine, ne peut venir que des apôtres » (*Epist.* LIV, n. 1).

Trinité.

« En Dieu, il y a nombre; en Dieu, il n'y a point de nombre. Quand vous contemplez les trois personnes, vous voyez un nombre; quand vous demandez ce que c'est, il n'y a plus de nombre; on répond que c'est un seul Dieu. Parce qu'elles sont trois, voilà comme un nombre; quand vous recherchez ce qu'elles sont, le nombre s'échappe, vous ne trouvez plus que l'unité simple » (*In Joann., tract.* XXXIX, n. 4).

Vaine gloire.

« Vous recherchez la gloire que vous vous donnez les uns aux autres, et ne recherchez point la gloire qui vient de Dieu seul » (*De civit. Dei,* lib. V, c. XX).

« Ces hommes, d'une si grande réputation, tant célébrés parmi les nations, ont cherché la gloire, non en Dieu, mais auprès des hommes ; ils ont obtenu ce qu'ils demandaient ; ils ont acquis cette gloire qu'ils avaient si ardemment poursuivie ; et vains, ils ont reçu une récom-

pense aussi vaine que leurs pensées » (*Serm.* XII *in ps.* LXVIII, n. 2).

Vérité.

« La vérité, chaste et fidèle, est propre à chacun, quoiqu'elle soit commune à tous. Ceux qui se tournent vers elle sont rendus heureux par ses lumières, et ceux qui refusent de la regarder sont punis par leur propre aveuglement » (*De lib. arb.*, lib. II).

Virginité.

« Ils (ceux qui sont vierges) chantent (devant l'Agneau) un cantique particulier, comme ils pratiquent une vertu au-dessus du commun; leur joie est d'autant plus abondante qu'ils se sont plus élevés que les autres hommes au-dessus de la joie des sens..... L'Agneau marche par un chemin virginal; sa chair, formée d'une vierge, est toute vierge; et il ne pouvait pas n'être point soigneux de conserver en lui-même ce qu'il avait conservé en sa sainte Mère, même en naissant de son sein » (*De sanct. Virg.*, XXX, XXXVIII, XXXIX).

§ 69. **Paulin de Nole** (mort vers 431), **et plusieurs Papes.**

Saint Paulin, évêque de Nole et poète chrétien, était en relations suivies avec saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, Sulpice Sévère, etc., et a mérité leurs éloges. Né en 353 ou 354 d'une illustre et très-riche famille consulaire d'Aquitaine, il fut formé par Ausone, célèbre poète et rhéteur de Bordeaux, qui fut pour lui non-seulement un maître, mais un père, *patronus, præceptor, pater* (*Poem.*, X, 93-96). Grâce à ces leçons, il devint, tant en prose qu'en vers, un écrivain habile et élégant. L'empereur Valentinien ayant appelé Ausone à Rome pour y faire l'éducation de son fils Gratien, Paulin l'y accompagna, et, à peine âgé de vingt-cinq ans, il plaida avec un tel succès, qu'après la mort de Valens il fut chargé de remplir les fonctions de consul subrogé pendant le reste de l'année 378. Paulin s'en acquitta avec tant d'éclat et de dignité, qu'Ausone l'appelait l'ornement de la patrie. L'année suivante, on croit qu'il fut consul en Campanie et résida à Nole, où se trouvaient ses domaines.

Il y donna des marques particulières de sa dévotion envers le martyr saint Félix. Il entreprit ensuite de grands voyages, et entra en relations intimes avec les hommes dont nous venons de parler, puis, dans sa patrie, avec saint Martin de Tours, qui le guérit miraculeusement d'une maladie d'yeux. Renonçant désormais aux honneurs, aux richesses et aux vanités du siècle, il reçut de l'évêque Delphinius, de Bordeaux, le baptême qu'il avait longtemps différé (389), et se retira dans la solitude des Pyrénées, avec sa femme Thérasia, sans se soucier des reproches d'Ausone et des grands du monde. Forcé par le peuple de recevoir la prêtrise à Barcelone (vers 393), quelque temps après il se rendit à Nole, où il avait été autrefois consul, pour y continuer son genre de vie ascétique et édifier sur le tombeau de saint Félix une superbe basilique. Nommé pour ses hautes vertus au siége épiscopal de cette ville, en 409, il y fut entouré de la vénération de tous, et donna l'exemple d'une commisération sans bornes envers les malheureux, dans l'époque difficile et calamiteuse de l'invasion des Goths et des dévastations des Vandales.

C'est à saint Paulin qu'on doit ces belles paroles sur Théodose le Grand : « Nous célébrons en lui non un roi, mais un serviteur de Jésus-Christ, et un prince qui s'élève au-dessus des hommes plus encore par sa foi que par sa couronne. » (*Cit. du trad.*)

Plusieurs de ses ouvrages sont perdus ; nous n'avons plus de lui que cinquante lettres à des amis : Sulpice Sévère, saint Augustin, saint Jérôme, Delphinius, Pammaque, etc., puis une trentaine de poésies, auxquelles il faut ajouter celles qu'a découvertes A. Maï (*Nicetæ et Paulini scripta e Vat. cod. edita*, Romæ, 1827). La délicatesse de son style, par où Ausone se sentait surpassé, éclate surtout dans ses poésies : *Cedimus ingenio quantum procedimus ævo. Assurgit musæ nostra Camena tuæ* (*Ep.* XIX). Elles sont plutôt morales que dogmatiques, et, pour la forme, plutôt didactiques que lyriques.

Opera, ed. Paris, 1516 ; ed. Herib. Rosweyd, Antw., 1622, avec la biographie, par Sanchino, complétée par P. F. Chifflet : *Paulinus illustr., sive append. ad opera et res gestas Paulini*, Divione, 1622 ; ed. Le Brun, Par., 1685 ; avec trois poésies nouvelles et des dissertat., ed. Muratori, Veron., 1736 ; Galland., *Bibl.*, t. VIII ; Migne, sér. lat., t. LXI, avec confusion et lacunes. Cf. Tillem., t. XIV ; Ceillier, t. X, ed. 2ª, t. VIII ; Buse, *Paulin, évêque de Nole, et son temps*, Ratisb., 1856, 2 vol.

Parmi les papes lettrés de ce temps nous citerons : Jules Ier, Libère, Damase, Sirice et Innocent Ier (voir leurs lettres dans Coustant, *Ep. rom. Pont.*, dans les *Actes des conciles*, de Harduin et Mansi ; Migne, sér. lat., t. VIII et seq.). Du pape Damase nous avons en outre des vers et des épigrammes. Cf. Fessler, t. I.

LA LITTÉRATURE CHRÉTIENNE DE 430 A GRÉGOIRE LE GRAND (604).

NESTORIENS, MONOPHYSITES, PÉLAGIENS, AFFAIRE DES TROIS CHAPITRES.

Voir sur l'histoire de ce temps, Evagre, *Histoire ecclésiastique*, de 431 à 594.

CHAPITRE III.

AUTEURS GRECS.

§ 70. Saint Cyrille d'Alexandrie (mort en 444).

Bolland., *Vita S. Cyrilli; Notitia in Bibl.* Fabric., edit. Harless, t. XI ; Migne, t. LXVIII.

Cyrille, né probablement à Alexandrie et neveu du patriarche Théophile, fameux par la persécution de saint Chrysostome, paraît avoir hérité de la haine de son oncle contre ce Père illustre. On ne sait rien de l'année de sa naissance, de sa jeunesse et de ses études, et cette présomption qu'il vécut quelque temps dans le désert de Nitrie, n'est garantie par aucun document ancien. Ce qui est sûr, c'est qu'en 403, il assista au concile du Chêne, et qu'en 412 il succéda à son oncle sur le siége patriarcal, malgré les résistances d'un parti. Les débuts de son épiscopat furent marqués par des troubles dans Alexandrie, d'où Cyrille expulsa les novatiens et les Juifs.

Il en résulta une division malheureuse entre le patriarche et le gouverneur Orestes, et dans la foule une fermentation qui, en 415, se traduisit par le meurtre de la célèbre Hypatie, auquel Cyrille n'eut point de part. En ce qui concerne saint Chrysostome, Isidore de Péluse lui fit des remontrances courageuses ; Atticus de Constantinople le ramena à de meilleurs sentiments, et à partir de 417, Cyrille le fit inscrire dans les diptyques de son Eglise. Il se signala par sa lutte contre le nestorianisme

qui avait envahi Constantinople. Cyrille le combattit dans une lettre à son clergé et dans une autre adressée à Nestorius. Celui-ci l'ayant repoussé brusquement, Cyrille s'adressa à l'empereur Théodose et à l'impératrice, en insistant sur les dangers de cette erreur; il en informa aussi le pape Célestin Ier. En 430, il tint à Alexandrie un concile dont il envoya la profession de foi à Nestorius, avec douze anathématismes que l'Eglise accepta comme l'expression de sa croyance. Il présida, avec deux prêtres romains, le troisième concile général d'Ephèse en qualité de légat du pape. A leur tour, les évêques du patriarcat d'Antioche réunirent, sous leur métropolitain Jean, une assemblée particulière dans laquelle ils déposèrent Cyrille. Théodose II, peu au fait de la question, déposa les chefs des deux partis, et Cyrille dut rester en prison jusqu'à ce que les Pères du concile eurent renseigné l'empereur. En octobre 431, Cyrille retourna à Alexandrie, et ne négligea rien pour ramener la fraction des orientaux qui s'obstinait dans le schisme : il y réussit en partie, mais seulement après plusieurs années de négociation. Il fut hautement estimé en Orient et en Occident pour ces importants services, « bien qu'on ne puisse pas dire que toutes ses actions aient été saintes[1]. » Il mourut en 444.

Ouvrages apologétiques de saint Cyrille d'Alexandrie.

On sait qu'en 363 Julien l'Apostat composa contre le christianisme un grand ouvrage dont l'habile rédaction jeta le trouble parmi les fidèles et enorgueillit les païens. En 433, saint Cyrille, comme d'autres l'avaient fait avant lui, le réfuta dans un vaste ouvrage intitulé : Ὑπὲρ τῆς τῶν Χριστιανῶν εὐαγοῦς θρησκείας πρὸς τὰ ἐν ἀθέοις Ἰουλιανοῦ, dont il existe encore dix livres complets[2]. Ces dix livres ne semblent dirigés que contre les trois premiers livres

[1] Tillemont, *Mémoires*, t. XIV, p. 541. — [2] A. Maï a donné de neuf autres livres des fragments détachés (*Bibl. nov. Patr.*, t. II).

saint Luc, saint Jean, sur les Epîtres aux Romains, aux Corinthiens et aux Ephésiens; des fragments sur plusieurs autres livres de l'Ecriture, notamment sur saint Matthieu.

2. Explication des figures du Pentateuque et de ses rapports avec le Christ et son Eglise, en forme de dialogue : *De adoratione et cultu in spiritu et veritate* (dix-sept livres). L'exégèse de saint Cyrille, à cause de sa prédilection pour l'allégorie, de sa négligence à préciser la valeur des termes, a été plus d'une fois jugée défavorablement. Ces défauts sont naturellement moins saillants dans le Nouveau Testament, et Meier[1] lui a rendu la justice qu'il mérite.

Lettres et homélies.

Ses lettres (quatre-vingt-sept) roulent les unes sur des sujets de dogme et de discipline, et les autres sur le nestorianisme, les autres sur des sujets officiels.

Parmi les homélies existantes, trente sont intitulées *Homélies pascales*. L'évêque d'Alexandrie ayant été chargé par le concile de Nicée de supputer annuellement le temps de la fête de Pâques et d'en informer les autres Eglises, Cyrille, de même que Théophile, le fit en forme d'homélies. Il y traite diverses questions de pratique et d'actualité. Nous lui devons aussi dix-huit homélies ordinaires, quelques fragments et prières, et un formulaire liturgique : *De liturgia S. Cyrilli*. Œuvres douteuses : *Adversus anthropomorphitas* (lib. I); *De sacrosancta Trinitate; Collectio dictorum Veteris Testamenti.*

L'Eglise a de tout temps reconnu les mérites de saint Cyrille dans l'exposition de la doctrine relative à la personne du Christ. Si quelques-uns l'ont accusé de monophysitisme, c'est parce qu'il applique aux deux natures l'expression Ἕνωσις φυσική, qui, dans sa pensée, signifie union hypostatique, union constituant une per-

[1] *Comm. sur l'Evang. de saint Jean*, Frib., 1843, préf.

sonne et non une nature, par opposition au terme συνάφεια employé par Nestorius. Saint Cyrille remplace toujours le mot d'hypostase par celui de nature.

Doctrine de saint Cyrille.

Saint Cyrille est surtout célèbre par sa lutte contre Nestorius, comme saint Athanase l'a été dans sa polémique contre Arius. Nous reproduisons ici ses douze anathématismes; c'est ce qu'il a écrit de plus remarquable contre cet hérésiarque.

1. Si quelqu'un ne confesse pas que l'Emmanuel est vraiment Dieu, et par conséquent la sainte Vierge mère de Dieu, puisqu'elle a engendré selon la chair le Verbe de Dieu fait chair, qu'il soit anathème! 2. Si quelqu'un ne confesse pas que le Verbe qui procède de Dieu le Père est uni à la chair hypostatiquement, et qu'avec sa chair il fait un seul Christ qui est Dieu et homme tout ensemble, qu'il soit anathème! 3. Si quelqu'un, après l'union, divise les hypostases (natures) du seul Christ, les joignant ensemble par une connexion de dignité, d'autorité ou de puissance, et non par une union réelle, qu'il soit anathème! 4. Si quelqu'un attribue à deux personnes ou à deux hypostases les choses que les évangélistes et les apôtres rapportent comme ayant été dites de Jésus-Christ, par les saints ou par lui-même, et applique les unes à l'homme, considéré séparément du Verbe de Dieu, et les autres comme dignes de Dieu, au seul Verbe qui procède de Dieu le Père, qu'il soit anathème! 5. Si quelqu'un ose dire que Jésus-Christ est un homme qui porte Dieu, au lieu de dire qu'il est Dieu en vérité, comme Fils unique et par nature, en tant que le Verbe a été fait et a participé comme nous à la chair et au sang, qu'il soit anathème! 6. Si quelqu'un ose dire que le Verbe, procédant de Dieu le Père, est le Dieu ou le Seigneur du Christ, au lieu de confesser que le même est tout ensemble Dieu et homme, en tant que le Verbe a été

fait chair, selon les Ecritures, qu'il soit anathème! 7. Si quelqu'un dit que Jésus-Christ, en tant qu'homme, a été possédé du Verbe de Dieu et revêtu de la gloire du Fils unique comme étant un autre que lui, qu'il soit anathème! 8. Si quelqu'un ose dire que l'homme pris par le Verbe doit être adoré, glorifié et nommé Dieu avec lui, comme étant l'un en l'autre; car en y ajoutant le mot avec, il donne cette pensée, au lieu d'honorer l'Emmanuel par une seule adoration, en tant que le Verbe a été fait chair, qu'il soit anathème! 9. Si quelqu'un dit que Notre-Seigneur Jésus-Christ a été glorifié par le Saint-Esprit comme ayant reçu de lui une puissance étrangère pour agir contre les esprits immondes et opérer des miracles sur les hommes au lieu de dire que l'Esprit par lequel il les opérait lui était propre, qu'il soit anathème! 10. L'Ecriture divine dit que Jésus-Christ a été fait le pontife et l'apôtre de notre foi, et qu'il s'est offert pour nous à Dieu le Père en odeur de suavité : donc, si quelqu'un dit que notre pontife et notre apôtre n'est pas le Verbe de Dieu même, depuis qu'il s'est fait chair et homme comme nous, mais un homme né d'une femme, comme si c'était un autre que lui; ou si quelqu'un dit qu'il a offert le sacrifice pour lui-même, au lieu de dire que c'est seulement pour nous, car ne connaissant pas le péché il n'avait pas besoin de sacrifice, qu'il soit anathème! 11. Si quelqu'un ne confesse pas que la chair du Seigneur est vivifiante et propre au Verbe même qui procède de Dieu le Père, mais l'attribue à un autre qui lui soit conjoint selon la divinité et en qui la divinité habite seulement, au lieu de dire qu'elle est vivifiante parce qu'elle est propre au Verbe, qui a la force de vivifier toutes choses, qu'il soit anathème! 12. Si quelqu'un ne confesse pas que le Verbe de Dieu a souffert selon la chair, qu'il a été crucifié selon la chair et qu'il a été le premier-né d'entre les morts, en tant qu'il est vie et vivifiant comme Dieu, qu'il soit anathème!

Opera, ed. lat., Basil., 1524; Paris, 1605, t. II; ed. Aubert, gr. et lat., Par., 1638, in-fol., 7 vol.; augm. et corrig. par Cotelier, *Monum. Eccl. gr.*; Galland., *Bibl.*, t. XIV; A. Maï, *Nov. Bibl. Patr.*, t. III. Plus complet : Migne, sér. gr., t. LXVIII-LXXVII, avec les œuvres d'exégèse. Cf. Tillemont, t. XIII; Ceillier, t. XIII, ed. 2ª, t. VIII; Héfelé, *Hist. des conc.*, t. II. Voir de longs détails dans Fessler, t. II.

§ 71. **Socrate, Sozomène et Philostorge,** historiens ecclésiastiques.

Cf. Valesius, *Dissertat. de vita*, etc., *Socratis et Sozom.*; Héfelé, dans l'*Encyclop. de la théol. cath.*, éd. Gaume.

Cette période abonde en travaux sur l'histoire ecclésiastique. Eusèbe y a trouvé trois continuateurs, quatre même, si nous comptons Philostorge.

I. Socrate remplissait à Constantinople les fonctions d'avocat ou de « scolastique, » comme lui-même s'exprime, sous Théodose II. Son *Histoire ecclésiastique* (sept livres) commence à l'abdication de Dioclétien (305) et finit en 439. On y remarque une prédilection particulière pour l'ordre monastique et un certain penchant au rigorisme; de là l'indulgence qu'il témoigne à Novatien, sans nier qu'il soit hérétique. Impartial et exact sur la chronologie, il est moins sûr en matière dogmatique.

II. Sozomène (Hermias Sozomenus, Salamanes, ou Salaminius), né à Béthel, près de Gaza, eut pendant sa jeunesse de fréquentes relations avec les moines de Palestine; c'est à l'un d'eux qu'il a emprunté le surnom de Salamanes. Il étudia à Béryte et fut avocat à Constantinople. Comme historien, il est inférieur à Socrate et n'est pas toujours sûr. *Multa mentitur*, disait de lui Grégoire le Grand[1], et le Saint-Siége refusa d'approuver son travail. Son *Histoire ecclésiastique* (neuf livres), dédiée à Théodose II, devait s'étendre de 304 à 439, mais elle s'arrête à 423. Nous n'avons plus un autre travail historique, en deux livres, qui se terminait à la déposition de Licinius.

[1] *Epist.* XXXI, lib. VI.

III. Nous parlerons de l'Histoire de Théodoret au paragraphe suivant.

IV. Quoique plus ancien que les auteurs cités, Philostorge est toujours cité après eux depuis Valésius. Partisan des eunoméens, il fit de son histoire une apologie de l'arianisme, qui lui semblait la plus ancienne forme de la doctrine chrétienne. Elle embrasse la période de 320 à 423. Il n'en reste qu'un long extrait dû à Photius.

Editeurs: Valésius, Par., 1659-73, t. II. *Philostorg.*, t. IV. Reading, Cantabr., 1720; Migne, *Socrat. et Sozom.*, ser. gr., t. LXVII; *Philostorg.*, t. LXV. Cf. Holzhausen, *De fontibus quibus Socr., Sozom. et Theodoret. usi sunt*, Gott., 1825.

V. Gélase, évêque de Cyzique au cinquième siècle, travailla à une histoire (trois livres) du premier concile de Nicée, où les erreurs et l'absence de critique sont rachetées par plus d'un renseignement précieux [1].

§ 72. **Théodoret, évêque de Cyr** (mort vers 458).

Voir les *cinq dissertations* de Garnier, et Schulze, *dissert.* I.

Théodoret, ou Théodorite, naquit à Antioche entre 386 et 393, après que ses parents, privés d'enfants, eurent longtemps imploré le ciel de leur donner un descendant. A l'âge de sept ans, ils le confièrent aux moines du monastère de Saint-Euprépius, près d'Antioche, où il resta longtemps et eut Nestorius pour condisciple. Il se forma principalement sur Théodore de Mopsueste et saint Chrysostome, et ne fut pas moins distingué par son savoir que par la sainteté de sa vie. Cœur généreux et désintéressé, il perdit ses parents de bonne heure et distribua sa fortune aux pauvres. A vingt ans, il était lecteur, et à vingt-cinq ans, diacre de l'Eglise d'Antioche. Les hérétiques de cette ville le redoutaient à cause du zèle et de l'habileté avec lesquels il les com-

[1] Migne, sér. gr., t. LXXXV.

battait. En 414, le patriarche de Constantinople le promut au siége de Cyr, composé de huit cents villages. Cyr, à deux jours de marche d'Antioche, était la capitale insignifiante d'une contrée sauvage et montagneuse, quoique très-peuplée, la Cyrénaïque, composée presque uniquement de Syriens incultes mêlés de beaucoup d'hérétiques.

Théodoret eut la consolation d'y rencontrer un grand nombre d'anachorètes, avec lesquels il fut très-lié. Son administration fut un modèle. Observateur sévère de la résidence, il ne quitta son diocèse que pour assister à un concile d'Antioche. La conversion des hérétiques, surtout des marcionites, l'intéressait particulièrement; mais son zèle, quoique tempéré par la douceur, l'exposa aux injures et à de sérieux dangers. Il réussit cependant à purger son diocèse des hérétiques. Sobre en ses dépenses, il consacra la majeure partie de son revenu au bien de la ville, à des établissements de bains et à des aqueducs. Il vécut ainsi dans la paix jusqu'au moment où il fit la connaissance de Nestorius, et fut impliqué dans ses débats. Déjà avant le conseil d'Ephèse, il avait combattu dans divers écrits[1] les anathématismes de saint Cyrille, surtout à cause de l'expression Ἕνωσις φυσική. Il assista aussi, à Ephèse, au conciliabule des Orientaux, et prit parti pour ceux qui rejetaient le troisième concile universel. Il fut plus satisfait des explications postérieures de Cyrille. Cependant, comme il n'entrevoyait pas toutes les conséquences de la doctrine de Nestorius, il refusa de consentir à sa déposition, persuadé qu'il n'enseignait pas ce qu'on lui imputait. Il ne souscrivit à l'union qu'en 435, après bien des antécédents odieux, et sans rompre avec Nestorius.

Malgré ces ménagements, il n'échappa pas à la haine des monophysites, et notamment de Dioscore; il fut déposé par le *brigandage d'Ephèse* (449) qui condamna ses

[1] *Epist. ad Joan. Antioch.*, t. IV, p. 1288.

écrits avec ceux de Nestorius. Il en appela au pape; mais il dut, avec les autres évêques, rester en exil tant que les monophysites prédominèrent. Rappelé en 451, après la mort de Théodose II, son affaire fut examinée au quatrième concile général de Chalcédoine, auquel il participa, malgré l'opposition des évêques égyptiens. Après quelques hésitations, il se décida enfin à condamner Nestorius et fut pleinement réhabilité; il reçut les félicitations du pape Léon. Sans abdiquer sa charge, il vécut dans la solitude d'un couvent, occupé de travaux littéraires, et mourut en 458, dans la communion de l'Église.

Il n'en resta pas moins, de même que Théodore de Mopsueste et Ibas d'Édesse, un objet de haine pour les monophysites. Le concile de Chalcédoine, en accueillant sa personne sans condamner expressément les écrits où il combattait saint Cyrille, avait omis une partie de sa tâche; le cinquième concile œcuménique y suppléa en 553.

Ouvrages historiques.

1. Son *Histoire ecclésiastique* (cinq livres), écrite vers 450, s'étend de 320 à 428. C'est la meilleure des continuations d'Eusèbe; le fond en est soigné, le style simple et conforme à la nature du sujet. 2. L'*Histoire religieuse* contient des renseignements sur trente-trois ascètes orientaux des deux sexes; c'est une nouvelle page, mais plus attrayante, à ajouter à Palladius. 3. L'*Abrégé des fables hérétiques* (quatre livres) renferme l'histoire des hérésies jusqu'à Eutychès; ce qu'il dit des anciennes hérésies est tiré en grande partie de saint Irénée, d'Hippolyte et de saint Epiphane.

Travaux apologétiques.

La *Guérison des maladies des Grecs* (douze livres) termine la série des œuvres apologétiques chez les Grecs.

Parmi les griefs des païens contre le christianisme, Théodoret cite la nécessité de croire, l'ignorance des apôtres, le culte et l'invocation des martyrs. C'est afin de guérir ces préjugés de l'âme que Théodoret, utilisant les écrits de ses devanciers (Clément d'Alexandrie, Eusèbe, etc.), composa son apologie. Son principal but est de montrer la supériorité des idées chrétiennes sur celles de la philosophie païenne touchant l'origine et la fin du monde, l'excellence de l'homme, la Providence. Ce qui caractérise cet ouvrage, ce sont les parallèles entre le culte des martyrs et le culte que les païens rendent aux morts, entre les oracles et les prophètes, entre la moralité des philosophes et celle des chrétiens. Pour le fond, on y trouve peu de choses qui n'aient été dites avant lui; cependant il est conçu à un point de vue plus général que la plupart de ses devanciers, et il insiste moins sur le côté extérieur du paganisme, par exemple les absurdités de la mythologie.

Ouvrages dogmatiques.

1. L'*Eraniste,* ou *Polymorphe,* est dirigé contre les idées monophysites, ramas de plusieurs hérésies, bien qu'à cette époque (448) Eutychès n'eût pas encore paru. Il consiste en trois dialogues, dont le premier enseigne que la divinité du Fils unique est immuable; le second, que dans le Christ les natures ne sont point confondues; le troisième, que la divinité du Fils est impassible. 2. Le même sujet est traité dans la *Démonstration par syllogisme, comme quoi Dieu le Verbe est immuable.* 3. Les dix *Discours sur la Providence* ne sont point des sermons proprement dits, mais des traités en forme oratoire. Les cinq premiers contiennent les preuves, les cinq derniers réfutent les objections contre la Providence. Cet écrit, digne de son sujet, témoigne de l'expérience et du sens chrétien de son auteur. 4. Le traité *de la Divine et Sainte Charité* développe cette vertu, qui a été le ressort des

actions héroïques dont l'auteur décrit les œuvres dans son Histoire de la religion. 5. Après avoir attaqué saint Cyrille dans différentes lettres et discours, et directement dans sa Réfutation des douze anathématismes, Théodoret ne laissa pas d'écrire aussi : 6. Contre Nestorius, mais ce travail n'est autre que le développement d'un passage de ses Lettres[1]. Du reste, l'authenticité de ces deux pièces est douteuse[2].

Ouvrages d'exégèse.

Regardé par sa perfection et sa méthode comme le premier de son siècle, Théodoret passe pour le plus habile et le plus saint exégète de l'Église grecque. Ses travaux d'exégèse sont ou des explications de passages difficiles [illegible] de l'Octateuque, des Rois, des Paralipomènes, ou des explications suivies, des commentaires sur les Psaumes, le Cantique des cantiques, les prophètes et les quatorze épîtres de saint Paul[3].

Ses Lettres, cent soixante-dix-huit[illegible], sont d'un grand intérêt pour l'histoire de l'époque. Il [illegible] en a qui sont perdues, de même que plusieurs de ses ouvrages. Il ne reste les suivants que de [illegible] fragments : Livre apologétique [illegible] Sermons contre [illegible] ; contre les Juifs, les Ariens, les Macédoniens, les [illegible] et les [illegible] ; un Traité sur la [illegible] contre [illegible] et [illegible]. Le reste est apocryphe.

Doctrine de Théodoret.

Théodoret, principal adversaire de saint Cyrille, passe généralement pour avoir eu des idées orthodoxes sur la Trinité et sur la personne du Sauveur. Il y a cependant un endroit où il nie expressément que le Saint-Esprit

[illegible] V. [illegible] — [2] [illegible] Dupin, Bibl. [illegible] p. 243. — [illegible] [illegible] XXXIX. [illegible]

procède du Fils[1]; il n'admet que sa procession du Père[2]. Le Saint-Esprit, dit-il, n'est pas une création, et on ne peut pas dire de lui, comme du Fils, qu'il a été engendré[3].

Il n'admet pas que les anges aient rien de corporel, ni qu'ils soient androgynes ; aussi l'explication qu'il donne du mariage des enfants de Dieu avec les enfants des hommes diffère-t-elle de celle des anciens Pères; il croit simplement qu'il s'agit de mariages entre les descendants de Seth et ceux de Caïn. Quant aux mauvais anges, ils sont devenus tels par leur propre volonté, Dieu ne pouvant pas créer un être incapable de rien faire de bon.

Dans le chapitre *de l'Homme*, nous trouvons ce passage significatif : « L'Eglise, fidèle aux divins enseignements, déteste souverainement les doctrines de ces hommes-là, tout en rejetant les fables des autres. Elle enseigne, sur la foi de l'Ecriture, que l'âme est créée en même temps que le corps, qu'elle n'emprunte point à la matière de la semence la cause de son origine, mais qu'elle est formée par la volonté du Créateur après la formation du corps. »

Garnier a jugé trop défavorablement, et souvent par des raisons insoutenables, le point de vue dogmatique de Théodoret. Ainsi, de ce que Théodoret ne parle pas de Pélage et de Célestius, il ne s'ensuit point qu'il fût d'intelligence avec eux, mais tout au plus qu'il appréhendait d'en parler, d'autant plus que dans les matières un peu difficiles, il manque d'une certaine profondeur et décèle la tendance rationaliste de l'école d'Antioche. Son style est clair et agréable, mais il donne trop d'étendue aux parallèles où il se complaît.

Editeurs : Sirmond, Par., 1642 ; complété par Garnier, *Auctarium*, Par., 1684 ; mieux, par Schulze, Halle, 1769, in-8°, 5 vol.; avec glos-

[1] *Reprehens.* XII *anath.*, ad n. 9. — [2] *Epist.* CLI ; *Comm. in Rom.*, VIII, 11 ; *I Cor.*, II, 12. — [3] *Hæret. fab.*; comparez : V, c. III.

[illegible] t. LXXX-LXXXIV (manque [illegible] [illegible], promise au 4e vol.). C. Tillemont, [illegible] X. Dupin, t. VIII, part. III; Héfélé, [illegible]

[illegible] Isidore, abbé de Péluse ; saint Nil l'Aîné.

[illegible] *script. et doctrina commentat.* [illegible] Migne, sér. gr. t. LXXVIII et [illegible]

[illegible] Alexandrie, vécut dans un couvent [illegible] près de Péluse, dont il fut plus [illegible] on ne sait de sa vie active, c'est [illegible] et du temps du concile [illegible] un personnage influent. L'austérité de [illegible] une naissance distinguée, lui conquit [illegible] il consacra au service de [illegible] aucune place officielle, distri[illegible] pouvait, des encou[illegible] des réprimandes. Sa fran[illegible] un exemple dans la lettre trois [illegible] d'Alexandrie, ne manqua pas, [illegible] d'une inimitié.

[illegible] forme de style épistolaire [illegible] derniers rhéteurs de la Grèce. [illegible] Nicéphore en compte [illegible] en cinq livres) a [illegible] des exercices épisto[illegible] de style : hypothèse [illegible] par Niemeyer. Cependant la [illegible] des autres a donné lieu [illegible] nous étaient parvenues [illegible] sous une forme [illegible] généraux, des exhor[illegible] sur les affaires du temps, des [illegible] dogme et d'exégèse.

[illegible] et l'authen-

ticité des *Interrogations et réponses*, que Hardt lui attribue d'après un manuscrit de Munich, éveille bien des doutes.

II. Saint Nil, connu par ses nombreux et excellents ouvrages ascétiques, offre plus d'un trait de ressemblance avec Isidore. Il naquit dans la seconde moitié du quatrième siècle, d'une bonne famille, et fut préfet de Constantinople. Parvenu à la maturité de l'âge, il se sépara de sa femme, qui lui avait donné deux fils, dont l'un, nommé Théodule, le suivit sur le mont Sinaï. Il y fut bientôt célèbre, et, de loin comme de près, on alla lui demander des conseils et des consolations. Il répondait avec une égale franchise à tous ceux qui, grands ou petits, lui exposaient leurs besoins. En 410, une invasion des Sarrazins, qui coûta la vie à plusieurs ermites et pendant laquelle son fils Théodule fut jeté en prison, dispersa cette pieuse réunion de cénobites. Cependant le fils recouvra la liberté, et Nil le rejoignit auprès de l'évêque d'Eleuse, qui leur conféra à tous deux le sacerdoce. Nous connaissons les travaux de saint Nil jusqu'en 430; mais nous ignorons le jour de sa mort.

Ouvrages de saint Nil.

1. *Quatre livres de lettres*, dont plusieurs ne sont peut-être que des extraits ou des sentences. 2. Les *sept Narrations* contiennent des détails sur sa vie, sur l'invasion des Sarrasins et les moines du Sinaï. 3. Le *Discours sur Albion* est l'oraison funèbre d'un prêtre et d'un religieux de Nitrie. Les écrits suivants sont proprement ascétiques : 4 *Discours ascétique*, où la vie monacale est présentée comme la vraie philosophie. 5. *Traité des vertus qu'il faut pratiquer et des vices qu'il faut fuir*, sur la perfection chrétienne : éloge d'une pieuse femme nommée Péristéria. 6. *De la Pauvreté volontaire*, à Magna, diaconesse d'Ancyre. 7. *De la Supériorité des moines*, comme quoi la vie religieuse l'emporte sur la vie de ceux qui habitent les villes. 8. Le *Discours au moine*

[illegible] une exhortation [illegible] à quelqu'u[n] [illegible] aux jouissances du monde et embrass[er] la vie monastique. [illegible] Le petit traité des Vices qui son[t] [illegible] est adressé au même. 10. Le trait[é] [illegible] 11. Le [illegible] [illegible] sur les [illegible]. 12. Le trait[é] [illegible] est composé de sentences et de règles relié[es] entre elles. 13. Le [illegible] a pou[r] [illegible]. 14. L'Institution aux Moines, e[t] [illegible] rappellent les apophthegmes de[s] anciens moines. 16. Sermon sur saint Luc, XXII, 30. – [illegible] Il employa son éloquenc[e] à [illegible] qui inspirent la vertu et qui [illegible] pour le fond comme pour la forme, se lisen[t] avec plaisir.

[illegible] 1736; sur la correc[t]ion du texte. [illegible] 1678. Migne, sér. gr., [illegible] t. X; L. Alla[tius] [illegible] Paris, 1639; Suaresius, [illegible] t. XIII. Le tout dans Migne, sér. gr., [illegible]

§ [illegible]. Historiens ecclésiastiques du VI[e] siècle.

[illegible] *Pref. de anc. chron* [illegible], éd. Gaume.

I. Théodore, qui portait le surnom de *Lecteur* et e[n] remplissait les fonctions à Constantinople, continu[a] en deux livres l'Histoire de Socrate jusqu'à l'empereu[r] Justin I[er] (mort en 527). Il n'en reste que les extraits d[e] Nicéphore Calliste.

II. Evagre Scholastique, né à Epiphanie, en Célésyr[ie] (536), était laïque. Il fut successivement avocat, questeu[r] et préfet d'Antioche. Les six livres de son *Histoire eccl[é]siastique* embrassent les années écoulées de 431 à 594. [Il] y mêle quantité de choses profanes et s'y montre un pe[u] trop crédule[1].

[1] Voir un long extrait dans Roesler, *Biblioth. des Pères*, t. VII.

III. Le *Chronicon paschale*, très-important pour la chronologie, a eu probablement deux auteurs, l'un et l'autre inconnus; le premier a traité la période qui s'étend de la création à l'an 354 de Jésus-Christ; le second a continué l'ouvrage jusqu'en 360. C'est le tableau des faits disposés par ordre chronologique.

Du Cange l'a appelé *Chronicon paschale*, parce qu'il donne toujours le cycle pascal et les indictions, et qu'il mentionne constamment les fêtes juives et chrétiennes.

Éditeurs de Théodore : Valesius et Reading, t. III ; Migne, sér. gr., t. LXXXVI, part. II ; d'Evagre, *ibid.*; Migne, t. LXXXVI, part. I ; du *Chronic. pasch.*: Sigonius et Panvinius, sous le titre : *Fasti siculi*; Raderus, S. J., sous le titre : *Chronicon alexandrinum*, 1615 ; le meilleur : Du Cange, Par., 1688 ; Dindorf, Bonn, 1832 ; Migne, sér. gr., t. XCII.

§ 75. Denis, le pseudo-Aréopagite.

Le Nourry, *Dissert. de oper. S. Dion. Areop., in Apparat. ad Bibl. max. Patr.*, 1703 ; Corderius, *Observat. gener. pro faciliori intellig. S. Dion.*, et *Isagoge;* Petr. Hallois, S. J., *Vita S. Dion. Areop.;* P. Lansselii, S. J., *Disput. apologet. de S. Dion.;* Dallæus, *De script. quæ sub Dion. Areop. et Ignatii antioch. nominib. circumferuntur*, Genev., 1666.

Cinq ouvrages célèbres nous sont parvenus sous le nom de Denis ; ce sont : *de la Hiérarchie céleste ; de la Hiérarchie ecclésiastique ; des Noms divins; de la Théologie mystique; dix Lettres*. Au moyen-âge, on les attribuait unanimement à Denis l'Aréopagite, converti par les prédications de saint Paul[1], premier évêque d'Athènes, martyr sous Domitien[2], et confondu de nouveau avec un évêque du nom de Denis, qui vivait sous l'empereur Dèce et qui fut évêque de Paris.

Les raisons qui ont fait attribuer ces ouvrages à Denis l'Aréopagite sont fournies par ces ouvrages mêmes. On peut douter que les titres où figure le mot *aréopagite* viennent de l'auteur, car il y a d'autres titres où ce nom

[1] *Act.*, XVII, 34. — [2] Euseb., *Hist. eccl.*, III, IV.

ne paraît jamais; quant au nom de Denis, c'est l'auteur lui-même qui se l'attribue [1]. Il se donne, en outre, pour un disciple de saint Paul, et cite parmi ses amis et connaissances quantité de personnes que nous rencontrons dans le Nouveau Testament ou dans l'histoire du premier siècle : Timothée, Tite, Carpe, Juste, Clément, Jean, Bartholomée, Polycarpe, Caïus, Elymas, Simon, etc. Il dit qu'il a entrepris un voyage « pour voir le corps qui a porté Dieu, la sainte Vierge, et qu'il s'est rencontré avec Pierre et avec Jacques, « le frère de Dieu [2].» Il assure avoir observé, avec Apollophanes d'Héliopolis, l'éclipse de soleil qui eut lieu à la mort du Christ [3]. Tous ces passages étant au-dessus de la critique et uniformément cités par les anciens, il était inutile de vouloir leur donner un autre sens, comme l'a fait Hipler.

On ne saurait donc le nier : l'auteur a voulu se faire passer pour le Denis du temps des apôtres, et pourtant il n'est pas moins certain que ce ne peut être lui. 1. Si des écrits de cette étendue étaient d'un disciple des apôtres, les anciens les auraient tenus en grande estime; ils les auraient cités et mentionnés souvent : or, aucun ancien n'y fait allusion. 2. Dès qu'ils parurent à la lumière, ils trouvèrent une vogue et un crédit extraordinaire. 3. Ils contiennent, à propos de la Trinité, le terme d'*hypostase,* et sur la personne du Sauveur ces locutions du concile de Chalcédoine : ἀσυγχύτως, ἀτρέπτως, ἀναλλοιώτως, ἀμεταβόλως [4].

Les expressions théologiques, les développements de la doctrine, l'enflure du style caractérisent une époque bien éloignée des temps apostoliques. On y voit un passage [5] de la lettre [6] que saint Ignace adressa aux Romains en l'an 107 ou 114; il y est beaucoup parlé de l'ordre et des institutions monastiques [7]. Quant l'ouvrage

[1] *Epist.* VII, § 3. — [2] *De div. nom.,* c. III, § 2. — [3] *Ep.* VIII, § 2. — [4] *De div. nom.,* c. II, n. 10. — [5] *Ibid.,* c. IV, § 12. — [6] C. VII. — [7] *Hier. eccl.,* c. VI, n. 3.

parut, il excita les réclamations des catholiques. Nous avons donc affaire à une pure fiction; ce qui le prouve encore, c'est que Timothée, un ancien chrétien, un maître, un évêque, y est appelé fils de Denis, tandis qu'ailleurs, chose plus étonnante encore, il est parlé de l'antiquité ecclésiastique[1] et de l'ancienne tradition[2].

Ces livres sont mentionnés pour la première fois dans une lettre d'Innocent, évêque de Maronea, qui décrit comme témoin oculaire une controverse religieuse qui avait eu lieu à Constantinople, en 532, par ordre de Justinien, entre les sévérianiens et les catholiques, sous la présidence d'Hypatius d'Ephèse. Les avocats monophysites y produisirent les livres et les lettres de Denis, et les invoquèrent contre les catholiques, car ils paraissaient favorables aux idées de ces hérétiques sur la personne du Christ. Les catholiques les recusèrent comme étant inconnus des saints Pères. Un peu tard, Léonce de Byzanze et Anastase le Sinaïte les citaient déjà comme des autorités. Saint Maxime y composa des scholies et Pachymères y ajouta une paraphrase. Le pape Martin Ier et le concile qu'il convoqua à Rome (649) s'en servirent également. Photius seul semble les avoir rejetés comme apocryphes.

Introduits en Occident sous Pépin et Louis le Pieux, traduits en latin par Scot Erigène, leur autorité ne fit que s'accroître. Le premier qui éleva des doutes sur leur authenticité fut L. Valla[3]; son sentiment fut partagé par Erasme, Beatus Rhenanus, Cajetan, Bellarmin, Albaspinæus, Sirmond, Petau, etc. Les démonstrations de Morin[4], Dallée et Le Nourry ont transformé ce doute en certitude.

La diction et le style confirment ce sentiment. La fréquence des superlatifs, la description pompeuse des

[1] *De nom. div.*, c. IV, n. 3. — [2] *Hier. eccl.*, VII, n. 11. — [3] *Remarques sur les Actes des Apôtres du Nouv. Testam.*, c. XVII. — [4] *De ordinibus.*

noms d'objets sacrés, les expressions emphatiques, les longues périodes contrastent trop avec la simplicité du style apostolique. Quant au but que se proposait l'auteur par cette supercherie, les uns n'y ont vu que le simple désir de tromper; les autres, comme Le Nourry, pensent qu'il a voulu donner plus de poids à ses écrits, composés en vue de défendre la doctrine catholique contre les nestoriens et les monophysites, en les attribuant à un homme célèbre. Il semble, en effet, que ce soit là le vrai motif et que l'auteur n'ait pas eu l'intention de tromper.

Contenu des ouvrages de Denis.

Ces ouvrages sont fortement imprégnés de philosophie néoplatonicienne; l'idée qui y domine, c'est que l'homme (comme tout être créé) doit retourner à Dieu de la même manière qu'il en est sorti, en passant par les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, lesquels correspondent aux degrés de la hiérarchie céleste, baptême, illumination (eucharistie) et onction. Toutefois, ce système n'est pas identique au panthéisme des néoplatoniciens et à leur théorie de l'émanation, de même que la Bible n'est pas panthéiste, quand même les panthéistes allèguent ses textes à l'appui de leur système; autrement le moyen-âge, si zélé pour l'orthodoxie, n'aurait pas tenu ces livres en si constante estime. Mais il est possible que, dans sa prédilection pour ces écrits, le moyen-âge y ait vu plus qu'il n'y avait en réalité. « Le fond de la doctrine, dit avec raison Stœckl, est chrétien; mais les développements et les expressions se rapprochent autant que possible des idées et des principes néoplatoniciens, surtout de Proclus. Il n'est donc pas étonnant que ces écrits aient suscité dans l'époque suivante deux écoles mystiques opposées l'une à l'autre, une école idéaliste et une école mystique chrétienne : la première, née de l'interprétation de la doctrine de Denis dans le sens de l'idéalisme néoplatonicien; la seconde, de l'interpréta-

tion de cette doctrine dans le sens chrétien. Les ouvrages de Denis favorisaient ces deux tendances[1]. » Interprétés dans le sens chrétien, ils sont devenus la base de la théologie mystique au moyen-âge.

Ces ouvrages, notamment la *Hiérarchie céleste,* description des neuf chœurs angéliques, et la *Hiérarchie ecclésiastique,* image de la première et renfermant de nombreuses interprétations mystiques des cérémonies du culte, ont considérablement influé sur les progrès de la symbolique artistique appliquée à la religion[2].

L'auteur cite encore en plusieurs endroits, comme étant de lui, les titres de sept autres ouvrages. Il n'en reste que des fragments dans les *Chaînes* des théologiens subséquents. Cf. Hipler, p. 111.

Opera, græce, Basil., 1539; gr. et lat., ed. Corderius, Par., 1615; Antw., 1634, in-fol., 2 vol., avec les scholies de Maxime, la paraphrase de Pachymères et un appareil historico-critique; Migne, sér. gr., t. III et IV. Cf. Tillem., t. II; Ceillier, t. XV, ed. 2ª, t. X; Aschbach, *Dictionn. ecclés.,* 2e vol.; Staudenmaier, *Philos. du Christ.;* Ritter, *Hist. de la phil. chrét.,* t. II; Hipler, *Denys l'Aréop., Recherches sur l'auth. et la crédibilité des écrits qui existent sous son nom,* Ratisb., 1861.

§ 76. **Auteurs moins importants de cette époque.**

I. Basile, évêque de Séleucie en Isaurie, vers le milieu du cinquième siècle, avait d'abord rejeté la doctrine d'Eutychès, mais intimidé par le *brigandage* d'Ephèse (449), il adhéra momentanément aux monophysites. On lui doit quarante *Homélies* et une *Histoire de sainte Thècle* (deux livres), dépourvue de critique.

II. Enée de Gaza, philosophe chrétien, vivait dans les cinquième et sixième siècles; il a laissé un beau dialogue en grec, intitulé: *Théophraste, ou de l'immortalité des âmes et de la résurrection des corps.* Voir deux auteurs dans Migne, sér. gr., t. LXXXV.

III. Son contemporain et son ami le sophiste Procope de Gaza, maître de Choricius, a écrit un panégyrique de l'empereur Anastase, deux discours sur la construction de l'église de Sainte-Sophie à Constantinople, des commentaires sur le Pentateuque, Isaïe, les Proverbes, le Cantique des cantiques, et cent quatre lettres (Migne, sér. gr., t. LXXXVII, part. I, II et III).

[1] *Philosophie de l'ère patristique,* p. 498. — [2] Voir, dans Stœckl, p. 498, le résumé de la doctrine de l'Aréopagite.

IV. Cosmas Indicopleustès (conducteur d'Indiens) fit plusieurs voyages dans l'Éthiopie, les Indes, etc., et fut plus tard moine en Égypte. Vers 547 il écrivit sa *Topographie chrétienne* (douze livres). (Galland., *Bibl.*, t. IX; Migne, sér. gr., t. LXXXVIII.)

V. Leontius, d'abord avocat à Constantinople, de là son surnom de *Byzantinus*, puis religieux près de Jérusalem, de là son autre surnom de *Hierosolymitanus*, vécut dans les sixième et septième siècles; il avait été nestorien dans sa jeunesse. Après sa conversion, il fut le plus actif et le plus important adversaire des nestoriens et des monophysites. Il écrivit contre les premiers: *Adversus eos qui duas affirmant Christi personas nullamque in ipso conjunctionem confitentur* lib. VII; contre les seconds: *Quæstiones adversus eos qui unam dicunt naturam compositam D. N. J. Christi, item sanctorum testimonia et sententiarum eorum explicatio; Capita XXX contra Severum; Solutio argumentorum a Severo objectorum*; contre les deux partis: *Trois discours contre les nestoriens et les eutychéens.* Ouvrage également polémique: *Adversus eos qui nobis proferunt quædam Apollinarii falso inscripta nomine SS. Patrum.* Les *Scholia ex ore Theodori religiosissimi abbatis, doctissimique philosophi, divinis pariter externisque litteris eruditi, excepta*, contiennent une profession de foi, un canon de l'Écriture sainte et une revue des principales hérésies. Nous avons encore de lui deux *Sermons* et des *Mélanges sacrés*, ou explications de passages de la Bible, tirées d'autres auteurs, et de petits fragments. Ses écrits, très-importants pour l'histoire du nestorianisme et du monophysitisme, marquent un goût prononcé pour la forme syllogistique et scolastique. (Galland., *Bibl.*, t. XII; Migne, sér. gr., t. LXXXVI.)

VI. Jean Climaque, surnommé le Sinaïtique, et aussi le Scholastique, d'après Raderus, entra dès sa jeunesse dans le monastère du Sinaï, dont il devint plus tard abbé. Il vivait au sixième siècle, et composa cette célèbre *Échelle (Climax) du paradis, en* XXX *degrés*, qui lui a fait donner le surnom de Climaque. Elle fut de bonne heure enrichie de scholies, et est restée, à titre de guide dans les voies de l'ascétisme et de la perfection, le manuel favori des religieux. Le *Livre du pasteur* compare le supérieur d'un couvent avec un berger, un médecin, un pilote et un professeur.

VII. Anastase le Sinaïte, prêtre et moine du mont Sinaï, devint patriarche d'Antioche en 561, et fut exilé en 570 pour avoir résisté aux édits de Justinien en faveur des aphtharto-docètes. Rappelé sous l'empereur Maurice (593), il mourut à Antioche en 599. Le patriarche qui lui succéda se nommait aussi Anastase et compte parmi les auteurs ecclésiastiques. Le premier écrivit: *Viæ dux adversus acephalos*, contre les sectes monophysites. Les *interrogations et réponses* sont la solution de cent cinquante-quatre questions d'exégèse, de dogme,

de morale et d'ascétisme, avec de nombreux textes des Pères. Les questions sur la pénitence, 2-6 et 22, sont surtout importantes pour la pratique. Les *Contemplations anagogiques sur l'Héxaméron* (XII liv.) n'existent à peu près qu'en latin ; *Dispute contre les Juifs* (liv. II). Six discours conservés, dont un sur la messe et un autre sur les défunts.

On voit, par ces travaux dogmatiques, que les siècles de fécondité et d'originalité sont écoulés. Les auteurs de cette période, malgré les excellentes choses qu'ils renferment, se bornent à exploiter le passé et se contentent du rôle de compilateurs.

VIII. D'Antiochus, moine de Palestine qui vivait sous Héraclius, il reste cent trente petits *sermons*, la plupart moraux et ascétiques. Voir ces deux derniers auteurs dans Migne, sér. gr. t. LXXXIX.

IX. Jean Philopone était grammairien à Alexandrie au sixième siècle. Son mérite consiste dans la dialectique, dans la connaissance de la philosophie d'Aristote et dans les commentaires du Philosophe. Comme théologien, il n'a pas une bonne réputation ; il enseigna le trithéisme et diverses erreurs sur la résurrection ; il fut aussi chef de secte et condamné au sixième concile œcuménique. Cependant il défendit la notion chrétienne de la création soit dans sa polémique *Contre Proclus sur l'éternité du monde* (Ed. Trincavelli, Venet., 1535), soit dans ses sept livres *de la Création du monde*. Il existe aussi de lui une *Discussion sur la Pâque*. Ces deux derniers ouvrages ont été édités pour la première fois et traduits en latin par Corderius, S. J., Galland., *Bibl.*, t. XII.

CHAPITRE IV.

AUTEURS LATINS.

§ 77. Continuation de la querelle pélagienne, surtout dans le sud de la Gaule.

I. Paul Orose était prêtre de Tarragone en Espagne. L'intérêt qu'il portait à la science théologique, les incursions des barbares qui désolaient sa patrie et les maux que les priscillianistes causaient à l'Eglise, le décidèrent en 415 à se rendre en Afrique pour y consulter Augustin sur son *Commonitorium de errore priscillianistarum et origenistarum*. Muni d'une lettre de recommandation de saint Augustin, il alla trouver saint Jérôme, qui était alors à Bethléem, et combattit les pélagiens, favorable-

2. *Collationes Patrum, in Scythica eremo* (vingt-quatre chapitres), entretiens spirituels de Cassien et de Germain avec les moines d'Egypte *sur la perfection de la vie chrétienne et ses conditions*. Dans la treizième conférence, justement attaquée dans la suite, sur la grâce et le libre arbitre, Cassien, invoquant le témoignage de Zachée et du bon larron, a développé le système semipélagien [1]. Il en fut repris par saint Prosper, qui l'accusait justement « d'avoir, par son érudition, mis une arme redoutable aux mains des adversaires de la grâce divine. » Le commencement de la grâce vient de nous, disait Cassien, son supplément vient de Dieu. Ce traité, qui renferme certainement des expressions exagérées, ambiguës, est surtout destiné à servir de livre de méditations aux religieux et à les diriger dans la perfection chrétienne; comme tel, il a été fort utilisé par les disciples et les partisans de Cassien, notamment dans les fameux couvents de Lérins et Léro (aujourd'hui saint Honorat et Marguerite), et dans la suite par les mystiques. Denis le Chartreux, par respect pour Cassien, essaya même, quoique avec peu de succès, d'expliquer cette treizième conférence dans un sens catholique.

3. *De incarnatione Christi* (sept livres), écrit en 431 sur le désir de Léon, archidiacre romain, puis pape. Cassien y montre les affinités de Nestorius avec Pélage, et prouve que le Verbe de Dieu n'a pas seulement habité dans la chair, mais qu'il s'est incarné; que Marie n'est pas seulement la *mère du Christ,* mais la *mère de Dieu.*

[1] On lit dans cette conférence XIII, c. XII : « Cavendum est nobis *ne ita ad Dominum omnia sanctorum merita referamus,* ut nihil nisi quod malum ac perversum est humanæ adscribamus naturæ. » — C. XI : « Sin vero gratia Dei *semper inspirari bonæ voluntatis principia* dixerimus, quid de Zacchæi fide, quid de illius in cruce latronis pietate dicemus, qui desiderio suo vim quamdam regnis cœlestibus inferentes, specialia vocationis monita prævenerunt? » (Contre saint Augustin.) — « *Consummationem vero virtutum* et executionem mandatorum Dei, si nostro deputaverimus arbitrio, quomodo oramus : *Confirma Deus, quod operatus es in nobis?* » (Contre Pélage.)

Ses autres ouvrages sont : *Commonitorium adversus hæresim Pelagii et Cœlestii*, ou : *In scripta Juliani*. Garnier a prétendu que la majeure partie de cet écrit devrait être intitulé : *Liber subnotationum in verba Juliani*. Comme Julien en appelait à Théodore de Mopsueste, Marius écrivit la *Réfutation du symbole* de Théodore, ou *Expositio pravæ fidei Theodori*, et *Comparatio dogmatum Pauli Samosateni et Nestorii*.

Opera, ed. Brux., 1673 (incompl.). Complet : Garnier, Par., 1673, in-fol.; mieux par Baluze, Paris., 1684; Gallandi, t. VIII ; Migne, sér. lat., t. XLVIII.

III. Jean Cassien (mort vers 435), dont le pays et le jour natal nous sont inconnus, fut élevé dans un couvent de Bethléem, où il contracta avec Germain une amitié indissoluble. Passionnés tous deux pour la vie cénobitique, ils visitèrent ensemble l'Egypte, ce berceau des ordres religieux (vers 390-397). A Constantinople, Cassien fut promu au diaconat par saint Chrysostome, qui lui imprima aussi sa direction théologique. Quand ce maître bien-aimé, dont il avait porté la lettre à Innocent Ier, fut parti pour l'exil, il alla fonder à Marseille, sur le modèle des couvents orientaux, deux établissements religieux qui en suscitèrent plusieurs autres dans la Gaule et l'Espagne. Les écrits conservés de lui sont :

1. *De institutis cœnobiorum* (vers 417), composé à la demande de Castor, évêque de Apta Julia, dans le sud de la Gaule. Les quatre premiers livres décrivent les institutions, le régime, les règles, etc., des couvents orientaux ; les huit derniers traitent des vices capitaux, communs aux religieux comme aux autres hommes *(gastrimargia, fornicatio, philargyria, ira, tristitia, acedia, cenodoxia, superbia)*. La propriété de ces termes latins ne permet pas de croire que l'original fût en grec. Saint Benoît, Cassiodore, Grégoire le Grand, etc., en recommandaient la lecture.

Genuensi civitate sunt missa. — *De gratia et libero arbitrio*, contre la treizième conférence de Cassien, qui paraît ici sous le titre *De protectione Dei*. C'est sans doute le plus important écrit de Prosper; le style en est bon pour l'époque. Cassien y est traité avec beaucoup d'égards. *Expositio psalmorum* (C-CL), écrit vers 433 : ce n'est guère qu'un extrait de l'ouvrage analogue de saint Augustin. *Sententiarum* (CCCXCII) *ex operibus S. Augustini delibatarum* : habilement choisies et bien ordonnées, ces sentences sont une excellente introduction à la doctrine de saint Augustin. Dans le même sens : *Liber sacrorum epigrammatum* (CVI) *ex sententiis S. Augustini*, en distiques, sauf quelques morceaux en prose. Les deux dernières pièces : *Preces ad Deum*, sont les plus animées. Le *Chronicon*, ouvrage historique, existe sous une double forme : *Chronicon consulare*, et *Chronicon imperiale;* dans la première, les événements sont rapportés d'après les consuls romains; dans la seconde, d'après les années des empereurs. On a beaucoup discuté sur leur identité. Quelques-uns ont attribué le *Chronicon imperiale*, le plus court et le moins parfait, à un certain Prosper Tiro; mais l'existence de ces deux Prosper n'est pas suffisamment démontrée. L'auteur reproduit, en les abrégeant, les deux ouvrages analogues d'Eusèbe et de saint Jérôme et les continue jusqu'en 455. D'autres ouvrages de Prosper sont perdus. On lui attribue encore plusieurs travaux en prose et en vers, tels que *De vocatione gentium*, qui lui appartiennent difficilement.

Cf. Fessler, t. II, p. 786. *Operum* ed. princeps, Lugd., 1539, in-fol.; Colon., 1565, in-4°; Rom., 1611. La meilleure, Paris., 1671, souv. réimpr. (par Mangeant); Venet., 1744 et 1782, in-4°; Migne, sér. lat., t. LI (accedunt Idatii et Marcellini comitis Chronica); Gennad., *De script. eccl.*, c. LXXXIV, et Photius, *Bibl.*, cod. 54; Tillemont, t. XVI; Ceillier, t. XIV, ed. 2ª, t. X.

V. Vincent de Lérins[1], né dans la Gaule, après avoir

[1] Gennad., *De script. eccl.*, c. LXIV; Klüpfel, ed. *Commonit.*, Proleg.

vécu dans le monde se sentit, ainsi que plusieurs de ses contemporains, entraîné vers la vie ascétique et claustrale. Prêtre et religieux du célèbre couvent situé dans l'île de Lérins (S.-Honorat), il occupe un des premiers rangs parmi ces hommes laborieux et instruits qui cultivèrent la science dans cette époque critique de l'émigration des peuples, et qui fournirent à l'Eglise tant de dignes et habiles évêques.

Il composa, sous forme dogmatique et polémique, le *Commonitorium pro catholicæ fidei antiquitate et universitate adversus profanas omnium hæreticorum novitates* (quarante chapitres), suivi d'une *Récapitulation* (c. XLI-XLIII), destinée à soulager sa mémoire, et dans laquelle il recueillit ce qu'il avait reçu des saints Pères comme *digne de créance*. De là son titre de *Mémoire*. Il s'y proposait d'enseigner aux autres une méthode sûre et régulière « pour distinguer la vérité catholique des impostures de l'hérésie. » Cette méthode consiste à asseoir l'édifice de la foi sur le double fondement de l'autorité de l'Ecriture et de la tradition de l'Eglise[1].

Quoique l'Ecriture soit parfaite (en soi), il est nécessaire de recourir à la tradition, parce que l'Ecriture, à raison de sa sublimité et de sa profondeur, est si diversement interprétée par les hérétiques, qu'on peut, ce semble, en tirer presque autant d'opinions qu'il y a de têtes. Cette première source de la foi est si incertaine, qu'il faut s'attacher avec soin à la tradition de l'Eglise : *Ut id teneamus quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est; hoc enim vere proprieque catholicum;* nous le ferons, *si sequamur universitatem, antiquitatem, consensionem*. Les vrais témoins de la tradition, ce sont les Pères qui sont toujours restés dans la communion catholique. C'est d'après cette tradition qu'il faut expliquer l'Ecriture : *Idcirco multum necesse est, propter tantos, tam varii erroris anfractus, ut propheticæ et apostolicæ inter-*

[1] Præf. et c. I.

pretationis linea, secundum ecclesiastici et catholici sensus normam dirigatur; d'autant plus que *Christi vera Ecclesia, sedula et cauta depositorum apud se dogmatum custos, nihil in his unquam permutat, nihil minuit, nihil addit... sed omni industria id unum studet, ut vetera fideliter sapienterque tractando, si qua sunt illa antiquitus informata et inchoata, occuret et poliat; si qua jam expressa et enucleata, consolidet, firmet; si qua jam confirmata et definita, custodiat.* Et c'est précisément ce qui a été fait par les décrets des conciles.

Après avoir établi les rapports des deux sources de la foi, l'Ecriture et la tradition, Vincent montre que le progrès est possible même dans la sphère des vérités révélés. Voici le passage classique où il parle du progrès de la science chrétienne : *Nullusne ergo in Ecclesia Christi profectus? Habeatur plane et maximus... sed ita tamen ut vere profectus sit ille fidei, non permutatio. Siquidem ad profectum pertinet ut in semetipsam unaquæque res amplificetur; ad permutationem vero, ut aliquid ex alio in aliud transvertatur... Imitetur animarum ratio rationem corporum, quæ licet annorum processu numeros suos evolvant et explicent, eadem tamen, quæ erant, permanent... Quot parvulorum artus, tot virorum, et si qua illa sunt quæ ævi maturioris ætate pariuntur, jam in seminis ratione proserta sunt; ut nihil postea proferatur in senibus, quod non in pueris jam ante latitaverit. Fas enim est ut prisca illa cœlestis philosophiæ dogmata processu temporis excurentur, limentur, poliantur, sed nefas est ut commutentur... Accipiant licet evidentiam, lucem, distinctionem; sed retineant necesse est plenitudinem, integritatem, proprietatem* (c. XXVIII, XXIX, XXIII).

Malgré cette exposition lumineuse du principe de la connaissance sur le terrain théologique, principe qui devait servir à démêler les hérésies, Vincent n'en fut pas moins accusé de semipélagianisme, probablement parce qu'il habitait sur le territoire des semipélagiens et qu'il

était en relations avec eux. Toutefois, les preuves tirées des chapitres XXXVII et XLIII de son *Commonitorium*, où l'on a vu une interprétation pélagienne de la lettre du pape Célestin, ne semblent point concluantes et peuvent s'entendre dans un sens orthodoxe, comme l'ont montré les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*[1] et les bollandistes[2].

Editions du *Commonitor.*, Basil., 1528; Costerus, S. J., Lovan., 1552: E. Baluze, Paris, 1663, 1669; corrigée, Cantabr., 1687; Galland. *Bibl.*, t. X; Klüpfel, Vienne, 1809 (avec un commentaire et indication des textes semblables dans saint Irénée, Tertull., Cypr., August., etc.); avec le traité *des Prescriptions* de Tertull., Ingolst., 1835; Pusey, Oxon., 1838; Herzog, Vratisl., 1839; Aug. Vind., 1843. Cf. Héfelé, *Revue trimestr. de Tubing.*, 1864, et *Append. à l'hist. de l'Egl.*, t. I; Tillemont, t. XIV; Ceillier, t. XIII, 2[e] ed., t. VIII.

VI. Eucher, l'une des plus grandes célébrités épiscopales de l'Eglise de Lyon après saint Irénée, était issu d'une famille sénatoriale et occupa dans la suite, à raison de ses connaissances et de ses richesses, une place éminente dans la société civile. De son heureux mariage avec la noble et pieuse Galle, il eut deux fils et deux filles. Ses deux fils furent élevés dans le monastère de Lérins, où il les suivit bientôt et embrassa la vie religieuse du consentement de sa femme; plus tard, il donna la préférence au couvent de Léro (Sainte-Marguerite), encore plus solitaire que le premier. La réputation de ses vertus le fit nommer évêque de Lyon (vers 434), et il passa comme tel pour un des plus savants hommes de son temps. Il assista au concile d'Orange (441), qui devait rétablir les conciles provinciaux, et mourut après 449. De ses deux fils, Véron et Salone, qui avaient aussi embrassé la vie religieuse, le premier lui succéda sur le siége de Lyon, et Salone fut nommé plus tard évêque de Genève.

Entre ses écrits, qui appartiennent par le style aux meilleures productions chrétiennes de ce temps, nous

[1] T. II, p. 309. — [2] *Act. sanct.*, mens. maio, p. 284.

[illegible] à la pureté des mœurs [illegible] de Jérémie [illegible]

[illegible][1] furent écrits [illegible] qui a envahi [illegible] la conséquence, [illegible] Il invite tous les [illegible] il inculque aux [illegible] t'a vue, ô Église [illegible] par ton ac- [illegible] propres forces[2]. »

[illegible] évêques Eucher et [illegible] écrits sont perdus, [illegible] à *Marcella*.

[illegible] écrivain : *Humana* [illegible] *invidia* [illegible] *et aperto* [illegible] le style de la [illegible]

[illegible] reimpr. ; éd. [illegible] meilleure éd., de [illegible] Migne, sér. lat., [illegible]

[illegible] il faut ajouter [illegible] au prétoire. Ne [illegible] se distin- [illegible] Appelé à Rome [illegible] discours qu'il prononça le [illegible] sénateur, préfet [illegible] de tous les honneurs.

[illegible] évêque de Clermont [illegible] assidues avec [illegible] Apollinaire appelle le [illegible] des pasteurs

[illegible] les nomme [illegible]

qu'une *Vie de saint Honorat*, évêque d'Arles, et une *Lettre à saint Eucher*. Sont douteux : *Sermo* ou *Narratio de miraculo S. Genesii*, et quelques poésies[1]. »

VIII. Salvien de Marseille, né, dit-on, d'une famille païenne, dans les environs de Cologne ou de Trèves, épousa la fille d'Hypatius, nourrie également dans le paganisme. Mais les deux époux, au grand regret de leurs parents, ne tardèrent pas à se convertir. Salvien, après la mort de sa femme, ou avec son consentement, embrassa la vie religieuse, probablement à Lérins, et fut un des amis d'Honorat et d'Eucher. On le cite aussi comme ayant été le précepteur des fils de saint Eucher. Comme prêtre de Marseille, il exerça une grande influence par sa parole et par ses œuvres. Suivant Gennade[2], il mourut en 495, dans une haute vieillesse. Le plus important de ses ouvrages, très-intéressants pour l'histoire contemporaine, est son traité *du Gouvernement de Dieu* ou *de la Providence* (huit livres), adressé entre 451 et 455 à l'évêque Salonius. A l'exemple des païens qui accusaient les chrétiens de tous les malheurs publics, certains chrétiens, à la vue des maux que produisait l'émigration des peuples, se prenaient à douter de la Providence : *Incuriosus a quibusdam et quasi negligens humanorum actuum Deus dicitur, utpote nec bonos custodiens, nec coercens malos; et ideo in hoc sæculo bonos plerumque miseros, malos beatos esse*[3]. Salvien répond qu'il faut d'autant moins douter de la Providence qu'elle se révèle davantage par des châtiments sévères et mérités. L'horrible dépravation non-seulement des païens, mais encore des chrétiens, surtout dans les grandes villes du Rhin, de la Gaule, de l'Italie et de l'Afrique, telle est la cause de ces punitions exemplaires. En dépeignant sous de si sombres couleurs et avec une émotion si sensible[4] l'immoralité des païens et des chrétiens de

[1] Dans *Max. Bibl. Patr.*, Lugd., t. VIII; Migne, sér., lat., t. L. — [2] *De script. eccl.*, c. LXVII. — [3] Lib. I, initio. — [4] Lib. VI et VII.

[illegible] Sixte III [illegible] trouva en [illegible] cette même [illegible] pour apaiser [illegible] les deux généraux [illegible] sur ces entrefaites, [illegible] avait été choisi [illegible]

[illegible] dans un temps où [illegible] le monde poli-[illegible] des papes les plus [illegible] de tous [illegible] de la [illegible] dans toutes les [illegible] univer-[illegible] par la fermeté et la no-[illegible] qui allait être [illegible] il la préserva des [illegible] de la [illegible].

[illegible] par [illegible] de Mauritanie, [illegible] énergique contre [illegible] contre Hilaire, [illegible] les hérésies, [illegible] le pélagianisme et [illegible] prédications et [illegible] religieux. Il [illegible] des docteurs de [illegible] par [illegible] XIV, à [illegible] des frères Balle-[illegible] à ce docte Pape leur édition des œuvres de saint Léon. Les travaux suivants montrent qu'il ne fut pas moins grand comme écrivain.

Lettres de saint Léon le Grand.

Les lettres au nombre de cent soixante-treize, dont cent quarante-trois seulement ont été composées par

lui) roulent sur le dogme, l'histoire, la discipline et la chronologie. Parmi les lettres dogmatiques (*epist.* XXVIII, LIX, CXXIV, CXXXIX, CLXV), la vingt-huitième, adressée à Flavien contre l'hérésie d'Eutychès, jouit d'une grande célébrité. C'est un des plus beaux modèles d'exposition dogmatique que possède la littérature chrétienne ; on en jugera par le passage suivant : « Tous les fidèles confessent qu'ils croient en Dieu, le Père tout-puissant, et en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur, qui est né du Saint-Esprit et de la Vierge Marie : trois articles qui suffisent pour ruiner presque toutes les machines des hérétiques. Le Fils unique éternel du Père éternel est donc né du Saint-Esprit et de la Vierge Marie. Cette génération temporelle n'a rien ôté ni rien ajouté à la génération éternelle, mais elle a été employée tout entière à la réparation de l'homme pour vaincre la mort et le démon. Sans préjudice des *deux natures* et essences, qui s'unissent en une personne, la majesté a adopté la bassesse, la force la faiblesse, l'éternité la mortalité, et pour effacer notre dette, la nature inviolable s'est unie à la nature passible, afin que, comme l'exigeait notre salut, le seul et unique médiateur de Dieu et des hommes, l'homme Jésus-Christ, pût mourir d'une part, et ne pas mourir de l'autre. Le vrai Dieu est donc né selon l'entière et parfaite nature de l'homme véritable, complet dans ses attributs, complet dans les nôtres ; car chacune des deux natures conserve son caractère sans diminution, chacune des deux natures opère en union avec l'autre d'une façon particulière ; le Verbe opère ce qui est du Verbe, et la chair ce qui est de la chair. L'une brille dans les miracles, l'autre est soumise aux injures. Le seul et le même, — il faut le dire, — est vraiment Fils de Dieu et vraiment Fils de l'homme. Et c'est à cause de cette unité personnelle des deux natures qu'il est dit du Fils de l'homme qu'il est descendu du ciel, en tant que le Fils de Dieu a pris une chair de la Vierge de

laquelle il est né ; c'est pour cela qu'il est dit encore : Le Fils de Dieu a été crucifié et enseveli, bien qu'il n'ait pas souffert cela dans la divinité même (selon laquelle le Fils unique est éternel comme son Père et de même nature que lui) ; mais dans la faiblesse de l'humaine nature, il faut reconnaître en lui, d'une manière durable, la propriété individuelle de la nature divine et de la nature humaine, et nous devons savoir que le Verbe n'est pas ce qu'est la chair ; nous devons confesser le seul Fils de Dieu en tant que Verbe et en tant que chair. Eutychès s'éloigne par trop de ce mystère de foi, lui qui, dans le Fils unique de Dieu, n'a pas reconnu notre nature ni par la bassesse de la mort ni par la gloire de la résurrection. Il n'a pas été effrayé par cette parole de saint Jean : Tout esprit qui divise Jésus-Christ n'est pas de Dieu ; car qu'est-ce que diviser Jésus-Christ, sinon en séparer la nature humaine et anéantir par d'impudentes fictions le mystère de notre rédemption ? L'erreur touchant la nature du corps de Jésus-Christ anéantit nécessairement sa passion et l'efface de son sang ; car nier la vérité de la chair, c'est nier aussi la vérité de la passion. Quand Eutychès vous a répondu : Je confesse que notre Seigneur a été de deux natures avant l'union, mais après l'union je ne reconnais qu'une nature, je m'étonne qu'aucun juge n'ait relevé, par de sévères paroles, cette confession fausse et absurde, et qu'on ait laissé passer ce discours insensé et blasphématoire, comme si on n'avait rien entendu de scandaleux ; car il est aussi impie de dire que le Fils de Dieu a été de deux natures avant l'incarnation, qu'il est criminel de n'en reconnaître qu'une en lui après qu'il s'est fait chair. »

Cette exposition lumineuse fut saluée par les acclamations unanimes des évêques du quatrième concile œcuménique de Chalcédoine (451). « C'est la foi des Pères, la foi des apôtres. Nous le croyons tous. Anathème à qui ne croit pas ! Pierre a parlé ainsi par Léon. Léon a

enseigné dans la piété et la vérité; c'est aussi ce que Cyrille a enseigné. »

Les lettres historiques ont trait surtout aux incidents du brigandage d'Ephèse, et au quatrième concile œcuménique tenu à Ephèse pour effacer cette infamie. Les plus nombreuses concernent les droits de l'Eglise et la discipline. Les lettres chronologiques ont pour principal objet la supputation de la fête de Pâques. Saint Léon sacrifia volontiers le comput romain au comput d'Alexandrie, pour l'année 453, afin de conserver, même sous ce rapport, l'unité religieuse. Il exhorte le clergé d'Occident, indifférent à ces sortes d'études, de s'y appliquer à l'avenir.

Sermons.

Il y en a quatre-vingt-seize sur les fêtes du Seigneur, des apôtres et des martyrs, sur le jeûne, sur les collectes publiques d'aumônes, cinq sur le jour de son ordination, etc. Plusieurs se distinguent par la solidité des pensées. Le talent oratoire de saint Léon se révèle dans l'originalité des antithèses et l'excellence des jeux de mots. Aux explications dogmatiques et aux réflexions morales, il joint la vive et saisissante peinture des vices de son temps, où il voit la principale cause des maux et des calamités présentes. Ses sermons font partie des meilleures productions de l'éloquence chrétienne dans la période patristique.

Le *Sacramentaire de saint Léon* (*Liber sacramentorum Ecclesiæ rom. vetustissimus*) ne fut réuni en un seul corps d'ouvrage que sous Félix III, prédécesseur du pape Gélase; mais il est en grande partie de saint Léon, dont il porte le nom et dont il rappelle le style. Quant aux ouvrages suivants que l'oratorien Quesnel lui attribue dans son édition, ils sont difficilement de lui : *De la Vocation des Gentils,* où l'on démontre, contre les pélagiens et les semipélagiens, que Dieu a la volonté de

sauver tous les hommes et n'exclut personne de sa grâce : on y explique aussi certains passages de saint Augustin qu'on trouvait trop rigides; *Lettre à la vierge Démétriade, ou de l'humilité; Capitula, seu præteritorum sedis apostolicæ episcoporum auctoritas,* pour démontrer que les papes précédents ont enseigné sur le péché originel et sur la grâce les mêmes doctrines que saint Augustin.

Doctrine de saint Léon le Grand.

Cette doctrine, passablement étendue, est résumée ainsi dans l'édition de Quesnel : *Sancto Leoni magno, Ecclesiæ romanæ episcopo... fideli ac fidenti Ecclesiæ propugnatori : qui mysterium SS. Trinitatis contra* priscillianistas, *Jesu Christi incarnationis necessitatem contra* Judæos, *eamdem cum Patre substantiam contra* arianos, *humanæ naturæ proprietatem contra* Eutychen, *personæ singularitatem contra* Nestorium, *Ecclesiæ jura ac potestatem contra* novatianos, *corporis mystici unitatem contra* donatistas, *gratiæ sanguine mediatoris partæ omnimodam necessitatem, gratuitam largitionem, insuperabilem virtutem contra* pelagianos *pelagianorumque reliquias; mysteriorum omnium veritatem, dignitatem, sanctitatem contra* manichæos, *sincerum religionis cultum contra* impios et pseudochristianos *cœlesti doctrina, pietate singulari, invicto animo... explicuit, asseruit, propugnavit.*

Un des caractères saillants de la doctrine de saint Léon, ce sont les vues qu'il a exprimées à plusieurs reprises sur l'autorité de l'Eglise romaine et du Père commun des fidèles. L'Eglise romaine, étant la *chaire* ou le siége de Pierre, a conservé de Pierre la solidité de la foi : *Soliditas enim fidei, quæ in apostolorum principe est laudata, perpetua est; et sicut permanet quod in Christo Petrus credidit, ita permanet quod in Petro Christus instituit.* — In sede sua vivit potestas, et excellit aucto-

ritas; de là vient qu'après tant de siècles elle est inaccessible à l'hérésie[1], Rome, le siége de Pierre, est devenue sous ce titre le chef de l'ordre pastoral dans tout l'univers; elle s'assujettit par la religion ce qu'elle n'a pu subjuguer par les armes[2]; par le prince des apôtres, elle règne sur toutes les Eglises de l'univers, *per beatissimum apostolorum principem sacrosancta Ecclesia romana tenet supra omnes totius mundi Ecclesias principatum*[3].

Sur la primauté de saint Pierre et sa transmission aux successeurs de Pierre, il dit : Jésus-Christ a admis saint Pierre, à cause de sa foi, dans la communion de son indivisible unité, et a voulu qu'il se nommât comme lui (pierre, roc), afin que la construction du temple éternel, par un don merveilleux de la grâce, reposât sur la solidité de Pierre, et que ni la folie humaine ni les portes de l'enfer ne pussent rien contre elle[4] : *Nec præter illam petram quam Dominus in fundamento posuit stabilis erit ulla constructio*[5]. Il marque ainsi le rapport de Pierre avec les autres apôtres : « Il a été tellement inondé de la source des grâces, que, tout en ayant *seul* reçu beaucoup, rien cependant n'est passé à un autre (apôtre) sans que lui-même y eût part. » Il est au-dessus de tous les chefs; il est la tête. « Dans l'univers entier, Pierre seul a été élu; il a précédé l'appel de toutes les nations, de même que tous les apôtres et tous les Pères de l'Eglise, et, quoiqu'il y ait dans le peuple de Dieu beaucoup de prêtres et de pasteurs, Pierre les gouverne tous dans un sens tout particulier, eux qui sont principalement gouvernés par le Christ[6]; » et de même que Pierre est le chef des autres apôtres, tous dépendent de lui pour leurs fonctions, tous sont sauvés en lui. Aussi le Seigneur a-t-il spécialement prié pour la foi de Pierre[7], comme si la condition des autres devait être

[1] *Serm.* III, c. II et III. — [2] *Serm.* XCVI, c. III. — [3] *Ep.* XII *ad Episc. afric.* — [4] *Ep.* LXV, c. II. — [5] *Ep.* X, c. I; cf. *Serm.* III, c. III. — [6] *Serm.* IV, c. II. — [7] *Luc,* XXII, 31.

d'autant plus certaine que l'âme du chef resterait invincible, *tanquam aliorum status certior sit futurus, si mens principis victa non fuerit*[1]. « Si le Christ demeure la pierre angulaire de l'Eglise, Pierre n'en est pas moins le roc, en vertu de la participation à laquelle le Christ l'a appelé. C'est en lui et par lui que le Christ opère dans son Eglise. »

La transmission de la primauté de Pierre à ses successeurs est exprimée ainsi : *Soliditas illa quam de Petra Christo etiam ipse Petra factus accepit, in suos quoque se transfudit hæredes, et ubicumque aliquid ostenditur firmitatis, non dubie apparet fortitudo pastoris*[2]. Car, de même que le Christ est dans Pierre, Pierre est dans ses successeurs; c'est en eux qu'il continue de parler et d'exhorter; c'est pour eux qu'il prie, c'est en eux qu'il accomplit incessamment cet ordre du Seigneur : *Pais mes brebis*. Dans le sentiment de cette charge sublime dont il a hérité, Léon, sentant son indignité personnelle, n'a de confiance qu'en la grâce du Christ qui l'a appelé à cette vocation : « Si je dois trembler quand je considère mon mérite, j'ai lieu de me réjouir quand j'envisage la grâce; car celui qui m'a accordé cet honneur, m'assistera aussi dans mes fonctions, afin que, faible, je ne succombe pas sous le poids de l'honneur... Le Seigneur, en confiant le soin de ses brebis à des pasteurs, n'a point renoncé à la garde du troupeau bien-aimé. » Ce qui le console encore dans sa sollicitude pour toutes les Eglises, c'est la conviction qu'il sera aidé par le concours de ses coopérateurs : *Necessitatem sollicitudinis quam habemus cum his qui nobis collegii caritate juncti sunt, sociamus*[3]; aussi recommande-t-il instamment de choisir des pasteurs intègres, dignes et fidèles : Integritas enim præsidentium salus est subditorum, *et ubi est incolumitas obedientiæ, ibi sana est forma doctrinæ*[4].

[1] *Serm.* V, c. III. — [2] *Serm.* III, c. III. — [3] *Ep.* V, c. II. — [4] *Ep.* XII, c. I.

Parmi ses nombreuses ordonnances générales, nous citerons seulement celle qui a tant contribué dans la suite à l'abolition de la confession publique : *Quamvis plenitudo fidei videatur esse laudabilis, quæ propter Dei timorem apud homines erubescere non veretur, tamen quia non omnium hujusmodi sunt peccata, ut ea, qui pœnitentiam poscunt, non timeant publicare, removeatur tam improbabilis consuetudo, ne multi a pœnitentiæ remediis arceantur, dum aut erubescunt aut metuunt inimicis suis facta reserari, quibus possint legum constitutione percelli.* Sufficit enim illa confessio quæ primum Deo offertur, tum etiam sacerdoti, qui pro delictis pœnitentium precator *accedit*[1].

Toutes ces qualités font de saint Léon non-seulement un des papes les plus remarquables : ceux-là mêmes qui ne le reconnaissent point pour chef de leur Eglise et pour le maître de leur foi, lui ont donné le surnom de Grand; mais encore le premier pape qui ait laissé des écrits à la fois si étendus et si importants.

Operum S. Leon., ed. princeps, Andreas Alerienis episc., Rom., 1470, in-fol.; ed. Canisius, Colon., 1546, 2 tom. in-8° ; ed. Surius, Colon., 1561, in-fol., bien dépassée par l'oratorien Quesnel, qui a donné trente lettres nouvelles, un nouveau sermon, avec le texte, souvent corrigé, de tous les ouvrages, et un excellent appareil littéraire, Paris, 1675, 2 tom. in-4°; Lugd., 1700, 2 tom. in-fol., souvent réimpr. Son jansénisme l'entraîne dans plusieurs dissertations, dont le but est d'attribuer à saint Léon ses idées sur la grâce; c'est pourquoi Th. Cacciari lui opposa son édition de saint Léon, Rom., 1751, in-fol., avec dissertat. Les frères Ballerini, prêtres de Vérone, tout en estimant son travail, lui reprochent *opera non tam emendare ac illustrare, quam aliquot pravis notatiunculis, observationibus et dissertationibus non paucis in locis redarguere, pervertere et deturpare studuit.* L'édition des Ballerini est la meilleure, Venet., 1753, t. III, in-fol.; elle réfute les erreurs de Quesnel et contient de précieux renseignements pour l'histoire de l'ancien canon. L'appareil littéraire des deux éditions se trouve dans Migne, sér. lat., t. LIV-LVI ; cf. Tillemont, t. XV; Dupin, t. IV, part. I; Ceillier, t. XIV; éd. 2ª, t. X ; Arendt, *Léon le Grand et son siècle*, Mayence, 1835.

[1] *Ep.* CLXVIII, c. II.

§ 79. Vigile, évêque de Tapse; Victor, évêque de Vite; Gennade, prêtre de Marseille; Fulgence, évêque de Ruspe.

I. Vigile, évêque de Tapse, en Afrique, exilé par Hunéric, roi des Vandales (484), se rendit à Constantinople et à Naples, où il rédigea, sous le nom d'*Athanase*, les écrits suivants : *Trois Dialogues d'altercation contre Arius, Sabellius et Photin*[1]; *Trois livres contre Nestorius et Eutychès; Onze livres* (douze, y compris le dernier, de saint Athanase) *sur la Trinité*[2].

II. Victor, évêque de Vite, en Afrique, fut également exilé par Huméric. Il écrivit vers 487 une *Histoire de la persécution vandalienne* (cinq livres), qui est une des sources principales de l'histoire des Vandales[3].

III. Gennade, prêtre de Marseille, vivait à la fin du cinquième siècle. Il continua le *De viris illustribus* (ou *Catalogue*) de saint Jérôme, sous le même titre et dans le même genre. Son travail, qui embrasse les années 490 à 495, comprend cent auteurs et autant de chapitres. De ses autres ouvrages, mentionnés au chapitre C, nous ne possédons que la lettre *De fide sua, seu de dogmatibus ecclesiasticis* (quatre-vingt-huit chapitres), envoyés au pape Gelase. Il s'y montre par trop favorable aux semi-pélagiens, tout en protestant du contraire[4].

IV. Fulgence, né en 467, d'une famille noble de Télepte, dans la province africaine de Byzacène, fut élevé par sa mère Marianne et initié aux lettres grecques et latines.

Quoiqu'il eût acquis, sous la domination des Vandales,

[1] *Athan. oper.*, ed. bened., t. III. — [2] Edition à part, la meilleure, avec Victor de Vite, par Chifflet, Dijon, 1664, in-4°; cf. Tillemont, t. XVI; Ceillier, t. XV, 2ª ed., t. X.

[3] La meilleure édition est de Ruinart, d'après Chifflet; Par., 1694; Véron., 1732, in-4°; Migne, sér. lat., t. LVIII. — [4] Editée à part par Elmenhorst, Hamb., 1614, in-4°; cf. Dupin, t. IV; Ceillier, t. XV, 2ª ed., t. X.

un rang considérable comme homme d'Etat, il préféra se consacrer à la vie ascétique au sein d'un monastère, où, malgré sa résistance, il fut élu évêque de Ruspe (508). Il put encore se faire sacrer par un évêque qui partait pour l'exil, bien que le roi Thrasamond eût défendu d'instituer de nouveaux évêques. Il ne tarda pas à être exilé en Sardaigne, avec soixante autres évêques. Après la mort de Thrasamond, il remonta sur son siége sous le roi Hildéric, et y mourut en 533. Il est le plus remarquable écrivain dogmatique du sixième siècle. « Toute l'Afrique crut voir en lui un autre Augustin, » dit Bossuet[1]. Il a composé plusieurs écrits en faveur de la doctrine augustinienne. Nous avons de lui treize *Lettres* dogmatiques et morales, et dix *Sermons*. Les plus importants de ses écrits sont : 1. *De fide ad Petrum, seu de regula veræ fidei,* résumé excellent et méthodique des principaux enseignements de la foi : Trinité, incarnation, création, homme, état primitif, péché originel, jugement et résurrection. Il indique ensuite les moyens d'éviter les châtiments de Dieu : foi, baptême, grâce ; il traite de l'Eglise et des réprouvés, c'est-à-dire de ceux qui vivent hors de l'Eglise, ou qui vivent mal dans le sein de l'Eglise. 2. *Liber de Trinitate ad Felicem notarium;* 3. *Liber contra Arianos;* 4. *Liber ad Victorem contra sermonem Fastidiosi ariani;* 5. *Libri III ad Thrasamundum, regem Vandalorum.* Thrasamond avait rappelé Fulgence de l'exil pour qu'il entrât en discussion avec les ariens, espérant qu'il succomberait. Il fut vainqueur et dut repartir pour l'exil. En partant, il laissa ses trois livres au roi des Vandales. On y voit les objections que les ariens faisaient alors contre la Trinité, et les eutychiens contre l'incarnation. 6. *De incarnatione Christi et vilium animalium auctore ad Scarilam,* réponse à diverses questions. Il écrivit dans la même circonstance : *De remissione peccatorum ad Euthymium* (deux livres) :

[1] *Cit. du trad.*

Dieu ne remet-il les péchés qu'en ce monde? s'il les remet aussi dans l'autre, est-ce avant le jugement universel? Les traités suivants peuvent servir à la défense de saint Augustin : *Libri III ad Monimum de duplici prædestinatione Dei, una bonorum ad gloriam, altera malorum ad pœnam*; — *Libri III de veritate prædestinationis et gratiæ Dei ad Joannem et Venerium*, rédigé après son retour de Sardaigne, contre les semipélagiens.

Opera, ed. in Hagena 1520, in-f.; Venet., 1696; ed. Sirmond, Par., 1612; ed. Raynaud, Lugd., 1633; ed. Chifflet, Divion., 1649; la meilleure (ed. Mangeant), Paris, 1684, in-4°; Venet., 1742 f.; Migne, sér. lat., t. LXV. Cf. Ceillier, t. XVI, ed. 2ª, t. XI; Fessler, t. II, p. 830.

§ 80. Saint Pierre Chrysologue et saint Maxime, orateurs chrétiens.

Vita S. P. Chrysolog., de Mita, ed. *Oper.*, appareil littér., Migne, t. LII.

Pierre, surnommé *Chrysologue* ou le Chrysostome des Latins, à cause de son éloquence, naquit à Imola, vers 405, et fut élevé avec tant d'amour par l'évêque Corneille (d'Imola) que, dans la suite, il l'appelait encore son père[1]. A la science, il joignit le goût de l'ascétisme, qu'il avait puisé dans l'enceinte d'un couvent. En 433, il fut nommé évêque de Ravenne, siége de l'empire d'Occident, et sacré par Sixte III. Dans un temps où l'Etat était sérieusement menacé par l'émigration des peuples, où l'Eglise était déchirée par les sectes et les hérésies, il réalisa par l'austérité de sa vie, son amour de la prière et l'accomplissement exact de ses devoirs, l'idéal du vrai pasteur : de là l'immense réputation dont il jouit. Il fut étroitement lié avec le pape Léon et les hommes les plus considérables de son temps. En Orient, Eutychès invoqua sa médiation lorsque le pape Léon dut prononcer sur sa doctrine. Chrysologue, ne voulant point entrer dans le débat, se contenta d'exhorter Eutychès « à se sou-

[1] *Serm.* CLXV.

mettre à ce qui avait été écrit par le pape, attendu que saint Pierre, qui vit et préside dans son siége, donne la vérité de la foi à ceux qui la cherchent. » Chrysologue fut-il élevé à la dignité de métropolitain, et par conséquent le premier archevêque de Ravenne, comme Tillemont et Ceillier essaient de le prouver? Nous l'ignorons[1]. Il mourut à Imola entre 450 et 451.

Outre sa lettre à Eutychès, on a conservé de lui cent soixante-seize *Sermons ;* dans ce nombre, si nous en croyons Mita, environ cent soixante seulement lui appartiendraient. Ils ont été recueillis au huitième siècle par Félix, évêque de Ravenne, qui y joignit un prologue. C'est par ces discours que nous pouvons le mieux apprécier son zèle pastoral soit pour soulager les besoins de son troupeau, soit pour défendre la vraie doctrine contre les ariens, les nestoriens, les monophysites, les donatistes et les partisans de Photin, soit enfin pour abolir certains désordres conservés du paganisme : *Quæ vanitas, qualis dementia, quanta cæcitas, fateri deos, et eos ludibriis infelicibus infamare.* Qui jocari voluerit cum diabolo non poterit gaudere cum Christo. *Nemo cum serpente securus ludit, nemo cum diabolo jocatur impune*[2].

Ces discours, qui se rattachent en partie au texte évangélique, sont, malgré leur brièveté, riches et substantiels. Quoique simples et sans ornements, ils sont embellis par des images empruntées à la nature et à la vie humaine, et, comme dans saint Clément de Rome, éclairés par des exemples tirés de l'histoire sainte. Dans les discours sur les fêtes du Seigneur, dans les panégyriques de la sainte Vierge et des saints, la diction souvent s'anime et se colore. Le dogme, en servant de base aux sermons de morale, rend les exhortations à la vertu plus attrayantes et inspire une plus vive horreur du vice. Saint Chrysologue a vérifié lui-même cette parole sortie

[1] Cf. J. Amades., *Dissert. de metrop. eccl. Ravenn.;* Migne, sér. lat., t. LII, p. 94. — [2] *Serm.* CL.

de sa plume : « Il faut parler au peuple dans le langage du peuple. » Ses travaux dogmatiques et polémiques intéressent encore l'histoire dogmatique, notamment l'Explication du *Symbole des apôtres* [1]. Sans atteindre, malgré son titre de *Chrysostome des Latins*, à la hauteur de ce Père grec, il mérite d'être aujourd'hui mieux connu et apprécié : ses sermons peuvent rendre de grands services aux prédicateurs.

Sermones edit. princeps, de P. Agapit. Vicentinus, Bonon., 1534, in-4°. 7 éditions jusqu'en 1636 : corrigés et expliqués par Dominicus Mita, Brixiae, 1643, in-4° ; Venet., 1742, in-f.; la meilleure, de Séb. Pauli, Venet., 1750, in-f. ; Aug. Vind., 1758, in-f.; réimprimés dans Migne, ser. lat., t. LII ; cf. Tillemont, t. XV; Ceillier, t. XIV, ed. 2a, t. X.

Son contemporain Maxime, évêque de Turin, est également estimé comme orateur chrétien : *Vir divinis Scripturis satis intentus, et ad docendum ex tempore plebem sufficiens* [2]. On prétend qu'il se forma surtout par l'étude des œuvres de saint Ambroise. Ce qui est certain, c'est que, au concile de Milan (451), où les évêques du nord de l'Italie signèrent la lettre dogmatique du pape Léon à Flavien, ainsi qu'au concile de Rome (465), il joua un rôle important ; dans ce dernier concile, sa signature figure immédiatement après celle du pape Hilaire. Il mourut dans un âge avancé.

L'édition romaine de ses œuvres, édition splendide et très-soignée, partage ainsi les deux cent trente-neuf discours qui restent de lui : cent dix-sept *homélies*, cent seize *sermons* et six *traités*. L'appendice y joint trente et un sermons, trois homélies et deux lettres d'une authenticité douteuse. Ces ouvrages, comme ceux de saint Chrysologue, sont dirigés contre les hérésies mentionnées plus haut, qui trouvaient un terrain propice dans la haute Italie. L'orateur, en présence des incursions d'Attila et de ses hordes, recommande la vertu et la confiance

[1] Serm. LVI-LXVI. — [2] Gennad., *De script. eccl.*, c. XL.

Dieu ; il s'élève contre la superstition dont il restait encore plus d'un vestige. Il blâme la cupidité de ces chrétiens qui rachetaient les objets volés que les Huns ne pouvaient emporter de l'Italie, et jusqu'à des hommes que ces barbares retenaient comme esclaves : *Senex pater captum deflet filium, et tu jam super eum velut servulum gloriaris.* Il les compare à ces loups qui suivent les traces des lions pour se rassasier des débris de leur proie. Outre la variété du fond, ces discours se distinguent par une forme agréable et par de vigoureuses sentences.

Editio (*homiliarum* LXXIV) princeps, Colon., 1535; augment., Rom., 1564 ; editio jussu Pii VI et Victorio Amadeo Sardiniæ regi dicata, de P. Bruno Brunus, Rom., 1784, in-fol.; Migne, ser. lat., t. LVII.

§ 81. Auteurs qui ont écrit pendant la querelle des Trois Chapitres.

Ces auteurs, dont la plupart ont pris la défense des Trois Chapitres, sont Théodore, évêque de Mopsueste, Théodoret, évêque de Cyr, et Ibas, évêque d'Edesse. Ils ont été condamnés après leur mort dans la personne de Nestorius, dont ils ont appuyé la doctrine par leurs écrits.

I. Fulgence Ferrand, diacre de Carthage (vers 528-550), a composé : une *Vie* de son maître Fulgence de Ruspe; une *Lettre pour les Trois Chapitres contre les acéphales;* une *Lettre sur les deux natures en Jésus-Christ;* les *Sept règles de l'innocence,* magnifique exposition de la morale chrétienne; un *Abrégé des canons ecclésiastiques*[1].

II. Facundus, évêque d'Hermiane, fut exilé (547) par Justinien, à cause de ses douze livres pour la défense des Trois Chapitres[2].

III. Rustique, diacre de Rome, neveu et compagnon du pape Vigile qui, à Constantinople, avait montré tant

[1] *Oper.*, ed. Chifflet, Divion., 1649, in-4°; Galland., *Bibl.*, t. XI; Ang. Maï, *Collect. nov.*, t. III; Migne, sér. lat., t. LXVII. — [2] Ed. Sirmond, Par., 1629, 1696 ; Galland., *Bibl.*, t. XI ; Migne, *ibid.*

d'hésitation, fut privé de sa place pour avoir résisté à ce pape. Après sa réhabilitation, il composa sa dispute contre les acéphales pour établir l'existence des deux natures en Jésus-Christ[1].

IV. Libérat, archidiacre de Carthage, après avoir fait plusieurs voyages pour recueillir des renseignements exacts sur les Trois Chapitres, rédigea vers 566 le *Bréviaire de la cause des nestoriens et eutychiens*[2].

V. Victor, évêque de Tununum en Afrique, pour avoir défendu les Trois Chapitres, fut d'abord exilé en Egypte par Justinien, puis renfermé dans un couvent de Constantinople, où il mourut en 576. Il composa une Chronique qui s'étend de 444 à 565[3].

Citons encore deux autres auteurs africains de ce temps : Junilius, évêque d'un diocèse inconnu, et Primasius, évêque d'Adrumète. Le premier adressa à Primasius une introduction à l'étude et à la lecture de l'Ecriture sainte, où il dit avoir utilisé les instructions d'un persan nommé Paulus. Cet écrit méthodique est intitulé : *De partibus divinæ legis*[4].

Primasius, que des affaires ecclésiastiques avaient amené à Constantinople en 553, l'année même où le pape Vigile signa le *Constitutum* relatif aux Trois Chapitres, est auteur d'un *Commentaire sur les Epîtres de saint Paul et sur l'Apocalypse* (cinq livres) : c'est une compilation d'anciens ouvrages[5].

§ 82. **L'abbé Denis** (mort après 536) **et le pape Gélase.**

Denis, Scythe d'origine, imitant l'exemple de plusieurs religieux et évêques de son temps, avait pris lui-même, par humilité, le surnom de *Petit*. Elevé dans la culture

[1] Ed. Sichardus, *Andidot. adv. hæres.*, Basil., 1528, 1556; Galland., t. XII; Migne, t. LXVII. — [2] Ed. Garnier, Par., 1675; Galland., t. XII; Migne, t. LXVIII. — [3] Ed. Canisius, Ingolst., 1600; Basnage, *Lect. antiq.*, t. I; Galland., t. XII; Migne, t. LVIII. — [4] Ed. Gastius, Basil., 1546, Par., 1556; Galland, t. XII; Migne, t. LXVIII. — [5] *Bibl. Max.*, Lugd., t. XXVII; Galland., *Bibl.*, t. X; Migne, t. LXVIII.

des lettres, il écrivit à Rome : 1. un nouveau cycle pascal, *Liber de paschate*, où il apprécie l'importance du christianisme dans l'histoire du monde ; il commence la chronologie à partir de Jésus-Christ (an 754 de Rome) : *Magis eligimus ab* incarnatione Domini nostri Jesu Christi *annorum tempora prænotare, quatenus* exordium spei nostræ notius nobis existeret, *et causa reparationis, id est passio Redemptoris nostri evidentius eluceret;* 2. une lettre *De ratione paschæ;* 3. un *Codex canonum ecclesiasticorum,* recueil chronologique des canons et des décrétales des papes depuis le pape Sirice[1]. A ces dernières le pape Gélase (492-496) en ajouta dix-huit nouvelles. C'est ce même pape qui adressa à l'empereur Anastase cette parole célèbre, si souvent citée au moyen-âge : *Duo sunt, imperator Auguste, quibus principaliter mundus hic regitur : auctoritas sacra Pontificum et regalis potestas*[2]. Ce pape écrivit encore : *De duabus in Christo naturis; Liber sacramentorum.* Le *Decretum de libris recipiendis sive non recipiendis* est douteux ; on l'a aussi attribué aux papes Damase et Hormisdas[3].

§ 83. **Boèce, sénateur et patrice de Rome** (mort vers 524).

Glareani et J. Mart. Rotæ *Proleg. gener. in Boeth.,* Migne, t. LXIII.

Boèce (Anicus-Manlius-Torquatus-Severinus), issu d'une riche et illustre famille romaine (de 470 à 475), fit dans sa patrie (peut-être aussi à Athènes), de solides études de philosophie et de mathématiques, et s'appliqua également à la poésie. Elevé par son savoir et par la noblesse de son caractère aux postes les plus honorables, consul entre les années 508 et 510, il sut, même en face de Théodoric et des Ostrogoths, conserver au sénat

[1] Migne, t. LXVII. — [2] *Ep.* VIII. — [3] Migne, t. LIX. Cf. *De decretali Gelasii P. de recip. et non recip. libris, et Damasii concilio rom. de explicatione fidei et canone Script. sacr.;* ed. Thiel, Brunsberg, 1866.

quelque apparence de dignité. Théodoric, qui avait en lui une grande confiance, mettait souvent sa science à contribution. Cette confiance, jointe à sa loyauté scrupuleuse, lui suscita des envieux. Accusé, ainsi que le patrice Albin, d'entretenir des liaisons secrètes avec l'empereur Justin pour lui livrer l'Italie, il fut enfermé au château de Chiavenna, maltraité jusqu'à la mort et enfin décapité, suivant quelques-uns. Les bruits qui circulèrent plus tard sur la cause de sa mort lui ont valu, pendant le moyen-âge, d'être souvent honoré comme un saint et un martyr, tandis que, de nos jours, de sérieuses raisons ont fait douter même de son orthodoxie.

Ses travaux littéraires ont exercé sur son époque, et plus tard sur les Germains, une influence considérable.

Ouvrages philosophiques de Boèce.

1. Boèce, en traduisant et en commentant les principaux philosophes de la Grèce, Platon, Aristote, Porphyre, y compris les œuvres philosophiques de Cicéron, a été le sauveur des études classiques et de l'érudition en Occident. La manière dont il les a interprétés dans les grandes questions philosophiques, telle que la théorie de la connaissance, a servi de guide à la plupart des travaux du moyen-âge.

2. De son traité *des sept Arts libéraux*, il ne reste que deux livres sur l'arithmétique, avec la traduction de la géométrie d'Euclide et cinq livres *de la Musique*.

3. L'ouvrage le plus connu et le plus accrédité est le *De consolatione philosophiæ*, écrit entre les murs d'une prison. Il est presque uniquement composé de passages empruntés à d'anciens poètes et prosateurs. Dans ce dialogue avec son guide céleste, la philosophie, Boèce essaie de calmer la tristesse qui naît de l'inconstance du bonheur et de l'insuffisance de tous les biens de la fortune. Le bonheur suprême, le seul vrai bonheur ne se

trouve qu'en Dieu, l'auteur, le modérateur et, par conséquent, le but final de toutes choses.

Après avoir établi cette thèse, Boèce se demande, toujours préoccupé de sa malheureuse destinée : D'où vient le mal dans ce monde que Dieu a créé et qu'il dirige? Comment se peut-il que la vertu soit non-seulement privée de sa récompense, mais sacrifiée au vice? Le hasard, le destin existe-t-il? La liberté humaine est-elle compatible avec la divine Providence? Le fond de ce traité n'est ni païen, ni chrétien; Jésus-Christ, le vrai consolateur, n'y est pas même nommé. On peut donc croire que le christianisme de Boèce était tout extérieur, et que ses connaissances ne s'élevèrent jamais à la hauteur de la science chrétienne. « Mais la Providence n'en a pas moins voulu qu'il profitât au christianisme, car ses ouvrages ont été fort utiles à ceux qui ont voulu faire servir la philosophie grecque, notamment celle d'Aristote, aux intérêts de la philosophie chrétienne. » Son sort malheureux et sa célébrité ont assuré à ses écrits une vogue universelle autant que durable [1].

Traités théologiques attribués à Boèce.

1. *De duabus naturis et una persona adv. Eutychem et Nestorium;* 2. *Quomodo Trinitas unus Deus ac non tres Dii;* 3. *Utrum Pater et Filius et Spiritus Sanctus de divinitate substantialiter prædicentur* [2]. Ces écrits, s'ils étaient authentiques, montreraient Boèce dans un rapport beaucoup plus intime avec le christianisme; nous devrions même le considérer comme un de ses plus ardents défenseurs. Mais, d'abord, ces derniers ouvrages expriment des idées qui n'ont rien de commun avec celles du traité *de la Consolation,* et ensuite ils n'ont été découverts qu'au huitième siècle par Alcuin. Plusieurs écrivains, cependant, ont soutenu l'identité de

[1] Ed. Obbarius, Jen., 1843. — [2] *Cum Gilberti Porretæ comment.*

l'auteur, par exemple Baur[1], Gfrœrer[2] et Suttner[3]. Toutefois, après les explications de Hand[4], l'opinion contraire prévaut de plus en plus[5].

Opera, Venet., 1491, souv. réimpr.; Basil., 1546; addition de Mai, *Auctor. class., et Vat. cod.*, t. III, p. 317; Migne, t. LXIII-LXIV; Ceillier, t. XV, ed. 2ª, t. X; Ritter, *Hist. de la phil. chr.*; Nitzsch, *le Syst. de Boèce et les Ecrits théol. qui lui sont attribués*, Berl., 1860.

§ 84. Cassiodore le Sénateur (mort vers 565).

Garetii *Prolegom.*, in ed. *Op. Cassiodori*, Migne, sér. lat., t. LXIX.

Cassiodore (Magnus-Aurélius), surnommé le Sénateur, naquit vers 470 d'une riche et noble famille de la basse Italie, et fut élevé pour le service de l'Etat. Après avoir rempli, sous Odoacre, des fonctions éminentes, il arriva sous Théodoric aux dignités de préfet du prétoire, de patrice et de consul. C'est à ce ministre habile et éclairé qu'il faut attribuer en partie le gouvernement juste, doux et équitable de Théodoric. Cassiodore fut encore plus indispensable sous le successeur et neveu de Théodoric, Athalaric, enfant de huit ans, dirigé par sa mère Amalasunthe, et, plus tard, sous les rois Théodat et Vitigès (534-538). L'accroissement des troubles politiques, la diminution du crédit des ministres, son âge avancé le déterminèrent à renoncer à la vie publique. Il trouva le repos et les loisirs nécessaires pour l'étude dans le monastère de Viviers qu'il avait fait bâtir à Squillace, en Calabre, lieu de sa naissance. Nommé abbé de ce monastère, il éveilla dans ses subordonnés une ardeur extraordinaire pour l'étude, et ne cessait de les exhorter à transcrire les saintes Ecritures, ainsi que les classiques

[1] *De Boeth. christian. doctrinæ assertore*, Darmst., 1841. — [2] *Hist. de l'Egl.*, 2 vol., p. 948. — [3] *Boèce, le dernier Romain*, Eichst., 1852. — [4] *Encycl. de Ersch et Gruber.* — [5] Rohrbach., *Hist. de l'Egl.*, t. IX, éd. allem.

païens et chrétiens : « En copiant les saints livres et en les lisant plusieurs fois, les moines, disait-il, se pénètrent de leur esprit et s'instruisent eux-mêmes, en même temps qu'ils propagent partout, comme une semence céleste, la divine doctrine qui fructifie dans les âmes ; et voilà comment, sans sortir de place, vous parcourez en esprit ce que tant de différents auteurs ont recueillis de leurs longs voyages[1]. » Non moins utile à la science qu'il l'avait été autrefois à l'Etat, il exerça non plus sur le présent, mais sur l'avenir, une longue et salutaire influence. Il mourut dans une haute vieillesse.

Ouvrage d'un caractère général.

1. *Variarum (epistolarum) libri XII :* pièces administratives de sa période ministérielle, ou lettres amicales à des évêques, des papes, etc. 2. *Chronicon (consulare)*, dédié à Théodoric et composé à sa demande ; il s'étend depuis la création jusqu'en 519 après Jésus-Christ, et est en grande partie rédigé d'après les travaux d'Eusèbe, saint Jérôme, Prosper, etc. 3. *Historia Gothorum, libri XII,* abrégé de l'ouvrage de Jornandès, *De Gothorum seu Getarum origine.* 4. *De anima, seu de ratione animæ.* 5. *Liber de artibus ac disciplinis liberalium litterarum,* sur la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie. Cet ouvrage, que Cassiodore composa pour ses religieux, est celui qui a exercé le plus d'influence sur l'avenir. L'auteur, d'après les vues exprimées déjà du temps de Cicéron et par saint Augustin, ne donne sur chaque branche de la science que les notions essentielles. Il définit l'objet et le but de chacun des sept arts libéraux, et renvoie pour le reste aux ouvrages de sa bibliothèque, dont plusieurs, comme la géométrie d'Euclide, furent traduits en latin par Boèce. Pour la grammaire, il recommande les Grecs Hélène et Priscien, les Latins Palémon, Phocas, Probus,

[1] *De instit. div.*, c. XXX.

[illegible]

[illegible]

[illegible] des premiers siècles.

[illegible] écrits de Cassiodore sont perdus, tels [illegible] *De titulis* ou *Memoriale sacrarum Scripturarum*.

mentionné dans la préface de l'*Orthographe ; Expositio epistolæ ad Romanos*, où il combat le pélagianisme.

Le style de Cassiodore, abondant et facile, n'a pas la correction du style de Boèce. Ses travaux offrent certaines analogies avec ceux de Jean Damascène, chez les Grecs. Pas plus que celui-ci, il n'entendait embrasser tout l'ensemble de la doctrine chrétienne; il s'occupait principalement de l'interprétation des Ecritures et des branches qui s'y rattachent, comme on le voit surtout dans le *De institutione divinarum litterarum* et dans le *De artibus et disciplinis liberalium artium.*

Opera, ed. Garetius (ord. S. Bened.), Rothom., 1679, 2 vol. in-fol.; Venet., 1729 ; avec les pièces découvertes par A. Mai, Migne, sér. lat., t. LXIX-LXX. Cf. Ceillier, t. XVI, ed. 2ª, t. XI ; Ritter, *Hist. de la philosophie chrétienne.*

Nous devons ici une mention à la *Règle de saint Benoit*, religieux du Mont-Cassin ; c'est le monument le plus célèbre et le plus important de la vie religieuse en Occident. En établissant l'ordre des Bénédictins sur des bases solides, elle a contribué efficacement au progrès de la littérature chrétienne. L'auteur, Benoit de Murcie, vécut de 480 à 543, et écrivit sa *Règle* vers 529, à l'usage religieux du couvent qu'il avait fondé sur le mont Cassin. Ses prescriptions, en soixante-treize chapitres, sur la perfection chrétienne et sur les différentes occupations des moines, attestent une grande connaissance de la nature humaine ; c'est un admirable mélange de gravité et de douceur, de sévérité et d'indulgence.

Réimprimée dans Migne, avec commentaires, sér. lat., t. LXXV. Cf. Montalembert, *les Moines d'Occident.*

§ 85. Saint Grégoire le Grand, pape (mort en 604).

Vita S. Greg. M., auctore Paulo diacono, lib. IV, et *ex Greg. script. adornata*, avec la *Préf. génér.*, ed. Bened.; Migne, ser. lat., t. LXXV.

Grégoire naquit vers 540 d'une riche famille sénatoriale, et fut élevé pour le service de l'Etat. Sa pieuse mère Sylvie, qui était devenue veuve de bonne heure et s'était consacrée à la vie monastique, lui inspira

une profonde affection pour l'Eglise. Vers 570, sous le pontificat de Jean III, Grégoire fut nommé préteur de Rome par Justin le Jeune.

Quoique la situation fût difficile, car la querelle des Trois Chapitres continuait au dedans, tandis qu'au dehors les Lombards menaçaient l'empire occidental romain rétabli par Narsès, il administra avec dignité et à la grande satisfaction des Romains. Dégoûté de l'éclat des honneurs terrestres, il employa son immense fortune à l'érection de sept couvents de bénédictins, et entra lui-même (entre 573 et 577) dans celui qui existait dans la maison de son père sous le nom de Saint-André, où il passa, dit-il, les plus belles années de sa vie. Quelques années après, le pape Benoît le tirait de sa solitude et le consacrait diacre de l'Eglise romaine.

Envoyé à Constantinople en qualité d'apocrisiaire par Pélage II, successeur de Benoît, il réussit à aplanir les différends qui existaient entre le pape et Tibère Constantin. Après son retour (en 585), il obtint la permission de rentrer dans son couvent et y remplit les fonctions d'abbé, sans cesser d'aider le pape de ses conseils, particulièrement dans l'affaire des Trois Chapitres. En 590, il fut élevé lui-même, par la voix du sénat, du clergé et du peuple, sur le siége de saint Pierre, déjà occupé précédemment par un de ses ancêtres, Félix III. La gloire de son pontificat fut égale à la haute idée qu'il se faisait d'un pape. Ne pouvant plus échapper à une dignité dont il se croyait indigne, il exhalait dans ses lettres les sentiments de tristesse qui accablaient son âme : « J'ai perdu la joie de mon repos, et en paraissant monter au dehors, je suis tombé au dedans. » Quand il envisageait l'immensité des travaux temporels qui pesaient sur lui, « il était tenté de croire que cette dignité le séparait de l'amour de Dieu. » Ce qu'il exigeait de chaque prêtre et de chaque évêque, *qui loci sui necessitate exigitur summa dicere, hac eadem necessitate com-*

pellitur summa monstrare[1], il en donnait lui-même l'exemple. Il considérait les revenus de l'Eglise romaine comme le patrimoine des pauvres, et son biographe, le diacre Jean, nous apprend qu'il agissait conformément à cette maxime. « Quatre fois par an, il distribuait des pièces d'or aux évêques, aux prêtres, aux diacres, et aux autres personnes de dignité... ; il invitait journellement à sa table des pélerins et des étrangers. Chaque jour, dans tous les quartiers de la ville, il faisait porter des aliments cuits aux malades et aux infirmes. A ceux qui auraient eu honte d'en recevoir sous le nom d'aumône, il en envoyait de sa table sous le nom de bénédiction apostolique. »

Bossuet résume, dans un passage admirable, la belle et féconde carrière de ce grand pape : « Au milieu des malheurs de l'Italie, et pendant que Rome était affligée d'une peste épouvantable (590), saint Grégoire le Grand fut élevé malgré lui sur le siége de saint Pierre. Ce grand pape apaise la peste par ses prières, instruit les empereurs, et tout ensemble leur fait rendre l'obéissance qui leur est due, console l'Afrique et la fortifie, confirme en Espagne les Visigoths convertis de l'arianisme, et Récarède le Catholique qui venait de rentrer au sein de l'Eglise, convertit l'Angleterre, réforme la discipline dans la France, dont il exalte les rois, toujours orthodoxes, au-dessus de tous les rois de la terre, fléchit les Lombards, sauve Rome et l'Italie que les empereurs ne pouvaient aider, réprime l'orgueil naissant des patriarches de Constantinople, éclaire toute l'Eglise par sa doctrine, gouverne l'Orient et l'Occident avec autant de vigueur que d'humilité, et donne au monde un parfait modèle du gouvernement ecclésiastique. L'histoire de l'Eglise n'a rien de plus beau que l'entrée du saint moine Augustin (597) dans le royaume de Kent, avec quarante de ses compagnons, qui, précédés de la croix et de

[1] *Reg. pastor.*, II, c. III.

l'image du grand roi Notre-Seigneur Jésus-Christ, faisaient des vœux solennels pour la conversion de l'Angleterre. Saint Grégoire, qui les avait envoyés, les instruisait par des lettres véritablement apostoliques[1]. »

Malgré tant de travaux, et nonobstant ses nombreuses prédications, saint Grégoire est de tous les papes, Benoît XIV excepté, celui qui a laissé le plus d'ouvrages. Comme écrivain, sans parler de la forme spéciale qu'il a donnée à la liturgie, son trait caractéristique est de s'être approprié les idées de ses prédécesseurs les Pères latins, et de les avoir adaptées aux besoins multiples de la vie. L'intérêt qu'il portait à la science sacrée, notamment à saint Augustin, à saint Jérôme et à saint Ambroise, auxquels il a été associé comme le quatrième des grands docteurs de l'Eglise, n'ôtait rien à son estime pour la science profane, comme le prouverait à lui seul ce mot si énergique : *Profunditatem sacri eloquii ab ignaris sæcularis scientiæ penetrari nego*[2], si l'authenticité de ce commentaire était hors de doute. On a prétendu plus tard, entre autres Jean de Salisbury, au douzième siècle, que saint Grégoire avait fait brûler les livres de la bibliothèque palatine et l'histoire de Tite-Live; mais c'est là une invention odieuse. S'il a parlé quelquefois des classiques païens en termes peu bienveillants, c'est parce qu'il craignait qu'ils ne fissent négliger la lecture de la Bible et des auteurs chrétiens.

OEuvres morales de saint Grégoire.

1. *Expositio in beatum Job, seu Moralium libri XXV*, répertoire passablement complet de morale, d'après la méthode historico-allégorique et morale, propre à saint Grégoire. 2. *Homiliæ* XL *in Evangelia,* et *Homiliæ* XXII *in Ezechielem*, travail souvent superficiel, également en forme d'allégories. 3. *Dialogorum libri IV, de vita et*

[1] *Discours sur l'hist. univ.*, part. I, époque XI. (*Cit. du trad.*) — [2] *Ad I Reg.*, lib. V, n. 3.

miraculis Patrum italicorum, dont deux livres ont trait à saint Benoît. Cet ouvrage fut tellement goûté de son temps et valut tant de gloire à son auteur, qu'on le traduisit plus tard en grec. 4. *Liber regulæ pastoralis,* ou *De pastorali cura,* sur les devoirs du ministère doctoral, sacerdotal et pastoral : traduit en grec du vivant de l'auteur par ordre de l'empereur Maurice, et plus tard en anglais par ordre du roi Alfred. Cet ouvrage, où l'auteur a utilisé les traités composés sur le sacerdoce par saint Ephrem, Grégoire de Nazianze, Chrysostome, Jérôme et Ambroise, les surpasse teus en étendue. Il se divise en quatre livres : le premier traite des conditions requises pour le sacerdoce, *ne qui nullis fulti virtutibus, nequaquam divinitus vocati, sed sua cupidine accensi, culmen regiminis rapiant potius quam assequantur;* le second, de la vie des pasteurs; le troisième, des instructions qu'ils doivent donner au peuple : la doctrine doit être appuyée par le bon exemple; le quatrième livre exhorte le pasteur qui veut remplir toutes les obligations de son ministère à se mettre en garde contre les piéges de l'orgueil. Le moyen-âge recommandait aux évêques et aux clercs d'étudier constamment ce traité, aussi clair qu'instructif : *Nulli episcopo liceat canones aut librum pastoralem a beato Gregorio papa, si fieri potest, ignorare; in quibus se debet unusquisque quasi in speculo assidue considerare*[1]. Le *Pastoral* de saint Grégoire, dit Bossuet, est un chef-d'œuvre de prudence et le plus accompli de ses ouvrages[2].

Ouvrages liturgiques.

1. *Sacramentarium;* 2. *Responsoriale et Antiphonarium Ecclesiæ romanæ;* 3. *Antiphonarius;* 4. *Liber gradualis,* renfermant le chant appelé grégorien ou *Cantus firmus,* dont la sublimité, la force et la magnificence ont souvent

[1] *Conc. Turon.* III, can. 8, édité à part par Westhoff, Monast., 1846. — [2] *Cit. du trad.*

fait supposer qu'il avait été inspiré par le Saint-Esprit. Pour favoriser la bonne exécution de ce chant, saint Grégoire institua à Rome une école de chantres, qui, dans la suite, a servi de modèle à plusieurs autres. Cette liturgie renferme aussi plusieurs hymnes, dont quelques-unes ont passé dans le bréviaire. Une autre chose digne de remarque, c'est que les ouvrages de saint Grégoire, surtout ses explications allégoriques, ont eu une grande influence sur l'art décoratif dans son application aux églises.

Lettres, registres, regestes[1].

On trouve tout dans ce *Recueil* : dogme, morale, discipline ecclésiastique, recommandation de telle et telle personne, questions pratiques les plus diverses; c'est une image fidèle de la vie et des travaux de saint Grégoire, et par cela même une source très-utile pour la connaissance de cette époque.

Pour le fond et la forme, les ouvrages de saint Grégoire varient avec les circonstances du temps et les dispositions de l'auteur. Saint Grégoire est souvent sententieux, délayé, mystique et allégorique ; mais en somme plein de noblesse et de dignité. Lui-même estimait médiocrement ses ouvrages : « Il me déplaît, disait-il, qu'on s'occupe de mes chétifs écrits, quand on en possède de bien meilleurs. » Il entendait parler surtout de saint Augustin. La tendance pratique de ses ouvrages, jointe à un goût prononcé pour l'allégorie, explique la faveur qu'ils ont trouvée chez ses contemporains.

Vues particulières de saint Grégoire.

Saint Grégoire n'étant point un écrivain original et n'ayant point de système, on ne saurait s'attendre à trouver chez lui un vaste corps de doctrines qui lui

[1] Voir sur le sens de *registrum* et *regestum*, Migne, sér. lat., t. LXXVII, p. 441.

soient personnelles. On a prétendu, tout-à-fait à tort, qu'il avait le premier enseigné l'existence du purgatoire et le moyen de s'en délivrer par la prière et le sacrifice de la messe. Ce qui est vrai, c'est qu'il a développé, souvent avec beaucoup de précision et de détail, cette ancienne doctrine de l'Eglise[1].

Par contre, nous trouvons chez lui plusieurs idées qui lui sont personnelles sur la notion et les devoirs de la papauté. Nous les résumons ainsi :

1. Tout en ayant le vif sentiment de sa haute position et des droits qu'elle impliquait, il n'entendait point les exercer aux dépens des métropolitains et des évêques. « De même que nous soutenons nos droits, nous honorons aussi les droits spéciaux de chaque Eglise particulière... Je ne sais quel évêque n'est pas soumis au siége apostolique s'il se trouve en faute, quoique, hors ce cas, tous les évêques soient égaux selon la loi de l'humilité. » Son esprit de justice se révèle surtout dans le passage suivant : « Il me siérait mal de soutenir une chose avant de m'être convaincu moi-même qu'elle est juste, car j'aime les hommes en vue de la justice, et je ne sacrifie pas la justice aux hommes. » Aussi, pendant que le patriarche Jean le Jeûneur usurpait fastueusement le titre de patriarche œcuménique, il se donnait à lui-même le titre modeste de *servus servorum Dei*, laissant ainsi à ses successeurs un grand exemple et une touchante coutume, sans sacrifier ses droits vis-à-vis de ce patriarche superbe : « Qui doute, disait-il, que le patriarche de Constantinople ne soit soumis au siége apostolique? »

2. Il s'élève avec une énergie particulière contre l'emploi de la violence en matière religieuse : « Ce qui

[1] Si culpæ post mortem insolubiles non sunt, multum solet animas etiam post mortem sacra oblatio hostiæ salutaris adjuvare, ita ut hanc nonnunquam ipsæ defunctorum animæ expetere videantur. Sed sciendum est, quia illis sacræ victimæ mortuis prosint, qui hic *vivendo* obtinuerunt, ut eos etiam post mortem bona adjuvent, quæ hic pro ipsis ab aliis fiunt (*Dialog.*, lib. IV, c. LV et LVII).

s'obtient par la force est invalide selon les lois religieuses et civiles : *Sancitum est ut ea quæ contra leges fiunt, non solum inutilia, sed etiam pro infectis habenda sint*[1]. » Aussi blâme-t-il sévèrement les évêques d'Arles et de Marseille d'avoir imposé le baptême aux Juifs, croyant faire une bonne action : « Certes, je me persuade volontiers que votre intention était bonne et inspirée par l'amour de Nôtre-Seigneur ; mais l'Ecriture sainte ne demande pas cela, je crains non-seulement que vous n'en soyez point récompensés, mais encore, ce qu'à Dieu ne plaise, que les âmes que nous voulons sauver n'en souffrent quelque dommage. Car celui qui arrive au baptême, non par la suavité de la prédication mais par la contrainte, retourne facilement à l'ancienne superstition, et tombe dans une mort d'autant plus terrible qu'il semblait y avoir échappé[2]. » Tout ce qu'il permet, « c'est qu'on remette aux Juifs convertis qui habitent sur les propriétés de l'Eglise une partie de leurs impôts.» Et encore, dans la crainte qu'ils n'obéissent à des sentiments de cupidité, se hâte-t-il d'ajouter : *Etsi ipsi minus* fideliter *veniunt, hi tamen qui de eis nati fuerint,* jam fidelius baptizantur. *Aut ipsos ergo aut eorum filios lucremur*[3].

3. C'est dans le même esprit qu'il censurait l'évêque Sérène, de Marseille, pour avoir fait arracher les images de son église dans la crainte qu'on ne les adorât, ce qui avait fort indisposé le peuple. « Autre chose, lui écrivait-il, est d'adorer les images, et autre chose de reconnaître, par la représentation d'un image, ce qu'on doit adorer. Ce que l'Ecriture est pour ceux qui lisent, une image l'est pour ceux qui voient et qui ne savent pas lire. De là vient qu'en tout temps les images ont été le livre de lecture des peuples païens. Or, puisque vous habitez encore parmi des païens, vous auriez dû

[1] *Ep*, lib. IX, c. VII. — [2] *Ep.*, lib. I, c. XLVII. — [3] *Ep.*, lib. V, *ep.* VIII *ad Cypr. diacon.*; cf. lib. II, *ep.* XXXII *ad Petr., subdiac. Sicil.*

y avoir égard et ne les point scandaliser par la chaleur hâtive d'un zèle juste sans doute, mais non éclairé[1]. » Il avait déjà écrit à cet évêque dans le même sens[2]. Il louait, au contraire, un certain Secondinus qui lui avait demandé quelques images : « Votre demande nous a été très-agréable. Vous cherchez de tout votre cœur Celui dont vous désirez avoir l'image sous vos yeux, afin que sa vue journalière habitue et exerce votre âme à brûler davantage pour Celui dont vous désirez voir l'image. Nous n'avons certainement pas tort de nous élever des choses visibles aux choses invisibles[3]. »

4. Les paroles suivantes, adressées à l'empereur Maurice, ont été souvent citées pendant le moyen-âge. : *Ad hoc enim potestas super omnes homines dominorum meorum (imperatorum) pietati cœlitus data est, ut qui bona appetunt adjuventur, ut cœlorum via largius pateat, ut terrestre regnum cœlesti regno famuletur*[4]. Saint Grégoire demande donc aux empereurs *leges quæ omnipotenti Deo concordant*, et il dit à l'ex-consul Leontius : *Hoc inter reges gentium et imperatores Romanorum distat : quia reges gentium domini servorum sunt, imperator vero dominus liberorum. Unde et vos quidquid agitis, prius quidem servata justitia, deinde custodita per omnia libertate agere debetis*[5].

Mais ce qui l'intéressait encore plus que la liberté politique des peuples, c'était la liberté des âmes. Nous avons un bel exemple de son zèle dans les conseils suivants qu'il adressait à Venantius pour l'exhorter à rentrer dans son couvent : *Considera judicium Dei, quod mereatur qui semetipsum Deo vovit, continuoque mundi desideriis irretitus, mentitus est quod vovit. Ecce, fateor, mœrens loquor, et facti tui tristitia addictus edere verba vix valeo, et tamen animus tuus actionis conscius vix sufficit ferre quod audit, erubescit, confunditur, adver-*

[1] *Ep.*, lib. XI, *ep.* XIII. — [2] Lib. IX, *ep.* CV. — [3] Lib. IX, *ep.* LII. — [4] Lib. III, *ep.* LXV. — [5] Lib. X, *ep.* LI.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] justement surnommé [illegible] l'ancienne [illegible] monde religieux [illegible] parmi eux la liturgie [illegible] puissamment contribué [illegible] développement graduel de la science [illegible] en popularisant les œuvres des [illegible] accessibles à ces hommes [illegible] scientifique. Cassiodore, par son *Traité sur les sept arts libéraux*, a fourni [illegible] la forme du *trivium* et du *quadrivium*, tandis que Boèce leur a frayé les voies de la philosophie grecque par ses traductions et ses commentaires de Platon, d'Aristote et de Porphyre.

[illegible]

LA LITTÉRATURE GRECQUE AUX VIIe ET VIIIe SIÈCLES DANS LA QUERELLE DES MONOTHÉLITES ET DES ICONOCLASTES.

CHAPITRE V.

AUTEURS GRECS.

§ 86. Sophrone, patriarche de Jérusalem; Jean Mosch.

Sophrone, né à Damas vers 560, fut d'abord sophiste, c'est-à-dire rhéteur, et se lia, probablement à Alexandrie, avec Jean Mosch, moine de Palestine, qui entreprit de longs voyages pour visiter les couvents de la Syrie, de l'Egypte et même de l'Occident, et consigna ses recherches sur les moines et les ascètes dans un ouvrage historique, le *Pré spirituel*[1]. Sophrone entra ensuite, comme religieux, dans la laure de saint Sabas. Pendant son séjour à Alexandrie, il constata le premier l'invasion du monothélisme dans l'Eglise et en informa les patriarches d'Alexandrie et de Jérusalem. Elevé bientôt après (633 ou 634) sur le siége patriarcal de Constantinople, Sophrone convoqua un concile à Jérusalem en 634, et publia une lettre synodale où il exposait la doctrine des *deux volontés en Jésus-Christ* et rejetait le monothélisme[2]. Il envoya à Rome Etienne, évêque de Dora, pour instruire les évêques d'Occident de cette nouvelle hérésie. Témoin, en 637, de la prise de Jérusalem par les Mahométans, Sophrone, voyant Omar pénétrer dans l'église de la Résurrection, déclara que c'était là le commencement de l'abomination de la désolation dans les Lieux-Saints. Il mourut peu de temps après.

Ses ouvrages sont : 1. La lettre synodale mentionnée

[1] Ed. Fronton Duc., auctar., t. II; Par., 1624; Coteler., *Monument. Eccl. gr.*, t. II, Par., 1681; Migne, sér. gr., t. LXXXVII. — [2] Voir l'analyse dans l'*Histoire des conciles*, de Héfelé, 3e vol., § 297.

plus haut[1]. 2. Sept discours sur des fêtes et des saints, dont le second mérite surtout d'être mentionné; c'est un long traité où, après avoir parlé de la Trinité et de la personne de Jésus-Christ, l'auteur décrit, avec une émotion presque dramatique, l'histoire de l'Annonciation de Marie. 3. Témoin, à Alexandrie, des miracles qui s'étaient opérés par l'intercession des martyrs Cyre et Jean, il écrivit leur *panégyrique* et le *récit de leurs miracles*. 4. Les *Anacréontiques* sont une suite de pièces de vers agréables, d'une beauté simple et naïve, sur le Seigneur, les fêtes, les saints, etc. 5. En matière liturgique, nous citerons : le *Triodion*, recueil de belles prières, et le *Commentaire liturgique*, courte explication des prières de la messe[2]. 6. La *Confession des pécheurs* est une sorte de manuel pratique à l'usage des confesseurs, puisé dans les canons; « car ceux qui ignorent les saints canons et enseignent des erreurs, donnent la mort spirituelle à leurs pénitents. »

Plusieurs de ses travaux ont été découverts par A. Mai. Cf. *Spicileg. rom.*, t. III et IV. Voir aussi Ballerini, *Syllog. monum.*, t. II, et surtout Migne, sér. gr., t. LXXXVII, part. III.

§ 87. L'abbé Maxime, confesseur (mort en 662).

Voir l'ancienne *Vie* et les *Actes de saint Maxime*, dans Combéfis, et la *Notice* de Fabricius, *Bibl. gr.*, t. IX; Migne, ser. gr., t. XCI.

Maxime, né à Constantinople, d'une ancienne famille noble, étudia spécialement la rhétorique et la philosophie, et fut le premier secrétaire de l'empereur Héraclius (610-641). Il ne tarda pas à entrer dans le monastère de Chrysopolis, près de Constantinople. L'amour de la retraite et l'apparition du monothélisme l'avaient décidé à quitter la cour et à se rendre en Occident. Il séjourna

[1] Mansi, *Conc. gener.*, coll., t. XI. — [2] On appelle *Triodion* la partie du bréviaire grec qui contient les offices depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques; chaque chant contient trois strophes.

surtout à Rome (sous le pape Jean, 640-642) et en Afrique. Partout il mit les Occidentaux au courant de la nouvelle hérésie, ainsi qu'il l'avait déjà fait en 633, de concert avec Sophrone, d'Alexandrie. En Afrique, il soutint une dispute avec le monothélite Pyrrhus, patriarche de Constantinople, qui désavoua son erreur et renonça quelque temps à cette hérésie. Sous l'empereur Constant II, Maxime et le pape Martin furent emmenés de Rome à Constantinople, et cités en justice par suite de fausses accusations. Dans l'impuissance de convaincre Maxime d'aucun méfait, on finit par exiger directement qu'il reconnût l'erreur monothélite, et, sur son refus, on l'exila à Byzia, dans la Thrace. Là aussi, on chercha à ébranler sa constance et à lui faire reconnaître le *type* ou édit de l'empereur. Cette nouvelle tentative ayant encore échoué, on le traîna tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, d'abord à Salembria, puis à Perberis. Après l'avoir souvent maltraité, on le ramena à Constantinople, où il fut condamné par un concile, ainsi que le pape Martin, Sophrone et tous les orthodoxes; on le livra ensuite au préfet chargé de le punir. Maxime et ses disciples furent battus de verges; on leur arracha la langue, leur coupa la main droite, et les exila à Lazica, sur la Mer-Noire. Maxime y mourut, séparé de ses deux amis, le 13 août 662, ainsi qu'il l'avait prédit.

Parmi ses nombreux écrits nous citerons : 1. Les *Questions à Thalassius*, le plus étendu de ses travaux, où il explique, dans un sens presque toujours allégorique, certains points difficiles de l'Ancien Testament. 2. Dans quelques-uns de ses écrits, Maxime a résumé, dans de très-courts chapitres, souvent en quelques phrases conçues sous forme d'aphorismes détachés, la doctrine de l'Eglise. Ainsi *deux cents chapitres* sont consacrés à la théodicée et à l'incarnation; *cinq cents* autres *chapitres* à la théodicée, à l'incarnation, au bien

Sous le titre

ren-

chaque

des

chez les

de Na-

pendant plusieurs

Maxime

Saint-

sur

spéculative

que le Saint-

saint

choses certaines de

dans Rohrbacher.

sa vie. Sa biographie, relativement moderne, est insuffisante; elle abonde en récits controuvés et les faits y sont souvent contradictoires.

Jean Damascène, qu'il ne faut pas confondre avec d'autres personnages contemporains et homonymes, naquit, dit-on, à Damas, d'une illustre famille. Il portait les surnoms de Χρυσοῤῥόας, *qui charrie l'or*, et de *Mansur*, que son ennemi mortel, Constantin Copronyme (741-755), changea par dérision en celui de Mamzer (*spurius*). Né sous la domination arabe, Jean Damascène jouissait déjà pendant le règne de l'empereur Léon l'Isaurien (717-741) d'un grand crédit auprès d'un prince sarrazin, dont il fut le premier conseiller. Il avait été religieux dans la laure de saint Sabas. Il combattit surtout les iconoclastes, et réussit à n'être point lui-même sujet d'un empereur attaché à cette secte. On a prétendu, sans preuve suffisante, que Léon lui ayant attiré la disgrâce du calife au moyen d'une lettre supposée, ce dernier lui fit couper la main droite, laquelle lui revint pendant la nuit, grâce à l'intercession de la sainte Vierge.

Le jour de sa mort est inconnu. Ses ouvrages, tout en n'étant que des compilations, ont eu un assez grand retentissement.

Ouvrages dogmatiques.

1. Cette remarque s'applique surtout à son grand traité dogmatique, *la Source de la science*. Il se divise en trois parties. Dans la première, *Capita philosophica*, ou simplement *Dialectique*, l'auteur, persuadé que tout bien vient de Dieu, se propose de recueillir, à l'exemple de l'abeille, tout ce qu'il y a de bon dans la philosophie païenne, puis de le séparer de l'erreur [1]. Il y donne un aperçu général de la philosophie, qu'il considère comme l'instrument et la servante de la science révélée [2]. Ce

[1] *Prolog.*, éd. Lequien, p. 4. — [2] C. I, p. VIII.

travail, qui concerne surtout la logique, est composé d'après les catégories d'Aristote et d'après Porphyre; mais on y traite aussi des points de métaphysique qui touchent à la théologie, tels que la nature, l'hypostase, etc. Ce compendium, sans être suffisamment élaboré[1], a dû rendre de grands services de son temps. Le traité des *hérésies*, qui forme la partie historique de l'ouvrage, n'étant qu'un extrait défectueux d'ouvrages précédents, a peu de valeur. La partie dogmatique est développée dans l'*Exposition de la foi orthodoxe* (cent chap.). L'auteur n'y veut rien dire de lui-même, « mais simplement pour assembler les travaux des Pères[1]. » Cependant quand il établit scientifiquement le dogme de la Trinité, il va plus loin que les anciens docteurs, en ce qu'il montre la personnalité du Verbe et celle du Saint-Esprit dans l'unité de la nature, et précise autant que possible le mode de cette union des personnes dans l'unité de l'essence. Cet ouvrage répond à l'idée que nous nous faisons d'un traité dogmatique ; c'est une espèce de somme des vérités chrétiennes. Les preuves tirées de l'Écriture, des Pères grecs et du pape Léon Ier, abondent. On y trouve aussi des sujets qui se rattachent plutôt à la morale, à la psychologie et à l'histoire naturelle. La théorie des sacrements, que la scolastique devait mûrir et développer, n'est ici qu'ébauchée ; le baptême et l'eucharistie y sont traités brièvement. Le passage suivant a été cité dans la première querelle sur l'eucharistie : « C'est le corps véritablement uni à la divinité, le corps pris de la sainte Vierge ; non que le corps qui est monté au ciel en descende, mais parce que le pain même et le vin sont changés au corps et au sang de Dieu[2]. »

[1] Cependant [illegible] Ritter prétend que l'auteur a traité successivement [illegible] de la philosophie, sans se proposer aucune [illegible], on peut répondre que [illegible] naturellement [illegible].

[1] [illegible], c. 2. — [2] [illegible]

L'enchaînement et l'ordonnance des matières, presque toujours excellents, ne sont défectueux que sur certains points ; ainsi la réfutation du dualisme est traitée à part de la théodicée. Saint Grégoire de Nazianze a été surtout mis à contribution. Comme saint Jean Damascène est le premier qui ait donné à l'Eglise grecque un corps systématique de théologie réduit en un seul volume, il n'est pas étonnant que son livre ait eu beaucoup de vogue chez les Grecs comme chez les Occidentaux. Il fut traduit par Burgundio, sur l'ordre d'Eugène III, et divisé plus tard en quatre livres. Les scolastiques, qui en ont fait un grand usage, y ont à peu près puisé toutes leurs connaissances des Pères grecs. Il est même resté jusqu'à nos jours la base de l'enseignement dogmatique chez les Grecs schismatiques. Ses qualités comme ses défauts se sont perpétués dans la théologie grecque[1].

2. Nous lui devons encore plusieurs petits traités et des lettres sur des questions dogmatiques, tels que : 1. *De iis qui in fide dormierunt,* comment on peut secourir les défunts par le sacrifice eucharistique, l'aumône et les bonnes œuvres ; 2. *De confessione,* comme quoi on ne peut permettre à des religieux qui ne sont pas prêtres d'entendre les confessions ; 3. des *Azymes,* où l'auteur condamne l'emploi des azymes dans le saint sacrifice ; 4. deux autres *Expositions de la foi,* plus longues.

3. Les *Parallèles sacrés* sont une comparaison des sentences des Pères avec celles de l'Ecriture sur la plupart des vérités dogmatiques et morales (plusieurs sont perdus). C'est un vaste recueil où les matières sont rangées par ordre alphabétique[2].

Ouvrages polémiques.

Ces ouvrages, fort nombreux, sont dirigés contre les manichéens, les nestoriens, les monophysites, les monothélites et les mahométans. Les plus célèbres et les plus

[1] Migne, sér. gr., t. XCIV. — [2] *Ibid.,* t. XCV et XCVI.

importants se rapportent à l'affaire des iconoclastes, *De imaginibus orationes III*[1]. Ces traités, dont le premier parut vers 728, et le second en 730, eurent beaucoup d'écho parmi les Grecs. Le second est le plus important. D'autres écrits de l'auteur sont perdus; d'autres lui sont injustement attribués. Ainsi l'*Oratio ad Constantinum Cabalinum* appartient vraisemblablement à Jean d'Eubée; la *Lettre à Théophile, empereur,* paraît être une adresse des trois patriarches à cet empereur[2]. De sa polémique contre les mahométans, il ne reste, chose surprenante, que deux dialogues insignifiants, intitulés l'un et l'autre : *Disceptatio christiani et saraceni.*

Homélies.

Ses homélies, au nombre de douze, dont quelques-unes ont beaucoup d'étendue, sont ou des discours pour les fêtes des saints, ou des panégyriques. Parmi les cinq (n°s 6-10) qui se rapportent à la sainte Vierge, il faut signaler les trois intitulées : *In dormitionem beatæ Mariæ virginis,* parce qu'on y trouve, racontée pour la première fois et d'une manière complète, la tradition suivant laquelle Marie serait ressuscitée et montée au ciel peu de temps après sa mort[3]. Il est évident que ces homélies ont été prononcées le jour de l'Assomption, dont la fête ne devait pas être très-ancienne, à en juger par un passage de Modeste, successeur de Sophrone. Jean de Damas, qui parle longuement de cette affaire dans ses homélies, attribue l'origine de cette tradition, inconnue du faux Denis l'Aréopagite[4], à Juvénal de Jérusalem, dans la première moitié du cinquième siècle[5].

[1] Migne, sér. gr., t. XCIV. — [2] Cf. Lequien, *Admonit.* — [3] Cf. II, c. II-XIV, XVIII. — [4] *De div. nom.,* c. III, § 2. — [5] II, c. VIII. Voir d'autres détails dans l'*Admonit.* de Lequien.

Travaux d'exégèse.

Les *Lieux choisis* ne sont, comme l'indique le titre, que des extraits du commentaire de saint Chrysostome sur les épîtres de saint Paul. Bien des choses cependant semblent empruntées à d'autres exégètes, par exemple, à Théodoret.

On lui attribue encore, nous ignorons sur quel fondement, deux ouvrages hagiographiques : la *Vie de saint Barlaam* et *de saint Josaphat,* et la *Passion de saint Artemius.*

Importance de saint Jean Damascène.

Saint Jean de Damas est moins estimé pour avoir composé des ouvrages originaux ou frayé des voies nouvelles que pour avoir recueilli et systématisé ce qui existait avant lui. En ramassant dans les trésors accumulés de la philosophie et de la théologie des Pères grecs ce qu'ils renfermaient de plus excellent, et en le disposant avec ordre, il les a rendus accessibles à d'autres et a mérité la reconnaissance de la postérité. Aujourd'hui encore, la théologie grecque ne l'a pas dépassé ; on dirait qu'elle a épuisé en lui sa sève et son énergie : elle n'a plus produit aucun génie puissant et créateur.

Opera, ed. Lequien, Paris, 1712, complétés par Boissonade dans *Anecdota græca,* Par., 1832, vol. IV. A. Maï, *Spicileg. rom.,* t. IV, et *Bibl. nov. Patr.,* t. IV ; Galland., *Bibl.,* t. XIII ; réunis dans Migne, sér. gr., t. XCIV-XCVI ; cf. Ceillier, t. XV, 2ª ed., t. XII; Ritter, *Histoire de la philosophie,* t II.

CHAPITRE VI.

AUTEURS LATINS.

§ 89. Les papes Honorius, Martin Ier, Agathon II, Grégoire II.

On sait par l'histoire du monothélisme que si le pape Honorius ne fit qu'une faible opposition à cette hérésie, et, dans deux lettres au patriarche Sergius de Constantinople, s'exprima en termes vagues et ambigus, le pape Martin la combattit avec d'autant plus de zèle dans plusieurs écrits, ainsi qu'au premier concile de Latran (649), et expia son ardeur par un martyre douloureux (655).

Agathon II (678-682), montra une égale énergie en face de l'empereur Constantin Pogonat; sa lettre dogmatique figure dignement à côté de celle de Léon le Grand contre Eutychès. Généralement approuvée par le sixième concile œcuménique (680), elle servit de profession de foi contre les monothélites.

Grégoire II (715-731) ne déploya pas une moindre fermeté contre l'empereur Léon III, favorable aux iconoclastes; il empêcha, quoique menacé de déposition, que l'édit impérial sur la destruction des images ne fût exécuté en Italie et à Rome. Il imposa, par sa dignité et sa prudence, à Luitprand, roi des Lombards, et prêta à saint Boniface, apôtre de l'Allemagne, un concours efficace, comme l'attestent plusieurs de ses lettres recueillies dans les *Collections des conciles* de Hardouin (t. III) et de Mansi (t. X, XI et XII).

§ 90. Premiers auteurs chez les Germains.

En l'absence de toute civilisation et de toute culture chez les peuples germains, au milieu des troubles sans cesse renaissants de l'émigration des peuples, bien des siècles devaient s'écouler encore avant qu'une nouvelle

vie scientifique se développât au sein d'une population aussi mélangée que celle qui constituait ces nouveaux empires. Les premières traces d'un véritable progrès littéraire se trouvent, selon Ulphilas, traducteur de la Bible, mort en 383, et selon l'historien Jarnandès, mort entre 527 et 565, chez les auteurs suivants :

I. Grégoire, qui fut plus tard évêque de Tours, naquit vers 539, d'une chrétienne et noble famille de l'Auvergne, et portait originairement le nom de Georges Florentin. Son oncle Galle, qui devint évêque de Clermont, le fit élever et instruire en vue de l'état ecclésiastique. Promu au diaconat, Grégoire se mit à voyager et visita entre autres le tombeau de saint Martin de Tours pour implorer la guérison d'une maladie. En 573, il succéda à Euphronius sur le siége épiscopal de Tours. Après avoir longtemps affronté les injustices de plusieurs rois et les mauvais traitements d'une soldatesque barbare, il laissa en mourant la réputation d'un évêque accompli (594-595). Il fut bientôt honoré comme un saint.

Ses travaux littéraires, qui ne datent que de son épiscopat, commencent par l'histoire des miracles de son saint patron, *De virtutibus et miraculis sancti martini* (lib. IV). Ouvrages analogues : *De gloria Martyrum ; De miraculis sancti Juliani, martyris ; Liber de gloria confessorum,* consacré surtout à saint Hilaire de Poitiers, saint Martin de Tours, saint Remi ; *De vitis* (XXIII) *sanctorum.*

Son principal ouvrage, l'*Histoire ecclésiastique des Francs,* ou Chronique, lui a valu le titre de fondateur de l'histoire de France. Elle débute, comme la plupart des chroniques du moyen-âge, par une revue de l'histoire universelle depuis Adam ; mais dès la fin du premier livre elle arrive aux commencements de la conquête des Gaules par les Francs et à la mort de saint Martin. Les neuf livres suivants exposent la suite de l'histoire politique et religieuse des Francs jusqu'en 594. Le récit s'agrandit à mesure qu'il se rapproche des événements

contemporains, et les sept dernières années occupent seules quatre livres. On reçoit ainsi l'impression immédiate et impartiale des idées de l'auteur, impression d'autant plus vive que Grégoire dévoile sans pitié, déplore et censure les vices des grands et des petits avec une égale franchise. Cet ouvrage est la meilleure source à consulter pour la période mérovingienne. La forme, sans doute, est encore bien grossière; l'auteur avoue lui-même qu'il ne sait ni la grammaire, ni la rhétorique, qu'il confond les genres, emploie un cas pour un autre, ne s'entend ni à joindre ses propositions, ni à former convenablement ses phrases.

Opera, ed. Paris, 1511, 1512. Edition critique, par Ruinart, bénéd., Paris, 1699; Bouquet-Dombrial, *Script. rer. Gall.*, t. II; Guadet et Foranne, lat. et gall., Par., 1836 et 1837. Cf. Ceillier, t. XVII, ed. 2e, t. XII; Lœbell, *Grégoire de Tours et son temps dépeint surtout par ses œuvres*, Leips., 1839; Migne, sér. lat., t. LXXI.

II. Isidore de Séville, le plus célèbre auteur du septième siècle, naquit à Carthagène, où son père, Sévérien, qui y faisait les fonctions de préfet, le fit élever avec soin. Comme ses deux frères Léandre et Fulgence, dont l'un était évêque de Séville, l'autre de Carthagène, il entra dans l'état ecclésiastique. Il succéda au premier (600-601), et fut un des plus beaux ornements de son siècle par son talent d'administrateur autant que par son savoir. Il présida les conciles de Séville (619) et de Tolède (633). Sentant sa fin approcher, il distribua tous ses biens aux pauvres, et se fit transporter à l'église, où il mourut en demandant pardon pour ses péchés, et en recommandant à son peuple la charité et la concorde (4 avril 636).

Ouvrages d'Isidore de Séville.

Ces ouvrages embrassent la linguistique, l'histoire, l'archéologie, le dogme, la morale et l'ascétisme. C'est le résumé de toute la science de cette époque. Quoique

l'auteur ne donne, le plus souvent, que des extraits d'anciens ouvrages païens ou chrétiens, dont nous ne possédons guère que des fragments, ses écrits n'en marquent pas moins un progrès extraordinaire chez les nations germaniques. Ce progrès est surtout visible dans les ouvrages suivants :

1. Les *Origines* ou *Etymologies,* sorte de recueil encyclopédique des sciences, ont puissamment aidé au progrès de la philosophie et de la théologie. Raban-Maur les a prises pour thème de son ouvrage *De universo.* Les cinq premiers livres roulent principalement sur les sciences profanes, les sept arts libéraux. Les livres VI-VIII intéressent surtout le théologien; le sixième traite des Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament, de leur inspiration et de leur canonicité, des sacrements et de la liturgie, ainsi que des bibliothèques qui existaient alors; le septième donne un aperçu de la théologie; le huitième traite de l'histoire ecclésiastique, des hérésies et des symboles de foi qui leur ont été opposés. Les livres IX-XX s'occupent de sciences profanes (le seizième est sur la minéralogie), de beaux-arts (douzième livre sur les églises et les édifices publics), d'ustensils, de vêtements et de denrées. Dans cette collection de tant de choses précieuses, le choix judicieux des matières, la critique et la méthode sont trop souvent absentes [1].

2. *Des différences et des propriétés des mots* (deux livres), espèce de dictionnaire des synonymes; *de la Nature des choses,* traité d'astronomie et de cosmographie;

3. *Chronique,* abrégé d'histoire universelle depuis la création jusqu'à l'an 626 de Jésus-Christ; *Histoire des rois goths, vandales et suèves,* de 176 à 628 [2]: son authenticité est justement contestée;

4. *Catalogue des Ecrivains ecclésiastiques,* faisait suite

[1] Editées à part dans le *Corpus grammaticorum lat.,* de Otto, Leips., 1833. — [2] Réimprimée dans Florez, *España sagrada,* p. IV.

aux catalogues de saint Jérôme et de Gennade, auxquels Isidore ajoute trente-trois auteurs (jusqu'en 610).

5. *Collectio canonum, conciliorum et epistolarum decretalium*, ouvrage derrière lequel devaient se cacher plus tard les falsifications du pseudo-Isidore.

6. *Liber proœmiorum de libris Veteris et Novi Testamenti; Quæstiones et mysticorum expositiones sacramentorum in Vetere Testamento*, extraits des Pères; *Allegoriæ Veteris et Novi Testamenti* et *Expositio in Canticum canticorum*.

7. *Libri III sententiarum seu de summo bono*, tirés surtout de saint Augustin et de saint Grégoire. Ce travail, à la fois dogmatique et moral, a servi de modèle aux sententiaires du moyen-âge. *De divinis sive ecclesiasticis officiis* (lib. II), description des cérémonies usitées dans la liturgie et dans l'administration des sacrements. — Nous négligeons d'autres traités moins importants.

Opera, ed. De la Bigne, Par. 1580; Breul, Par., 1601; Grial, Matrit., 1778, in-fol., 2 vol. La meilleure et la plus complète, par Arevalo, Rom., 1797-1803, in-4°, 7 vol.; Migne, t. LXXXI-LXXXIV; cf. Ceillier, t. XVII; 2e éd., t. XI.

III. Bède le Vénérable naquit entre 671 et 673 d'une famille anglo-saxonne, au village de Jarow, dans le Northumberland. Dès qu'il eut atteint l'âge de sept ans, son éducation fut confiée à son parent, l'abbé du monastère de Wirmuth, où il était destiné à passer le reste de sa carrière. A trente ans, il reçut le sacerdoce. Le pape Sergius Ier, informé de ses mérites, fit de vains efforts pour l'attirer à Rome. Bède déploya jusqu'à sa mort (735) une activité infatigable : *Aut discere, aut docere, aut scribere dulce habui*. Il avait excité dans ses élèves une soif si ardente de la science, qu'il les réunissait encore autour de son lit de mort pour les encourager à mettre la dernière main à une œuvre littéraire.

Ses nombreux et vastes écrits révèlent, outre sa connaissance des sciences profanes, grammaire, rhétorique,

poésie, mathématiques, physique et astronomie, son aptitude comme historien, philosophe et théologien. Voici, sans parler de ses traités sur les sept arts libéraux et d'autres travaux analogues, ses principaux ouvrages :

Ouvrages sur la science en général.

1. *Chronicon, seu libri de sex ætatibus :* les chroniqueurs du moyen-âge l'ont souvent pris pour modèle. 2. *Historiæ ecclesiasticæ gentis Anglorum libri V,* jusqu'en 731; les faits y sont racontés avec tant d'exactitude et de vérité, souvent même avec tant de candeur et de grâce, que Lappenberg a justement appelé cette histoire une œuvre nationale[1]. De graves motifs font douter de l'authenticité du martyrologe qui lui est attribué. Un autre martyrologe en vers hexamètres serait plutôt de lui. A ces ouvrages historiques se rattachent : *De cyclo paschali* et *De paschæ celebratione liber; De ratione temporis,* où il est fait usage du cycle dionysien.

Ouvrages théologiques.

1. Commentaires sur plusieurs livres de l'Ancien Testament et sur l'Hexaméron ; sur le Nouveau Testament : *Expositiones in IV Evangelia; Acta apostolorum; in epistolas Jacobi, Petri et Joannis, Judæ* et *in Apocalypsin :* extraits le plus souvent des Pères de l'Eglise; l'auteur y a joint çà et là des explications allégoriques et morales. 2. Traités d'archéologie biblique : *De tabernaculo et vasis ejus ac vestibus sacerdotum; De templo Salomonis; De situ Jerusalem et sacris locis; De nominibus locorum vel civitatum quæ in Actibus Apostolorum leguntur.* 3. *Scintillæ Patrum,* maximes tirées de l'Ecriture et des Pères, de même que le *Pénitentiel* ou *De remediis peccatorum.* 4. Plusieurs homélies rangées dans l'ordre suivant : *Homiliæ de tempore* et *Homiliæ de sanctis*, ou encore :

[1] Editée à part par Stevenson, Londres, 1838.

Homiliæ æstivales, hiemales et quadragesimales, avec *divers Sermons au peuple.* Simples pour la plupart, ils contiennent de belles et profondes pensées. Plusieurs ont été insérés au Bréviaire.

Oper. omn., ed. princeps, Basil., 1563; Colon., 1612 et 1688, 8 vol., in-fol. Une bonne édition complète manque encore ; l'édition de Giles, Londr., 1843, 12 vol. (Migne, t. XC-XCV) ne suffit pas. Cf. Ceillier, t. XVIII ; Gehle, *De Bed. vener. vita et script.*, Lugd., Batav., 1839 ; Weiss, *Vie et œuvres de Bède,* dans la *Revue théol. de Frib.*, t. XVIII.

CHAPITRE VII.

LES POÈTES CHRÉTIENS.

§ 91. Collections et travaux préparatoires.

Poetarum ecclesiast. opera, ex offic. Aldina, Venet., 1501, 2 tom. in-4° ; G. Fabricii, *Poetarum vet. eccles. op. et fragm.*, Basil., 1564 ; *Poetæ græc. christian.*, Lutetiæ, Par., 1609 ; Bivius, *Collectio poetar. christ.*, Par., 1624, in-fol. Bien supérieur par la critique et l'interprétation : Daniel, *Thesaurus hymnologicus,* Hal., 1841 et seq. ; ed. 2ª, 1863 et seq., 5 vol. ; Mone, *Hymnes latines,* Frib., 1853, 3 vol. Cf. L. Buchegger, *Commentatio de orig. sacræ christianorum poeseos,* Frib., 1827 (Programme) ; *Poésie chrétienne,* dans *l'Encycl. de la théol. cath.*, Gaume. Rio, *de la Poésie chrétienne, dans sa matière et dans ses formes; Carmina e poetis christ. excerpta,* en latin et en français, 2 vol., Gaume frères.

Il existe entre les arts libéraux et l'humanité régénérée par le christianisme un lien d'autant plus intime et profond qu'il n'est pas le résultat d'un accident passager, mais de l'espèce même des choses ; aussi, dès les premiers temps du christianisme, et malgré des obstacles de toute nature, la poésie chrétienne éclate et jaillit par un mouvement irrésistible et spontané.

Bien plus encore que les poètes de l'Ancien Testament, les hommes qui avaient reçu le don de la poésie éprouvaient le besoin de célébrer la magnificence et la bonté du Très-Haut : l'incarnation du Verbe divin, les œuvres sublimes de notre rédemption, l'amour ineffable

d'un Dieu manifesté d'une manière si frappante, c'était là pour le poète chrétien tout un monde idéal qui, en le transportant de la terre au ciel, offrait à son talent un but infiniment plus élevé. Aussi, c'est dans la période même des apôtres qu'il faut chercher les premiers vestiges de la poésie chrétienne, et saint Paul[1] atteste que des chants chrétiens existaient déjà en dehors des psaumes et des cantiques de l'Ancien Testament. La poésie et l'art païens, prêts à dépérir, furent sauvés par le christianisme, qui, en les animant d'un souffle nouveau, leur assigna une mission plus auguste et leur prêta un charme jusque-là inconnu.

La poésie chrétienne se rattacha d'abord à la forme didactique et morale de la poésie romaine de la dernière période; mais la coutume que l'Orient avait empruntée à l'Eglise latine, de chanter dans les offices religieux, ne tarda pas à lui donner des allures indépendantes. Ainsi naquit, à côté de la poésie purement narrative et descriptive, une poésie lyrique, dont saint Ambroise, saint Damase et Grégoire le Grand allaient être les principaux organes. Ces deux directions sont surtout représentées par le poète Prudence.

§ 92. Poètes grecs.

Nous renvoyons ici aux œuvres déjà mentionnées de saint Ephrem le Syrien, Grégoire de Nazianze, Synésius et Apollinaire, qui réagirent souvent contre le mouvement poétique des gnostiques et des ariens. On peut leur associer encore Amphiloque, ami de saint Basile, et saint Jean Damascène.

I. Nonnus, de Panopolis en Egypte, a composé, étant encore païen : les *Dionysiaques* (huit livres), élaboration poétique de l'histoire de Bacchus[2]. Comme chrétien, on

[1] *Eph.*, v, 19; *Col.*, III, 16. — [2] Ed. Falkenberg, Antw., 1579; Hannov., 1605 et 1610; Moser, Heidelb., 1809; Græfe, Lips., 1818.

lui doit une *Paraphrase* de l'Evangile de saint Jean, qui appartient plutôt à la critique biblique qu'à la poésie[1].

II. Paul Silentiaire, homme d'Etat considérable à Constantinople sous Justinien Ier, fut un des poètes grecs les plus éminents. Il composa, dans le dialecte d'Homère, une *Description de la grande église de Sainte-Sophie*, pour la dédicace de cette magnifique église[2], et la *Description de la rotonde*[3].

III. Georges le Pisidien florissait sous l'empereur Héraclius (610-641); il était diacre et bibliothécaire. Il a chanté les guerres d'Héraclius contre les Perses, et composé le *Carmen iambicum de opificio mundi*, et le *De vanitate vitæ*, dont il ne reste que des fragments[4].

L'Occident est incomparablement plus fécond en productions et en talents poétiques.

§ 93. Principaux poètes latins.

Carmina e poetis christianis excerpta, en latin et en français, éd. Gaume, 2 vol.

I. Juvencus naquit en Espagne d'une illustre famille, et embrassa l'état ecclésiastique sous Constantin. Il fit des essais poétiques sur des sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament dans un temps où ces sortes de travaux, de même que l'art plastique, étaient en défaveur dans l'Eglise, ce qui faisait dire à saint Jérôme qu'il ne craignit point de faire passer sous les lois du mètre la majesté de l'Evangile. Il ne reste que deux de ses poésies.

Liber in Genesim, où Juvencus conserve la division des

[1] Ed. Passow, Vratisl., 1834. Cf. S. de Uwaroff, *Nonnus de Panop., poète*; Græff, S. Pétersb., 1818. — [2] Gr. et lat., ed. Du Fresne, 1670; in *Hist. Byzant. script.*, Venet., 1729. — [3] Gr., ed. Em. Becker, Berol., 1816, in-4°. Tous deux édités par Græfe, Leips., 1822. — [4] Ed. Morellus, Par., 1584 et 1618; gr. et lat., ed. Fogginius, Rom., 1777.

cinquante chapitres, qu'il traduit en vers hexamètres d'un tour souvent heureux. Il débute ainsi :

Principio Dominus cœlum terramque locavit;
Namque erat informis fluctuque abscondita tellus,
Immensusque Deus super æquora vasta meabat,
Dum chaos et nigræ fuscabant cuncta tenebræ.

Historia evangelica (quatre livres) : travail beaucoup moins important, et qui peut être considéré comme la première épopée chrétienne. Juvencus s'attache surtout à suivre saint Matthieu, qu'il traduit presque mot à mot, en le complétant au moyen des trois autres Evangiles. La propriété des expressions et la simplicité du style lui ont valu d'être mis au moyen-âge entre les mains de la jeunesse studieuse[1]. La beauté poétique se révèle dès le prologue :

Immortale nihil mundi compage tenetur;
Non orbis, non regna hominum, non aurea Roma,
Non mare, non tellus, non ignea sidera cœli.
Nam statuit genitor rerum irrevocabile tempus
Quo cunctum torrens rapiet flamma ultima mundum.
Nam mihi carmen erunt Christi vitalia gesta
Divinum populis falsi sine crimine donum.

Oper., ed. Reusch, Francf., 1710; Arevalus, Rom., 1792; Galland. *Bibl.*, t. IV; Migne, t. XIX, ser. lat.

II. Le pape Damase (367-384) s'est illustré par l'introduction du psautier latin dans le chant ecclésiastique. On a de lui, outre des lettres, près de quarante pièces de vers peu étendues, les unes lyriques, les autres descriptives, celles-ci en forme de panégyriques, celles-là en guise d'épitaphes. Il est un des premiers qui ont employé la rime et remplacé la quantité par l'accent rhythmique[2].

III. Nous avons déjà mentionné les productions poétiques de Commodien, Marius Victorinus, saint Hilaire et saint Paulin de Nole (p. 329, 332, 333, 355, 424).

[1] F. Clément, *les Poètes chrétiens* (cit. du trad.). — [2] Ed. Livius, Lips., 1652; Merenda, Rom., 1754; Migne, t. XVIII.

IV. Prudence, né à Saragosse, en Espagne, compte parmi les personnages, nombreux alors, qui, dégoûtés des splendeurs terrestres et des agitations mondaines, se retiraient dans la solitude pour se donner tout entiers à Jésus-Christ. Eloigné des affaires publiques à l'âge de cinquante-sept ans, il consacra le reste de sa vie à la glorification du Christ et de ses saints, et mourut vers 413. Il est au nombre des meilleurs poètes chrétiens. Gracieux et élégant, plein de feu et de majesté, l'auteur du *Salvete flores* avait dans l'âme un lyrisme tendre et élevé. Il brille surtout par la force, la grandeur et la vérité des pensées[1]. Voici la liste de ses compositions : *Cathémérinon*, ou Recueil d'hymnes pour toutes les heures de la journée et pour certaines fêtes ; *Apothéosis*, où il venge la divinité contre les païens, les juifs et les hérétiques ; *Hamartigenia*, sur l'origine du péché, en réfutation des marcionites et des manichéens : *Gignimus omne malum proprio de corpore nostro*. — *Péristéphanon*, quatorze hymnes en vers lyriques et élégiaques, en l'honneur des plus illustres martyrs ; on y remarque le *Salvete, flores martyrum*, hymne gracieuse où l'auteur compare les saints innocents de Bethléem à des fleurs abattues par l'orage. *Psychomachie*, poème didactique qui dépeint la lutte des vices et des vertus. *Deux livres contre Symmaque*, qui menaçait de réintroduire l'idolâtrie en voulant faire relever l'autel de la Victoire dans le sénat romain. *Enchiridion*, recueil de quatrains sur quarante-huit sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament. L'authenticité de cet ouvrage, de beaucoup inférieur aux autres, est révoquée en doute.

Opera, ed. Daventr., 1492 et 1495 : Weitzius, Hannov., 1613 et 161 Chamillart, Par., 1687 ; Cellarius, Hal., 1723 ; Faust. Arevalo, Rom., 1788-1799 ; Obbarius, Tub., 1845 ; Dressel, Lips., 1860 ; Migne, sér. lat., t. LIX-LX, avec les *Prolégomènes* d'anciennes éditions.

[1] F. Clément, *les Poètes chrétiens*, p. 88. (Cit. du trad.)

V. Cœlius Sedulius, sur la vie duquel on ne sait rien de positif, naquit, dit-on, en Ecosse, et figure sous le titre de *antistes* et *episcopus*. Il se fit, vers le milieu du cinquième siècle, une grande réputation par ses poésies douces et harmonieuses. Cellarius, son éditeur, a dit de lui : *Cœlium Sedulium poetam inter christianos nemini secundum*, et il a édité ce poète *non tam propter dictionem puram et veterum imitatricem, quæ me, fateor, non mediocriter delectavit, quam propter argumenti majestatem in mysteriis aptissime a poeta hoc expressam.*

1. Son principal ouvrage est le *Poème pascal*, sur divers sujets importants tirés de l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il expose ainsi les raisons qui l'ont déterminé à ce travail :

Cum sua gentiles studeant figmenta poetæ
Grandisonis pompare modis tragicoque boatu
Ridiculove Getæ seu qualibet arte canendi;
Cur ego Davidicis adsuetus cantibus odas
Chordarum resonare decem sanctoque verenter
Stare choro et placidis cœlestia psallere verbis
Clara salutiferi taceam miracula Christi?

2. *Elégie*, intitulée par Tritheim : *Exhortatorium ad fideles*, et dans l'édition de Arntzenius : *Hymnus* 1, *collatio Veteris et Novi Testamenti per schema* ἐπαναλήψεως *alternis versibus repetitæ.* C'est le développement, souvent ingénieux, des antithèses qui se trouvent dans l'Epître aux Romains, v, 18.

3. L'hymne *A solis ortus cardine* a été insérée au Bréviaire.

4. Le poème sur l'*Incarnation du Verbe*, centon virgilien, est d'une authenticité douteuse.

Opera, ed. Cellarius, Hall., 1704; Arevalus, Rom., 1794; Migne, sér. lat., t. XIX, avec les Prolégomènes des anciennes éditions.

VI. Nous avons déjà parlé de Prosper d'Aquitaine et de Sidoine Apollinaire. (Pages 453 et 460.)

VII. Claudien Mamert, d'abord ermite, puis prêtre de Vienne, partagea avec son frère l'administration de

l'évêché de cette ville, et fut l'un des plus savants hommes de son temps. Sidoine Apollinaire l'appelait *peritissimum christianorum philosophum et quorumlibet primum eruditorum,* et Ritter a dit, à propos de son *De statu animæ,* que « l'auteur se montre disciple habile de saint Augustin. » De ses productions poétiques, nous avons une *Hymne sur la passion du Seigneur* et une pièce *Contre les Poètes vains,* où il montre la futilité de la poésie païenne, dont la plupart des éléments sont empruntés à la mythologie. L'auteur y a parfaitement imité les formes de la poésie classique.

Opera in *Bibl. max.,* Lugd., t. X; Galland. *Bibl.,* t. X; Migne, t. LIII.

VIII. Vénance Fortunat, le meilleur poète du sixième siècle, naquit à Tréviso, en Italie, et fut probablement élevé à Ravenne. Tourmenté par une maladie d'yeux très-douloureuse, il se rendit au tombeau de saint Martin, et y trouva la guérison qu'il espérait (565). Pendant son séjour en France, il fut nommé évêque de Poitiers, et mourut en 603. Parmi ses écrits nous mentionnerons : une *Vie de saint Martin* (quatre livres), son principal ouvrage, composé sur l'invitation de Grégoire de Tours. Il y célèbre, d'après la prose de Sulpice Sévère, la vie, les actions et les miracles de saint Martin. Un *Poème sur son voyage; Onze livres de poésies* sur divers sujets, mêlés de morceaux de prose parmi lesquels l'*Exposition de l'oraison dominicale* et celle du *Symbole* sont imitées de Rufin.

Plusieurs compositions de courte haleine, des épitaphes, ont une grande valeur poétique; quelques-unes ont passé dans la liturgie, telles que : *Pange lingua gloriosi prœlium (lauream) certaminis.— Crux fidelis, inter omnes arbor una nobilis. — Vexilla regis prodeunt, fulget crucis mysterium. — Quem terra, pontus, æthera,* etc.

Libelli III, seu carmen elegiacum de excidio Thuringiæ ex persona Radegundis, où il exprime la douleur de cette

reine sur la ruine de sa patrie et l'oppression de son peuple.

Vies des saints (en prose), de saint Hilaire de Poitiers, saint Remi, saint Médard, sainte Radegonde, etc. L'authenticité de quelques-unes est douteuse.

Œuvres publiées d'après les meilleures éditions par Brower, Mogunt., 1603; Lucchi, Rom., 1786, 2 vol. in-4°; Migne, t. LXXXVIII. Cf. Ceillier, t. XVIII; éd. 2e, t. XI; *Hist. litt. de la France*, t. III.

§ 94. Conclusion.

Quand on jette une vue d'ensemble sur l'ancienne littérature chrétienne, née du génie grec et romain retrempé dans le christianisme, on reconnaît aussitôt que la seconde période, la période chrétienne, est non-seulement égale, mais supérieure à la période païenne sous bien des rapports. Si, au point de vue de la forme, la prééminence appartient aux classiques grecs, nous avons aussi plus d'un écrivain remarquable par la correction du style et l'élégance de la diction : chez les Grecs, l'auteur de la lettre à Diognète, Méthode, saint Basile, Synésius, Isidore de Péluse, etc.; chez les Latins, Minucius Félix, Lactance, Sulpice Sévère, saint Jérôme, Paulin, Cassien, etc. Ce qui est indubitable, c'est que la littérature chrétienne l'emporte incomparablement par la fécondité des doctrines, des idées et des faits; elle participe au caractère même du christianisme, source des vérités révélées.

La littérature patristique a encore cet avantage, attesté par l'expérience universelle, d'avoir exercé sur le moyen-âge et sur les temps modernes, pour le fond comme pour la forme, une très-grande et très-salutaire influence, et aujourd'hui nous voyons les protestants eux-mêmes manifester le plus vif intérêt pour les ouvrages des Pères de l'Eglise.

Enfin, il est avéré que, dans les quarante années qui

[illegible]

[illegible] plus [illegible] par on a mis [illegible] s'inclinent des [illegible] des saints [illegible] siècle. Nous [illegible] c'est par [illegible] les plus émi- [illegible] les témoignages de leur [illegible]

TABLE DES MATIÈRES.

La littérature chrétienne de 150 à 320.

CHAPITRE PREMIER.

LES APOLOGISTES GRECS.

Adversaires des hérétiques (polémistes); représentants de la scie chrétienne parmi les Grecs.

Travaux historiques du IIe et du IIIe siècle

CHAPITRE II.

AUTEURS LATINS.

DEUXIÈME PÉRIODE.

La littérature chrétienne, de l'an 320 à la fin du VII[e] siècle.

La littérature chrétienne de 320 à saint Augustin, 430, dans les controverses arienne, donatiste, pélagienne, etc.

CHAPITRE PREMIER.

ÉCRIVAINS ORIENTAUX.

CHAPITRE II.

AUTEURS LATINS.

La littérature chrétienne de 430 à saint Grégoire le Grand (604). Nestoriens, monophysites, pélagiens, affaire des Trois Chapitres.

CHAPITRE III.

[illegible]

CHAPITRE IV.

[illegible]



La littérature grecque aux VIIe et VIIIe siècles dans la querelle des monothélites et des iconoclastes.

CHAPITRE V.

AUTEURS GRECS.

CHAPITRE VI.

AUTEURS LATINS.

CHAPITRE VII.

LES POÈTES CHRÉTIENS.

365

La littérature chrétienne de 430 à saint Grégoire le Grand (604). Nestoriens, monophysites, pélagiens, affaire des Trois Chapitres.

CHAPITRE III.

AUTEURS GRECS.

CHAPITRE IV.

AUTEURS LATINS.

La littérature grecque aux VIIe et VIIIe siècles dans la querelle des monothélites et des iconoclastes.

CHAPITRE V.

AUTEURS GRECS.

CHAPITRE VI.

AUTEURS LATINS.

CHAPITRE VII.

LES POÈTES CHRÉTIENS.

[illegible] DES AUTEURS.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

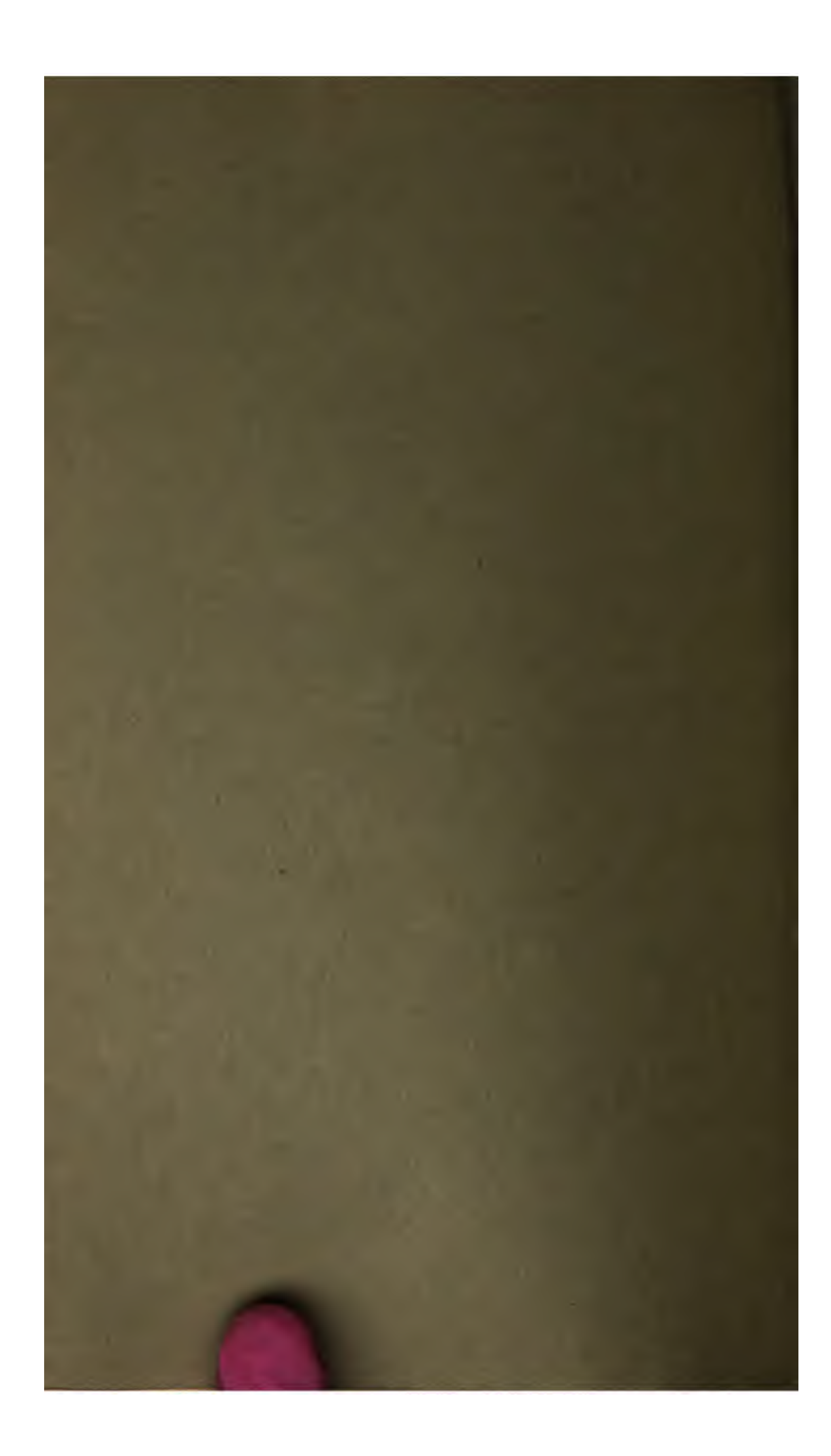
L.

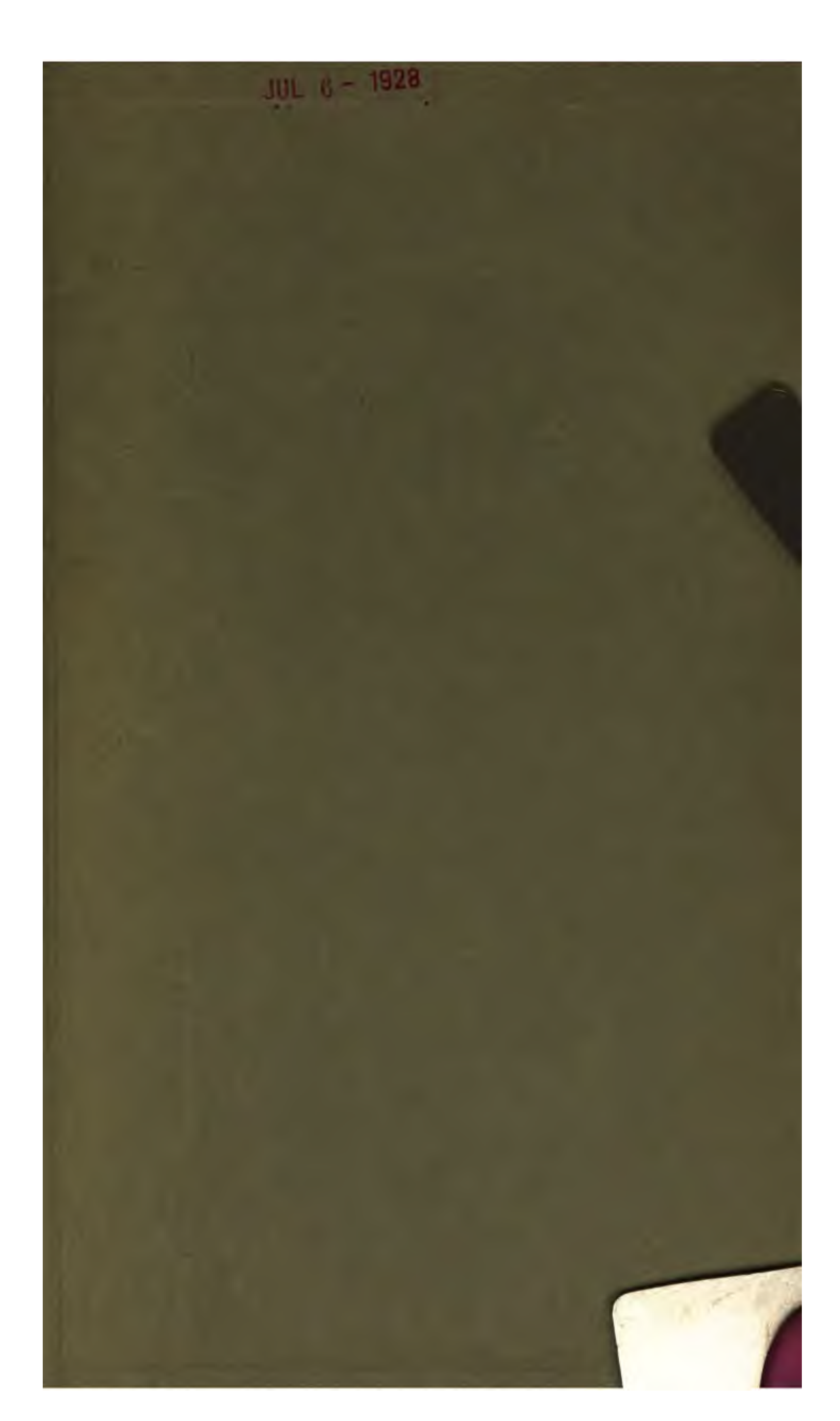
M.

BESANÇON, IMP. DE J. BONVALOT.








JUL 6 - 1928

